
5147.
MANCHESTER LIBRARY
QUOD TUUM TENE
X. 5. 18.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE NATURELLE
DE LA PROVINCE
DE LANGUEDOC.

Divisés en trois Parties.

Ornés de Figures, & de Cartes en Taille-douce.

par Mr. Astruc



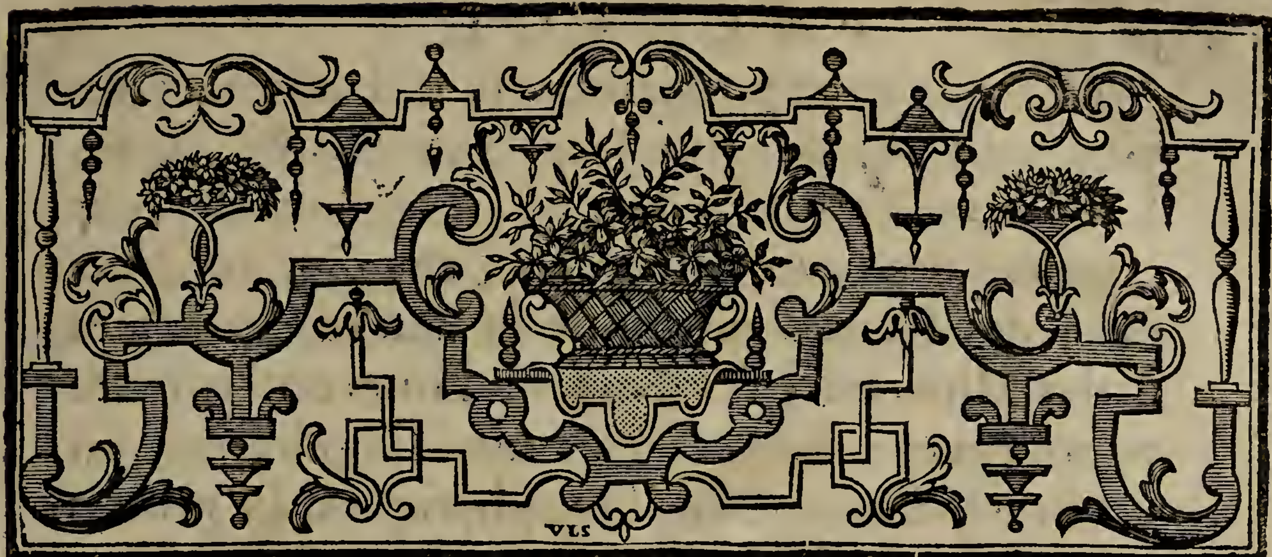
A PARIS,

Chez GUILLAUME CAVELIER, rue S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, au Lys d'Or.

M. DCC. XXXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.


WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE



PREFACE.



LES Etrangers * ont donné quelques Hiſtoires Naturelles de leur Pais; mais juſqu'ici perſonne n'a rien entrepris de pareil en France; & il ſemble qu'à cet égard nous aions eû moins de zéle pour notre Patrie.

* Gerard Boate, Doctor of Phyſick. *Irelands Naturall Hiſtory.* London 1652. in-12. Traduit en François par P. Briot, & imprimé à Paris en 1666.

.... Childrey, *Des Singularitez d'Angleterre, d'Ecoſſe, & du pais de Galles*, en Anglois, Traduit en François par P. Briot, & imprimé à Paris en 1667. in-12.

Robert Plot. *The Natural Hiſtory of Oxford-Shire.* Oxford 1677. in-fol.

Bohuſlaus Aloyſius Balbinus, è Societate Jeſu. *Hiſtoria Naturalis Bohemiæ*, in Lib 1. Decad. 1. *Miſcellaneorum Hiſtoricorum Regni Bohemiæ* Pragæ *fol.* 1679.

Joannes Jacobus Wagnerus. D. M. *Hiſtoria Naturalis Helvetiæ curioſa, in VII. Sectiones compendiosè digeſta.* Tiguri. 1680 in-12.

Robertus Sibbaldus, D. M. *Scotia illuſtrata, ſive Prodromus Hiſtoriæ Naturalis Scotiæ.* Edimburgi. 1682. in-fol.

Robert Plot. *The Natural Hiſtory of Stafford-Shire.* Oxford. 1686. in-fol.

Charles Leigh, Doctor of Phyſick. *The Natural Hiſtory of Lancashire, Cheshire, and the Peack in Derbishire.* London. 1700. in-fol.

Michael Bernhardus Valentini. D. M. *Prodromus Hiſtoriæ Naturalis Haſſiæ.* Giſſæ Haſſorum. 1707. in-4.

Gabriel Rzaczynski è Societate Jeſu, *Hiſtoria Naturalis Curioſa Regni Poloniæ, magni Ducatûs Lituaniæ, annexarumque Provinciarum.* Sandomiræ. 1721. in-4.

Joannes Jacobus Scheuchzerus D. M. *Itinera per Helvetiæ Alpinas regiones.* Lugduni Batavorum. 1723. *in*-4. Tom. 4.

ã

Cependant on ne ſçauroit ſe propoſer rien de plus utile, ni de plus intereſſant en Phyſique. L'Hiſtoire Naturelle d'un pais ne ſe borne point à traiter des Eaux Minerales, chaudes ou froides; des Plantes rares; de la nature des Mines & des Minéraux; des Fontaines intermittentes & périodiques; des Pétrifications ſingulieres; ou d'autres pareilles Curioſitez phyſiques. Le principal objet doit être d'examiner la qualité du terroir, la diſpoſition des lieux, la temperature du climat &c. afin de profiter de ces connoiſſances, pour augmenter la quantité des denrées, que le pais produit déja, & pour y enfaire venir de nouvelles, que le pais eſt en état de produire par le ſecours de l'art.

On dit * qu'Alexandre le grand fournit à Ariſtote toutes les commoditez néceſſaires pour travailler à l'Hiſtoire des Animaux, & qu'il le récompenſa largement, quand le travail fut fini. Cet Ouvrage, tel même que nous l'avons aujourd'hui, étoit digne, pour ce tems-là, des liberalitez de ce Prince. Mais l'Hiſtoire Naturelle de la France mériteroit à plus juſte titre celles de ſon Souverain, parce qu'elle n'aboutiroit pas à contenter une curioſité aſſez vaine, mais qu'elle ſerviroit à procurer la grandeur de l'Etat, & le bonheur des Sujets, en augmentant dans le Roiaume les richeſſes réelles, qui ne conſiſtent que dans les ſeules productions de la terre.

* *Plinius*, Hiſtor. Natural. lib. 8. cap. 16. *Athenæus*. Deipnoſoph. lib. 9.

Qu'on ne s'imagine pas que le tems & l'experience aient donné ſur cette matiere toutes les

instructions nécessaires. L'agriculture seroit sur ce pied-là le seul de tous les Arts, qui eût déja atteint la perfection : Et c'est ce qu'on n'a pas lieu de croire, vû le peu de lumieres de ceux qui l'exercent. Les Paisans, presque incapables de reflexion, ne sont que de serviles imitateurs de ceux qui les ont précedez. Ils ne se conduisent que par l'exemple ; ils ne sçavent de leur art, que ce qu'on en sçavoit il y a mille ans ; & par conséquent ils ne retirent d'autres profits de leurs travaux, que ceux qu'on en retiroit dès ce tems-là.

Il n'est presque point de Province, qui ne rapportât beaucoup plus, & qui ne rapportât même des choses beaucoup plus utiles, si l'on sçavoit profiter de tous ses avantages. Je ne veux pour exemple que le Languedoc, que je connois. Cette Province passe pour une des mieux cultivées du Roiaume, & elle mérite cet éloge. Les habitans y sont nombreux, diligents, adroits, industrieux. On a l'avantage d'y faire plus de recoltes différentes, que dans aucune autre Province. Cependant le Languedoc si bien cultivé, si bien peuplé, pourroit rapporter beaucoup plus de revenu, nourrir beaucoup plus d'habitans, fournir à l'Etat des secours beaucoup plus grands, si l'on sçavoit en retirer, par une culture convenable, tous les avantages, qu'il pourroit procurer.

Je ne prétens point parler ni du Bled, ni de la Laine : Ces deux articles sont portés dans le Languedoc à peu-près au plus haut point, où ils

puissent aller. Mais on pourroit y augmenter beaucoup la recolte du Vin, & rendre cette recolte plus utile, en convertissant les Vins en Eaux de vie, dont le débit est sûr dans les pais du Nord. Il est vrai qu'il faudroit faire ces Eaux de vie, non pas avec du bois, qui est trop cher en Languedoc, mais avec du Charbon de pierre, dont la consommation seroit moindre, & dont la Province abonde.

On y pourroit beaucoup augmenter la recolte de l'Huile d'olive, qui est une denrée d'un débit sûr, parce que plus de deux tiers de l'Europe en manquent; & que de tous les pais où elle croît, elle n'est nulle part si bonne, qu'en Provence & en Languedoc. Mais pour engager à y cultiver plus d'Oliviers, il faudroit proposer des *encouragemens*; & ces *encouragemens* seroient d'autant plus nécessaires, que la culture de ces arbres est long-tems ingrate, & que ce n'est guére (*a*) que la seconde génération, qui commence à en profiter.

(*a*) Oleæ sator fructum ex eâ quemquam non percipit. *Hesiodus* apud Plinium, *Histor. Natural.* lib. 15, cap. 1.

On pourroit y faire beaucoup plus de Soie: c'est une denrée dont le prix & le débit augmentent tous les jours. Il est vrai qu'on en recueille déja beaucoup en Languedoc: mais on y en recueilliroit beaucoup davantage, en y plantant un plus grand nombre de Meuriers; & en les plantant en bois taillis, destinez à être coupez de quinze ans en quinze ans, ce qui augmenteroit d'un côté la quantité de la feuille, & diminueroit de l'autre la dépense pour la faire cueillir.

On pourroit même y faire de la Soie deux fois l'année, le Printems & l'Automne, comme (*a*) on fait à la Chine. La derniere, quoique moins bonne, vaudroit encore mieux que de la *Filoselle*.

(*a*) Description de l'Empire de la Chine, par le P. du Halde. *Tom. II. pag.* 222.

Il seroit aisé de dessécher non seulement les Etangs d'*Escamandre* & d'*Escoute*, dans le Diocese de Nismes, mais même les grands Etangs de la côte de Languedoc, depuis l'embouchure du Vidourle, qu'on détourneroit du côté d'Aigues-mortes, jusqu'à l'embouchure du Lez, & même jusqu'à la Chaussée de Sette. Il faudroit pour cela contenir par des digues le lit du Lez, & y conduire quelques petites rivieres, qui se jettent dans les Etangs. Par ce moien, on rendroit utile une étendue de païs de près de douze ou quinze lieues de long, & d'une lieue de large où l'on recueilliroit beaucoup de foin, & où l'on pourroit nourrir beaucoup de bétail, du moins du gros bétail, ce qui produiroit dans cette Province une abondance, qui y manque.

On pourroit dans les endroits les plus fertiles de ces Etangs desséchez, par exemple, du côté du Vidourle, pratiquer des champs pour y semer du ris. On sçait par experience que le ris vient bien en Piedmont: il est bien venu autrefois (*b*) en Provence: il viendroit bien de même en Languedoc; & l'inconvenient du mauvais air, qui a rebuté de le cultiver en Provence, ne sçauroit avoir lieu ici, parce que ces champs, semez de ris, seroient encore moins dangereux, que les Etangs même. On pourroit par ce moien nour-

(*b*) Petrus Quiqueranus, *De laudibus Provinciæ*, Lib. 2. pag. m. 45. 46.

rir un plus grand nombre d'habitans, & les nourrir plus ſainement : car rien ne multiplie tant que le ris, & il n'eſt point de meilleure nourriture.

On pourroit planter du Coton dans tout le bas Languedoc, & établir par ce moien des manufactures d'ouvrages de Coton. On en diſtingue deux ſortes de plantes, l'une *vivace* & l'autre *annuelle*. On pourroit eſſaïer laquelle des deux réuſſiroit le mieux : mais il y a grande apparence (*a*) qu'elles réuſſiroient bien l'une & l'autre, ſi l'on s'y prenoit comme il faut; & ce ſeroit pour cette Province une nouvelle ſource de richeſſes.

On pourroit y faire une plus grande quantité de Sel : toute la côte y eſt propre. Mais ſans y faire de nouvelles Salines, celles de Pecais ſeules pourroient fournir du ſel à toute l'Europe. On l'y fait avec une facilité infinie; d'ailleurs le Sel qu'on y fait, ſale mieux que celui de Poitou, de Brouage & de Bretagne, & n'a pas l'âcreté des Sels d'Italie, d'Eſpagne & de Portugal. Le Roi ne l'achete actuellement que cinq ſols le minot. Il l'auroit encore à meilleur marché, s'il en prenoit une plus grande quantité, & il pourroit le revendre à tous les Princes d'Allemagne & du Nord. Je ſçai que pluſieurs de ces Princes ont chez eux des ſources ſalées, dont ils font du Sel; mais la façon leur coûte aſſez cher; & ce

(*a*) Le Coton a réuſſi autrefois en Provence. *Voiez* Pierre Quiqueran, *De Laudibus Provinciæ*, Lib. 2. fol. *m.* 58. Je l'ai vû très-bien réuſſir à Montpellier, dans des Jardins particuliers.

ſel

ſel ſi chérement préparé, n'eſt jamais pur. Ainſi le Roi en leur donnant à un prix modique celui de Pecais, feroit leur profit, en faiſant le ſien & celui du Languedoc.

On pourroit tirer plus d'avantage de la pêche ſur les Côtes de la Province, en ſoutenant & en augmentant la pêche des *Sardines*; en rétabliſſant celle des *Meletes*; en détruiſant les *Bourdigues*, qui font périr tant de jeune poiſſon; en conſtruiſant des *Madragues*, pour prendre le Thon &c. Outre le profit, qui en reviendroit aux Habitans de la Côte; outre l'abondance, que cela répandroit dans la Province, ce ſeroit une eſpece d'école, qui accoûtumeroit beaucoup de jeunes gens à la navigation, & qui ſerviroit à élever des ſujets pour la marine.

On pourroit mieux tirer parti d'une Miniere de Jaiet, qu'il y a à la Baſtide du Peirat, dans le Diocèſe de Mirepoix; des Mines de Cuivre, de Plomb, & de Fer, qui ſont dans les Pyrenées; & ſurtout de celles, qui ſont dans les Cevennes & dans le Gevaudan, où l'on laiſſe dépérir des forêts entieres, ſans en faire aucun uſage. Je n'inſiſte point ſur les Mines d'Or, qui peuvent être dans les mêmes Montagnes. Les anciens Auteurs (*a*) en ont beaucoup parlé : Il paroît par les travaux qui reſtent, qu'on y a beaucoup fouillé autrefois : & ce qui en fournit une preuve encore plus certaine, c'eſt que les rivieres, qui coulent des Pyrenées & des Cevennes, charrient preſque toutes des paillettes d'or. Mais peut-être que ces Mines

(*a*) Diodore, *Biblioth. Hiſtoric. Lib. 6. cap.* 9. Strabon. *Geograph. Lib.* 4.

ne ſont que des Mines *égarées* , c'eſt-à-dire des Mines, où il n'y a que quelques morceaux de métal, épars & ſans ſuite. Je doute du moins qu'elles ſoient abondantes , & je ne voudrois point conſeiller d'entreprendre légerement le pénible travail de les ouvrir.

On pourroit enfin augmenter le profit, qu'on tire d'un grand nombre de productions naturelles, qui ſont propres au Languedoc : En perfectionnant, par exemple, la préparation du *Paſtel*, qu'on cultive dans le Lauraguais ; & du *Salicor* ou *Soude*, qu'on fait ſur les côtes de la Méditerranée : En augmentant les recoltes de *Lin* dans le haut Languedoc ; de *Miel* dans le Diocèſe de Narbonne ; de *Safran* dans l'Albigeois : En étendant le commerce du *Vermillon* ou graine de *Kermès* , qu'on cueille dans le bas Languedoc ; du *Vert de gris*, qu'on fait à Montpellier ; de la *Creme de Tartre*, qu'on prépare dans pluſieurs villages près de Montpellier ; des *Fourches* , qu'on façonne à Sauve dans le Dioceſe d'Alais ; de la *Poterie* de *terre* de Saint Quentin dans le Dioceſe d'Uzez, qui eſt particuliere à ce lieu, & qui l'emporte ſur toutes les poteries de terre pour la légereté , la propreté, la facilité à s'échauffer &c. En donnant, de même qu'en Hollande , la derniere façon au *Tourneſol*, dont le lieu de Galargues, dans le Dioceſe de Niſmes, fournit la matiere premiere : Enfin en profitant des Plantes aromatiques ou médicinales , dont le bas Languedoc abonde , qui manquent dans les Provinces

Septentrionales du Roiaume, & dans les pais du Nord, ou du moins qui n'y ont pas tant de vertu &c.

Ce ſont-là des objets dignes d'être traitez dans l'Hiſtoire Naturelle de Languedoc. C'eſt de ces objets auſſi que je me ſerois ſurtout occupé, ſi j'avois composé cette Hiſtoire, comme j'en avois formé le projet, & comme j'en avois été chargé par les Etats de la Province. Mais ce projet & cette commiſſion s'évanouirent bien-tôt, & je fus obligé d'abandonner des travaux, qui ne pouvoient être qu'utiles, pour m'attacher à des travaux utiles & récompenſez.

Cependant c'eſt ce projet, qui a donné lieu à l'Ouvrage que je publie. J'avois ſur la Province de Languedoc pluſieurs Memoires, dont j'avois lu quelques-uns dans la Societé Roiale des Sciences de Montpellier. J'y en ajoutai de nouveaux, pour leſquels j'avois déja fait des obſervations ſuffiſantes, & après les voir mis en ordre, j'en formai cet Ouvrage. J'ai héſité long-tems à le rendre public, parce qu'il me ſembloit qu'il ne convenoit pas à une perſonne attachée à l'exercice d'une profeſſion très-ſérieuſe & très-pénible, de paroître s'occuper de recherches de pure phyſique ou de litterature. Mais enfin l'amour de la Patrie l'a emporté ſur ce ſcrupule, & je me ſuis laiſſé perſuader que mes occupations préſentes ne m'interdiſoient point la publication d'un Ouvrage, composé depuis long-tems.

Comme les Mémoires que j'avois ramaſſez

& dont j'ai formé ce Recueil, appartenoient à trois differentes matieres, à la *Géographie*, à la *Physique*, & à la *Litterature*, j'ai suivi cet ordre dans la distribution de cet Ouvrage, & je l'ai divisé en trois Parties.

Dans la *Premiere*, je traite de l'ancienne Géographie des pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, & je la compare à la Géographie moderne. Pour ne rien omettre, j'examine par ordre tous les Géographes, qui ont parlé de cette Province, tant Grecs, que Latins, depuis Strabon qui écrivoit sous l'Empire de Tibere, jusqu'à Benjamin de Tudele, qui passa dans quelques Villes du bas Languedoc en 1172. & qui en a parlé dans son Itineraire. Je rapporte le texte de chacun de ces Auteurs; & quand il paroît en avoir besoin, je l'éclaircis par des notes. J'aurois pu me contenter de faire sur chaque lieu de Languedoc, une espece d'extrait, de ce qu'on trouve dans ces Auteurs. Cette méthode auroit été plus courte, & moins ennuieuse: mais elle auroit été moins instructive aussi, & elle n'auroit pas eu l'avantage de faire voir à l'œil les changemens, qui sont arrivez successivement dans l'état de ces pais. D'ailleurs, ce que j'avois à dire sur les Tables de Peutinger, & sur les Itinéraires d'Antonin & de Bourdeaux, m'assujettissoit à la méthode que j'ai suivie, & l'uniformité de l'Ouvrage ne me permettoit point d'en suivre d'autre pour le reste.

En suivant cette méthode, j'ai été obligé de

m'expliquer ſur la poſition de pluſieurs lieux, mal déſignez dans les anciens Auteurs, & dont il n'y a ſouvent qu'un ſeul Auteur, qui ait fait mention. Je ne ſçai ſi j'aurai toujours bien réüſſi à la fixer; mais j'ai tâché de profiter de la connoiſſance, que j'avois de l'état préſent des lieux, & dans ces ſortes de recherches cette connoiſſance eſt d'un grand avantage. Si les gens de Lettres, qui demeurent dans les Provinces, vouloient examiner chacun le pais, qui leur eſt connu, ſur ces mêmes principes, & avec la même éxactitude, on parviendroit enfin, en raſſemblant leurs découvertes, à compoſer une Notice des Gaules, beaucoup plus exacte, que celle que M. de Valois nous a donnée.

J'ai ajoûté au détail Géographique la deſcription des Voies Romaines, qui traverſoient le Languedoc en differens ſens. Je me ſuis ſurtout attaché à décrire la partie d'une de ces Voies, depuis *Ugernum*, aujourd'hui Beaucaire, juſqu'à *Soſtatio* ou Caſtelnau près de Montpellier, qui ſubſiſte preſqu'en entier, où l'on trouve encore pluſieurs pierres milliaires en place, & dont la plupart de celles qui manquent, ſont dans les villages voiſins. Cet examen m'a donné lieu de fixer la véritable longueur des anciens Milles, & par conſéquent, ce qui en eſt une ſuite, celle des Pas & des Pieds Romains; de marquer l'ordre, que les Romains avoient accoutumé de garder dans la ſuite numerique des Milliaires d'une Ville à l'autre, du moins celui qu'ils avoient gardé dans le Languedoc; enfin de rapporter la plus grande partie des Inſ-

criptions Milliaires, qu'on trouve encore dans le bas Languedoc.

La *Seconde Partie* ne comprend que des Mémoires de Physique. Il s'agit d'abord de deux Fontaines intermittentes & périodiques, dont je rapporte les proprietés, & dont je tâche d'expliquer les causes. C'est à cette occasion que j'ai ramassé ce que j'ai trouvé de plus certain dans les Auteurs, sur quelques Fontaines de la même espece.

Comme une de ces Fontaines, appellée *Fonsanche*, près du lieu de Quissac dans le Diocèse de Nismes, n'est pas seulement intermittente & périodique, mais qu'elle est aussi minérale & médicinale, j'ai eu soin d'en examiner la qualité & la vertu. Les eaux de cette Fontaine ne contiennent ni fer, ni acide; elles sont purement alkalines, & chargées d'une dissolution de souffre mineral. Dans le pais, on les emploie pour les maladies de la peau, pour les obstructions des Visceres, pour les ulceres internes, & ce qui mérite le plus d'attention, pour les ulceres des poumons.

Je sçai que le préjugé n'est pas favorable à cette pratique. Selon l'opinion commune les Eaux Minérales sont contraires aux maladies de la poitrine; & cette décision paroît fondée à l'égard de toutes les eaux ferrugineuses, acides, vitrioliques. Mais ne doit-on pas faire quelque exception en faveur des eaux alkalines, sulfureuses, exemptes de fer, telles que celles de la Fontaine, dont il s'agit? Je puis assurer du moins que les eaux de

cette Fontaine ſont non-ſeulement recommendées dans le pais pour ces maladies, mais qu'elles m'ont très-bien réuſſi dans des cas, où le poumon étoit certainement entamé. Je me félicite de pouvoir appuier ce que j'avance, de l'autorité du Sçavant M. Frederic Hoffman, Médecin du Roi de Pruſſe, & célébre Profeſſeur en Médecine à Hall. Je viens de voir que ce Médecin approuve dans la Phthiſie même, (*a*) les eaux de *Selter* près de Francfort, & qu'il fonde l'éloge qu'il en fait, ſur ce qu'elles ſont alkalines & exemptes de fer & d'acide, car d'ailleurs elles ne contiennent aucun ſouffre, comme celles de Fonſanche, & peut-être en cela ſont-elles moins efficaces dans les maladies de la poitrine.

[*a*] *Voïez* Grundlicher Bericht von dem Selter-Brunnen. 1735. *in*-12.

Je parle enſuite des Bains de Balaruc, de leur vertu, de la maniere d'en faire uſage; & je rapporte quelques Obſervations nouvelles & curieuſes. Je remarque ſurtout que ces Eaux, quoique chargées d'une aſſez aſſez grande quantité de mineral, ne laiſſent pas d'être plus légeres que l'eau ordinaire, ce qui prouve que les parties doivent en être plus ténues. On a déja obſervé la même proprieté dans pluſieurs autres eaux Thermales, & ſuivant les apparences cette ténuité de leurs parties doit contribuer beaucoup aux effets, qu'elles produiſent. Sur ce pied, voilà une nouvelle branche d'Obſervations à faire à l'avenir dans l'examen des Eaux Thermales, & peut-être même des Eaux Minérales froides.

Ces premiers Mémoires ſont ſuivis de quelques

autres ſur une *Mine de Plomb*; ſur la maniere d'*élever* & de *façonner* des *Fourches* de bois; ſur la préparation du *Paſtel* ou *Gueſde*; ſur les *Vents*, qui régnent dans le Languedoc; ſur un *Vent ſouterrain* du Diocèſe de Mirepoix; ſur les *Atterriſſemens* des Côtes de Languedoc &c. J'aurois ſouhaité pouvoir donner un plus grand nombre de pareils Mémoires, & ſurtout de Mémoires plus utiles; car c'eſt le véritable objet, qu'on doit ſe propoſer dans ſes recherches; mais pour ramaſſer les Obſervations néceſſaires, il faloit entreprendre des voiages, que mes occupations ne me permettoient pas; y emploier un tems, dont je ne pouvois pas diſpoſer; & avoir des commoditez, que j'aurois eu peine à me procurer.

Il n'y a dans la *Troiſiéme Partie*, que des Mémoires de Litterature, & on les regardera, peut-être, comme étrangers à mon objet. Mais pluſieurs de ces Mémoires regardent des faits, qui appartiennent à l'Hiſtoire Naturelle de Languedoc, qui ont été crus & rapportez aſſez légerement par les Anciens, & dont il importoit de diſcuter la verité. Quelques autres traitent de l'état des Ports de mer de la Province; des changemens, qui y ſont arrivez; de quelques coutumes & de quelques pratiques ſingulieres, & de l'origine de ces pratiques; & ces Mémoires entrent dans le plan de l'Hiſtoire Naturelle de Languedoc, en ce qu'ils font connoître la nature des Côtes, la diſpoſition des Ports, le genie & le caractere des Habitans de cette Province.

J'aurois

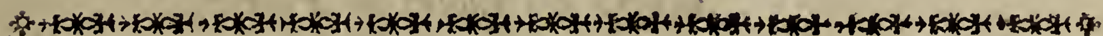
J'aurois plus beſoin de m'excuſer ſur les Mémoires, qui regardent ou la Langue Celtique, & les reſtes, qui en ſubſiſtent encore dans la Langue du Languedoc ; ou les Langues Tudeſque & Arabe, dont cette Langue conſerve encore des traces. Mais c'eſt ſur cet article, que je ne ſonge point à apporter d'excuſe. Peut-être pourrois-je dire que la connoiſſance des Langues, qui ont été ſucceſſivement en uſage dans un pais, fait partie de l'Hiſtoire Naturelle de ce pais, en ce qu'elle ſert à fixer la premiere origine de ceux qui l'ont habité, & les differentes Colonies, qui s'y ſont établies. Mais fut-il encore plus certain que ces Mémoires ſur la Langue Celtique ſont tout-à-fait étrangers à l'Hiſtoire Naturelle de Languedoc, j'avoue que j'aurois eu peine à les ſupprimer. Je croi au contraire qu'il ſeroit à ſouhaiter, que les Sçavans des Provinces vouluſſent s'attacher à ramaſſer avec ſoin les mots d'origine Celtique, qui ſubſiſtent dans les idiomes de leurs Provinces ; & qu'à la faveur des connoiſſances qu'ils ont de la ſituation & de l'état des anciens lieux, ils tâchaſſent d'expliquer la ſignification originaire des noms Celtiques, que ces lieux ont portés. La Litterature Grecque & Latine eſt preſque épuiſée, & il y a déja long-tems qu'on ne fait plus qu'y glaner. Il eſt tems de ſe tourner vers la Litterature Gauloiſe, & de travailler enfin à l'éclaircir. Plus on eſt dépourvû de ſecours à cet égard, plus il importe de ne pas laiſſer entierement perdre ceux qui ſubſiſtent encore.

Dans les differentes recherches, où les matieres traitées dans cet Ouvrage m'ont engagé, je me suis livré assez facilement à mes propres conjectures, quand elles m'ont paru plausibles. Par-là il m'est souvent arrivé de m'écarter des idées communément reçues. Ce n'est pas que je l'aie recherché, j'aurois honte d'une vanité si mal entendue; Mais j'avoue que je ne me suis pas donné beaucoup de peine pour l'éviter. J'ai cru que c'étoit une liberté, qui devoit m'être permise dans une matiere purement conjecturale. Toute l'attention que j'ai eue, c'est de ne jamais confondre les opinions avec les Auteurs, & même de ne rien dire de trop fort, ou de trop dur sur les opinions, que je rejettois. Je m'attens à essuier la même contradiction à mon tour, & je ne prétens pas me soustraire à la loi du Talion; mais je croirai avoir obligation à ceux qui me refuteront, s'ils ont pour moi la même indulgence, & s'ils combattent mes conjectures avec le même ménagement.



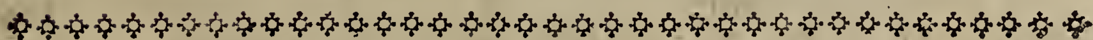


TABLE
DES CHAPITRES.



PREMIERE PARTIE.

Mémoires de Géographie.



SECONDE PARTIE.

Mémoires de Physique.

TROISIÉME

TROISIÉME PARTIE.

Mémoires de Littérature.

Fin de la Table des Chapitres.

CORRECTIONS.

PAge 60. *à la Note marginale*, & in Itinerario Paſſuum à Româ Arelatum uſque, *liſez*, & in Itinerario Portuum à Româ Arelatum uſque.

Pag. 164. *col.* 3. *lign.* 18. Mantala, *Mante. Liſez* Mantala, *Montmelian* en Savoie, à ce qu'on croit.

Pag. 170. *col.* 1. *lign.* 5. Nicea, *liſez* Nicæa.

Pag. 174. *lign.* 28. Nicea, *liſez* Nicæa.

Pag. 178. *lign.* 23. en 814. *liſez* en 811.

Pag. 229. *à la Note au bas de la page.* M. le Marquis Maffei indique cette Pierre Milliaire, ſans en rapporter l'Inſcription, *liſez* indique cette Pierre Milliaire & en rapporte l'Inſcription.

Pag. 379. *lign.* 20. il y a plus de mille ans. *Liſez* il y a plus de deux mille ans.

Pag. 559. *lign.* 18. & 20. Baillargues. *Liſez* Baillarguet. C'eſt un village du Diocèſe de Montpellier, au Nord, & à une lieue de la Ville de Montpellier, ſur le bord oriental du Lez.

Pag. 589. *lign.* 6. ceux qui paroiſſent l'être, ſans qu'on en ait pourtant &c. *liſez*, ceux qui paroiſſent être Celtiques, ſans qu'on en ait pourtant &c.

ADDITIONS.

PAge 307. *ligne* 15. Et ce nom eſt une nouvelle preuve de l'opinion où l'on eſt, de la profondeur de l'Etang en cet endroit. *Ajoûtez*, car ſelon *(a)* Iſidore, *Abyſſus eſt profunditas aquarum impenetrabilis, ſive ſpelunca aquarum latentium.*

(*a*) Originum, *Lib.* 13. *cap.* 20.

Pag. 317. *lign.* 31. Je viens de trouver la même étymologie du nom de Tœplitz dans le P. Balbin, *Miſcellaneor. Hiſtoricor. Regni Bohemiæ, Decad.* 1. *Lib.* 1. *Cap.* 24. *Teplicium*, dit-il, *Slavicâ voce quaſi dicas* Caldarium: *Hinc etiam Carolinas alluit fluvius* Tepla *nomine*; Tepla *enim &* Teply, calidum *Bohemis ſignificant.*

Pag. 321. *lign.* 2. Un Médecin de Coire. *Ajoûtez en note.* Ce Médecin ſe nomme Zacharie Damur. Sa Diſſertation ſur les eaux de Pfeffers, *De Thermis Favarienſibus*, eſt une Theſe, qu'il ſoutint à Baſle, & qui ſe trouve dans un Recueil de Theodore Zuinger, intitulé *Faſciculus Diſſertationum Medicarum ſelectiorum*, *in*-8o. Baſileæ. 1710.

Pag. 453. *lign.* 22. Suivant ces conjectures, on doit tirer de la même racine (*Uhel* ou *Uſſel*) qui ſignifioit en Celtique *Haut, Elevé*) les noms d'*Uxella*, & d'*Uxellum*, Villes que Ptolemée met en Angleterre, & d'*Uſſon*, d'*Uſſelles* & d'*Uxelles*, qui ſont des lieux aſſez communs en

France. *Ajoûtez*, C'eſt de cette racine que vient auſſi le mot Celtique *Uſſos*, dont on ſe ſert encore en Languedoc pour dire les *Sourcils*. Ce mot ſignifioit, ſelon la valeur de ſa racine, les *Cils d'en haut*, *Cilia ſuperiora*; & on avoit ainſi nommé les ſourcils en Celtique, par la même raiſon qui les a fait nommer en latin *Supercilia*. On appelle encore aujourd'hui (*a*) en Gallois les ſourcils, *Uchder*, de la racine *Uch* ou *Uchel*, qui eſt la même que celle d'*Ubel* ou *Uſſel*, mais prononcée un peu differemment.

(*a*) Davies, *Dict.*

Pag. 467. après la *lign.* 10. ajoûtez *à linea*.

DOURDA ſignifie dans le Languedoc, *Heurter avec les cornes comme les Beliers*, en latin *Arietare*. Ce mot vient de la racine Celtique *Hvvrd*, qu'on prononce *Hourd*, & qui eſt encore en uſage dans le pais de Galles, pour dire *Choc*. On a ajoûté le D au commencement de ce mot, à la place de la forte aſpiration. *Voiez* ci-deſſus *pag.* 431. au mot *Fordicen*.

Pag. 551. *lign.* 28. Ce qui prouve qu'on ne regardoit point alors en Italie, l'exiſtence des poiſſons, vivans dans la terre, comme une choſe qui peut être naturelle. *Ajoutez*. Il paroît que Juvenal en avoit encore la même idée long-tems après, quand (*b*) il dit,

> *Egregium, ſanctumque virum ſi cerno, bimembri*
> *Hoc Monſtrum puero*, vel mirandis ſub aratro
> Piſcibus inventis, *& fœtæ comparo Mulæ.*

[*a*] Satir. 13. Vers 65.



MEMOIRES


CARTE MODERNE
DE LANGUEDOC
DIVISÉE EN LIEUTENANCES
GÉNÉRALES ET DIOCESES
Dressée sur les nouvelles observations
Par I.B. Nolin Géographe
Septentrion
Occident
Orient
Midy
AUVERGNE
FOREZ
VELAI
GEVAUDAN
ROVERGUE
QUERCI
DAUPHINÉ
COMTAT
PROVENCE
GASCOGNE
COMMINGES
CONSERANS
FOIX
ROUSSILLON
PARTIE D'ESPAGNE
GOLFE DE LEON
Clermont
Vienne
Valence
Le Puy
Mende
Cahors
Rhodez
Albi
Montauban
Toulouse
Castres
Lavaur
Alais
Uzes
Avignon
Nismes
Arles
Montpellier
Beziers
Agde
Narbonne
Carcassonne
Pamiers
Mirepoix
Perpignan
Marseille
Ausch
Lieuës Marines a 20 au degre
Lieuës de Languedoc a 19 au degré
Lieuës Communes de France
Aubin Sculp



MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE NATURELLE

DE LA PROVINCE DE LANGUEDOC.

PREMIERE PARTIE.

Mémoires de Géographie.

CHAPITRE I.

Description génerale de la Province de Languedoc, & Etymologie du nom de Languedoc, qu'elle porte.



E Languedoc eſt une des plus grandes Provinces du Roiaume, & des plus heureuſement ſituées. Il s'étend d'un côté du Septentrion au Midi, depuis les Frontieres du Lionnois & du Forez juſqu'à la Mer méditérranée à la droite du Rhône; & de l'autre du Levant au Couchant, depuis le Rhône juſqu'à la Garonne, & forme

ainſi comme deux larges branches, qui en ſe réuniſſant à angles droits vers l'embouchure du Rhône, font une eſpéce d'équerre.

La premiere de ces deux branches qui ſuit la direction des Méridiens, occupe deux dégrez de latitude dans ſa plus grande longueur, depuis le 43. 26. juſqu'au 45. 26. & environ 2 dégrez de longitude dans ſa plus grande largeur, depuis le 20. 46. juſqu'au 22. 36. L'autre branche qui eſt perpendiculaire à la premiere, & qui par conſéquent va du Levant au Couchant ſuivant la direction des Paralleles, s'étend dans ſa plus grande longueur depuis le 19. dégré de longitude, juſqu'au 22. 36. & dans ſa plus grande largeur, depuis environ le 43. dégré de latitude, juſqu'au 44. 16.

L'angle intérieur que forment ces deux branches, eſt occupé par la Province de Rouergue, & c'eſt dans cet endroit, que le Languedoc eſt le plus reſſerré, n'y ayant guére de la ville d'Agde, qui eſt au bord de la Mer, juſqu'à la Frontiere de Rouergue, que 9. ou 10. lieues de Languedoc, dont les 18. ou 19. font le dégré.

Le Languedoc eſt borné au Levant par le Rhône, qui le ſépare du Dauphiné, du Comtat d'Avignon, & de la Provence; & au Midi par la Mer Méditérranée, depuis l'embouchure la plus Occidentale du Rhône, juſqu'à Leucate. Ses autres limites ne ſont pas ſi aiſées à déterminer. Il confine du côté du Midi au Rouſſillon, au Comté de Foix & au Pais de Couſerans: du côté du Couchant à la Gaſcogne, d'avec qui le cours de la Garonne en fait à-peu-prez la ſéparation: du côté du Septentrion au Querci & au Rouergue: Enfin cette derniere Province ſe trouve d'un autre côté placée au Couchant de la partie ſupérieure du Languedoc, laquelle eſt bornée par l'Auvergne & le Forez, du côté du Septentrion.

Dans cette étendue, la Province de Languedoc renferme vingt-trois Diocèſes: Trois Archevêchez, Narbonne, Toulouſe & Albi; & vingt Evêchez, Montpellier, Carcaſſonne, Niſmes, le Pui, Beziers, Uſez, Viviers, Mende, Caſtres, Agde, Saint Pons, Mirepoix, Lodeve, Lavaur, Saint Papoul, Alet, Alais, Montauban, Rieux & Comminge.

Il eſt vrai que tous ces Diocèſes ne ſont pas renfermez en entier dans le Languedoc. Une partie de celui de Toulouſe & de celui de Rieux eſt compriſe dans la Gaſcogne: prez des deux tiers de celui de Montauban ſont du Querci; & dans le Diocèſe de Comminge, il n'y a que la ſeule ville de Valentine qui ſoit du Languedoc; mais cela ſe trouve compenſé par les portions conſidérables des Diocèſes d'Arles, d'Avignon, de Valence & de Vienne, qui ſont à la droite du Rhône, & qui ſont partie de la Province de Languedoc.

On diviſe ordinairement le Languedoc en trois Lieutenances générales, du haut Languedoc, du bas Languedoc, & des Cevennes. La Lieutenance générale du haut Languedoc comprend les Diocèſes de Toulouſe, Montauban, Albi, Caſtres, Lavaur, Carcaſſonne, Saint Papoul, Mirepoix & Rieux. Dans celle du bas Languedoc ſont renfermez les Diocèſes de Narbonne, Alet, Saint Pons, Beziers, Agde, Lodeve & Montpellier. Enfin, la Lieutenance génerale des Cevennes comprend le reſte de la Province, c'eſt-à-dire les Diocèſes de Niſmes, d'Alais & d'Uſez; & les trois petites Provinces de Vivarez, de Gevaudan & de Velai, où ſont les Diocèſes de Viviers, de Mende & du Pui.

On diviſe auſſi le Languedoc en trois grandes Sénéchauſſées, de Toulouſe, de Carcaſſonne & de Beaucaire ou de Niſmes, & cette diviſion ne differe guére de la précedente. L'ancienne Sénéchauſſée de Toulouſe comprend les Diocèſes de Toulouſe, Montauban, Saint Papoul, Mirepoix & Rieux: Celle de Carcaſſonne, ceux de Carcaſſonne, Albi, Caſtres, Alet, Limoux, Narbonne, Agde, Beziers, Saint Pons & Lodeve: Enfin, celle de Beaucaire transferée depuis long-tems à Niſmes, ceux de Niſmes, Alais, Montpellier, Uſez & les trois Provinces de Vivarez, de Gevaudan & de Velai.

Le Languedoc, tel qu'on vient de le décrire, répond à la partie de l'ancienne Gaule Narbonnoiſe, qui étoit à l'Occident du Rhône, mais n'y répond pas exactement. D'un côté il ne comprend plus le Rouſſillon, qui faiſoit autrefois partie de la Gaule Narbonnoiſe; & il comprend

de l'autre le Gevaudan & le Velai, qui appartenoient à l'Aquitaine. Je n'oserois même garantir que le reste des limites du Languedoc convienne partout avec les limites anciennes de la Gaule Narbonnoise. Cette question a été amplement traitée par *a* Catel, par les Peres *b* Bénédictins, & en dernier lieu par *c* M. de Mandajors; mais leurs recherches, quoique sçavantes, servent plûtôt à augmenter la difficulté qu'à la résoudre. Heureusement nous n'avons point à prendre parti sur cette matiere, & nous pouvons nous dispenser de l'examiner.

a Mémoires de l'Histoire de Languedoc, *page 8. & suivantes.*

b Histoire générale de Languedoc. *Tom. 1. Not. 8.*

c Histoire critique de la Gaule Narbonnoise, *p. 565.*

Il suffit de remarquer que la Gaule Narbonnoise placée à l'Occident du Rhône, ne faisoit du tems de Jules César, qu'une partie de la Gaule Narbonnoise entiere, dont le reste qui étoit à l'orient de ce fleuve comprenoit la Provence, le Dauphiné & la Savoie : Que ces différens Païs continuerent sous les Empereurs suivans à être longtems unis en un seul corps de Province : Que ce ne fut que vers la fin du III. siécle de J. C. qu'on commença d'en faire deux Provinces particulieres, la *Narbonnoise*, qui renfermoit toute la partie de l'ancienne Gaule Narbonnoise, qui étoit à l'Occident du Rhône, à l'exception du Païs des *Helviens*, aujoud'hui le Vivarez : & la *Viennoise*, qui outre le Vivarez, renfermoit tout le reste de l'ancienne Narbonnoise à l'Orient du même fleuve : Qu'enfin ce ne fut que cent ans plustard qu'on subdivisa cette derniere * Province en deux autres, dont l'une qui étoit au Septentrion de la Durance retint le nom de *Viennoise*, & l'autre qui s'étendoit de la Durance jusqu'à la Mer, fut appellée *Narbonnoise II.* C'est ainsi que la Gaule Narbonnoise, qui du tems de Jules César & d'Auguste ne formoit qu'une seule Province, fut enfin divisée en trois.

Je n'entreprens d'examiner ici, que la Géographie ancienne de la seule Narbonnoise I. puisque c'est la seule de ces Provinces qui appartienne au Languedoc. J'y joindrai pourtant ce qui regardera le Vivarez, quoiqu'il fut compris dans la Viennoise, de même que ce qui regar-

* Il n'est parlé de la Narbonnoise II. pour la premiere fois, que dans les Actes du Concile d'Aquilée, en 381.

dera le Gevaudan & le Velai, quoiqu'ils ayent appartenu autrefois à l'Aquitaine, parce que ces Pais sont partie aujourd'hui du Languedoc. Enfin, quoique le Roussillon soit depuis long-tems une Province séparée, la liaison étroite de ce que les anciens Géographes en ont dit, avec ce qui regarde le Languedoc, ne permet pas de séparer le détail de la Géographie de ces deux Provinces.

Je rapporterai d'abord, suivant l'ordre des tems, le Texte même de chaque Géographe ancien, pour ce qui regarde la description de ces Provinces, & je tâcherai de l'éclaircir par des Notes. Pour être en état d'entrer dans ce détail, il suffit de se ressouvenir que les Gaulois qui occupoient les Pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, quand les Romains s'en rendirent les maîtres vers l'an de Rome 633. 121. ans avant JESUS-CHRIST, s'appelloient les Volces, *Volcæ*: Qu'ils étoient distinguez en Volces Arécomiques, *Volcæ Arecomici*, qui habitoient le bas Languedoc, & Volces Tectosages, *Volcæ Tectosages*, qui demeuroient dans le haut Languedoc: Que les Peuples du Gevaudan, du Velai & du Vivarez, s'appelloient *Gabali*, *Velauni*, & *Helvii*: Enfin, qu'il y avoit dans le Roussillon deux Peuples différens, les *Sardones* sur la Côte de la Mer, & les *Consuaranni* dans l'intérieur du Pais. Je ne parle point ici ni des *Umbranici*, que les Tables de Peutinger placent vers le Diocèse de Montpellier, ni des *Bebryces*, que quelques Auteurs mettent à Narbonne & aux environs, parceque l'existence & la position de ces Peuples souffrent des difficultez qu'il faudra éclaircir.

J'expliquerai dans la suite, à mesure que l'ordre des tems le demandera, les différens noms qui ont été autrefois imposez aux Pays renfermez dans le Languedoc, mais je croi devoir remarquer ici, ce qui pourroit ne pas trouver place ailleurs, que ces différens Pais n'ont commencé à porter le nom de *Languedoc*, qu'ils ont aujourd'hui, qu'après l'extinction de la Maison des Comtes de Toulouse, & la réunion à la Couronne des Etats qu'ils avoient possedez, c'est-à-dire au plustôt sous le fils ou les petits-fils de Saint Louis.

On partagea alors les Provinces du Roiaume déja unies immédiatement à la Couronne (*a*) en *langue Françoise*, & *langue Torte*, (*b*) en *langue d'Oil ou Oui*, & *langue d'Oc*, suivant qu'on y parloit François ou Gascon, & qu'on y répondoit par *Oil*, c'est-à-dire *Oui*, ou par *Oc*. La Langue d'Oil continua de ressortir au Parlement de Paris, & l'on attribua * au Parlement qui fut créé à Toulouse toute la Langue d'Oc, c'est-à-dire tout le Pais qui appartenoit à la France entre la Dordogne, l'Ocean, les Pyrenées, la Mer Méditerranée, & le Rhône : Et c'est ce qui fait encore aujourd'hui le ressort du Parlement de Toulouse, si l'on excepte les Sénéchaussées de Bourdeaux ou de Guienne, des Landes, de l'Agenois, du Bazadois & du Condomois, qui en furent démembrées en 1460. & qui furent attribuées au Parlement établi à Bourdeaux.

(*a*) Joinville, Vie de S. Louis.

(*b*) Froissart, *chap. 7. du Vol. 3.* *Voyez* Catel, Mémoires de l'Histoire de Languedoc, *pag* 39. & 40.

Les différentes Provinces de la Langue d'Oc agirent de concert pendant quelque tems, & tinrent en commun des Assemblées ou *Etats*. Tels furent ceux (*c*) qu'on tint à Toulouse en 1303. & où l'Archevêque d'Ausch présida : Tels furent encore ceux (*d*) qu'on convoqua dans la même Ville en 1356. pendant la prison du Roi Jean, & où ces Provinces donnerent des preuves si distinguées de leur fidelité & de leur zele. Mais il étoit difficile que l'union pût subsister long-tems entre des provinces si éloignées, & dont les interêts étoient si différens : Aussi cette espéce d'association se réduisit-elle bien-tôt aux Pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, qui sont depuis long-tems les seuls qui composent les Etats de cette Province.

(*c*) Annales de Toulouse par la Faille, *tom 1. pag. 26.*

(*d*) Ibid. *pag.* 93.

A mesure que cette réduction s'est faite, le nom général de ces Pais a souffert aussi quelque changement, & au lieu de *la Langue d'Oc*; on s'est accoutumé depuis long-tems à dire *le Languedoc*, pour signifier *le Pais de la*

* Voyez dans la Roche-Flavin *des Parlemens de France*, *Liv. 1. Chap. 7.*

La premiere Institution du Parlement de Toulouse en 1302. par Philippe IV. dit le Bel.

La seconde, en 1419. par le Dauphin Charles, fils du Roi Charles VI. & Régent du Roiaume pendant la maladie du Roi.

La troisiéme, en 1443. par le même Charles, devenu Roi de France, sous le nom de Charles VII.

Langue d'Oc, par une eſpéce d'ellipſe aſſez commune dans la Langue Françoiſe, comme on dit par exemple *le couleur de feu*, pour dire *le Ruban*, ou *le Drap de la couleur de feu.*

C'eſt de cette dénomination de *Langue d'Oc* donnée à la Province de Languedoc, que ſont venus les noms de *Provincia*, ou *Patria Occitana*, & d'*Occitania*, qu'on commença de donner à cette Province dans les Actes & les Diplomes latins du XIII. & du XIV. ſiécles. On traduiſoit mot à mot le nom de *Pais de la Langue d'Oc* par celui de *Provincia* ou *Patria linguæ Occitanæ*, d'où on a fait dans la ſuite *Provincia* ou *Patria Occitana*, & enfin *Occitania*, en y donnant une terminaiſon aſſez commune dans les noms de Province. Ce dernier nom même, tout barbare qu'il eſt, a paru ſi commode & ſi expreſſif, que c'eſt aujourd'hui le ſeul qui ſoit en uſage pour ſignifier en latin la Province de Languedoc.

C'eſt donc ſans aucun fondement & par la ſeule ignorance de la vraie étymologie, que quelques-uns ſe ſont imaginez qu'au lieu de *Provincia* Occitana ou d'*Occitania*, qu'on trouve conſtamment ainſi écrits dans tous les Actes & dans tous les Auteurs, il falloit lire *Provincia Auſcitana* & *Auſcitania*, comme ſi ces noms avoient été dérivez du nom des Habitans du Diocèſe d'Auſch, appellez anciennement *Auſci*: Mais c'eſt avec moins de raiſon encore que d'autres (*a*) ont cru que le nom françois de *Languedoc* venoit des mots Tudeſques *Land Goth*, c'eſt-à-dire *Terre* ou *Pais des Goths*, ou (*b*) des mots françois *Langue Goth*, c'eſt-à-dire *Langue des Goths*, car quoique les Goths ayent occupé long-tems le Languedoc, ce n'eſt pas d'eux que cette Province tient le nom qu'elle porte aujourd'hui, puiſqu'il ne lui a été impoſé que plus de 600. ans après leur entiere deſtruction, & dans un tems où la Langue Tudeſque ou Gothique étoit auſſi parfaitement ignorée dans cette Province, qu'elle l'eſt à préſent.

(*a*) Goſſelin, Hiſtor. Gallor. veterum. *In prœmio, cap. 7.*
Andoque, Hiſtoire de Languedoc, *pag. 116.*

(*b*) Nicot, Thréſor de la langue françoiſe, aux mots *Langue* & *Languedoc*.
Bouche, Hiſtoire de Provence, *tom. 1. pag. 558.*

Pour la partie de la Mer Méditerranée, qui comme nous avons dit, borne le bas Languedoc au Midi, on l'appelloit autrefois *Sinus Gallicus*, le Golphe Gaulois; mais elle n'eſt plus connue aujourd'hui que ſous le nom de Golphe de Leon, *Sinus Leonis.* Ce nom n'eſt point ancien,

& on ne ſçauroit le faire remonter au-delà du XIV. ſiécle. Il paroît par le témoignage de Guillaume de Nangis qu'on entendoit encore du tems de Saint Louis par le nom de *Mare Leonis* un endroit de la Mer Méditerranée, aſſez éloigné des Côtes de Languedoc, puiſque cet Auteur rapporte (*a*) que S. Louis, qui s'étoit embarqué à Aigueſmortes en 1269. dans ſon dernier voyage d'Outremer, & qui alloit à Cagliari en Sardaigne où étoit le rendez-vous général, * n'arriva dans la Mer du Lion, *Mare Leonis*, que le troiſiéme jour de ſa navigation, quoiqu'il eut eu le vent aſſez favorable. Il faut même que cette Mer du Lion dont parle Guillaume de Nangis, fut bien moins étendue que le Golphe de Leon d'aujourd'hui, puiſque cet Hiſtorien aſſure ** que les quatre Vaiſſeaux de Saint Louis s'en tirerent en fort peu d'heures.

(*a*) In Geſtis ſancti Ludovici.

Au reſte, Guillaume de Nangis prétend que cette Mer étoit appellée *Mare Leonis*, Mer du Lion, à cauſe qu'elle étoit fort dangereuſe & ſujette à de fréquentes tempêtes. *Quod ideò nuncupatur Mare Leonis*, dit-il, *quòd ſemper eſt aſperum, fluctuoſum & crudele.* Mais (*b*) les Bollandiſtes qui croient que cette Mer du Lion doit s'entendre du Golphe de Grimaud ſur la Côte de Provence, dont la diſtance, l'étendue & la poſition s'accordent en effet aſſez bien avec le récit de Guillaume de Nangis, prétendent qu'on avoit donné ce nom à ce Golphe, à cauſe de deux petites Iſles qui ſont auprès, & qu'on appelloit les Lions, *Leones*, nom qu'elles conſervent encore aujourd'hui.

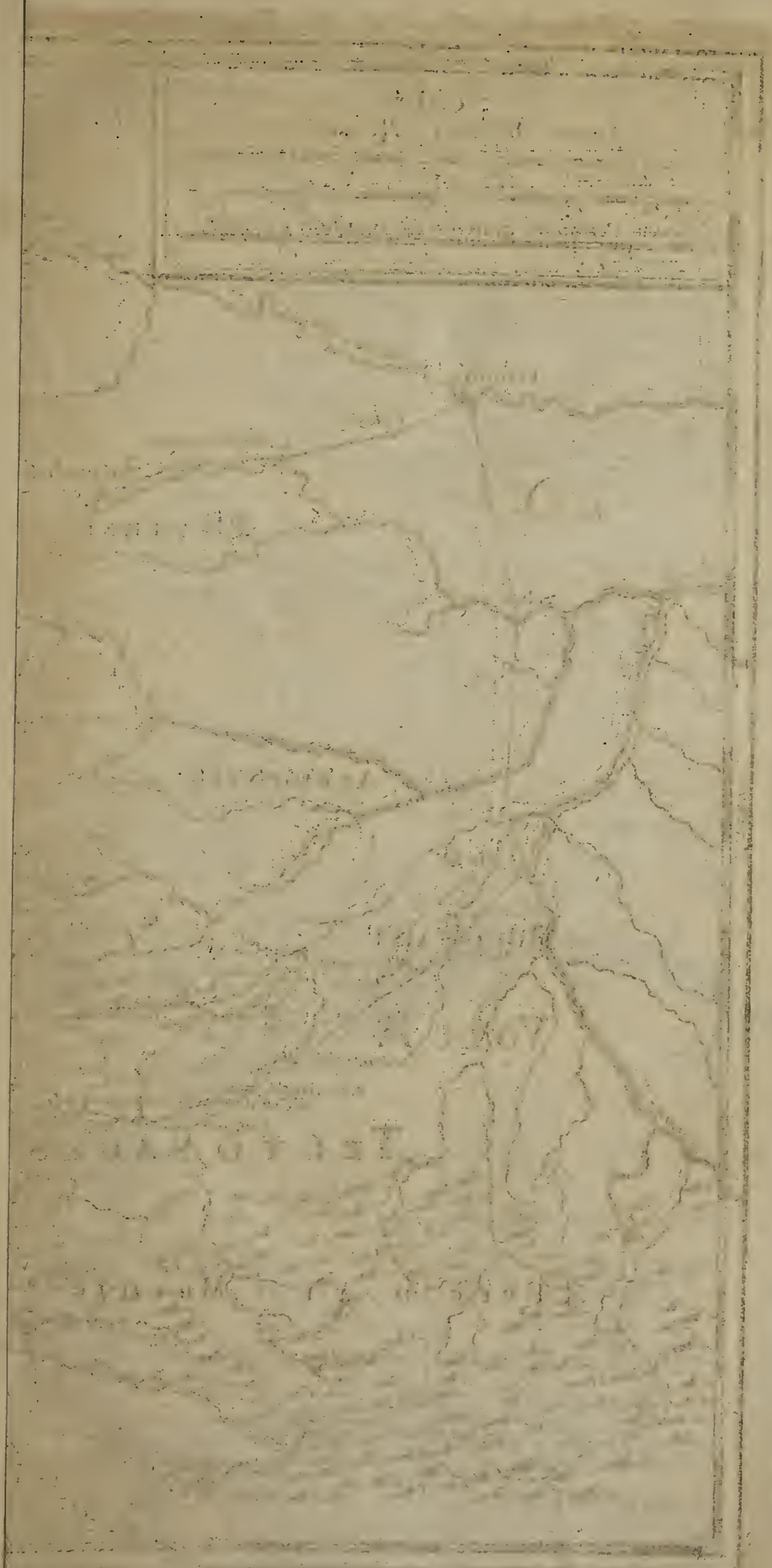
(*b*) In actis Sanctorum Aprilis, *tom.* I. *pag.* 171.

Quelque parti qu'on prenne ſur ces faits, qui nous ſont indifférens & qui appartiennent à des tems plus reculez, il eſt certain qu'on n'entend aujourd'hui par le nom

* Anno Domini 1269. die Martis poſt feſtum Apoſtolorum Petri & Pauli Rex intravit Mare...... Sicque totâ die & nocte permanentibus, die Mercurii ſubſequentis paulò poſt ortum ſolis velum fecerunt iſtæ quatuor naves ſupradictæ, & totâ die illâ cum die Jovis ſubſequente cum vento ſatis proſpero ſiglaverunt. Die verò Veneris ſubſequente circa mediam noctem ventorum turbinibus proceloſos fluctus exagitans mare diſcutitur in MARIS LEONIS introitu.

**MARI igitur LEONIS præterito cum magno periculo, die Sabbati mare mitius invenitur, ex quo plures qui perturbatione maris & fluctuum varias ſuſtinuerunt paſſiones, ſatis citò recreati ſunt.

de




Scalæ
Vetera Milliaria Romana
Stadia
Leucæ Occitanæ quarum 19. gradum efficiunt.
Septentrio
Meridies
Occidens
Oriens
Rueſſium
VELLAVI
Condate
VELLAUNI
HELVI
Anderidum
Alba Augusta
HELVII
CAVARES
Ad Silanum
GABALI
Dibona
Oltis ou Oltis
Varadeto
Carantomagus
Segodunum
Diolindum
RUTENI
Cosa
Tarnis Fl
Mons
VOLCÆ
Mornatium
Arausio
Avenio
Vardo Fl
Condatomagus
ALBIGENSES
Nemauſus
Ugernum
Tarasco
Pons Ærarius
ARECOMICI
UMBRANICI
SALYES
Arelate
Heraclea
Campus Lapideus
Fines
Tolosa
TOLOSANI
Badera
Elusio
Fines
VOLCÆ
Sostomagus
Ebromagus
ad Cedros
Carcasso
Lotevа
Capraria
Piscenæ
Betarrivæ
Beterræ
Cessero
Agatha
Blasco
Magalo
Forum Domitii
Mesa
Latara
Sostantio
Ostia Rhodani
Hispaniense
Metapinum
Massalioticum
Massilia
Promontorium
Narbo
Tricensimum
Liviana
Atax Fl
Helice Palus
SINUS MAJOR
SINUS GALLICUS
TECTOSAGES
Rubresus Lacus
BEBRYCES
ad Vicesimum
Leucata
Stagnum Fordicen
Sordus Amnis
SINUS MINOR
Pyrenæi Montes
Redæ
Aquilinus Fl
Ruscino
Thelis Fl
Ruscino
Illiberis
ad Stabulum
ad Centuriones
CONSUARANI
SARDONES
Caucoliberis
Portus Veneris
Cervaria
Summus Pyrenæus
Garumna Fl
NARBONENSIS
PRIMA
Qualis erat Sub
IMPERIO ROMANO
descripta a I.B. Nolin.
Aubin Sculp

de *Golfe du Lion*, ou comme l'usage semble l'avoir établi contre la régle, de *Golfe de Leon*, *Sinus Leonis*, que cet enfoncement que fait la Mer Méditerranée sur les Côtes de Languedoc, depuis les embouchures du Rhône jusqu'en Catalogne. Il n'est pas facile de décider de l'origine de ce nom. On peut à son gré, ou supposer que le nom de *Mare Leonis*, qui du tems de Saint Louis semble avoir été affecté au Golfe de Grimaud, a été étendu dans la suite jusqu'à la Mer de Languedoc & lui est enfin devenu propre; ou bien soutenir avec le torrent des Géographes modernes qu'on a imposé ce nom à cette Mer, par la même raison qui l'avoit fait imposer autrefois à la Mer dont parle Guillaume de Nangis, c'est-à-dire parce qu'elle est dangereuse à cause des bas-fonds qui s'y trouvent, qu'elle est presque toujours agitée, & qu'elle paroît alors imiter en quelque façon la fureur des Lions. *Quòd semper sit asperum, fluctuosum & crudele.* Il suffit de ne point adopter l'opinion frivole du vulgaire, qui ne jugeant que sur le nom François, s'imagine qu'il ait été donné à cette mer (*a*) à cause de la Ville de Lion; mais outre que cette Ville en est à prez de cent lieues, il est d'ailleurs visible qu'on auroit appellé ce Golfe dans ce cas, *Sinus Lugdunensis*, & non pas *sinus Leonis*.

(*a*) Les Bollandistes, *ubi suprà*, adoptent la même opinion.

CHAPITRE II.

Explication de ce que Strabon a dit de la partie de la Gaule Narbonnoise, qui étoit à l'Occident du Rhône.

STRABON étoit d'une famille (*b*) originaire de l'Isle de Candie, du moins du côté maternel; mais il (*c*) nâquit à Amasie dans le Roiaume du Pont. Il a vécu sous l'Empire d'Auguste, & il a été (*d*) ami d'Ælius Cornelius Gallus, ce Preteur d'Egypte, que ses disgraces ont rendu célébre, & ce fut avec lui qu'il alla (*e*) voir la fameuse statuë de Memnon. Il avoit composé dans sa jeunesse des (*f*) Ouvrages Historiques, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Sur la fin de sa vie & sous l'Empire (*g*) de

(*b*) Strabon, Géograph. lib. 10.
(*c*) *Ibid.* lib. 12.
(*d*) *Ibid.* lib. 2.
(*e*) *Ibid.* Lib. 17.
(*f*) *Ibid.* Lib. 1.
(*g*) *Ibid.* Lib. 13.

Tibere, il publia ses 17. Livres de Géographie. C'est le Traité de Géographie le plus complet, & peut-être le plus ancien qui nous reste. Il est même utile pour l'Histoire, parce que Strabon ajoute ordinairement à la description des lieux, des faits historiques curieux & qu'on ne sçauroit trouver ailleurs.

Strabon descrit la Gaule Narbonnoise dans le IV. Livre. Nous n'en rapporterons que ce qui regarde les pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, en le détachant de ce qui appartient à la Provence ou au Dauphiné. Nous verrons que Strabon ne parle pas toujours assez éxactement de cette partie de la Gaule Narbonnoise: Aussi n'en parle-t-il, de même que du reste des Gaules, que sur le rapport d'autrui. Lui-même en se glorifiant d'avoir autant voiagé qu'aucun des Géographes qui l'avoient précédé, (a) avoue qu'il n'a été du Septentrion au Midi que depuis la mer Noire jusqu'aux frontiéres d'Ethiopie, & du Levant au Couchant, que depuis l'Arménie jusqu'en Toscane, à l'opposite de l'Isle de Corse. C'est une preuve bien nette qu'il n'a jamais voiagé dans les Gaules; & c'est en même tems une raison d'excuser ce qu'il peut y avoir de peu éxact dans la description qu'il en fait.

(a) *Ibid.* Lib. 2.

Ἐκ Στραβῶνος Γεωγραφικῶν Βιβλίου Δ.

Ταύτης δὲ (τῆς Ναρβωνίτιδος) τὸ σχῆμα παραλληλόγραμμόν πως ἐστὶν, ἐκ μὲν τῆς ἑσπέρας γραφόμενον τῇ Πυρήνῃ, πρὸς δὲ τὰς ἄρκτους τῷ Κεμμένῳ. τὰς δὲ λοιπὰς τὴν μὲν νότιον ἡ θάλαττα ποιεῖ, μεταξὺ Πυρήνης καὶ Μασσαλίας. τὴν δ' ἑωθινὴν αἱ Ἄλπεις ἐκ μέρους, καὶ τὸ μεταξὺ διάστημα τῶν Ἄλπεων ἐπ' εὐθείας αὐταῖς ληφθὲν, καὶ τῶν ὑπωρειῶν τοῦ Κεμμένου τῶν καθηκουσῶν ἐπὶ τὸν Ῥοδανὸν καὶ ποιουσῶν ὀρθὴν γωνίαν πρός τὴν λεχθεῖσαν ἀπὸ τῶν Ἄλπεων εὐθεῖαν . . . .

. . . . . . Τῇ δὲ Πυρήνῃ πρὸς ὀρθὰς ἦκται τὸ Κέμμενον ὄρος διὰ μέσων τῶν πεδίων· καὶ παύεται κατὰ μέ-

Strabon, Livre IV. de sa Géographie.

La Gaule Narbonnoise forme une espece de Parallelogramme, qui est borné au Couchant par les Monts Pyrénées, au Septentrion par le Mont *Cemmenus*, au Midi par la mer comprise entre les Pyrénées & Marseille: Enfin au Levant en partie par les Alpes, & en partie par l'intervalle qui est entre les Alpes suivant la ligne droite qu'elles forment, & le pied du Mont Cemmenus, qui s'avance vers le Rhône, & qui fait avec la ligne des Alpes, dont on vient de parler, un angle droit.

Le Mont Cemmenus prend naissance des Monts Pyrénées par une ligne perpendiculaire, traverse le milieu des Gaules, & se termine près de

Lion, après avoir parcouru une espace d'environ deux mille stades, c'est-à-dire 62. lieues $\frac{1}{2}$.

Le pais montagneux des Salyens se détourne un peu plus vers le Septentrion du côté du Couchant en s'éloignant de la mer. Pour la Côte elle avance vers le Couchant, & à cent stades, c'est-à-dire 3 lieuës $\frac{1}{8}$ de la Ville de Marseille, vers un promontoire assez considerable & qui est près de quelques carrieres, elle commence à s'enfoncer, & à former de-là jusqu'au Promontoire des Pyrénées appellé *Aphrodision*, le Golfe Gaulois, qu'on appelle aussi Golfe de Marseille. Ce Golfe est double & separé en deux Golfes plus petits par le Mont *Sigius* qui est vers le milieu de son contour, & par l'Isle de *Brescon* qui est auprès. Le plus grand de ces deux Golfes porte en particulier le nom de Golfe Gaulois, & c'est dans celui-là que le Rhône se décharge. Le plus petit est du côté de Narbonne jusqu'aux Pyrénées.

Narbonne est bâti sur les embouchûres de l'Aude, & sur le Lac Narbonnois. C'est le Port le plus marchand de cette Côte. Il y a près du Rhône une autre Ville considérable, qui est aussi un Port assez marchand, appellée Arles. La distance de ces deux Ports entr'eux, & la distance, de chacun de ces ports au Promontoire qui est de son côté, c'est-à-dire de Narbonne au Promontoire Aphrodisien, & d'Arles à celui de Marseille, est à peu-près la même.

On trouve des deux côtez de Narbonne différentes riviéres, dont les unes viennent du Mont Cemmenus, & les autres des Pyrénées, & qui ont sur leurs bords des Villes où l'on peut remonter avec des petits ba-

σα, πλησίον Λουγδούνου, περὶ δισχιλίους ἐκταθὲν σταδίους. . . . .

. . . . Ἅμα δ' ἥ τε τῶν Σαλύων ὀρεινὴ πρὸς ἄρκτον ἀπὸ τῆς ἑσπέρας κλίνει μᾶλλον, καὶ τῆς θαλάττης ἀφίσταται κατὰ μικρὸν, καὶ ἡ παραλία παρὰ τὴν ἑσπέραν περινέυει· μικρὸν δ' ἀπὸ τῆς πόλεως των Μασσαλιωτῶν προελθοῦσα ὅσον ἑκατὸν σταδίους ἐπὶ ἄκραν ἐυμεγέθη πλησίον λατομιῶν τινῶν, εντεῦθεν ἄρχεται κολποῦσθαι, καὶ ποιεῖν τὸν Γαλατικὸν κόλπον πρὸς τὸ Ἀφροδίσιον, τὸ τῆς Πυρήνης ἄκρον· καλοῦσι δ' αὐτὸ καὶ Μασσαλιωτικόν· ἔστι δ' ὁ κόλπος διπλοῦς· ἐν γὰρ τῇ αὐτῇ περιγραφῇ δύο κόλπους. ἀφορίζον ἔκκειται τὸ Σίγιον ὄρος, προσλαβὸν καὶ τὸν Βλασκωνα νῆσον πλησίον ἱδρυμενην. τῶν δὲ κόλπων ὁ μὲν μείζων ἰδίως πάλιν καλεῖται Γαλατικὸς, εἰς ὃν ἐξερεύγεται τὸ τοῦ Ῥοδανοῦ στόμα· ὁ δ' ἐλάττων ὁ κατὰ Νάρβωνα ἐστι, μέχρι Πυρήνης.

Ἡ μὲν οὖν Νάρβων ὑπέρκειται τῶν τοῦ Ἄτακος ἐκβολῶν, καὶ τῆς λίμνης τῆς Ναρβωνίτιδος, μέγιστον ἐμπορεῖον * ταύτῃ· πρὸς δέ τῷ Ῥοδανῷ πόλις ἐστι καὶ ἐμπορεῖον οὐ μικρὸν, Ἀρελάται ἴσον δὲ πως διέχει τὰ ἐμπόρια ταῦτα, ἀλλήλων τε καὶ τῶν ειρημένων ἄκρων. ἡ μὲν Νάρβων τοῦ Ἀφροδισίου, τὸ δ' Ἀρελάται τῆς Μασσαλίας·

Ἑκατέρωθεν δὲ τῆς Νάρβωνος ἄλλοι ποταμοὶ ῥέουσιν, οἱ μὲν ἐκ τῶν Κεμμένων ὀρῶν, οἱ δ' ἐκ τῆς Πυρήνης πολεις ἔχοντες εἰς ἃς ἀνάπλους οὐ πολύς ἐστὶ μικροῖς πλοίοις.

* MS. τῶν ταύτῃ.

ἐκ μὲν τῆς Πυρήνης ὅ τε Ῥουσκίνων καὶ ὁ Ἰλυβίῤῥις, πόλιν ἔχων ὁμώνυμον ἑκάτερος αὐτῶν. τοῦ δὲ Ῥουσκίνωνος καὶ λίμνη πλησίον ἐστι, καὶ χωρίον ἔφυδρον, μικρὸν ὑπὲρ τῆς θαλάττης, ἁλυκίδων μεστόν, τὸ τοὺς ὀρυκτοὺς κεστρεῖς ἔχον· δύο γὰρ ἢ τρεῖς ὀρύξαντι πόδας, καὶ καθέντι τριόδοντα εἰς ὕδωρ ἰλυῶδες ἔστι παραπεῖραι τὸν ἰχθῦν ἀξιόλογον τὸ μέγεθος. τρέφεται δὲ ὑπὸ τῆς ἰλύος καθάπερ οἱ ἐγχέλυες. οὗτοι μὲν ἐκ τῆς Πυρήνης ῥέουσιν οἱ ποταμοί, μεταξὺ Ναρβῶνος καὶ τοῦ Ἀφροδισίου· ἐπὶ θάτερα μέρη τῆς Ναρβῶνος, ἐκ τοῦ Κεμμένου φέρονται πρὸς τὴν θάλατταν, ἐξ οὗπερ καὶ ὁ Ἄταξ, ὅ τε Ὄβρις, καὶ ὁ Ῥαύραρις· τούτων ἐφ' οὗ μὲν † Βιλτέρα πόλις ἀσφαλὴς ἵδρυται, πλησίον τῆς Ναρβῶνος· ἐφ' οὗ δὲ Ἀγάθη, κτίσμα Μασσαλιωτῶν. . . . .

† MS. Βλίτερα.

. . . . Περὶ δὲ τῶν τοῦ Ῥοδανοῦ στομάτων, Πολύβιος μὲν ἐπιτιμᾷ Τιμαίῳ, φήσας εἶναι μὴ πεντάστομον, ἀλλὰ δίστομον. Ἀρτεμίδωρος δὲ τρίστομον λέγει· Μάριος δὲ ὕστερον ὁρῶν τυφλόστομον γινόμενον ἐκ τῆς προχώσεως, καὶ δυσείσβολον, καινὴν ἔτεμε διώρυχα, καὶ ταύτῃ δεξάμενος τὸ πλέον τοῦ ποταμοῦ, Μασσαλιώταις ἔδωκεν ἀριστεῖον κατὰ τὸν πρὸς Ἄμβρωνας καὶ Τωυγενοὺς πόλεμον· ἐξ οὗ πλοῦτον ἠνέγκαντο πολυτελῆ, πραττόμενοι τοὺς ἀναπλέοντας, καὶ τοὺς καταγο-

teaux. C'eſt des Pyrénées que coulent le *Ruſcinon* & l'*Ilybirris*, qui arroſent chacun une Ville de même nom. Il y a près de Ruſcinon un Lac & une eſpece de marécage, plein de ſalines, un peu au-deſſus de la mer, où l'on trouve des poiſſons foſſiles (des mulets, *mugiles*) Si l'on creuſe deux ou trois pieds, & qu'on enfonce dans l'eau bourbeuſe une eſpece de trident, il arrive ſouvent de prendre des poiſſons aſſez gros. Ils ſe nourriſſent dans la bouë comme les Anguilles. Voilà quelles ſont les Riviéres qui coulent des Pyrénées entre la Ville de Narbonne & le Promontoire Aphrodiſien. Les Riviéres qui coulent du Mont Cemmenus dans la mer de l'autre côté de Narbonne, ſont l'Aude, l'Orb, & l'Eraut. C'eſt ſur l'une de ces riviéres qu'eſt bâtie la Ville de Beziers, qui eſt forte par ſon aſſiéte & aſſez près de Narbonne; c'eſt ſur l'autre qu'eſt bâtie la Ville d'Agde, que les Marſeillois ont fondée.

A l'égard des embouchûres du Rhône Polybe reprend Timée d'avoir dit que ce Fleuve en a cinq, & ſoûtient qu'il n'en a que deux. Artemidore en compte trois. En dernier lieu Marius voyant que le lit de ce Fleuve étoit bouché par les atterriſſemens qui s'y étoient formez, & qu'il étoit difficile d'y entrer, fit creuſer un nouveau Canal pour détourner la plus grande partie de la Riviére, & il en donna la proprieté aux Marſeillois, pour les récompenſer des ſervices qu'ils avoient rendus dans la guerre contre les Ambrons & les Toygenes. Les Marſeillois en ont tiré un très-grand profit en établiſſant une eſpece d'impôt ou de Douane ſur tout ce qui y paſſe en montant & en deſcendant. Cependant ce paſ-

ſage eſt encore difficile, ſoit à cauſe des atterriſſemens qui s'y ſont faits, ſoit à cauſe de la rapidité avec laquelle les eaux coulent, ſoit à cauſe que la Côte eſt baſſe & qu'on a peine à la diſtinguer, ſur tout quand le tems eſt embrumé. C'eſt pourquoi les Marſeillois qui cherchoient en même tems à peupler ces lieux autant qu'ils pouvoient, y ont bâti pluſieurs Tours pour ſervir de ſignal, & y ont même conſtruit un Temple à la Diane d'Epheſe, dans l'Iſle formée par les embouchûres du Fleuve.

μένυς· ὅμως ἒν ἔτι μένει δυσείσπλοα, διά τε τὴν λαβρότητα, καὶ τὴν πρόχωσιν, καὶ τὴν ταπεινότητα τῆς χώρας, ὥςε μὴ καθορᾶσθαι μήδ' ἐγγὺς ἐν ταῖς δυσαερίαις. Διόπερ οἱ Μασσαλιῶται πύργυς ἀνέςησαν σημεῖα, ἐξοικειύμενοι πάντα τρόπον τὴν χώραν, καὶ δὴ καὶ τῆς Ἐφεσίας Ἀρτέμιδος κανταῦθα ἱδρύσαντο ἱερὸν, χωρίον ἀπολαβόντες ὃ ποιεῖ νῆσον τά ςόματα τῦ ποταμῦ.

Il y a au deſſus de ces embouchûres du Rhône un aſſez grand Lac, qui communique avec la mer, & qui abonde en huitres, & nourrit d'aſſez bons poiſſons. Quelques uns le mettent au nombre des embouchûre du Rhône, ſur tout ceux qui en comptent ſept. Mais ils ſe trompent en l'un & en l'autre point, en ce qu'ils donnent à ce Fleuve un ſi grand nombre d'embouchûres, & en ce qu'ils croient que la communication de ce Lac avec la mer, peut être regardée comme une de ſes embouchûres, car il y a une Montagne entre deux, qui ſépare ce Lac d'avec ce Fleuve. Telle eſt la Côte depuis les Pyrénées juſqu'à Marſeille.

Ὑπέρκειται δὲ τῶν ἐκβολῶν τῦ Ῥοδανῦ, λιμνοθάλαττα· καλῦσι δὲ ςομαλίμνην. ὀςράκια δ' ἔχει πάμπολλα, καὶ ἄλλως εὐοψεῖ. ταύτην δ' ἔνιοι συγκατηριθμησαν τοῖς ςόμασι τῦ Ῥοδανῦ, καὶ μάλιςα οἱ φήσαντες ἑπλάςομον αὐτόν· ὔτε τῦτ' εὖ λέγοντες, ὔτ' ἐκεῖνο· ὄρος γάρ ἐςι μεταξὺ, τὸ διεῖργον ἀπὸ τῦ ποταμῦ τὴν λίμνην· Ἡ μὲν ὖν ἀπὸ τῆς Πυρήνης ἐπὶ Μασσαλίαν παραλία τοιάυτη καὶ τοσαύτη τίς.

Les *Volces*, ſurnommez *Arecomiques* habitent pour la plus grande partie ſur l'autre côté du Rhône, (*ſur le côté droit*) Narbonne eſt leur Port de mer; mais on pourroit avec raiſon regarder cette Ville comme le Port de toutes les Gaules, tant elle eſt au-deſſus des autres Villes de ce Païs par ſon antiquité & par ſon commerce. Les Volces qui demeurent le long du Rhône ont à l'oppoſite ſur l'autre bord de ce Fleuve les *Salyens* & les *Cavares*.

Τὴν δ' ἐπὶ θάτερα μέρη τῦ ποταμῦ (Ῥοδανῦ) Οὐωλκαὶ νέμονται τὴν πλείςην, ὓς Ἀρηκομισκὺς προσαγορεύυσι· τύτων δ' ἐπίνειον ἡ Ναρβὼν λέγεται· δικαιότερον δ' ἂν καὶ τῆς ἄλλης κελτικῆς λέγοιτο· τοσῦτον ὑπερβέβληται τῷ πλήθει τῶν χρόνων † τῷ ἐμπορείῳ: Οἱ μὲν ὖν Οὐωλκαὶ γειτονεύυσι τῷ ποταμῷ τῷ Ῥοδανῷ, τὺς Σάλυας ἔχοντες †† ἀντιπαρήκοντας αὐτοῖς ἐν τῇ περαίᾳ καὶ τὺς Καυάρυς· . . . . .

† Caſaubonus, καὶ τῷ ἐμπορείῳ.

†† MS. ἀντιπαροικῦντας.

...... Ἄλλα δέ ἐστιν ἄδοξα ἔθνη καὶ μικρὰ, παρακείμενα τοῖς Ἀρικομίσκοις μέχρι Πυρήνης· μητρόπολις δὲ τῶν Ἀρικομισκῶν ἐστὶ Νέμαυσος, κατὰ μὲν τὸν ἀλλότριον ὄχλον καὶ τὸν ἐμπορικὸν πολὺ Ναρβῶνος λειπομένη, κατὰ δὲ τὸν πολιτικὸν ὑπερβάλλουσα, ὑπηκόους γὰρ ἔχει κώμας τέτταρας καὶ εἴκοσι τῶν ὁμοεθνῶν, εὐανδρίᾳ διαφερούσας, συντελούσας εἰς αὐτὴν, ἔχουσαν καὶ τὸ καλούμενον Λατεῖον· ὥστε τοὺς ἀξιωθέντας ἀγορανομίας καὶ ταμιείας ἐν Νεμαύσῳ Ῥωμαίους ὑπάρχειν· διὰ δὲ τοῦτο οὐδ' ὑπὸ τοῖς † πράγμασι τῶν ἐκ τῆς Ῥώμης στρατηγῶν ἐστὶ τὸ ἔθνος τοῦτο. Ἵδρυται δ' ἡ πόλις κατὰ τὴν ὁδὸν τὴν ἐκ τῆς Ἰβηρίας εἰς τὴν Ἰταλίαν, θέρους μὲν εὔβατον οὖσαν, χειμῶνος δὲ καὶ ἔαρος πηλώδη καὶ ποταμόκλυστον· τινὰ μὲν οὖν τῶν ῥευμάτων πορθμείοις περᾶται· τινὰ δὲ γεφύραις ταῖς μὲν †† ξύλων πεποιημέναις, ταῖς δὲ ‡ λίθων. ποιοῦσι δὲ τὰς ἐκ τῶν ὑδάτων δυσκολίας οἱ χείμαρροι καὶ μέχρι τοῦ θέρους ἔσθ' ὅτε ἐκ τῶν Ἄλπεων καταφερόμενοι μετὰ τὴν ἀπότηξιν τῶν χιόνων ....

...... Διέχει δ' ἡ Νέμαυσος τοῦ μὲν Ῥοδανοῦ περὶ ἑκατὸν σταδίους, καθὸ ἐν τῇ περαίᾳ πολίχνιον ἐστὶ Ταράσκων· τῆς δὲ Νάρβωνος ψ καὶ εἴκοσι. Πρὸς δὲ τὸ Κεμμένον ὄρος συνάπτοντες, ἐπιλαμβάνοντες δὲ καὶ τὸ νότιον πλευρὸν αὐτοῦ, μέχρι τῶν ἀκρωτηρίων οἰκοῦσι τῶν τε Οὐωλκῶν οἱ Τεκτοσάγες καλούμενοι, καὶ ἄλλοι τινές, περὶ μὲν οὖν τῶν ἄλλων ἐροῦμεν ὕστερον. οἱ δὲ Τεκτοσάγες

† Casaubon. προστάγμασι.

†† MS. ἐκ ξύλων.

‡ MS. ἐκ λίθων.

Les autres peuples, qui sont voisins des Arecomiques jusqu'aux Pyrénées, sont & peu considerables & peu connus. Nismes est la Capitale des Arecomiques. Cette Ville est fort au dessous de Narbonne pour le nombre d'Etrangers & de Marchands, mais fort au dessus pour le gouvernement politique, car elle a sous elle vingt-quatre Bourgs ou Villes de la même Nation, considérables par le nombre de braves gens qui les habitent, unies d'interêt avec elle. Elle jouit du Droit Latin, de sorte qu'il est ordinaire de voir à Nismes des Romains qui ont été honorez des Charges d'Edile & de Questeur. C'est pourquoi ce peuple n'est point soumis aux ordres des Généraux que Rome envoye dans la Province. La ville de Nismes est bâtie sur la route d'Espagne en Italie. Le chemin est commode en été, mais en hiver & au printems il est plein de bouë & innondé par plusieurs Riviéres. On en passe quelques-unes en batteau, & quelques autres sur des ponts, les uns de bois & les autres de pierre. Ce qui rend les chemins difficiles & pleins d'eau, sont les Torrens qui coulent des Alpes par la fonte des neiges, quelquefois jusques au milieu même de l'été.

Nismes est éloigné d'environ 100. stades, c'est 3. lieues $\frac{1}{8}$ du Rhône vers l'endroit où la petite Ville de Tarascon est bâtie sur le bord opposé : La distance de Nismes à Narbonne est de 720. stades, c'est-à-dire 22. lieues $\frac{1}{2}$. Les Volces surnommez *Tectosages*, & quelques autres peuples sont plus près du Mont Cemmenus & en habitent le côté du Midi depuis le plus haut de son sommet. Nous parlerons ci-dessous de ces autres Peuples ; pour les Tectosages ils sont voisins des Pyrénées, & ils s'étendent même un

peu sur le côté septentrional du Mont Cemmenus. Ils habitent un pais abondant en or.

Toulouse est situé dans l'endroit où l'isthme qui sépare l'Ocean de la mer de Narbonne, est le plus étroit. Possidonius dit que cet Isthme n'a pas trois mille stades de large, c'est-à-dire 93. lieues $\frac{3}{4}$.

Les Peuples qui sont entre la Garonne & la Loire dans le voisinage des Aquitains, sont les *Eloui* (*Helvii*, *ceux du Vivarez*) qui commencent au Rhône; & les *Vellai* ensuite (*Velauni*, *ceux du Velai*) qui dépendoient autrefois des Auvergnats, mais qui se gouvernent eux-mêmes présentement.

Les *Rutheniens* & les *Gabales* sont voisins de la Gaule Narbonnoise.

καλούμενοι τῇ Πυρήνῃ πλησιάζουσιν. ἐφάπτονται δὲ μικρὰ καὶ τοῦ προσαρκτίου πλευροῦ τῶν Κεμμένων, πολύχρυσόν τε νέμονται γῆν.....

...... Ἵδρυται δὲ ἡ Τολῶσσα κατὰ τὸ στενώτατον τοῦ ἰσθμοῦ, τοῦ διείργοντος ἀπὸ τῆς κατὰ Νάρβωνα θαλάττης τὸν ὠκεανὸν, ὥς φησι Ποσειδώνιος, ἐλάττω τῶν τρισχιλίων σταδίων.

Τὰ δὲ μεταξὺ τοῦ Γαρούνα καὶ τοῦ Λείγηρος ἔθνη, τὰ προσκείμενα τοῖς Ἀκουϊτανοῖς ἐστὶν Ἐλουοὶ μὲν ἀπὸ τοῦ Ῥοδανοῦ τὴν ἀρχὴν ἔχοντες. Οὐελλάιοι δὲ μετὰ τούτους, οἳ προσωρίζοντο ποτὲ Ἀρουερνοῖς, νῦν δὲ τάττονται καθ' ἑαυτούς.

Ῥουτηνοὶ δὲ καὶ Γαβάλεις τῇ Ναρβωνίτιδι πλησιάζουσι.

La Gaule Narbonnoise forme une espece de parallelogramme. On ne sçauroit justifier cette description de Strabon.

1. La Gaule Narbonnoise comprenant, comme elle faisoit alors, le Roussillon, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné & la Savoie, ne formoit point une espece de parallelogramme, mais une figure absolument irréguliere & très-différente.

2. Les Pyrenées ne bornoient point cette Province du côté du couchant, mais du côté du midi. Il paroît que Strabon ne connoissoit pas la position de ces montagnes. Il prétend ici qu'elles sont au couchant de la Gaule Narbonnoise, & par une suite de la même erreur il dit (*a*) ailleurs qu'elles sont au levant de l'Espagne. Les bornes de la Gaule Narbonnoise du côté du couchant étoient la Garonne, depuis les Pyrenées jusqu'au dessous de Toulouse vers le confluent de cette Riviere avec le Tarn. C'étoit là selon (*b*) Jules César les limites qui séparoient les Aquitains d'avec la province Romaine.

(*a*) Libro 3.

(*b*) De bello gallico, lib. 1.

3. Le mont *Cemmenus* n'étoit la borne de la Gaule Narbonnoise du côté du septentrion que depuis la Ga-

ronne jusqu'au Rhosne, à peu prez vis-à-vis l'embouchure de l'Isere dans ce fleuve. C'étoit ensuite le Rhône lui-même en remontant jusqu'au *Lac Leman*, aujourd'hui le Lac de Geneve, qui séparoit la province Romaine d'avec le Pais des Sequanois & des Helvetiens. *Lacus Lemanus & Flumen Rhodanus Provinciam nostram ab Helvetiis dividunt*, dit (*c*) Jules César.

(*c*) De bello Gallico, lib. 1.

4. On n'entend pas trop ce que Strabon veut dire par la ligne tirée le long des Alpes, ni par l'intervalle entre cette ligne & le pied du mont Cemmenus, qui selon lui faisoient les limites de la Gaule Narbonnoise du côté du levant. Cet intervalle entre les Alpes & le mont Cemmenus n'auroit pu la borner que du côté du septentrion; mais nous venons de voir qu'elle s'étendoit plus loin de ce côté-là. Les bornes de la Gaule du côté du levant, c'est-à-dire du côté de l'Italie, étoient les Alpes & le Var, suivant le propre témoignage de Pline. (*d*) *Amne Varo ab Italiâ discreta, Alpiumque saluberrimis romano imperio jugis.*

(*d*) Histor. nat. lib. 3. cap. 4.

5. Les véritables limites de la Gaule Narbonnoise se trouvent marquées avec plus d'exactitude dans un petit poëme qu'Ausone (*e*) a fait à la louange de la ville de Narbonne.

(*e*) De claris urbibus, ubi de Narbone.

Nec tu Martie Narbo silebere, nomine cujus
Fusa per immensum quondam provincia regnum
Obtinuit multos dominandi jure colonos.
Insinuant quà se Sequanis Allobroges oris,
Excluduntque Italos Alpina cacumina fines,
Quâ Pyrenaicis nivibus dirimuntur Iberi,
Quâ rapitur præceps Rhodanus genitore Lemano,
Interiùsque premunt Aquitanica rura Cebennæ
Usque in Teutosagos primævo nomine Bolgas
Totum Narbo fuit.

Le mont Cemmenus commence &c. Strabon n'a pu croire que le mont *Cemmenus* prenoit naissance des Pyrenées par une ligne perpendiculaire, que par une suite de

de l'erreur, qui lui faisoit placer les Pyrenées au couchant de la Gaule Narbonnoise, à peu-prez dans la position où se trouve la Garonne. En effet c'est assez prez de la Garonne que commençoit le mont *Cemmenus*, dans une direction presque perpendiculaire à cette riviere. Il comprenoit les montagnes de l'Albigeois, du bas Rouergue, du bas Gevaudan, & du bas Vivarez. Les montagnes des Cevenes ne font aujourd'hui qu'une partie de ce mont *Cemmenus*, quoiqu'il paroisse qu'elles en ont retenu le nom. La même chaîne de montagnes, que Strabon appelle *mons Cemmenus*, est nommée par (*a*) Jules César *Cebenna*, & par (*b*) Pomponius Mela & (*c*) Pline *Gebenna* ou plustôt * *Cebenna*, ce qui approche davantage du nom de *Cevenes* qui subsiste encore.

(*a*) De bello Gallico, lib. 7.
(*b*) De situ orbis, lib. 2. cap. 5.
(*c*) Histor. natural. lib. 3. cap. 4.

Vers un promontoire assez considérable. Ce promontoire doit être le *Cap Couronne*, dont la position convient avec celle que Strabon donne au promontoire dont il fait mention. Le Cap Couronne est au couchant de Marseille, & environ à 3. ou 4. lieues, c'est-à-dire à 100. stades de cette ville. Enfin c'est au Cap Couronne que la mer commence à s'enfoncer en avançant vers le couchant, & à former le Golfe de Leon, appellé par Strabon le golfe *Gaulois*. Du moins est-il bien certain qu'il ne faut pas confondre ce promontoire avec un autre promontoire de la côte de Provence, dont Pline, Pomponius Mela & Ptolemée ont parlé, & qu'ils appellent *Promontorium Citharista*, ou *Citharistes*. Il est surprenant que tant de gens habiles ayent donné dans une erreur facile à éviter. Le Promontoire dont il est ici question, étoit au couchant de Marseille, au lieu que le Promontoire appellé *Citharista*, & qu'on croit être le Cap de *Cerciech* ou *Circié*, étoit certainement au levant de cette Ville.

Le golfe Gaulois. C'est le *golfe de Leon*, qui s'étend en effet depuis le cap Couronne dont on vient de parler,

* Joseph *q* Scaliger & Adrien *k* de Valois ont cru qu'il falloit lire Cebenna ou Cebennæ dans tous les Auteurs, où l'on trouve Gebenna ou Gebennæ; & cette correction paroît être fondée.

q Apud Valesium loco infrà laudando.
k *In Notitiâ Galliarum.*

jusqu'au *cap de Creux*, *caput de Crucibus*, appellé autrefois *Promontorium Aphrodisium*, à cause d'un temple de Vénus qui y étoit bâti. Ce golfe de Leon est encore divisé, comme Strabon le dit, en deux autres Golfes moindres, par la montagne de Sette & par l'Isle de Brescon. Mais celui de ces deux Golfes qui est à l'orient, dans lequel le Rhône se décharge, & qui étoit autrefois le plus grand au rapport de Strabon, se trouve aujourd'hui le plus petit, à cause des atterrissemens considérables que le Rhône y a entraînez.

Qu'on appelle aussi Golfe de Marseille. Pour traduire comme je fais, il faut supposer qu'il y a une faute dans le texte de Strabon. En effet, à lire comme on lit dans l'édition de Casaubon, ἐντεῦθεν ἄρχεται κολποῦσθαι, καὶ ποιεῖν τὸν Γαλατικὸν κόλπον πρὸς τὸ Ἀφροδίσιον, τὸ τῆς Πυρήνης ἄκρον. καλοῦσι δ' αὐτὸ δὲ Μασσαλιωτικόν, il faudroit traduire avec Casaubon, *inde in sinum flecti incipit, facitque sinum gallicum ad Promontorium Pyrenæ venereum, quod & Massiliense dicitur.* C'est-à-dire, *de-là la côte commence à s'enfoncer, & elle forme le Golfe Gaulois, jusqu'au Promontoire de Venus Pyreneenne, qu'on appelle aussi Marseillois.* D'où il s'ensuivroit que Strabon auroit dit que le promontoire des Pyrenées, où étoit bâti le Temple de Venus, s'appelloit le *Promontoire de* Marseille, ce qui choque le bon sens, à cause de la distance; au lieu qu'en lisant ἐντεῦθεν ἄρχεται κολποῦσθαι, καὶ ποιεῖν τὸν Γαλατικὸν κόλπον πρὸς τὸ Ἀφροδίσιον. τὸ τῆς Πυρήνης ἄκρον. καλοῦσι ΔʼΑΥΤΟΝ δὲ Μασσαλιωτικόν, on doit traduire, comme j'ai fait, *de-là* (depuis le Cap Couronne) *la cote commence à s'enfoncer & à former le Golfe Gaulois, jusqu'au Promontoire des Pyrenées, appellé Aphrodisien: On appelle aussi ce Golfe le Golfe de Marseille*, de sorte que l'épithete *Massiliensis* ne tombe pas sur le *Promontoire Aphrodisien*, mais sur *le Golfe Gaulois*, ce qui fait un sens raisonnable.

Par le Mont Sigius. Il est surprenant que Strabon appelle *Sigius* la montagne de *Sette*, que tous les autres Géographes appellent *Setius.* Cela donne lieu de soupçonner, qu'au lieu de ΣΙΤΙΟΝ ou même ΣΗΤΙΟΝ que Strabon

avoit écrit, on aura lû ΣΙΓΙΟΝ. Il a été facile en grec de prendre un Τ pour un Γ dans les manuſcrits anciens, qui étoient écrits en lettres Onciales ou Majuſcules.

Et par l'Iſle de Breſcon. L'Iſle de Breſcon près d'Agde n'eſt pas éloignée de la montagne de Sette, & avec cette montagne, elle partage en deux le Golfe de Leon.

Le plus grand de ces deux Golfes. On a déja remarqué que le plus grand de ces deux Golfes, qui forment le Golfe de Leon, eſt aujourd'hui le plus petit, & on a indiqué les cauſes de ce changement. Voyez ci-deſſous *Part.* II. *Chap.* II.

Narbonne eſt bâti ſur les embouchures de l'Aude & ſur le lac Narbonnois. C'eſt ainſi que Strabon appelle l'étang de *Bages* & de *Peiriac* où l'Aude ſe jette. La Ville de Narbonne étoit le Port de mer des Arécomiques, dont Niſmes étoit la capitale, & il paroît par ce que Strabon en dit ici, & par ce qu'on en trouve dans (*a*) Diodore de Sicile, qu'il s'y faiſoit autrefois un commerce maritime très conſidérable. Ce commerce devoit être encore fort grand dans le quatriéme ſiécle, à en juger par l'éloge qu'Auſone (*b*) fait de cette Ville.

Te maris Eoi merces & Iberica ditant
Æquora, te claſſes Libyci, Siculique profundi,
Et quidquid vario per flumina, per freta curſu
Advehitur, toto tibi navigat orbe Καταπλοῦς

Ce commerce paſſa dans la ſuite au *Port Sarraſin*, près de l'Iſle de Maguelonne, à une lieuë de Montpellier, mais aujourd'hui tout le commerce maritime du Languedoc ſe fait par le Port de Sette, qui a été conſtruit depuis 1666.

Il y a prez du Rhône un autre Port aſſez marchand, appellé Arles. La Ville d'Arles étoit une Ville de grand commerce du tems de Strabon. Elle conſerva cet avantage tant que l'Empire Romain ſubſiſta. On peut en juger par ce qu'en dit (*c*) l'Anonyme grec, qui a été publié par Godefroi, & qui écrivoit vers l'an 347. *Arelatum*,

(*a*) Biblioth. hiſtor. *lib.* 5.

(*b*) Ubi ſuprà.

(*c*) Veteris orbis Deſcriptio à græco ſcriptore. *cap.* 49.

dit-il, *super mare situm est, quod ab omni mundo commercia suscipit, & prædictæ civitati* (Treveris, tunc Galliarum Metropoli) *submittit.* Ausone qui vivoit peu de tems après, (*a*) en parle de même dans les vers qu'il a faits sur cette Ville:

(*a*) De claris urbibus, *ubi de Arelate.*

Præcipitis Rhodani sic intercisa fluentis,
Ut mediam facias navali ponte plateam,
Per quem Romani commercia suscipis orbis,
Nec cohibes, populosque alios & mœnia ditas,
Gallia queis fruitur, gremioque Aquitania lato.

Enfin on trouve des éloges du commerce d'Arles encore plus magnifiques dans la Constitution, que l'Empereur Honorius (*b*) adressa en 418. à Agricola, Préfet du Prétoire des Gaules. Cet Empereur ordonnoit par cette Constitution * que l'Assemblée des sept Provinces méridionales des Gaules, la Viennoise, les deux Narbonnoises, les deux Aquitaines, la Novempopulanie & les Alpes maritimes, se tiendroit à l'avenir à Arles; & c'est à cette occasion qu'il relevoit les avantages de la situation de cette Ville, & l'étenduë de son commerce. Mais les choses ont bien changé de face depuis la décadence de l'Empire en Occident, & il y a long-tems que Marseille a profité du commerce qui florissoit autrefois à Arles.

(*b*) Apud Jacobum Sirmundum, in annotationibus in Sidonium. *pag.* 147.

Que coulent le Ruscinon & l'Ilybirris. La Riviere de

* *Tanta est enim loci opportunitas, tanta est copia commerciorum, tanta illic frequentia commeantium, ut quidquid usquam nascitur, illic commodiùs distrahatur. Neque enim ulla Provincia ita peculiari fructûs sui felicitate lætatur, ut non hæc propria Arelatensis soli credatur esse fœcunditas. Quidquid enim dives Oriens, quidquid odoratus Arabs, quidquid delicatus Assyrius, quod Africa fertilis, quod speciosa Hispania, quod fortis Gallia, potest habere præclarum, ita illic affatim exuberat, quasi ibi nascantur omnia, quæ ubique constat esse magnifica. Jam verò decursus Rhodani, & Tyrrheni recursus necesse est, ut vicinum faciant ac penè conterminum, vel quod iste præterfluit, vel quòd ille circuit.*

Joseph Scaliger, *Ausonianar. Lection. lib.* 1. *cap.* 24. a attribué cette Constitution au Tyran Constantin, qui sous l'Empire d'Honorius se fit proclamer Empereur par l'Armée de la grande Bretagne, & qui s'empara d'Arles. Mais Sirmond dans *ses Notes sur Sidonius Apollinaris* a prouvé qu'elle étoit de l'Empereur Honorius.

Rufcinon s'appelloit *Thelis. Voyez Pomponius Mela ci-aprez.* Aujourd'hui la *Thel* ou la *Thet*. La Ville de *Rufcino* étoit bâtie fur cette Riviere à l'endroit où eft aujourd'hui la (*a*) *Tour de Rouffillon*, qui en conferve le nom, & qui l'a donné au Comté de *Rouffillon.*

(*a*) Elle eft à une demie lieuë de Perpignan. *Valois*, *pag.* 490. *col.* 2.

Pour la Riviere d'*Ilybirris*, elle s'appelloit autrefois *Techis*, & aujourd'hui la *Tech*. La Ville d'Illiberris étoit bâtie fur fes bords, à l'endroit où eft aujourd'hui la Ville d'Elne. On voit par-là que ces deux Rivieres avoient des noms propres, mais qu'on les défignoit fouvent par le nom des Villes bâties auprès. C'eft ainfi que Polybe appelloit la Riviere d'Aude *Narbo*, au rapport (*b*) d'Athenée, parce qu'elle paffoit à Narbonne.

(*b*) Deipnofoph. *lib.* 7.

Il y a près du Rufcinon, un peu au-deffus de la mer, un lac & une efpéce de marécage. Il eft vifible que c'eft l'étang de Salfes. On verra ci-deffous (*c*) ce qu'il faut penfer de ces poiffons, que Strabon prétend qu'on y pêchoit en creufant la terre.

(*c*) *Part.* III. *Chap.* VIII.

L'Aude, l'Orb & l'Eraut. L'Orb & l'Eraut coulent du Mont *Cemmenus*, comme Strabon le dit, mais pour l'Aude, il eft certain qu'il vient des Pyrenées dans le Capcir, & non pas du Mont *Cemmenus*. Auffi y a-t-il lieu de croire que cette erreur ne doit point être imputée à Strabon, & que c'eft par la faute des copiftes que le mot Ἄταξ s'eft gliffé dans le texte. Il paroît que ce Géographe n'avoit fait mention en cet endroit que de l'Orb & de l'Eraut, puifqu'il ajoûte que *Beziers eft bâti fur l'un & Agde fur l'autre.*

La Ville de Beziers. Cette Ville eft appellée par Strabon ΒΙΑΤΕΡΑ dans l'édition de Cafaubon de 1587. où l'Editeur remarque qu'on trouve dans quelques manufcrits ΒΑΙΤΕΡΑ. Je croi qu'il faut lire ΒΑΙΤΕΡΑ, c'eft-à-dire, *Bætera* au lieu de *Blitera*. On a pû aifément fe tromper dans les manufcrits grecs écrits en lettres onciales, & prendre un Λ pour un Α à caufe de la reffemblance. Ainfi loin de corriger les autres Géographes fur Strabon, com-

me Casaubon l'a voulu faire, c'est Strabon qu'il faut corriger, pour le rendre conforme à tous les autres, qui appellent cette Ville *Bætira* ou *Bætiræ*, comme nous verrons ci-dessous. (*a*) Strabon appelle la Ville de Beziers λὴς c'est-à-dire *forte par son assiette*, à cause qu'elle est bâtie sur une Eminence, sur-tout du côté de la Riviere d'Orb.

(*a*) *Chap.* III. IV. & X.

La Ville d'Agde. C'est une Ville grecque, bâtie par les Marseillois, à l'embouchure de l'Eraut dans la mer.

A l'égard des embouchures du Rhône, &c. Les Anciens ont extrêmement varié sur le nombre de ces embouchures; (*b*) Artemidore (*c*) & Pline en comptent trois: (*d*) Timée, (*e*) Diodore de Sicile & (*f*) Festus Avienus cinq: (*g*) Apollonius jusqu'à sept. Pour Strabon, il se conforme au sentiment de (*h*) Polybe, & n'en reconnoît que deux, en quoi il a été suivi par (*i*) Ptolemée. Mais aussi ne comprend-il pas dans ce nombre la fosse de Marius, qui pouvoit être comptée de son tems pour une troisiéme embouchure, comme il paroît qu'a fait Pline.

(*b*) Apud Strabonem, *loc laud*
(*c*) Histor. natur *lib.* 3 *cap.* 4.
(*d*) Apud Strabonem. *loc. laud.*
(*e*) Biblioth. Histor. *lib.* 5.
(*f*) In orâ maritim. *vers.* 680.
(*g*) In Argonauticis.
(*h*) Apud Strabonem. *loc. laud.*
(*i*) Geograph. *lib.* 2. *cap.* 10.

Quant à présent, comme la fosse de Marius est comblée, il ne subsiste plus que deux branches du Rhône, l'une au levant, qui passe à Arles, & qui est la plus grande; l'autre au couchant, qui passe à Fourques, & qui est la plus petite. Il est vrai que ces deux branches forment plusieurs entrées ou *Graus*, *Gradus*. Il y a à l'embouchure de la branche orientale les deux petites Isles de *Janatan* & de *Sainte Anne*, connuës sous le nom général des *Isles de Tignes*, qui partagent cette embouchure en trois *graus*, *le grau du midi* ou *le grand grau*, *le grau de Sainte Anne* & *le grau de Sauzet*. Pour la branche occidentale son grau naturel s'appelle le *grau d'Orgon*, mais on y a fait du côté du couchant une dérivation vers Pecais, qui sert au transport des Sels, & qui y a formé une nouvelle embouchure, appellée *le grau neuf*.

Marius voyant que le lit de ce fleuve &c. Marius s'étoit retranché entre l'étang de Martigues & la mer, assez près d'un Village appellé *Castelnau*. On y voit encore les vestiges de son camp, que M. de l'Isle a eu soin

de marquer dans sa Carte de Provence. Ce Général faisoit venir ses vivres par le Rhône, mais avec assez de peine, « parce que la bouche de la riviére du Rhône (*a*) » *dit Plutarque de la traduction d'Amiot*, avoit accueilli tant » de vase & si grande quantité de sable, que les ondes de » la mer y amassoient & entassoient, avec la fange haute » & profonde, que les bancs rendoient l'entrée de la ri- » viére étroite, difficile & dangereuse pour les grands » vaisseaux de charge, qui venoient de la mer. Quoi » considerant Marius employa là son armée pendant qu'elle » ne faisoit rien, & lui fit caver une grande trenchée & » canal dans laquelle il détourna bonne partie de l'eau » de la riviere, & la tira jusqu'à un endroit opportun de » la côte, là où l'eau s'écouloit en la mer par une embou- » chûre profonde & capable des plus grandes navires, & » avec cela tranquille & plate, sans être tourmentée de » vents ni de vagues de la mer. Cette fosse retient en- » core aujourd'hui son nom, s'appellant *la Fosse Mariane*. » On en voit encore les vestiges près du village de Fos en Provence, qui en a retenu le nom.

(*a*) In *Mario*.

Contre les Ambrons & les Toygenes. C'étoit un amas de differentes nations Germaniques, qui tenterent de pénétrer dans les terres des Romains, & qui donnerent de l'occupation à leurs generaux pendant près de 12. ans. Les Auteurs (*b*) y distinguent *les Cimbres*, *les Teutons*, *les Ambrons & les Tigurins*. Marius n'eut à combattre en Provence que (*c*) contre les Ambrons & les Teutons, parce que les Cimbres & les Tigurins avoient entrepris d'entrer en Italie d'un autre côté. Ainsi les *Toygenes* de Strabon sont les mêmes que les *Teutons*.

(*b*) Florus, lib. 3. cap. 3. Velleius Paterculus, lib. 2. Orosius, lib. 5. capp. 15. & 16. Valer. Maxim. lib. 4 cap. 7. n°. 3.

(*c*) Plutarch. in Mario.

Cependant ce passage est encore difficile. Comme cette difficulté subsiste toujours, on a formé plusieurs fois le projet de creuser un canal lateral du Rhône dans la mer. On a dressé pour cela differens plans, qui font commencer & finir ce canal en differens endroits; mais ces projets n'ont eu jusqu'ici aucune execution.

Les Marſeillois y ont bâti pluſieurs Tours. Il en ſubſiſte encore pluſieurs, comme la Tour de Margier, de Mondoni, de Mauleget, de S. Arcier, de Mejane, de Vaſſale, du Grau, de Parade, du Tympan, de S. Geneſt, &c.

Il y a au-deſſus de ces embouchures du Rhône, un lac. C'eſt l'étang de Martigues. Les Grecs appelloient λιμνοθάλαττα & στομαλίμνη tous les lacs qui communiquoient avec la mer, comme fait l'étang de Martigues. Strabon blâme ceux qui mettoient au nombre des embouchûres du Rhône le canal par où cet étang s'écoule dans la mer, & il a raiſon de les blâmer, puiſque cet étang n'a aucune communication avec le Rhône, & qu'il en eſt même ſéparé, comme le dit Strabon, par les Montagnes qui ſont entre le village de Fos, & le lieu d'Iſtres.

Les Volces. Voilà les anciens Habitans du Languedoc; ils étoient diſtinguez en *Volces Arecomiques*, qui occupoient le Bas Languedoc, & en *Volces Tectoſages* qui habitoient dans le haut.

Niſmes eſt la Capitale des Arecomiques. La Ville de Niſmes formoit une petite République, ſemblable à celle des Villes Impériales d'Allemagne, qui s'eſt long-tems gouvernée par ſes Loix, & qui étoit plûtôt ſous la protection que ſous l'obéiſſance de la République Romaine. Cette Ville eſt à trois lieues & demi de Beaucaire bâti ſur le bord du Rhône, ce qui revient aux cent ſtades que Strabon met de Niſmes au Rhône, & à 22. ou 23. lieues de Narbonne, ce qui fait les 720. ſtades que Strabon compte d'une de ces Villes à l'autre.

Les Volces ſurnommez Tectoſages. Ils occupoient ſelon Strabon depuis le pied des Pyrenées vers les Dioceſes de Rieux, de Pamiers, de Limoux & de Carcaſſonne juſqu'aux ſommets du Mont *Cemmenus*, & même une partie du côté ſeptentrional de cette montagne; ce qui doit s'entendre des montagnes de l'Albigeois & du bas Rouergue.

Ils

Ils habitent un pays abondant en or. Il y a des mines d'or & d'argent dans les Pyrenées, & même dans le Mont *Cemmenus*. Sans remonter à la fable que Diodore (*a*) raconte des Bergers qui ayant mis le feu aux forêts des Pyrenées, firent fondre les mines d'argent que ces montagnes renfermoient, d'où il coula des ruiſſeaux d'argent liquide, il eſt certain par le témoignage de Strabon même (*b*) qu'il y avoit des mines d'or fort abondantes du côté de Tarbe en Gaſcogne, *apud Tarbellos*, & des mines d'argent en Rouergue, *apud Ruthenos.* Nous ſçavons d'ailleurs que la riviére d'Ariege qui vient des Pyrenées, que celle du Tarn qui vient du Mont *Cemmenus*, & pluſieurs autres rivieres du Languedoc roulent avec leurs eaux des pailletes & des grains d'or pur; ce qui prouve qu'il y a de l'or dans le creux de ces Montagnes.

(*a*) Bibliothec. hiſtoric. Lib. 5. cap. 9.

(*b*) Geograph. lib. 4. *Voyez* Diodore, de Sicile. Biblioth. hiſtoric. lib. 5.

Toulouſe eſt ſitué dans l'endroit, où l'Iſthme eſt le plus étroit. Strabon remarque que Poſſidonius donnoit à cet Iſthme trois mille ſtades de large, ce qui revient à 93. lieues $\frac{1}{4}$, & s'accorde aſſez éxactement avec la verité.

Eloui. Ce ſont les *Helvi* ou *Helvii*, c'eſt-à-dire les Habitans du Vivarez, qui étoient alors compris dans l'Aquitaine.

Ouellæi Ce ſont les *Vellæi*, ou plûtôt les *Vellavi* ou *Velauni*, c'eſt-à-dire les Habitans du Velai qui étoient auſſi de l'Aquitaine. On peut voir par ces deux exemples, comment on défigure les noms, quand on les tranſporte dans une autre Langue.

Les Rutheniens & les Gabales. Ce ſont les Habitans du Rouergue & du Gevaudan, qui faiſoient alors partie de l'Aquitaine.



CHAPITRE III.

Description de la Gaule Narbonnoise par Pomponius Mela, avec l'explication de ce qui regarde le Languedoc.

POmponius Mela étoit Espagnol ; on sçait même qu'il étoit né (*a*) dans la Betique, c'est-à-dire dans cette partie de l'Espagne, qui répond aujourd'hui à l'Andalousie ; mais on n'est point d'accord sur la Ville de sa naissance. Il avoit pourtant pris soin de la marquer dans le *chap.* 6. *du liv.* 2. de son ouvrage sur la Géographie. Malheureusement cet endroit s'est trouvé alteré dans les manuscrits, & par-là il a été livré aux conjectures des Critiques, qui ne s'accordent point sur la correction. On peut voir ce qu'en disent Gerard-Jean Vossius *de Historicis Latinis, lib.* 1. *cap.* 25. & Isaac Vossius son fils, *dans ses Notes sur cet endroit de Pomponius Mela.*

(*a*) Pompon. Mela *De situ Orbis. Lib.* 2. *cap.* 6.

Cet Auteur n'est connu que par ses trois Livres de Géographie, intitulez *De situ orbis.* Il les composa sous l'Empire de Claude, car c'est de cet Empereur qui triompha de la Grande Bretagne, comme Suetone (*b*) le rapporte, que Pomponius Mela a entendu parler, lorsquil a dit, (*c*) *Quippe (*Britanniam*) tandiù clausam aperit ecce Principum maximus, nec indomitarum modò ante se, verùm ignotarum quoque gentium victor, qui propriarum rerum fidem ut bello affectavit, ita triumpho declaraturus portat.*

(*b*) In Claudio, cap. 17.

(*c*) *Ibid.* Lib. 3. cap. 6.

La description de la Gaule Narbonnoise est dans le *cinquiéme chapitre du second livre* de cet Ouvrage. Nous ne nous arrêterons qu'à ce qui regarde le Languedoc, & nous l'éclaircirons par quelques notes, comme nous venons de faire à l'égard de Strabon. Nous suivrons l'édition d'Isaac Vossius chez Adrien Ulacq, à la Haye en 1658. comme une des plus correctes. Mais nous ajouterons à la marge les diverses leçons qui se trouvent dans les éditions plus anciennes de Pierre-Jean Olivier (*d*) de Valence en Espagne, de 1557. de Henry Etienne, de 1577. & d'André Schottus, de 1582. que j'ai consultées.

(*d*) Bibliotheca Gesneri.

Pomponius Mela, De ſitu Orbis. *Livre II. Chapitre* 5.

La Gaule eſt partagée en deux parties par le Lac Leman, aujourd'hui le Lac de Geneve, & par les Montagnes *Gebenniques*. De ces deux parties l'une eſt bornée par la mer Méditerranée, & l'autre par l'Ocean. Celle-là s'étend depuis le Var juſqu'aux Pyrenées; & celle-ci depuis le Rhin juſqu'aux mêmes Montagnes. La premiere de ces deux parties, qui eſt ſur la mer Méditerranée, s'appelloit autrefois *Braccata*, mais elle porte aujourd'hui le nom de Narbonnoiſe. Le pays y eſt beaucoup mieux cultivé, & par conſéquent plus agréable.

Les Villes les plus riches de cette partie de la Gaule ſont Vaiſon des Vocontiens, Vienne des Allobroges, Avignon des Cavares, NISMES des Arecomiques, TOULOUSE des Tectoſages, Orange des *Secundani*, Arles des *Sextani* & BEZIERS des *Septumani*. Mais une Ville qui eſt ſupérieure à toutes les autres, c'eſt NARBONNE ſurnommée *Martius*, Colonie des Atacins, & enſuite des *Decumani*, qui a été autrefois le rempart de ce Pais, & qui aujourd'hui en fait l'ornement & lui a donné ſon nom.

Il y a ſur la côte quelques lieux qui ont de la réputation; mais les Villes n'y ſont pas fréquentes, parce que les ports y ſont rares, & que toute la côte y eſt expoſée aux vents de Midi. Nice eſt au pied des Alpes, de même que la Ville des Deciates, & Antibes. Viennent enſuite Athenopolis & Olbia & Taurois & Cithariſtes, & Lacydon, le port des Marſeillois, & la Ville de Marſeille.

Cette Ville fondée par les Phocéens fut bâtie autrefois entre des Nations

Pomponius Mela, *De ſitu Orbis*, Lib. 2. cap. 5.

Gallia Lemano lacu & Gebennicis Montibus in duo latera diviſa, atque altero Tuſcum pelagus attingens, altero Oceanum, hinc à Varo, illinc à Rheno ad Pyrenæum uſque promittitur. Pars noſtro mari appoſita fuit aliquando Braccata, nunc Narbonenſis, † magis conſita ideòque etiam lætior.

† Magis culta, magis conſita, *Oliv. H. Steph. Schott.*

Urbium, quas habet, opulentiſſimæ ſunt Vaſio Vocontiorum, Vienna Allobrogum, Avenio Cavarum, Arecomicorum NEMAUSUS, TOLOSA *Tectoſagum, Secundanorum Arauſio, Sextanorum Arelate, Septumanorumque* BÆTERRA. *Sed antestat omnes Atacinorum Decumanorumque Colonia, unde olim iis terris auxilium, nunc & nomen & decus eſt, Martius* NARBO.

*In littoribus aliquot ſunt cum aliquibus nominibus loca; cæterùm raræ Urbes, quia rari portus, & omnis plaga Auſtro atque Africo expoſita eſt. Nicæa tangit Alpes, tangit oppidum Deciatum, tangit Antipolis: Deinde Forum Julii Octavanorum colonia. Tunc poſt Athenopolis, & Olbia, * & Taurois, & Cithariſtes & † Lacydon, Maſſilienſium Portus, & in eo ipſa Maſſilia.*

† Halycidon, *Iidem.*

* On trouve dans les Manuſcrits de Pomponius Mela, *Tunc poſt Athenopolim & Olbiam & Laurion.* La plûpart des Editeurs précédens ont corrigé & lu: *Tunc poſt Athenopolis & Olbia & Glanon.* Voſſius a préféré la leçon que nous avons ſuivie.

Hæc à Phocæis oriunda, & olim inter asperas posita, nunc ut pacatis, ita dissimillimis tamen vicina gentibus, mirum quam facilè & tunc sedem alienam ceperit, & adhuc morem suum teneat.

Inter eam & Rhodanum † Maritima Avaticorum Stagnum obsidet. Fossa Mariana partem ejus amnis navigabili alveo effundit. Alioquin littus ignobile & Lapideus (ut vocant) Campus, in quo Herculem contra Albionem & Bergiona Neptuni liberos dimicantem, cum tela defecissent, ab invocato Jove adjutum imbre lapidum ferunt. Credas pluisse, adeò multi passim & latè jacent.

† Maritima Avaticorum stagno assidet Fossa Mariana; partem ejus amnis navigabili alveo effundit, alioquin littus ignobile est, lapideum [ut vocant] in quo. *Iidem.*

*Rhodanus non longè ab Istri Rhenique fontibus surgit. Deinde Lemano lacu acceptus tenet impetum, seque per medium integer agens, quantus venit egreditur. Inde contra * Occidentem ablatus, aliquandiù Gallias dirimit. Post cursu in meridiem abducto hâc intrat, accessuque aliorum amnium jam grandis & subinde grandior inter* VOLCAS *& Cavaros emittitur.*

* Inde contrà in occidentem. *Iidem.*

Ultrà sunt STAGNA VOLCARUM, * LEDUS *flumen, Castellum* LATARA, MESUA *collis incinctus mari penè undique, ac nisi quòd angusto aggere continenti annectitur, insula. Tum ex* GEBENNIS *demissus* ARAURIS *juxta* AGATHAM, *secundùm* BÆTERRAS ORBIS *fluit.* ATAX *ex* PYRENÆO *monte digressus, quà sui fontis aquis venit, exiguus vadusque est, & in-*

* LEDUM. *Iidem.*

sauvages & guerrieres, qui quoique plus tranquilles aujourdhui, conservent pourtant encore des mœurs très-différentes de celles des Marseillois. Il est étonnant que Marseille ait pû s'établir aussi facilement dans un pais étranger, & qu'elle ait été si constante à conserver ses usages.

Entre cette Ville & le Rhône on trouve une Ville, appellée *Maritima*, placée sur l'étang des Avatiques, & la Fosse Marienne, qui porte dans la mer par un canal navigable une partie des eaux de ce Fleuve. Du reste la côte est presque déserte, & la Campagne y est toute couverte de gros cailloux, ce qui lui a donné le nom de *Champ pierreux*. C'est-là qu'on conte que Jupiter secourut par une pluie de pierres Hercule son fils, qui combattoit contre Albion & Bergion fils de Neptune, & qui manquoit de traits pour se défendre. On diroit en effet qu'il y a plu des cailloux à en juger & par la quantité qu'on y en trouve, & par l'étendue du pais qui en est couvert.

Le Rhône prend naissance assez près des sources du Danube & du Rhin. Il tombe ensuite dans le lac de Geneve, où sa rapidité souffre quelque ralentissement,& d'où il sort entier & sans avoir souffert de diminution. D'abord il coule vers le Couchant, & sépare pendant quelque tems les deux parties de la Gaule, dont on a parlé. Mais se détournant ensuite vers le midi, il entre dans la Gaule Narbonnoise, & après avoir été grossi successivement par la jonction de plusieurs riviéres, il va se rendre dans la mer entre les Volces & les Cavares.

Au-delà du Rhône sont les ETANGS des Volces, le Fleuve du LEZ, le *Castellum* LATARA, & MESE, colline entourée de la mer presque de tous côtez, & qui seroit une véritable Isle, si

elle ne tenoit à la terre ferme par une chaussée assez étroite. Après cela l'ERAUT, qui coule des CEVENNES, passe à AGDE, & l'ORB à BEZIERS. L'AUDE qui vient des PYRENE'ES est foible & guaiable, tant qu'il n'est rempli que des eaux de sa source ; & comme il occupe d'ailleurs un grand lit, il n'est alors navigable que quand il est arrivé à Narbonne : mais lorsque les pluies d'hiver l'enflent, il s'éléve quelquefois à une telle hauteur, que son lit ne le peut plus contenir. Il se jette dans un lac appellé RUBRESUS, qui est fort grand, mais dont la communication avec la mer est étroite.

Au delà est la Côte de LEUCATE, & la fontaine de SALSES, dont les eaux, loin d'être douces, sont plus salées que celles de la mer même. Il y a tout auprès une plaine, couverte de petits roseaux, & sous laquelle il y a une espece d'étang ou de Marais. Cela paroît en ce que vers le milieu il y a quelques mottes de terre détachées, qui nagent comme des isles, & qu'on peut à son gré attirer ou repousser. On juge même par la nature de ce qu'on a retiré du fond, que la mer y pénétre. C'est-là ce qui a donné lieu à des Auteurs Grecs, & même à quelques-uns des Latins, de dire soit par ignorance, soit par le seul plaisir de mentir, que les poissons qui viennent de la mer jusqu'à cet endroit, & qu'on y prend par les ouvertures dont on vient de parler, y naissoient dans la terre même.

On trouve au delà, la Côte de SORDONS ; les petits fleuves de la TET & de la TECH, qui ne laissent pas d'être dangereux quand ils débordent ; la Colonie de RUSCINON ; le Bourg d'ELIBERRIS, foible reste d'une Ville autrefois grande & riche : Enfin entre les Promontoires des Pyrénées PORT-VENDRES sur un golfe salé, & CERVERA qui fait l'extrémité des Gaules.

gentis alioquin alvei tenens, nisi ubi Narbonem attingit, nusquam navigabilis : sed cum hybernis intumuit imbribus, usque eò solitus insurgere, ut seipse non capiat. Lacus accipit eum RUBRESUS *nomine, spatiosus admodùm, sed quà mare admittit, tenuis aditu.*

Ultrà est LEUCATA *littoris nomen, &* SALSULÆ *fons, non dulcibus sed salsioribus etiam quàm marinæ sint, aquis defluens. Juxtà* CAMPUS *minutâ arundine gracilique perviridis, cæterùm stagno subeunte suspensus. Id manifestat media pars ejus, quæ abscissa proximis velut insula natat, pellique se atque attrahi patitur. Quin & ex iis quæ ad imum perfossa sunt, suffusum mare ostenditur. Unde Graiis, nostrisque etiam Auctoribus, verine ignorantiâ, an prudentibus etiam mendacii libidine, visum est tradere posteris in eâ regione piscem è terrâ penitus† oriri, quia ubi ex alto hucusque penetravit, per ea foramina ictu* capulantium interfectus extrahitur.*

Inde est ora† SORDONUM, *& parva flumina* TELIS *&* TICHIS, *ubi accrevere persæva. Colonia* RUSCINO, *Vicus* ELIBERRIS *magnæ quondam Urbis & magnarum opum tenue vestigium.* † *Tum inter Pyrenæi Promontoria* PORTUS VENERIS * *in sinu salso &* CERVARIA *locus, finis Galliæ.*

† Erui qui ubi, &c. *Iidem.*

* Captantium. *Iidem.*

† SARDONUM. *Iidem.*

† Tùm in Pyrenæi promontorio Templum Veneris & in sinu salso. *Schottus.*

* Insignis fano, *suivant l'Edition de Vossius.*

Pomponius Mela donne pour bornes à la Gaule Narbonnoise. 1°. La mer méditerranée. 2°. Les Monts *Gebenniques* avec le cours du Rhône, depuis le lac Leman ou lac de Geneve jusqu'à Lion. 3°. Le Var. 4°. Les Pyrenées, ce qui convient avec la description des autres Géographes.

Arecomicorum Nemausus. Nismes, que Strabon appelle la Capitale des Volces Arécomiques.

Septumanorum Bæterra. Beziers fut appellé *Bæterra Septumanorum*, à cause qu'on y avoit établi une colonie composée des soldats veterans de la septiéme Légion, appellez *Septumani.* C'est par une semblable raison qu'on donnoit à Narbonne l'épithete de *Decumanorum*, à Arles de *Sextanorum*, à Orange de *Secundanorum*, & à Frejus d'*Octavanorum.*

Dans les premieres éditions de Pomponius Mela, Beziers est nommé *Bliterra*, de même que dans la plusspart des éditions de Pline. Mais (*a*) Vossius remarque dans ses Notes sur Pomponius Mela, que dans tous les anciens manuscrits de cet Auteur, de même que dans ceux de Pline on lit *Bæterra* ou *Beterræ*, au lieu de *Bliterra.* Le Pere Hardouin (*b*) l'assure des manuscrits de Pline en particulier. C'est donc *Bæterra* ou *Beterræ* qu'il faut lire dans Pomponius Mela, dans Pline & dans Strabon au lieu de *Bliterra* ou *Bilterra:* cette leçon est confirmée par l'autorité de (*c*) Ptolemée, (*c*) d'Etienne de Bysance, de (*c*) l'Itineraire d'Antonin, & de tous les Auteurs plus récens qui ont parlé de cette Ville; & ce qui ne doit pas être négligé, par le nom même de *Beziers* qu'elle porte aujourd'hui.

(a) *Pag.* 171.

(b) *In cap.* 4. *lib.* 3. *Plinii.*

(c) Voyez *ci-dessous*, aux Chapitres où l'on examine le texte de ces Auteurs.

Atacinorum Decumanorumque Colonia, Narbo. Narbonne avoit été bâti par les *Atacins*, c'est-à-dire par les Peuples qui habitoient le long de la Riviere d'Aude, en latin *Atax*; par les habitans du Pais, (*d*) dit Isidore, *à colonis propriis.* Il fut aggrandi (*e*) par la premiere colonie, que les Romains y envoierent du tems de la République, l'an de Rome 636. & par la seconde colonie compo-

(d) Origin. *lib.* 15. *cap.* 1.

(e) Cicero, *De claris Oratoribus* n°. 43. Velleius Paterculus. *lib.* 1. *cap.* 15.

ſée des Soldats) véterans de la dixiéme légion, en latin *Decumani*, (*f* qui y fut établie par l'ordre de Jules Céſar, vers l'an de Rome 706. C'eſt cette derniere colonie qui lui donna le nom de *Narbo Decumanorum*.

(*f*) Sueton. *in Tiberio. cap.* 4.

Martius Narbo. Il y a deux opinions ſur l'origine de cette épithete *Martius.* (*a*) Les uns croient qu'elle fut donnée à Narbonne, à cauſe que les véterans de la légion nommée *Martia* y furent envoiez pour augmenter l'état de l'ancienne colonie qui y avoit été établie. Les autres (*b*) prétendent que ce nom avoit été impoſé à Narbonne, dès le tems de la premiere colonie qui y fut conduite l'an de Rome 636. par Lucius Craſſus, parce que cette colonie y fut établie par les ſoins de Q. Marcius Rex, & tandis qu'il étoit Proconſul des Gaules.

La premiere opinion eſt inſoutenable. On n'a aucune preuve que les Véterans de la légion *Martia* ayent été envoiez à Narbonne. Du moins eſt-il certain qu'ils n'auroient pû y être envoiez que ſous l'Empire d'Auguſte, puiſque ce ne fut que ſous ce Prince (*c*) que cette Légion *Martia* fut formée. Ainſi ce ne ſeroit donc que ſous l'empire d'Auguſte que Narbonne auroit pû porter le titre de *Martius*, s'il l'avoit dû aux Véterans de la Légion Martia. Mais Ciceron le lui donnoit déja dès l'an de Rome 681. dans l'Oraiſon qu'il fit pour défendre contre les Volces Man. Fonteius, qui avoit été Proconſul des Gaules avant Jules Céſar.

(*a*) Volaterran. Hotoman. Vinet, &c. *Voyez Savaron* ſur Sidonius Apollinaris. *Part.* 2. *pag.* 168.

(*b*) Joſeph Scaliger, *in Animadverſionibus* in Chronicon Euſebii ad annum MDCCCXCVI. *pag. m.* 150. Joannes Savaro *ubi ſuprà.*

(*c*) C'eſt ce qu'Onufrius a prouvé par l'autorité de Dion. *Voyez* Savaron. *loc. laud.*

On oppoſe (*d*) contre l'autre opinion la différence de l'Orthographe. L'épithete de Narbonne s'écrit par un T. *Martius*, au lieu que le nom du Proconſul Romain qui y envoia la premiere Colonie, s'écrit par un C. *Marcius.* Mais cette différence n'eſt pas auſſi réelle qu'on le prétend. Non que je croye, comme (*e*) Lambin, qu'il faille écrire par un C. l'épithete de Narbonne, *Marcius.* La fameuſe inſcription de Narbonne, qui contient la Dédicace d'un Autel en l'honneur d'Auguſte, prouve le contraire. Mais je croi que le nom de la famille *Martia*, dont étoit Q. Marcius Rex, a été ſouvent écrit par un T. & que c'eſt même ainſi qu'on devoit l'écrire, puiſque

(*d*) P. Merula. Coſmogr. *part.* 2. *lib.* 3. *cap.* 37. Hiſtoire de Languedoc, *Tome* 1. *pag.* 48.

(*e*) In annotationibus in Tullium.

cette famille prétendoit defcendre d'*Ancus Martius*, quatriéme Roi de Rome, dont le nom a toûjours été écrit par un T. comme venant de *Mars*, *Martis*.

On doit donc s'en tenir à cette feconde opinion : Elle a été adoptée par des critiques du premier ordre, comme on a vû : Elle eft fondée fur un fait hiftorique inconteftable, fçavoir l'établiffement de la premiere Colonie de Narbonne par les foins de Q. Marcius Rex : Enfin elle s'accorde avec un ufage certain. Les Villes où l'on établiffoit une Colonie Romaine, prenoient le nom de ceux qui l'y établiffoient. C'eft ainfi que la même Ville de Narbonne prit dans la fuite le nom de *Julia Paterna*, à caufe que la feconde Colonie compofée des foldats vétérans de la dixiéme Légion, que Claude Tibere Neron y mena, y fut établie par l'ordre de *Jules* Céfar, *pere* adoptif d'Augufte.

Unde iis terris auxilium, nunc & nomen & decus eft, Narbo Martius. La Colonie établie à Narbonne l'an de Rome 636. fit de cette Ville une Place d'Armes pour les Romains, qui les mit en état de conferver fous leur obéiffance le Pays des Volces Arécomiques dont ils étoient les maîtres, & de pouffer plus loin leurs conquêtes. C'eft pour cela que Ciceron difoit en parlant pour Man. Fonteius vers l'an de Rome 681. c'eft-à-dire dans un tems, où la domination des Romains dans les Gaules fe réduifoit encore à la Gaule Narbonnoife, *Eft in eadem Provinciâ Narbo Martius, Colonia noftrorum civium, fpecula populi Romani, ac propugnaculum iftis ipfis nationibus oppofitum & objectum.* C'eft pour cela auffi que Pomponius Mela qui a écrit beaucoup plus tard & fous l'Empire de Claude, dans un tems où tout étoit foumis aux Romains dans les Gaules, avouë que Narbonne avoit fervi autrefois à défendre la Province Romaine, mais il ajoûte en même tems, qu'elle ne fervoit plus qu'à lui faire honneur & à lui donner fon nom.

Maritima Avaticorum, la Ville de Martegues fituée fur l'étang de Berre.

Foffa

Foſſa Mariana. C'eſt la célébre foſſe que Marius fit ouvrir depuis le Rhône juſqu'à la mer, pour ſervir à tranſporter des vivres au Camp, où il s'étoit retranché ſur le bord oriental de l'embouchure de ce fleuve, pendant l'irruption des Cimbres & des Teutons. Il eſt aiſé de juger de-là que cette foſſe devoit être à l'orient du Rhône, & par conſéquent dans la Provence. Plutarque en fournit des preuves certaines dans la Vie de Marius, mais le paſſage de Pomponius Mela que nous examinons, ſuffit pour le prouver, puiſque ce Géographe marque que cette foſſe étoit entre la Ville de Marſeille & le Rhône. Quoiqu'elle ſoit comblée depuis long-tems, il en reſte pourtant quelque veſtiges, & le nom s'en eſt conſervé dans celui du village de *Fos* en Provence.

Campus lapideus. On l'appelle aujourd'hui la *Crau.* Strabon a décrit au long cet endroit de la Provence. Ce que Pomponius Mela en dit ici, joint à ce qu'il rapportera un peu plus bas, des Poiſſons que l'on trouvoit dans la terre prez de Salſes, fait croire qu'il avoit l'ouvrage de Strabon ſous les yeux en écrivant.

Rhodanus. le Rhône. On a déja décrit ſes embouchures dans le Chapitre précedent, & on en parlera encore en expliquant ce que Pline en a dit.

Stagna Volcarum. Les étangs de Mauguio, de Perols, de Maguelonne, & de Taur. On en parlera en détail, en rapportant la deſcription que Feſtus Avienus en a faite dans ſon *Ora maritima.* Il ſuffit de remarquer ici que ces étangs ſont aujourd'hui moins étendus qu'ils n'étoient autrefois, & qu'ils diminuent tous les jours. Le Vidourle & le Viſtre qui s'y jettent du côté de Lunel, & qui n'ont aucune iſſuë dans la mer, y ont produit & y produiſent encore journellement des atterriſſemens conſidérables. Les étangs de Mauguio & de Perols ne ſont preſque plus que des Marais, & les Etats de Languedoc ont été obligez d'y faire creuſer un canal pour entretenir la navigation

jusqu'au Rhône. Les atterrissemens sont un peu moins grands du côté de Maguelonne & de Frontignan, parce que le *Grau de Palavas*, qui est vis-à-vis de l'embouchure du Lez, fournit une ouverture aux eaux de cette riviere & au limon qu'elles entraînent, pour s'échapper dans la mer. Il n'y a que l'étang de Taur qui paroisse se maintenir dans le même état, apparemment à cause qu'il n'y a point de riviere qui s'y jette, & peut-être aussi à cause d'un gouffre qui y vomit continuellement de l'eau, comme nous le dirons dans la description des bains de Balaruc dans la *(a) seconde Partie*.

(a) *Chap.* 3. *art.* 2.

Ledus flumen. La Riviere du Lez qui passe prez de Montpellier : Mela est le plus ancien Géographe qui en ait parlé.

Castellum Latara. On croit communément que cela doit s'entendre du lieu de Lates à une lieuë de Montpellier, sur le bord des étangs, mais cette opinion paroît insoutenable par plusieurs raisons.

I. Le Bourg de Lates est trop nouveau, pour que Pomponius de Mela ait pû en faire mention. L'endroit où il est bâti, devoit être couvert de son tems des eaux de l'étang, qui s'étendoient beaucoup plus avant dans les terres le long du lit de la riviere du Lez, où le terrain est encore fort bas. Il est certain du moins que ce n'étoit encore qu'un Marais en 1121. comme il paroît par le testament de Guillaume, fils d'Ermengarde, Seigneur de Montpellier. Guillaume son fils, connu sous le nom de fils d'Ermessinde, y bâtit une grange en 1139. qu'on trouve nommée dans les anciens actes *Mansum de Latis* ou *de Palude.* Il ne commença à y construire une Tour qu'en 1141. lorsqu'il s'y retira, étant chassé de Montpellier par la révolte de ses sujets, & c'est alors qu'on commença d'appeller le lieu, *Castrum de Latis* ou *de Palude. Voyez* Gariel *Series Præsul. Magalon.* & *Idée de Montpellier.*

II. Pomponius Mela, en décrivant le Languedoc, ne parle que des lieux qui se trouvoient sur la route de Rome en Espagne. Le village de Lates, supposé qu'il eût sub-

ſiſté, n'étoit point placé ſur ce chemin, comme il paroît par les reſtes de la voie Romaine qui traverſoit le bas Languedoc, & qui paſſoit deux l eues plus haut. Ainſi ce village ne pourroit point être le *Caſtellum Latara* de Pomponius Mela, quand même il ſeroit ancien.

III. Ce Géographe ſuit dans la deſcription du Languedoc l'ordre dans lequel les lieux ſe préſentoient en allant de Rome en Eſpagne, c'eſt-à-dire qu'il commence par le levant, & qu'il avance ſucceſſivement vers le couchant. Suivant cet ordre le *Caſtellum Latara*, dont il parle, devoit être plus occidental que la riviere *du Lez*, puiſqu'il dit *flumen Ledum, Caſtellum Latara, Meſua collis*, &c. Et ne ſçauroit être par conſéquent le village de Lates, qui eſt à l'orient de cette riviere.

IV. Ces deux dernieres raiſons, en réfutant l'opinion de ceux qui croyent que le *Caſtellum Latara*, dont Pomponius Mela fait mention, ſoit le village de Lates, ſemblent en même tems donner lieu de conjecturer que ce devoit être un lieu renfermé aujourd'hui dans l'enceinte de Montpellier. Tous ceux qui ont parlé de la fondation de cette Ville, conviennent qu'elle a commencé par deux Bourgs ſéparez, l'un nommé Montpellier, *Montpeſſulanus*, & l'autre Montpellieret *Montpeſſulanetus*. Ce dernier Bourg étoit appellé communément le *Part antique*, lors même qu'il fut confondu avec l'autre, ce qui prouve qu'il étoit plus ancien. Cependant on ignore le nom qu'il portoit avant qu'on bâtît Montpellier; car ce ne pouvoit être ni celui de *Part antique*, ni celui *de Montpellieret*, puiſque ces deux noms ſont relatifs à un Montpellier plus grand & plus nouveau. On eſt donc tenté de croire que c'étoit celui de *Latara*, & que ce Bourg étoit par conſéquent *le Caſtellum Latara* de Pomponius Mela. Sa poſition ſemble autoriſer cette conjecture. Ce Bourg étoit ſur la route de Rome en Eſpagne, à l'occident du Lez, & placé ſur une colline, appellée dans la ſuite le (a) *Havre de S. Denys*, & où la Citadelle de Montpellier eſt aujourd'hui bâtie. Cette ſituation pouvoit lui mériter le nom de *Caſtellum*, que Pomponius Mela lui donne, & qu'on ne donnoit alors qu'aux

(a) L'Abbé de Longueruë *Deſcription de la France. pag.* 253.

lieux qui étoient forts par leur aſſiette.

Meſua collis. Voſſius dans ſes Notes ſur Pomponius Mela, croit que c'eſt la montagne de Sette ; mais outre que le nom ne convient pas, & que la montagne de Sette eſt trop élevée, pour avoir pû être appellée une colline, *collis* ; il eſt certain qu'avant qu'on eût fait le Port de Sette, cette montagne ne tenoit point à la terre par une eſpece de levée, *tenui aggere*, comme Pomponius Mela dit de *Meſua collis*, mais par la *plage* qui s'étendoit à droite & à gauche & qui ſéparoit les étangs d'avec la mer dans toute leur longueur. Il eſt donc plus apparent que c'eſt Meſe, village bâti ſur le bord de l'étang de Taur, à l'extrémité d'une véritable colline. Cette colline eſt ſéparée des collines voiſines par deux vallons profonds, qui ſont preſque de niveau avec l'étang, & que je crois que l'étang a autrefois couverts, de ſorte qu'alors Meſe en étoit preſque entierement environné, & n'étoit par conſéquent acceſſible que par le haut de la colline, *tenui aggere*, à la pointe de laquelle il eſt bâti.

Arauris juxta Agatham, ſecundùm Bæterras Orbis fluit. L'Eraut qui paſſe à Agde, vient des montagnes qui ſont à la partie ſeptentrionale du Diocèſe d'Alais ſur les confins du Gevaudan, & l'Orb qui paſſe à Beziers, des montagnes qui ſont ſur les confins du Rouergue & des Diocèſes de Lodeve & de Beziers ; mais Pomponius Mela comprenoit ſous le nom de *Gebennæ*, toute la chaîne de montagnes qui s'étend depuis l'Albigeois juſqu'auprez de Lion, comme nous avons vû que Strabon les comprenoit toutes ſous le nom de Mont *Cemmenus.* Aujourd'hui la pluſpart de ces Montagnes portent des noms différens, & celui des Cevennes eſt reſté aux montagnes du Gevaudan & d'une partie du Vivarez.

Atax ex Pyrenæo monte digreſſus. L'Aude prend ſa ſource dans le Rouſſillon des montagnes du Capcir, qui ſont partie de Monts Pyrenées.

Lacus Rubresus. Doit-on entendre par ce lac *Rubresus*, où Pomponius Mela dit que l'Aude se jette, l'étang de *Bages, Peiriac & Sigean*, où se jette la branche de l'Aude, qu'on a fait passer dans la Ville de Narbonne ; ou bien l'étang de *Vendres*, où va aboutir le lit naturel de cette Riviere ? Cette question n'est pas facile à décider, & dans le fond elle n'est guere importante. Mais je croi pourtant que c'est de l'étang de Bages, Peiriac & Sigean, que Pomponius Mela a entendu parler. 1°. Parce que cet étang est grand, *spatiosus admodùm*, comme Pomponius Mela le dit du lac *Rubresus*, au lieu que celui de Vendres est beaucoup plus petit. 2°. Parce que cet étang dont l'embouchure * formoit le Port de Narbonne, étoit beaucoup plus connu que celui de Vendres. 3°. Enfin parce que Pomponius Mela parle de l'Aude qui passoit à Narbonne, *ubi Narbonem attingit*, & que cet Aude, ou plustôt cette branche de l'Aude, va se jetter dans l'étang de Bages, Peiriac & Sigean.

* On l'appelle aujourd'hui le *Grau de la Nouvelle*.

Leucata. Leucate. Il paroît que ce n'étoit alors qu'une rade sans aucune Ville. *Littoris nomen*, dit Pomponius Mela.

Salsulæ fons. Salses. La Fontaine, ou pour mieux dire les Fontaines salées, dont parle Pomponius Mela, subsistent encore.

Juxtà campus, &c. Cette description est exacte & *(a)* conforme à l'état présent des lieux : mais on trouve la même chose dans presque tous les lieux marécageux.

(*a*) Voyez ci-dessous. *part.* III. *chap.* VIII.

E terrâ penitùs oriri, quia &c. J'ai suivi la correction d'Isaac Vossius, au lieu qu'on lisoit auparavant, *è terrâ penitùs erui*. On pourra voir *(b)* ci-dessous les raisons, qui autorisent cette leçon.

(b) *Part.* III. *Chap.* VIII.

Ora Sardonum. La côte du Roussillon étoit habitée par les *Sardones*, & l'intérieur du Pais par les *Consuaranni*, comme nous verrons que Pline le marque expressément.

Telis & *Techis*, la *Tet* ou la *Tel*, & la *Tech*. Ce ſont le *Ruſcino* & l'*Ilibyrris* de Strabon.

Colonia Ruſcino. Il paroît par le témoignage de tous les Géographes, que la Ville de *Ruſcino* a été conſidérable autrefois. Elle ſubſiſtoit encore du tems de Louis le Débonnaire, qui en parle dans le privilége qu'il accorda aux Eſpagnols qui ſe retiroient en France, pour fuir la tyrannie des Sarraſins; mais il y a long-tems qu'elle a été détruite. Elle étoit ſituée à l'endroit où eſt la *Tour de Rouſſillon*, qui en retient le nom, & qui l'a donné au Comté de Rouſſillon.

Vicus Eliberris. La Ville d'Eliberris ou d'Ilyberris étoit floriſſante du tems du paſſage d'Annibal en Italie, comme il paroît par le *(a)* témoignage de Tite-Live. Mais ce n'étoit plus qu'un village du tems de Pomponius Mela & de Pline. On croit que l'Empereur Conſtantin le Grand la fit rebâtir & l'appella *Helena* du nom de Sainte Helene ſa mere. C'eſt ſous ce nom qu'en parlent tous les hiſtoriens qui en font mention depuis ce tems-là. Elle s'appelle aujourd'hui Elne. M. de Marca *(b)* réfute très-ſolidement ceux qui confondent cette Ville avec *Caucoliberum*, aujourd'hui *Collioure*.

(a) *Decad.* III. *lib.* I.

(b) Marc. Hiſpanic. *lib.* I. *cap.* 6.

Portus Veneris. Port-vendre. On lit dans Mela, *Portus Veneris in ſinu ſalſo*. M. de Marca *(c)* tâche de rendre raiſon de ce nom de *Golfe ſalé*, en faiſant remarquer qu'on faiſoit beaucoup de ſel ſur ces côtes, & qu'il y avoit prez de là des ſources d'eaux plus ſalées que la mer même; mais je ne ſçai ſi cela ſuffit pour juſtifier l'expreſſion qu'on lit dans le texte de Pomponius Mela. D'un autre côté j'ai peine auſſi à approuver la correction de Voſſius, qui prétend qu'il faut lire *inſignis fano*, c'eſt-à-dire *remarquable par le Temple de Venus Pyrenéene*. Outre que cette correction n'eſt appuyée ſur aucun manuſcrit, il eſt certain que ce Temple n'étoit point à Port-vendre, mais ſur le Promontoire *Aphrodiſium*, aujourd'hui Cap de Creux,

(c) Marc. Hiſpanic. *lib.* I. *Cap.* 9.

Caput de crucibus, qui en eſt aſſez éloigné.

Cervaria locus, finis Galliæ. Le Cap de Cervera, & le Port de Cervera. Ce ſont aujourd'hui les limites du Rouſſillon, comme ce l'étoient autrefois de la Gaule Narbonnoiſe, mais avec cette différence, que Cervera eſt aujourd'hui compris dans la Catalogne, au lieu qu'il l'étoit autrefois dans la Gaule Narbonnoiſe.

CHAPITRE IV.

Deſcription de la Gaule Narbonnoiſe par Pline, avec des remarques ſur ce qui concerne la Province de Languedoc.

PLINE le Naturaliſte, connu ſour le nom de C. Plinius Secundus, étoit né à Verone. Il a vécu ſous différens Empereurs, qui l'honorerent de pluſieurs emplois importans : mais ces emplois ne l'empêcherent ni d'étudier ni d'écrire. Pline le jeune ſon neveu marque dans une *(a)* de ſes lettres le bon uſage que ſon oncle avoit accoutumé de faire du tems, & nous apprend par-là comment il avoit pû au milieu des occupations les plus importantes, trouver le loiſir de compoſer pluſieurs ouvrages conſidérables dont il rapporte les titres, & que nous n'avons plus. Il ne nous reſte que ſon Hiſtoire naturelle, diviſée en XXXVII. livres, qu'il publia ſous l'empire de Veſpaſien comme il paroît par l'Epître dédicatoire, adreſſée à Tite fils aîné de cet Empereur. Cet ouvrage eſt d'une grande étenduë, d'une érudition infinie, & preſque auſſi varié que la Nature. *(b) Opus diffuſum, eruditum, nec minùs varium quam ipſa Natura.* C'eſt conſtamment l'ouvrage le plus ſçavant que l'antiquité nous ait laiſſé. Pline y a renfermé dans quatre Livres, le III. le IV. le V. & le VI. tout ce qu'on ſçavoit de ſon tems ſur la Géographie. La deſcription de la Gaule Narbonnoiſe ſe trouve dans le quatriéme Chapitre du troiſiéme Livre, telle que nous l'allons rapporter. Mais nous ne nous arrêterons qu'à ce qui regarde le Languedoc, & nous tâcherons d'éclaircir ce qui paroî-

(a) Epiſtol. *lib.* 3. *Epiſtol.* 5.

(b) Plinius junior, *ubi ſuprà.*

tra en avoir besoin. Nous distinguerons par des *petites Capitales*, les lieux connus qui appartiennent aujourd'hui au Languedoc ou au Roussillon; nous laisserons dans les Caracteres ordinaires, qu'on appelle *bas de Casse*, les lieux connus qui sont aujourd'hui compris dans la Provence ou dans le Dauphiné, & nous mettrons en *Italique* les lieux inconnus, dont on ignore la véritable position.

Caput IV. libri III. Historiæ Naturalis C. Plinii Secundi.

Narbonnensis Provincia appellatur pars Galliarum, quæ interno mari alluitur, Braccata antè dicta, amne Varo ab Italiâ discreta, Alpiumque vel saluberrimis Romano imperio jugis. A reliquâ verò Galliâ latere septentrionali, Montibus GEBENNA *& Jurâ: agrorum cultu, virorum morumque dignatione, amplitudine opum nulli Provinciarum postferenda, breviterque Italia veriùs quam Provincia.*

In orâ regio SARDONUM, *intùsque* CONSUARANORUM. *Flumina*, TECHUM, VERNODUBRUM. *Oppida*, ILLIBERRIS, *magnæ quondam urbis tenue vestigium*: RUSCINO, *Latinorum. Flumen* ATAX *è* PYRENÆO RUBRENSEM *permeans lacum*: NARBO *Martius*, *Decumanorum Colonia*, XII. *M. pass. à mari distans. Flumina*, ARAURIS, LIRIA.

Oppida de cætero rara, præjacentibus STAGNIS: AGATHA *quondam Massiliensium, & regio* VOLCARUM TECTOSAGUM: *atque ubi* Rhoda *Rhodiorum fuit, unde dictus multò Galliarum fertilissimus*

Chapitre IV. *du Livre* III. *de l'Histoire Naturelle de Pline.*

On appelle Province Narbonnoise la partie des Gaules, qui est placée sur la mer méditerrannée, & qui étoit autrefois connuë sous le nom de *Braccata*. Elle est séparée de l'Italie par la riviere du Var & par les sommets des Alpes, si salutaires à l'Empire Romain; & du reste des Gaules, du côté du septentrion par les Monts GEBENNA & Jura. Nulle autre Province ne peut lui être préferée, par rapport à la culture des Champs, au mérite des habitans, à la douceur des mœurs & à l'abondance des richesses. Disons mieux: elle mérite d'être regardée comme l'Italie même, plustôt que comme une Province.

En venant d'Espagne, on trouve les SARDONS sur la côte, & les CONSUARANI dans l'intérieur. Les fleuves TECHUM & VERNODUBRUM. La Ville D'ILLIBERRIS, foible reste d'une Ville qui a été considérable, & celle de RUSCINON qui jouit du droit Latin. La Riviere d'AUDE, qui coule des PYRENÉES, & qui traverse le lac RUBRENSIS. NARBONNE, dit *Narbo Martius*, Colonie des Décumans, éloigné de la mer de XII. M. Pas. Les fleuves ARAURIS, LIRIA.

Du reste les Villes y sont rares, à cause des ETANGS, qui sont le long de la côte. On y trouve AGDE, qui appartenoit autrefois aux Marseillois, le pais des VOLCES TECTOSAGES & le

le lieu où a été bâtie autrefois par les Rhodiens la Ville de *Rhoda*, qui a donné le nom au RHÔNE, la plus fertile des Rivieres des Gaules. Ce fleuve se précipitant du haut des Alpes à travers le lac Lemân, (*le lac de Geneve*) reçoit la Saone, célébre par la lenteur de ses eaux; & l'Isere & la Durance dont le cours est aussi rapide que le sien. Les deux plus petites de ses embouchures portent le nom de LIBYQUES, l'une est appellée L'ESPAGNOLE; & l'autre METAPINUM: La troisiéme qui est la plus grande, s'appelle Marseilloise. Quelques-uns prétendent qu'il y a eu autrefois à l'embouchure du Rhone une Ville, appellée *Heraclée*.

RHODANUS *amnis, ex Alpibus se rapiens per Lemanum lacum, segnemque deferens Ararim, nec minùs seipso torrentes Isaram & Druentiam:* LIBYCA *appellantur duo ejus ora modica; ex his alterum* HISPANIENSE, *alterum* METAPINUM: *Tertium, idemque amplissimum, Massalioticum. Sunt Auctores &* Heracleam *oppidum in ostio Rhodani fuisse.*

Au-delà de la fosse que C. Marius fit creuser du Rhône jusqu'à la mer, & qui est connuë sous son nom, on trouve l'étang Astromela, la Ville des Avatiques, appellée *Maritima*: & plus haut les Champs Pierreux (*la Crau*) célébres par les combats d'Hercule, le Pais des Anatiliens, & plus avant celui des Désuviates & des Cavares. Au-delà & plus loin de la mer les Tricoriens, & plus avant encore dans les terres les Tricolliens, les Voconciens, & les Segovellauniens; & ensuite les Allobroges.

(a) *Ultrà fossam ex Rhodano C. Marii opere & nomine insignem, stagnum Astromela: oppidum Maritima Avaticorum: superque campi lapidei, Herculis præliorum memoriâ: Regio Anatiliorum; & intùs Desuviatium, Cavarumque. Rursus à mari Tricoriûm: & intùs Tricollorum, Vocontiorum, & Segovellaunorum: mox Allobrogum.*

(a) *Ultrà fossa ex Rhodano C. Marii opere & nomine insignes*, suivant l'Edition du Pere Hardouin. *Voyez* dans les Notes les raisons de préferer la leçon, que j'ai reçûë dans le texte.

Sur la côte se trouve Marseille, bâtie par les Grecs Phocéens, & alliée des Romains. Le Promontoire *Zao*, le Port Citharista: le Pais des Camatulliques: Ensuite les Suelteres, & plus haut les Verrucins. Sur la côte, Athenopolis des Marseillois (*la Napoule*) Fréjus, Colonie de la huitiéme Légion, appellée aussi *Colonia Pacensis & Classica*, la Riviere d'Argens, le Pais des Oxubiens & des Ligaunes, au-dessus desquels sont les Suetres, les Quariates, les Adunicates: On trouve sur la côte Antibes Ville du Droit Latin, le Pais des Déciates, & la Riviere du Var, qui coule d'une montagne des Alpes, nommée Cema.

At in orâ Massilia Græcorum Phocæensium, fœderata: Promontorium Zao: *Citharista portus. Regio Camatullicorum. Deinde Suelteri, supràque Verrucini. In orâ autem Athenopolis Massiliensium, Forum Julii Octavanorum Colonia, quæ Pacensis appellatur, & Classica: amnis in eâ Argenteus. Regio Oxubiorum, Ligaunorumque, super quos Suetri, Quariates, Adunicates. At in orâ oppidum Latinum Antipolis: Regio Deciatium: amnis Varus, ex Alpium monte Cema profusus.*

In mediterraneo Coloniæ, Arelate Sextanorum, BETERRÆ *Septimanorum, Arausio Secundanorum. In agro Cavarum Valentia; Vienna, Allrogum. Oppida Latina.*	Dans l'intérieur du Pais, il y a Arles des *Sextani*, BEZIERS des *Septimani*, Orange des *Secundani*. Il y a aussi Valence dans le territoire des Cavares, & Vienne dans celui des Allobroges. On compte entre les Villes qui jouissent du Droit Latin.
Aquæ Sextiæ Salluviorum.	Aix des Salluviens.
Avenio Cavarum.	Avignon des Cavares.
Apta Julia Vulgientium.	Apt des Vulgientes.
Alebece Reïorum Apollinarium.	Riez des Reïens Apollinaires.
ALBA *Helvorum.*	ALBS ou ALPS des Helviens.
Augusta Tricastinorum.	Saint Paul trois Châteaux.
ANATILIA.	*Anatilia.*
Aëria.	*Aëria.*
Bormanni.	Les *Bormanni.*
Comacina.	*Comacina.*
Cabellio.	Cavaillon.
CARCASUM *Volcarum Tectosagum.*	CARCASSONNE des Volces Tectosages.
CESSERO.	CESSERO, *Saint Tiberi.*
Carpentoracte Meminorum.	Carpentras des Meminiens.
Cenicenses.	Les *Cenicenses.*
Camboleƈtri, *qui* Atlantici *cognominantur.*	Les *Camboleƈtri*, surnommez *Atlantiques.*
Forum Voconii.	Le Canet.
Glanum Livii.	*Glanum Livii.*
Lutevani, *qui &* Foro-Neronienses.	Les *Lutevani*, appellez aussi les Habitans du *Forum Neronis.*
NEMAUSUM *Arecomicorum.*	NISMES des Arécomiques.
PISCENÆ.	PEZENAS ou PEZENES.
RUTHENI.	Les Rouergats.
Sanagenses	Les *Sanagenses.*
TOLOSANI *Tectosagum, Aquitaniæ contermini.*	Les Toulousains entre les Tectosages : Limitrophes de l'Aquitaine.
Tascoduni.	Les *Tascoduni.*
Tarusconienses.	Les *Tarusconienses.*
Umbranici.	Les *Umbranici.*
Vocontiorum civitatis fœderatæ duo Capita, Vasio, & Lucus Augusti, Oppida verò ignobilia XIX, *sicut* XXIV. NEMAUSIENSIBUS *attributa. Adjecit formulæ Galba Imperator ex In-*	Dans la République des Vocontiens il y a deux Capitales, *Vasio* (Vaison) & *Lucus Augusti* (Le Luc) & dix-neuf autres Bourgs moins considérables, comme il y en a vingt-quatre dans celle de Nismes. L'Empereur Galba ajoûta à l'état ou

dénombrement de cette Province, les Avantiques & les Bodiontiques, dont la Capitale est Digne, & qui habitent au pied des Alpes. Selon Agrippa, la longueur de la Province Narbonnoise est de 270 M. Pas, & la largeur de 248 M.

alpinis Avanticos atque Bodionticos, quorum oppidum Dinia. Longitudinem Provinciæ Narbonensis CCLXX. *M. Pass. Agrippa tradit, latitudinem* CCXLVIII.

Narbonensis Provincia . . . virorum . . . dignatione nulli Provinciarum postferenda. Pline, avant que d'entrer en matiere, fait l'éloge de la Gaule Narbonnoise, qu'il dit être recommandable par la culture & la fertilité des champs, par la douceur des mœurs, & sur-tout par les honneurs & les marques de distinction accordées aux habitans. La plusspart des Villes de cette Province jouissoient déja du droit de Bourgeoisie Romaine du tems de Pline. Plusieurs Gaulois de cette Province avoient même été admis dans le Sénat par Jules César. Suetone (*a*) le rapporte, mais l'Empereur Claude le dit (*b*) d'une maniere encore plus positive dans le discours qu'il fit au Sénat, pour l'engager à recevoir au nombre des Sénateurs, des Gaulois des deux autres Provinces des Gaules, la Celtique & la Belgique. " Vous " repentez-vous, *leur dit-il*, d'avoir reçû parmi vous les " Balbes venus d'Espagne, ou tant d'autres personnages " également illustres, venus de la Gaule Narbonnoise ? " Leurs familles subsistent parmi nous, & n'ont pas moins " de zele que nous pour la patrie commune. *Num pœnitet* " *Balbos ex Hispaniâ, nec minùs insignes viros è Galliâ Narbonensi transivisse ? Manent posteri eorum, nec amore in hanc patriam nobis concedunt.*

(*a*) In Julio Cæsare, *cap.* 76.
(*b*) Apud Tacitum. *Annal. lib.* XI.

Pline passe ensuite à la description de la Gaule Narbonnoise, & il la commence par le Roussillon, c'est-à-dire par la partie qui confinoit à l'Espagne, en quoi il suit un ordre directement contraire à celui de Pomponius Mela.

Regio Sardonum. Pomponius Mela appelle de même *Sardones*, les habitans de la côte du Roussillon.

Intùsque Consuaranorum. Les habitans de l'intérieur du

Rouſſillon s'appelloient Conſuarani. *Voyez Pomp. Mela ci-deſſus.* Il paroît que M. de Marca (*a*) a eu raiſon de les diſtinguer des *Conſoranni*, c'eſt-à-dire des habitans du pais de Coſerans ſur le Salat, dont Pline parle en décrivant l'Aquitaine. M. de Valois (*b*) qui a confondu ces peuples, n'a pas voulu faire attention que le nom n'en étoit pas le même, & qu'ils appartenoient à des parties differentes des Gaules, les *Conſoranni* à l'Aquitaine, & les *Conſuaranni* à la Gaule Narbonnoiſe.

(*a*) Marca Hiſpanica, lib. 2. cap. 26. art. 9.

(*b*) Notit. Galliar. in verb. *Conſoranni.*

Flumina Tecum, Vernodubrum. C'eſt ainſi qu'on lit dans l'Edition de Pline, de Dalechamp. C'eſt ainſi que M. de Marca (*c*) a lu, & c'eſt ainſi que ce paſſage ſe trouve dans preſque tous les anciens manuſcrits, au rapport (*d*) d'Adrien de Valois. Cette leçon paroît en effet préferable à celle de l'édition de Petit en 1526. où on lit *Thelis & Obris*, parce qu'il eſt évident que la Riviere d'Orb qui paſſe à Beziers, n'a jamais pû appartenir au Rouſſillon.

(*c*) Marc. Hiſp. lib. 1. cap. 4. art. 3.

(*d*) Not. Gall. in verbo *Ruſcino.*

Il eſt aiſé de voir que Pline entend par *Tecum*, la Tech, qui paſſe à Elne, & que Pomponius Mela appelle *Tichis.* Sur cela nous ſommes d'accord avec M M. de (*e*) Marca & de (*f*) Valois. Mais nous ne ſçaurions croire (*g*) avec eux que *Vernodubrum* ſoit le Thelis de Pomponius Mela, aujourd'hui la Tet ou Tel qui paſſe à Perpignan. Il eſt plus apparent que Pline a entendu par ce nom le *Verdouble*, riviére qui prend ſa ſource dans l'Archipreſtré du Termenois dans le haut Diocèſe de Narbonne, qui paſſe à Tautavel en Rouſſillon, & qui ſe jette au-deſſous de Stagel dans la Riviere d'*Agly*, appellée dans les anciens titres du pais, *Fluvius Aquilinus*, à moins que l'on ne prétende que Pline a voulu déſigner l'Agly lui-même, qui dans ce cas auroit porté autrefois le nom de *Vernodubrum.* Quel de ces deux partis qu'on prenne, Pline a également oublié de parler de la Tet dans la Deſcription du Rouſſillon, comme Strabon & Pomponius Mela ont oublié de parler de l'Agly, qui cependant n'eſt pas moins conſidérable que les deux autres rivieres, dont ils ont fait mention.

(*e*) Lib. 1. cap. 5. art. 1.

(*f*) Notitia Galliar. in verbo *Ruſcino.* Le P. Hardouin l'a crû de même.

(*g*) Marca & Valois. *Ibidem.*

Illiberis. Elne a été bâtie ſur ſes ruines.

Ruſcino Latinorum. Cette Ville étoit bâtie à l'endroit, où eſt aujourd'hui la Tour de Rouſſillon. Perpignan qui n'en eſt qu'à mille pas, c'eſt-à-dire à un quart de lieue, a profité de ſes ruines.

Narbo Martius, Decumanorum colonia, XII. M. P. à mari diſtans. Narbonne fut appellée la Colonie des Decumans, parce que Claude Tibere Neron, (*a*) pere de l'Empereur Tibere, y établit par ordre de Jules Ceſar une partie des ſoldats de la dixiéme Légion, appellez *Decumani.* C'eſt par la même raiſon qu'elle prit le nom de *Julia Paterna.* La diſtance de XII. Milles, que Pline met entre la Ville Narbonne & la mer, eſt exactement vraïe, ſuppoſé qu'il faille l'entendre, comme il eſt apparent, du chemin qu'il y a de Narbonne à la mer, en ſuivant le cours de l'Aude; car il y a effectivement trois lieues, c'eſt-à-dire XII. M. de Narbonne au Grau de la Nouvelle, où cette riviere entre dans la mer. Mais ce calcul ne ſeroit point éxact, s'il n'étoit queſtion que d'aller de Narbonne à la mer par le plus court, puiſqu'à peine y a-t-il une lieue de Narbonne aux Colombiez, qui eſt ſur le bord de la mer.

(*a*) Sueton. in Tiberio, cap. 4.

Agatha quondam Maſſilienſium, & regio Volcarum Tectoſagum. Pline ſemble inſinuer que de ſon tems Agde appartenoit aux Tectoſages; du moins dit-il bien clairement qu'il n'appartenoit plus aux Marſeillois.

Flumina Araris, Liria. Il eſt viſible qu'*Araris* eſt l'Eraut, & il y a apparence qu'il faut lire dans Pline *Arauris*, ce qui paroît avoir été le vrai nom de cette Riviere, appellée aujourd'hui *Airaut* ou *Eraut.* Mais il eſt plus difficile de ſçavoir ce qu'il faut entendre par *Liria.* Suivant l'opinion commune c'eſt le *Lez*, qui paſſe près de Montpellier, & que Pomponius Mela appelle *Flumen Ledus*; mais ce n'eſt rien moins que démontré, & le *Liria* de

Pline pouroit bien être une des deux rivieres de *Lers*, qui coulent dans le haut Languedoc.

Rhoda Rhodiorum. Cette ville, bâtie à l'embouchûre du Rhône par les Rhodiens, ne subsistoit plus du tems de Pline, supposé même qu'elle ait jamais éxisté. Car il y a des Auteurs, qui soupçonnent que Pline a placé prez du Rhône une ville qui étoit en Espagne, & qui est connue aujourd'hui sous le nom de *Roses*: du moins conteste-t-on à Pline que ce soit du nom de cette ville, que le Rhône ait pris le sien.

Suivant (*a*) Adrien de Valois le nom de *Rhodanus* a été imposé à ce Fleuve par les Marseillois à cause de sa rapidité, parce que * Ῥοδανός signifie en grec *rapide* à ce qu'il prétend. (*b*) Bochart trop prévenu pour les Langues Orientales qu'il sçavoit, a cru que le nom de *Rhodanus* venoit du mot Arabe ראדני *Rhadini*, qui signifie *jaune*, & pour donner quelque apparence de probabilité à cette étymologie, il s'est imaginé que ce nom avoit été donné au Rhône, parce que les Gaulois qui habitoient sur ses bords, avoient les cheveux *jaunes*, c'est-à-dire blonds. Mais pourquoi chercher dans le Grec & dans l'Arabe l'étymologie du nom d'une riviere des Gaules? N'est-il pas (*c*) plus naturel de dériver ce nom de *Rhodanus*, qui a servi de tout tems à désigner un fleuve très-rapide, du vieux mot Celtique (*d*) *Rhedeg*, qui est encore en usage parmi les Gallois, & qui y signifie *couler avec rapidité*.

En voila assez sur cette question, que nous aurons encore occasion de traiter ailleurs. Remarquons seulement que ce mot *Rhodanus*, d'où qu'il vienne, paroît avoir été le même originairement que celui d'*Eridanus*, qu'on a donné autrefois au Pô en Italie, & à la Vistule en Pologne, & que c'est apparemment à cause de cela qu'on a souvent désigné le Rhône par ce nom, comme il paroit par l'éxemple (*e*) d'Eschyle, de (*f*) Pline, (*g*) d'Apollonius & de (*h*) Tzetzes.

(*a*) Notitia Gall. in voce *Rhodanus*.

(*b*) Phaleg. lib. 3. cap 6.

(*c*) *Voyez ci-dessous* Part. III. Ch. II. *au mot* Rhodanus.

(*d*) *Davies*, Diction. Cambro-Britannicum.

(*e*) Apud Plinium, lib. 37. c. 2.

(*f*) Histor. nat. lib. 37. cap. 2.

(*g*) In Argonauticis, Carm. 505. 527.

(*h*) Chiliad. 2. n°. 36.

* Ce mot n'est point grec, mais apparemment M. de Valois croioit pouvoir le dériver du Verbe Grec Ῥέω *fluo*.

Libyca appellantur duo ejus Oſtia modica. Pline donne au Rhône trois embouchûres, c'eſt-à-dire une de plus que Polybe & que Strabon. Selon lui les deux qui étoient au couchant du côté du Languedoc, & qui étoient les moindres, s'appelloient *Oſtia Libyca.* Iſaac Voſſius dans ſes Notes ſur Pomponius Mela, a cru qu'il falloit lire *Oſtia Ligyca, hoc eſt Liguſtica*, & il prétend qu'on leur avoit donné ce nom à cauſe des Liguriens qui occupoient, à ce qu'il dit, les bords de ce fleuve, en quoi il a été ſuivi par le (*a*) R. P. Hardouin. Mais comment des Sçavans ſi éclairés n'ont-ils pas pris garde que ſuppoſé que les Liguriens ſe ſoient jamais établis au couchant du Rhône, ils ont du moins habité beaucoup plus long-tems la rive orientale de ce fleuve, & qu'ainſi ce ſeroit l'embouchûre orientale du Rhône, qui auroit dû porter leur nom, plûtôt que les embouchûres occidentales. Sans rien changer dans le texte de Pline, ne pourroit-on pas dire qu'on a donné autrefois aux embouchûres occidentales du Rhône le nom de *Libyques*, non pas comme le dit *(b)* M. de Valois, parce qu'elles étoient vis-à-vis de la Libye, car cette raiſon prouveroit également pour les trois embouchûres, mais parce qu'on croioit autrefois que la Libye s'étendoit juſque-là. Quelque ridicule que paroiſſe cette opinion, il eſt certain qu'elle avoit été anciennement l'opinion commune, comme le remarque Feſtus Avienus dans ſon *Ora Maritima.*

Multa nos Rhodano ſuper
Narrare longo res ſubegerunt ſtylo;
At numquam in iſtud animus inclinabitur,
Europam ut iſto flumine & Libyam aſſeram
Diſterminari, Phileas hoc quamquam vetus
Putaſſe dicit incolas; Deſpectui,
Deriſuique inſcitia hæc ſit barbara.

Ex his alterum Hiſpanienſe, alterum Metapinum. Pline dit que des deux embouchûres occidentales du Rhône l'une s'appelloit *Hiſpanienſe*, l'Eſpagnole, & c'étoit aſſurément la plus occidentale, comme étant la plus prez de

(*a*) In hunc Plinii locum.

(*b*) Ubi *ſuprà.*

l'Eſpagne. L'autre portoit ſelon lui le nom de *Metapinum*. Comme ce mot ne ſignifie rien, Voſſius dans ſes notes ſur Pomponius Mela prétend qu'il faut lire *Metalpinum*, & il s'imagine qu'on avoit donné ce nom à cette embouchûre, parce qu'elle étoit derriere les Alpes à l'égard de l'Italie, comme ſi les autres embouchûres n'euſſent pas été derriere les Alpes de même. S'il faut corriger le texte de Pline, j'aimerois mieux lire *Metinum* : Pline nous apprend lui-même (*a*) ailleurs qu'il y avoit dans l'embouchûre du Rhône une Iſle appellée *Metina*, qui ſubſiſte encore aujourd'hui, mais partagée en deux ou trois Iſles, appellées encore *les Tignes*. Ainſi je ne ſerois pas éloigné de croire que cette Iſle avoit donné le nom de *Metinum* à l'embouchûre, devant laquelle elle étoit placée.

(*a*) Hiſt. natural. lib. 3. cap. 4.

Tertium, idemque ampliſſimum Maſſalioticum. Cette troiſiéme embouchûre du Rhône étoit ſans doute la Foſſe de Marius. On l'appelloit *Maſſaliotique*, c'eſt-à-dire Marſeilloiſe, ſoit parce qu'elle étoit la plus proche de Marſeille, ſoit parce qu'elle appartenoit à la Ville de Marſeille, à qui Marius en avoit donné la proprieté, & qui en tiroit un revenu conſidérable au rapport de Strabon, par les peages qu'elle y avoit établis. Elle étoit en même tems la plus grande de toutes, *idemque ampliſſimum.* Plutarque qui a écrit peu de tems après Pline, aſſure (*b*) en propres termes que les *autres embouchûres du Rhône étoient etroites, difficiles & dangereuſes pour les grands vaiſſeaux de charge, à cauſe du ſable & de la vaſe*, qui s'y étoient *entaſſez*, au lieu que ce fleuve détourné dans la Foſſe de *Marius*, s'écouloit dans la mer *par une embouchûre profonde & capable des plus grandes navires ; & en même tems tranquille & plate.*

(*b*) In Mario.

Sunt auctores & Heracleam oppidum in oſtio Rhodani fuiſſe. On n'a aujourd'hui aucune notion de la ſituation de cette Ville, & il n'en faut pas être ſurpris. Pline eſt le ſeul Auteur, qui ait parlé d'une Héraclée prez des embouchûres du Rhône, & ce qu'il en dit n'apprend point ſi elle étoit à la droite ou à la gauche de ce fleuve, c'eſt-à-dire en Languedoc.

† Etienne de Byſance fait mention d'une Heraclée dans les Gaules, mais ſans aucune déſignation. *Voyez ci deſſous Chap. X.*

Languedoc ou en Provence. Enfin cette Ville n'éxiſtoit plus du tems de Pline, ſuppoſé même qu'elle eût jamais éxiſté ; car les paroles de cet Auteur donnent lieu d'en douter. Comment donc au milieu de tant d'incertitudes entreprendre d'en fixer la poſition, à moins qu'on n'aime à ſe perſuader ſans preuve, que d'anciennes ruines qu'on voit encore ſur le bord & à la droite du Rhône, aux confins des territoires de Beaucaire & de Fourques, ſont des reſtes de cette prétendue Héraclée ?

Ultrà foſſa ex Rhodano C. Marii opere & nomine, inſigne ſtagnum Aſtromela. C'eſt ainſi qu'on lit dans les éditions de Pline : cette leçon prouveroit qu'outre les trois embouchûres du Rhône déja décrites, il y avoit encore la Foſſe de Marius, & renverſeroit par conſéquent tout ce qu'on vient de dire. Mais elle prouveroit en même tems un fait expreſſément nié par Polybe qui avoit été ſur les lieux, & après lui par Strabon, ſçavoir que le Rhône eût originairement trois différentes embouchûres, diſtinctes de la Foſſe de Marius : diſons mieux, elle prouveroit un fait certainement faux, puiſqu'il eſt conſtant que le Rhône n'a jamais eu ni pû avoir, outre la Foſſe de Marius, que les deux embouchûres qu'il a encore aujourd'hui, ſçavoir l'embouchûre de la branche orientale qui paſſe à Arles, & qui eſt partagée en pluſieurs *graus* ou entrées par les iſles appellées *les Tines* ; & l'embouchûre de la branche occidentale ou braſſiere du Rhône qui paſſe à Fourques, & qui porte le nom de *Grau d'Orgon* ; car l'embouchûre par où le Canal qui paſſe à Pecais, entre dans la mer, eſt une embouchûre moderne, & faite de main d'homme, comme il paroît par le nom de *Grau neuf*, qu'elle porte.

Ces raiſons m'ont déterminé à préférer à la leçon des éditions ordinaires, la leçon que Dalechamp marque qu'il a trouvée dans le manuſcrit de Pline que * Chifflet Médecin célébre de Beſançon lui avoit prêté, & qui eſt préciſément le même que celle que Hermolaus Barbarus a ſuivie dans l'édition du Pline imprimé à Paris chez Jean Petit *in-fol.* en 1526. Suivant cette leçon le paſſage en queſtion eſt conçu de cette maniere. *Ultrà foſſam ex Rhodano C.*

* Jean-Jacques Chifflet. Il étoit premier Médecin de l'Archiducheſſe Iſabelle-Claire-Eugenie, Princeſſe des Pais-Bas.

Marii opere & nomine , insigne stagnum Astromela. Tout le changement que j'y fais , c'est que je lis *insignem* au lieu d'*insigne* , & que je ponctue ainsi cette période. *Ultrà fossam ex Rhodano C. Marii opere & nomine insignem, stagnum Astromela.* C'est-à-dire qu'*au de-là de la fosse célébre par les travaux & par le nom de C. Marius , on trouve l'étang* Astromela , ou Mastromela. La difference de cette leçon à la leçon ordinaire , vient de ce que *fossam* & *insignem* étoient écrits *fossã* & *insignẽ* avec un *a* & un *e* titre , ce qui marquoit l'*m* , & qu'on a dans plusieurs manuscrits omis de marquer cette *m* , peut-être parce que l'*e* titre étoit effacé dans le manuscrit qu'on copioit.

Bliteræ Septumanorum. Beziers. Dalechamp remarque que l'ancienne leçon étoit *Bilteræ*. On trouve dans l'édition d'Hermolaus Barbarus , qu'on a déja citée, *Blitteræ* , avec un renvoi à la marge pour indiquer qu'on a trouvé dans quelques manuscrits *Bitteræ*. Nous avons déja (*a*) observé que Vossius assuroit avoir trouvé *Bæterræ* dans la plûpart des manuscrits de Pomponius Mela , comme le P. Hardouin l'assure de ceux de Pline. C'est donc à cette leçon que j'ai cru me devoir fixer , d'autant mieux qu'elle a plus d'analogie avec le nom que cette Ville porte aujourd'hui. C'est-là d'ailleurs le nom que Pline donne lui-même à cette Ville en (*b*) parlant de la bonté des vins , qui croissent auprès. * *Beterrarum , dit-il , intrà Gallias consistit auctoritas.* Et il n'est nullement apparent qu'on ait prononcé de deux manieres différentes le nom de la même Ville.

(*a*) Suprà cap. 2.

(*b*) Histor. nat. lib. 14. cap. 6.

Pline finit la Description de la Gaule Narbonnoise par le dénombrement des Villes Latines, qu'il y avoit dans cette Province ; c'est-à-dire des Villes qui jouissoient du droit Latin. Comme il suit l'ordre alphabétique dans ce dénombrement , cela peut servir à corriger quelques unes des fautes qui se sont glissées dans plusieurs des noms de

* On lit dans l'Edition d'Hermolaus Barbarus , *Ceretano intrà Gallias consistit auctoritas* , & cela peut convenir au vin de Ceret dans le Roussillon , c'est-à-dire au Muscat de Rives-altes , qui est tout auprès.

ces Villes ou de ces peuples. Voici ce qui peut regarder le Languedoc.

Alba Helviorum. Adrien de Valois (*a*) prétend que c'eſt la Ville de Viviers : mais le P. Labbe (*b*) ſoutient que c'eſt le Village d'*Albs* ou *Aps*, à deux lieues de Viviers vers le Nord-Oueſt, & cette opinion me paroît plus probable. La Ville d'*Alba* fut érigée en Evêché, & elle eſt connue dans les notices du bas Empire ſous le nom de *Civitas Albenſium*; mais dans la ſuite ayant été détruite par l'irruption des Barbares, le ſiege fut transferé à Viviers, *Vivario*, qui eſt devenue la Capitale du pais des Helviens, & qui lui a donné ſon nom.

(*a*) Notitia Galliar. in verbo *Helvii.*
(*b*) In VI. Appendice Geograph. Epiſcopalis. *Voyez* l'Hiſt. de l'Académie des Belles Lettres, *Tome VII. p.* 235.

Pline remarque dans un autre endroit (*c*) qu'on avoit » trouvé de ſon tems près de cette Ville *, une eſpece » de vigne, dont la fleur ne duroit qu'un jour, & qui par » cette raiſon étoit moins expoſée à être gelée, ce qui avoit » engagé toute la Gaule Narbonnoiſe à en faire des plants. (*d*) *Septem his annis*, † dit-il, *in Narbonenſis Provinciæ Albâ Helviâ inventa eſt vitis uno die deflorefcens, ob id tutiſſima: Narbonicam vocant, quam nunc tota Provincia conſerit.* Ce paſſage de Pline, & celui qui fait le ſujet de cet article prouvent que de ſon tems le pais des Helviens, c'eſt-à-dire le Vivarez étoit compris dans la Gaule Narbonnoiſe, du moins pour la plus grande partie.

(*c*) Lib. 14. cap. 3.
(*d*) Septimo hinc anno. P. *Hardouin*

Anatilia. Poldo d'Albenas (*e*) a cru que c'étoit la Ville de Saint Gilles, & il l'a preſque perſuadé aux Géographes qui ont écrit après lui, comme (*f*) Ferrari, (*g*) Baudrand, (*h*) La Martiniere, &c. Mais cette opinion n'a aucun fondement. Les *Anatilii* étoient en Provence à la gauche du Rhône : on n'a aucune preuve qu'ils ayent habité ſur la

(*e*) Antiquitez de Niſmes.
(*f*) In Lexico Geographico, in voce *Anatilia.*
(*g*) In Geographiâ, in voce *Anatilia.*
(*h*) Dictionn. Geograph. au mot *Anatilia.*

* Pline loue ailleurs *Lib.* 14. *cap.* 1. le Vin du Vivarez, *Vinum Helvicum*, entre les Vins des Gaules. Ces louanges conviennent aux Vins de la côte du Rhône, principalement à celui de l'Hermitage.

† Voici comme on lit ce paſſage dans l'Edition d'Hermolaus Barbarus. *Septimo abhinc anno in Narbonenſis Provinciæ Arvo inventa eſt vitis uno die deflorefcens, ob id tutiſſima : Carbonicam vocant, quam nunc tota Provincia conſerit.*

rive droite de ce fleuve ; c'eſt donc en Provence qu'il faut chercher cette Ville d'*Anatilia*, & non en Languedoc.

Carcaſſum Volcarum Tectoſagum. Carcaſſonne.

Ceſſero. Saint Uberi, ou plûtôt Saint Tiberi ſur l'Eraut, comme on le prouvera ci-deſſous, en expliquant les Itinéraires.

Camboleƈtri, qui & Atlantici. Pline fait encore mention des *Camboleƈtri* en parlant de l'Aquitaine, dans le *chap.* 19. *du IV. Livre.* A ſuivre l'ordre dans lequel il en parle, on doit les placer près de l'Agenois, ſur la frontiere du Languedoc ; ainſi une partie de ces Peuples a pû s'établir dans la Gaule Narbonnoiſe, à laquelle ils confinoient.

Lutevani, qui & Foro-Neronienſes. Je ſçai que la plûpart des Auteurs croient qu'il faut entendre par les *Lutevani* de Pline les Habitans de la Ville & du Diocèſe de Lodeve en Languedoc. Mais j'avoue que cette opinion ne me paroît pas aſſez bien établie. Pline eſt le ſeul des anciens qui ait parlé des *Lutevani.* Il n'en parle qu'en avertiſſant qu'ils s'appelloient auſſi *Foro-Neronienſes*, ſans déſigner autrement leur poſition. Enfin nous ſçavons d'un côté que Ptolemée conte *Forum Neronis* entre les Villes des *Memini*, & il eſt certain de l'autre que les *Memini* habitoient dans la partie de la Gaule Narbonnoiſe, qui porte aujourd'hui le nom de Provence. En voila aſſez pour conclurre que les *Lutevani* doivent être placez en Provence : Du moins en voilà-t-il aſſez pour convenir qu'on n'eſt pas trop bien fondé à les placer en Languedoc.

Nemauſum Arecomicorum. Niſmes.

Piſcenæ. Pline parle encore (*a*) ailleurs du même lieu à l'occaſion de la laine qu'on y recueilloit, & des étoffes de laine qu'on y fabriquoit. *Iſtria*, dit-il, *Liburniaque* (lana) *pilo proprior quam lanæ ; pexis aliena veſtibus & quam Salacia ſcutulato textu commendat in Luſitaniâ : ſimilis circà Piſcenas Provinciæ Narbonenſis.* C'eſt-à-dire, « la laine d'Iſ» trie & de Liburnie reſſemble plus à du poil qu'à de la

(*a*) Hiſtor. nat. lib. 8. cap. 48.

» laine. On ne ſçauroit s'en ſervir pour faire des draps à
» longs poils. On s'en ſert à *Salacia* en Portugal, aujour-
» d'hui *Alcaçar do ſal* dans l'Eſtramadure, pour faire des
» étoffes de laine en loſange qui ont de la réputation. Il y
» a de la laine de la même qualité aux environs de *Piſ-*
» *cenæ* dans la Province Narbonnoiſe.

Le torrent de l'opinion commune veut que dans l'un & dans l'autre de ces paſſages, les *Piſcenæ* dont parle Pline, ſoient la Ville de Pézenas ſur la petite riviere de Peine, à trois lieues d'Agde. Mais cette opinion ne laiſſe pas de ſouffrir quelque difficulté, & l'on pourroit ſoutenir avec aſſez de vraiſemblance que les *Piſcenæ* de Pline, doivent s'entendre du village de *Pezenes* près de Bedarieux, à trois lieuës de Pezenas vers le Nord-oueſt. Le nom convient certainement mieux, & c'eſt d'ailleurs dans ce quartier que croît encore aujourd'hui la laine que Pline attribuoit à ſes *Piſcenæ*. Sur ce pied-là ce lieu auroit donné le nom de *Piſcenatium*, *Pezenadois*, à une certaine étendue de pais ; & c'eſt de-là que la Ville de Pézenas bâtie ſur les confins de ce territoire, auroit pris le nom de *Piſcenatium*, d'où s'eſt formé celui de Pézenas. Mais il ſuffit d'avoir averti de notre conjecture, & cette queſtion n'eſt pas aſſez importante pour devoir s'y arrêter plus long-tems.

Ruteni. Pline met au nombre des Habitans de la Gaule Narbonnoiſe les *Ruteni*, c'eſt-à-dire les habitans du Rouergue. Mais cela ne doit s'entendre que des Habitans du bas Rouergue, que Jules Ceſar (*a*) appelle *Ruteni Provinciales*, c'eſt-à-dire *Rouergats de la Province Narbonnoiſe*. Car d'ailleurs il eſt certain par le témoignage de (*b*) Pline lui-même & des autres Géographes anciens, que les Habitans du reſte du Rouergue étoient compris dans l'Aquitaine depuis le tems d'Auguſte, qui les détacha de la Celtique, dont ils faiſoient partie anciennement.

(*a*) Comm. de bello.Gallico, lib. 7.

(*b*) Hiſtor. nat. lib. 4. cap. 19.

Toloſani Tectoſagum. Les Toulouſains.

Umbranici. Ce ſont le dernier peuple, dont Pline

faſſe mention dans le dénombrement alphabétique des lieux & des peuples de la Gaule Narbonnoiſe : mais comme il ne dit rien de ſa poſition, & que les autres Géographes ne font pas même mention de ce peuple, il eſt impoſſible de décider ſi l'on doit le rapporter au Languedoc, à la Provence ou au Dauphiné. Je ſçai bien que dans les Tables de Peutinger, dont nous parlerons dans la ſuite, non ſeulement on trouve le nom de ce peuple, mais qu'on le trouve placé à peu-prez dans l'endroit où eſt aujourd'hui le Diocèſe de Montpellier. C'eſt ſur ce fondement auſſi que quelques Auteurs donnent le nom d'*Umbranici* aux anciens Habitans de cette partie de la Gaule Narbonnoiſe; mais comme ces Tables ſont très peu éxactes, & que la forme des pais y eſt entiérement défigurée, j'avoue que ce fondement ne me paroît pas aſſez ſolide pour oſer rien décider.

Il y a dans l'énumération par ordre alphabétique, que fait Pline des lieux & des peuples de la Gaule Narbonnoiſe, quelques noms de Villes, comme *Comacina*, & quelques noms de peuples, comme *Bormanni*, *Cenicenſes* † *Taſcoduni*, * *Tariconoñienſes*, qui ſont entierement inconnus. Il n'en eſt point parlé dans les ouvrages des autres Géographes; les anciens Hiſtoriens n'en font aucune mention; Pline lui même n'en dit rien, qui ſerve à en fixer la poſition. Ainſi ſuppoſé que ces noms ne ſoient pas corrompus, du moins paroît-il impoſſible d'en faire l'application.

† Ou *Taſconi.*
* Ou *Taruſconienſes.*

On trouve dans Pline trois autres endroits, qui regardent le Languedoc.

I. Il fait mention *Livre* 3. *chap.* 5. de deux Iſles ſur la côte de Languedoc. *Galliæ autem ora*, dit-il, *in Rhodani oſtio Metina, mox quæ Blaſcon vocatur.* Nous avons déja dit que *Metina* étoit les Tines ou Tignes, petites Iſles à l'embouchûre de la grande branche du Rhône, dont par conſéquent la poſition eſt la même que celle que Pline attribue à *Metina*, & dont le nom convient. Pour *Blaſcon*, il eſt certain que c'eſt Breſcon, dont Strabon a fait auſſi mention.

II. Pline parle au *Livre* 11. *chap.* 42. de la Montagne

de Losere, & du pais de Gevaudan, à l'occasion du fromage qui en venoit. « A Rome, dit-il, où l'on a la com-» modité de pouvoir juger de ce qu'il y a d'excellent dans » tous les pais, on estime beaucoup le fromage † qui vient de » Nismes, & qu'on fait sur la montagne de Losere dans » le Gevaudan; mais la préference qu'on lui donne, est » courte, & elle ne dure qu'autant qu'il est frais. » *Laus caseo Romæ, ubi omnium gentium bona cominùs judicantur, è Provinciis Nemausensi præcipua, Lesuræ* (forsan Losuræ) *Gabalicique pagi; sed brevis, ac musteo tantùm commendatio.* Ce passage de Pline prouve que de son tems tout le bas Gevaudan pour le moins dépendoit de Nismes, & se trouvoit par conséquent compris dans la Gaule Narbonnoise.

† Seroit-ce le fromage de Roquefort d'aujourd'hui. On le fait prez de la Montagne de Losere, & il est certain qu'il n'est jamais meilleur que quand il est nouveau, comme Pline le dit de celui dont il parle.

III. Pline parle encore ailleurs (*a*) dans la Description de l'Aquitaine des *Gabales*, c'est-à-dire des habitans du Gevaudan, qui aprez avoir avoir été de la Gaule Celtique jusqu'à l'Empire d'Auguste, se trouvoient depuis ce tems là compris dans l'Aquitaine. Il est vrai pourtant qu'il paroît que cela n'a pu regarder que les habitans du haut Gevaudan, car nous venons de voir que les Montagnes de Losere, qui sont dans le bas Gevaudan étoient de la Province Narbonnoise.

(*a*) Lib. 4. Cap. 19.

IV. A l'égard des *Velauni*, ou habitans du Velai, Pline n'en a point parlé, à moins qu'on ne veuille prendre pour ce peuple les *Velauni*, (*b*) dont il étoit fait mention dans l'inscription du Trophée dressé sur les Alpes en l'honneur de l'Empereur Auguste; ou les (*c*) *Velates* dont parle Pline dans la description qu'il fait de l'Aquitaine. Mais il paroît qu'on seroit également mal fondé dans l'une & dans l'autre de ces prétentions; car il est certain par l'inscription même que les premiers sont un des peuples qui habitoient dans les Alpes; & pour les autres, non seulement il n'y a rien dans la description de l'Aquitaine, qui marque que les *Velates*, dont Pline rapporte le nom, soient les habitans du Velai, & dans une pareille incertitude la seule difference du nom doit en dissuader: mais il paroît même par la situation connue des autres peuples qui sont nommez dans le même passage qu'il s'agit d'un peuple placé fort avant dans l'Aquitaine prez d'Ausch & d'Eause, & par conséquent fort different des habitans du Velai.

(*b*) Histor. natur *lib.* 3 *cap.* 20.

(*c*) Ibid. *lib.* 4. *cap.* 19.

CHAPITRE V.

Explication de ce qu'on trouve dans la Géographie de Ptolemée, ſur les Pais compris aujourd'hui dans le Languedoc ou dans le Rouſſillon.

CLAUDE Ptolemée, Mathématicien & Aſtronome célébre, a vécu ſous l'Empire de Marc-Aurele, au rapport de Suidas. Il étoit (*a*) né à Peluſe dans la baſſe Egypte, mais on l'a toûjours regardé comme natif d'Alexandrie, parce qu'il a paſſé ſa vie dans cette derniere ville.

(*a*) Gerard. Joann. Voſſius, de Hiſtoric. Græcis, lib. 4. cap. 17.

Entre pluſieurs ouvrages qu'il a écrits, on fait cas de ſes huit Livres de Géographie. On trouve ramaſſé dans cet ouvrage preſque tout ce qu'on ſçavoit de Géographie du tems de l'Auteur; & ce qui le rend encore plus recommandable, on y trouve la longitude & la latitude de chaque lieu. Ptolemée a été le premier des Géographes qui les ait marquées, & malgré les erreurs où il eſt ſouvent tombé faute d'obſervations exactes, les poſitions qu'il donne peuvent quelquefois ſervir à déterminer la ſituation des lieux dont il a fait mention.

C'eſt dans le ſecond Livre de ſa Géographie, que Ptolemée parle des Gaules. Il les diviſe en quatre parties, l'Aquitaine, la Lionnoiſe, la Belgique & la Narbonnoiſe. Il parle des trois premieres dans les Chapitres 7. 8. & 9. & il remarque à cette occaſion:

1°. Que l'Aquitaine (*b*) étoit limitrophe avec la Narbonnoiſe, depuis la ſource de la Loire, juſqu'à un paſſage des Pyrenées, dont il fixe la poſition au 19. ó de longitude. & au 43, 1ó de latitude, ce qui tomberoit à-peu-prez vers le Diocèſe de Coſerans, en faiſant à la poſition marquée par Ptolemée, les corrections prouvées par l'exemple connu des lieux voiſins.

(*b*) Lib. 2. cap. 7.

2°. Que la Lionnoiſe (*c*) étoit ſéparée d'avec la Narbonnoiſe par les monts *Cemmennus*, *Cebennæ*, c'eſt-à-dire par cette chaîne de montagnes, qui commençant dans le Vivarez prez du Rhône, s'étend juſques vers les ſources de

(*c*) *Ibid.* cap. 8.

de la Loire, où commençoit l'Aquitaine suivant Ptolemée.

3°. Enfin que (*a*) les bornes entre la Belgique & la Narbonnoise, étoient une ligne tirée depuis les limites communes entre la Lionnoise & la Narbonnoise, c'est-à-dire depuis le mont *Cemmenus*, jusqu'à un passage entre les Alpes & le mont *Adula*, grande montagne des Alpes dans les Grisons, d'où le Rhin prend sa source, & connue aujourd'hui sous le nom de montagne de *Saint Gothard & de Vogelsberg*. Ptolemée marque la position de ce passage au 29. 30 de longitude, & au 45. 15′ de latitude, ce qui contient des erreurs trop grossieres, principalement sur la longitude, pour pouvoir servir à en fixer la position.

(*a*) lib. 4. 9.

Ptolemée passe (*b*) ensuite au détail Géographique de la Gaule Narbonnoise. Comme on peut, sans alterer le sens, retrancher ce qui concerne la Provence & le Dauphiné, nous ne rapporterons ici que ce qui regarde les Pais compris aujourd'hui dans le Languedoc & dans le Roussillon, & nous tâcherons d'éclaircir les difficultez qui pourront s'y trouver.

(*b*) Ibid. 10.

De l'explication Géographique de Ptolemée, Liv. II. Chap. X.

On a déja expliqué les limites qui séparent la Gaule Narbonnoise des trois autres parties des Gaules. Pour ce qui regarde les côtez qui restent, la pente occidentale des Alpes la borne du côté du Levant, depuis le Mont *Adula*, jusqu'aux embouchûres de la riviere du Var, dont la position est au 27. degré, 30. *de long.* & 43. 0 *de lat.*

A l'égard du côté du Midi elle est bornée par le reste des Pyrenées depuis l'Aquitaine jusqu'à un Promontoire qui s'avance dans notre mer (la mer Méditerranée) sur lequel est bâti le Temple de Venus: Et ensuite par la mer Gauloise jusqu'aux embouchûres de la riviere du Var. Voici la Description de cette côte.

Après le Temple de Vénus,
dont la position est de 20 20 *long.* 42 20 *lat.*
Les embouchûres de la riviere Illeris (*Illiberis*) 21 0 42 40

Ἐκ τῆς Πτολεμαίου γεωγραφικῆς ὑφηγήσεως Βιβλ. β′. κεφάλ. ί.

Τῆς δὲ Ναρβωνησίας αἱ μὲν παρὰ τὰς συνημμένας τρεῖς ἐπαρχίας πλευραὶ, εἴρηνται. τῶν δὲ λοιπῶν τὰ μὲν πρὸς ἕω τὰ δυσμικὰ τῶν Ἄλπεων ὀρῶν, ὁρίζει τὰ ἀπὸ τοῦ Ἀδούλα ὄρους μέχρι τῶν ἐκβολῶν Οὐάρου τοῦ ποταμοῦ, ὧν θέσις: κζ. λ′. μγ.

Τὴν δὲ πρὸς μεσημβρίαν πλευρὰν, ὁρίζει τό τε λοιπὸν τῆς Πυρήνης τὸ ἀπὸ τῆς Ἀκουϊτανίας μέχρι τῆς ἐπὶ τὴν καθ᾽ ἡμᾶς θάλασσαν ἀκρωρείας, ἐφ᾽ ἧς τὸ Ἀφροδίσιον ἱερόν; καὶ ἡ Γαλλικὴ θάλασσα ἐφεξῆς, μέχρι τῶν τοῦ Οὐάρου ποταμοῦ ἐκβολῶν; ἐχούσης τῆς παραλίου περιγραφὴν τοιαύτην.

Μετὰ τὸ Ἀφροδίσιον κ. γ′. μβ. γ′.
Ἰλλέριος ποταμοῦ ἐκβολαί κα μβ γο

Ῥουσκίωνος ποταμοῦ ἐκβολαί.	κα δ'	μβ λ'δ'	Les embouchures de la riviere Ruscion (*Ruscinon*)	21 15' *long.*	42 45' *lat.*
Ἄταγος ποταμοῦ ἐκβολαί	κα λ'	μβ λ'δ'	Les embouchûres de la riviere d'Aude.	21 30	42 45'
Ὀρόβιος ποταμοῦ ἐκβολαί	κα λ'δ'	μβ λ'δ'	Les embouchûres de la riviere d'Orb.	21 45'	42 45'
Ἀραυρίου ποταμοῦ ἐκβολαί	κβ	μβ λ'γ'	Les embouchûres de la riviere d'Eraut.	22 0	42 50
Ἀγάθη πόλις.	κβ δ'	μβ λ'γ'	La ville d'Agde.	22 15	42 50
Σήτιον ὄρος	κβ λ'	μβ λ'	La Montagne de Sette.	22 30	42 30
Φόσσαι Μαριάναι	κβ λ'δ'	μβ Ϛό	Les Fosses de Marius.	22 45	42 40
Ῥοδανοῦ ποταμοῦ τὸ δυτικὸν στόμα	κβ λ'γ'	μβ λ'	L'embouchûre occidentale du fleuve du Rhône.	22 50	42 30
Ῥοδανοῦ τὸ ἀνατολικὸν στόμα.	κγ	μβ γ'	L'embouchûre orientale du Rhône.	23 0	42 20

* * * * * * * * * * * * * * * * * *

Κατέχουσι δὲ τὰ μὲν δυσμικώτατα τῆς Ναρβωνησίας, Οὐόλκαι Τεκτοσάγες, ὧν πόλεις μεσόγειοι.

La partie la plus occidentale de la Gaule Narbonnoise est habitée par les Volces Tectosages, dont les villes situées dans l'intérieur des terres sont

Ἰλιβερὶς	ιθ λ'δ'	μγ δ'	Iliberis, aujourd'hui *Elne*.	19 45' *long.*	43 15' *lat.*
Ῥουσινῶν	κ	μγ λ'	Rusinon, ou plûtôt Ruscinon, aujourd'hui *la Tour de Roussillon*.	20 0	43 30
Τολῶσα κολώνια	κ λ'	μδ δ'	Toulouse, Colonie.	20 30	44 15'
Κεσσερώ	κα δ'	μδ	Cessero, aujourd'hui S. Tiberi.	21 15'	44 0
Καρκασώ	κα	μγ λ'	Carcassonne.	21 0	43 30
Βαιτίραι	κα λ'	μγ λ'	Beziers.	21 30	43 30
Ναρβὼν κολώνια	κα	μγ	Narbonne, Colonie.	21 0	43 0

Μετὰ δὲ τούτους μέχρι τοῦ Ῥοδανοῦ ποταμοῦ Οὐόλκαι Ἀρικόμιοι, ὧν πόλεις μεσόγειοι

Le reste du Pais depuis les confins des Volces Tectosages jusqu'au Rhône, est occupé par les Volces Aricomiens, (*Arécomiques*) dont les villes bâties dans l'intérieur du pais sont,

Οὐινδόμαγος	κα λ'	μδ λ'	Vindomagus.	21 30 *long.*	44 30 *lat.*
Νέμαυσος κολώνια	κβ	μδ λ'	Nismes, Colonie.	22 0	44 30

* * * * * * * * * * * * * * * *

Ὑφ' οὓς (τοὺς Οὐσκονδίους) Ἐλίκωκοι, καὶ πόλις αὐτῶν

Sous les Uscondiens (*Les Vocontiens*) sont les Elicoques. (les Helviens, aujourd'hui *les Habitans du Vivarez*) dont la ville Capitale s'appèlle *Alba Augusta*, aujourd'hui le village

Ἀλβαυγοῦστα	κϛ λ'	μγ Ϛό	d'*Albs* ou d'*Alps*.	26 30 *long.*	43 40 *lat.*

* *

Les Iſles ſituées prez de la côte de la Gaule Narbonnoiſe, ſont *Agatha*, avec une ville qui porte le même nom, dont la poſition eſt 22 36 42 16
Et enſuite Breſcon. 22 36 42 26

Νῆσοι δὲ ὑπόκεινται τῇ Ναρβονησίᾳ, Ἀγαθὴ μὲν κατὰ τὴν ὁμώνυμον πόλιν, ἧς θέσις κϛ λ′ μϛ ϛ′
Μεθ᾽ ἣν Βλασκών κϛ λ′ μϛ γ′

De l'explication Géographique de Ptolemée. Liv. II. Chap. 7.

Ἐκ τῆς Πτολεμαίου γεωγραφικῆς ὑφηγήσεως Βιβλ. β′ κεφάλ. ζ′.

Sous les Vaſatiens, (*les Habitans du Bazadois*) ſont les *Tabales* (*les Gabales*, aujourd'hui les Habitans du Gevaudan) dont la Capitale s'appelle *Anderidum*, aujourd'hui le village de *Javouls.* 19 45′ 45 36

Ὑφ᾽ οὓς (τοὺς Οὐασάριους) Τάβαλοι (Γάβαλοι) καὶ πόλις
Ἀνδέριδον. ιθ λ′δ′ με λ′

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Sous les Auſciens (*les Habitans du pais d'Auſch*) ſont les *Velauni*, aujourd'hui les Habitans *du Velai*, dont la Capitale s'appelle *Rueſium*, aujourd'hui le village de *S. Paulian* prez du Pui. 18 6 44 36.

Καὶ ὑπὸ μὲν τοὺς Αὐσκίους Οὐέλαυνοι, ὧν πόλις.
Ῥουέσιον ιη μδ λ′

Sous ceux-là ſont les *Rutani*, aujourd'hui les Habitans du *Rouergue*, dont la Capitale s'appelle *Segodunum*, aujourd'hui *Rhodez.* 17 15′ 44 16.

Ὑπὸ δὲ τούτους Ῥουτανοί, καὶ πόλις
Σεγόδουνον ιζ δ′ μδ ϛ′

Le Temple de Venus. Ptolemée de même que Pline, commence la deſcription de la Gaule Narbonnoiſe par le Rouſſillon, c'eſt-à-dire par la partie qui confine avec l'Eſpagne. Le Temple de Venus dont il parle, eſt le fameux Ἀφροδίσιον, qui avoit donné autrefois le nom au Promontoire ſur lequel il étoit bâti. Ce Promontoire s'appelle aujourd'hui le *Cap de Creux*, *Caput de Crucibus.*

Les embouchures du fleuve Illeris: Il faut lire *Illiberis* comme dans Strabon. C'eſt la Riviere de la *Tech* qui paſſoit prez de l'ancienne Ville d'*Illiberis*, ſur les ruines de laquelle la Ville d'*Elne* eſt aujourd'hui bâtie.

Les embouchures du fleuve Ruſcion ou Ruſcinon. C'eſt la Riviere de la *Tet*, qui paſſoit à l'ancienne Ville de *Ruſcinon*, prez du lieu où eſt *Perpignan* aujourd'hui. Il paroît que

Ptolemée a copié Strabon pour le nom de ces deux rivieres.

Les embouchures du fleuve Atax, C'eſt l'*Aude*.

Les embouchures du fleuve Orobis. C'eſt l'*Orb* que les Géographes anciens appellent ordinairement *Orbis*.

Les embouchures du fleuve Arauris. C'eſt l'*Eraut* ou *Airaut*.

La Ville Agatha. Ptolemée diſtingue une *Agathe-polis*, c'eſt-à-dire *Agatha Ville*, & une *Agathe-neſos*, c'eſt-à-dire *Agatha Iſle*. Nous verrons dans la ſuite ce qu'il a pû entendre par la derniere ; mais il eſt certain qu'il a entendu ici par *Agatha-polis*, la Ville d'*Agde*, bâtie à la rive gauche ou orientale de l'*Eraut*, aſſez prez de ſon embouchure.

La montagne de Sette, Σήτιον ὄρος.

La Foſſe de Marius. On ne ſçauroit nier que Ptolemée n'ait cru que la Foſſe de Marius étoit plus occidentale de 5′. que la branche occidentale du Rhône, & qu'il ne l'ait placée par conſéquent dans la partie de la Gaule Narbonnoiſe, qui appartient aujourd'hui au Languedoc, mais il eſt le ſeul qui lui ait donné cette poſition. Et l'on ſait le peu de fondement qu'il y a à faire ſur ſes fixations de la longitude : Par exemple, ne marque-t-il pas *Ceſſero* ou Saint Tiberi plus occidental que Beziers de 15′. contre la vérité. Outre les autoritez que nous avons déja alleguées pour placer la Foſſe de Marius en Provence, les Itineraires dont nous parlerons ci-deſſous, en fourniſſent de nouvelles preuves, qui ne laiſſent aucun doute ſur cette queſtion.

* Itineraire d'Antonin. *In via Aurelia à Româ Arelatum uſque*, & *in Itinerario paſſuum à Româ Arelatum uſque.*

L'embouchure occidentale & orientale du Rhône. Ptolemée ne donne au Rhône que deux embouchures ; il y a apparence qu'il a négligé la Foſſe de Marius, qui faiſoit la troiſiéme du tems de Pline ; peut-être cette Foſſe étoit-elle déja comblée ; on feroit tenté de le croire, par rapport à la mépriſe que nous venons de voir que Ptolemée

a faite sur sa position. Les deux embouchures du Rhône dont cet Auteur fait mention, sont celles que Pline a appellées *Libyca.* L'Occidentale est l'*Ostium Hispaniense*, & l'Orientale l'*Ostium Metapinum* de Pline, les deux mêmes qui subsistent encore aujourd'hui.

Aprez avoir décrit la côte, Ptolemée passe à la description de l'intérieur du Pais. Il remarque que les Volces Tectosages en occupoient la partie la plus occidentale, & il nomme les principales Villes qu'ils habitoient, sçavoir:

Illiberis, aujourd'hui *Elne.*

Ruscinon, aujourd'hui la *Tour de Roussillon* à (*a*) un quart de lieuë de Perpignan. Il est évident que Ptolemée comprend le Roussillon dans le Pais des Tectosages, mais il n'en est pas de même des autres Géographes anciens, qui donnent moins d'étenduë aux Tectosages, & qui placent dans le Roussillon deux autres Peuples, sçavoir les *Sardons* & les *Consuaranni.*

(*a*) Valois, *notitia Galliar.* pag. 490.

Toulouse. Ptolemée lui donne, le titre de Colonie, & il n'y a que lui qui le lui donne entre les anciens Géographes ou Historiens.

Cessero, aujourd'hui Saint Uberi, ou plustôt Saint *Tiberi* sur l'*Eraut*, comme on verra ci-dessous dans l'explication des Itineraires.

Carcassonne.

Beziers.

Narbonne, qui à ce compte-là, n'appartenoit plus du tems de Ptolemée aux Volces Arécomiques, à qui il avoit appartenu du tems de Strabon.

Ptolemée remarque ensuite que le reste du Pais jusqu'au Rhône est habité par les *Volces Arécomiques*, ou comme il les appelle *Aricomiens.* Il ne fait mention que de deux de leurs Villes, *Nemausus*, Nismes, Ville célébre chez tous les Géographes & chez la pluspart des Historiens anciens, & *Vindomagus* dont il est le seul qui ait parlé,

& dont il est par conséquent très-difficile, pour ne pas dire impossible, de fixer la position.

On a raison de croire que ce *Vindomagus* étoit une des vingt-quatre Villes ou *Pagi*, qui dépendoient de la République de Nismes au rapport de Strabon & de Pline: Mais cela ne suffit pas pour fixer sa position, & Ptolemée n'ajoûte rien qui en instruise. Tout l'éclaircissement qu'il fournit, doit se prendre de la comparaison des degrez de longitude & de latitude qu'il donne à ce lieu de *Vindomagus*, avec ceux qu'il donne à la Ville de Nismes. Je sçai bien que la fixation de ces dégrez n'est point exacte, je suis sûr du moins qu'il y a de l'erreur à l'égard de Nismes, dont la position est connuë. Mais si l'on suppose que Ptolemée ait suivi la même erreur à l'égard de *Vindomagus*, ce qui est assez apparent, de la même malgré cette erreur, il en résultera une espece de preuve, qui pourra servir à fixer la position de ce lieu inconnu.

Voilà ce qui me fait conjecturer que ce *Vindomagus* pourroit être la Ville de Sauve, aujourd'hui du Diocèse d'Alais, mais autrefois de celui de Nismes, & une des Villes de ce Diocèse qui entroient aux Etats de Languedoc tour à tour. Suivant Ptolemée, *Vindomagus* étoit à 21 degrez 36 de longitude, & Nismes a 22. 6, c'est-à-dire que *Vindomagus* étoit plus occidental que Nismes de 30. Or suivant la Table des positions des principales Villes du Languedoc, qui est à la suite des Ephemerides de M. de Clapiers, Sauve est sous le même méridien que Montpellier, & Montpellier est plus occidental que Nismes d'1′ 52″. d'heure, ce qui fait en degrez 28′. Ainsi à cet égard la position de Sauve convient assez exactement avec celle que Ptolemée donne à *Vindomagus*.

D'un autre côté, Ptolemée place Nismes au 44. 36. de latitude, & *Vindomagus* au même degré. Or Sauve, quoiqu'un peu plus septentrional que Nismes, ne l'est guere que de 2. ou 3. minutes, & par conséquent la latitude de Sauve convient encore assez-bien avec la latitude que Ptolemée donne à *Vindomagus*. Sur ce pied-là la position de ce lieu devroit donc être fixée à Sauve, & cela paroît d'autant plus probable, qu'on ne peut point douter que la

Ville de Sauve qui étoit bâtie sur la montagne appellée *Coutach*, ne fut véritablement ancienne, & qu'il est certain en même tems qu'on ignore le nom Gaulois qu'elle a porté autrefois : celui de Sauve, *Salvia*, ou *Salvium*, qu'elle porte depuis long-tems, étant visiblement un nom Latin.

On pourroit peut-être fortifier cette opinion par des nouvelles conjectures, si on sçavoit qu'elle a été originairement la signification du nom de *Vindomagus*. Pour les deux dernieres syllabes, *Magus*, qui forment la terminaison de plusieurs autres Villes, il est certain qu'elles signifioient autrefois *Ville*, *demeure*, *habitation*. Mais il n'est pas aussi facile de deviner la signification du mot de *Vindo*, & sur cet article, on ne peut former que des conjectures, & des conjectures même très-incertaines.

La premiere est, que ce mot signifioit une *source d'eau abondante*. On croit que la riviere de Sorgue, formée par la fontaine de Vaucluse, (*a*) s'appelloit autrefois *Amnis Vindalicus*. Si l'on admet cette conjecture, le nom de *Vindomagus*, c'est-à-dire de *Ville de la Fontaine*, aura convenu à Sauve, puisqu'il y a à Sauve une fontaine très-abondante, qui fait aller plusieurs moulins dès sa source ; peut-être même que la Riviere de *Vidourle*, que les eaux de cette fontaine forment presque en entier, & qui est appellée dans les titres anciens *Viturlus*, portoit autrefois le nom de *Vindurlus*.

La seconde conjecture est, que ce nom signifioit autrefois une *montagne*. Ptolemée lui-même (*b*) parle d'une montagne d'Espagne appellée *Vindius* : Les anciens Auteurs font mention de la Ville (*c*) de *Vindonissa* en Suisse, de celle de (*d*) *Vindogladia* en Angleterre, du Pais (*e*) de *Vindelicia* en Allemagne & des (*e*) *Vindelici* qui l'habitoient, & ces différens noms appartiennent à des montagnes, ou à des lieux montagneux. Si cette conjecture paroît avoir quelque fondement, le nom de *Vindomagus* aura signifié la *Ville de la montagne*, & aura convenu encore à la Ville de Sauve, qui étoit autrefois bâtie sur la montagne de Coutach, sur le penchant de laquelle elle est aujourd'hui placée.

(*a*) Strabo. Geograph *lib.* 4. Florus, *lib.* 4. *cap.* 2.

(*b*) Geograph. *lib.* 2.

(*c*) Tacit. *Historiar. lib.* 4.

(*d*) Itinerarium Antonini.

(*e*) Strabon. Geograph. *lib.* 4. Plinius, *lib.* 3. *cap.* 20. Ptolemæus, *lib.* 2. *cap.* 12.

Enfin, la troisiéme conjecture est, que ce mot *Vindo* avoit autrefois chez les Gaulois la même signification que le mot *Wind* chez les Allemands, c'est-à-dire qu'il signifioit le *Vent*, auquel cas *Vindomagus* auroit dû signifier *la Ville venteuse*, ce qui conviendroit encore à une Ville telle que l'ancien Sauve, qui étoit bâtie sur le haut d'une montagne.

Aprez tout, ce qu'on vient de dire ne sont que des conjectures, & ce n'est aussi que comme des conjectures qu'on le donne. Peut-on proposer autre chose sur la position d'un lieu, dont il n'y a que Ptolemée qui ait parlé, & dont Ptolemée même ne rapporte que le nom. Je prétends seulement, & il paroît que je suis fondé à le prétendre, que ces conjectures sont plus vraisemblables, que les opinions de ceux qui avoient avancé que *Vindomagus* étoit (*a*) *Saint Tiberi* sur l'Eraut, (*b*) *le Vigan*, (*c*) *Saint Gilles*, ou (*d*) *Usez*.

(*a*) Jean Poldo d'Albenas. *Antiq. de Nismes*, Ortelius, *in thesauro Geograph.*

(*b*) Catel, *Mémoires pour l'Histoire de Languedoc*, *pag.* 31.

(*c*) *Ibidem.*

(*d*) Valesius, *Notitia Galliar.* in verbo *Vindomagus.*

Ptolemée, en finissant la description de la Gaule Narbonnoise, parle de deux Isles, qui appartiennent aujourd'hui au Languedoc, sçavoir *Agatha* avec une Ville de même nom, & *Blascon*. Pour la derniere il est visible que c'est l'Isle de *Brescon* prez de l'embouchure de l'Eraut, dont presque tous les Géographes ont fait mention : mais on est assez embarrassé à déterminer la position de l'autre Isle que Ptolemée nomme *Agatha*, où il dit qu'il y avoit une Ville de même nom, & dont il est le seul qui ait parlé. On seroit très-mal fondé à croire sur la conformité du nom que cette Isle ne dût point être distinguée de la Ville d'Agde; car outre que la Ville d'Agde n'a jamais été dans une Isle, il semble que Ptolemée n'ait rien négligé pour empêcher qu'on ne peut confondre l'Isle avec la Ville. Il appelle l'une *Agatha Ville*, & l'autre *Agatha Isle* ; il parle de la premiere au commencement de la description de la Gaule Narbonnoise, & de la seconde à la fin; enfin il leur donne des longitudes & des latitudes absolument différentes.

Adrien de Valois (*e*) n'a point connu d'autre moien de se tirer d'affaire, que de supposer que l'Isle d'*Agatha* étoit la même que l'Isle de Brescon, & que Ptolemée avoit parlé deux fois de la même Isle sous deux noms differens ;

(*e*) *Notitia Galliar.* in verbo *Agatha.*

tantôt

tantôt ſous le nom d'*Agatha* que les Grecs de Marſeille lui avoient donné, & tantôt ſous le nom celtique de *Blaſco*, qui étoit l'ancien nom. Mais outre qu'il n'y a jamais eu, ni même pû avoir de Ville dans l'Iſle de Breſcon qui eſt trop petite, il paroît difficile de charger Ptolemée d'une pareille bévuë ſans aucune preuve, ou pour mieux dire contre l'évidence du contraire, puiſque cet Auteur diſtingue expreſſément ces deux Iſles, & qu'il leur donne une latitude différente, en marquant l'Iſle d'*Agatha* plus ſeptentrionale de 16. que celle de Breſcon.

Il ne reſte donc qu'un parti à prendre, mais ce parti ſatisfait à tout. C'eſt de ſuppoſer (*a*) que c'eſt de l'Iſle de Maguelonne & de la Ville de même nom qui y étoit autrefois bâtie, qu'il faut entendre ce que dit Ptolemée de l'Iſle d'*Agatha*, & de la Ville de même nom bâtie dans cette Iſle. On trouve par ce moien ſur la côte de Languedoc & aſſez prez de Breſcon, une Iſle & une Ville de même nom bâtie dans cette Iſle: & en même tems on a le plaiſir de voir que la latitude de cette Iſle, par rapport à celle de Breſcon, s'accorde avec ce qu'en dit Ptolemée, puiſqu'en effet l'Iſle de Maguelonne eſt plus ſeptentrionale que celle de Breſcon d'environ 16.

(*a*) Sanſon, *Diſquiſit. in Pharum Philippi Labbe*, in verbo *Agatha*. Et M. de la Martiniere. *Dictionn. Géographique* au mot *Agathapolis*, ont eu la même penſée.

Mais auſſi à ſuivre cette conjecture, il faut néceſſairement avouer que peu de tems aprez le ſiécle de Ptolemée, & l'Iſle d'*Agatha*, & la Ville qui y étoit bâtie durent changer de nom pour prendre celui qu'elles ont porté dans les ſiécles ſuivans, puiſqu'il eſt certain que cette Ville n'étoit connue que ſous le nom de *Maguelonne* dans le VI. ſiécle quand elle devint le ſiége d'un Evêché, & que nous avons même de fortes raiſons de croire que dès le cinquiéme ſiécle, Feſtus Avienus en avoit fait mention ſous ce nom dans ſon *Ora Maritima*, comme nous verrons ci-deſſous.

Il eſt vrai que ces ſortes de changemens de nom furent aſſez communs vers la décadence de l'empire Romain. Il peut même ſe faire que cette Iſle fut autrefois connue ſous deux noms, parmi les Grecs ſous le nom grec d'*Agatha*, que les Grecs de Marſeille lui avoient impoſé en s'emparant de la côte, & parmi les Gaulois ſous celui de *Magalo*, qui paroît être celtique, & qu'on peut regarder par con-

ſéquent comme ſon ancien & véritable nom. Dans ce cas-là, il ne faudroit point s'étonner que le grec devenant moins connu dans le pais à meſure que la barbarie prévaloit, on ſe fût accoutumé peu-à-peu à ne plus déſigner cette Iſle que par le nom celtique, qui étoit familier aux gens du Païs.

Peut-être auſſi pourroit-on réſoudre cette difficulté d'une maniere plus ſimple, en ſuppoſant qu'il s'eſt gliſſé une faute dans le texte de Ptolemée, & qu'au lieu d'Ἀγαθά, c'eſt Μαγάλω ou Μαγάλα qu'il faut lire. La différence n'eſt pas grande, & de pareilles mépriſes ne ſont pas rares dans les manuſcrits des anciens Auteurs, ſur tout lorſqu'il s'agit de noms ou de mots peu connus d'ailleurs. Ceux qui copioient cet ouvrage de Ptolemée ont pû être induits à cette mépriſe par le nom d'*Agatha*, dont cet Auteur s'étoit ſervi dans la même deſcription de la Gaule Narbonnoiſe, en parlant de la Ville d'Agde.

Ptolemée parle dans le même chapitre X. des *Helvi* ou *Helvii*, aujourd'hui *les habitans du Vivarez*, en grec Ἕλϐοι ou Ἑλϐίοι, car c'eſt un de ces deux noms, qu'il faut ſubſtituer dans le texte de cet Auteur, à la place d'Ἑλίκωκοι, qui s'y eſt introduit par erreur. Ptolemée dit que ce peuple étoit ſoumis aux Οὐσκόνδιοι, mais c'eſt Οὐοκόντιοι, *Vocontii*, qu'il faut lire, & cela doit s'entendre des Vocontiens qui habitoient de l'autre côté du Rhône, & dont les capitales étoient Vaiſon, *Vaſio*, & le Luc, *Lucus Auguſti*. La Capitale des *Helvi* ou *Helvii* s'appelloit *Alba Auguſta* ſuivant Ptolemée. On croit que c'eſt le Village d'*Alps* ou pluſtôt d'*Albs* à deux lieues de Viviers, comme on l'a déja dit.

[a] Cap. 7.

Dans le même Livre, mais dans (*a*) un autre chapitre Ptolemée fait mention de quelques autres peuples, qui ſont compris aujourd'hui dans le Languedoc, ou qui en ſont voiſins.

I. Des *Gabali*, aujourd'hui *les habitans du Gevaudan*, en grec Γάβαλοι, car c'eſt ainſi qu'il faut lire au lieu de Τάβαλοι, qu'on lit dans quelques éditions par une erreur viſible. Ptolemée remarque que ces Gabales étoient ſous les *Vaſatiens*,

c'eſt-à-dire les peuples des environs de Bazas, & que leur Capitale s'appelloit *Anderidum.* On l'appella dans la ſuite *Gabala*, lorſqu'on s'accoutuma à donner à la pluſpart des capitales de chaque pais, *Pagi*, les noms des peuples qui y habitoient. C'eſt aujourd'hui le village de *Geavols*, *Javols ou Javouls* à quatre lieuës de Mende.

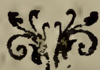
II. Des *Velauni*, aujourd'hui *les habitans du Velai*, en grec Οὐέλαυνοι, qui ſelon Ptolemée dépendoient des *Auſciens*, c'eſt-à-dire des habitans du pais d'Auſch, & dont la capitale s'appelloit *Rueſſion*, aujourd'hui le village de *Saint Paulian*, à deux lieuës du Pui. Cette Ville fut dans la ſuite le ſiége de l'Evêché du pais de Velai. C'eſt de-là qu'il a été transferé à *Anicium* ou *Podium de Anicio*, aujourd'hui *le Pui.* On croit communément que cette tranſlation fut faite dans le III. ſiécle (*a*) ſous le pontificat de Saint Evodius, vulgairement *Saint Voſi*, mais les Peres Benedictins ont prouvé dans (*b*) l'*Hiſtoire de Languedoc*, qu'elle n'a pû être faite que ſous le pontificat de Norbert, & par conſéquent vers la fin du IX. ſiecle. Pendant que la Ville de *Rueſſion* fut le ſiége de l'Evêché du Velai, on la nomma *Velava* du nom des *Velavi* ou *Velauni* dont elle étoit la capitale; mais aprez la tranſlation, on ne la nomma plus (*c*) que *Civitas Vetula*, pour la diſtinguer de la nouvelle Cité qui étoit le Pui. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un Village connu ſous le nom de Saint Paulian, qui lui a été donné à cauſe que les Reliques de cet ancien Evêque du Velai y ſont particulierement honorées.

(*a*) Odon Giſſey Jeſuite, *Hiſtoire de Notre Dame du Pui, liv.* 1. *chap.* 26.

(*b*) Tome 1. *Notte* LXXX. *pag.* 684.

(*c*) D. Mabillon, *In actis ordin. Sancti Benedicti, ad calcem Part.* 1. *Sæcul. IV.*

III. Enfin, Ptolemée parle des *Rutani* ou *Ruteni*, aujourd'hui *les habitans du Rouergue*, en grec Ῥουτανοὶ, ou Ῥουτένοι, qui dépendoient du temps de Ptolemée des *Velauni* ou habitans du Velai, & dont la capitale étoit *Segodunum Rutenorum*, appellée enſuite *Rutena*, & aujourd'hui *Rodez.*



CHAPITRE VI.

Remarques sur la description que Festus Avienus a faite de la côte de la Gaule Narbonnoise dans le Poëme intitulé Ora Maritima.

NOUS devons à Rufus Festus Avienus deux ouvrages de Geographie en vers latins; l'un est la traduction en vers hexametres de la *Description du Monde* ou de la *Periegese* que Denys avoit écrite en vers hexametres grecs: l'autre la *description de la mer méditerranée* en vers Iambes, sous le titre d'*Ora Maritima*. Ce ne sont pas même les seuls ouvrages en vers de cet auteur; Servius rapporte (*a*) qu'il avoit mis en vers Iambes tout Tite-Live: il est certain qu'il avoit traduit en vers les Phénomenes d'Aratus: on lui donne (*b*) encore avec assez de vraisemblance la traduction de plusieurs fables d'Esope en vers élegiaques, & l'on prétend que l'*Avianus* ou *Anianus*, à qui la plusspart des manuscrits les attribuent, ne doit point être distingué de Festus Avienus.

De ces différens ouvrages, nous n'avons d'entiers que la *Description du Monde* de Denys, les Phénomenes d'Aratus, & les *Fables d'Esope*. Pour l'*Ora Maritima*, il n'en reste que des fragmens, & à l'égard du Tite-Live mis en vers, nous ne le connoissons que par ce que Servius en a dit.

L'âge de cet Auteur n'est pas certain. D'un côté (*c*) Genebrard & (*d*) Thevet ont cru qu'il avoit vécu dans le second siécle; (*e*) Crinitus le fixe même à l'empire de Dioeletien. D'un autre côté par une erreur encore plus étrange, le Catalogue (*f*) de la Bibliotheque du Vatican le recule jusqu'au dixiéme siecle. Mais l'opinion la plus commune & la plus plausible, est qu'il a vécu sous l'empire de Theodose, ou de ses enfans. G. J. Vossius (*g*) en a recueilli toutes les preuves avec beaucoup d'exactitude; Avienus a dédié son *Ora Maritima* à un certain Probus, & on soupçonne que ce Probus est le même à qui Claudien qui vivoit sous Theodose le Grand, en a dédié un des siens: Avienus

(*a*) *In libr.* X. *Maronis vers.* 388.

(*b*) G. J. Vossius. *de Historic. Latinis, lib.* 2. *cap.* 9.

(*c*) In Aniceto.

(*d*) *Lib.* 2. *De viris illustrib. cap.* 41.

(*e*) De Poëtis Latinis, *lib.* 5. *cap.* 80.

(*f*) Apud G. J. Vossium, *ubi supra.*

(*g*) Ibidem.

adresse ses Fables d'Esope à un certain Theodose, & l'on croit que ce Theodose est Theodose Macrobe, l'Auteur des Saturnales, qui vivoit dans ce tems-là: On observe que ce même Macrobe introduit dans ses Saturnales, un Interlocuteur à qui il donne le nom d'Avienus, & l'on conjecture que cet Avienus de Macrobe est notre Avienus: Enfin, ce qui fournit la preuve la plus concluante, Saint Jerôme, qui mourut en 421. * parle de Festus Avienus dans son *Commentaire sur l'Epître à Tite*, à l'occasion du passage d'Aratus cité par Saint Paul, & il en parle comme d'un Auteur moderne.

On (*a*) prétend qu'Avienus étoit Espagnol, & c'est en particulier l'opinion (*b*) de tous les Espagnols qui ont parlé de cet Auteur. La question seroit pleinement décidée si l'on pouvoit s'en tenir aux témoignages exprez qu'on en trouve ¶ tant dans la chronique d'un certain Marcus Maximus, qu'on prétend avoir été Evêque de Sarragosse, & qu'on fait vivre sur la fin du VI. siécle, que § dans le prétendu Journal de Luitprand de Tolede, Evêque de Cremone, qui vivoit dans le X. siecle. Mais le † Pere Papebroch & le ‡ Cardinal d'Aguire ont prouvé que ces deux ouvrages étoient supposez. J'avouë pourtant qu'indépendamment de ces autoritez, la connoissance de la langue Punique, qu'avoit Avienus, & dont on verra des preuves dans la suite de ce chapitre, semble donner lieu de croire qu'il étoit non-seulement originaire d'Espagne,

(*a*) Crinitus de Poetis Latinis, *lib.* 5. *cap.* 80.
Giraldus in eadem Historiâ, *Dialog.* 4.

(*b*) Vasæus in Chronico *ad ann.* 315.
Morales, *lib.* 10. *cap.* 34.
Damianus à Goës *in suâ Hispaniâ.*
Matamoros, *in lib. de Academiis.*
Mariana, *lib.* 4. Histor. Hispan. *cap.* 15.
Apud Laurentium Ramirez de Prado *in annot. in Adversar. Luitprandi*, *pag.* 492.

* *Ipsius enim & genus sumus* quod hemistichium in Phænomenis Arati legitur, quem Cicero in latinum sermonem transtulit, & Germanicus Cæsar & nuper Avienus & multi quos enumerare perlongum est. Hieronymus, *super Epistol. ad Titum*, *cap.* 1.

¶ In regione Pedanâ in Oretaniâ Hispaniæ floruit olim sub Castino Episcopo Toletano Ruffus Magnus Festus Avienus, qui scripsit de Oris Hispaniæ & situ Orbis vario carminum genere. Marcus Maximus, Episcopus Cæsar-Augustanus, *in Chronico* à Franc. Bivario edito, *ad ann. Ch.* 460.

§ Obiit Ruffus Festus Avienus, vir Catholicus & Hispanus, civis Eborensis in Hispaniæ Carpetaniâ eodem & anno & die quo S. Augustinus ascendit ad Cælos. Luitprandus *in Adversariis* editis à Laurentio Ramirez de Prado.

† Acta Sanctorum mensis Maii, *Tom.* 7 *pag.* 393.

‡ Tom. 2. Conciliorum Hispaniæ, *Dissertatione* 3.

mais qu'il étoit même originaire des Provinces d'Espagne, où le commerce & les Colonies des Carthaginois avoient rendu commune la Langue Punique.

Il n'y a rien sur le Languedoc, dans la Description du Monde d'Avienus, ou plustôt dans la traduction qu'Avienus a faite de celle de Denys. Ce n'est que dans l'*Ora Maritima*, qu'il parle du Languedoc, ou du moins de la côte de cette Province, & qu'il en parle dans un assez grand détail. Je vais rapporter ce qu'il en dit depuis la frontiere du Roussillon, par où il commence, jusques aux embouchures du Rhône, & je tâcherai ensuite d'éclaircir ou de corriger ce qui paroîtra en avoir besoin.

Festi Avieni Ora Maritima, Versu 565.

Post Pyrenæum jugum
Jacent arenæ littoris Cynetici
Easque latè sulcat amnis Roschinus.
Hoc Sordicenæ, ut diximus, glebæ solum est.
Stagnum hic, palusque quippe diffusè patet,
Et incolæ istam [1] Fordicen *cognominant*
[2] *Præterque vasti gurgitis crepulas aquas,*
Nam propter amplum marginis laxæ ambitum,
Ventis tumescit sæpe percellentibus.
Stagno hoc ab ipso Sordus amnis effluit,
Ru * * * * * * *effluentis* [3] *hostiis*
* * * * * *
Sinuatur alto & propria per dispendia
Cespes cavatur, [4] *eripit unda longior,*
Molesque multa gurgitis distenditur.
Tres namque [5] *in ipso maximæ stant insulæ,*
Saxisque duris pelagus interfunditur.
Nec longè ab isto, cespitis rupti sinus

Festus Avienus. Ora Maritima, *Vers* 565.

Après avoir passé le sommet des Monts Pyrenées, on trouve la côte *Cynetique*, que le fleuve *Roschinus* partage. Nous avons déja dit que c'étoit le pais des *Sordons*.

Il y a là un étang & un marais fort étendus, que les gens du pais appellent *Fordicen*, à cause du bruit que font les eaux de cet étang; car comme il est fort grand, il s'y éleve quand le vent est fort, des vagues très-grosses.

La riviere de Sordus sort de cet étang. * * * * * * * * * * * * * *

Cet étang gagne & s'aggrandit de jour en jour en creusant ses propres bords. Aussi renferme-t-il trois grandes Isles, entre lesquelles l'eau de cet étang a differentes communications.

Assez près de ce premier étang on en trouve un autre qui con-

1 Vossius ad Melam. *Sordicen.*

2 *Propter.* ex conjectura.

3 Edit. Oxoniensis. *Ostiis.*

4 Ibid. *Serpit.*

5 *Illo.* Edit. Matritensis Petri Melian.

tient quatre Iſles, mais qu'on a appellées de toute ancienneté *les Piples*. La Nation des *Eleſyces* (des Bebryces) occupoit autrefois ce païs, & la ville de Narbonne étoit la Capitale de ce Roiaume feroce.

C'eſt-là que la riviere d'Aude ſe jette dans la mer. C'eſt-là qu'eſt l'étang appellé *Helice*. Un inutile ſouvenir nous apprend que la ville de Beziers étoit au delà, mais maintenant les rivieres du *Lez* & de *l'Orb* coulent dans des campagnes déſertes, & au travers de monceaux de ruines, triſtes marques du bonheur dont ce païs jouiſſoit autrefois.

Aſſez près de ces rivieres le *Thyrius* ſe jette dans la mer * * * * * * * * * De ſorte qu'il ne s'y éleve jamais des vagues violentes, & qu'un calme perpetuel regne ſur cet étang.

Le ſommet de cette Montagne eſt à l'oppoſite de celui que j'ai déja dit qu'on appelle *Candidum*. L'Iſle de Breſcon eſt aſſez prez de-là, & elle eſt remarquable par l'éminence preſque ronde qu'elle forme dans la mer.

Il y a dans les terres, entre pluſieurs collines, une côte aſſez étendue, mais où l'on ne trouve plus d'habitans. Au-delà s'éleve la montagne de Sette, & le mont appellé *Fecyus*, couvert de pins, & dont le pied s'avance juſques dans l'étang de *Taur*, car c'eſt ainſi que les gens du païs nomment l'étang qui eſt auprez de l'*Eraut*. Cet étang ſépare les Iberes d'avec les Liguriens. C'eſt-là qu'on trouve une ville aſſez petite appellée *Polygium*, le bourg

Alter dehiſcit, inſulaſque quattuor
(At priſcus uſus dixit has omnis 6 Piplas)
Ambit profundo. Gens 7 *Eleſycum priùs*
Loca hæc tenebat, atque Narbo civitas
Erat ferocis maximum regni caput.
Hic ſalſum in æquor amnis Attagus ruit,
Heliceque rurſus hic palus 8 *juſta. Debinc*
Beſaram ſletiſſe fama caſſa tradidit.
At nunc 9 *Heledus, nunc & Orobis flumina*
Vacuos per agros & ruinarum aggeres
Amœnitatis indices priſcæ meant.
Nec longè 10 *ab iſtis Thyrius alto evolvitur*
* * b *Cinarus agmen* * *
11 *Num qua excitent fluctuum volumina*
Sternatque ſemper gurgitem Alcyonæ quies.
Vertex 12 *ad* * *hujus cautis è regione ſe*
Illi eminenti porrigit, quod Candidum
Dixi vocari. Blaſco propter inſula eſt,
Teretique formâ ceſpes editur ſalo.
In continenti & inter adſurgentium
Capita jugorum rurſus arenoſi ſoli
Terga explicantur, ſeque fundunt littora
Orba incolarum. 13 *Setius inde mons tumet*
Procerus arcem, 14 *& pinifer* d *Fecyi jugum*
Radice fuſâ inuſque Taurum pertinet.
Taurum *paludem namque Gentici vocant*
15 *Orani* e *propinquam flumini. Hujus alveo*

6 Editio Oxonienſis, *triplas*.

7 *Bebrycium*.

8 Edit. Oxon. *juxtà*. Item Matritenſis. P. Melian.

9 *Nunc & Ledus* ex conjectura.

10 *Ab his Viſturlus*.

b *Cinorum*. Edit. P. Melian.

11 *Numquam excitent ut*.

12 Edit. Oxon. *Vertex at hujus*,

13 *Setius inde mons tumet* Procerus *arcem & pinifer. Setii jugum* Petr. de Marca. Marc. Hiſpanic. pag. 47.

14 *Et pinifer Setii jugum*. Voſſius in Melam, p. 180.

15 *Arauri*, ou plutôt *Araur* ex conjecturâ.

d *Piniferi*.

e *Oram* Edit. P. Meliam.

Rhodani. Voſſius in Melam.

Ibera tellus atque Ligyes asperi
Intersecantur. Hic sat angusti laris
Tenuisque censu civitas Polygium est
Tum [16] *Mansa vicus, oppidumque* [17] *Naustalo*
*Et Urbs * * * hasice gen * sale*
* * * * *
Ejusque in æquor [18] *Classius amnis influit.*
At [19] *Cimenice regio* [20] *descendit procul.*
Salso ab fluento, fusa multo cespite,
Et [21] *a prisca sylvis. Nominis porro* [22] *auctor*
Mons dorsa celsus; *hujus imos aggeres*
Stringit fluento Rhodanus, atque scrupeam
Molem imminentis intererrat æquore.

de *Mansa*, & la ville de *Naustalo.* * * * * * * * * * * * * * * La riviere de *Classius* va se jetter dans cette mer.

Mais de l'autre côté & en s'éloignant de la mer, s'élevent les Montagnes des Cevennes, abondantes en pâturages, & dont l'aspect est propre pour les forêts. Le nom de Cevennes que ces Montagnes portent, signifie *Monts elevez.* Le Rhône lave le pied de l'extrémité orientale de ces Montagnes, & semble chercher à en suivre les contours.

16 *Mesa.*

17 *Magalo.*

18 *Colafus.*

19 *Cemmenice.*

20 *Conscendit.*

21 Edit. Oxon. *Aprica sylvis.*

22 *Valor.*

Littoris Cynetici. Il n'y a jamais eu en Roussillon ni peuple ni ville, qui ait pû donner à la côte le nom de *Littus Cyneticum*, ce qui persuade qu'il doit y avoir une faute dans le Texte. Je conjecture qu'il faut lire *Littoris Ceretici* ou *Canetici.* Il est certain qu'Avienus entend parler de la côte du Roussillon depuis le cap de Creux ou l'*Aphrodision* de Strabon, qu'il appelle *Pyrenæum jugum*, jusqu'au de-là de l'embouchûre de la Tet. Or cette côte a pû être appellée *Littus Ceretícum* à cause de la ville de *Ceretum*, aujourd'hui Ceret sur la Tech, qui n'en est pas éloignée. On a pû aussi l'appeller *Littus Caneticum*, de la petite ville de Canet, *Canetum*, près de l'embouchûre de la Tet, supposé pourtant que ce lieu de Canet paroisse assez considérable & assez ancien pour avoir donné le nom à la côte voisine. Pour le mot de *Cyneticum*, qu'on lit aujourd'hui dans le texte de l'*Ora Maritima*, je croi qu'on l'a pris d'un autre endroit du même ouvrage, *Vers* 201. 205. 223. où Avienus en décrivant la côte occidentale d'Espagne parle des *Cynetes* qui habitoient sur les bords de l'*Anas*, aujourd'hui la *Guadiana*, & d'une montagne Cynetique *Cyneticum jugum*, qui étoit dans leur pais.

Amnis

Amnis Roſchinus. C'eſt la riviere de la Tet qui paſſe à Perpignan. Strabon l'appelle de même *Ruſcino.*

Sordicenæ Glebæ. Sordicena gleba ſignifie le pais qui étoit habité par les *Sordons*, ou comme Pomponius (*a*) Mela les appelle, les *Sardons. Inde eſt ora Sardonum*, dit-il.

(*a*) De ſitu Orbis, *lib.* 2. *cap.* 5.

Stagnum hîc, Paluſque. L'étang de Leucate, & le marais de Salſes.

Fordicen. C'eſt ainſi qu'on lit dans les premieres éditions. Iſaac Voſſius cite ce paſſage dans ſes notes (*b*) ſur Pomponius Mela, & lit *Sordicen.* M. Hudſon a adopté cette correction dans l'édition des petits Geographes Grecs, qu'il a donnée. Nous croions cependant qu'on doit retenir la leçon commune, & on en verra la raiſon ci-deſſous.

(*b*) *pag.* 183.

Præterque vaſti gurgitis crepulas aquas. A ſuivre cette leçon, que toutes les éditions admettent, & qu'Iſaac (*c*) Voſſius & M. (*d*) de Marca ont retenue, on ne peut former aucun ſens, & d'ailleurs la meſure du Vers ne s'y trouve pas. Il y a donc apparence qu'il faut lire, *Propter vaſti gurgitis crepulas aquas.* Alors le ſens ſera que les habitans du pais appellent cet étang *Fordicen*, à cauſe du grand bruit que font ſes eaux, *propter aquas crepulas.* Avienus ſemble rendre raiſon dans les deux vers qui ſuivent, de ce qui rend ces eaux ſi bruiantes, en diſant que comme cet étang eſt vaſte, le vent y excite de fort groſſes vagues. *Nam propter amplum marginis laxæ ambitum, ventis tumeſcit ſæpe percellentibus.* Si cette conjecture eſt fondée, *Fordicen* doit être un ancien mot celtique, qui aura ſignifié originairement *bruiant*, ou quelque choſe d'approchant. Je croi que ce mot pourroit venir de la racine *Hvvrdd*, qui (*e*) ſignifioit en celtique, choc, mouvement, *impetus*, *impulſus*, comme on l'expliquera plus amplement ci-deſſous. *Partie III. Chap.* 1.

(*c*) In Melam. *pag.* 183.

(*d*) Marca hiſpanica, *lib.* 1. *cap.* 6.

(*e*) Davies. *Dictionar. Antiqu. ling. Britannicæ.*

Sordus amnis. C'eſt le canal par où l'étang de Leucate & de Salſes communique avec la mer au nord du Château de ſaint Angel.

Ru * * Il eſt évident qu'il y a là une lacune, mais la ſuite du diſcours ſemble prouver qu'elle ne peut être que d'un ou de deux vers.

Tres namque in ipſo maximæ ſtant inſulæ. Il y a maintenant dans l'étang de Salſes un plus grand nombre d'Iſles. Peut-être que le nombre en eſt augmenté depuis Avienus, peut-être auſſi que cet Auteur n'avoit compté que les plus conſidérables.

Sinus Alter dehiſcit, inſulaſque quattuor, &c. C'eſt l'étang de Bages, Peiriac & Sigean. Il y a encore aujourd'hui de même que du tems d'Avienus quatre iſles dans cet étang, celle de Peiriac, celle de la Planaſſe, celle de Laute, & celle de ſainte Lucie, appellée autrefois *Cauchenne*, ou *Cauquenne*.

Priſcus uſus dixit has omnis Piplas. L'Editeur Anglois des petits Geographes a lû *triplas* au lieu de *Piplas*: il voudroit apparemment, à la faveur de cette correction, faire dire à Avienus, qu'il y a réellement quatre iſles dans l'étang dont il parle, mais que l'ancien uſage eſt de n'en compter que trois. Il me ſemble qu'il vaudroit mieux retenir le mot de *Piplas*, qu'on trouve dans toutes les éditions. Ce mot étoit apparemment le même que celui de *Pimplas*, qui ſignifioit *quintas*, *cinq*, du mot celtique (*a*) *Pemp*, qui vouloit dire *cinq*. Suivant cette conjecture le paſſage d'Avienus ſignifieroit qu'il n'y a dans l'étang, dont il parle, que quatre iſles, *inſulas quatuor*; mais que l'uſage ancien eſt de les appeller *Piplas*, comme s'il y en avoit cinq. *At priſcus uſus dixit has omnis Piplas.*

Gens Eleſycum priùs Loca hæc tenebat. Cette nation d'*Eleſyces* eſt abſolument inconnue. Ainſi il y a apparence qu'il faut lire *gens Bebrycium*, au lieu de *gens Eleſycum*. Il eſt certain que pluſieurs anciens (*b*) Auteurs ont placé au pied des Pyrenées, du côté de la Gaule Narbonnoiſe, un peuple appellé *Bebryces*. Voyez l'Hiſtoire de Languedoc des R R. PP. Benedictins, *Tome I. note X.* Peu importe de ſçavoir s'ils ſe ſont trompez, comme ces Peres le

(*a*) Dictionnaire de M. Chalons au mot *Pemp*. Et du P. de Roſtrenen au mot *cinq*.

(*b*) Silius Italicus de bello Punico, *lib.* 3. Marcianus Heracleota, *lib.* 2. *Peripli.* Stephanus Byſantinus, *pag.* 156. Zonaras, Annal. *Tom.* 2. *pag.* 70. Tzetzes in Lycophronem, *ad verſ.* 1305. Euſtathius in Dionyſium, *pag.* 106. editionis H. Stephan. an. 1577.

prétendent ; quand cela seroit, Avienus n'en auroit pas été moins fondé à suivre l'opinion communément reçûë de son tems.

Amnis Attagus. Il est visible que c'est l'Aude.

Heliceque rursus hic palus juxtà. Cela ne peut s'entendre que de l'étang de Vendre que la riviere d'Aude traverse pour se jetter dans la mer. L'Editeur Anglois des petits Geographes a eu raison de substituer *juxtà* à *justa* qu'on lisoit dans les éditions précedentes de l'*Ora maritima.*

Dehinc Besaram stetisse fama cassa tradidit. Ce vers & les trois suivans ne peuvent s'expliquer que de la dévastation que les Vandales, & les autres Barbares qui marchoient avec eux, firent dans les Gaules, & sur tout dans la Narbonnoise premiere en 406. & 407. Comme Avienus écrivoit son Poëme *De Orâ maritimâ* peu d'années après, il faut entendre par les mots de *fama cassa*, *une renommée*, ou *un souvenir inutile.* Dans ce sens Avienus aura eu raison de dire *qu'un souvenir inutile apprenoit que la ville de Besiers avoit été dans cet endroit*, puisque de son tems elle se trouvoit détruite.

At nunc Heledus, nunc & Orobus flumina. Il faut lire comme (*a*) Vossius, *at nuncce Ledus*, *nunc & Orobis flumina*, ou ce qui revient au même, *at nunc & Ledus*, *nunc & Orobus flumina.* Il est visible que c'est du Lez près de Montpellier, & de l'Orb près de Beziers, dont il est question. La partie de la Gaule Narbonnoise, où ces deux rivieres coulent, devoit avoir plus souffert de l'irruption des Barbares que le reste de cette Province, parce que c'étoit par là qu'ils avoient passé pour penetrer dans l'Espagne, où ils alloient.

(*a*) In Melam. *pag.* 179.

Nec longè ab istis Thyrius alto evolvitur. Comme il n'y a en Languedoc près du Lez ou de l'Orb aucune riviere dont le nom ait eu la moindre conformité avec le mot *Thyrius*, on ne sçauroit douter qu'il n'y ait faute dans le texte d'Avienus. Chacun peut la corriger à son gré, mais pour moi je penche à croire qu'il faut lire, *nec longè ab*

his Viſturlus alto evolvitur. Cette correction, ſi on y prend garde, ſe fait pour ainſi dire toute ſeule, & d'ailleurs le *Vidourle* qui paſſe à S. Hippolite, à Sauve, à Sommiere, à Lunel, à Maſſillargues, eſt une aſſez grande riviere pour pouvoir trouver place dans cette deſcription.

* *Cinarus agmen* *. C'eſt une autre lacune, mais il eſt plus difficile d'en déterminer la longueur.

Num qua excitent fluctuum volumina. Je croi qu'il faut lire, *numquam excitent ut fluctuum volumina*, pour retablir la meſure du vers, & pour donner à ce vers un ſens qui réponde à celui du vers qui ſuit. Il me paroît vraiſemblable qu'Avienus parloit dans les vers qui manquent des étangs de Maguelonne & de Mauguio, où ſe jettent le Lez & le Vidourle, & que Pline a appellez *Stagna Lataræ*, & qu'après les avoir décrits il ajoutoit que ces étangs n'étoient jamais agitez par des vagues violentes, & qu'il y regnoit toujours un calme pareil à celui qui arrive dans le tems que les alcyons font leurs nids. Je ne ſai ſi je devine, mais je ſai du moins qu'il eſt vrai que ces étangs, où il y a peu d'eau, ſont beaucoup moins agitez que l'étang de Taur qui eſt profond.

*Vertex ad * hujus cautis è regione ſe.* Les anciennes éditions marquent une lacune en cet endroit, mais il n'y en a point, & pour rétablir le ſens on n'a qu'à lire, *vertex at hujus cautis è regione ſe.* J'ai trouvé depuis la même correction dans l'*Ora Maritima*, qui a été inſerée dans le IV. Tome des petits Geographes imprimez à Oxford par les ſoins de M. Hudſon.

Illi eminenti, quod candidum *Dixi vocari.* Je croi qu'il s'agit là du cap de S. Loup près de la ville d'Agde, qui eſt vis-à-vis, *è regione*, du cap de la Franqui, autrement du cap de Leucate; & je croi qu'Avienus appelle ce cap de Leucate *eminens candidum*, parce que Λευκὸς & par conſéquent *Leucate* ſignifie en Grec *blanc.* Du moins peut-on appuyer cette conjecture de l'autorité de Servius qui (*a*) dit que *Leucaten, quia ſaxa nuda in cacumine ha-*

(*a*) Apud Adrianum de Valois. *Notit. galliar.* in voce *Leucata.*

bebat, ex eorum candore ita dictam fuisse. Il est aisé de conclure de là, sans que j'en avertisse, que ce nom avoit été imposé par les Grecs de Marseille, de même que les autres noms Grecs des differens lieux qui étoient sur la même côte.

Comme on ne sauroit trouver qu'il soit fait mention nulle autre part de Leucate dans ce qui reste de l'*Ora Maritima*, quoiqu'Avienus marque qu'il en avoit parlé ailleurs, *quod candidum dixi vocari*, on est forcé de supposer que l'endroit où il en parloit, étoit dans quelqu'une des lacunes qu'on trouve avant le passage que nous examinons.

Blasco propter insula est. La description que fait Avienus de l'isle de Brescon ne sauroit être plus juste.

Littora orba incolarum. Voilà une nouvelle preuve qu'Avienus écrivoit l'*Ora Maritima* après l'irruption des Vandales qui avoient ravagé la Gaule Narbonnoise en 406. & 407. Il faut même qu'il ait écrit peu de tems après, puisque la côte de cette province n'étoit point encore repeuplée dans le tems qu'il écrivoit.

Setius inde mons tumet Procerus arcem. C'est en vain que M. de Marca (*a*) tâche de prouver qu'il y a eu autrefois un Fort au haut de la montagne de Sette. Quand même cela seroit, il est certain qu'Avienus n'a point eu cela en vûë. *Procerus arcem* (*b*) ne signifie autre chose, si ce n'est que la montagne de Sette est fort haute, & que son sommet est fort élevé.

Pinifer Fecyi jugum. Pour éviter le solécisme qu'il y auroit à dire *Pinifer jugum*, il faut lire *Piniferi Fecyi jugum*, ce qui peut s'accorder avec la mesure du vers. C'est la montagne qui est au-dessus de Vic & de Frontignan, & qui commence au village de Balaruc. On l'appelle encore aujourd'hui *lou Pié Feguié*, c'est-à-dire, *Podium* ou *jugum Fecyi*, & il y croît des Pins comme du tems d'Avienus. (*c*) Vossius, qui ne connoissoit point le pais, s'étoit persuadé qu'il falloit corriger le texte d'Avienus, & y lire, *& pinifer Setii jugum*; & ce qu'il y a

(*a*) Marc hispanic. *lib.* I. *cap.* 10.

(*b*) *Arx* signifie en latin *la cime*, *le sommet* d'une montagne. La chose est trop connue pour avoir besoin d'être prouvée.

(*c*) In Melam. *pag.* 180.

de surprenant, (*a*) M. de Marca, qui le connoissoit mieux, a adopté cette correction. Mais comment ont-ils pû prétendre qu'Avienus eut fait mention de la même montagne de Sette deux fois dans le même vers?

(*a*) Marc hispanic. *lib.* 1. *cap.* 10.

Radice fusâ inusque Taurum pertinet. Le *Pié Feguié* s'étend en effet jusqu'au bord de l'étang.

Taurum *paludem namque Gentici vocant.* Les étangs qui sont sur la côte du bas Languedoc paroissent avoir été distinguez autrefois en deux parties; l'une occidentale, qui s'appelloit *Stagnum Tauri*, & qui retient encore le nom d'*Etang de Taur.* L'autre orientale, que les Anciens ont appellée *Stagnum Lataræ*; c'est du moins sous ce nom que Pline (*b*) en parle; on la nomme aujourd'hui *l'Etang de Maguelonne*, *d'Aiguemortes* ou *de Lates.* Il n'est pas douteux que ces anciens noms ne soient des noms celtiques, & qu'ils n'ayent signifié quelque chose originairement. La difficulté est de deviner quelle a été cette signification, dans l'ignorance presque absolue de l'ancienne langue celtique.

(*b*) Histor. natural. *lib.* 9. *cap.* 8.

Je croi cependant que le *Stagnum Tauri* a été ainsi nommé, parce qu'il étoit entouré de montagnes, savoir, du Pui de saint Loup, de la montagne de Sette, de la montagne de saint Felix ou Pui Feguié, & des montagnes de Valmagne. Le mot *Tor* ou *Taur* signifioit une *montagne* en Hebreu & en Phénicien, & c'est déja quelque chose, supposé que le Celtique eut avec ces langues autant de rapport que (*c*) Bochart l'a cru. Mais ce qui est plus concluant, ce mot avoit la même signification en Celtique, comme on le prouvera ci-après, *Partie III. chap.* 1.

(*c*) Geograph. sacr. part. alter. *lib.* 1. *cap.* 42.

Je croi aussi qu'on avoit donné à la partie orientale de ces étangs le nom de *Stagnum Latara*, parce qu'ils étoient dans une plaine basse & marécageuse, car *Lait* ou *Lat* signifioit en celtique *Plaine basse & marecageuse*, & *ar*, *auprez* où *sur.* Ainsi *Stagnum Lataræ* vouloit dire *l'étang de la plaine marécageuse*, par opposition à *stagnum Tauri* qui signifioit *l'étang de la montagne*, comme on le prouvera plus amplement ci-dessous, *Partie III. chap.* 1.

Orani propinquam flumini. C'eſt ainſi qu'on lit dans les anciennes éditions, mais cela ne forme aucun ſens. Melian (*a*) a mis à la place *Oram propinquam flumini*, ce qui ne ſignifie rien non plus. Iſaac Voſſius a lu (*b*) *Rhodani propinquam flumini*, & cette correction a été adoptée par M. Hudſon dans l'édition des petits Géographes. Cela fait un ſens un peu plus raiſonnable, mais je croi qu'il vaut mieux lire *Arauri propinquam flumini*, ou même (*c*) *Araur propinquam flumini*, pour conſerver la meſure du vers. Outre que cette correction s'éloigne moins de l'original, il eſt certain d'ailleurs que l'étang de Taur, dont il eſt queſtion, eſt plus prez de l'Eraut que du Rhône.

(*a*) In edit Matritenſi.

(*b*) In Melam. *pag.* 180.

(*c*) Le nom celtique de la riviere d'Eraut étoit *Araur*, d'où les Romains avoient fait *Arauris*, en ajoutant la terminaiſon latine. Voiez ci-deſſous *chap.* 14.

Au reſte Voſſius a cru qu'Avienus avoit dit que cet étang s'appelloit *Taphron*, & c'eſt apparemmenr ſur ſon autorité que dans l'*Ora maritima*, imprimé à Oxford, au quatriéme Tome des petits Géographes, on a ſubſtitué *Taphron* à la place de *Taurum* qu'on lit dans les autres éditions : mais c'eſt une erreur certaine. Comme Voſſius ignoroit le nom que cet étang porte encore, il n'a pas pu corriger la faute du manuſcrit dont il ſe ſervoit, où l'on n'avoit écrit *Taphron* pour *Taurum*, que par une ſuite de la prononciation vicieuſe, qui a été en uſage pendant les ſiecles d'ignorance. Les Peres Benedictins ſe ſont ſervis auſſi (*d*) d'une édition fautive de l'*Ora maritima*, où l'étang de Taur étoit appellé *Tacrum* au lieu de *Taurum*.

(*d*) Hiſtoire de Languedoc. *Tom.* 1. *pag.* 60.

Hujus alveo Ibera tellus atque Ligyes aſperi Interſecantur. Cela ſignifie que l'Eraut ſervoit de limite commune à la Ligurie du côté du levant, & à l'Iberie du côté du couchant. Je ne garantis point le fait qu'avance Avienus : mais il eſt certain que Voſſius, qui mettoit cette limite commune au Rhône ſuivant la correction qu'il faiſoit au Texte d'Avienus, étoit obligé d'étendre l'Iberie vers le Levant encore plus que moi. Pour la Ligurie il eſt certain auſſi qu'elle s'étendoit au-delà du Rhône, de l'aveu (*e*) même de Voſſius, mais ſur cet article nous avons une autorité plus déciſive. C'eſt celle d'Avienus lui-même, qui marque que le pais des Liguriens com-

(*e*) In Melam. *pag.* 176.

mençoit à la montagne de Sette du côté du couchant, *Setienâ ab arce*, & que de-là il s'étendoit fort avant vers le levant, le long de la mer Méditerranée.

(a) Ora maritima. vers 623.

(a) Ligures ad undam ſemet Interni maris
Setienâ ab arce, & rupe ſaxoſi jugi,
Procul extulere.

Hic ſat anguſti laris Tenuiſque cenſu civitas Polygium éſt. Il s'agit là de Bouſigues, petite Ville ſituée ſur l'étang de Taur. Peut-être même au lieu de *Polygium* faut-il lire *Bozygium*. Avienus dit que ce lieu eſt *anguſti laris*, *tenuiſque cenſu*, pour dire qu'il eſt & petit & pauvre. C'eſt ainſi que dans un autre endroit de ce même ouvrage il appelle une certaine Ville bâtie dans les Pyrenées, *Civitas ditis laris*, pour dire qu'elle étoit riche.

Tùm Manſa vicus. Il faut lire *tùm Meſa vicus*, & l'entendre de la petite ville de Meſe ſur l'étang de Taur, dont nous avons vû que Pomponius Mela avoit fait mention. On pourroit auſſi trouver dans ce paſſage d'Avienus le lieu de *Vic* ſitué ſur le même étang, en ſéparant par une virgule les deux mots *Meſa vicus*. *Tùm Meſa*, *Vicus*.

Oppidumque Nauſtalo. Comme il n'y a jamais eu aucune Ville de ce nom prez des étangs du Languedoc, il y a apparence qu'il faut lire *oppidumque Magalo*. La ville de Maguelonne, qui fut érigée en Evêché avant l'an 589. pouvoit être aſſez conſiderable en 420. pour mériter qu'Avienus en fit mention.

*Et Urbs ** hæſice gen* ſale.* C'eſt une troiſiéme lacune, mais il ſemble que la ſuite du diſcours peut faire juger qu'elle n'eſt pas grande.

Claſſius amnis. Il s'agit là encore des étangs du bas Languedoc. Ainſi je croi que cela ne peut s'entendre que de la petite riviere de Colaſon, qui prend naiſſance dans le Diocèſe même de Montpellier, & qui ſe jette dans les étangs vis-à-vis de Maguelonne. Si cela eſt il faut lire *Colaſius* ou *Colaſus amnis*, au lieu de *Claſſius*.

At

At Cimmenice regio descendit procul Salso ab fluento. Il est évident que cela regarde le pais compris dans les montagnes des Cevennes, appellées par Strabon *Cemmeni montes.* Je croi donc qu'il faut lire *conscendit* au lieu de *descendit.* Les Cevennes vont en montant en s'éloignant de la mer, & non pas en descendant. C'est ainsi qu'Avienus parlant ailleurs d'une montagne en Espagne (*a*) dit : *Vertice multus tumor conscendit auras.*

(*a*) Ora Maritima, *Vers.* 228.

Et à prisca sylvis. On lit ainsi dans les anciennes éditions, & cela est inintelligible. Un leger changement peut le rendre susceptible d'un sens raisonnable : Il ne faut que lire *Et aprica sylvis.* Les montagnes des Cevennes sont en effet dans un aspect très-favorable pour les forêts : aussi en sont-elles couvertes. On a suivi la même leçon dans l'*Ora Maritima* imprimé à Oxford avec les petits Geographes.

Nominis porrò auctor. La mesure du vers & le sens demandent qu'on change ce dernier mot. J'y substitue *Valor*, ce qui comme on va voir dans l'article suivant suffit pour faire un sens raisonnable.

Nominis porrò Valor *Mons dorsa celsus.* Je croi qu'Avienus veut indiquer par ces mots l'étymologie du nom de *Gebenna. Ce nom*, dit-il, *signifie* Mons dorsa celsus, c'est-à-dire, *Montagne dont le sommet est fort élevé.* On a des preuves dans l'ouvrage même que nous examinons, que cet Auteur aimoit à rendre raison de la signification des noms des lieux dont il parloit, quand elle lui étoit connue. C'est ainsi, (*b*) qu'il donne l'étymologie du mot grec *Cassiteros*, qui signifioit de *l'étain.*

(*b*) *Ibid.* Vers. 259.

Cassius inde mons tumet
Et Graia ab ipso lingua *Cassiterum* priùs
Stannum vocavit.

C'est ainsi que dans la description de la côte d'Espagne, (*c*) il remarque en parlant des Colonnes d'Hercules, *Abila* & *Calpe*, que le nom de *Calpe* signifioit en grec *une Coupe.*

(*c*) *Ibid.* Vers. 348.

L

Calpeque rursum in Græciâ species cavi,
Teretisque † visu nuncupatur urcei.

† Usu.

Et c'est en effet à cause du creux que la montagne forme, que le nom de *Calpe* lui a été imposé. *Calpe*, dit Pomponius Mela, (*a*) *mirum in modum concavus, ab eâ parte quâ spectat occasum medium ferè latus aperit*; ou ce qui est encore plus exprès, *Calpe*, dit (*b*) un ancien Scholiaste de Juvenal sur la Satire 14. *Urnæ similis mons, unde Calpe in extremâ Spaniâ.*

(*a*) De situ Orbis, lib. 2. cap. 6.

(*b*) Apud Samuelem Bochartum, Chanaan, lib. 1. cap. 34.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est que Bochart, (*c*) sans avoir connu la correction du passage d'Avienus que nous venons de proposer, & par conséquent sans avoir été en état de comprendre ce qu'Avienus a voulu dire, n'a pas laissé de donner la même étymologie du nom de *Gebenna*, & de soutenir qu'il venoit du mot Syriaque *Gebina*, qui veut dire *Supercilium montis*, ou du mot Hebreu *Gabnunim*, qui signifie *Mons celsus.*

(*c*) *Ibidem*, lib. 1. cap. 42.

Quoique ces étymologies répondent parfaitement à celle que je croi trouver dans le texte d'Avienus, je n'ai garde de m'en prévaloir. Outre la singularité qu'il y auroit d'aller chercher dans l'Hebreu ou dans le Syriaque l'étymologie du nom d'un lieu situé dans les Gaules, je croi qu'il seroit difficile de prouver qu'Avienus sçût l'Hebreu, & qu'il le sçût assez pour avoir pû y aller chercher cette étymologie.

J'aurois moins de peine à me persuader qu'il l'eût tirée du Punique. Il est certain qu'il le sçavoit, & il nous en fournit lui-même des preuves dans quelques autres étymologies qu'il donne. C'est du Punique, par exemple, (*d*) qu'il tire l'étymologie de *Gaddir*, Cadix.

(*d*) Ora Maritima, *Versu* 267.

Gaddir hic est oppidum,
Nam Punicorum linguâ conseptum locum
Gaddir vocabat, ipsa Tartessus priùs
Cognominata est.

C'est dans le Punique encore (*e*) qu'il va chercher l'étymologie du nom d'Abila.

(*e*) *Ibid.* Vers. 345.

Sunt porrò Saxa prominentia
Abila atque Calpe Calpe in Hiſpano ſolo,
Mauruſiorum eſt Abila. Namquam *Abilam* vocat
Gens Punicorum, *mons* quod *altus* Barbaro eſt,
Id eſt * Latino, dici ut auctor Plautus eſt.

On pourroit donc ſuppoſer que le nom *Gebenna* étoit un nom Punique, & qu'il ſignifioit en Punique *Mons celſus*. La reſſemblance du Punique avec l'Hebreu & le Syriaque ſembleroit autoriſer ces ſuppoſitions: on pourroit ſuppoſer encore que ce nom eût été impoſé aux montagnes des Cevennes par les Carthaginois dans leurs navigations, & à la faveur de ces ſuppoſitions on pourroit conclure qu'Avienus qui ſçavoit le Punique, auroit pû chercher dans cette langue la ſignification primitive de ce nom. Mais qu'eſt-il beſoin de ces ſuppoſitions arbitraires & forcées, quand il eſt certain que le nom de *Gebennæ*, ou *Cebennæ* étoit un mot celtique & qu'il avoit originairement dans le Celtique la ſignification qu'Avienus lui attribue? On ſe ſert encore dans le pais de Galles, (*b*) au rapport de Cambden, du mot de *Kevenn*, & on s'en ſert pour dire de *hautes Montagnes*. Voilà donc dans l'ancien Celtique, (*c*) qui ſe conſerve encore parmi les Gallois, le mot que nous cherchons avec la ſignification que nous attribuons à ce mot. C'eſt de cette langue, c'eſt-à-dire de la langue du pais même dont il parle, qu'Avienus tiroit l'étymologie du nom de *Gebennæ*. S'il l'eût priſe dans une langue étrangere, auroit-il manqué d'en avertir, comme il avertit pour celles que nous avons citées, qu'il prend du Grec ou du Punique.

(*a*) Apud Bochart. Chanaan, lib. 1. cap. 42.

(*b*) Voyez ci-deſſous *Part. III. Chap. 1.*

Hujus imos aggeres Stringit fluento Rhodanus. Le Rhone baigne le pied des Montagnes du Vivarez, & il eſt certain que les anciens regardoient ces Montagnes comme l'extrémité du Mont *Cemmenus*, ou des *Cebennæ*.

* Dans Plaute *Barbarus* & *Latinus* ſont ordinairement ſynonymes. C'eſt ainſi qu'il dit dans le Prologue de l'*Aſinaria*, *Marcus vertit barbarè* pour *Latinè*: Que dans le *Miles glorioſus*, Act. 2. Scen. 2. il donne à Nævius le nom de *Poëta barbarus*, c'eſt-à-dire *Latinus*, &c.

CHAPITRE VII.

Explication de ce qu'on trouve dans l'Itineraire d'Antonin, dans celui de Bourdeaux ou de Jerusalem, & dans les Tables de Peutinger sur les pais compris aujourd'hui dans le Languedoc.

I. L'Ouvrage connu sous le nom d'Itineraire d'Antonin, est un recueil de toutes les routes militaires de l'Empire Romain. On ne connoît pas l'Auteur de cette collection, & les Manuscrits (a) loin de donner quelque éclaircissement, augmentent l'incertitude par leur contradiction, en attribuant cet ouvrage les uns à un *Æthicus Ister*, les autres à un *Antoninus* ou *Antonius*, *Augustus* ou *Augustalis*, & les autres enfin à un *Julius Orator*, *Julius Honorius*, ou *Julius Cæsar*. Nous aurons occasion de proposer sur le nom de cet Auteur, & de celui qui a fait les Tables de Peutinger, des conjectures assez raisonnables, quand nous parlerons ci-dessous de l'Anonyme de Ravenne, qui semble avoir copié cet Itinéraire & ces Tables en plusieurs endroits.

(a) Josias Simlerus *in præfat. Edit. Basileensis* ann. 1575.
Andreas Schottus *in Præfat. Edit. Coloniensis.* 1600.
Bergier, *Histoire des grands Chemins, Liv* 3. ch. 6.
G. J. Vossius, *De Philologiâ, cap* 11. §. 16.
Petrus Wesselingius, *in Præfat.* Veteribus Romanorum Itinerariis *præfixâ.*

Comme on ignore l'Auteur de cet ouvrage, on ignore aussi en quel tems cet ouvrage a été composé. Quelques-uns le font remonter jusqu'au tems de l'Empereur Antonin, & même jusqu'à celui de Jules Cesar, parce qu'ils se sont persuadé sur la foi de quelques manuscrits que l'un ou l'autre de ces Empereurs en étoit l'Auteur. Mais il est certain que ce recueil a été composé beaucoup plus tard, puisqu'on y fait mention de *Maximianopolis*, de *Diocletianopolis*, de *Constantinopolis* &c. villes qui n'ont été bâties, ou du moins qui n'ont été appellées de ce nom que du tems de Maximien, de Diocletien, de Constantin le Grand.

D'un autre côté cet ouvrage doit être anterieur au regne des enfans de Theodose le Grand, puisqu'il paroît par l'étendue de cet Itinéraire que l'Empire subsistoit encore en son entier, & que les Nations

Barbares n'y avoient point fait de brêche. Ainſi il y a apparence qu'il faut le placer vers le milieu ou vers la fin du quatriéme ſiécle.

On peut ſe ſervir utilement de cet ouvrage pour éclaircir pluſieurs difficultez de la Géographie ancienne, & on s'en ſerviroit avec plus de ſuccès s'il étoit parvenu juſqu'à nous plus correct. Nous en devons la premiere édition aux Aldes. Le vieux Henri Etienne le réimprima à Paris en 1512 ſur les corrections de Chriſtofle Longolius, & les Juntes à Florence en 1526. Jerôme Surita de Saragoſſe ayant revû l'Edition d'Henri Etienne ſur quatre manuſcrits, tâcha d'en éclaircir le texte par de ſçavantes Notes, mais il mourut en 1570. ſans avoir publié ſon ouvrage. André Schott à qui le manuſcrit fut confié quelque tems aprez par le fils de Surita, le fit imprimer à Cologne en 1600. & y ajoûta les variantes de deux manuſcrits de cet Itinéraire, qu'il eut occaſion de conſulter. Joſias Simler en avoit déja donné une nouvelle édition à Baſle en 1575. corrigée ſur deux autres manuſcrits, & accompagnée de quelques Notes. Enfin M. Weſſeling vient d'en procurer en 1735. une Edition *in*-4. à Amſterdam, avec les Notes de Surita & de Simler, & des éclairciſſemens conſidérables, qu'il y a ajoûté de ſon chef.

II. L'Itinéraire de Bourdeaux, *Burdigalenſe*, ou de Jeruſalem, *Hieroſolymitanum*, eſt un ouvrage fait dans le même goût, mais moins étendu. D'abord c'eſt une route ſuivie de Bourdeaux juſqu'à Jeruſalem par *Toulouſe*, *Arles*, *Turin*, *Milan*, *Aquilée*, *Sirmich*, *Conſtantinople*, *Tarſe*, *Antioche*, *Tyr & Ceſarée*. On trouve enſuite une courte deſcription de ce que l'Auteur obſerva dans la Terre Sainte. Pour le chemin qu'il tint au retour, il n'en reſte que des fragmens, ce qui fait ſoupçonner que cet ouvrage n'eſt point parvenu juſqu'à nous en entier. On trouve d'abord la route de Jeruſalem à Ceſarée par *Nicopolis*, *Lydde & Antipatride*; mais de-là l'Auteur ſe trouve tranſporté tout d'un coup & ſans en avertir, à *Heraclée* de Thrace, autrefois *Perinthus*, ſur la *Propontide* ou mer de *Marmora*, d'où il paſſe à *Apris*, *Trajano-*

polis, *Maximianopolis*, *Theſſalonique*, *Heraclée de Macedoine*, *Apollonie*; traverſe par conſéquent la Thrace & la Macedoine; arrive à *Aulon* ſur la mer Adriatique, qu'il appelle *Aulona*, & qu'on nomme aujourd'hui la *Valone*; paſſe la mer & aborde à Otrante, d'où il va à Rome & de Rome à Milan, par une route ſuivie; & c'eſt-là que l'ouvrage finit.

Le ſeul avantage que cet Itinéraire ait ſur celui d'Antonin, c'eſt que les Gîtes, *Manſiones*, & les lieux des Poſtes, *Mutationes*, y ſont marquez, & que l'Auteur récapitule de tems en tems combien il y a de Gîtes, & combien il y á de Poſtes d'une Ville à une autre ſur la route qu'il décrit, ce qui peut être utile pour fixer la poſition des lieux dont il parle.

Nous devons à Pierre Pithou la connoiſſance de cet Itinéraire, qu'il a déterré & publié le premier. André Schott le fit réimprimer à Cologne en 1600. à la ſuite de l'Itinéraire d'Antonin, dont il donna une édition revûe par Surita, & augmentée de ſes Notes, comme on l'a déja dit. Enfin M. Weſſeling vient de l'ajouter auſſi à l'Itinéraire d'Antonin, qu'il a fait imprimer en 1735.

(*a*) Pithou & (*b*) Voſſius aprez lui ont prouvé que cet Itinéraire avoit été compoſé à la fin de l'Empire de Conſtantin, vers l'an 333. de l'Ere Chrétienne.

(*a*) In Præfat. huic Itinerario præfixâ.
(*b*) De Philologia, *Cap.* 11. §. 17.

1. L'Auteur marque lui-même qu'il alla de Conſtantinople à Chalcedoine, & qu'il retourna à Conſtantinople ſous le Conſulat de Dalmatius & de Xenophilus. *Item ambulavimus*, dit-il à l'article de Conſtantinople, *Dalmatio & Xenophilo Conſulibus III. Kalendas Jun. ad Chalcedoniam, & reverſi ſumus ad Conſtantinopolim VII. Kalend. Jan. Conſule ſupraſcripto.* Or il eſt certain par la Chronique de Caſſiodore que *Flavius Valerius Dalmatius*, frere de l'Empereur Conſtantin, & *Marcus Aurelius Xenophilus* furent Conſuls enſemble quelques années avant la mort de Conſtantin, & environ l'an 333.

2. On peut ajouter que cet Auteur en décrivant la route depuis Héraclée ſur la Propontide juſqu'à *Aulone* ſur la mer Adriatique, parle d'une Ville de Thrace, voi-

ſine de *Trajanopolis*, & appellée *Apros* ou *Apris*, & qu'il n'en parle que ſous ce nom d'*Apros*, ce qui prouve qu'il écrivoit avant l'Empire de Theodoſe le Grand, puiſqu'autrement il auroit dû appeller cette Ville *Theodoſiopolis*, du nom qu'elle prit alors † en l'honneur de cet Empereur.

Pithou (*a*) avoit crû pouvoir confirmer cette même opinion par une autre obſervation; mais cette obſervation étoit une mépriſe. L'Auteur de cet Itinéraire parle d'un Roi appellé Annibalien, à l'occaſion de la ville de Libyſſa dans la Bithynie près de Nicomédie, aujourd'hui *Lebuſſa*, par où il paſſa, *Ibi poſitus eſt*, dit-il, *Rex Annibalianus.* Selon Pithou cela devoit s'entendre de *Flavius Claudius Annibalianus*, qui étoit fils de ce Dalmace, dont on a déja parlé, & par conſéquent neveu de Conſtantin le Grand, & qui (*b*) fut tué en 337. bien-tôt aprez la mort de ſon Oncle, par les ordres de Conſtance le ſecond des fils de cet Empereur, irrité de ce que ſon pere (*c*) avoit laiſſé à ce Prince la ſouveraineté du Pont & de l'Armenie.

(*a*) Ubi *ſuprà.*

(*b*) Zoſim. Hiſt. lib. 2. Paulus Diaconus, Hiſt. Miſcellæ, lib. 10. cap. 17.

(*c*) Aurelius Victor, Epitom. cap. 41. Paul Diaconus, ubi *ſuprà.*

Mais Pithou auroit dû faire attention que l'Auteur de cet Itinéraire marquoit que ce prétendu Roi Annibalien étoit Roi d'Afrique, *Rex Annibalianus, qui fuit Afrorum*, ce qui prouve qu'il s'agit là du célébre Annibal, autrefois chef des Carthaginois, que cet Auteur appelle Roi des Africains aſſez improprement; & qu'ainſi la remarque de cet Auteur, comme M. Weſſeling * l'a prouvé, ne ſignifioit autre choſe, ſi ce n'eſt qu'Annibal étoit enterré à *Libyſſa*, ce qui eſt conforme à la vérité de l'Hiſtoire, ‡ ſuivant le témoignage exprez de Plutarque dans la vie de Flaminius.

Quant à la Religion de l'Auteur, non ſeulement il eſt

† *Cedreni* Hiſtor. compendium, pag. 324. *de l'Edition d'Annibal Fabrot.* Index Urbium, quæ nomina mutarunt, *à la fin du Codin du P. Goar*, p. 404 & *de* l'Antiquitas Eccleſiæ *de Schelſtrate*, Tom. 2. p. 784.

* Veterum Romanor. Itinerariorum, *pag.* 572.

‡ *Voyez auſſi Eutrope*, Hiſtor. Romanæ, Lib. 4. *Ammien Marcellin*, Lib. 22. *& ſur tout Aurelius Victor*, de Viris Illuſtribus, in Annibale, *où on lit ces mots* : Poſitus eſt apud Libyſſam in arcâ lapideâ, in quâ hodieque (*ſous l'Empire de Conſtance, auquel tems Victor a vécu*) inſcriptum eſt, ANNIBAL HIC SITUS EST.

visible qu'il étoit Chrétien ; mais il est même apparent que c'est par devotion qu'il avoit entrepris le voiage de Jerusalem, dont il décrit la route. Pour s'en convaincre il ne faut que faire attention au soin que l'Auteur prit de parcourir la Terre Sainte, & à l'exactitude avec laquelle il décrit tous les lieux, que la Religion y avoit consacrez.

III. Les Tables de Peutinger sont la Carte des routes de l'Empire Romain, & même de quelques pais limitrophes occupez par d'autres Nations. Les chemins y sont marquez par des simples traits de lieu en lieu, avec les distances d'un lieu à l'autre en milles, & quelquefois en lieues, du moins pour une partie des Gaules. Ainsi le dessein de ces Tables est le même que celui de l'Itinéraire d'Antonin, quoique l'execution soit differente. Cet Itinéraire est comme le Livre des Postes de l'Empire Romain, & ces Tables sont comme la Carte des mêmes postes.

On se mécompteroit beaucoup si l'on s'avisoit de chercher dans ces Tables aucune exactitude dans la position respective des lieux, dans la figure & dans l'étendue des Provinces, dans le contour des côtes, dans le cours des rivieres, &c. Tout y est absolument défiguré par la longueur excessive qu'on a donné à cette Carte, eu égard à sa largeur ; mais l'ordre & la suite de chaque route, de même que la distance de chaque lieu, y sont marquez, ce qui peut être d'une grande utilité pour l'étude de la Géographie ancienne, & seroit infiniment plus utile si les noms & les distances étoient toujours correctement marquez.

Cette Carte devoit être composée de huit parties ou *segmens*, qui comprenoient d'un côté depuis les bords de l'Ocean occidental ou Atlantique à l'extremité de l'Espagne, jusqu'à l'Ocean oriental ou Indique à l'extrémité des Indes, & de l'autre tout ce que l'Empire Romain renfermoit au Midi & au Septentrion, ce que l'Auteur avoit terminé d'un côté & d'autre par une mer imaginaire, sur laquelle il avoit placé arbitrairement quelques Nations Barbares. Mais de ces huit parties ou segments, il n'en

n'en reſte que ſept & la huitiéme, où l'Eſpagne étoit décrite, ſe trouve perdue.

Un Allemand (*a*) homme de Lettres, nommé *Conrard Celtes Protucius*, (*b*) qui a été le premier Poëte couronné, *laureatus*, de ſa nation, aiant trouvé par hazard un ancien exemplaire manuſcrit de ces Tables, le donna à Conrard Peutinger, Magiſtrat d'Augſbourg. Peutinger eut occaſion de montrer ces tables à pluſieurs Savans de ſes amis (*c*) qui les ont citées dans leurs ouvrages, mais il ne trouva pas à propos de les publier. Après ſa mort une copie aſſez informe de deux fragmens de ces Tables, qui n'en faiſoient gueres que la premiere partie, tomba par hazard entre les mains de Marc Velſer, Aſſeſſeur d'Augſbourg, qui les fit imprimer à Veniſe en 1599. in-4°. avec quelques notes, mais aiant eu le bonheur peu de tems aprez de recouvrer les Tables en entier, il en procura une nouvelle édition à Anvers. Depuis ce tems-là elles ont été publiées par (*d*) Abraham Ortelz (*Ortelius*) chez Jean Moret; par Pierre Bertz, (*Bertius*) dans ſon édition de la Geographie de Ptolémée en 1618. & par Nicolas Bergier dans ſon *Hiſtoire des grands chemins de l'Empire Romain* en 1628.

(*a*) Velſerus in *præfatione in fragmenta Tabulæ Itinerariæ antiquæ. Venetiis.* 1599.

(*b*) G. J. Voſſius, *de Hiſtoricis latinis, Lib.* 3. *cap.* 10

(*c*) Beatus Rhenanus, *Rerum German. Lib.* 1. Franciſcus Irenicus, German. Exegeſeos *Lib.* 9. *cap.* 6. & 7.

(*d*) Vid. præfat. Andr. Schotti præfixam editioni Itinerarii Antonini, cum notis Suritæ.

On ignore en quel tems ces Tables ont été faites. On ſait ſeulement que l'Auteur étoit chrétien, parce qu'il fait mention non ſeulement de Moyſe & des Iſraélites, mais même de S. Pierre. Le rapport qu'on y trouve avec l'Itineraire d'Antonin & avec celui de Bordeaux, & la reſſemblance des noms des lieux dont on y parle, ſemblent prouver qu'elles doivent être à peu prez de la même ancienneté, c'eſt-à-dire du milieu du quatriéme ſiecle, ou tout au plus tard de la fin de ce ſiecle, & avant l'invaſion des nations barbares, car il ne paroît pas par ces Tables que les Barbares ſe fuſſent encore emparez d'aucune province de l'Empire.

Au reſte il n'eſt pas inutile d'avertir, de peur qu'on ne s'y méprenne, que ces Tables ont été citées ſous differens noms; tantôt de *Tabula Provincialis*, *Militaris*, *Itineraria*, parce que les provinces, les routes & les voies militaires de l'empire romain y ſont décrites: tantôt de

Tabula Theodosiana, parce qu'on croit qu'elle a été faite sous l'empire de Theodose : tantôt enfin de *Tabula Augustana*, parce que l'original en a appartenu à Peutinger, & que la premiere édition en a été procurée par Velser, tous les deux d'Ausbourg. Mais il paroît que le nom de Tables de Peutinger a prévalu depuis longtems.

Il s'agit maintenant de comparer ensemble ces trois ouvrages en ce qui concerne le Languedoc, & de tâcher d'expliquer ce qui pourra demander quelque éclaircissement. Si l'on y réussit, c'est un moien sûr d'étendre la connoissance de l'ancienne Géographie de cette Province, puisque ces Itineraires & ces Tables font mention de plusieurs lieux, dont les anciens Géographes n'ont point parlé.

Mais avant que d'entrer dans ce détail, il importe de remarquer que les milles qui servent dans ces Itinéraires à mesurer les distances, ne sont ordinairement que le $\frac{1}{4}$ des lieues communes de Languedoc, & qu'ainsi il faut quatre milles pour chaque lieuë. Les preuves n'en sont pas rares dans ces Itineraires. On y compte par exemple XV. milles de Sustantion au pont Ambrois, entre Montpellier & Nismes, & ces deux lieux dont la position est connue, ne sont éloignez que de trois lieuës $\frac{3}{4}$. On n'y compte de même que XVI. milles de Narbonne à Beziers, dont la distance est de quatre lieuës.

Il est vrai qu'il paroît que les milles devoient être un peu plus petits dans le haut Languedoc, ou peut-être que les lieuës y sont aujourd'hui un peu plus grandes que dans le bas Languedoc. L'Itineraire de Bourdeaux met XLVIII. milles de Toulouse à *Hebromagus*, ce qui à quatre milles par lieuë feroit 12. lieuës. Or la distance de Toulouse au village de Bram qui est *Hebromagus*, comme on le prouvera dans la suite, n'est que de 11. lieues. Le même Itinéraire compte LXII. milles de Toulouse à Carcassonne, ce qui feroit 15. lieuës & $\frac{1}{2}$, au lieu qu'il n'y a que 14. lieuës entre ces deux villes.

Cependant cette inégalité, telle qu'elle soit, n'empê-

cheroit pas qu'on ne tirât de grands avantages des diſtances qui ſont marquées dans ces Itineraires, ſi l'on pouvoit y compter. Mais ce ſeroit ſuppoſer qu'il n'y auroit point de fautes dans ces ouvrages, & la fauſſeté de cette ſuppoſition ſaute aux yeux dès qu'on les examine, & ſur tout dès qu'on les compare. Je ne m'arrêterai pourtant pas à en apporter des preuves, ce que nous allons dire n'en fournira que trop.

L'uſage qu'on doit faire de cette remarque c'eſt d'en conclure, qu'on n'eſt pas obligé de s'en tenir ſcrupuleuſement aux diſtances portées par les Itinéraires. Nous nous ſervirons quelquefois du droit que cette remarque nous donne pour les corriger ; mais nous ne nous en ſervirons jamais, qu'aprez avoir prouvé qu'il y a erreur dans le Texte, & qu'aprez avoir fait ſentir les raiſons qui autoriſent la correction.

I.

ITINERAIRE DE BOURDEAUX.

Route de Toulouſe à Arles.

CIVITAS.	TOLOSA.	
Mutatio.	AD NONUM.	Mill. VIIII.
Mutatio.	AD VICESIMUM.	XI.
MANSIO.	ELUSIONE.	VIIII.
Mutatio.	SOSTOMAGO.	VIIII.
Vicus.	HEBROMAGO.	X.
Mutatio.	CEDROS.	VI.
CASTELLUM.	CARCASSONE.	VIII.
Mutatio.	TRICENSIMUM.	VIII.
Mutatio.	HOSUERBAS.	XV.
CIVITAS.	NARBONE.	XV.
Civitas.	BITERRIS.	XVI.
MANSIO.	CESSARONE.	XII.
Mutatio.	FORO DOMITI.	XVIII.

* MANSIO.	* *Mutatio.*	SOSTANTIONE.	XVII.
	Mutatio.	AMBROSIO.	XV.
	CIVITAS.	NEMAUSO.	XV.
	Mutatio.	PONTE ÆRARIO.	XII.
	CIVITAS.	ARELATE.	VIII.

I. Cet Itineraire met le premier changement de chevaux, *Mutatio*, en partant de Toulouse, au neuviéme mille, *ad nonum*, *ſupple lapidem.* On ſait que les Romains marquoient chaque mille par des pierres plantées dans le chemin, telles que celles qu'on trouve encore ſur le chemin de Lunel à Beaucaire, dont nous parlerons dans la ſuite.

II. Le ſecond changement de chevaux étoit onze milles plus loin, *ad viceſimum*, c'eſt-à-dire *au vingtieme mille.* L'Itineraire ne nomme aucun lieu en ces deux endroits: Apparemment parce qu'il n'y avoit que quelques maiſons de Poſte deſtinées pour les relais.

III. On trouve la couchée de la premiere journée, *Manſio*, à *Eluſion*, à XXIX. milles de Toulouſe. Je croi que cet *Eluſion* eſt le village de la *Baſtide d'Anjou* prez de Caſtelnaudari. J'exposerai dans le chapitre ſuivant les raiſons qui me le perſuadent.

IV. On partoit la ſeconde journée d'Eluſion, & on changeoit de chevaux à *Soſtomagus*, à IX. milles ou 2. lieues $\frac{1}{4}$ d'*Eluſion.* S'il eſt vrai qu'Eluſion ſoit la Baſtide d'Anjou, *Soſtomagus* devoit être où eſt aujourd'hui *Caſtelnaudari* : mais cet ancien nom s'eſt entierement perdu, quand on a bâti dans le même endroit une ville plus grande, qui a pris le nom de *Caſtellum novum dari.*

V. De là on alloit à *Hebromagus*, qu'on qualifie de Bourg, *Vicus*, & qu'on met à X. milles ou 2. lieues $\frac{1}{2}$ de *Soſtomagus.* On croit avec raiſon que c'eſt le village de *Bram*, comme on verra dans le chapitre ſuivant.

VI. On ſe rendoit de là à *Cedros*, ou comme on lit dans les manuſcrits *Coëdros*, diſtant d'*Hebromagus* de VI. milles, ou d'une lieue $\frac{1}{2}$, où l'on prenoit un nouveau relais. J'ignore la poſition préciſe de ce lieu, qui ne devoit

pas être considérable, mais je croi que ce devoit être vers le village de *Villeseque* dans le Diocese de Carcassonne.

VII. A VIII. milles de *Cedros*, c'est-à-dire à deux lieues, on trouvoit Carcassonne, que l'Itineraire appelle *Castellum*, ce qui convient à la cité de Carcassonne, bâtie sur une éminence. Je croi que c'étoit la couchée de la seconde journée. *Mansio.*

VIII. Le troisiéme jour on changeoit d'abord de chevaux à *Tricensimum* ou *Tricesimum*, à VIII. milles ou 2. lieues de Carcassonne. Cette distance semble prouver que *Tricensimum* est le lieu de *Tresbés*; on en verra les preuves dans le chapitre suivant.

IX. On se rendoit ensuite à *Hosuerbas*, où l'on changeoit de chevaux une seconde fois. *Hosuerbas* étoit éloigné de *Tricesimum* de XV. milles, ou de 3. lieues $\frac{3}{4}$. Il y a apparence que c'est le village de *Tourousele* sur l'Aude, parce qu'on a des preuves que le chemin de Carcassonne à Narbonne passoit alors à Tresbés, & suivoit la rive gauche de l'Aude jusqu'à Tourousele, où l'on traversoit cette riviere une seconde fois, pour aller de là à Narbonne tout droit par Villedaigne.

X. D'Hosuerbas à Narbonne il y avoit XV. milles de même ou 3. lieues $\frac{3}{4}$. Narbonne est appellée *Cité*, mais je la regarde comme la couchée de la troisiéme journée. *Mansio.*

XI. En sortant de Narbonne on alloit le quatriéme jour à Beziers, qui n'en étoit éloigné suivant l'Itineraire que de XVI. milles, c'est-à-dire 4 lieues. Beziers est appellé dans l'Itineraire *Cité*, mais pour suivre l'ordre de la route, il falloit qu'on y changeât de chevaux, & que ce fût *Mutatio.*

XII. De Beziers on alloit coucher à *Cesseron*, qui est appellé *Mansio.* La distance de Beziers à cette couchée étoit de XII. milles, ou de 3. lieues. On ne sauroit douter que *Cesseron* ne soit *Saint Tiberi*, où saint Tibere (*a*) souffrit le martyre sous Dioclétien. Le nom de ce saint Martyr qui fut imposé dans la suite à ce lieu, a fait oublier son ancien nom.

(*a*) Adon in *Martyrologio.*

XIII. On alloit la cinquiéme journée de *Cesseron* à

Forum Domitii, qui en étoit éloigné de XVIII. milles, ou 4 lieues $\frac{1}{2}$: on changeoit là de chevaux. Plusieurs croient que c'est aujourd'hui *Frontignan*, mais cette opinion n'est pas vraisemblable. On verra dans le chapitre suivant les raisons qui peuvent porter à croire que c'est *Ville veiras*, ou *Villemagne* dans le Diocèse d'Agde.

XIV. De *Forum Domitii* on alloit à *Sostantion*, qui en étoit éloigné de XVII. milles, ou 4. lieues $\frac{1}{4}$, ou plûtôt de XV. milles, ou 3 lieues $\frac{3}{4}$. On voit encore les ruines de Sustantion près du village de Castelnau à une demie lieue de Montpellier. Avant que d'y arriver on passoit la riviere du Lez sur un pont de pierre, dont on voit encore les attaches & les fondemens, & qui s'appelloit *Pons ærarius*. Le chemin qui menoit de ce pont à Sustantion, porte encore le nom de *Cami de la Mounedo*, par corruption pour *cami mounedo*, c'est-à-dire *via munita*.

Au reste Sustantion n'est appellée que *Mutatio* dans l'Itineraire, mais je croi que c'est une faute, & qu'il faut lire *Mansio*. L'Auteur de cet Itineraire, après avoir fait mention d'Arles, avertit qu'il y a de Bourdeaux à Arles XI. *Mansions* ou *gîtes*. *Sunt huc usque Mansiones XI.* Pour les trouver dans l'Itineraire, il faut compter pour *Mansions* ou *gîtes*, non seulement tous les lieux à qui ce nom est donné, mais encore les citez. Par ce moien on trouve aisément les quatre *Mansions* ou *gîtes* de Bourdeaux à Toulouse, la premiere à *Vasates*, Cité, aujourd'hui *Basas* : la seconde à *Elusa*, Cité, aujourd'hui *Eause* ou *Euse* : la troisiéme à *Auscius*, Cité, aujourd'hui *Ausch* : & la quatriéme à Toulouse, ce qui fait quatre journées de 7. à 8. lieues chacune. Il semble que pour trouver les autres sept de Toulouse à Arles, il ne faut que compter de même. 1°. *Elusion* marquée *Mansio*. 2°. Carcassonne marquée *Castellum*. 3°. Narbonne marqué *Civitas*. 4°. Beziers marqué *Civitas* de même. 5°. *Cesseron* marqué *Mansio*. 6°. Nismes marqué *Civitas*. 7°. & enfin Arles marqué de même *Civitas*. Mais ce compte souffriroit deux difficultez : l'une, qu'il y auroit trois gîtes ou *mansions* de suite, à Narbonne, à Beziers, & à *Cesseron* dans l'es-

pace de XXVIII. milles, ou de 7. lieues : l'autre, qu'il n'y auroit aucun gîte ou *mansion* de *Cesseron* jusqu'à Nismes, quoiqu'il y ait de l'un à l'autre LXV. milles, ou 16. lieues $\frac{1}{4}$ de distance. On ne peut éviter ces deux inconvéniens, qu'en supposant d'un côté que Beziers ne fût point un gîte, *Mansio*, & qu'en supposant de l'autre que *Sustantion* le fut. On trouve par ce moyen sept gîtes ou Mansions de Toulouse à Arles, & le chemin se trouve partagé en sept journées d'environ 7. à 8. lieues chacune, & de la même longueur que celles de Bourdeaux à Toulouse.

XV. Le sixiéme jour on partoit de *Sustantion* pour aller à *Ambrosium*, qui en étoit éloigné de XV. milles, ou de 3. lieues $\frac{3}{4}$. C'est le *pont Ambroix*, vis-à-vis de Galargues, dont on voit encore les ruines à une demie lieue au dessus du pont de Lunel. Le R. P. de Montfaucon (*a*) a donné le plan de ce pont tel qu'il est actuellement. On passoit là le Vidourle, & on changeoit de chevaux.

XVI. On alloit de là à Nismes qui en étoit éloigné d'autres XV. milles, ou de 3. lieues $\frac{3}{4}$. Nismes n'est appellé dans l'Itineraire que *Civitas*, Cité : mais on vient de voir que ce devoit être une couchée, *Mansio*.

(*a*) Supplem. de l'Antiquité expliquée. *Tom. IV. liv. 5. chap. 1.*

XVII. De Nismes on alloit le septiéme jour au *Pons ærarius*, distant de Nismes de XII. milles suivant l'Itineraire : mais nous prouverons dans le chapitre suivant qu'il faut lire XIV. au lieu de XII. & qu'on a pris pour un I un V à demi effacé. C'étoit un Pont sur le Rhône vis-à-vis de l'endroit où est Beaucaire aujourd'hui. On l'appelloit *Pons ærarius*, parce qu'on l'entretenoit des deniers publics, *ære publico.*

XVIII. Enfin de *Pons ærarius* on arrivoit à Arles, & le chemin n'étoit que de VIII, milles, ou de deux lieues.

II.

TABLES DE PEUTINGER.

On trouve dans les Tables de Peutinger la même route avec très-peu de difference. La principale est que la distance du lieu appellé dans ces Tables *Fines* à celui d'*Hebroma-*

gus entre Toulouſe & Carcaſſonne, s'y trouve omiſe, mais on peut aiſément la ſuppléer. Catel qui rapporte cette route dans ſes (*a*) *Memoires pour l'Hiſtoire de Languedoc*, l'a extrémement embrouillée faute d'avoir fait attention à cette omiſſion, & pour avoir omis lui-même par inadvertence la ville de Niſmes entre *Ambruſium* & *Ugernum*.

(*a*) Pag. 333.

Route de Toulouſe à Arles.

TOLOSA.	
BADERA.	XV. Mill.
FINES.	XVIII.
EBUROMAGI.	.....
CARCASSIONE.	XIV.
LIVIANA.	XII.
USUERVA.	XI.
NARBONE.	XVI.
BETERIS.	XXI.
CESSERONE.	XII.
FORO DOMITII.	XVIII.
SERRATIONE.	XV.
AMBRUSIUM.	XX.
NEMUSO.	XV.
UGERNO.	XV.
ARELATO.	VIII.

I. Le premier lieu qui ſe préſente dans cette route en partant de Toulouſe, s'appelle *Badera*, & il eſt marqué à XV. Milles de Toulouſe, c'eſt-à-dire à 3. lieues $\frac{3}{4}$. Le nom & la diſtance prouvent que ce doit être *Baſiege*.

II. *Fines* qui ſuit, eſt marqué à XVIII. de *Badera*. Catel qui remarque qu'on trouve ſouvent ce mot dans les Itinéraires, obſerve avec raiſon, qu'il ne faut pas croire qu'il déſigne aucun lieu particulier. Il prétend qu'il n'eſt emploié que pour marquer les limites & les bornes d'un pais, *Pagus*,

Pagus, & qu'il ne signifie dans cet endroit que l'extrémité du *Pagus Tolosanus.*

III. On trouve après *Fines*, *Eburomagus*. C'est le lieu, qui est appellé *Hebromagus* dans l'Itinéraire de Bordeaux, & que nous croions être le village de *Bram*. La distance de *Fines* à *Eburomagus* n'est point marquée dans les tables, comme on l'a déja dit; mais il n'est pas difficile de la suppléer par l'Itinéraire de Bourdeaux. Suivant cet Itinéraire il y a de Toulouse à *Hebromagus* XLVIII. milles. Il n'y a suivant les tables que XXXIII. milles de Toulouse à *Fines*: il faut donc que les XV. milles qui restent, fussent la distance de *Fines* à *Eburomagus*.

IV. *D'Eburomagus* à Carcassonne, il y a XIV. milles, c'est-à-dire 3. lieues $\frac{1}{2}$. ce qui quadre avec la distance qu'il y a de *Bram* à Carcassonne.

V. A XII. milles ou à 3. lieues de Carcassonne on trouve *Liviana*. Il y a grande apparence que c'est le lieu de *Marseillette* au-delà de *Tresbes*, comme on tâchera de le prouver dans le Chapitre suivant.

VI. Aprez *Liviana* vient *Usuerva*, qui en est éloigné de XI. milles ou de 2. lieues $\frac{3}{4}$. C'est le même lieu, qui est appellé *Hosuerbas* dans l'Itinéraire de Bordeaux, & que nous croions être le lieu de *Tourousele*, comme on verra dans le Chapitre suivant.

VII. D'*Usuerva* à Narbonne il y a XVI. milles, c'est-à-dire 4. lieues, selon les Tables, mais il vaut mieux suivre l'Itinéraire de Bordeaux, qui ne compte que XV. milles entre ces deux lieux, c'est-à-dire 3 $\frac{3}{4}$. lieues; pour faire en tout XXXVIII. milles de Carcassonne à Narbonne, comme il est marqué dans l'Itinéraire de Bourdeaux.

VIII. Les Tables marquent ensuite XXI. milles entre Narbonne & Beziers, mais comme ces deux villes dont la position est certaine, ne sont qu'à 4. lieues de distance l'une de l'autre, il est visible qu'il faut corriger ces chiffres, & au-lieu de XXI. lire XVI. en substituant un V à la place du dernier X. Nous verrons dans la suite plus d'un exemple de pareilles fautes.

IX. De Beziers à *Cesseron*, aujourd'hui S. Tiberi, les

Tables, de même que l'Itinéraire de Bourdeaux, comptent XII. milles, c'eſt-à-dire 3. lieues.

X. La diſtance de *Ceſſeron* à *Forum Domitii* eſt marquée dans les Tables de XVIII. milles ou 4 lieues $\frac{1}{2}$. & les Tables ſont encore d'accord ſur cet article avec l'Itinéraire de Bourdeaux.

XI. Les Tables ne marquent que XV. milles de *Forum Domitii* à *Serration*, ou plutôt *Sextation*, qui eſt le même lieu que le *Soſtantion* de l'Itinéraire de Bourdeaux; cette diſtance s'accorde avec celle qui eſt marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, ce qui m'a engagé à corriger ci-deſſus l'Itinéraire de Bourdeaux, & à lire XV. M. au lieu de XVII. M. qu'il mettoit entre *Forum Domitii* & *Soſtantion*.

XII. La diſtance de *Serratio* ou *Sextatio* à *Ambruſium* eſt marquée de XX. milles dans les Tables, mais il faut lire XV. en ſubſtituant un V à la place du dernier X, & par ce moien les Tables ſe trouvent d'accord avec l'Itinéraire de Bourdeaux & avec la vérité.

XIII. D'*Ambruſium* à Niſmes la diſtance n'eſt que de XV. milles, de même que dans l'Itinéraire.

XIV. La diſtance de Niſmes à *Ugernum* de XV. milles eſt aſſez éxacte, mais elle le ſeroit davantage ſi elle n'étoit marquée que de XIV. comme dans l'Itinéraire de Bourdeaux. On verra dans le Chapitre ſuivant que ce lieu d'*Ugernum* eſt aujourd'hui la ville de Beaucaire.

XV. Enfin dès-que la poſition d'*Ugernum* eſt fixée à Beaucaire, la diſtance de VIII. milles marquée dans les Tables entre *Ugernum* & Arles eſt conforme à la vérité, puiſqu'il y a de Beaucaire à Arles 2. lieues.

III.

ITINÉRAIRE D'ANTONIN.

On ne trouve dans l'Itinéraire d'Antonin que la ſeule route d'Arles à Narbonne, & de-là en Eſpagne, mais on la trouve répétée deux fois ſans autre difference que quelques legeres variations dans le nombre des milles d'un

lieu à l'autre, variations où l'une des deux leçons doit paſſer pour une véritable faute.

Premiere Route.		*Seconde Route.*	
ARELATE.		ARELATE.	
NEMAUSUM.	XIX. Mill.	NEMAUSUM.	XIV. Mill.
AMBRUSSUM.	XV.	AMBRUSSUM.	XV.
SEXTATIONEM.	XV.	SEXTANTIONEM	XV.
FORUM DOMITI.	XV.	FORUM DOMITI.	XV.
ARAURAM *ſive* CESSERONEM.	XVIII.	CESSERONEM.	XVIII.
BETERRAS.	XII.	BETERRAS.	XII.
NARBONEM.	XVI.	NARBONEM	XII.

I. Dans l'une & dans l'autre de ces deux routes on va d'Arles à Niſmes. Dans la premiere la diſtance eſt marquée de XIX. milles, ce qui ne s'éloigne guéres du vrai, puiſqu'il y a d'Arles à Niſmes en droiture près de 5. lieues: mais dans l'autre où la diſtance n'eſt que de XIV. milles, l'erreur eſt manifeſte. Il y a apparence qu'elle eſt venue de ce qu'on a pris un X mal formé ou à demi effacé pour un V; ainſi pour la corriger il n'y a qu'à lire XIX. au lieu de XIV.

II. De Niſmes les deux routes vont à *Ambruſſum*, ou Pont Ambroix ſur le Vidourle, une demie lieue au-deſſus du Pont de Lunel; & la diſtance eſt marquée dans l'une & dans l'autre de XV. milles, ce qui eſt bien.

III. D'*Ambruſſum*, on va ſuivant les deux routes à *Sextation* ou *Sextantion*, & elles content toutes deux XV. milles d'*Ambruſſum* juſques-là.

IV. Les deux routes conviennent de même dans la diſtance de *Sextation* à *Forum Domiti*, qu'elles évaluent l'une & l'autre à XV. milles.

V. Le même accord ſe trouve entre les deux routes dans le nombre de milles qu'elles mettent entre *Forum*

Domiti & *Cesseron*, puisqu'il est de XVIII. milles dans toutes les deux. La seule différence qu'il y ait c'est que dans la premiere on ajoute au nom de *Cesseron* celui d'*Araura*, que ce lieu empruntoit apparemment du nom de la riviere d'Eraut, en latin *Arauris*, sur lequel il étoit bâti. Peut être aussi au lieu d'*Arauram sive Cesseronem* faut-il lire *Ad Araurim Cesseronem*, c'est-à-dire à Cesseron sur l'Eraut.

VI. Les deux routes content de même également XII. milles de *Cesseron* à Beziers, ce qui s'accorde éxactement avec les autres Itinéraires & avec la vérité.

VII. A l'égard de la distance de Beziers à Narbonne elle est marquée éxactement dans la premiere route, où elle est de XVI. milles : mais l'erreur est manifeste dans l'autre route où la même distance n'est que de XII. milles. Il y a apparence qu'on a pris pour un I, le second chiffre qui étoit un V mal formé; du moins est-il bien certain qu'au lieu de XII. il faut y lire XVI.

Il paroît par la comparaison qu'on vient de faire de ces trois Itinéraires, qu'ils conviennent assez éxactement à l'égard du Languedoc, & qu'ils y marquent une route assez uniforme. On connoît les principaux lieux de cette route, & les éclaircissemens ne sont pas nécessaires à cet égard : Mais il reste quelques doutes sur quelques autres lieux moins considérables, dont la position est inconnue ou contestée. C'est sur ces doutes que nous allons donner nos réflexions, ou plutôt nos conjectures dans le Chapitre suivant.



CHAPITRE VIII.

Continuation du même sujet. Conjectures sur la position de quelques lieux peu connus, dont il est fait mention dans ces Itinéraires.

I.

*Sur la position de l'*Elusio *de l'Itinéraire de Bordeaux.*

L'ITINERAIRE de Bordeaux fait mention de ce lieu dans la route de Toulouse à Carcassonne, & le place comme on a vû à XXIX. milles de Toulouse. Il fait plus, il marque que c'est la premiere couchée aprez Toulouse. *Mansio.*

Ces remarques suffisent pour détruire l'opinion de M. (*a*) Baillet, qui a prétendu qu'*Elusio* devoit être Alsonne, petit lieu à deux lieues de Carcassonne vers le couchant, sans considerer qu'Alsonne est à 12. lieues ou XLVIII. milles de Toulouse, au lieu qu'*Elusio* n'en étoit qu'à XXIX. & qu'Alsonne n'est qu'à 2. lieues ou VIII. milles de Carcassonne, au lieu qu'*Elusio* en étoit à XXXIII. milles.

Ces remarques prouvent encore plus : elles renversent l'opinion (*b*) de M. de Valois, qui est plus plausible, & que les RR. PP. Benedictins (*c*) viennent d'adopter dans leur Histoire de Languedoc. Suivant cette opinion *Elusio* devroit être placé au village de *Lux* dans le Diocèse de Toulouse. Mais ce village n'est qu'à cinq lieues, c'est-à-dire à XX. milles de Toulouse ; & il n'est pas possible d'ailleurs qu'on se soit jamais avisé de le regarder comme le terme d'une journée. *Mansio.* On peut ajouter que ce village n'est pas sur la route de Toulouse à Carcassonne ; qu'il en est éloigné d'une grande lieue, & que pour y passer, il auroit fallu se détourner de près de deux lieues. On n'a pour s'en convaincre qu'à jetter les yeux sur la Carte du Diocèse de Toulouse, ou même sur la Carte de la Gaule Narbonnoise, que les PP. Benedictins ont mise à la tête de leur Histoire.

(*a*) Topograph. des Saints, p. 178.

(*b*) Notitia Galliar. in verbo *Elusates & Elusa ac Eluso.*

(*c*) Tom. I. *pag.* 57. & 636. *col.* 2.

C'eſt donc ailleurs qu'il faut chercher la poſition d'*Eluſio*, & pour ne point ſe tromper c'eſt ſur la route même de Toulouſe à Carcaſſonne qu'il faut la chercher, & à une diſtance qu'on puiſſe regarder comme le chemin ordinaire d'une journée, & qui s'accorde avec celle de XXIX. milles, marquée dans l'Itinéraire. Or voilà les raiſons qui doivent déterminer ſa poſition à l'endroit, où eſt aujourd'hui le village de la *Baſtide d'Anjou* à une lieue $\frac{3}{4}$ ou à deux petites lieues de Caſtelnaudari. Ce village eſt ſur la droite route de Toulouſe à Carcaſſonne. Ce village eſt à une diſtance de Toulouſe qu'on peut regarder comme le chemin d'une journée. Enfin la diſtance de ce village à Toulouſe, quoiqu'elle ne ſoit que de 6. lieues ou de ſix lieues $\frac{1}{4}$. s'accorde avec celle de XXIX. milles marquée dans l'Itinéraire de Bourdeaux, parce qu'il eſt certain, comme on l'a déja remarqué, qu'il faut du côté de Toulouſe un peu plus de quatre des milles de l'Itinéraire pour faire une lieue : Ainſi les XXIX. milles que l'Itinéraire de Bourdeaux met de Toulouſe à *Eluſio*, doivent ſe réduire aux 6. lieues, ou aux 6. lieues $\frac{1}{4}$. qu'il y a entre Toulouſe & la Baſtide d'Anjou, ce qui ne contribue pas peu à confirmer la conjecture que nous propoſons.

Le nom même de la *Baſtide d'Anjou* ſemble favoriſer cette conjecture. Il eſt certain que le mot de *Baſtide* a ſignifié dans la baſſe latinité une *Forterеſſe*. On peut conſulter là-deſſus le Gloſſaire de M. du Cange. Ce mot a eu la même ſignification dans les anciens Auteurs François, & perſonne n'ignore les fameuſes *Baſtides*, que les Anglois avoient conſtruites autour d'Orleans, & que la Pucelle força lorſqu'elle leur fit lever le ſiege. Le nom de la *Baſtide d'Anjou* ne ſignifie donc que le *Fort d'Anjou*, & par conſéquent le nom du lieu eſt *Anjou*, ou comme on prononce ſur les lieux *Enjou*, lequel peut venir d'*Eluſio*, qu'on aura ſucceſſivement prononcé *Eluſou*, *Elſou*, *Euſou*, & enfin *Enzou* ou *Enjou*.

(*a*) Voyez aux mots *Baſtia*, *Baſtita*, *Baſtile*.

Au reſte l'Eluſio dont parle l'Itineraire de Bourdeaux, n'eſt point un lieu entierement inconnu aux Auteurs anciens. Saint Paulin, qui fut dans la ſuite Evêque de Nole

dans le roiaume de Naples, en fait mention dans une lettre écrite à saint Sulpice Severe.

Pour entendre ce que cet Auteur en dit, il faut observer que saint Paulin, natif de Bourdeaux, & illustre par la dignité consulaire qu'il avoit remplie à Rome, étoit lié d'une étroite amitié avec saint Sulpice Severe, originaire comme lui d'Aquitaine. Aiant donc appris que cet illustre ami étoit à *Elusio*, il lui écrivit de Barcelonne, où il demeuroit alors, une lettre (*a*) qui est venue jusqu'à nous, où il exhorte Sulpice Severe de le venir joindre. Presque tous les Auteurs (*b*) qui ont parlé de ce fait, conviennent que l'*Elusio*, dont il s'agit dans cette lettre de saint Paulin, ne peut être que l'*Elusio* dont il est ici question, & je ne croi pas qu'il faille s'arrêter à refuter ceux qui ont cru autrefois, que cela devoit s'entendre de la ville d'*Eluse*, l'ancienne métropole de la Novempopulanie, aujourd'hui *Eause*.

(*a*) Sancti Paulini *ad Severum Epistol. 6.*

(*b*) Valesius, *Notit. Galliar.* in verbo *Elusione.* Sirmundus, Not. in Sidonium, *pag.* 121. Tillemont *sur S. Paulin*,

II.

Sur la position du Sostomagus *de l'Itineraire de Bordeaux.*

Comme il n'y a que l'Itineraire de Bourdeaux qui fasse mention de ce lieu, ce n'est que de là aussi qu'on peut prendre des lumieres pour en fixer la position.

On trouve donc dans cet Itineraire que *Sostomagus* étoit à XXIV. milles, ou à six lieues de Carcassonne. C'est-là la distance de Carcassonne à Castelnaudari, & cela semble prouver que *Sostomagus* devoit être au même endroit où est aujourd'hui Castelnaudari. Il est vrai que la distance de Toulouse à *Sostomagus* ne quadre pas si bien avec celle qui est entre la même ville & Castelnaudari. L'Itineraire compte XXXVIII. milles, ce qui feroit 9. lieues ½ de Toulouse à *Sostomagus*, à évaluer chaque lieue à IV. milles selon la regle ordinaire; au lieu qu'il n'y a que 8. lieues de Toulouse à Castelnaudari. Mais nous venons de prouver dans l'article précedent, qu'il faut du côté de Toulouse près de quatre milles ½ par chaque lieue. Ainsi suivant ce calcul dont on a donné des preuves, les

XXXVIII. milles que l'Itineraire de Bourdeaux met entre Toulouse & *Sostomagus*, se réduisent à 8. lieues, ce qui est la distance réelle qu'il y a de Toulouse à Castelnaudari. Si ces raisons paroissent assez fortes pour déterminer à croire, que le lieu de *Sostomagus* étoit autrefois au même endroit, où la ville de Castelnaudari est aujourd'hui, il faudra supposer que le nom de *Sostomagus* s'est perdu, à mesure qu'on a bâti sur la même éminence une ville nouvelle, qui a pris le nom de *Castellum novum dari.*

III.

*Sur la position de l'*Hebromagus *de l'Itineraire de Bordeaux, & de l'*Eburomagus *des Tables de Peutinger.*

Le lieu d'*Hebromagus* marqué dans l'Itineraire de Bordeaux étoit sur la route de *Sostomagus* ou Castelnaudari à Carcassonne, à IX. milles, ou 2. lieues $\frac{1}{4}$ de *Sostomagus* ou Castelnaudari; & à XIV. milles ou trois lieues $\frac{1}{2}$ de Carcassonne. Tout cela convient au village de *Bram*, comme les RR. PP. Benedictins l'ont déja remarqué (*a*) dans l'Histoire de Languedoc, & l'on ne sçauroit s'empêcher de fixer avec eux la position d'*Hebromagus* à ce village.

(*a*) Tom. I. *p.* 57.

Le nom même qu'il porte confirme cette opinion. Comme on a fait Noion de *Noviomagus*, Riom de *Rigomagus*, Argenton sur la Creuse en Berri d'*Argentomagus*, *Brom* ou *Bro* dans le pais de Vaud du *Bromagus*, marqué (*b*) dans l'Itinéraire d'Antonin, on a dû faire de même d'*Ebromagus*, *Ebrom* ou *Brom*: Et c'est-là le nom que portoit autrefois le village de Bram, comme il paroît par le témoignage du Moine de Valsernai, qui en parle sous ce nom * dans son Histoire de la guerre des Albigeois, & qui remarque qu'il y avoit un Château fortifié

(*b*) In Itinere à Mediolano per Alpes Penninas Magontiacum.

* Post hæc venit Comes (Montis-fortis) & qui cum eo erant, Carcassonam; inde tendentes ad villam quæ dicitur Alzona, ipsam vacuam invenerunt; unde procedentes venerunt ad quoddam Castrum, quod dicitur *Brom*, quod contra se munitum invenientes obsederunt, & infra triduum ceperunt. *Capite* 34.

fié, qui fut pris en trois jours par Simon de Montfort.

Cet *Hebromagus* de l'Itineraire de Bourdeaux eſt appellé dans les Tables de Peutinger *Eburomagus*, car il eſt évident que c'eſt le même lieu. La reſſemblance du nom & de la poſition l'indique aſſez : mais la diſtance que ces Tables marquent entre cet *Eburomagus* & la ville de Carcaſſonne acheve de le prouver, puiſqu'elle eſt de XIV. milles, ou de 3. lieues ½, & par conſequent la même que celle que l'Itineraire de Bourdeaux met entre *Hebromagus* & la ville de Carcaſſonne. Si la diſtance entre *Fines* & cet *Eburomagus* n'avoit pas été omiſe dans les Tables de Peutinger, je ſuis perſuadé que la diſtance de Toulouſe à ce dernier lieu, qui dans ce cas là ſeroit connue, fourniroit une nouvelle preuve de ce qu'on avance, mais on peut aiſément s'en paſſer après ce qu'on vient de dire.

En adoptant le ſentiment des P P. Benedictins ſur la poſition d'*Hebromagus* au village de Bram, je ne ſaurois me perſuader avec eux, qu'on doive rapporter à cet *Hebromagus* ce qu'on trouve ſur l'*Hebromagus* de S. Paulin dans quelques-unes des Lettres d'Auſone. Il me paroît impoſſible ſur tout d'entendre de l'*Hebromagus* prez de Carcaſſonne, où il ne paſſe point de riviere qui ſoit navigable, la 22. *des Lettres* d'Auſone, où cet Auteur dit que Philon ſon homme d'affaires avoit abordé en batteau à *Hebromagus*.

Is nunc ad uſque vectus Hebromagum tuam.

& qu'il comptoit d'enlever de là par batteau le blé qu'il y avoit ramaſſé.

Sedem locavit mercibus.
* * * * * * * *
Ut inde nauſo devehat.

Mais d'un autre côté je croi que c'eſt de cet *Hebromagus* près de Carcaſſonne, que Ciceron a voulu parler dans l'Oraiſon pour Man. Fonteius contre les Volces, lorſqu'il y parle d'un lieu de la Gaule Narbonnoiſe, qui

eſt appellé *Cobiomachus* dans preſque toutes les éditions. Il paroît par le témoignage même de Ciceron, que ce Cobiomachus, dont la poſition a été juſqu'ici inconnue, étoit entre Narbonne & Toulouſe, *qui vicus inter Toloſam & Narbonem eſt*, & ſur la route d'une de ces villes à l'autre. Voilà déja une premiere convenance entre le *Cobiomachus*, ou *Cobiomagus* des éditions de Ciceron, & l'*Hebromagus* dont nous parlons. Mais une convenance plus grande c'eſt celle du nom, puiſque *Cobiomagus* n'eſt que le nom même d'*Hebromagus* legerement défiguré. Le C du commencement eſt l'eſprit rude, qui ſe marque aujourd'hui par un H, mais qu'on marquoit autrefois par la moitié d'un H un peu recourbée, en cette maniere Є. Ce premier changement admis, il ne reſte plus qu'à faire un *e* de l'*o*, & un *r* de l'*i*, pour trouver *Hebromagus* dans *Cobiomagus* : & ces changemens n'ont rien qui doive ſurprendre, ſi l'on fait reflexion combien les noms des lieux, & ſur tout des lieux peu connus, ſont ordinairement défigurés dans les anciens manuſcrits.

Il eſt plus difficile, pour le dire en paſſant, de fixer la poſition de *Crodunum* & de *Vulchalo*, dont Ciceron parle dans la même Oraiſon. Il paroît par les fragmens qui reſtent de ce diſcours, qu'on accuſoit Fonteius (*a*) 1°. D'avoir établi à Toulouſe un impôt ſur le vin, *Toloſæ quaternos denarios in ſingulas vini amphoras portorii nomine excepiſſe.* 2°. D'en avoir établi d'autres encore plus forts à *Crodunum* & à *Vulchalo. Croduni .... ternos Victoriatos, Vulchalone .... binos H. S. & Victoriatos mille.* 3°. Enfin d'avoir fait exiger ces impôts à la derniere rigueur à *Crodunum* & à *Vulchalo* de tous ceux qui ſe détournoient du chemin de *Cobiomachus* pour paſſer à l'un de ces deux endroits, & qui prenoient par conſequent une autre route que celle de Toulouſe ; *Atque in his locis ſeverè, Croduni & Vulchalone, ab his portorium eſſe exactum, ſi qui Cobiomacho (qui vicus inter Toloſam & Narbonem eſt) diverterentur, neque Toloſam ire vellent.*

On peut conclure de là que *Crodunum* & *Vulchalo* étoient à peu près à la hauteur de *Cobiomachus*, mais ſur

(*a*) Pro Man. Fonteio.

des routes differentes, & écartées l'une & l'autre du chemin de Narbonne à Toulouse. Cela devroit, ce semble, fournir quelque lumiere sur la position de ces lieux, mais ces lumieres ne sauroient suffire pour la fixer, tant qu'on ignore sur quelles routes ces lieux étoient placez, & à quelle distance ils étoient l'un & l'autre de *Cobiomachus*, ou de quelqu'autre lieu connu. A quoi l'on peut ajouter que ces lieux, qui n'étoient que des Bureaux de Maltôte, n'étoient apparemment gueres considérables, & qu'il peut même se faire que les noms (*b*) en soient aussi défigurez dans les manuscrits de Ciceron, que celui de *Cobiomachus*, sous lequel il n'est pas facile de reconnoître *Hebromagus*.

I V.

Sur la position du Tricensimum *ou* Tricesimum *de l'Itineraire de Bourdeaux.*

La connoissance de la position de ce lieu dépend de celle du chemin, que les Romains tenoient pour aller de Carcassonne à Narbonne; car il faut la placer en des endroits differens, suivant qu'on supposera qu'ils alloient de Carcassonne à Narbonne par *Barbeira*, *Mous*, *Lesignan*, sans traverser l'Aude, ou qu'ils y alloient par *Tresbés*, *Marseillette*, *Picheri* en le traversant.

Il n'est gueres apparent que les Romains aient tenu la premiere de ces routes. Il eût fallu qu'ils passassent par la plaine de Lesignan, qui n'étoit alors qu'un marais. On ne sauroit d'ailleurs où placer sur cette route le lieu de *Tricensimum*, car *Fontics*, *Floure*, *Barbeira*, *Capendu*, *Douzens*, *Mous*, ne sont que des villages, ou plustôt des hameaux, où l'on ne trouve aucune marque d'antiquité. Mais sans s'arrêter à ces preuves qui ne sont que negatives, la beauté & l'ancienneté du pont de Tresbés suffisent seules pour décider la question; il est visible que c'est par là que la voie militaire des Romains devoit

(*a*) On trouve dans les differentes éditions de Ciceron *Crodunum*, *Crodunnum*, *Crodimum*; &c.& peut-être qu'aucun de ces noms n'est le veritable.

passer, & qu'elle alloit de là à *Marseillette* & à *Picheri*, en suivant la route que l'on tient aujourd'hui, quand on va de Tresbés à Beziers en droiture. A quoi bon autrement un Pont de cette beauté sur l'Aude, sur-tout dans un tems où cette route ne menoit point en droiture à Beziers, puisque le chemin de la *Garde Rolland*, qui est au de là du village d'*Homs*, & qui passe par *Pouzols* & *Cabesac* pour aller à Beziers, n'étoit pas alors ouvert, comme l'a remarqué (*a*) Catel à l'occasion du *Pons Septimius* près de Beziers.

(*a*) Memoires pour l'Histoire de Languedoc. *pag.* 82.

Mais en supposant que le chemin des Romains traversoit l'Aude au pont de Tresbés, on ne sauroit s'empêcher de convenir que le lieu même de Tresbés est le *Tricensimum* de l'Itineraire de Bourdeaux, dont on cherche la position. C'est ce qui résulte de la comparaison des distances. Il y avoit, suivant cet Itineraire, de Carcassonne à *Tricensimum* VIII. milles, c'est-à-dire deux lieues; & c'est là la distance qu'il y a entre Carcassonne & le lieu de *Tresbés*.

Pour le nom de *Tricensimum* ou *Tricesimum* que l'Itineraire donne à ce lieu, je croi qu'il marquoit le trentiéme Milliaire, *Tricesimum lapidem*. Mais ce n'est ni de Toulouse, ni de Carcassonne, qu'il faut les compter, car le nombre des milles ne sauroit alors convenir; mais de Narbonne, ce qui s'accorde avec l'Itineraire de Bourdeaux où il est parlé du lieu de *Tricesimum*, car il met XV. milles de Narbonne à *Hosuerbas*, & autres XV. milles d'*Hosuerbas* à *Tricesimum*, ce qui fait justement XXX. milles.

Si cela est il y avoit dans la voie Romaine, qui traversoit le pais des Tectosages, deux suites de milles directement opposées; l'une de Toulouse vers Carcassonne, comme il paroît par les lieux appellez *Ad Nonum*, *Ad Vicesimum* dans l'Itineraire de Bourdeaux, & placez entre Toulouse & Carcassonne; & l'autre de Narbonne à la même ville de Carcassonne, comme il paroît par le lieu de *Tricesimum*, dont il s'agit. On ignore en quel lieu ces routes se rencontroient, mais il y a grande apparence que c'étoit à Carcassonne.

V.

Sur la position du Liviana *des Tables de Peutinger.*

Ce qu'on vient de dire de la route que les Romains tenoient en allant de Carcaſſonne à Narbonne, ſert à fixer la poſition du *Liviana* des Tables de Peutinger, comme il a ſervi à fixer celle de *Tricenſimum*. Ce lieu étoit ſur la route de Carcaſſonne à Narbonne, & il étoit à XII. milles, c'eſt-à-dire à 3. lieues de Carcaſſonne. Il faut donc que ce fût le village de *Marſeillette*, qui eſt ſur la même route, & à la même diſtance de Carcaſſonne.

Il eſt vrai qu'il n'y a aucun rapport entre le nom de *Liviana*, que nous prétendons que ce village a porté autrefois, & celui de Marſeillette qu'il porte aujourd'hui. Mais que peut-on conclure de-là ? Que ce lieu a changé de nom, quoiqu'on ignore & en quel tems & à quelle occaſion ce changement s'eſt fait ? Nous convenons de cette conſéquence, & nous pourrions, ſi nous voulions, l'autoriſer de pluſieurs exemples pareils, à l'égard même de lieux bien plus conſidérables. Mais on auroit tort d'en conclure que notre conjecture ſoit mal fondée : l'on ne doit point s'arrêter à la difference des noms, quand d'ailleurs la poſition eſt auſſi bien conſtatée qu'elle l'eſt ici par la diſtance avec des lieux connus.

Au reſte, en quelque endroit qu'on place le Liviana des Tables de Peutinger, il y a apparence que c'eſt le lieu où Sidoine Apollinaire, Evêque de Clermont, fut relegué par Euric Roi des Viſigoths, après la conquête de l'Auvergne. Il eſt certain du moins que le lieu de l'exil de Sidoine (*a*) s'appelloit *Liviana*, & qu'il étoit dans le pais des Goths, puiſqu'il parle lui-même de deux femmes *Gethides*, c'eſt-à-dire *Gothes*, (*b*) qui logeoient prez de la maiſon où il demeuroit, & qui l'étourdiſſoient par leurs criailleries ; ce qui ſemble prouver que le lieu où il étoit exilé, étoit dans la Narbonnoiſe premiere, dont les Goths étoient maîtres depuis long-tems.

(*a*) *Lib.* 8. *Epiſtol.* 3.

(*a*) Fragorem movebant vicinantes impluvio cubiculi mei duæ quæpiam Gethides anus, quibus nihil unquam litigioſius, bibacius, vomacius erit *Ibid.*

VI.

Sur la position du lieu appellé Usuerva *dans les tables de Peutinger*, *&* Hosuerbas *dans l'Itineraire de Bourdeaux.*

APREZ avoir établi la route de Carcassonne à Narbonne, & avoir fixé la position de *Tricensimum* & de *Liviana*, il paroît facile de fixer celle du lieu qui suit dans cette route. Les Tables de Peutinger & l'Itineraire de Bourdeaux conviennent à cet égard, car quoique ce lieu soit appellé *Usuerva* dans les Tables & *Hosuerbas* dans l'Itineraire, il est visible, malgré ces légeres différences, que c'est du même lieu dont il s'agit.

Je croi donc qu'aprez avoir passé la riviere d'Aude au pont de Tresbés, le chemin côtoioit sur la gauche de cette riviere, jusqu'auprez de l'endroit où est aujourd'hui le village d'Homs. On ne devoit pas aller plus avant de ce côté-là, puisque le chemin de la Garde Rolland n'étoit pas encore ouvert, & que quand il l'eût été, ç'eût été s'écarter de Narbonne que de le suivre. On repassoit donc là la riviere d'Aude vis-à-vis du village de Tourousele qui est sur le bord opposé, & en passant par Cerame, Montrabech & Fontaresche on se rendoit à Villedaigne, où l'on traversoit la riviere d'Orbieu sur un beau pont qui est à présent renversé, & on alloit de-là à Narbonne en suivant le même chemin qu'on tient aujourd'hui, comme il est aisé d'en juger par les restes de la voie romaine, qu'on trouve en plusieurs endroits depuis Villedaigne jusqu'à Narbonne.

Il est vrai qu'il faut convenir qu'il ne paroît point de vestiges de pont sur la riviere d'Aude vers le village de Tourousele, ce qui semble détruire ce qu'on vient d'avancer. Mais peut-être n'y avoit-il qu'un bac pour passer cette riviere ? En tout cas le pont, s'il y en avoit un, pouvoit n'être qu'un pont de bois. L'une & l'autre de ces conjectures est plausible, & on peut les appuier sur l'autorité expresse de Strabon, qui (*a*) remarque que dans la voie militaire, qui traversoit la Gaule Narbonnoise, il

(*a*) Geograph. *lib. IV.*

y avoit plusieurs rivieres, qu'on passoit en batteau & quelques-unes, qu'on passoit sur des ponts de bois. *Fluminum quædam scaphis trajiciuntur: aliqua pontibus instrata sunt, partim ligneis, partim saxeis.*

Or à suivre la route qu'on vient de décrire, c'est au village même de Tourousele, où l'on passoit l'Aude, qu'il faut fixer la position de l'*Usuerva* des Tables de Peutinger, ou de l'*Hosuerbas* de l'Itineraire de Bourdeaux. 1°. Les distances conviennent exactement des deux côtez. Il y avoit d'*Hosuerbas* à Narbonne suivant l'Itineraire XV. milles, & d'*Usuerva* à Narbonne suivant les Tables XVI. milles, ce qui fait 3. lieuës $\frac{3}{4}$ ou 4. lieuës; & c'est-là la distance qu'il y a de Tourousele à Narbonne. De même il y avoit de Carcassonne à *Hosuerbas* selon l'Itineraire XXIII. milles, & de Carcassonne à *Usuerva* selon les Tables XXIII. milles aussi, ce qui fait 5. lieuës $\frac{3}{4}$ & c'est-là la distance qu'il y a de Carcassonne à Tourousele. 2°. Le nom même semble convenir: On peut supposer qu'on ait ajoûté le mot *Turris* au nom d'*Usuerva* ou d'*Hosuerbas*, & qu'on se soit accoutumé d'appeller ce lieu *Turris Usuerva*, ou *Turris Hosuerbas*, d'où on a fait dans la suite *Tourouserbe*, *Touroserve*, & enfin *Tourousele*, quoiqu'à dire le vrai le nom de *Tourouzele* paroisse venir du mot latin *Turricella*, pour dire une petite Tour, ce qu'on prononce en Espagnol *Torezuela*.

VII.

Sur la position de Cessero.

On sçait depuis long-tems que Saint Tiberi sur l'Eraut est l'ancien *Cessero* de Ptolemée & des Itineraires. L'ordre de la route & le rapport des distances avec les lieux voisins le montrent assez: mais on en a une preuve certaine dans le Martyrologe d'Adon, qui est du IX. siecle. *Quarto Idus Novembris*, y est-il dit, *in territorio Agathensi, in Cæsarione*, ou selon d'autres manuscrits, *in Cesserone Natale SS. Tiberii, Modestii & Florentiæ. Cessero* prez d'Agde a donc été le lieu du martyre de S. Tiberi & de ses compagnons, & la vénération que l'on eut pour les corps de ces Saints, qui

y repoſoient, a été cauſe qu'on a donné à ce lieu le nom de *Saint Tiberi*, qu'il porte aujourd'hui, & qu'on en a oublié l'ancien nom.

VIII.

Sur la poſition de Forum Domitii.

Le lieu de *Forum Domitii* ſe trouve placé dans la route d'Arles à Narbonne dans l'Itineraire de Bourdeaux, dans celui d'Antonin & dans les Tables de Peutinger. Il y eſt placé entre *Sextatio* ou *Soſtantio* & *Ceſſero* dont les poſitions ſont connuës. Enfin les diſtances de *Forum Domitii* à chacun de ces deux autres lieux ſont marquées, & ces diſtances ſont à-peu-prez les mêmes dans chacune de ces trois routes, à laiſſer même ſubſiſter les fautes qui peuvent s'y être gliſſées. Voilà, ce ſemble, de grands ſecours pour fixer la poſition de ce lieu ; & cependant cette poſition eſt encore incertaine, ou pour mieux dire inconnuë. Voions ſi à la faveur de ces faits on ne pourroit point faire des conjectures ſur la poſition de *Forum Domitii* plus plauſibles que celles qu'on a propoſées juſqu'ici.

I. *Forum Domitii* devoit être ſur la route d'Arles à Narbonne. Il reſte (*a*) encore d'aſſez grands veſtiges de cette voie *Domitie* qui traverſoit le bas Languedoc, pour pouvoir en fixer la route, dans les endroits où elle a été détruite.

(*a*) Voyez ci-deſſous, *chap.* 16. *art.* 1.

II. *Forum Domitii* devoit être entre *Sextatio*, c'eſt-à-dire le lieu de *Suſtantion* dont on voit les ruines prez du village de Caſtelnau ſur le Lez à une demie lieuë de Montpellier ; & le lieu de *Ceſſeron*, c'eſt-à-dire Saint Tiberi ſur l'Eraut.

III. *Forum Domitii* devoit être éloigné de *Suſtantion* de XVII. milles, c'eſt-à-dire 4. lieuës $\frac{1}{4}$ ſelon l'Itineraire de Bourdeaux, ou de XVIII. milles, c'eſt-à-dire 4. lieuës $\frac{1}{2}$ ſelon l'Itineraire d'Antonin.

IV. Enfin *Forum Domitii* devoit être d'un autre côté à XVIII. milles, c'eſt-à-dire à 4. lieuës $\frac{1}{2}$ de *Ceſſeron* ou Saint Tiberi ſelon l'Itineraire de Bourdeaux, les deux routes de l'Itineraire d'Antonin, & les Tables de Peutinger.

Ce

Ces faits ainſi conſtatez détruiſent l'opinion de Gariel, (*a*) qui a cru aſſez légerement que *Forum Domitii* étoit le lieu de *Fabregues*, village à deux lieuës de Montpellier, ſans faire attention à la différence qu'il y avoit entre les diſtances de Forum Domitii à Suſtantion & à Saint Tiberi, telles qu'elles ſont marquées dans les Itineraires, & les diſtances connuës du village de Fabregues aux mêmes lieux.

(*a*) Series præſulum Magalonenſium *pag. 6.*

Ces mêmes faits ſuffiſent auſſi pour refuter le ſentiment de M. de Valois, (*b*) qui a prétendu que Forum Domitii étoit le lieu de Frontignan ſur le bord de l'étang dans le Diocèſe de Montpellier. Car 1°. Le lieu de Frontignan n'eſt pas ſur la route de Montpellier à Saint Tiberi. Le chemin que l'on tient aujourd'hui eſt plus bas d'une demie lieuë que celui que tenoient les Romains, & il eſt cependant plus au nord encore que le lieu de Frontignan d'une grande lieuë.

(*b*) In notitia Galliar. In verbo *Forum Domitii.*

2°. Il ne reſte aucun veſtige de chemin romain qui aille de Montpellier à Frontignan, ni de Frontignan à S. Tiberi; & ce n'eſt que depuis quelques années, c'eſt-à-dire depuis que les Etats de Languedoc ont fait faire un chemin pour aller à Sette, qu'on peut aller à Frontignan par ce côté-là.

3°. A ſuivre même ce chemin, les diſtances marquées dans les Itineraires entre *Sextatio* & *Forum Domitii*, & entre *Forum Domitii* & *Ceſſero*, ne ſçauroient convenir avec les diſtances du village de Caſtelnau à Frontignan, & de Frontignan à Saint Tiberi.

4°. Le nom de *Forum Domitii* que ce lieu portoit, marquoit qu'il avoit été le *Forum* ou le lieu d'aſſemblée, où Domitius, Proconſul de la Narbonnoiſe vers l'an de Rome 633. avoit convoqué les Volces Arécomiques devenus par ſes ſoins amis ou ſujets de la République. Or quelle apparence que Domitius eût fait cette convocation dans un lieu d'un accès auſſi difficile que l'étoit le lieu de Frontignan, ſur tout dans ce tems-là, que les étangs s'étendoient plus avant qu'ils ne ſont aujourd'hui.

5°. Enfin les veſtiges qui reſtent de l'ancien chemin Romain, demandent qu'on place *Forum Domitii* plus loin de la mer, & c'eſt-là une raiſon déciſive. Ce chemin paſſoit

à la Verune, à Sauſſan, à Gremian &c. & il étoit une grande demie lieuë au-deſſus du chemin qu'on tient aujourd'hui. C'eſt donc à XVII. ou XVIII. milles, c'eſt-à-dire à 4. lieuës $\frac{1}{4}$ ou à 4. lieuës & $\frac{1}{2}$ du village de Caſtelnau qui eſt lui-même à $\frac{1}{2}$ lieuë de Montpellier, & par conſéquent à la diſtance où eſt aujourd'hui le lieu de Loupian; & à une bonne demie lieuë au nord de ce dernier lieu, qu'il faut placer *Forum Domitii*. On trouve à cette poſition préciſe le village de *Ville Veiras*, *Villa Vetus*, & le lieu de *Villemagne*, *Villa magna*, l'un & l'autre dans le Diocèſe d'Agde. Ainſi il y a apparence que c'eſt à l'un ou à l'autre, qu'il faut fixer la poſition de *Forum Domitii*. Ce nom ſe ſera perdu dans la ſuite des tems, & le lieu qui l'avoit porté & qui ne devoit pas être conſidérable, n'aura conſervé d'autre marque de ſon ancienneté, que le nom de *Villa Vetus*, ou de *Villa magna*, que portent les deux villages dont on vient de parler.

I X.

*Sur la poſition d'*Ugernum.

I. Strabon rapporte qu'il y avoit deux routes pour aller de Niſmes en Italie, l'une par *Ugernum*, *Taraſcon*, *Aix*, *Antibes & le Var*, & l'autre par *Ugernum*, *Taraſcon*, *Cavaillon*, *Embrun & les Alpes Cottiennes*: mais qu'il falloit dans l'une & dans l'autre paſſer par *Ugernum* & *Taraſcon*, ce qui prouve non-ſeulement qu'*Ugernum* étoit ſur le chemin de Niſmes en Italie, mais qu'il étoit même ſur le chemin de Niſmes à Taraſcon.

II. On trouve dans les Tables de Peutinger le lieu d'*Ugernum*, & on le trouve placé à XV milles de Niſmes & à VIII. d'Arles. Ces diſtances ſont préciſément les mêmes qu'il y a de Beaucaire à Niſmes & de Beaucaire à Arles, ce qui fait déja une forte préſomption que Beaucaire doit être bâti ſur les ruines de l'ancien *Ugernum*.

III. Suivant l'Itinéraire de Bordeaux, on alloit de Niſmes au *Pont Ærarius*, où l'on paſſoit le Rhône, & de-là à Arles. La diſtance de Niſmes à ce pont eſt marquée de XII. milles dans cet Itinéraire, mais il eſt évident qu'il faut

lire XIV. milles, puisqu'il y a 3. lieues ½ de Nismes au Rhône. La distance du même pont à Arles y est marquée de VIII. milles, comme dans les Tables de Peutinger. Ces distances ainsi rétablies conviennent avec celles qu'il y a réellement de Beaucaire à Nismes & à Arles, & servent par conséquent à fortifier l'induction que nous venons de tirer de ces Tables.

IV. Enfin Jean, (*a*) Abbé de Biclare & ensuite Evêque de Gironne, qui écrivoit dans le sixiéme siécle, en parlant de la prise d'Ugernum en 585. par Recarede fils de Leuvigilde Roi des Visigoths, dit que c'étoit un Château très-fort sur le bord du Rhône, *Castrum . . . . . tutissimum valdè in ripâ Rhodani fluminis positum*, ce qui forme une démonstration pour la véritable position de ce lieu.

Papire Masson a donc eu tort (*b*) de croire qu'*Ugernum* étoit *Orgon* sur la Durance; & un Chanoine d'Arles n'a pas été mieux fondé à avancer que (*c*) c'étoit *Orgon* près des *Trois Maries*. On voit bien que la ressemblance des noms les a séduits, peut être aussi Gregoire de Tours (*d*) qui en parlant d'*Ugernum* l'appelle *Castrum Arelatense*, a-t-il aidé à les tromper; mais devoient-ils ignorer que le Château d'*Ugernum*, quoique situé à la droite du Rhône, dépendoit alors du gouvernement d'Arles, soumis à la domination de Gontran, un des Rois François, avec qui les Visigoths étoient en guerre; & ne voioient-ils pas dans (*e*) Gregoire de Tours même que le Roi Gontran fâché de la perte de ce Château, avoit dépouillé le Patrice Calumniosus surnommé Ægila du gouvernement de la Province d'Arles, pour le punir du peu de soin qu'il avoit eu de garder une place frontiere si importante.

Catel (*f*) n'a rien osé décider sur la position d'*Ugernum*, mais il semble pencher à croire que ce pourroit être le lieu appellé aujourd'hui *Bellegarde* sur le droit chemin de Nismes à Arles, ce qui est absolument insoutenable, puisque Bellegarde n'est ni sur le Rhône, ni vis-à-vis de Tarascon, ni sur le chemin de Nismes en Italie, & que les distances marquées dans les Itinéraires entre *Ugernum* & Nismes ou Arles, ne conviennent point avec les distan-

(*a*) Isidorus de Viris Illustribus, Cap. 44.

(*b*) Descriptio. Franciæ per flumina, *pag.* 434.

(*c*) Histoire Ecclesiastique d'Arles. par Gilles du Port.

(*d*) Lib. 2. cap. 30.

(*e*) *Ibid.* cap. 35.

(*f*) Memoires pour l'Histoire de Languedoc, *p.* 337. *Bouche Histoire de Provence. Tom. I. pag* 152. paroît adopter la même opinion.

ces qu'il y a entre Bellegarde & ces mêmes villes.

Enfin Adrien de Valois (*a*) ſemble avoir prétendu qu'*Ugernum* étoit une Iſle dans le Rhône entre Beaucaire & Taraſcon, qui s'appelloit, dit-il, *Gernica*, & en François *la Vergne*. Nous verrons dans l'*Article ſuivant* ce qu'on doit penſer de cette Iſle. En attendant il ſuffit d'obſerver que les paroles que nous avons rapportées de Jean, Abbé de Biclare, & que Valois a citées lui-même, détruiſent abſolument cette idée, puiſque cet Auteur aſſure qu'*Ugernum* étoit un Château ſur le bord du Rhône, *Caſtrum in ripâ Rhodani*.

(*a*) Notitia Galliar. in verbo *Ugernum.*

Au reſte je croi devoir remarquer que le Pont ſur lequel on paſſoit le Rhone à Beaucaire, s'appelloit *Pons Ærarius*, comme il paroît par l'Itinéraire de Bordeaux, & comme nous l'avons déja inſinué. On croit qu'il portoit ce nom à cauſe qu'il étoit entretenu *ære publico*. C'eſt ainſi qu'on nommoit la plupart des Ponts ſur les voies militaires : du moins appelloit-on du même nom dans la même Province le Pont ſur le Lez, conſtruit vis-à-vis de *Sextantio* ou *Soſtantio*, comme il paroît par les anciens titres du Pais.

X

Sur la poſition de l'Iſle Gernica, *ou* Ugernica, *c'eſt-à-dire l'Iſle d'*Ugernum.

Les Hiſtoriens du moien âge font mention d'une Iſle dans le Rhône, qu'ils appellent *Gernica*. Catel entr'autres (*b*) parle d'un accord ou traité de paix entre Raimond V. Comte de Toulouſe, & Alfonſe II. Roi d'Arragon & Comte de Barcelonne, qui fut fait en cette Iſle, l'an 1177. C'eſt dans la même Iſle que fut rendue en 1241. la Sentence, (*c*) qui déclara nul le mariage de Raimond le jeune, Comte de Toulouſe, & d'Eliſabeth fille de Hugues Comte de la Marche, ſa ſeconde femme. Guillaume de Puilaurens qui raconte ce dernier fait, (*d*) appelle cette Iſle *Vernia*, & c'eſt ce qui a donné lieu de croire à quelques Auteurs (*e*) qu'elle s'appelloit en François *la Vergne*. Mais on n'a jamais connu ce nom dans le Pais, &

(*b*) Hiſt. des Comtes de Toloſe, *pag.* 209.

(*c*) *Ibid.* pag. 361.

(*d*) Chronic. *Cap.* 44.

(*e*) Adr. de Valois, *ubi ſuprà.* Catel, Comtes de Toulouſe, *pag.* 361.

pour le nom de *Vernia* qu'on trouve aujourd'hui dans l'ouvrage de Guillaume de Puilaurens, il eſt viſible que c'eſt un mot corrompu à la place duquel il faut lire *Gernica* ou *Guernica*, qui ſont le vrai nom de cette Iſle.

Comme il eſt dit dans le Traité de Paix de 1177. que l'Iſle *Gernica* d'où le Traité eſt datté, eſt entre Beaucaire & Taraſcon; comme on dit la même choſe de l'Iſle de *Vernia* dans la Sentence de 1241. on a cru pouvoir en conclure que l'Iſle *Gernica*, & l'Iſle de *Vernia*, qui ſont viſiblement le même lieu, devoient être cette eſpece d'Iſle qui ſubſiſte encore entre Beaucaire & Taraſcon. Mais cette prétendue Iſle n'eſt qu'un gravier, que le Rhône couvre près de la moitié de l'année, & qui ne paroît pas mériter l'honneur qu'on veut lui faire.

Ceux qui ont adopté cette opinion, ignoroient apparemment que cette Iſle *Gernica*, ou *Ugernica* (car c'eſt le même nom) s'eſt jointe depuis long-tems à la Provence, & qu'elle fait aujourd'hui partie de la ville de Taraſcon. C'eſt cependant un fait, dont on a des preuves certaines.

I. On appelle la *Gernegue* la partie baſſe de la ville de Taraſcon près du Rhône. Ce nom ſeul indique que c'eſt l'Iſle *Gernica*, qui s'eſt unie depuis long-tems à la rive gauche du Rhône vis-à-vis de l'ancien Taraſcon, à meſure que ce fleuve s'eſt jetté ſur la rive droite du côté du Languedoc, où il continue de gagner depuis long-tems.

II. On a une preuve de ce fait encore plus évidente dans un (*a*) acte de l'an 1298. par lequel Charles II. Roi de Jeruſalem, de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, donne à un nommé Berenger Catelan, un droit annuel à prendre ſur l'Iſle *Gernique*, *où ſont*, eſt-il dit dans l'acte, *les Convents des Cordeliers & des Jacobins.* Or ces Convents des Cordeliers & des Jacobins ſont dans la partie de Taraſcon dont on vient de parler, & qu'on appelle la *Gernegue*. Il eſt donc évident que cette partie de Taraſcon eſt l'Iſle *Gernica* en queſtion.

(*a*) Cet acte eſt viſé dans l'Arrêt du Conſeil du 8. Mai 1691. rendu au ſujet des Iſles du Rhône.

CHAPITRE IX.

Où l'on continue de traiter le même ſujet. Explication de trois autres routes, qui regardent le Languedoc.

IL reſte à expliquer trois routes priſes des mêmes Itinéraires, qui entrent dans le plan de cet ouvrage. La premiere eſt la route de Narbonne à Barcelonne à travers le Rouſſillon, compris autrefois dans la partie de la Gaule Narbonnoiſe qui étoit à l'occident du Rhône. La ſeconde eſt la route de Toulouſe à Lion par le Gevaudan & le Velai, qui font partie aujourd'hui du Languedoc. Enfin la troiſiéme eſt la route de Rhodez capitale du Rouergue, à S. Tiberi dans le bas Langudoc.

La premiere de ces routes ſe trouve dans les Tables de Peutinger & en deux endroits de l'Itinéraire d'Antonin. Elle eſt par conſéquent repétée en trois manieres différentes.

Commençons par la plus éxacte & la plus ſuivie des trois.

I.

ITINERAIRE D'ANTONIN.

Route d'Arles à Narbonne & de Narbonne en Eſpagne.

NARBONE.	
AD VIGESIMUM.	M. XX.
COMBUSTAM.	XIV.
RUSCINONEM.	VI.
AD CENTURIONES.	XX
SUMMUM PYRENÆUM.	V.

Nous allons profiter des lumieres de M. de Marca (*a*) dans l'explication de cette route & des deux ſuivantes, qui regardent le Rouſſillon. Comme il joignoit beaucoup d'érudition à une connoiſſance éxacte du pais, nous ne ſçaurions ſuivre de meilleur guide.

(*a*) Marca Hiſpanica, Lib. I. cap. II.

Il remarque d'abord que suivant cette route il y a LXV. milles entre la ville de Narbonne & le haut des Pyrenées, qui séparent le Roussillon de la Catalogne, ce qui ne s'éloigne guéres du calcul de Strabon,(*a*) qui compte LXIII. milles d'un endroit à l'autre, & en quoi Strabon & la route conviennent assez exactement avec la verité, puisqu'il y a de Narbonne au haut des Pyrenées environ 16. lieues. Nous verrons combien cette reflexion est importante, quand nous examinerons le détail des deux routes suivantes, où le même chemin est décrit.

(*a*) Lib. 4.

Le premier lieu que l'on trouve dans cette route est *Ad vigesimum*. Nous avons déja expliqué ce que signifient ces expressions, dont l'Itineraire se sert toutes les fois qu'on y fait mention d'une simple poste, établie dans la campagne. M. de Marca croit que cet endroit étoit à peu près où sont aujourd'hui les *cabanes* de *Fitou*, sur le bord de l'étang vis-à-vis de Leucate, & où est ordinairement la dinée de Narbonne à Perpignan.

On alloit de là à un lieu appellé *Combusta*, éloigné de XIV. milles, ou 3. lieues & demie. Suivant M. de Marca, c'est *Rives-altes* sur la riviere d'Egly, en latin *Fluvius aquilinus*, la même que nous avons vû ci-dessus que Pline appelloit *Vernodubrum*.

De *Combusta* la route menoit à *Ruscinon*, c'est-à-dire à l'endroit où est aujourd'hui la Tour de Roussillon sur la Tet, à un quart de lieue de Perpignan. Il n'y avoit que VI. milles de *Combusta* à *Ruscinon*.

Il y avoit de là XX. milles, c'est-à-dire 5. lieues, pour arriver *Ad Centuriones*. M. de Marca prouve que cela doit s'entendre de *Ceret* sur la Tech, & par les distances de l'Itineraire, qui répondent aux distances qu'il y a de Perpignan à Ceret, & de Ceret au haut des Pyrenées : & par les vestiges de la voie militaire, qu'on reconnoît avant que d'arriver à Ceret, & après l'avoir passé : & par les ruines d'un vieux pont de pierre sur la Tech, dont la construction paroît être ancienne. Sur ce pied-là ne faudroit-il pas corriger l'Itineraire, & au lieu d'*Ad Centuriones* lire *Ad Ceretones*, ou même *Ad Ceretanum*?

Enfin au sortir de Ceret on n'avoit plus que V. milles

à faire pour arriver au *Port*, ou au haut des Pyrenées, à l'endroit où étoit le fameux Trophée de Pompée, qui marquoit les limites entre la Gaule Narbonnoise & l'Espagne. M. de Marca assure qu'on y reconnoît encore des vestiges de la voie militaire, sur tout près du village de Maureillan.

C'est en cet endroit qu'on sortoit de la Gaule Narbonnoise pour entrer dans la Province Tarraconnoise, qui faisoit partie de l'Espagne, & c'est en cet endroit aussi qu'il nous convient de borner des recherches, que nous n'avons entreprises que pour la partie occidentale de la Gaule Narbonnoise. Il s'agit présentement de reprendre la même route, telle qu'on la trouve dans un autre endroit du même Itineraire d'Antonin.

II.

ITINERAIRE D'ANTONIN.

Route d'Italie en Espagne.

NARBONE.		
SALSULAS.	Mill.	XXX.
AD STABULUM.		XLVIII.
AD PYRENÆUM.		XVI.

Il faut d'abord observer avec M. de Marca, que suivant les distances marquées dans cette route, il y auroit XCIV. milles, c'est-à-dire 23. lieues & demie de Narbonne au haut des Pyrenées, qui séparent le Roussillon d'avec l'Espagne, ce qui est également contraire, tant au calcul de Strabon & de la precedente route, qu'à la verité. Il faut donc qu'il se soit glissé des erreurs dans les nombres qui marquent ces distances, & des erreurs d'autant plus grandes, que cette route doit être plus courte que la précedente, parce qu'elle est plus droite, & qu'ainsi loin d'être de XCIV. milles, elle ne doit pas être même de LXV. milles.

Suivant

Suivant cette route on alloit de Narbonne à Salſes, *Salſulas*, qui en étoit éloigné de XXX. milles, ce qui revient à 7. lieues & demie, & ne s'éloigne pas de la verité.

De Salſes on alloit *Ad Stabulum.* M. de Marca prouve que c'eſt le *Boulou*, en eſpagnol *El Bolo*, lieu ſitué ſur la riviere de la Tech; mais ſi cela eſt, au lieu de XLVIII. milles de diſtance qu'on met entre Salſes & ce lieu, il n'en faut compter que XXVIII. puiſqu'il n'y a gueres que ſix lieues & demie d'un lieu à l'autre. Ainſi en liſant le chiffre romain on aura pris un X. pour un L.

Du lieu appellé *Ad Stabulum* on avoit encore XVI. milles, pour arriver au haut des Pyrenées ſuivant cette route, mais c'eſt une nouvelle erreur. Il faut effacer le X, & réduire ce nombre de XVI. milles à VI. & même à V. ce qui marquera alors aſſez exactement la diſtance du Boulou au haut des Pyrenées.

Par le moien de ces corrections les XCIV. milles que cette route marquoit entre Narbonne & le *ſummum Pyrenæum*, ſe trouvent réduits à LXIII. milles, c'eſt-à-dire II. de moins qu'il n'y en avoit dans la route précedente, & c'eſt ce qui doit être en effet, car la route de Narbonne au Col de Pertus dans les Pyrenées par Salſes & par le Boulou eſt plus droite, & doit être par conſéquent plus courte, que celle qui paſſe par *Ruſcino* ou Perpignan & par Ceret.

On trouve enfin la même route dans les Tables de Peutinger, & on la trouve dans l'ordre ſuivant.

III.

TABLES DE PEUTINGER.

Route de Narbonne au Col de Pertus.

NARBONE.	
RUSCINONE.	Mill. VI.
ILLIBERE.	VII.
AD CENTENARIUM.	XII.
IN SUMMO PYRENÆO.	V.

Tous ces lieux ſont déja connus, mais les diſtances d'un lieu à l'autre ſont étrangement alterées. A ſuivre cette route, il n'y auroit que XXX. milles de Narbonne au haut des Pyrenées, & cependant nous avons vû qu'il y en a environ LXIV. ou LXV. milles. Il eſt même certain qu'il y en auroit davantage à tenir le chemin marqué par cette route, puiſqu'on ſe détourne beaucoup à paſſer par *Illiberis* ou Elne, pour retourner *ad Centenarium* ou Ceret.

Il faut donc mettre XL. milles de Narbonne à *Ruſcino*, comme dans la premiere route de l'Itineraire d'Antonin, au lieu des VI. milles marquez dans les Tables de Peutinger : apparemment que le bas des chiffres ſe trouvant effacé, on a lû VI. au lieu de XL.

Il faut mettre XII. milles entre *Ruſcino* & *Illiberis*, ce qui eſt la veritable diſtance qu'il y a entre la Tour de Rouſſillon & Elne, qui eſt de 3. lieues. C'eſt encore une preuve que les chiffres étoient effacez par le bas, puiſqu'on a lû VII. au lieu de XII.

Enfin au lieu de XII. milles que la Table de Peutinger met entre *Illiberis* & *ad Centenarium*, qui eſt le lieu de Ceret, il faut lire XX. milles, pour faire les 5. lieues qu'il y a d'Elne à Ceret.

A l'égard de la diſtance qu'il y a de Ceret au haut des Pyrenées, elle eſt de V. milles comme dans les Tables.

En calculant après ces corrections, on trouvera que le chemin qu'on feroit, en tenant depuis Narbonne juſqu'aux Pyrenées la route marquée dans les Tables de Peutinger, ſeroit de LXXVII. milles.

Au reſte je croi devoir avertir qu'au lieu de *Ad Centenarium*, il paroît qu'il faut lire *Ad Ceretanum*, comme nous l'avons déja (*a*) marqué. Cette variation d'appeller le même lieu tantôt *ad Centuriones*, & tantôt *ad Centenarium*, donne lieu de ſoupçonner que l'un & l'autre de ces noms ſont corrompus, & autoriſe à les corriger également tous les deux.

(*a*) Ci-deſſus, p. 119.

La ſeconde route, qui va de Toulouſe juſqu'à Lion par le Querci, le Gevaudan & le Velai, ne ſe trouve

que dans les Tables de Peutinger, & elle s'y trouve dans cet ordre.

IV.

TABLES DE PEUTINGER.

Route de Toulouse à Lion.

TOLOSA.		
FINES.	Mill.	VII.
COSA.		XX.
DIOLINDUM.		XXIV.
BIBONA.		XV.
VARADETO.		XI.
CARANTOMAGO.		XV.
SEGODUM.		XXIV.
AD SILANUM.		XVIII.
ANDERITUM.		XXII.
CONDATE.		XII.
REVESIONE, REVESSIONE.		XIV.
ICIDMAGO.		XVII.
AQUIS SEGETE.		IX.
FORO SEGUSTAVORUM.		XVI.
LUGDUNO CAPUT GALLIARUM.		

Fines. On a déja remarqué d'après Catel, que ce mot ne signifioit dans les Itineraires que les limites d'un pais. Il devroit donc dans ce cas-ci signifier les limites du *Pagus Tolosanus*; mais il est certain que le *Pagus Tolosanus* s'étendoit alors du côté de Cahors, où cette route conduit, plus loin qu'une lieue trois quarts, ou VII. milles. Il alloit certainement jusqu'à la riviere du Tarn, jusqu'où va encore le Diocèse de Toulouse, ce qui fait au moins quatre lieues, & par conséquent XVI. milles. Il n'est pas permis de l'autre côté de soupçonner les Ta-

bles d'erreur, & de ſe donner la liberté d'augmenter la diſtance de Toulouſe *ad Fines*, parce que les diſtances marquées depuis Toulouſe juſqu'à *Divona*, qui eſt Cahors, ne font en tout que LXVI. milles, ou 16 lieues & demie, ce qui eſt à peu près la diſtance qu'il y a d'une ville à l'autre. Je croi donc qu'il vaut mieux reconnoître une faute dans le mot même de *Fines*, & lire *Fontes*; auquel cas cela s'entendra de Caſtelnau d'Eſtretefons, *Caſtellum novum de ſtrictis fontibus*, qui eſt ſur la route de Toulouſe à Cahors, qui eſt à la diſtance de Toulouſe marquée dans les Tables, & qui eſt connu par ſes fontaines, dont il porte encore le nom. Peut-être même que le lieu d'Eſtretefons conſervoit encore alors le nom celtique de *Fynnen* (*a*), ſynonyme du mot latin *Fontes*, qu'il paroît avoir porté originairement, ce qui rendroit la correction encore plus plauſible.

(*a*) Davies, *Dictionarium antiq. ling. Britannica.*

Coſa. Je croi que c'eſt le village de *Cos* ſur la rive droite de l'Aveiron, au-deſſous du confluent de la petite riviere de Lere. La poſition, la diſtance, le nom conviennent aſſez bien. Il eſt fait mention de ce lieu ſous le nom de *Caſtrum Cos ſuper ripam Avarionis*, dans une donation (*b*) de l'an 1061. faite à l'Abbaie de Moiſſac, par Guillaume IV. Comte de Toulouſe.

Diolindum. Velſer a cru au rapport de M. de la Martiniere, (*c*) que c'étoit quelque lieu ſur la Garonne, mais je ne ſai ſur quel fondement, puiſque ſi cela étoit il ne ſeroit plus ſur la route de Toulouſe à Cahors. Pour M. d'Audiffret il eſt encore moins excuſable, d'avoir penſé que c'étoit Cahors, dont il eſt parlé immédiatement après ſous le nom de *Divona.* Il me ſemble qu'on pourroit placer ce lieu-là au village de *Debiliac*, qui eſt ſur ce chemin. Je ſai qu'il y a quelque difference dans les diſtances, mais cette difficulté ne doit pas arrêter, puiſqu'on ſait que ces diſtances ſont ſouvent fautives.

(*b*) Alteſerra, *Rerum Aquitanicar. Lib.* 1. *cap.* 8.

(*c*) Dictionnaire Geographique, au mot *Diolindum.*

Bibona. Il faut lire *Divona.* Il eſt certain que c'eſt la ville de Cahors. Ptolomée (*d*) en fait mention ſous le nom de Δουήωνα, que Scaliger (*e*) a cru devoir corriger & lire Δηούωνα, ou même Διούωνα, c'eſt-à-dire *Divona.*

(*d*) *Lib.* 2. *cap.* 8.

(*e*) Apud Adrian. Valeſ *Notit. Galliar.* in voce *Cadurci.*

Varadeto. Suivant la route que nous examinons, on ſe

détournoit ſur la droite en ſortant de Cahors, pour aller à *Segodunum*, qui eſt aujourd'hui *Rhodez.* On n'a qu'à jetter les yeux ſur une Carte du Querci pour s'en convaincre. Je croi donc que le *Varadetum* de la route eſt le village de *Varaye* en Querci. Tout favoriſe cette conjecture, la poſition, le nom, la diſtance, car ce village eſt à trois lieues de Cahors, comme *Varadetum* en étoit à XI. milles.

Carantomago. Ce lieu étoit ſur la route de Cahors à Rhodez, à XV. milles de *Varadetum* ou Varaye & à XXIV. de Rhodez. La poſition & les diſtances conviennent à Villefranche de Rouergue, qui doit avoir quitté l'ancien nom de *Carantomagus* pour prendre celui de *Villefranche.*

Segodum. Il faut lire *Segoduno.* C'eſt la ville de *Rhodez*; appellée auſſi *Rutena*, du nom des *Ruteni* dont elle étoit la capitale. Ptolomée appelle cette ville Σεγόδουνον.

Ad Silanum. Ce lieu étoit ſur la route de Rhodez à *Javols*, qui étoit alors la capitale des *Gabali*, ou du Gevaudan, à XVIII. milles de la premiere ville, & à XXII. de la ſeconde. Cela fixe ſa poſition ſur la riviere de Lot, à peu près vers l'endroit où eſt la petite ville de S. Coſme. C'eſt aux gens du Pais à nous apprendre s'il y a dans le voiſinage quelque lieu ancien, qu'on puiſſe prendre pour le lieu marqué dans les Tables de Peutinger.

Anderitum ou *Anderidum.* Ptolomée en parle ſous le même nom; c'étoit alors la capitale des *Gabali*, appellée à cauſe de cela *Gabala*, comme Rhodez fut appellée *Rutena.* Aujourd'hui ce n'eſt qu'un petit village appellé *Javols*, ou *Ghavols*, à trois ou quatre lieues au nord de Mende. Le ſiége Epiſcopal de Gevaudan a été autrefois à *Anderidum*; mais cette Ville aiant été détruite, il fut transferé à *Mende*, qui n'étoit qu'un petit bourg dans le commencement.

Condate. C'eſt un mot gaulois qui ſignifioit *confluent*, d'où eſt venu le mot de *Cande* &de *Condé*, qui ſignifient encore la même choſe. Je croi que ce lieu devoit être vers le confluent d'une petite riviere qui ſe jette dans l'Allier vis-à-vis de S. Didier en Gevaudan, & par ce

moien le nom, les diſtances & la poſition conviennent.

Reveſſione. C'étoit autrefois la capitale du Velai, & le Siége Epiſcopal de ce Pais, qu'on a depuis transferé au Pui. Ce *Reveſſio*, *Rueſſio*, *ou Rueſſium* (c'eſt ſous ce dernier nom que Ptolemée (*a*) en parle) étoit à l'endroit où eſt aujourd'hui S. Paulian, petit lieu ſur les confins du Velai & de l'Auvergne, à deux lieues du Pui du côté du Nord.

(*a*) *Lib.* 2. *cap.* 7.

Icidmago à XV. milles de *Reveſſio* ou S. Paulian. Je croi avec les P. P. Benedictins, (*b*) qui ont compoſé l'Hiſtoire de Languedoc, que ce doit être *Iſſingiaux* ou *Iſſignaux*, gros bourg dans le Velai, dont le nom a du rapport avec *Icidmago*, & dont les diſtances conviennent.

(*b*) Tom. I. pag. 61.

Aquis Segete. J'ignore la poſition de ce lieu, qui devoit être dans le Forez, & il n'y a que les gens du Pais qui puiſſent faire là-deſſus des recherches utiles.

Foro Seguſtavorum. Il faut lire *Seguſtanorum*, ou pluſtôt *Seguſianorum.* C'eſt la ville de Feurs en Forez où habitoient les *Seguſiens.*

Lugduno Caput Galliarum. On arrivoit enfin à Lion où cette route finit.

On a pû voir dans le détail de cette route des exemples d'un uſage, qui devint commun dans les Gaules ſous le bas empire, & qui fit perdre leur nom propre aux Villes capitales de chaque pais, pour prendre celui des peuples qui y habitoient. *Divona Cadurcorum* ne s'appelle plus que Cahors, *Segodunum Ruthenorum* que Rhodez, *Anderitum Gabalorum* que Javols ou Gavols. C'eſt ainſi que de *Lutetia Pariſiorum* on a fait Paris; d'*Avaricum Bituricum*, Bourges; d'*Auguſtoritum Lemovicam*, Limoges; de *Veſuna Petrocoriorum*, Perigueux; de *Mediolanum Santonum*, Saintes; de *Juliomagus Andegavorum*, Angers; d'*Auguſta Sueſſonum*, Soiſſons; de *Durocortorum Rhemorum*, Rheims, &c.

Enfin la troiſiéme route va de Rhodez à S. Tiberi, & elle eſt marquée dans les Tables de Peutinger dans l'ordre ſuivant.

V.

TABLES DE PEUTINGER.

Route de Rhodez à S. Tiberi.

SEGODUNUM.	
CONDATOMAGUS.	Mill. XXX.
LOTEVA.	XXIII.
CESSERO.	XXVIII.

Cette route ne renferme aucune difficulté. *Segodunum* eſt la ville de Rhodez, comme on vient de l'établir.

Condatomagus ſignifie la ville du Confluent, de *Condate* Confluent, & *Magus*, Ville ou *Habitation.* Je croi qu'on doit placer ce lieu à Vabres, ſitué entre deux petites rivieres qui s'y réuniſſent. De cette maniere tout convient, le nom, la route, les diſtances. Si cette conjecture eſt vraie, il faut que le nom de Vabres, que cette Ville porte aujourd'hui, ne ſoit pas ancien, mais j'ignore en quel tems elle l'a pris.

Loteva. La ville de *Lodeve* ſur la petite riviere de Lergues en Languedoc. C'eſt une erreur de croire que les *Lutevani*, dont parle (a) Pline, & qu'il dit être les mêmes que les *Foro-Neronienſes*, fuſſent les habitans des environs de Lodeve en Languedoc. C'eſt une autre erreur, née de la premiere, de prétendre que *Luteva*, ou *Loteva* en Languedoc, & *Forum Neronis* aient été la même ville. On a fait voir ci-deſſus (b) que *Forum Neronis* étoit en Provence; que les *Foro-Neronienſes* étoient les habitans de ce *Forum Neronis*; & que par conſéquent c'étoit là qu'il falloit placer auſſi les *Lutevani* de Pline, ſuppoſé que le texte cet Auteur ne ſoit pas fautif, & que les *Lutevani* dont il parle, ſoient les mêmes que les *Foro-Neronienſes.*

Enfin *Ceſſero* eſt le lieu de S. Tiberi, preſque au confluent du ruiſſeau de la Tongue & de l'Éraut, comme on l'a déja prouvé.

(a) Hiſtor. natural. *Lib. 3. cap. 4.*

(b) *Chap. 4. pag. 52.*

CHAPITRE X.

Explication de ce qu'Etienne de Byſance & Martianus Capella ont dit de la Gaule Narbonnoiſe.

I.

Explication de ce qu'on trouve dans Etienne de Byſance.

(a) Tzetzes, *Chiliad. III. Hiſt.* 100.

(b) Suidas, in voce Ἑρμόλαος.

ETIENNE de (a) Byſance (b) Grammairien Grec, avoit compoſé un grand ouvrage de Géographie, d'Hiſtoire & de Grammaire, où il avoit rangé par ordre alphabétique les noms de preſque toutes les villes & de toutes les provinces connues de ſon tems; où il rapportoit ſur chaque article ce que les Hiſtoriens & les Géographes anciens en avoient dit; & où il examinoit enfin les noms *Nationnaux*, qui convenoient à chaque lieu, Τά ονόματα Ἐθνικά, *Nomina gentilia*, c'eſt-à-dire les noms qui étoient en uſage pour ſignifier les Habitans de chaque different lieu.

(c) In voce Βυζάντιον.

(d) A Amſterdam *in-4.* 1669.

Cet ouvrage fut compoſé ſuivant l'opinion commune ſous l'Empire de Theodoſe le Grand, ou de ſes fils Honorius & Arcadius. Du moins paroît-il certain qu'il ne fut fait qu'après l'Empire de Conſtantin le Grand, puiſqu'on y (c) fait mention de la ville de Conſtantinople & de la tranſlation de l'Empire. Il y a apparence qu'on auroit des preuves plus poſitives là-deſſus, ſi cet ouvrage étoit venu juſqu'à nous en ſon entier, mais excepté quelques fragmens qu'on a tiré de la Bibliotheque de M. le Chancelier Seguier, & qui ont été publiez (d) par Samuel Tennulius, on n'en a qu'un abbregé * fort court & fort mutilé, où il eſt difficile de diſtinguer ſi les dates qui s'y trouvent, ſont de la premiere ou de la ſeconde main, ſi elles ſont de l'Auteur ou de celui qui a abbregé ſon ouvrage.

* M. Hearne dans ſes Notes ſur l'*Hiſtoire* ou plutôt la *Chronique* de Guillaume de Neuberri, *Neubrigenſis*, aſſûre, mais ſur un ſimple ouidire, qu'il y a dans la Bibliotheque de l'Eſcurial un manuſcrit, qui contient l'ouvrage d'Etienne de Byſance entier. *Voyez* la Bibliotheque Angloiſe *Tome VII. pag.* 199.

Suidas

Suidas nous apprend (*a*) que l'Abbreviateur d'Etienne s'appelloit Hermolaus, qu'il étoit Grammairien de profession, qu'il travailla à cet abregé sous le regne de Justinien, & qu'il le dédia à ce Prince. C'est-là ce qui nous a fait perdre le grand ouvrage d'Etienne, dont on cessa de multiplier les copies, dès qu'on crut pouvoir s'en passer. Il n'est pas étonnant que dans des siécles où il falloit tant de tems & tant de peine pour transcrire les livres, on négligeât les gros ouvrages, & qu'on leur préferât les abregez. C'est ainsi que l'abregé de l'Histoire de Troge Pompée par Justin nous a privé de l'ouvrage de Troge Pompée. C'est par la même raison que Festus a fait perdre l'ouvrage de Verrius, *De verborum significatione*, pour l'avoir abregé, & que l'abregé qu'il en avoit fait, s'est perdu de même, pour avoir été abregé encore par Paul Diacre.

L'ouvrage d'Etienne, tel que nous l'avons, (*b*) fut imprimé au commencement chez les Juntes & chez les Aldes sur une copie pleine de fautes, & sous le titre de Στέφανος περὶ πόλεων, *Stephanus de Urbibus*. Guillaume Xylander en donna en 1568. à Basle une édition sous le même titre, mais plus correcte. On doit à Luc Holstenius des sçavantes Notes sur le même ouvrage, qui ont été imprimées *in-fol.* à Leiden en 1684. par les soins de Rickius. Enfin Abraham Berkelius, Medecin Hollandois, avoit travaillé long-tems pour en donner une nouvelle édition; & pour cet effet il avoit consulté plusieurs manuscrits, corrigé plusieurs fautes, éclairci plusieurs difficultez, rendu à l'ouvrage son véritable titre, qui est Στέφανου ἐθνικὰ κατ' ἐπιτομήν. *Stephani gentilia per epitomen*, quand il fut surpris par la mort. Mais c'est sur son manuscrit qui se trouva en état d'être imprimé, qu'on a fait la belle édition d'Etienne, qui parut *in-fol.* à Leiden en 1688.

On comprend bien que dans un ouvrage tel que celui d'Etienne de Bysance, il doit y avoir quelques articles concernant le Languedoc. J'ai pris soin de les recueillir, moins dans l'esperance d'en tirer des éclaircissemens pour la Géographie de cette Province, que parce qu'il m'a paru que ces endroits avoient besoin eux-mêmes de quelque éclaircissement.

(*a*) In voce Ἑρμόλαος.

(*b*) Berkelius in Præfat.

Ἐκ τῶν τοῦ Στεφάνου ἐθνικῶν.

Ἀγάθη, πόλις Λιγύων ἢ Κελτῶν. Σκύμνος δὲ Φωκαέων αὐτήν φησιν ἐν τῇ Εὐρώπῃ. Τιμοσθένης δὲ ἐν τῷ σαδιασμῷ ἀγαθὴν τύχην αὐτήν φησιν . . . .

Ἀλωνὶς, νῆσος καὶ πόλις Μασσαλίας, ὡς Ἀρτεμίδωρος. τὸ ἐθνικὸν Ἀλωνίτης.

Αὐενίων, πόλις Μασσαλίας πρὸς τῷ Ῥοδανῷ. τὸ ἐθνικὸν Αὐενιωνήσιος τῷ ἐπιχωρίῳ, καὶ Αὐενίτης ἕλληνι τύπῳ.

Βαίταῤῥα ἔστι πόλις Κελτικὴ, ἧς ὁ πολίτης Βαιταῤῥίτης.

Ἡράκλεια, πόλις . . . . ζ'. Κελτικῆς.

Ναρϐὼν, ἐμπόριον καὶ πόλις Κελτική. Στράϐων τετάρτῃ. Μαρκιανὸς δὲ Ναρϐωνησίαν αὐτήν φησί . . . . . Ἔστι καὶ . . . . ποταμὸς Ἀτακός.

Νέμαυσος, πόλις Γαλλίας, ἀπὸ Νεμαύσου Ἡρακλείδου, ὡς Παρθένιος. τὸ ἐθνικὸν, Νεμαύσιος, ἢ Νεμαυσῖνος.

Ῥοδανουσία, πόλις ἐν Μασσαλίᾳ. Ὁ πολίτης Ῥοδανούσιος.

Du Dictionnaire d'Etienne de Bysance, intitulé les Ethniques.

Agatha. Agde. Ville des Liguriens ou des Celtes. Scymnus dit dans sa *Description de l'Europe* que c'étoit une ville des Phocéens. Timosthene dans *la Mesure de la Terre*, l'appelle *Agathen Tychen*, c'est-à-dire *bonne rencontre* ou *bonne fortune.*

Alonis, Isle & ville du pais des Marseillois suivant Artemidore. Le nom national est *Alonites.*

Avignon, ville du païs de Marseille près du Rhône. Le nom national est *Avenionesius* selon l'usage du pais, & *Avenites* selon l'usage grec.

Baitarra, *Beziers*, Ville Gauloise, dont les Habitans s'appellent *Baitarrites.*

Heraclée. Il y a . . . . . dans la Celtique une onziéme ville de ce nom.

Narbonne, port de mer & ville Celtique ou Gauloise. Strabon Liv. 4. Marcien (*Heracleota*) l'appelle (*la Province Narbonnoise*) *Narbonesia* . . . . . Il y a aussi la Riviere *Atacus*, aujourd'hui l'Aude.

Nismes, ville de Gaule, bâtie par Nemausus fils d'Hercule, suivant Parthenius. Le nom national est *Nemausius* ou *Nemausinus.*

Rhodanusia, ville dans le pais de Marseille ; on appelle les Habitans *Rhodanusii.*

I. *Agatha.* Agde. Selon Etienne, Agde étoit une ville des Liguriens ou des Celtes, en quoi il se trompe. Cette ville étoit à la vérité dans le pais des Liguriens ou des Celtes, mais elle ne leur appartenoit pas. C'étoit une colonie des Phocéens, établis à Marseille, comme Scymnus

le dit. Le nom ſeul de cette ville prouve qu'elle étoit une ville Grecque.

II. *Agathen Tychen*, c'eſt-à-dire *bonne rencontre* ou *bonne fortune*. Il eſt certain que le nom grec de la ville d'Agde eſt un adjectif féminin, qui ſignifie *bonne*, & qui ſuppoſe un ſubſtantif du même genre. On croit ordinairement que c'eſt πόλις, c'eſt-à-dire *ville*, & alors le nom d'Agde aura ſignifié *la bonne ville*. Mais * Timoſthene pourroit bien avoir raiſon, & le ſubſtantif ſous-entendu pourroit bien être Τύχη, c'eſt-à-dire *rencontre* ou *fortune*, auquel cas le nom de cette ville auroit ſignifié *bonne rencontre* ou *bonne fortune*. Ce nom paroît convenir à une ville maritime, bâtie dans un pais étranger tel qu'étoit le pais des Liguriens ou des Volces à l'égard des Phocéens, & où peut-être ceux qui bâtirent cette ville & qui lui impoſerent ce nom, avoient été jettez par la tempête, qui les y avoit fait aborder quand ils ſe croioient perdus.

III. *Alonis* étoit une iſle & une ville du pais des Maſſiliens ſuivant Artemidore cité par Etienne. Iſaac Voſſius (*a*) prétend que cela doit s'entendre d'une ville de l'Eſpagne Tarraconoiſe que (*b*) Pomponius Mela appelle *Alone*, & (*c*) Ptolémée *Alonæ*, aujourd'hui *Guardamar* dans le Roiaume de Valence, à l'embouchûre de la *Segura*, en quoi il a été ſuivi par (*d*) par Abraham Berkelius & par (*e*) M. de la Martiniére. Adrien de Valois (*f*) croit au contraire que ce paſſage regarde l'Iſle & la ville de Maguelonne dans les étangs de Languedoc.

Il n'eſt pas difficile de ſe déterminer ſur le choix entre ces deux opinions. L'iſle & la ville d'*Alonis étoient* dans le pais de Maſſiliens, ſuivant Artemidore, ἐν Μασσαλίᾳ. Ce ne ſçauroit donc être la ville d'*Alone* dans l'Eſpagne Tarraconoiſe, aujourd'hui *Guardamar* à l'extrémité du Roiaume de Valence : les établiſſemens des Marſeillois n'alloient pas ſi loin, ils étoient bornés entre les Alpes & les Pyrénées. D'ailleurs *Alone* aujourd'hui Guardamar,

(*a*) In ſuis in Melam annotationibus, *pag.* 192.

(*b*) *Lib.* 2. *cap.* 6.

(*c*) *Lib.* 2. *cap.* 6.

(*d*) In ſuis in Stephanum annotationibus.

(*e*) Dictionnaire Geographique, au mot *Alon*.

(*f*) Notitia Galliar. in voce *Magalona*.

* Timoſthene vivoit ſous Ptolémée Philadelphe Roi d'Egypte, vers la CXXV. Olympiade, c'eſt-à-dire vers l'an de Rome 470. Gerard. Joannes Voſſius, *de Hiſtoricis Græcis. Lib.* 1. *Cap.* 17.

n'étoit pas bâtie dans une isle ; & la ville d'*Alonis*, dont Etienne fait mention, y étoit bâtie. Enfin on n'a aucune preuve qne le lieu où étoit la ville d'*Alone* dans la Tarraconoise, portât le même nom que la ville, au lieu qu'il est certain que la ville d'*Alonis*, dont parle Etienne, & l'isle où elle étoit bâtie, s'appelloient de même.

Ces raisons qui détruisent l'opinion de Vossius, établissent au contraire celle d'Adrien de Valois, parce que les trois conditions, dont on vient de parler, & qui sont expressément marquées dans Etienne de Bysance, se rencontrent dans l'Isle & la ville de Maguelonne. Maguelonne étoit une véritable isle & l'est encore ; l'Isle & la ville qui y étoit bâtie, avoient le même nom ; enfin l'isle & la ville se trouvoient dans le pais des Massiliens, ἐν Μασσαλίᾳ.

En admettant cette conjecture il faut supposer 1°. Que l'isle & la ville de Maguelonne portoient le nom d'*Alonis* du tems d'Artemidore, cité par Etienne, c'est-à-dire vers la CLXIX. Olimpiade ou l'an de Rome 650. car (*a*) cet Auteur vivoit dans ce tems-là. 2°. Qu'on s'accoutuma dans la suite à ajouter au nom *Alonis* le mot Celtique *Mag*, qui signifioit *ville*, pour désigner en particulier la ville qui étoit bâtie dans cette Isle ; de sorte que *Magalon* ou *Magalonis* signifioit mot pour mot *la ville d'Alonis.* 3°. Enfin que ce dernier nom prévalut dans la suite, & servit également à marquer & la ville & l'isle, qui n'ont été connues sous ce nom que depuis le V. ou VI. siécle, & qui le conservent encore aujourd'hui.

(*a*) *Voyez* Martianus Heracleota, *in periplo.* Et Gerard, Joan. Vossius, *de Historicis Græcis, Lib.* I. *cap.* 22.

IV. *Bæterra*, Beziers. Les meilleures manieres d'écrire le nom de Beziers en grec sont Βαίταῤῥα ou Βαίτεῤῥα, & en latin *Bætarræ* ou *Bæterræ.* Ce sont les seules qui soient autorisées par les inscriptions ou par les médailles. Je croi même que toutes les autres façons dont ce nom se trouve écrit dans les anciens Auteurs, peuvent être regardées comme des fautes.

V. *Heraclea.* Il y a eu plusieurs villes de ce nom. Estienne en compte jusqu'à vingt-trois. La onziéme dans son énumeration est celle des Gaules. C'est l'ancienne

ville d'Heraclea, bâtie près de l'embouchûre du Rhône, qui étoit déja détruite du tems de Pline. *Sunt Auctores*, dit Pline, *& Heracleam oppidum in ostio Rhodani fuisse.* Sa position est à present absolument inconnue.

VI. *Narbonne.* Estienne cite Strabon sur l'article de Narbonne, & il a raison, car ce Géographe en a parlé au IV. Livre de sa Geographie, comme nous avons vû (*a*) ci-dessus. Pour Marcien Heracleota, qu'Estienne cite aussi, il n'a point parlé de la ville de Narbonne, mais de la Province Narbonnoise, qu'il appelle *Narbonesia.* C'est donc là ce que doit signifier le passage d'Estienne que nous examinons, où il est évident qu'il faut faire quelque correction.

VII. *Nismes.* Parthenius débitoit une fable, quand il disoit que la ville de Nismes avoit pris son nom de *Nemausus*, fils d'Hercule. Mais c'étoit pour les Grecs une ressource toujours sûre, quand il s'agissoit de rendre raison de ce qu'ils ignoroient. Je sai bien qu'on (*b*) rapporte quelques inscriptions trouvées à Nismes, où il est fait mention d'un Dieu *Nemausus.* Mais qu'en peut-on conclure; Que ce Dieu *Nemausus* étoit le fils d'Hercule, que c'étoit le fondateur de la ville de Nismes? Non assurément, ces inscriptions n'en disent rien. Il n'est pas même certain qu'on doive les entendre d'un Héros déifié, & il y a au contraire grande apparence que cette prétendue divinité, à qui l'on donne le nom de *Nemausus*, ne doit point être distinguée de la ville de Nismes, ou du moins (*c*) du génie de cette ville. C'étoit un usage assez commun dans le Paganisme que de déifier les villes, ou du moins leurs génies, & l'on en a plusieurs exemples à l'égard de la ville de Rome.

VIII. *Rhodanusia.* C'étoit une ancienne ville bâtie prez de l'embouchûre du Rhône, & dans le pais des Massiliens. Scymnus (*d*) leur en attribue la fondation, de même que celle de la ville d'Agde. On prétend que Pline en a parlé sous le nom de *Rhoda*, lorsqu'il dit, (*e*) *Atque ubi Rhoda .... fuit, undè dictus multo Galliarum fertilissimus Rhodanus amnis.* Il paroît que Pline croioit que cette Ville

(*a*) *Chap.* 2.

(*b*) Jean Poldo d'Albenas. Antiq. de Nismes.
Gruterus *Inscription. antiquar. pag.* 111. 12. & *pag.* 1074. 9.
Catel, *Mémoires pour l'Histoire de Languedoc, pag.* 280.
Guiranus, *Explicatio duorum numismatum Nemausensium.*

(*c*) Jean Poldo d'Albenas, *Antiq. de Nismes pag.* 180.

(*d*) Il y a des Sçavans qui attribuent à Marcianus Heracleota cet ouvrage de Scymnus de Chio.

(*e*) *Lib.* 3. *cap.* 4.

avoit donné ſon nom au Rhône, au lieu qu'elle l'avoit pris elle-même du Rhône, ſuppoſé qu'elle ne le tint pas des Rhodiens, à qui Pline en attribue la fondation. On peut voir ce qu'on a dit (a) ci-deſſus ſur cette queſtion.

(a) Pag. 46.

II.

Explication de ce qu'on trouve dans Capella.

Ce que Martianus Capella a dit ſur la Gaule Narbonnoiſe, eſt peu de choſe, & ne contient rien de nouveau : on auroit donc pû ſe diſpenſer de le rapporter, ſi l'on ne s'étoit pas engagé à ne rien négliger de ce que les Anciens ont écrit ſur la géographie de cette Province.

Cet Auteur s'appelloit *Martianus Mineus Felix Capella.* Tous les manuſcrits de l'ouvrage que nous avons de lui, & dont on va parler, lui donne conſtamment ces quatre noms, & il fournit (b) lui-même des preuves pour le premier & pour les deux derniers. Les mêmes manuſcrits marquent qu'il étoit Carthaginois, & ſon ſtile dur ſemble le confirmer. S'il ne dit pas lui-même qu'il y fut né, du moins veut-il bien faire entendre qu'il y demeuroit, lorſqu'il parle ainſi de lui-même.

(b) Dans les Vers, qui ſont à la fin de ſon ouvrage.

Beata alumnum urbs Eliſæ quem videt.

Il ne reſte de cet Auteur qu'un ouvrage intitulé *Satiricon, in quo de nuptiis Philologiæ & Mercurii Libri II. Et de ſeptem Artibus Liberalibus Libri ſingulares.* C'eſt une eſpéce d'ouvrage miſcellanée, & ce n'eſt que par là qu'il a pû mériter le nom de *Satiricon*, car il n'y a d'ailleurs rien de ſatirique. L'Auteur y traite differens ſujets de Litterature avec aſſez d'érudition, mais ſon ſtile eſt ſi dur, ſi obſcur, plein de tant de mots peu uſitez, ou à demi barbares, qu'on ne ſauroit s'empêcher d'approuver le jugement de Joſeph Scaliger, qui dit que cet Auteur (c) étoit ſavant, mais qu'il écrivoit d'une maniere barbare, *Scriptorem hunc verè eruditum eſſe, tamen barbarum.*

(c) In Notis in Cirin.

Cet Ouvrage, tout défectueux qu'il eſt, n'a pas laiſſé d'être imprimé pluſieurs fois. Les principales éditions ſont

celle de Vicence en 1499. , qui eſt la premiere ; celle de Bâle en 1577. où Bonaventure Vulcanius corrigea le texte , & tâcha de l'éclaircir par des commentaires ; & celle de Leiden en 1599. qu'on doit au celebre Hugues Grotius , qui à l'âge de 14. ans revit le texte de cet Auteur , & l'éclaircit par quelques notes.

On eſt incertain ſur l'âge de cet Ecrivain , mais on ne peut pas douter qu'il ne ſoit ancien , puiſqu'il a été cité (*a*) par Gregoire de Tours qui vivoit dans le VI. ſiécle. Si l'on pouvoit compter ſur une Note qui ſe trouve à la fin du premier Livre (*b*) dans quelques manuſcrits , on pourroit en conclure que cet ouvrage avoit été compoſé avant l'empire de Juſtinien , puiſque cette note marque qu'un Rheteur , appellé *Melior Felix* , l'avoit corrigé ſous le Conſulat de Paulin , ce qui tombe ſous le regne de cet Empereur.

(*a*) Hiſtor. Francic. *Lib.* 10.

(*b*) Hugo Grotius, *in Præfatione ſuâ in Martianum Capellam*,

C'eſt au VI. Livre de cet Ouvrage, où il s'agit de la Géometrie, que Martianus Capella parle de la Géographie, & en particulier de celle de la Gaule Narbonnoiſe. Voici ce qu'il en dit , qui n'eſt qu'une repetition de ce qu'on trouve dans les Auteurs plus anciens , & ſur tout dans Pline.

Martianus Capella, Livre VI.

On appelle *Narbonnoiſe* la Province des Gaules, qui eſt ſituée ſur la mer intérieure. (*la mer Méditerranée*) Elle portoit autrefois le nom de *Braccata* ; elle eſt ſéparée de l'Italie par les ſommets des Alpes & par la riviere du Var. Sa longueur eſt de 370. milles pas ſuivant Agrippa, qui l'avoit fait meſurer , & ſa largeur de 248. Milles. Le fleuve du Rhône , qui vient des Alpes , traverſe dans cette Province le lac Leman, (*le lac de Geneve*) & porte la fertilité dans les campagnes qu'il arroſe. Ses embouchûres ont differens noms, l'une s'appelle l'*Eſpagnole* , l'autre *Metapinum*, & la

Martianus Capella, Lib. VI. in quo de Geometriâ.

Narbonenſis Provincia appellatur, quæ interno Mari alluitur : Hæc Braccata anteà dicebatur, quæ ab Italiâ jugis Alpium atque amne Varo diſcernitur : cujus longitudo, ſicuti Agrippa dimenſus eſt , CCCLXX. M. P. latitudo autem CCXXXXVIII. M. P. continet. In hac Provinciâ Rhodanus fluvius ex Alpibus veniens per Lemanum lacum meat , & cauſas fertilitatis importat terræ germinibus, ac * *fœcundis : Cujus ora diverſis nominibus appellata, nam* Hiſpanienſe *unum, alterum* Metapinum , *tertium quo plenior meat* , Maſſalioticum *nuncupa-*

* *Fœcundat.*

cupatur. Provincia viris, opibus, frugibus memoranda, unoque transcurrenda piaculo, quòd illic fas fuerat hostias humani generis immolare.

troisiéme, qui est la plus grande, la *Marseilloise.* Cette Province est considérable par ses habitans, par ses richesses, & par ses denrées; & elle n'a besoin d'être excusée que sur l'usage où on y étoit autrefois d'immoler des victimes humaines.

Paulò post de Insulis Tyrrheni Maris.

Un peu aprez sur les Isles de la mer Méditerranée.

In Galliæ quoque orâ, in Rhodani ostio Metina, quæ Blascorum vocatur.

Sur la côte des Gaules il y a à l'embouchûre du Rhône, une Isle appellée *Metina*, & un peu au-delà une autre Isle appellée *Brescon.*

I. Ce que Martianus dit de la situation, des noms & des bornes de la Gaule Narbonnoise, est pris mot pour mot (*a*) de Pline, & l'on peut voir ce qu'on a déja dit là-dessus.

(a) *Lib. 3. cap. 4.*

II. Il paroît que c'est de là qu'il a pris aussi ce qu'il dit de la mesure de la Gaule Narbonnoise par Agrippa : la largeur de cette Province est exactement la même dans Pline & dans Capella, & de CCXLVIII. milles dans l'un & dans l'autre, c'est-à-dire de 62 lieues. Il est vrai qu'ils different sur la longueur, Pline la marquant à CCLXX. milles, ou 67 lieues ½ & Capella à CCCLXX. ou 92 lieues ½ Mais il y a grande apparence qu'il s'est glissé une faute dans le texte de Pline, & qu'il faut le corriger sur celui de Capella, puisqu'il est certain que l'ancienne Province Narbonnoise étoit beaucoup plus longue que large, au lieu qu'elle auroit été presque quarrée, à suivre le texte de Pline, tel qu'on l'a aujourd'hui.

III. La description du cours du Rhône est prise de même de Pline. Martianus compte comme Pline trois embouchûres de ce fleuve, & il donne à ces embouchûres les mêmes noms que Pline, quoique Ptolemée, qui a écrit après Pline & avant Martianus, n'en comptât plus que deux de son tems, & qu'il soit difficile de se persuader que du tems de Martianus ces embouchûres conservassent encore les mêmes noms qu'elles avoient eu du tems de Pline, c'est-à-dire plus de 400 ans auparavant ; mais ce qu'il

qu'il faut conclure de cette conformité si grande entre Pline & Martianus Capella, c'est que Capella copioit Pline aveuglément & sans examen.

IV. C'est à Pline qu'il faut encore attribuer ce que Martianus dit à la louange de la Gaule Narbonnoise. Pline avoit dit que cette Province étoit *agrorum cultu*, *virorum morumque dignatione*, *amplitudine opum nulli Provinciarum postferenda*, c'est-à-dire, » que nulle autre Province » ne pouvoit lui être preferée par rapport à la culture » des champs, au mérite des habitans, à la douceur des » mœurs, & à l'abondance des richesses. « Martianus dit de même, mais en d'autres termes, que cette Province est distinguée par ses habitans, par ses richesses, & par ses denrées. *Provincia viris*, *opibus*, *frugibus memoranda*.

V. Pour le reproche que Martianus fait à la Gaule Narbonnoise d'avoir approuvé autrefois les sacrifices des victimes humaines, on le trouve dans presque tous les Anciens. Ciceron le faisoit de même (*a*) aux habitans de cette Province quand il plaidoit contre eux pour Fonteius, sans se souvenir que toutes les nations, que les Romains (*b*) eux-mêmes avoient pratiqué les mêmes sacrifices. Il paroît cependant que c'est en particulier de Solin que Martianus a pris ce qu'il en dit, car Solin avoit renouvellé le même reproche contre les Gaulois, & l'avoit tourné à peu près comme Martianus le tourne. *Infamantur*, (*c*) dit-il, *ritu incolarum*, *qui*, *ut aiunt*, (*veri enim periculum ad me non recipio*) *detestabili sacrorum ritu*, *injuriâ Religionis*, *humanis litant hostiis*.

VI. Martianus fait mention quelques chapitres plus bas, d'une Isle située sur la côte des Gaules & dans l'embouchûre du Rhône, qu'il appelle *Metina*, & d'une autre un peu plus loin, nommée *Blascon*. *In Galliæ quoque orâ*, dit-il, *in Rhodani ostio Metina*, *quæ Blascorum vocatur*. Pline (*d*) avoit dit la même chose, & l'avoit dit à peu prez dans les mêmes termes. *Galliæ autem ora*, *in Rhodani ostio Metina*, *mox quæ Blascon vocatur*. Cette comparaison acheve de prouver le *plagiat* de Capella, & sert en même tems à corriger le Texte de ces deux Auteurs, l'un

(*a*) In oratione pro Fonteio.

(*b*) Demùm anno Urbis DCLVII. Cn. Cornelio Lentulo, P. Licinio Crasso Coss. Senatusconsultum factum est, ne homo immolaretur. Plin. *Hist. natur. lib.* 30. *cap.* 1.

(*c*) Polyhistor. *cap.* 21.

(*d*) Histor. nat. *lib.* 3. *cap.* 5.

par l'autre. D'un côté il faut lire dans Pline *In Galliæ autem orâ*, comme dans Capella qui l'a copié : & il faut lire de l'autre dans Capella, *Mox quæ Blaſcon vocatur*, comme dans Pline qu'il copie.

Au reſte nous avons déja prouvé ci-deſſus que *Metina* étoit l'Iſle, ou pluſtôt les *Iſles de Tines* ou *Tignes*, à l'embouchûre de la grande branche du Rhône qui paſſe à Arles, & que *Blaſcon* étoit l'Iſle de *Breſcon* prez d'Agde. Il eſt ſurprenant que le R. P. Hardouin (*a*) n'ait pas connu l'Iſle de *Metina*, mais il eſt plus ſurprenant encore qu'il ait ignoré la poſition de *Blaſcon*, & qu'il ait dit que cette Iſle étoit *incerti ſitûs*.

(*a*) In hunc Plinii locum.

CHAPITRE XI.

Des differens Peuples qui ont été maîtres du Languedoc aprez les Romains; & de l'origine des noms de Gothie *& de* Septimanie *qu'on donna au bas Languedoc, aprez la décadence de l'Empire Romain.*

JUSQU'A l'invaſion des Goths les Romains demeurerent maîtres de la Narbonnoiſe premiere & des pais voiſins qui ſont renfermez aujourd'hui dans le Languedoc. Les Vandales & les autres Nations barbares jointes avec eux les avoient à la verité ravagez en 407. de même que le reſte des Gaules ; mais ils en étoient bientôt ſortis pour marcher en Eſpagne, & ce n'avoit été qu'un torrent qui avoit paſſé. Les Goths furent les premiers qui y prirent des établiſſemens fixes, & qui en envahirent enfin la domination.

D'abord par le Traité que Vallia fit avec le Patrice Conſtance ( ) en 419, on leur ceda la ſeconde des Aquitaines, c'eſt-à-dire le Bourdelois, l'Agenois, l'Angoumois, la Saintonge, le Poitou & le Perigord ; peut-être même la Novempopulanie en tout ou en partie, mais du moins Toulouſe dans la Narbonnoiſe premiere, avec tout le pais occupé autrefois par les Tectoſages. Profitans enſuite des fréquentes diviſions qui naiſſoient dans l'empire d'Occident, à meſure qu'il avançoit vers ſa ruine, ils ſe

(*a*) Faſtes de Proſper. *ann.* 419.

saisirent de Narbonne *(a)* en 462. & ils occuperent dès-lors la Novempopulanie, la seconde Aquitaine & toute la Narbonnoise premiere. Enfin Euric s'empara en 470. (*b*) de Marseille & d'Arles dans la Narbonnoise seconde, (*c*) du Rouergue, du pais d'Albi, du Querci, du Limousin, du Gevaudan & du Velai dans l'Aquitaine premiere, & força l'Empereur Julius Nepos à lui ceder (*d*) en 475. l'Auvergne, dont il lui restoit à se rendre maître pour jouir des deux Aquitaines en entier. C'est ainsi que se forma l'empire des Goths, qui outre l'Espagne qu'Euric avoit achevé de conquerir (*e*) en 477. comprenoit dans les Gaules les Pais renfermez entre le Rhône, la Loire, la mer Méditerranée, l'Océan & les Pyrenées.

Dans le même tems les Bourguignons établirent leur domination dans un autre quartier des Gaules. Ce Peuple sorti en 413. *(f)* de la grande Germanie d'au de-là du Rhin, s'étoit d'abord cantonné dans la premiere Germanie, à la gauche du Rhin. Littorius Celsus pour se les attacher leur ceda (*g*) en 439. sous l'empire de Valentinien III. la *Sapaudie*, dont on ignore les limites, mais qui étoit beaucoup plus étendue que le Duché de Savoye d'aujourd'hui. Ils s'avancerent de là le long du Rhône dans la Sequanoise & dans la Lionnoise premiere, & l'Empereur Antheme, dans la vûe de les opposer aux entreprises des Visigoths, leur donna (*h*) vers l'an 470. Lion, Vienne & toute la Viennoise, ce qui comprenoit tout le Dauphiné, toute la haute Provence jusqu'à la Durance, & tout le Vivarez.

Mais ces deux Nations furent bientôt forcées de ceder à l'ascendant des François ; Clovis aiant declaré la guerre en 507. à Alaric II. qui avoit succedé à Euric son pere, ce Prince fut tué, & son armée défaite (*i*) à la bataille de Vouglai sur le Clain. L'année d'après le Roi des François s'empara des deux Aquitaines & de la Novempopulanie, prit la ville de Toulouse capitale des Goths, & alla mettre (*k*) le siege devant Carcassonne, tandis que Thierri son fils aîné, & Gondebaud Roi des Bourguignons son allié, qui avoient penetré du côté du Rhône, assiegeoient la ville d'Arles, après s'être rendus maîtres

(*a*) Idat. Chron. ad ann. 462.

(*b*) Victor Tununensis ad ann. 470.
Isidorus, Histor. Gotthic. Labb. tom. 1. p. 66.
Jornand. de reb. Getic. cap. 47.

(*c*) Sidonius Apollinar. Epistol. lib. 7. Epist. 5. & 6.

(*d*) Ennodius *in vitâ Epiphanii.*
Sidon. Apollinar. *Lib.* 7. *Epist.* 7.

(*e*) Isidor. *Chron.*
Jornand. de reb. Geticis. *cap.* 47.

(*f*) Prosper. Chronic. ad ann. 413

(*g*) *Ibid.* ad ann. 439.

(*h*) Sidon. *Epist.* 6. *Lib.* 5.

(*i*) Greg. de Tours. *Histor. lib.* 2. *cap.* 37.

(*k*) Procopius, *de Bello Gotthico*, *Lib.* 1. *cap.* 12.

de celle de Narbonne. Il y a apparence que les Goths eussent été chassez dès lors des Gaules, si Theodoric Roi des Ostrogoths établis en Italie (*a*), n'eût accouru à leur secours. Il fit lever le siege d'Arles, il battit le Roi des Bourguignons & le Prince Thierri, & il obligea Clovis d'abandonner son entreprise sur Carcassonne. Mais enfin la paix (*b*) qui fut conclue en 510. assura aux François outre la Novempopulanie & les deux Aquitaines, la ville de Toulouse & le haut-Languedoc, avec le Gevaudan & le Velai.

(*a*) Isidor. *Hist. Gothica.*

(*b*) Procop. *de de Bello Goth. lib.* 3. *cap.* 12.

Les Visigoths ne conserverent donc de toutes les Provinces qu'ils avoient possedées dans les Gaules, que le Comté de Roussillon & tout le bas Languedoc, jusqu'aux limites du Toulousain. Encore même ces frontieres furent-elles souvent entamées dans la suite par les Rois François qui succederent à Clovis. Mais cependant les Visigoths ne laisserent pas de s'y maintenir jusqu'à ce qu'enfin ce Pais fut envahi en 720. par les Sarrasins, qui venoient de subjuguer l'Espagne, & qui y avoient détruit la Monarchie des Goths.

La puissance des Bourguignons fut beaucoup plustôt abbattue. Après la mort de Clovis les trois fils de ce Prince & de Clotilde, Clodomir, Childebert & Clotaire attaquerent en 517. Sigismond Roi des Bourguignons, le battirent, & s'en étant saisis (*c*) en 523, par la trahison de ses sujets, ils le firent (*d*) mourir. Godemar son frere (*e*) qui lui succeda, perdit contre Clodomir la bataille de Veseronce sur le Rhône. Cependant comme (*f*) ce Roi François y fut tué, Godemar ne laissa pas de se maintenir dans ses Etats jusqu'en 534. mais il fut détrôné alors (*g*) par Childebert & Clotaire, qui s'étoient alliez avec Theodebert fils du Roi Thierri, l'aîné des enfans de Clovis. C'est ainsi que finit le Roiaume de Bourgogne sous les successeurs de Clovis. Childebert & Clotaire partagerent entre eux la Sequanoise & la Viennoise, mais Theodebert demeura maître du Vivarez & d'une partie de la Lionnoise premiere.

(*c*) Marii Avent. *Chronic ad ann.* 523.

(*d*) Gregor. Turonens. *Histor. lib.* 2. *cap.* 6.

(*e*) Idem, *Ibid.*

(*f*) Ibidem.

(*g*) Marii Avent. *Chronic. ad ann.* 534.
Et Procop. *de Bello Gothic. lib.* 1. *cap.* 13.

Il a été nécessaire d'expliquer les changemens arrivez dans ces Provinces, pour mettre en état d'entendre la

description qu'en fait le Geographe de Ravenne qui a écrit depuis ces changemens. Les differens partages qui se firent dans la Gaule Narbonnoise premiere, firent oublier insensiblement l'ancien nom de cette Province. Le Toulousain que les François enleverent aux Visigoths, & qu'ils unirent à l'Aquitaine, prit le nom de la Province dont il fit partie. Les Pais occupez autrefois par les *Gabali*, par les *Velauni* & par les *Helvii*, commencerent à être appellez *Pagus Gabalitanus*, *Velaunus* & *Vivariensis*, d'où on a formé dans la suite les noms de *Gevaudan*, de *Velai* & de *Vivarez*. Enfin la partie de cette Province qui demeura au pouvoir des Goths, ne fut plus connue que sous le nom de *Gothie* ou de *Septimanie*, qu'il paroît qu'elle avoit commencé de porter quelque tems auparavant.

L'origine du nom de *Gothie* est évidente. On a dû appeller de ce nom le Pais que les Goths occupoient, comme on a appellé dans le même siecle *Francia* les différentes Provinces, où les François s'établissoient successivement. Mais il est plus difficile de rendre raison du nom de Septimanie, & il n'est peut-être point de questions d'Etymologie, où les Savans soient plus partagez.

Les R. P. Benedictins (*a*), qui sont les derniers qui aient traité cette matiere, rapportent sur ce sujet cinq differentes opinions. 1°. Celle de Bernard Guidonis, (*b*) Evêque de Lodeve en 1324, qui a prétendu que le nom de Septimanie venoit de la montagne de *Sette*, *Mons Setius*. 2°. Celle (*c*) de Jerôme Surita, suivie par (*d*) les P. P. Sirmond & (*e*) Hardouin qui l'ont derivé du nom de *Biterræ Septimanorum*. 3°. Celle (*f*) de Catel, qui s'étoit persuadé que le lieu de Saint Gilles s'appelloit *Septimania*, & qu'il avoit donné le nom au bas Languedoc. 4°. Celle (*g*) de Joseph Scaliger, de M. de (*h*) Marca & du (*i*) P. Pagi, qui ont soutenu que ce nom avoit été employé pour signifier les sept Provinces qui tenoient leurs assemblées à Arles. 5°. Enfin celle du (*k*) P. le Cointe & de (*l*) M. de Valois, (*m*) qui ont prétendu que ce nom avoit été donné au Pais que les Gots occupoient dans le Languedoc, à cause des sept Citez, ou Villes épiscopales qu'il renfermoit.

(*a*) Histoire de Languedoc, *Tom.* 1. *Not.* 57.

(*b*) Dans Catel. *Mem. de l'Hist. de Languedoc, pag.* 33.

(*c*) *Annal. Arragon.*

(*d*) *In Notis in Sidonium.*

(*e*) In Plin. *lib.* 3. *num.* 5.

(*f*) *Ubi suprà.*

(*g*) *In Notis in Ausonium.*

(*h*) Marc. Hispan. *lib.* 1. *cap.* 16.

(*i*) *Ad ann.* 401. *num.* 47

(*k*) *Ad ann.* 531. *num.* 13.

(*l*) Notit. Gall. *pag.* 514.

(*m*) Voyez aussi l'Abbé de Longuerue, Description historique & géographique de la France, *pag.* 226.

En rapportant ces differentes opinions, les P. P. Benedictins les refutent en même tems, & les refutent avec solidité. Ils en proposent ensuite une sixiéme qu'ils adoptent, parce qu'il falloit en adopter une, mais que je croi qu'ils auroient pû refuter avec le même succez, s'ils l'avoient voulu. Selon eux le nom de Septimanie désigna d'abord les provinces des Gaules, que Constance ceda aux Goths en 419. au nom de l'Empereur Honorius, c'est-à-dire l'Aquitaine seconde & le Toulousain, & ce nom fut imposé à ces pais, à ce qu'ils croient, parce qu'ils renfermoient sept citez ou villes épiscopales, savoir Bordeaux, Poitiers, Saintes, Angoulême, Périgueux, Agen & Toulouse. Ils prétendent que dans la suite, comme on fut accoutumé de donner ce nom aux pais que les Goths occupoient, le nom de Septimanie demeura à la fin affecté à la partie maritime de la Gaule Narbonnoise premiere, qui fait aujourd'hui le bas Languedoc, où la domination des Goths se trouva long-tems réduite dans les Gaules, & où elle se maintint jusqu'à l'invasion des Sarrasins.

Pour établir cette opinion il faut donc supposer, 1°. Que le nom de Septimanie fut d'abord imposé au pais que le Patrice Constance ceda aux Visigoths en 419. c'est-à-dire à la seconde Aquitaine jointe au pais Toulousain. *Premiere conjecture* dénuée de tout fondement, qui attribue à un pais un nom, qu'aucun Auteur ne lui a jamais donné.

2°. Il faut supposer que ce nom fût imposé à ce pais à cause des sept citez ou villes épiscopales, qui y étoient comprises, comme le P. le Cointe l'avoit dit du bas Languedoc. Ces sept citez étoient Bordeaux, Agen, Angoulême, Périgueux, Poitiers, Saintes, dans la seconde Aquitaine, & Toulouse dans la premiere Narbonnoise. *Seconde conjecture* purement arbitraire à s'en tenir au témoignage d'Idace, (*a*) qui sans spécifier le pais qui fut accordé aux Goths, dit seulement qu'ils s'établirent dans l'Aquitaine, depuis Toulouse jusqu'à l'Ocean, *A Tolosâ ad Oceanum.* Mais *conjecture* directement contraire au rapport plus détaillé des Fastes de Prosper (*b*), qui

(*a*) In Chronico *ad Olympiad.* 299.

(*b*) *Ad ann.* 419.

marquent qu'on leur donna à habiter la ſeconde Aquitaine avec quelques citez des provinces voiſines. *Datâ ad inhabitandum ſecundâ Aquitaniâ , & quibusdam civitatibus confinium Provinciarum ;* & de celui d'Iſidore (*a*) qui porte de même qu'on donna à Vallia & à ſes Goths la ſeconde Aquitaine, & quelques citez des provinces voiſines juſqu'à l'Ocean ; *datâ ei ab Imperatore .... , ſecundâ Aquitaniâ , cum quibusdam civitatibus confinium Provinciarum uſque ad Oceanum.* On ceda aux Goths dans les provinces limitrophes de la ſeconde Aquitaine pour le moins deux citez, c'eſt ce qu'emporte néceſſairement le nombre pluriel, *Civitates quædam*, & ces deux citez jointes aux ſix que contenoit la ſeconde Aquitaine, font le nombre de huit, qui ne permet plus aux R. P. Benedictins de ſuppoſer que le nom de Septimanie fut impoſé aux pais cedez aux Goths à cauſe des ſept Evêchez qui y étoient compris.

(*a*) Hiſt. Gothic. pag. 64.

3°. Il faut ſuppoſer enfin que lorſque le pouvoir des Goths fut réduit dans les Gaules au bas Languedoc & au Rouſſillon, le nom de Septimanie demeura particulierement affecté à ce pais, ſans qu'on ſache la raiſon qui peut déterminer à donner à ce pais un nom, qui avoit appartenu à un autre pais aſſez éloigné. *Derniere conjecture* auſſi peu probable que les precedentes, car je ne croi pas que les R. P. Benedictins veuillent renouveller le ſentiment du P. le Cointe & de M. de Valois, (*b*) qu'ils ont refuté, & dire de nouveau que c'eſt à cauſe des ſept citez ou villes principales qui y étoient compriſes. Ils ſavent trop bien que pendant que les Goths ont dominé dans la Septimanie, les conquêtes des François & les fréquentes érections d'Evêchez faiſoient continuellement varier le nombre des citez compriſes dans la Septimanie ; & qu'il ſeroit impoſſible de pouvoir fixer deux ans de ſuite ſept Evêchez dans l'étendue de cette province, & de n'y en fixer que ſept. Sans compter qu'il s'agit d'expliquer l'étymologie du nom de Septimanie tel qu'il étoit en 473. lorſque Sidonius écrivoit la lettre où il l'emploie le premier, & qu'il eſt certain que dans ce tems-là loin que la puiſſance des Goths fut réduite au bas Languedoc & au

(*b*) Hiſtoire de Languedoc, Tom. 1. Not. 57. pag. 658. col. 2.

Rouffillon, elle s'étendoit au contraire fur prefque la moitié des Gaules.

Je ne fai fi je dois entreprendre de propofer mes conjectures fur cette matiere aprez tant de Savans; mais il me femble qu'on pourroit rendre raifon du nom de *Septimanie* d'une maniere plus fimple & plus naturelle.

1°. Ce nom n'a été connu qu'après l'établiffement des Goths dans les Gaules, & n'a jamais fervi qu'à défigner un pais occupé par les Goths. Il y a donc apparence que ce font les Goths qui l'ont impofé au pais qui l'a porté. Ce font les nouveaux habitans qui donnent les nouveaux noms aux pais, dont ils fe rendent les maîtres.

2°. Si cela eft, ce peuple aura pris ce nom de *Septimanie* du fond de fa propre langue, & non pas de la langue latine qu'il n'entendoit pas, ou qu'il n'entendoit gueres. Euric leur Roi en l'année 474. & par conféquent 53. ans après l'établiffement fixe des Goths dans les Gaules, étoit encore obligé d'employer (a) un interprete pour donner audience à S. Epiphane Evêque de Pavie, que l'Empereur Nepos lui avoit envoié.

(a) Ennodius *in vita Epiphanii.*

3°. Sidoine Apollinaire paroît infinuer ce que nous avançons, dans fa premiere lettre du *livre* 3. car en difant comme il fait que les Goths méprifoient leur Septimanie, *Septimaniam fuam faftidiunt*, il femble vouloir faire entendre que ce pais étoit à eux, non feulement parce qu'ils l'occupoient, mais auffi parce qu'ils lui avoient donné un nouveau nom.

4°. A fuivre cette idée, c'eft donc dans la langue Tudefque, qui étoit la langue naturelle des Goths, qu'il faut chercher l'étymologie de ce nom de *Septimanie*. On fait que dans cette langue *Man* fignifioit homme, & *See* la mer; peut-être même que les Goths prononçoient *Sete* dans leur idiome particulier. Ainfi *Seemans* ou *Setemans*, aura fignifié dans la langue Gothique les *habitans de la côte & des pais maritimes*. De ce nom les habitans des Gaules qui parloient latin, auront fait *Setemani*, *Setimani*, & même *Septimani*, pour fe rapprocher de plus en plus d'un mot ufité en latin, & auront par conféquent donné aux pais maritimes de Languedoc occupez par les Goths le

le nom de *Setimania* ou *Septimania*. Ces legeres variations ne doivent point surprendre, si l'on fait reflexion aux changemens que souffrent les mots d'une langue en passant dans une autre. C'est ainsi (*a*) pour ne point sortir du sujet, que de *Sostatio*, nom celtique d'un ancien bourg du Languedoc prez de Montpellier, on a fait *Sextatio*, *Serratio*, & même *Substantio*; & que de *Pons Ambros*, nom celtique d'un pont sur le Vidourle assez prez de là, on a fait *Pons Ambrossus*, *Ambrussus*, & même *Ambrosius*.

(*a*) Ci-dessous *Part. III. Chap. I.*

5°. Ce qui semble appuier cette étymologie, c'est qu'il est certain que le nom de *Septimanie* n'a jamais été attribué qu'à cette partie de la Narbonnoise premiere, qui étoit située le long de la mer Méditerranée, depuis le promontoire *Aphrodisien*, ou *Cap de Creux* en Roussillon, jusqu'aux embouchûres du Rhône, à 12 ou 13 lieues loin de la côte.

6°. Enfin l'anonyme de Ravenne, (*b*) qui a étendu la Septimanie jusqu'à l'extrémité de la Provence, ne désigne pourtant sous ce nom que la partie maritime de cette Province, ce qui semble prouver que ce nom ne convenoit point à des pais situez dans l'intérieur des terres. Je sai qu'on tâche (*c*) de diminuer l'autorité de ce Geographe sur ce point, en faisant regarder l'expression dont il s'est servi, comme une expression singuliere. Mais elle peut être confirmée par l'exemple de Pierre le Venerable, Abbé de Cluni, qui comprenoit (*d*) sous le nom de Septimanie, encore au commencement du XII. siecle, le Diocèse ou même la Métropole d'Arles, & les Alpes maritimes, c'est-à-dire toute la côte de Provence.

(*b*) De Geograph. *lib.* 1. *art.* 17. & *lib.* 4. *art.* 28.

[*c*] Histoire de Langued. *Tom.* 1. *pag.* 659. *col.* 1.

[*d*] Epistolarum *lib.* 1. Epistol. & 2.

On ne peut opposer qu'une seule difficulté qui ait quelque vraisemblance, c'est que Sidoine Apollinaire, qui a emploié le premier ce nom de Septimanie pour désigner le pais des Goths, l'a emploié en 473. dans un tems où les Goths n'étoient pas encore maîtres du bas Languedoc; que ce nom par conséquent a été originairement emploié à désigner un pais très-different du bas Languedoc, & fort éloigné de la mer Méditerranée; & qu'ainsi c'est sans aucun fondement, ou pour mieux dire contre la vé-

rité de l'hiſtoire, qu'on prétendroit conclure que ce nom ſignifie *Pais maritime*, de ce que le pais qui l'a porté dans la ſuite étoit effectivement ſitué près de la mer, puiſque c'eſt la premiere acception de ce nom, qui en doit fixer la valeur, l'origine & l'étymologie.

La queſtion ſe réduit donc à ce point de fait, ſi les Goths s'étoient emparez du bas Languedoc avant l'année 473. & par conſéquent ſi l'on peut entendre du bas Languedoc ce que Sidoine dit de la Septimanie dans la lettre qu'il écrivit alors à Avitus, & qui eſt la premiere du troiſiéme livre? Or ce point de fait ſe décide abſolument pour l'affirmative & il paroît par des témoignages inconteſtables que les Goths étoient maîtres du bas Languedoc, dans le tems que Sidoine écrivoit à Avitus la lettre dont il s'agit.

1°. Les Viſigoths aſſiegerent (*a*) Arles en 425. ſous le regne de Theodoric I. & de l'aveu même des P. P. Benedictins (*b*) ils ne firent ce ſiege, qu'aprez *avoir traverſé toute la Narbonnoiſe premiere, & en avoir ſoumis les villes.* Je ſai qu'ils furent obligez de lever ce ſiege, qu'en ſe retirant ils furent même battus par Aëtius; mais je doute qu'on les ait obligés de rendre tout ce qu'ils avoient envahi dans le commencement de cette entrepriſe, parce je croi pouvoir aſſurer aprez le Savant (*c*) qui a le mieux étudié l'hiſtoire de ce tems-là, que les Romains *avoient alors ſur les bras des affaires encore plus preſſées.*

2°. Les Viſigoths firent le ſiege (*d*) de Narbonne en 436. ſous le même Roi: & ſuivant les R. R. P.P. Benedictins (*e*) eux-mêmes, ils ne le firent qu'*après s'être emparez de Carcaſſonne, & des villes voiſines.* Il eſt vrai qu'ils échouerent encore dans cette entrepriſe; mais ces ſieges des villes capitales ou citez de la premiere Narbonnoiſe font comprendre qu'ils devoient dès ce tems-là y être maîtres de la campagne. Proſper le marque aſſez clairement (*f*) dans ſes Faſtes, lorſqu'en parlant de ce ſiege de Narbonne, il dit que les Goths violant les traitez s'emparerent de la plûpart des villes capitales, qui ſe trouvoient voiſines de leurs quartiers. *Pleraque municipia vicina ſedibus ſuis occupant Narbonenſi oppido maximè infeſti.*

[*a*] Proſperi *Chronic. ad ann.* 425.

[*b*] Hiſt. de Languedoc, *T.* 1. *pag* 179.

[*c*] M. l'Abbé du Bos, *Hiſtoire Crit. de la Monarchie Françoiſe, Tom.* 1. *pag* 224.

[*d*] Idatii Chron. *ad ann.* 436.

[*e*] Hiſt. de Languedoc, *Tom.* 1. *pag.* 182.

[*f*] *ad ann.* 436.

3°. Je veux bien ne point m'arrêter au ſecond ſiege d'Arles ſous Theodoric II. puiſqu'il ne fut pas plus heureux pour les Viſigoths que le premier ; mais du moins eſt-il certain (*a*) qu'ils s'emparerent de la ville de Narbonne en 462. & que (*b*) la priſe de *cette importante place qui tomba pour toujours en leur pouvoir, leur facilita la conquête du reſte de la Narbonnoiſe premiere de-là juſqu'au Rhône*, ce que je croi pourtant qu'on ne doit entendre que des villes capitales, car il paroît par ce que nous avons déja dit, qu'ils avoient leurs quartiers établis depuis long-tems dans les villages de ce pais-là.

[*a*] Idat. Chron. *ad ann.* 462. Iſidor. Chronic. *ad eumdem ann.*

(*b*) Hiſt. de Languedoc, *Tom.* 1. *pag.* 206.

4°. Enfin l'Hiſtoire nous apprend qu'en 470. les Viſigoths ſous le regne d'Euric (*c*) devinrent les maîtres d'Arles, de Marſeille, & de la plus grande partie de la Provence, ce qui prouve qu'ils l'étoient déja de la premiere Narbonnoiſe.

[*c*] Append. ad Chronic. Victor. *ad ann.* 470.

On peut donc ſuppoſer avec raiſon que la Septimanie, dont parle Sidoine Apollinaire dans la lettre (*d*) dont il s'agit, & qui ne fut écrite qu'en 473. eſt le pais même à qui ce nom a été toujours attribué, c'eſt-à-dire la partie maritime de la premiere Narbonnoiſe. Cet Auteur dit que les Goths ſembloient quelquefois mépriſer ou negliger leur Septimanie même, pour ſe rendre maîtres de l'Auvergne. *Qui ſæpenumerò etiam Septimaniam ſuam faſtidiunt vel refundunt, modò invidioſi hujus anguli etiam deſolatâ proprietate potiantur.* C'eſt comme s'il diſoit que ces peuples paroiſſoient être moins occupez du plaiſir de jouir d'un pais maritime & d'un climat temperé, que du déſir de s'emparer de l'Auvergne déja dévaſtée.

(*d*) *Lib.* 3. *Epiſt.* 1.

Il eſt vrai que Sidoine ajoute que les Goths ſortans de leurs anciennes limites étendoient leur domination juſqu'au Rhône & juſqu'à la Loire. *Veterum finium limitibus effractis..... metas in Rhodanum Ligerimque proterminant.* Mais cela ne doit s'entendre que des conquêtes qu'ils faiſoient pour s'approcher de la Loire : & on doit l'expliquer par une expreſſion ſemblable que le même Auteur emploïe (*e*) dans une lettre écrite à peu près dans le même tems, où il marque que les Goths étoient ennemis des habitans de l'Auvergne, parce qu'il n'y avoit

(*e*) *Lib.* 7. *Epiſt.* 1.

qu'eux qui les empêchassent d'étendre jusqu'à la Loire leur domination, laquelle renfermoit déja tous les pais compris entre l'Ocean & le Rhône ; *Namque odiis inimicorum hinc peculiaria fomenta subministrant, quia quòd necdum terminos suos ab Oceano in Rhodanum Ligeris alveo limitaverunt, solam (sub ope Christi) moram de nostrâ tantùm obice patiuntur.*

Mais de quelque façon qu'on veuille expliquer l'endroit de Sidoine qu'on oppose, il est bien certain du moins que cet Auteur n'a pas pû dire en 473. que les Goths entreprenoient d'étendre leurs conquêtes jusqu'au Rhône, puisqu'il avoit déja dit (*a*) lui-même que Thorismond leur Roi, qui fut tué en 453. étoit 20 ans auparavant *Hôte du Rhone*, *Rhodani hospes*, c'est-à-dire suivant l'expression du siecle où vivoit Sidoine, qu'il avoit le long du Rhône des établissemens fixes, que les Romains accordoient alors aux Barbares sous des conventions reciproques : Sur quoi l'on peut consulter M. l'Abbé du Bos (*b*) dans le savant Ouvrage qu'il a donné depuis peu sur *l'établissement de la Monarchie Françoise.*

[*a*] *Lib.* 7. *Epist* 31.

(*d*) Discours préliminaire, *pag.* 7.
Et Tom. 1. *pag.* 118.

CHAPITRE XII.

De l'Anonyme de Ravenne, & de la description qu'il fait d'une partie de la Gaule Narbonnoise sous le nom de Burgundia.

I.

Du nom & de l'âge du Geographe de Ravenne.

CE Géographe nous apprend (*e*) lui-même qu'il étoit de Ravenne. C'est pourquoi comme on ignore son nom, on l'appelle ordinairement le *Géographe* ou l'*Anonyme de Ravenne.* Dom Placide Porcheron, Benedictin de la Congregation de S. Maur, procura en 1688. la premiere édition de l'ouvrage de cet Auteur, sur un manuscrit de la Bibliotheque du Roi. Cet ouvrage n'étoit pourtant pas auparavant tout à fait inconnu. Grotius l'avoit

(*e*) *Lib.* 4. §. 31.

déja cité dans les *Prolegomenes* (*a*) *de l'Histoire des Goths, des Vandales & des Lombards*; & Vossius dans ses (*b*) *Observations sur Pomponius Mela*, l'un & l'autre sur la foi d'un même manuscrit, qui aprez avoir passé par leurs mains est aujourd'hui dans la Bibliotheque de Leiden.

(*a*) Pagg. 5. 10. & 40.

(*b*) Pagg. 11. & 170.

C'est sur ce second manuscrit que Jacques Gronovius publia de nouveau le même ouvrage à Leiden en 1696. à la suite du Pomponius Mela, & avec une préface, où l'on trouve des invectives peu sensées contre D. Porcheron & même contre les François. Abraham Gronovius en faisant réimprimer à Leiden en 1722. le Pomponius Mela de son Pere, a fait réimprimer aussi l'Anonyme de Ravenne, & a conservé la même préface. Enfin ceux qui ont travaillé à la collection des petits Geographes, imprimée en Angleterre, ont inseré dans le Tome III. un recueil des *Variantes* sur cet ouvrage, que leur a fourni un manuscrit du Vatican.

Mais cet Auteur meritoit-il tant de soins? Je ne veux pas lui imputer les fautes des Copistes, qui doivent être en grand nombre dans un ouvrage de cette nature, plein de noms propres, la plûpart même peu connus. Je ne le rends responsable que des fautes, qui lui sont personelles, de la bassesse du style & des expressions, des solécismes & des barbarismes dont l'ouvrage fourmille, de la sécheresse & de l'uniformité des transitions, &c. Cet ouvrage n'est qu'une compilation mal faite de divers Auteurs presque tous inconnus, & les articles qu'on en copie, sont toujours liez de la même maniere; *Quam patriam*, dit-on toujours en commençant chaque article, *plurimi descripserunt Philosophi*, (c'est ainsi que l'Auteur appelle les Géographes) *ex quibus ego legi prænominatos N.... N.... Philosophos, sed non æqualiter præfatam designaverunt patriam, sed alius dixit aliter, alius verò alio modo. Sed ego secundùm præfatum N.... Philosophum inferiùs dictas civitates præfatæ patriæ nominavi. In quâ patriâ plurimas fuisse civitates legimus, ex quibus aliquantas nominare volumus.* Un pareil écrivain ne mérite-t-il pas le titre d'ignorant, *Idiota*, qu'il (*c*) s'est donné lui même, *Idiota ego hujus Cosmographiæ expositor*, mais qu'il croioit

(*c*) Lib. 4. §. 31.

apparemment ne ſe donner que par modeſtie.

Dom Porcheron prétend que cet Auteur écrivoit vers le commencement du ſeptiéme ſiécle, & ce ſentiment paroît très-vrai ſemblable. D'un côté on ne ſçauroit le placer plus bas que le milieu de ce ſiécle. Il ne parle nulle part ni des Sarraſins ni de leurs conquêtes : & quelle apparence qu'il eût pû ſe taire ſur ces articles, en parlant de la Syrie, de l'Egypte, & de l'Afrique, que les Sarraſins avoient déja conquiſes avant l'an 650. s'il avoit écrit avant ce tems-là.

Je ſçai bien qu'on trouve (*a*) citées dans l'Anonyme les *Queſtions* (*b*) *à Antiochus* attribuées à Saint Athanaſe, & qu'il ſemble que cela fourniſſe une preuve évidente que ce Geographe a dû vivre plûtard que nous ne diſons. L'Auteur de ces queſtions en parlant des Romains qui firent mourir J. C. remarque (*c*) que les Romains ſont une eſpece de Francs. *Natio Romanorum*, dit-il, *ſcilicet genus Francorum eſt.* Or il eſt certain que ce ne fut à proprement parler que du tems des Croiſades, que les Grecs & le reſte des Orientaux s'accoutumerent à donner le nom de Francs à tous les peuples d'Occident ſans diſtinction. Du moins le plûtôt qu'on ait pû chez les Grecs regarder les Romains comme une eſpece de François, c'eſt ſous l'empire de Charlemagne, qui réunit en ſa perſonne la qualité de Roi des François & celle d'Empereur des Romains. Cela prouve donc que l'Auteur des Queſtions attribuées à S. Athanaſe, a dû vivre depuis la premiere Croiſade, ou du moins depuis l'Empire de Charlemagne ; & par une ſuite néceſſaire cela devroit obliger à reculer l'âge de l'Anonyme, qui cite ces queſtions, juſqu'au IX. & peut-être même juſqu'au XII. ſiécle. Mais il eſt viſible que ni l'une ni l'autre de ces dates ne ſçauroient convenir à l'état de la Géographie, qu'on trouve décrite dans ſon Livre, & il vaut mieux ſuppoſer que le paſſage des Queſtions attribuées à S. Athanaſe, cité dans cet ouvrage, y a été inſéré aprez coup, & par une main étrangere, d'autant mieux qu'il paroît interrompre la ſuite du diſcours, & qu'il ſemble qu'en le retranchant on rende le ſens plus ſuivi.

(*a*) *Lib.* 1. §. 6.

(*b*) Quæſtiones ad Antiochum Principem.

(*c*) Ἔθνη τῶν Ῥωμαιῶν ἤγουν τῶν Φραγγῶν τὸ γένος. Natio Romanorum, ſcilicet Francorum genus. *Quæſtione* 76.

Mais d'un autre côté si l'on ne peut pas placer l'âge de l'Anonyme plus bas que le milieu du VII. siécle, on ne sçauroit non plus le reculer plus loin que le commencement de ce même siécle, puisqu'on trouve (*a*) cité dans son ouvrage Isidore de Seville, qui n'est mort qu'en 636. & dont les ouvrages n'ont pû être portez en Italie au plutôt, que vers le commencement du VII. siécle.

(*a*) *Lib.* 1. §. 5.

Il faut pourtant convenir avec D. Porcheron, qu'on trouve dans l'Anonyme des époques qui pourroient faire soupçonner qu'il auroit vécu plutôt. Il fixe par exemple (*b*) la demeure des François sur le bas Rhin du côté de Maience. Cela pouvoit être vrai sous les trois premiers Rois des François, Pharamond, Clodion & Merovée, c'est-à-dire jusqu'en l'an 458. Dans la suite il (*c*) leur donne la possession de la Belgique, mais il paroît en même tems assurer qu'ils ne la possedent que depuis peu. *Gallia Belgica*, dit-il, *quam modò Francorum possidet generatio*, ce qui convenoit au tems de Childeric, qui étendit ses conquêtes en 480. sur presque toute la Belgique : mais l'un & l'autre ne convenoit plus du tems de Clovis, qui regnoit sur presque toutes les Gaules en 500; encore moins du tems de Clotaire II. dont la domination fut au commencement du septiéme siécle plus étendue encore que celle de Clovis.

(*b*) *Lib.* 4. §. 24.

(*c*) *Lib.* 4. §. 46. Et *Lib.* 5. §. 28.

Aussi sans la barbarie qui regne dans cet ouvrage, & s'il étoit écrit aussi correctement que ceux qui nous restent du V. siécle, où les Lettres fleurissoient encore, tels que ceux de Sidoine Apollinaire, de Jean Cassien, de Vincent de Lerins, d'Hilaire d'Arles, de Salvien de Marseille, de Fauste de Riez, &c. on pourroit croire que cet Auteur auroit vecu vers le même tems, & regarder la citation d'Isidore de Seville, comme une interpolation qu'un Copiste auroit faite dans le texte. Mais le style de ce Traité ne permet point de pareilles conjectures, & l'on est forcé de renvoier l'ouvrage & l'Auteur à ces siecles d'ignorance, qui suivirent l'irruption des Nations barbares en Europe.

En fixant l'âge du Géographe de Ravenne au commencement du VII. siécle, le seul moien qui reste de

concilier avec cette date ce qu'il dit de la demeure des François, c'eſt de ſuppoſer que le Goth Anaride ou Athanaride, de qui cet Auteur a emprunté ce qu'il dit (*a*) de la France du Rhin, *Francia Rhinenſis*, a écrit vers le milieu du V. ſiecle, & qu'ainſi il a dû ſuivant l'état où les choſes ſe trouvoient de ſon tems, renfermer les François, dans les limites étroites où il les reſſerre. Il eſt vrai que l'Anonyme de Ravenne aura eu tort de copier trop ſervilement les paroles de cet Athanaride, & d'avoir été aſſez ignorant pour dire en 640. ſur la demeure des François, ce que cet Auteur avoit eu raiſon d'en dire en 450. Mais aprez ce que nous avons dit du Géographe de Ravenne, on comprend aſſez qu'on peut ſans lui faire tort, le ſuppoſer capable de cette bévûe.

(*a*) *Lib.* 4. §. 24.

L'Auteur d'une Diſſertation ſur la deſcription de l'*Italie du moien âge*, qui eſt inſerée dans le X. Tome de la grande collection de M. Muratori des Hiſtoriens d'Italie, propoſe ſur l'Auteur à qui nous devons l'ouvrage de Géographie publié par D. Porcheron, des conjectures qui ont mérité l'approbation (*b*) de M. Weſſeling. Il prétend qu'il s'appelloit Gui, qu'il étoit Prêtre de Ravenne, qu'il vivoit dans le IX. ſiécle, & qu'il avoit écrit une Hiſtoire des Papes, & une autre Hiſtoire de la guerre des Goths.

(*b*) In Præfat. Itiner. Antonini præfixâ.

Pour appuier cette opinion cet Auteur emploie l'autorité de Flavius Blondus de Forli dans la Romagne, qui fut Secretaire du Pape Eugene IV. & de pluſieurs autres Souverains Pontifes, & qui vivoit par conſéquent au commencement du XV. ſiécle; de Gabriel Barrius de Francica près de Mileto dans la Calabre ulterieure, qui vivoit en 1570. & d'Antoine Galateus, Médecin célébre de Galata ou Galatina dans la terre d'Otrante au Roiaume de Naples, qui écrivoit ſur la fin du XV. ſiécle ou au commencement du ſiécle ſuivant.

Le premier de ces Auteurs parle de Gui de Ravenne au commencement d'un ouvrage, qu'il a intitulé *Italia illuſtrata*; & il paroît par ce qu'il en dit que ce Gui avoit parlé des villes d'Italie, & qu'il avoit ſuivi dans la deſcription qu'il en faiſoit un autre Géographe, que Blondus appelle Iginius. Dans Barrius, (*a*) Gui de Ravenne ſe

(*c*) Gabriel Barrius, Francicanus, *De antiq. & ſitu Calabriæ*, Lib. 1. & 2.

ſe trouve ſimplement nommé entre pluſieurs autres Auteurs aſſez modernes, qui ont décrit l'Italie, tels que Blondus dont on vient de parler, Raphaël Volaterranus, Pandolfe Collenutius &c. C'eſt dans Galateus (*a*) qu'on trouve un détail plus circonſtancié; cet Auteur marque en termes exprez dans ſa Deſcription *de la Iapygie*, c'eſt-à-dire de la Terre d'Otrante, que Gui de Ravenne avoit écrit ſur les villes d'Italie, *Guido Ravennas*, *qui medii ævi fuit* . . . : . . . . . *de Urbibus Italiæ ſcripſit*, *ut erant illius tempore*. Il fait encore plus, il rapporte dans cet ouvrage, ou dans une Lettre qui y eſt jointe, & qui eſt adreſſée à un certain Louis Palatini, quatre ou cinq paſſages de ce Gui, extraits de l'ouvrage qu'il lui attribue ſur les villes d'Italie.

(*a*) Antonius Galateus, *De ſitu Iapygiæ.*

Mais ces preuves ſont-elles auſſi convaincantes, que l'Auteur de la Diſſertation paroît l'avoir cru?

I. Ces autoritez priſes à la lettre prouvent tout au plus que Gui de Ravenne avoit écrit un ouvrage de Géographie ſur les villes d'Italie; elles ne prouvent point que cet ouvrage fût un Traité général de Géographie, & c'eſt pourtant là ce qu'il faudroit prouver pour pouvoir en conclure avec quelque apparence que l'ouvrage publié par D. Porcheron, qui comprend la Géographie de toute la Terre autrefois connue, doit être attribué à ce Gui de Ravenne.

II. L'Auteur de l'ouvrage que D. Porcheron a publié, s'eſt déſigné lui-même ſous le nom d'*Idiota*, c'eſt-à-dire (*b*) d'ignorant. *Idiota ego*, (*c*) dit-il, *hujus Coſmographiæ expoſitor*. Ce titre convient-il à un Prêtre, tel qu'étoit Gui de Ravenne, & ſurtout à un Prêtre déja connu par deux autres ouvrages conſidérables.

(*b*) Aul. Gellius, *Noct. Atticar. lib.* 1. *cap* 2.

(*c*) Lib. 4. §. 31.

III. Si ce titre que l'anonyme ſe donne, ne convient point à Gui de Ravenne, le ſtyle de l'ouvrage de l'Anonyme convient encore moins avec le ſtyle de celui de Gui. Galateus a conſervé cinq ou ſix paſſages de ce dernier Auteur, comme on l'a déja dit, & ces paſſages ſont écrits purement & correctement : au lieu que je doute qu'on puiſſe trouver dans tout l'ouvrage de l'Anonyme ſix lignes de ſuite ſans ſoléciſme ou ſans barbariſme.

IV. Ce n'eſt pas tout encore. Des quatre ou cinq paſſages de Gui de Ravenne ſur différentes villes de la Iapygie, qui ſont rapportez par Galateus, aucun ne ſe trouve dans le texte de l'Anonyme de D. Porcheron. Le nom même des villes, dont il eſt queſtion dans deux ou trois de ces paſſages, ne ſe trouve pas dans l'Anonyme. Ce ſont des faits certains, & que l'Auteur de la Diſſertation n'a pû s'empêcher lui-même d'avouer.

Il eſt vrai que la citation de Blondus paroît être plus favorable. On trouve dans Blondus, au commencement de ſon *Italia illuſtrata*, qu'Iginius qui a écrit des villes d'Italie, & Gui Prêtre de Ravenne qui l'a ſuivi, ont dit qu'il y avoit eu en Italie 700. Citez. *Iginius, qui de Italiæ Urbibus ſcripſit, & eum ſequutus Guido, Preſbyter Ravennas, prodidere ſeptingentas fuiſſe Civitates*, ce qui ſe trouve répété dans (*a*) Leandre Albert. Or on lit dans l'Anonyme (*b*) quelque choſe d'approchant, *nobiliſſimam Italiam*, dit-il, *quidam Philoſophi ampliùs quam ſeptingentas Civitates habuiſſe dixerunt.* L'Iginius même dont parle Blondus, ſe trouve cité deux fois par l'Anonyme, non pas à la vérité dans cet endroit où il dit qu'il y avoit 700. villes en Italie, ce qui rendroit le paſſage plus conforme à ce que Blondus dit de Gui de Ravenne, mais dans (*c*) deux autres endroits de ſon Livre.

(*a*) In fine diſcurſûs proœmialis ſuæ Italiæ. *pag.* 8.

(*b*) *Lib.* 4. §. 30.

(*c*) *Lib.* 1. §. 5. & 9.

Mais cette legere reſſemblance doit-elle ſuffire pour détruire les preuves que nous venons d'alleguer, & ſur tout l'induction que fournit la difference conſtante qu'il y a entre les paſſages de Gui de Ravenne, rapportez par Galateus, & le Texte de l'Anonyme, tel que nous l'avons aujourd'hui ? L'Auteur de la Diſſertation a bien ſenti que non; & forcé d'avouer que l'ouvrage que l'on a ſous le nom de l'Anonyme, ne ſçauroit être l'ouvrage même de Gui, il ſe réduit à ſoutenir * que c'en eſt un abregé, d'où l'on a retranché tout le détail des réflexions qui regardoient les Villes, & par conſéquent tous les paſſages qui ſe trouvent citez dans Galateus. C'eſt, comme on voit, une

* Prævalet conjectura Codicem Porcheroni epitomen tantùm eſſe Codicis Galatei. *Diſſert. laud. Sect.* 2.

ſuppoſition ; & une ſuppoſition non ſeulement dénuée de preuves, mais expoſée même à des grandes difficultez.

I. Si cela étoit, on devroit trouver dans l'ouvrage de l'Anonyme le nom de toutes les Villes, dont on ſçait que Gui avoit fait mention. Je veux que l'Abbréviateur anonyme ait retranché dans l'ouvrage qu'il abregeoit, tout le détail d'hiſtoire & de critique qui s'y trouvoit ; mais ſuppoſera-t-on avec quelque vrai-ſemblance qu'il ait retranché auſſi le nom des Villes, dont il étoit fait mention dans l'original. Cependant de ſept villes de la ſeule terre d'Otrante, dont il eſt queſtion dans les paſſages de Gui que Galateus a rapportez, ſçavoir *Hydruntum*, aujourd'hui *Otrante* ; *Tarentum*, aujourd'hui *Tarente* ; *Brundusium*, aujourd'hui *Brindiſi* ; *Lupiæ*, aujourd'hui *la Rocca* ; *Rudiæ*, que Gui avoit appellé *Rugæ*, aujourd'hui *Ruie* ; *Gallipolis*, aujourd'hui *Gallipoli* ; & *Licia* (*a*) que Gui place à l'endroit où étoit la ville appellée *Lupiæ* ; on ne trouve dans le Texte de l'Anonyme que le nom des quatre premieres, & pour celui des trois autres, *Rudiæ* ou *Rugæ*, *Gallipolis* & *Licia*, il n'en a point parlé.

(*a*) In Epiſtolâ ad Loyſium Palatinum, *pag.* 127.

II. Il paroît par les paſſages qu'on trouve dans Galateus, que Gui de Ravenne avoit enrichi ſon ouvrage de remarques hiſtoriques & critiques ſur les villes, dont il parloit. Cette méthode ne lui permettoit point de ſuivre mot à mot les routes des Tables de Peutinger, ni de l'Itinéraire d'Antonin, qui l'auroient aſſujetti à parler de pluſieurs villages obſcurs, dont le détail n'étoit guéres utile, ni guéres ſuſceptible d'agrément. Mais l'Anonyme ſuit ces routes-là dans l'énumération des lieux, & il les ſuit ſi ſervilement, qu'il ſemble ſur pluſieurs articles s'être propoſé pour objet de les tranſcrire.

III. Gui de Ravenne qui vivoit dans le IX. ſiécle du propre aveu de l'Auteur de la Diſſertation, ne pouvoit point ignorer les conquêtes immenſes, que les Sarraſins avoient faites en Aſie, en Afrique, & en Europe, où ils avoient porté leurs armes juſqu'au milieu des Gaules, & où ils étoient encore actuellement maîtres de toute l'Eſpagne. Il devoit donc avoir parlé des Sarraſins dans ſon ouvrage, & ce qu'il en avoit dit devroit ſe trouver dans ſon

abregé ; car quelle raiſon l'Abréviateur auroit-il pû avoir de ſupprimer des faits ſi importans, ſi publics, & qui avoient apporté tant de changement dans la Géographie des trois parties de la Terre, qui étoient connues alors. Cependant on ne trouve rien ſur cette matiere dans l'Anonyme que D. Porcheron a publié, & les Sarraſins paroiſſent avoir été ſi peu connus de cet Auteur, que leur nom même ne ſe trouve point dans cet ouvrage. Cela ſemble donner droit d'inferer, comme on l'a déja fait, que l'ouvrage publié par D. Porcheron, a été compoſé avant que les Sarraſins fiſſent beaucoup parler d'eux, c'eſt-à-dire avant l'an 650. & par conſéquent qu'il ne ſçauroit être l'abregé de l'ouvrage de Gui de Ravenne, qui n'a vécu que plus de 200. ans pluſtard.

IV. Enfin Gui de Ravenne, qui a vécu depuis Charlemagne, ou au pluſtôt ſous cet Empereur, devoit être trop bien inſtruit pour renfermer la domination des François dans la France d'auprez du Rhin, (*a*) *Francia Rhinenſis*, c'eſt-à-dire dans les environs de Maience, Bingen, Coblentz & Andernach ; ou pour ne l'étendre tout au plus que ſur la Belgique, comme ſur un pais même, dont les François s'étoient emparez depuis peu, (*b*) *quem modò Francorum poſſidet generatio.* Et cela dans un tems que les François, outre les Gaules qu'ils poſſedoient en entier depuis plus de 300. ans, étoient maîtres de la Germanie, d'une partie de l'Eſpagne, & de preſque toute l'Italie. Nous avons peine à excuſer dans un Auteur que nous croions du commencement du VII. ſiécle, la mépriſe où il eſt tombé en reſſerrant trop les bornes de la domination Françoiſe pour le tems où il écrivoit. Mais la mépriſe ſeroit entierement inexcuſable dans un Auteur, qui auroit vécu aprez Charlemagne. Il n'eſt donc pas poſſible de s'imaginer que Gui de Ravenne eût dit dans ſon ouvrage, ce qu'on trouve aujourd'hui dans celui de l'Anonyme ſur l'article des François. Mais s'il ne l'avoit pas dit, comment ſon Abreviateur auroit-il pû ſonger à le dire, lui qui auroit dû vivre encore plûtard & par conſéquent dans un tems où l'on devoit être plus à couvert de pareilles bévûes. J'avoue que je ne vois pas d'autre

(*a*) Anonymus, *lib.* 4. §. 24.

(*b*) *Lib.* 4. §. 46. & *Lib.* 5. §. 28.

ſolution à cette difficulté, que de convenir que l'ouvrage de l'Anonyme n'eſt point l'abregé de celui de Ravenne, mais un ouvrage entierement different, & écrit, comme nous l'avons dit, par un Auteur beaucoup plus ancien.

Si ces raiſons ne paroiſſent pas aſſez fortes pour décider la queſtion, du moins doivent-elles engager à ſuſpendre ſon jugement juſqu'à ce que des manuſcrits nouveaux apportent de plus grandes lumieres. D. Porcheron, quand il publia l'ouvrage de l'Anonyme, ne connoiſſoit point d'autre manuſcrit que celui de la Bibliotheque du Roi. Il ſut avant la fin de l'impreſſion, qu'il y en avoit un autre qui avoit appartenu à Grotius, & enſuite à Voſſius, & il tâcha même de le faire conſulter. Ce manuſcrit qui eſt aujourd'hui dans la Bibliotheque de Leide, a été imprimé depuis par les ſoins de Jacques Gronovius en 1696. & réimprimé en 1722. par ceux d'Abraham Gronovius ſon fils. Il eſt ſurprenant que l'auteur de la Diſſertation ſur la *deſcription de l'Italie*, n'ait pas ſu en 1727. que ce manuſcrit, * ſur lequel il paroît fonder quelque eſperance pour ſon opinion, avoit déja paru, & qu'il étoit conforme à celui du Roi. Les Editeurs Anglois des petits Geographes ont déterré un troiſiéme manuſcrit du même ouvrage à Rome dans la Bibliotheque du Vatican, & ils en ont inferé les variantes dans le troiſiéme Tome de leur collection en 1712. d'où il réſulte que le manuſcrit de Rome ne differe de celui du Roi qu'en des choſes de nulle conſéquence. Enfin le R. P. de Montfaucon vient de nous (*a*) apprendre qu'il y en a un quatriéme manuſcrit à Milan dans la Bibliotheque Ambroſiene, & il y a lieu de préſumer qu'il eſt conforme aux autres, puiſqu'il eſt intitulé de même *Ravennatis Coſmographia.* C'eſt de quoi l'auteur de la diſſertation ſur l'Italie du moien âge, qui eſt profeſſeur à Pavie, pourra facilement nous inſtruire.

(*a*) In novâ Bibliothecâ Manuſcriptorum.

Le ſuccès des recherches qu'on a faites des manuſcrits de l'Anonyme, doit faire bien augurer de celles qu'il

* Si viveret Porcheronus mœrore conficeretur, ac omni conatu ſatageret, ut ſaltem apud hæredes Grotii & Voſſii, quibus innotuiſſe ſuum Anonymum in Præfatione cognoſcit, inquireretur. *Sect.* 2. §. 4.

eſt à ſouhaiter que l'on faſſe des manuſcrits de Gui de Ravenne. J'eſpere qu'on réuſſira enfin à en déterrer quelqu'un, ſur tout dans les Bibliotheques d'Italie, & je ne ſaurois me perſuader qu'un ouvrage qui étoit entre les mains de Blondus en 1450. dont Galateus a fait des extraits en 1500. qu'il ſemble même que Barrius a conſulté en 1570. ſoit perdu ſans reſſource. Si on le retrouve, c'eſt alors qu'on pourra décider avec certitude les queſtions qui embarraſſent aujourd'hui, & ſur leſquelles nous ſommes réduits à ne propoſer que des conjectures.

I I.

Deſcription que fait l'Anonyme de Ravenne de la partie de la Gaule Narbonnoiſe, qu'il appelle Burgundia.

En voilà aſſez ſur l'Auteur; Paſſons à l'Ouvrage. L'Auteur l'avoit intitulé *De Coſmographiâ. Idiota ego*, dit-il, *hujus Coſmographiæ expoſitor*, & c'eſt le titre qu'on (*a*) trouve dans les manuſcrits. (*b*) Mais D. Porcheron en publiant cet ouvrage trouva à propos de le donner ſous le titre de *Anonymi Ravennatis de Geographiâ Libri V.* C'eſt à cet Editeur qu'on doit auſſi la diviſion de l'ouvrage en livres, & des livres en articles ou paragraphes: & ſur ces deux points il a été ſuivi par les deux Gronovius, le pere & le fils.

(*a*) Voiez ci-deſſus, *page précedente*, le titre du manuſcrit de la Bibliotheque Ambroſienne.

(*b*) D. Porcheron, in præfat. Anonymo præfixâ.

Il ne faut chercher dans l'ouvrage de l'Anonyme de Ravenne ni les noms que les Provinces des Gaules avoient porté ſous les Romains, ni les diviſions des provinces que les Romains avoient établies. L'irruption des nations barbares avoit tout changé & tout confondu. La Gaule Narbonnoiſe n'eſt décrite par l'Anonyme que ſous le nom de *Burgundia*, & ſous celui de *Septimania*. Cet Auteur comprend ſous le premier nom, outre pluſieurs autres pais qui n'avoient jamais appartenus à la Gaule Narbonnoiſe, les pais qui ſont connus aujourd'hui ſous le nom de la Savoie, du Dauphiné, de la haute Provence juſqu'à la Durance, du Vivarez, & peut-être même du Gevaudan, qui tous avoient fait partie autrefois de la Province de

Narbonne, mais qui formoient la Viennoise, quand les Bourguignons s'en étoient emparez. Le reste de la Provence le long de la mer, & toute la côte du Languedoc depuis le Rhône jusqu'à la frontiere d'Espagne, porte chez cet Auteur le nom de *Septimanie*. A l'égard de la partie du Languedoc qui est au-dessus de Carcassonne, il n'en est fait aucune mention. Ce n'est du moins qu'à la faveur d'une correction qu'on proposera, & en restituant le texte de cet Auteur, qu'on peut trouver dans son ouvrage le nom même de la ville de Toulouse, & pour celle d'Albi dont il fait mention (a) sous le nom d'*Albigi*, c'est dans la description de l'Aquitaine qu'il en parle.

(a) Lib. 4 §. 40.

Je vai commencer par la description que fait ce Geographe de la partie de l'ancienne Narbonnoise qu'il désigne par le nom de Bourgogne, & je ne saurois me dispenser d'examiner cette description, parce qu'elle renferme quelques lieux qui sont aujourd'hui compris dans le Languedoc. D'ailleurs ce que j'en dirai pourra servir à faire connoître cet Auteur, & à fixer le jugement qu'on doit porter de son ouvrage. Mais je n'insisterai que sur ce qui regardera le Languedoc. Je rapporterai ensuite la description de la Septimanie, tant de ce qui se trouve compris aujourd'hui dans la Provence, que de ce qui fait partie du Languedoc, mais je me contenterai d'indiquer ce qui pourra regarder la Provence, & je n'expliquerai que ce qui appartiendra au Languedoc.

I. *Item*, dit l'Anonyme, (a) *juxtà prælatam Galliam Belgicam Allobroges ponitur patria, quæ dicitur* Burgundia, *quam Burgundiam secundam esse legimus Galliam : Quam Burgundiam plurimi descripserunt philosophi, ex quibus ego legi multoties dictos Castorium & Lolianum, atque Arbitionem Romanorum philosophos, sed non æqualiter præfatam designaverunt patriam, sed alius dixit aliter, alius verò alio modo. Ego autem secundùm prænominatum Castorium Romanorum philosophum inferiùs dictas civitates ejusdem Burgundiæ nominavi. In quâ præfatâ Burgundiâ plurimas fuisse civitates legimus, ex quibus aliquantas nominare volumus, id est juxta fluvium Rhodani positæ fuerunt civitates, id est Octo-*

(b) Lib. 4. §. 26.

dorus, *Tarouas*, *Pennolocus*, *Bibiſcon*, *Lauſonna*, *Equeſtris*, *Genua*, *Condate*, *Tenuſilay*.

Il paroît que cette deſcription a été copiée ſur les Tables de Peutinger, & qu'elle ne marque que les lieux de la route d'*Auguſta Prætoria*, aujourd'hui *Aouſte* ſur la Doria Baltea dans le val d'Aouſte, juſqu'à Vienne en Dauphiné, telle qu'elle eſt tracée dans ces Tables. On trouve auſſi le nom de quelques-uns de ces lieux dans l'Itineraire d'Antonin dans la route de Milan à Maience, mais on en jugera mieux en les comparant ſur trois colonnes.

L'Anonyme de Ravenne.	*Les Tables de Peutinger.*	*L'Itinéraire d'Antonin.*
	Prætoria Auguſta.	Auguſtam Prætoriam. *Aouſte ſur la Doire.*
	Eudracinum.	. . . .
	Summo Pennino.	Summum Penninum.
Octodorus.	Octoduro.	Octodurum. *Martinach.*
Tarouas.	Tarnaias.	Tarnadas.
Pennolocus.	Pennolucos.	Penneloços.
Bibiſcon.	Viviſco.	Ubiſcum, ou Vibiſcum *Vevai.*
Lauſonna.	Lacum Loſonne. *Lauſane.*	
Equeſtris.	Colonia Equeſtris. *Nion ſur le lac de Geneve.*	
Genua.	Gennava. *Geneve.*	
Condate.	Condate. *Chana* ſelon Valois.	
Tenuſilay.	Etanna. *Tenne.*	
	Auguſtum. *Aouſte.*	
	Burguſium. *Bourgoin.*	
	Vigenna. *Vienne.*	

Je n'entreprends pas de fixer la poſition de tous les lieux qui ſont marquez dans cette route; c'eſt un ſoin que je laiſſe

laisse à ceux qui connoissent mieux les pais par où elle passe. Je me contente de rapporter les noms des lieux les plus connus, afin qu'on soit en état de tracer sur une Carte moderne la route dont il s'agit, & de s'en former par ce moien une idée exacte. Mais ce parallele tel qu'il est, servira du moins à prouver que la description de l'Anonyme est copiée sur les Tables de Peutinger, & que c'est par conséquent sur ces Tables qu'on doit corriger les fautes qui s'y sont glissées. Il faut par exemple lire *Tarnaias* & non pas *Tarouas*; *Vivisco* & non pas *Bibiscon*; *Geneva* & non pas *Genua*; *Etanna* & non pas *Tenusilay*. Pour les trois derniers lieux de la route, *Augustum*, *Burgusium* & *Vienna*, je ne saurois comprendre pourquoi ils ont été omis par l'Anonyme, car d'ailleurs il est certain qu'ils étoient du pais que ce Geographe appelle *Burgundia.*

II. *Item*, continue l'Anonyme, *juxtà* ** suprascriptam civitatem Genua, est quæ dicitur Obelonon, Dibialimon, Bidana, Matiscum, Lucdonon Secusianorum, Aquæ Sicutmageon, Ribision, Condate, Andereton, Ugurnon quæ confinatur cum Arelaton civitate provinciæ Septimaniæ.*

Ceci est encore pris des Tables de Peutinger. Il paroît que c'est la route * de Toulouse à Lion, dont on a parlé ci-dessus, *Chap. IX.* Mais il faut convenir qu'elle est extrêmement défigurée par l'alteration & la transposition de la plûpart des noms. On en peut juger par la comparaison.

L'Anonyme de Ravenne.	*Les Tables de Peutinger.*
1. Genua.	1 Tolosa. *Toulouse.*
. . . .	2 Fines.
2. 3. Obelonon.	3 Cosa.
4. Dibialimon.	4 Diolindum.
5. Bidana.	5 Bibona, Dibona, ou Divona. *Cahors.*

* Le commencement de cette route ne pouvoit pas appartenir à la *Bourgogne*, il n'y a que la fin du côté de Lion, qui ait pû être compris sous ce nom.

L'Anonyme de Ravenne.	*Les Tables de Peutinger.*
6.	6 Varadeto.
7. Matiſcum.	7 Carantomagus.
15. 16. Lucdonon Secuſianorum.	8 Segodum, Segodunum. *Rhodez.*
13. 14. Aquæ Sicutmageon.	9 Ad Silanum.
12. Ribiſion.	10 Anderitum. *Javouls en Gevaudan.*
11. Condate.	11 Condate.
10. Andereton.	12 Reveſſione. *S. Paulian dans le Velai.*
Ugurnon, quæ confinatur cum Arelaton.	13 Icidmago.
	14 Aquis Segete.
	15 Foro Seguſtavorum, Secuſianorum. *Feurs* en Forez.
	16 Lugduno. *Lion.*

Peut-être aura-t-on quelque peine à ſe perſuader que la deſcription de l'Anonyme & la route priſe des Tables de Peutinger ſoient les mêmes, & il faut convenir que la reſſemblance eſt moins frapante ici que dans l'exemple précedent. Mais j'eſpere qu'on n'heſitera pas long-tems ſi l'on veut bien faire les reflexions ſuivantes.

I. *Toloſa* d'où commence la route des Tables, a été changée en *Genua* par l'Auteur ou par les copiſtes. En admettant cette correction on trouvera dans le texte du Géographe de Ravenne le nom de la ville de Toulouſe, dont il ſeroit autrement aſſez ſurprenant que cet Auteur n'eût fait mention nulle part.

II. [2] *Coſa*, [3] *Fines* qui ſuivent dans les Tables de Peutinger ont été changés en *Obelonon.*

III. Le [4] *Diolindum* de Peutinger eſt le *Dibialimon* de l'Anonyme.

IV. Le *Bibona* de Peutinger, c'eſt-à-dire *Divona*, aujourd'hui *Cahors*, eſt le même que le *Bidana* de l'Anonyme, que le P. Porcheron a regardé comme une ville inconnue.

V. Pour le [6] *Varadeto* & le [7] *Carantomagus* de Peutinger on n'en trouve aucun veſtige dans l'Anonyme, à moins que l'on ne prenne le mot de *Matiſcum* qui tient leur place, pour une dépravation des deux dernieres ſyllabes du mot *Carantomagus*.

Juſques-là l'Anonyme a ſuivi l'ordre de la route des Tables de Peutinger, mais ici il a commencé de ſe brouiller en prenant la route à rebours. Peut-être que lui ou ſes copiſtes ont confondu le nom de *Segodunum* qui ſuit avec celui de *Lugdunum*, & que c'eſt de-là qu'eſt venue la bévuë.

Quoiqu'il en ſoit, il paroît que de [16] *Lugdunum* & de [15] *Forum Seguſtavorum*, ou plutôt *Secuſianorum*, l'Anonyme n'en a fait qu'un article [15] [16] *Lucdonon Secuſianorum.*

Qu'en continuant à retrogader il a fait de même des deux lieux diſtincts, [13] *Aquæ Segete* & [14] *Icidmago*, un ſeul & même lieu qu'il a appellé [13] [14] *Aquæ Sicutmageon.*

Qu'en ſuivant toujours le même ordre il a rangé à rebours [10] *Anderitum*, [11] *Condate* & [12] *Reveſſione*, dont il a fait [12] *Ribiſion*, [11] *Condate & [10] Anderiton.*

Pour *Ugurnon, quæ confinatur cum Arelaton*, il eſt viſible que l'Anonyme entend par ce nom le lieu d'*Ugernum*, aujourd'hui *Beaucaire* dans le voiſinage d'Arles. Mais il eſt difficile d'imaginer comment ce nom ſe trouve dans cette deſcription, qui comme nous venons de voir, regarde un pais aſſez éloigné de Beaucaire. Sans compter qu'*Ugernum* étoit du tems de l'Anonyme de la partie de la Narbonnoiſe qu'il appelle *Septimanie*, & non de celle qu'il nomme *Bourgogne*, qui eſt pourtant celle qu'il décrit ici. Ne pourroit-on pas ſoupçonner que ce Geographe a lû dans les Tables de Peutinger *Ugurnon* au lieu de *Ad Silanum* [9] dont il ne parle point, & qu'après cette rare découverte il a ajouté de ſon chef au mot *Ugurnon* la reflexion qui ſuit, *quæ confinatur cum Arelaton.*

III. *Item*, pourſuit le Geographe de Ravenne, *ſunt civitates in ipsâ Burgundiâ ad aliam partem, ex quibus aliquantas nominare volumus, id eſt Catabolon, Breniton, Aximan, Daratatia, Obelonon, Publicanos, Mantala, Levi-*

num , *Laviſcone* , *Auguſton* , *Birguſia* , *Benna* , *Ficlinis* , *Genua* , *Valentia* , *Vatiana* , *Acunon* , *Bonomago* , *Aruſione* , *Abinnione* , *Araſcone*.

Les Tables de Peutinger ont encore fourni cet article. L'Anonyme y a compris deux routes, l'une de Milan à Vienne par les Alpes Grecques, & l'autre de Vienne à Arles le long du Rhône. La premiere de ces deux routes ſe trouve auſſi dans l'Itineraire d'Antonin à peu près dans les mêmes termes.

L'Anonyme de Ravenne.	*Tables de Peutinger. Route d'* Auguſta Prætoria, *aujourd'hui* Aouſte *à Vienne.*	*Itinéraire d'Antonin. Route de Milan à Vienne par les Alpes Grecques.*
Catabolon.	In Alpe Graiâ.	. . . .
Breniton.	Bergintrum.	Bergintrum.
Aximan.	Axuna.	. . . . . . *Aiſme* ou *Eſme.*
Daratatia.	Darantaſia.	Darantaſiam. *Moutiers* en Tarantaiſe.
Obelonon.	Obilonna.	Oblimum.
Publicanos.	Ad Publicanos.	Ad Publicanos.
Mantala.	Mantala.	Mantavam. *Mante.*
Levinum.	Leminco.	Lemincum.
Laviſcone.	Laviſcone.	Labiſconem.
Auguſton.	Auguſtum.	Auguſtum. *Aouſte.*
Birguſia.	Berguſium.	Berguſiam. *Bourgoin.*
Benna.	Vigenna.	Viennam. *Vienne.*
	Route de Vienne à Arles.	
Ficlinis.	Figlinis.	
Genua.	Tegna. *Tein.*	
Valentia.	Valentina. *Valence.*	
Vatiana.	Batiana.	

L'Anonyme de Ravenne.	*Table de Peutinger.*
Acunon.	Acunum. *Ancone.*
Bonomago.	Senomagus.
Arusione.	Arusione. *Arausione.* Orange.
Abinnione.	Avenione. *Avignon.*
Arascone. *Tarascone.*	Ernagina.

Ce parallele suffit pour prouver la conformité de la description de l'Anonyme avec les routes des Tables de Peutinger, & pour corriger les fautes qui se sont glissées & dans le texte de l'Anonyme & dans les Tables de Peutinger. Il est évident par exemple que c'est une erreur dans l'Anonyme d'avoir mis *Catabolon*, qui ne signifie rien, pour *in Alpe Graiâ*; *Breniton* pour *Bergintrum*; *Benna* pour *Vienna*; *Genua* pour *Tegna*; *Bonomagus* pour *Senomagus*; *Abinnione* pour *Avenione* : mais je croi aussi que l'*Axima* de l'Anonyme doit être préferé à l'*Axuna* des Tables, parce qu'il a plus de rapport avec le nom d'*Aisme* ou *Esme* que ce lieu porte à présent. Pour l'*Arascone* de l'Anonyme il est visible qu'il faut lire *Tarascone*, aujourd'hui Tarascon, & que ce lieu est substitué à dessein à la place de l'*Ernagina* des Tables, aujourd'hui le (*a*) village de S. Gabriel qui est tout auprès.

(*a*) Bouche, Histoire de Provence, *lib. 3. chap. 3. §. 3.*

IV. *Item ad aliam partem in ipsâ Burgundiâ regione*, poursuit (*b*) l'Anonyme, *fuerunt civitates, id est Alcacothin, Brincatione, Rama, Ebruduno, Canduribagus, Idodimus, Bapincæ, Boccombri, Catinomagus, Foro Antes, Gemina.*

(*b*) *Ibid. §. 17.*

On reconnoît dans cette description des extraits suivis de deux routes des Tables de Peutinger, 1°. D'une des routes d'*Augusta Taurinorum*, aujourd'hui Turin, à Valence en Dauphiné: 2°. D'une route de Frejus à Arles en Provence. La Table suivante en fournira la preuve. Nous y joindrons les endroits paralleles de l'Itineraire d'Antonin.

L'Anonyme de Ravenne.	*Tables de Peutinger. Route de Turin à Valence.*	*Itinéraire d'Antonin. Route de Milan à Vienne par les Alpes Cottiennes.*
1 Alcacothin.	1 In alpe Cottiâ.	1 . . . .
2 Brincatione.	2 Brigantione.	2 Brigantionem. *Briançon*
3 Rama.	3 Rama.	3 Rame. *Rame.*
4 Ebruduno.	4 Eburuno.	4 Eburodunum. *Embrun*
5 Canduribagus.	5 Catorigomagus.	5 Caturigas. *Chorges.*
6 Idodimus.	6 Ictodurum.	6 . . . .
7 Bapincæ.	7 Vapincum.	7 Vapincum. *Gap.*
Boccombri.		
Catinomagus.		
Foro Antes.		
8 Gemina.	8 { Gerainas. / Geminas.	*Ronte de Milan à Vienne par les Alpes Cottiennes.*
	9 Luco.	9 Lucum. *Le Luc.*
	10 Ad Deam Bocontiorum	10 Deam Vocontiorum. *Die*
	11 Auguftum.	11 Auguftam. *Aofte.*
	12 Valentia.	12 Valentiam. *Valence.*

On voit d'un coup d'œil que l'Anonyme de Ravenne a copié d'abord fur les Tables de Peutinger fept lieux de fuite, depuis *in Alpe Cottiâ* jufqu'à *Vapincum* : Que le huitiéme lieu de cette route *Geminæ* fe trouve féparé par l'interpofition de trois noms étrangers, *Boccombri*, *Catinomagus* & *Foro Antes* : Qu'il eft affez apparent que de ces trois noms le fecond *Catinomagus* eft une repetition de *Caturigomagus*, que l'Anonyme avoit déja rendu par

Canduribagus : Que pour les deux autres on croit les entrevoir dans les Tables de Peutinger, dans une route differente, & qui loin de regarder la Bourgogne du tems de l'Auteur ou le Dauphiné d'aujourd'hui, regarde la Provence, ſavoir dans la route de Frejus à Arles; mais que pour les trouver dans cette route, il faut commencer par corriger le texte de l'Anonyme, & au lieu de *Boccombri.... Foro Antes* lire *Foro Voconi, Antes.*

On doit cependant profiter de cette comparaiſon pour corriger les fautes reſpectives. Il eſt viſible que dans l'Anonyme au lieu d'*Alcacothin*, il faut lire *in Alpe Cottiâ*, comme D. Porcheron l'avoit déja ſoupçonné; au lieu de *Brincatione*, *Brigantione*; au lieu de *Canduribagus*, *Caturigomagus*; au lieu d'*Idodimus*, *Ictodurum*; au lieu de *Bapincæ*, *Vapincum.* Mais je croi auſſi qu'il faut dans un endroit corriger les Tables de Peutinger ſur l'Anonyme, & qu'au lieu de *Gerainas* & *Geminas*, qui ſont marquées de ſuite dans la même route dans les Tables de Peutinger, il ne faut lire que *Geminas*, comme dans l'Anonyme; le mot de *Gerainas* ne paroiſſant être qu'une repetition ou alteration de *Geminas*, d'autant plus ſenſible que la diſtance eſt marquée la même dans les Tables pour ces deux prétendus lieux.

V. *Item fuerunt civitates in ipsâ Burgundiâ ad aliam partem, id eſt juxtà prælatam civitatem Canduribagus, eſt civitas quæ dicitur Sanatione, Durotingo, Metrozelon, Cantouriſa, Fines, Curarone, Maurogena, Urdonno, Luco, Bococilon, Auguſton.*

Cette deſcription renferme une route de Turin à Vienne en Dauphiné, priſe des Tables de Peutinger, & elle finit par les trois derniers lieux de la route de Turin à Valence, que nous avons marquée dans l'article precedent.

L'Anonyme de Ravenne.	*Les Tables de Peutinger.*
1	1 In Alpe Cottiâ.
2 Sanatione.	2 Stabatione.
3 Durotingo.	3 Durotinco.

L'Anonyme de Ravenne.	*Tables de Peutinger.*
4 Metrozelon.	4 Mellofedum.
5 Cantourifa.	5 Catoriffium. *Chartroufe ou la Chartreufe.*
Fines	. . . .
6 Curarone.	6 Culabone. Cularone. *Grenoble.*
7 Maurogena.	7 Morginno. *Moirans.*
8 Urdonno.	8 Vigenna. *Vienne.*
Luco.	
Bococilon.	
Auguſton.	

Cette comparaifon inftruit des corrections qu'il faut faire au texte de l'Anonyme. Il faut mettre *Stabatione* au lieu de *Sanatione* ; *Mellofedum* au lieu de *Metrozelon* ; *Catorifium* au lieu de *Cantourifa* ; *Cularone* au lieu de *Curarone* ; *Morginno* au lieu de *Maurogena* ; enfin *Vienna* au lieu de *Urdonno* , nom qui ne fignifie rien , & fur lequel D. Porcheron avoue qu'il n'a rien trouvé dans aucun Auteur.

J'ignore d'où l'Anonyme a pû prendre le nom de *Fines* qu'il place entre *Cantourifa* & *Cularone* ; ce mot fe rencontre fouvent dans les Itineraires pour marquer les confins d'un pais ou d'un peuple, mais je ne fache point qu'aucun en ait fait mention dans cet endroit. A l'égard des trois derniers lieux dont parle l'Anonyme, *Luco* , *Bococilon* & *Auguſton*, il eft évident qu'ils font pris de la route precedente , & qu'ils défignent les trois lieux qui font appellez dans les Tables de Peutinger & dans l'Itineraire d'Antonin , *Lucus* , *Dea Vocontiorum* & *Auguſtum*. Il n'eft point furprenant que l'Anonyme ait confondu la route de Turin à Vienne avec celle de Turin à Valence, parce qu'elles fe touchent prefque dans les Tables de Peutinger ; mais cette excufe, fi elle paroît devoir être admife , prouveroit que l'Anonyme a copié des Tables gravées entierement femblables à celles que nous avons.

CHAPITRE

CHAPITRE XIII.

Continuation du même ſujet. Explication de ce que l'Anonyme dit du reſte de la Gaule Narbonnoiſe, ſous le nom de Septimanie.

APRE'S la deſcription de la Bourgogne, l'Anonyme paſſe à celle de la Septimanie, & ſous ce nom il comprend le reſte de la province Narbonnoiſe, c'eſt-à-dire non ſeulement toute la côte de Rouſſillon & de Languedoc, mais même celle de Provence. On trouve la même deſcription repetée au §. 3. *du livre V.* où l'Anonyme parcourt les côtes de la mer Méditerranée. Voici les deux deſcriptions.

I. *Item*, dit l'Anonyme *Lib. IV.* §. 28. *juxtà præfatam Burgundiam proxima mari gallico eſt patria, quæ dicitur Provincia* Septimania, *quam prænominatam Septimaniam deſcripſerunt philoſophi, qui ſuperiùs dictam Burgundiam deſcripſerunt, ipſi & eamdem deſignaverunt. Sed ego ſecundùm ſuprà ſcriptum Caſtorium inferiùs dictas civitates ejuſdem Septimaniæ Provinciæ nominavi. In Septimaniâ plurimas fuiſſe civitates legimus, ex quibus aliquantas deſignare volumus, id eſt Ponvinæ, Scarpiana, Nicea, Melaconditia, Antipolis, Orea, Foro Divi Julii, Foro Boconi, Teloni, Patavi, Carcarium, Tegulitia, Aquis Sextis, Maxilia, Solarium, Calcaria, ad Viceſimum, Colonia maritima, Foſſis Marianis, Arelaton, Nemaus, Megalonâ, Agathe, Beteroris, Narbone, Ruſcilone, Carcaſona, Caucholiberi. Item littus maris juxtà ſupraſcriptam civitatem, quæ dicitur Foſſis Marianis eſt civitas quæ dicitur Calum. Item civitas Latara, Seſtantione, Agæ Convenarum, Burrea, Abate, Ruſino, Agæ calidæ. Per quam Septimaniam provinciam tranſeunt plurima flumina, inter cætera quæ dicuntur Orobs & Edas, qui ingreditur in mare Gallicum lacus Narbonenſis.*

Iterùm, dit ailleurs le même Auteur, *Lib. V.* §. 3. *civitas Pomune, Scapiana, Nicea, Micalo colonia Dicæorum,*

Antipolis, *Orea*, *Foro Julii*, *Patavi*, *Carnarium*, *Tegulitia*, *Aquis Sextis*, *Massilia*, *Solarianum*, *Calcaria*, *Vicesimum*, *Colonia maritima*, *Fossis Marianis*, *Nemaus*, *Megalona*, *Agatæ*, *Calum*, *Latara*, *Sextantione*, *Aquæ Convenarum*, *Burrea*, *Buget*, *Rusino*, *Beterris*, *Narbone*, *Combusta*, *Ruscinone*, *Aquæ calidæ*, *Pyreneum*, *Deciana*, *Cinniana*, *Gerunda*.

Ces deux descriptions sont trop conformes aux routes d'Italie à Arles par les Alpes maritimes, & à celles d'Arles à Narbonne & de-là en Espagne, qu'on trouve dans les Tables de Peutinger & dans l'Itineraire d'Antonin, pour ne pas juger qu'elles en ont été copiées. Il est pourtant vrai que le Geographe de Ravenne y a inseré les noms de quelques villes ou lieux, qui avoient été omis dans ces Itineraires, parce qu'ils n'étoient pas placez sur la ligne des routes qui y sont décrites. La Table suivante va mettre en état d'en juger.

L'anonyme de Ravenne. L. IV. §. 28.	*Le même Liv. V. §. 3.*	*Tables de Peutinger. Route d'Italie à Arles.*	*Itinéraire d'Antonin. La même Route.*
Ponvinæ.	Pomune.		Lumone.
Scarpiana.	Scapiana.	In Alpe Maritimâ.	Alpe Summâ.
Nicea.	Nicea.	. . . .	. . . .
Melaconditia.	Micalo, colonia Dicæorum.	Gemenello.	Cemenelum.
. . . .	. . . . . .	Varum.	Varum Flumen.
Antipolis.	Antipolis.	Antipoli.	Antipolim. *Antibes.*
Orea.	Orea.	Ad Horrea.	Ad Horrea.
Foro D. Julii.	Foro Julii.	Foro Julii.	Forum Julii. *Frejus.*
Foro Boconi.	. . . . . .	Foro Voconi.	Forum Voconi.
Teloni.	. . . .	. . . .	. . . .
Patavi.	Patavi.	Matavone.	Matavonium.

L'Anonyme.	*L'Anonyme.*	*Peutinger.*	*Antonin.*	
Carcarium.	Carnarium.	Ad Turrem.	Ad Turrem.	
Tegulitia.	Tegulitia.	Tegulata.	Tegulatam.	
Aquis Sextis.	Aquis Sextis.	Aquis Sextis.	Aquas Sextias.	*Aix.*
Maxilia.	Maſſilia.	Maſſilia Græcorum.	Maſſiliam.	*Marſeille.*
Solarium.	Solarianum.	....		
Calcaria.	Calcaria.	Calcaria.	Calcariam.	
Ad Viceſimum,	Viceſimum.	....	....	
Colonia Maritima.	Colonia Maritima.	....	......,	*Martegues.*
Foſſis Marianis.	Foſſis Marianis.	Foſſis Marianis.	Foſſas Marianas.	
Arelaton.	....	Arelato.	Arelate.	*Arles.*
		Route d'Arles en Eſpagne.	*Même Route.*	
Nemaus.	Nemaus.	Nemauſo.	Nemauſum.	*Niſmes.*
....	....	Ambruſſum.	Ambruſſum.	*Pont Ambrueix.*
Megalona.	Megalona.	....	....	
Agathe.	Agatæ.			
Beteroris.				
Narbone.	*Vide infrà.*			
Ruſcilone.				
Carcaſona.				
Caucholiberi.				
Calum.	Calum.			

L'Anonyme	*L'Anonyme.*	*Peutinger.*	*Antonin.*
Civitas Latara.	Latara.		
Seſtantione.	Sextantione.	Serratione.	Sextationem. *Subſtantion.*
Agæ Convenarum.	Aquæ Convenarum.	Foro Domitii.	Forum Domiti.
Burrea. Abate. Ruſino.	Burrea. Buget. Ruſino.	Ceſſerone.	Arauram. ſive Ceſſeronem.
	Beterris.	Beterris.	Beterras. *Beziers.*
Vide ſuprà.	Narbone.	Narbone.	Narbonem. *Narbonne.*
	. . . .	. . . .	Ad Vigeſimum.
	Combuſta.	. . . .	Combuſtam.
	Ruſcinone.	Ruſcinone.	Ruſcinonem. *la Tour de Rouſſillon.*
	. . . .	Illiberre.	. . . .
Agæ Calidæ.	Aquæ Calidæ.	Ad Centenarium.	Ad Centuriones.
	Pyrenæum.	In ſummo Pyrenæo.	Summum Pyrenæum.
	Deciana.	Deciana.	. . . .
	. . . .	Juncaria.	Juncariam.
	Cinniana.	Cemuana.	. . . .
	Gerunda.	Gerunda.	Gerundam.

Il eſt facile de juger ſur cette table, des corrections qu'il faut faire au texte de l'Anonyme. Il paroît Que les *Ponvinæ* ou *Pomune*, par où il commence l'une & l'autre de ſes deſcriptions, n'eſt autre choſe que le *Lumone* de l'Itineraire d'Antonin : Qu'au mot *Scarpiana* ou *Scapiana*,

il faut subſtituer l'*in Alpe Maritimâ* des Tables de Peutinger, ou l'*in Alpe ſummâ* de l'Itineraire d'Antonin : Que *Melaconditia* eſt un mot qui ne ſignifie rien, & qu'on a mis à la place de *Cemenelum*, *Varum* : Qu'en ſuivant de cette façon l'ordre des routes il faut lire dans l'ouvrage de l'Anonyme *Foro Voconi* au lieu de *Foro Boconi* ; *Matavone* ou *Matavonio* au lieu de *Patavi* ; *Ad Turrem* au lieu de *Carcarium* ou *Carnarium* ; *Tegulata* au lieu de *Tegulitia* : Enfin qu'au lieu de *Maſſilia Solarium*, ou *Maſſilia Solarianum*, que l'Anonyme nomme de ſuite, il y a apparence qu'il faut lire *Maſſilia Græcorum*, comme il y a dans les Tables de Peutinger, d'autant mieux que *Solarium* & *Solarianum* ſont des lieux entierement inconnus. Pour ce qui eſt de *Ad viceſimum* ou de *Viceſimum*, je ſoupçonne que ces mots ont été tranſpoſez, & qu'ils doivent être placez après Narbonne, comme dans l'Itineraire d'Antonin.

Juſques-là dans tout ce qui regarde la Provence, on trouve dans les deux deſcriptions de l'Anonyme le même ordre, & un ordre qui eſt conforme à celui des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin. Mais l'ordre n'eſt plus ſi regulier dans la deſcription de la côte de Languedoc & de Rouſſillon, du moins dans celle du *IV. Livre*, car pour l'autre qui eſt au *Livre V.* elle continue d'être ſi conforme avec les Tables de Peutinger & avec l'Itineraire d'Antonin, qu'on ſe croit autoriſé par là à faire uſage de ces Table & de cet Itineraire pour corriger les fautes, qui ſe ſont gliſſées dans le texte de l'Anonyme.

C'eſt ainſi qu'au lieu d'*Aquæ Convenarum*, qu'on lit dans l'Anonyme après *Sextatione*, il paroît qu'il faut ſubſtituer *Foro Domitii*, qu'on trouve après *Sextatione* dans les Tables & dans l'Itineraire, parce qu'il eſt certain d'ailleurs que *Forum Domitii* étoit près de *Subſtantion*, au lieu que les eaux appellées *Aquæ Convenarum*, aujourd'hui les *Eaux d'Encauſſe* dans le Dioceſe de Comminges, en étoient fort éloignées, & à près de 50. lieües.

C'eſt ainſi qu'au lieu des trois mots de ſuite *Burrea*, *Buget*, *Ruſino*, ou *Burrea*, *Abate*, *Ruſino*, qui ne ſigni-

fient rien, il y a apparence qu'on doit lire *Araura*, *ſive Ceſſero*, comme il y a dans l'Itineraire, ce qui déſigne ſous deux noms un même lieu, qui ſe trouvoit ſur la route de Subſtantion à Beziers, & qu'on appelle aujourd'hui Saint Tiberi.

Enfin c'eſt ainſi qu'au lieu d'*Aquæ calidæ*, qu'on lit dans l'Anonyme entre *Ruſcino* & le ſommet des Pyrenées, dont aucun Auteur n'a parlé, & qui n'ont jamais exiſté, il y a lieu de croire qu'il faut ſubſtituer l'*Ad Centenarium* des Tables de Peutinger, ou l'*Ad Centuriones* de l'Itineraire d'Antonin, qui comme on l'a vû (*a*) ci-deſſus, déſignent un lieu réel, & dont la poſition convient.

(*a*) Pagg. 119. & 122.

Pour ce qui eſt du nom de *Calum*, on ne peut ſavoir ce qu'il ſignifie, que par le ſecours d'un catalogue des ports de mer de la Gaule Narbonnoiſe, qui eſt imprimé à la ſuite de l'Itineraire d'Antonin. D'un côté l'Anonyme marque que près de *Foſſæ Marianæ* il y a une ville appellée *Calum*. D'un autre côté le catalogue qu'on vient de citer, nous apprend qu'aſſez près de *Foſſæ Marianæ*, il y avoit un port appellé *Carrum*, qui retient encore aujourd'hui le même nom, & qu'on appelle *Port Carri*. A ces traits on ne peut point douter qu'au lieu de *Calum* il ne faille lire *Carrum* dans l'Anonyme, & que le *Calum* dont il fait mention ne ſoit le même que le *Carrum* du catalogue des ports de mer.

Le Geographe de Ravenne a ajouté aux Tables & aux Itineraires qu'il copioit, quelques autres lieux dont la connoiſſance peut être utile. Je ne parle pas de *Nicea*, Nice; *Telo*, Toulon; *Colonia Maritima*, le Martegue; *Agatha*, Agde; *Carcaſona*, Carcaſſonne, qu'on connoiſſoit déja; mais de *Magalona*, Maguelonne; *Caucholiberis*, Collioure; *Latara* & *Sextantio*, dont les Auteurs plus anciens n'avoient point parlé, ou dont ils n'avoient parlé que fort imparfaitement.

Par exemple, à moins que d'admettre la correction du texte de Feſtus Avienus ſur *Nauſtalo*, qu'on a propoſée (*b*) ci-deſſus, le plus ancien titre où il ſoit parlé de Maguelonne eſt le Concile de Tolede tenu en l'an 589. où ſouſcrivit (*c*) Gineſius Archidiacre de Maguelonne, fon-

(*b*) Page 80.

(*c*) Gariel, *Series, præſulum Magalonenſium, pag. 33.*

dé de la procuration de Boëtius son évêque. Ainsi ce que le Geographe de Ravenne dit de Maguelonne, doit être regardé comme le second témoignage, que nous aions sur cette ville. Pour *Caucholiberis*, aujourd'hui *Colibre* ou *Collioure*, il est certain que l'Anonyme de Ravenne passe pour le premier des Auteurs qui nous restent, qui en ait fait mention.

Il n'en est pas de même de *Latara*, ni de *Sextatio*. Pomponius Mela avoit parlé du premier ; & les Tables de Peutinger & l'Itineraire d'Antonin du second : mais le témoignage de l'Anonyme de Ravenne ne laisse pas d'être considérable, quand ce ne seroit que par le titre de *Civitas* qu'il donne à *Latara*, *Civitas Latara*. Pour mériter cette qualification, il falloit que ce lieu de *Latara* fut un lieu considérable du tems de l'Anonyme, d'où l'on doit tirer deux conséquences ; la *premiere*, que les anciens Geographes n'ont pas pû désigner par ce nom le village de *Lates* à l'embouchûre du Lez, qui n'a jamais été qu'un miserable hameau ; & la *seconde*, qu'ils ont donc entendu parler sous le nom de *Latara* de l'ancien Montpellier, qui étoit un assez gros bourg, même avant qu'on y eût bâti auprès une nouvelle ville. Voyez ci-dessus, *pag.* 34. & 35.

II. L'Anonyme ne parle dans la description de la Septimanie (*a*) que de deux rivieres, qui appartiennent toutes deux au Languedoc. Il appelle la premiere *Orobs*, & la seconde *Edas*.

(*a*) *Liv. IV.* §. 28.

Per quam Septimaniam Provinciam transeunt plurima flumina, inter cætera, quæ dicuntur Orobs *&* Edas, *qui ingreditur in mare Gallicum lacus Narbonensis.*

Il est visible que l'une de ces rivieres est l'*Orb* près de Beziers, & l'autre l'*Aude* qui passe à Narbonne ; elles se jettent toutes deux dans la Méditerranée assez près l'une de l'autre, quoique l'Anonyme semble ne l'assurer que de la derniere, à moins qu'on ne suppose qu'il y ait faute dans le texte.

III. Pour les Isles qui sont sur les côtes de la Septimanie, l'Anonyme en fait mention dans le *Livre V.*

§. 27. mais le texte se trouve en cet endroit si corrompu qu'il est difficile de deviner ce qu'il a voulu dire.

Iterùm (supple *juxtà*) *littus maris Septimaniæ sunt insulæ, ex quibus aliquantas nominare volumus , id est Steronsdeca ; Terlenia , Veneris.*

Voilà des noms bien étranges pour des Isles placées sur une côte bien connue ; cependant comme on a déja remarqué que cet Auteur comprend sous la Septimanie toute la côte de Provence , peut-être pourroit-on soupçonner que le mot de *Steronsdeca* , qui s'offre le premier dans cette énumeration, devroit s'entendre de l'Isle de *Lero* , aujourd'hui l'*Isle de sainte Marguerite* , & des isles *Stæchades* , aujourd'hui les *Isles d'Hieres*. Du moins semble-t-on entrevoir quelque vestige de ces deux noms , *Lero* & *Stæchades*, dans le mot barbare *SteRONsdeca*.

Quant aux autres deux mots *Terlenia Veneris* , je ne trouve aucune isle ni même aucun lieu sur la côte de Provence , ni sur celle de Languedoc , à qui ces noms puissent convenir , à moins qu'on ne veuille supposer , 1°. Qu'il faut lire *Templum Veneris* au lieu de *Terlenia Veneris* ; 2°. Que l'Anonyme a entendu par ce nom le fameux *Aphrodision* , ou temple de Venus , bâti sur le promontoire qui separoit les Gaules d'avec l'Espagne, quoique de son tems ce temple ne subsistât plus , & que le promontoire eût changé de nom ; 3°. Enfin qu'il a été assez ignorant pour prendre pour une isle un promontoire , qui quelqu'avancé qu'il fût dans la mer , ne pouvoit être regardé au plus que comme une presqu'isle.

Le parallele qu'on vient de faire entre les descriptions géographiques de la Gaule Narbonnoise , qu'on trouve dans l'Anonyme de Ravenne , & différentes routes des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin , donne droit de tirer les conséquences suivantes.

I. Que le *Castorius* , dont l'Anonyme emprunte les descriptions que nous avons examinées , avoit copié lui-même les Tables de Peutinger & l'Itineraire d'Antonin , ou peut-être que ces Tables & cet Itineraire avoient été dressez sur les mémoires de ce Castorius, dont on ignore l'âge.

II.

II. Que peut-être même ce Caſtorius que l'Anonyme cite ſi ſouvent, eſt l'auteur lui-même des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin, dont le véritable auteur eſt demeuré juſqu'à preſent inconnu.

III. Qu'on peut du moins à l'égard des articles qui ſont pris de ce Caſtorius, ſe ſervir utilement des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin pour corriger, comme nous avons fait, les fautes qui ſe ſont gliſſées dans le texte de l'Anonyme, ſoit par l'ignorance des copiſtes, ſoit encore plus par la nature même de l'ouvrage, où il étoit difficile de ne pas ſe tromper, à cauſe du grand nombre de noms inconnus.

IV. Qu'on ne peut pas eſperer le même avantage pour les autres articles, que l'Anonyme a pris d'Ariſtarchus, Jamblicus, Libanius, Porphyrius, Geographes Grecs; d'Arbition, Lollianus, Maximus, Geographes Latins; de Meletianus & Probinus, Geographes Africains; d'Athanaride, Eldebalde & Marcomire, Geographes Goths &c. Mais que comme les deux tiers de ſon ouvrage pour le moins ſont pris de ce Caſtorius, on peut en corriger la plus grande partie à la faveur des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin.

V. Qu'il eſt ſurprenant que D. Porcheron n'ait pas mieux profité de ce ſecours dans le commentaire qu'il a donné ſur cet Auteur, ſur tout après avoir ſenti, comme il a fait, (*a*) la conformité qu'il y avoit entre l'Anonyme & les Tables de Peutinger, ou l'Itineraire d'Antonin. Mais qu'il eſt plus ſurprenant encore que les Gronovius, le pere & le fils, ſe ſoient amuſez à multiplier les éditions fautives de l'Anonyme, au lieu de travailler à corriger le texte de ſon ouvrage par les ſecours qu'ils pouvoient tirer de cet Itineraire & de ces Tables, & même des autres anciens ouvrages ſur la Geographie.

(*a*) In Præfat.

VI. Enfin qu'il eſt à ſouhaiter qu'on procure une nouvelle édition de l'Anonyme, où l'on faſſe uſage des ſecours qu'on vient d'indiquer. Pour cela il faudroit rapporter article par article le texte de l'Anonyme, corrigé ſur les trois éditions de D. Porcheron, de Gronovius & d'Hudſon, en renvoiant à la marge les variantes qui mé-

riteroient d'être conservées. Après chaque article il faudroit recapituler les lieux qui s'y trouvent énoncez ; de ranger par ordre sous une premiere colomne tels qu'ils sont dans l'Anonyme ; y en ajouter une seconde & une troisiéme des noms qu'on trouveroit dans les routes paralleles de l'Itineraire d'Antonin, & des Tables de Peutinger ; & former enfin une quatriéme colomne des noms de l'Anonyme corrigez ou rétablis par cette comparaison. Quand ces routes manqueroient, on pourroit remplir les colomnes, qui leur seroient destinées, des lieux paralleles que les autres Geographes anciens pourroient fournir. C'est à peu près ainsi que nous en avons usé à l'égard de la description que l'Anonyme fait des pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, & c'est ce qui nous a donné lieu de sentir toute l'utilité de cette méthode.

CHAPITRE XIV.

De Theodulfe Evêque d'Orleans, & de la description qu'il fait de son voiage dans la Gaule Narbonnoise.

THEODULFE, (*a*) Evêque d'Orleans, a vécu sur la fin du regne de Charlemagne & au commencement de celui de Louis le Debonnaire, & par conséquent à la fin du huitiéme, & au commencement du neuviéme siecle. On prétend (*b*) qu'il étoit originaire d'Italie, apparemment de l'ancienne Gaule Cisalpine où les Ostrogoths avoient demeuré, car il y a de fortes présomptions qu'il étoit d'origine gothique, & son nom semble l'indiquer.

(*a*) Jacobus Sirmondus, *Operum Tom. 2. pag.* 922.

(*b*) Chronicon vetus apud Andr. du Chesne, *Hist. Franc. Tom.* 3. *p.* 366.

Le savoir de Theodulfe le fit connoître à Charlemagne qui l'emmena en France, qui lui donna divers emplois, & qui le fit enfin Evêque d'Orleans. C'est en cette qualité qu'il souscrivit le testament de ce Prince en 814. Louis le Debonnaire eut pour lui la même considération pendant les premieres années de son regne, & il le nomma en 816. avec son archi-chapelain & quelques autres

évêques pour aller recevoir le Pape Estienne, qui venoit à sa Cour, Mais il fut accusé l'année d'après 817. d'être entré dans la conspiration de Bernard, Roi d'Italie, contre l'Empereur, & après avoir été dégradé il fut confiné dans un monastere en Anjou.

Theodulfe (*a*) nia toujours le crime qu'on lui imputoit ; il réussit enfin à faire reconnoître son innocence, ou du moins à obtenir grace, & il fut rappellé de son exil ; mais il mourut comme il alloit rentrer en possession de son évêché. Le P. Sirmond prétend que sa mort doit être rapportée à l'année 821.

(*c*) Sirmondus, *ubi suprà.*

Avant que d'être évêque Theodulfe avoit été envoié en 798. dans la Gaule Narbonnoise en qualité de *Missus Dominicus* avec Leidrade, qui étoit déja élû archevêque de Lion. C'est lui-même qui nous apprend cette particularité dans un Poëme en vers élégiaques, intitulé, *Paranesis ad Judices*, c'est-à-dire *Exhortation aux Juges*. Cet ouvrage semble n'avoir d'autre but que d'instruire les juges de leurs devoirs, mais on ne laisse pas de soupçonner que Theodulfe ne le composa, que pour avoir lieu de parler de la commission dont il avoit été honoré, & de l'intégrité avec laquelle il s'étoit comporté dans cet emploi. Du moins est-il certain qu'il s'y étend beaucoup sur cet article, & qu'il y décrit fort au long & avec complaisance la hardiesse qu'on avoit à tâcher de le suborner par des presens, & son attention constante à les refuser pour conserver l'impartialité d'un juge integre.

C'est dans ce poëme, & à l'occasion de cette commission, que Theodulfe décrit son voiage dans la Narbonnoise, depuis Lion jusqu'au de-là de Carcassonne. De tous les ouvrages de Theodulfe, qui sont venus jusqu'à nous, c'est le seul qui regarde la matiere que nous traitons ; encore même dans cet ouvrage n'y a-t-il rien qui nous intéresse, que ce qui appartient à la Géographie du Languedoc. C'est aussi ce que nous nous contenterons d'en extraire, & que nous tâcherons d'éclaircir par quelques notes.

On ne doit pas être surpris de trouver dans cet ouvrage des fautes dans la quantité des vers, & dans la pureté

du ſtyle. Il ſuffit, *par exemple*, à cet Auteur qu'une ſyllabe faſſe la ceſure, * pour la regarder comme longue quoique breve : quelquefois même † il ſe donne cette licence ſans aucun prétexte : il ne s'embarraſſe pas de mettre *quò* (*a*) aux endroits où il faudroit mettre *ubi*, & il ne craint pas de dire (*b*) *Lugdune* au vocatif, quoique le nom de *Lugdunum* ſoit neutre, &c. Mais ces défauts ſont les défauts du ſiecle de l'Auteur, & ils n'empêchoient pas que Theodulfe ne paſſât de ſon tems pour un excellent poëte. On rapporte que l'hymne, *Gloria, laus & honor tibi ſit Rex Chriſte redemptor*, qu'on chante encore à l'office du Dimanche des Rameaux, & qu'il avoit composée pendant ſon exil, plût tellement à l'Empereur Louis, qu'elle le détermina à lui accorder ſa grace.

(*a*) *Vers* 132. 138. 249.

(*b*) *Vers* 119. 123.

Theodulfus in Paræneſi ad Judices. Verſu 99.	*Theodulfe dans ſon Exhortation aux Juges. Vers 99.*
Præfectura mihi fuerat peragenda tributa, *Reſque actu grandes, officiumque potens.* *Nulli vi, ſtudiiſque piis, armiſque ſecundus* *Rex dedit hanc* CAROLUS, *primus ad omne bonum,* *Cui parent Vahalis, Rhodanus, Moſa, Rhenus & Oenus,* *Sequana, Viſurgis, Wardo, Garumna, Padus,* *Rura, Moſella, Liger, Vulturnus, Matrona, Ledus,* *Iſter, Atax, Gabarus, Olitis, Albis, Arar.*	J'avois été chargé d'une commiſſion importante, de beaucoup de détail & d'une grande autorité. J'avois été honoré de cet emploi par le Roi CHARLES, qui n'a point de ſuperieur en puiſſance, en pieté, en courage, & qui n'a point d'égal en zéle pour le bien : à qui le Vahal, le Rhône, la Meuſe, le Rhin, l'Inn, la Seine, le Veſer, le Gardon, la Garonne, le Po, la Roure, la Moſelle, la Loire, le Vulturne, la Marne, le Lez, le Danube, l'Aude, le Gave, le Lot, l'Elbe, & la Saone obéiſſent.
Quò Synodus Clerum, populum lex ſtringeret alma, *Duxque foret cunctis regula calle ſuo ;* *Eccleſiæ ſanctus matris quò creſceret ordo,*	L'objet de cette commiſſion étoit de faire obſerver au Clergé les Reglemens des Conciles, & au peuple les Ordonnances des Loix ; de les accoutumer les uns & les autres à ſe conformer à la

* Voyez *les vers* 106. 114. 118. 119. 128. dans l'extrait ſuivant.

† Voyez *le vers* 135. où il fait le mot *tranſitis* de trois longues.

regle dans leur conduite ; d'augmenter la dignité & la régularité du Clergé ; & de maintenir les bonnes mœurs & l'ordre de la police dans toutes les Villes qu'arrosent l'Eraut, le Gardon, le Rhône, l'Allier, & l'Aude ; qui sont séparées d'avec l'Italie par les Alpes, & d'avec la Libye par la mer ; que Lion borne du côté du Septentrion, & qui du côté de Toulouse confinent avec l'Aquitaine.

J'avois pour associé dans cet emploi Leidrade, qui m'aidoit à en soutenir le poids : Leidrade qui est né dans la Norique ; que la ville de Lion doit avoir pour son Pasteur dès qu'il sera sacré ; qui est célébre par son sçavoir, par son jugement, par sa probité ; à qui la pureté de sa vie est un garant assuré de la récompense qui l'attend dans le Ciel.

Nous partons ensemble de Lion, & nous entreprenons le voiage où notre commission nous oblige. Nous arrivons à la ville de Vienne, bâtie dans un vallon, & resserrée d'un côté par les Montagnes, & de l'autre par le Rhône. Nous passons dans le Diocèse de Valence, & nous nous rendons à la ville Capitale bâtie dans une plaine assez basse, & de là à Mornas, à Orange, & à Avignon sur les limites de l'ancienne domination des Goths.

Nous avançons ensuite vers les forteresses de Nismes, où nous trouvons une ville fort spatieuse, mais qui a besoin de beaucoup de réparations. Nous avons ensuite à notre gauche Mague-

Urbibus & validis mosque decorque pius,
*Quas * Arar & Wardo, Rhodanus quas alluit acer,*
† Elauris, sive his connumerandus Atax ;
Quasque Alpes Latio, Libyâ discriminat æquor,
Quasque Pyrenæus orbe ab, Ibere, tuo,
Seu quas Lugdunum Arcturo aut Aquilone revellit,
Resque Aquitana tuis, pulchra Tolosa, locis.

Hæserat hac nobis Leidradus sorte sodalis,
Cederet ut magnus hoc relevante labor.
Noricus hunc genuit, hunc tu, Lugdune, futurum
Pontificem speras relligionis ope :
Arte cluit, sensuque viget, virtute redundat,
Cui vita ad superam transitus ista manet.

Jam, Lugdune, tuis celsis post terga relictis
Mœnibus, aggredimur causa quod optat, iter.
Saxosam petimus constructam in valle Viennam,
Quam scopuli inde arctant, hinc premit amnis hians.
Inde Valentinis terris, urbique jacenti,
** Rupee nos dedimus hinc, †* Morenate, *tibi.*
Post & Arausinas terras, & Avennica rura
Tangimus, & fines quos tenuere Getæ.

Inde Nemausiacas sensim properamus ad arces,
Quò spatiosa urbs est, resque operosa satis.

* Araur, Wardo.

† Elavris.

* Rupes. *Adr. Valesius.*

† Morenata, *Idem.*

† Magalona.

* Sextatio, Idem.

Hinc † Madalona *habuit lævam*, *Sextantio *dextram;*
Hic scabris podiis, cingitur illa mari.
Quis bene transitis, Agathem mox parte sinistrâ
Linquimus, & nosmet tecta Biterris habent.
Mox sedes Narbona tuas, urbemque decoram
Tangimus, occurrit quò mihi læta cohors
Relliquiæ Getici populi, simul Hespera turba
Me consanguineo fit duce læta sibi.
Inde revisentes te, Carcassonna, Redasque,
Mœnibus inferimus nos citò, Narbo, tuis.
Undique conveniunt populi, Clerique catervæ,
Et Synodus Clerum, lex regit alma forum.
Quis benè compositis nos tandem opulenta recepit
Urbs Arelas, cives quam statuere sui;
Urbs Arelas, aliis quæ pluribus Urbibus extat,
Prima gradu tamen est, Narbo, secunda tibi.
Quò Synodo Cleri, Legum moderamine plebis
Pectora contudimus, juris & artis ope.

lone bâtie dans la mer, & à notre droite Sextation elevé sur des côteaux couverts de rochers. Aprez avoir passé outre, nous laissons à gauche la ville d'Agde, & nous entrons dans Beziers, d'où nous nous rendons à la ville de Narbonne, où je suis accueilli avec joie par une troupe d'habitans, qui sont le reste des Goths, & par plusieurs Italiens, qui sont charmez de voir à leur tête un homme de leur pais, ou plûtôt de leur nation.

De-là aprez avoir été visiter la ville de Carcassonne & celle de Redes, nous revenons au plûtôt à Narbonne, où le Clergé & le peuple s'assemblent en foule de tous côtez, & où nous tenons des Synodes pour regler la discipline du Clergé & des *Plaids* publics pour juger les procez du peuple.

Dès que ces affaires sont finies nous allons à Arles, ville bâtie par ses propres habitans. Cette ville quoique superieure à plusieurs autres, ne tient pourtant que le second rang aprez celle de Narbonne. Là nous travaillons à corriger dans un Synode les fautes du Clergé suivant les regles des Canons, & à réprimer celles du peuple dans des Audiences publiques, suivant la disposition des Loix.

Præfectura mihi fuerat peragenda tributa. C'est de la commission de *Missus Dominicus* dont Theodulfe entend parler. L'autorité & les fonctions de cette commission étoient très-considérables. Si l'on souhaite d'en être instruit à fond, on peut consulter le Traité que François de Roye, Professeur en Droit à Angers, a fait sur cette matiere. Mais il me paroît que ce que Theodulfe en dit suffit pour

mettre au fait. Les *Missi Dominici* étoient chargez selon lui, de faire observer les Canons des Conciles, & de maintenir la discipline ecclesiastique parmi le clergé, ce qu'ils faisoient de concert avec les Evêques & dans des Synodes qu'ils convoquoient ; de reprimer les injustices & les vexations des Comtes & des autres juges subalternes, de revoir leurs jugemens quand on s'en plaignoit, de juger les procès considérables entre les particuliers, de proteger les bonnes mœurs, de punir les crimes, enfin de regler la police, ce qu'ils faisoient dans des cours ou assises publiques, où ils pouvoient appeller les juges qu'il leur plaisoit.

Quò Synodus Clerum, populum lex stringeret alma,
Duxque foret cunctis regula calle suo,
Ecclesiæ sanctus matris quò cresceret ordo,
Urbibus & validis mosque decorque pius.

C'est ainsi que Theodulfe dit qu'il en usa à Narbonne, Metropole de la Narbonnoise premiere.

Undique conveniunt populi, Clerique catervæ,
Et Synodus Clerum, lex regit alma forum.

Et à Arles, Métropole de la Narbonnoise seconde.

Quò Synodo Cleri, legum moderamine plebis
Pectora contudimus, juris & artis ope.

Et c'est à quoi que se rapporte la requête des Évêques à Charles le Chauve. *Quæsumus*, (a) lui disent-ils, *ut scelerum patratores, & apostolicæ disciplinæ contemptores, missis à latere vestro probatæ fidei legatis, absque respectu personarum & excæcatione munerum coerceantur.* Ainsi il paroît que sous Charlemagne & sous ses successeurs les *Missi Dominici* qu'ils envoioient dans les provinces, réunissoient en leur personne l'autorité & les fonctions de nos Intendans & de nos Grands-Jours, & même celle des Legats *à latere*, si on les recevoit en France avec l'étendue du pouvoir que le Pape prétend leur donner.

(a) In Concilio Vernensi II. ann. 844. *Cap.* 2.

Rex dedit hanc CAROLUS. Theodulfe ne pouvoit donner à Charlemagne en 798. que le titre de Roi des François, parce que ce ne fut qu'en 800. qu'il fut proclamé à Rome Empereur des Romains.

Cui parent Vahalis, &c. Theodulfe fait l'énumeration des principales rivieres des états soumis à la domination de Charlemagne. On peut donc les distinguer en celles de la France, de l'Allemagne & de l'Italie. Celles de la France sont le Rhône, la Seine, la Loire, la Garonne, la Meuse, la Moselle, la Roure qui se jette dans la Meuse à Ruremonde, la Marne, la Saone, le Gardon, le Lez, l'Aude, le Lot, & le Gave qui se jette dans l'Adour. Celles de l'Allemagne, le Rhin, le Vahal, le Veser, l'Elbe, le Danube, l'Inn. Enfin celles de l'Italie, le Po & le Vulturne qui arrose la terre de Labour dans le roiaume de Naples.

Il est surprenant que la riviere du Lez près de Montpellier, *Ledus*, qui est de soi peu considérable, ait trouvé place dans cette énumeration. Je croi qu'il la doit à la fidelité servile avec laquelle Theodulfe a imité un endroit de Sidoine Apollinaire dans (*a*) le panegyrique de Majorien, où l'on trouve de même le dénombrement des rivieres, qui avoient été témoins de la valeur de cet Empereur, & où celle du Lez est comprise.

(*b*) *Versu* 108.

Rigidis hunc abluit undis
Rhenus, Arar, Rhodanus, Mosa, Matrona, Ledus,
Clitis, Elaris, Atax, Vachalis; Ligerimque bipenni
Excisum per frusta bibit.

Olitis, *Albis*, *Atax.* Il n'est pas douteux qu'*Olitis* ne soit la riviere appellée en latin *Olda* ou *Oldus*, en vieux françois *le Olt*, ou l'*Olt*, & présentement *le Lot*, en confondant l'article avec le nom. Sur ce pied-là il faut corriger le passage de Sidoine, d'où celui de Theodulfe a été copié, & au lieu de *Clitis*, qui ne signifie rien, & que Savaron & le P. Sirmond ont pourtant laissé dans leurs

leurs éditions, lire *Oltis*. & l'entendre du *Lot*.

Quas Arar & Wardo, &c. C'est ainsi qu'on lit dans le texte de Theodulfe, mais comme ce qu'il dit ne regarde que les rivieres de la Gaule Narbonnoise, je croi qu'il faut lire *Quas Araur, Wardo, &c.* & entendre *Araur* de la riviere d'*Eraut* dans le Languedoc, qui a autrefois porté ce nom (*a*) au lieu de celui d'*Arauris*. Il est du moins certain qu'on ne sauroit l'entendre de la *Saone*, qui ne couloit point dans la Narbonnoise, puisque Theodulfe marque lui-même que cette province ne s'étendoit que jusqu'à Lion.

(*a*) Voyez Catel. *Memoires de l'Hist. de Languedoc, pag.* 279.

Seu quas Lugdunum Arcturo aut Aquilone revellit.

Elauris. Je lis *Elavris*, pour rapprocher davantage ce nom de l'ancien nom d'*Elaver*, que cette riviere portoit. Je croi par la même raison qu'il faut lire aussi *Elavris* dans (*b*) Sidoine Apollinaire, au lieu d'*Elaris*. Cette riviere, qui s'appelle aujourd'hui l'*Allier*, prend sa source de la montagne de Losere dans le Diocèse de Mende, traverse le Gevaudan & le Velai, avant que de se jetter dans la Loire au-dessus de Nevers, & appartenoit alors par conséquent à la Gaule Narbonnoise.

(*b*) In Panegyrico Majoriani.

Quasque Alpes Latio, &c. Theodulfe decrit les limites des pais où sa commission s'étendoit. Ils étoient bornez à ce qu'il dit, par les Alpes du côté de l'Italie, c'est-à-dire au Levant; par la mer Méditerranée du côté de la Libye, c'est-à-dire au Midi; par Lion, c'est-à-dire par les Lionnoises au Septentrion; enfin par l'Aquitaine du côté de Toulouse, c'est-à-dire au couchant. On voit par-là que la commission de Theodulfe s'étendoit sur toute l'ancienne Gaule Narbonnoise, quoique partagée depuis long-tems en trois provinces. De-là vient aussi qu'il tint de premieres assises à Narbonne pour la Narbonnoise premiere, & qu'il en tint de secondes à Arles pour la Narbonnoise seconde. Pour la Viennoise il n'en parle point en particulier.

Au reste comme Lion, qui bornoit la Gaule Narbon-

noise du côté du Septentrion, n'étoit pas compris dans l'étendue de la commission de Theodulfe, Toulouse, qui bornoit, à ce qu'il dit, la même Narbonnoise du côté du couchant, n'y étoit pas compris non plus. Cette ville étoit alors la capitale du roiaume d'Aquitaine, & c'est ce que Theodulfe donne à entendre par ce vers.

Resque Aquitana tuis, pulchra Tolosa, locis.

De-là vient aussi que Theodulfe en visitant la Narbonnoise premiere n'alla pas plus loin que Carcassonne.

Hæserat hac nobis Leidradus. Ce Leidrade étoit originaire du Norique, *Noricum.* Il fut élû (*a*) en 798. évêque de Lion, ou plutôt archevêque, car ce titre commença à être (*b*) en usage dans les Gaules vers le tems de Charlemagne; mais il ne fut sacré qu'en 799. & c'est dans cet intervalle qu'il fut envoié dans la Gaule Narbonnoise. De-là vient que Theodulfe dit que *la ville de Lion devoit l'avoir pour son Pasteur, dès qu'il seroit sacré.*

(*a*) Gallia Christ. *Edit.* 2. *Tom.* 5. *pag.* 52.

(*b*) Ducange, *Glossarium infimæ Latinit. in verbo*, Archiepiscopus.

Hunc tu, Lugdune, futurum
Pontificem speras relligionis ope.

Ce Leidrade étoit encore archevêque de Lion en 811. quand il souscrivit avec plusieurs autres prélats le testament de Charlemagne. Mais il se démit de son évêché peu de tems après, & alla finir ses jours dans un monastere.

Noricus hunc genuit. On comprenoit sous le nom de *Noricum* une grande partie des provinces orientales & méridionales de l'Allemagne, comme la Carinthie, la Stirie, la Carniole, l'Evêché de Saltzbourg, la haute Baviere, la haute Austriche, &c. Ainsi il est difficile de fixer au vrai la patrie de Leidrade sur une indication si vague.

Arte cluit, sensuque viget, virtute redundat. Il n'est pas facile de decider ce que Theodulfe a entendu dans ce

paſſage par le mot *arte.* Il ſemble d'abord que ce devroit être les humanitez ou belles-lettres, qu'on appelloit dans ce tems-là *Ars*, ou plutôt *Artes.* Mais l'uſage que cet Auteur fait ailleurs de ce même mot, donne quelque lieu de croire qu'il a entendu par-là la connoiſſance des Canons & de la diſcipline de l'Egliſe. C'eſt ainſi qu'en parlant des reglemens qu'il fit à Arles, il dit

Quos Synodo Cleri, legum moderamine plebis
Pectora contudimus, juris & artis ope.

Comme les mots *Juris ope* ſe rapportent au peuple, & marquent la regle du Droit que Theodulfe ſuivoit à cet égard, il ſemble que les mots *Artis ope* doivent regarder le Clergé, & ſignifier la connoiſſance des Canons, qui devoit regler Theodulfe à l'égard des Ecclésiaſtiques.

Saxoſam petimus conſtructam in valle Viennam. La ſituation de Vienne eſt très-bien décrite, car cette ville eſt effectivement reſſerrée entre la montagne de Pipet & le Rhône, & placée dans un vallon, qui eſt traverſé par la petite riviere de *la Gere.*

Inde Valentinis terris, urbique jacenti. Je ne voi point d'autre ſens à donner à ces mots *Urbique jacenti*, qu'en ſuppoſant que cela ſignifie que la ville de Valence eſt bâtie dans un lieu bas, comme il eſt vrai.

Rupes nos dedimus hinc Morenata tibi. On lit dans les éditions de Theodulfe *Rupee Morenate*, ce qui ne forme aucun ſens. Il vaut donc mieux ſuivre la leçon de M. de Valois, & lire *Rupes Morenata.* Il paroît que cela doit s'entendre du lieu de Mornas dans le Comtat Venaiſcin, en latin *Mornatium*, dont l'ancien château étoit bâti ſur un rocher fort élevé, où l'on en voit encore les ruines. Ce lieu ſe trouvoit ſur la route de Theodulfe allant de Valence à Orange & à Avignon, & cet Auteur a pu aiſément faire *Rupes Morenata* du nom de *Mornatium* ou *Morenatium.* Cette opinion paroît plus plauſible que

celle de M. de Valois, (a) qui pretend que cela regarde le lieu de Rochemaure de l'autre côté du Rhône dans le Diocèse de Viviers, car outre que ce Rochemaure ne s'est jamais appellé que *Rupes Maura*, & non pas *Rupes Morenata*, il faudroit d'ailleurs à suivre cette idée que Theodulfe eût passé le Rhône pour aller de Valence à Rochemaure, & qu'il l'eût repassé pour venir de Rochemaure à Orange, ce qui n'est nullement apparent, & ce qu'on ne doit point supposer, puisque Theodulfe ne le dit pas.

(a) In notitia Galliar. in voce *Rupes*.

Et fines, quos tenuere Getæ. La domination des Visigoths & ensuite des Ostrogoths s'étoit étendue dans la basse Provence depuis la mer jusqu'à la Durance. Ainsi Theodulfe étant à Avignon se trouvoit sur les confins du pais, que les Goths avoient autrefois occupé.

Inde Nemausiacas sensim properamus ad arces. Ces forteresses de Nismes ne peuvent s'entendre que des Arenes, de la Tourmagne, de la Maison quarrée, &c. c'est-à-dire de certains édifices anciens, plus élevez & plus forts, qui pouvoient servir de retraite & être de quelque défense. Il est certain qu'à l'égard des Arenes en particulier les Goths, & les Sarrasins après eux, en avoient fait une espece de citadelle, ce qui obligea Charles Martel, quand il démantela en 737. les villes de la Septimanie, de brûler les habitations * qu'on avoit pratiquées dans l'intérieur des Arenes.

Quò spatiosa urbs est, resque operosa satis. L'enceinte de l'ancienne ville de Nismes étoit fort grande, comme il est aisé de le reconnoître aux vestiges qui en subsistent encore. Voilà qui autorise l'épithete de *Spatiosa*. Pour les mots qui suivent, *resque operosa satis*, je ne croi pas qu'on puisse les entendre que des grandes reparations qu'il y avoit à faire pour rétablir cette ville, qui devoit avoir été fort ruinée pendant les longues guerres des Goths

* *Voyez les vers rapportez par Verdale*, in Arnaldum Magalonensem Episcopum, *où l'on parle ainsi de l'expédition de Charles Martel.*

Tunc Nemausenas exuri jussit Arenas.
Aptas præsidio perfidiæ populo.

& des Sarrasins, & ensuite des Sarrasins & des François, & qui en effet depuis ce tems-là se trouve réduite au quart ou au cinquiéme du terrain qu'elle occupoit autrefois.

Hinc Magalona habuit lævam, Sextatio dextram. Cela prouve que déja du tems de Theodulfe, on avoit quitté la voie romaine qui passoit à *Sextation*, & qu'on traversoit le Lez plus bas, apparemment au même endroit où on le traverse aujourd'hui. La situation de Sextation est au reste bien marquée, de même que celle de Maguelonne, pourvû qu'on entende par la mer dont parle Theodulfe, l'étang de Lates, au milieu duquel cette isle est placée. Theodulfe n'est pas le seul qui ait donné à cet étang le nom de *mer*. L'abbé Suger (*a*), en parlant de cette même isle de Maguelonne, à l'occasion de l'arrivée en France du Pape Gelase II. qui y aborda en 1118. dit de même que c'étoit une petite isle dans la mer: *Arctam in pelago insulam.*

(*a*) Lib. de vitâ Ludovici Grossi.

Agathem mox parte sinistrâ Linquimus. Il y a apparence que Theodulfe en allant à Beziers passa à *Cessero* aujourd'hui Saint Tiberi, en suivant la voie militaire des Romains. Mais en quelque endroit qu'il ait passé, il a dû également laisser Agde à la gauche.

Relliquiæ Getici populi, simul Hespera turba. Cette joie que les descendans des Goths & les Italiens qui étoient à Narbonne, témoignerent d'avoir à leur tête un homme de même sang qu'eux, *Consanguineo*, donne lieu de croire que Theodulfe étoit de nation gothique, & originaire d'Italie, & de cette partie de l'Italie que les Ostrogoths avoient autrefois occupée. Pour cette troupe d'Italiens, *Hespera turba*, qui étoient à Narbonne, il y a apparence que c'étoit un corps de marchands, que l'intérêt de leur négoce retenoit à Narbonne, car cette ville étoit encore sous la seconde race de nos Rois une ville d'un grand commerce,

Inde revisentes te, Carcassonna, Redasque. La ville de

Redæ près de Carcaſſonne étoit la capitale du *Comitatûs Redenſis*, aujourd'hui le Comté de Razez à qui elle avoit donné le nom. Charles le Chauve donna en 871. à Bernard Comte de Toulouſe cette ville, avec celle de Carcaſſonne, au rapport (*a*) d'Aimoin. *Carcaſſonnam & Redas*. Le nom de *Redæ* ſe conſerva encore plus de 200. ans, car Roger Comte de Carcaſſonne (*b*) donna par ſon teſtament en 1062. à Raimond ſon fils le château de *Redæ* avec le Comté, *Caſtrum Redas cum ſuo Comitatu*. Mais depuis ce tems-là cette ville a été ſi abſolument détruite, qu'on en ignore aujourd'hui juſqu'à la poſition. Je croi pourtant qu'il faut la placer au village de *Rennes* à quatre lieues de Limoux, qui eſt célebre par ſes Bains: La ſituation convient, car le village de Rennes eſt dans le Razez; le nom eſt le même, car *Rennes* vient de *Redenæ* diminutif de *Redæ*. Enfin on a trouvé & on trouve encore tous les jours près de ce village beaucoup de médailles, qui prouvent qu'il y a eu autrefois en cet endroit quelque ville conſidérable.

(*a*) de Francor. Geſtis, *lib. 5. cap.* 27.

(*b*) Catel. *Mem. de l'Hiſt. de Languedoc, pag.* 350.

Urbs Arelas aliis, &c. Arles avoit été le ſiege du Prefet du Pretoire des Gaules, & elle étoit alors la premiere ville des Gaules. Mais il paroît par ce que Theodulfe dit, que de ſon tems la ville d'Arles, quoiqu'elle conſervât de la ſuperiorité ſur pluſieurs autres villes, en qualité de Metropole, cedoit pourtant à Narbonne. Auſſi eſt-ce à Narbonne que Theodulfe ſe rendit d'abord, & qu'il tint ſes premieres aſſiſes, & il ne paſſa à Arles qu'après avoir reglé les affaires de la Narbonnoiſe premiere.



CHAPITRE XV.

Explication de ce que Benjamin de Tudele dit du Languedoc dans son Itinéraire, & de ce qu'on trouve dans quelques autres Auteurs sur le même sujet.

I.

Explication de ce que Benjamin a dit du bas Languedoc.

CET Auteur étoit de Tudele dans le Roiaume de Navarre, Juif & même Rabin, aussi a-t-il écrit en Hebreu la relation des voiages qu'il prétend avoir faits. On dit qu'il commença à voiager en Europe, en Asie, & en Afrique en 1160. & qu'il ne revint qu'en 1173. C'est en effet environ à ce tems-là qu'il faut rapporter ses voyages, puisqu'il y parle de Raimond V. Comte de S. Gilles, d'Alexandre III. Pape, & de Louis VII. dit le Jeune, Roi de France, qui ont vécu dans cet intervalle.

On prétend que cet Auteur n'a jamais fait les voiages dont il parle, & que son ouvrage ne doit être regardé que comme une compilation informe de Mémoires infidéles, & de Relations fautives, supposé même que ce ne soit pas un Roman imaginé, dans la vûe de consoler les Juifs, qui sont sous la domination des Chrétiens, de les flatter d'une puissance imaginaire, dont leur nation jouit dans des pais éloignez, & de les mettre en état par-là d'éluder la preuve que les Chrétiens tirent du *Chap.* 49. *v.* 10. de la Genese, pour prouver que le Messie doit être venu depuis long-tems, puisqu'il y a long-tems que Juda n'a plus de Legislateur. Ce soupçon paroît assez fondé, & il faut convenir qu'il seroit difficile de sauver les fables & les absurditez dont cet ouvrage fourmille. Mais ces fables & ces absurditez ne regardent que les pais éloignez, sur lesquels le Rabin Benjamin a cru sans doute qu'il pouvoit mentir impunément. Tout ce qu'il dit du bas Languedoc, est très-éxact, & le détail qu'il en fait m'a paru renfer-

mer des faits aſſez curieux, pour mériter d'être inſeré ici.

Les premieres éditions de l'original hebreu de cet Itinéraire, ſont celles (*a*) de Conſtantinople en 1543. de Ferrare en 1556. & de Fribourg en Briſgaw en 1583. Cet ouvrage a été traduit en latin deux fois; l'une par Benoît Arias Montanus, dont la verſion a été imprimée à Anvers en 1575, *in*-8°. mais ſans l'Hebreu; & l'autre par Conſtantin l'Empereur, Profeſſeur en Hebreu dans l'Académie de Leide, dont la verſion fut imprimée à Leide en 1633. *in*-8°. avec l'Hebreu à côté. Enfin j'en connois auſſi deux traductions françoiſes, dont la (*b*) premiere eſt inſerée dans le Tome I. du *Recueil de divers Voyages faits en Tartarie, en Perſe & ailleurs*, imprimé à Leide *in*-4. en 1729; & dont la ſeconde eſt dûë à M. Baratier, qui a traduit cet ouvrage à l'âge de onze ans. Cette derniere traduction accompagnée des notes du Traducteur, a été imprimée à Amſterdam *in*-8. en 1734.

(*a*) Chriſtophor Wolfii Biblioth. Hebræa. Tom. I. n°. 395.

(*b*) *Ibid.* Tom. IV. *pag.* 798.

Nous n'avons pas cru devoir rapporter en Hebreu ce que Benjamin a dit du bas Languedoc, mais en latin & en françois ſeulement. Nous ſuivrons pour le Latin la verſion de l'Empereur, & pour le François la traduction de M. Baratier, afin qu'on puiſſe juger de quelle maniere ces deux Traducteurs ont entendu ce que Benjamin a dit du bas Languedoc; mais ce ſera ſur l'original même que nous appuierons les réflexions, que pourra demander la deſcription que ce Voiageur a faite du Languedoc depuis Narbonne juſqu'à Arles. Je fais gloire de tenir la plupart des remarques que j'ai à propoſer de feu mon Pere, Avocat au Parlement de Toulouſe; & c'eſt avec plaiſir que je rappelle le ſouvenir d'une perſonne qui me fut ſi chere, & dont la mémoire me ſera toujours en vénération. La qualité de fils ne ſçauroit m'empêcher de lui rendre juſtice, en marquant que la connoiſſance des Langues étoit la moindre partie de ſon ſçavoir, & que ſon ſçavoir étoit infiniment au deſſous de ſa probité & de ſa vertu.

Ex

Ex Itinerario Benjaminis.

Ita infit Benjamin filius Jonæ faustæ memoriæ. Initio egressus Cæsar-Augustâ secundo Iberi flumine Tortosam appuli, unde bidui itinere Tarracona petii, urbem antiquam . . . . Hinc iterùm bidui itinere Barcelonam appuli . . . . . . Oppidum est parvum, attamen elegans, in maris littore situm, quò negotiationis ergo Mercatores ex omnibus locis confluunt, è Græciâ, Pisis, Genuâ, Siciliâ, Alexandriâ Ægypti, terrâ Israelis, confiniisque ejus omnibus.

Dehinc sesquidiei itinere Gerundam profectus fui, ubi exiguus Judæorum cœtus.

Posteà trium dierum spatio Narbonam, quæ Civitas legis est antistes, indeque lex ad quasvis regiones promanat: Habet enim Doctores insignes, eosque Principes, inter quos primarius R. Kalonymus, filius magni Principis R. Theodori beatæ memoriæ, qui à prosapiâ Davidis in genealogiâ suâ denominatur, cuique sunt possessiones ac prædia, quæ à Dominis istius regionis accepta ipsi nemo vi eripere potest. Inter primarios etiam est R. Abraham ipsius consessûs caput, necnon R. Machir, & R. Jehuda, aliique his similes multi, omnes sapientiæ studiosi. Atque istic hoc tempore trecenti fermè Judæi degunt.

Hinc ad oppidum BÆTIRAS *sunt Parasangæ quatuor. Ibi cœtus est*

De l'Itineraire de Benjamin.

Ainsi dit Benjamin fils de Jonas d'heureuse mémoire. Etant sorti de la ville de Saragosse, j'ai descendu l'Ebre jusqu'à Tortose, & de là aprez deux journées de chemin je suis arrivé à Tarragone ville ancienne . . . . De-là il y a deux journées à Barcelonne . . . . . . Cette ville est petite, mais belle, sur le bord de la mer. Les Marchands y abordent de tous côtez pour le commerce: Il en vient de la Grece, de Pise, de Genes, de la Sicile, d'Alexandrie d'Egypte, de la terre d'Israël, & de tous les pais circonvoisins.

De-là il y a une journée & demie à Gironne, où il y a une petite assemblée de Juifs.

De Gironne il y a trois journées à NARBONNE. Cette ville est une des plus célébres par rapport à la loi. C'est d'elle que la loi s'est répandue dans toutes ces contrées. On y voit des sages & des Princes très célébres, à la tête desquels est R. Calonyme, fils du grand Prince R. Theodore d'heureuse mémoire, * qui est nommé dans sa généalogie parmi ceux qui sont de la posterité de David. Il a plusieurs terres & possessions, qui lui ont été données par les Seigneurs du pais, & que personne ne peut lui ravir par force. Parmi ces principaux on peut encore compter R. Abraham chef du Conseil, R Machir, R. Juda, & plusieurs autres, devant lesquels assistent un grand nombre de sages Disciples. Il y a aujourd'hui trois cent Juifs à Narbonne.

De-là à BEDRAS, il y a quatre parasanges. Il y a ici une assemblée

* *Ou plûtôt*, Qui est de la race de David, a ce qu'il est rapporté dans sa Genealogie.

B b

de Disciples des sages, qui ont à leur tête R. Salomon Calphata & R. Joseph fils de Nathanael d'heureuse memoire.

De-là il y a deux journées * à HARGAAS OU MONTPELLIER, lieu fort ** agréable pour le commerce, & situé à deux parasanges de la mer. Les † Iduméens & les ‡ Ismaëlites y viennent de tous côtez pour le négoce; on y vient d'Algarve, de Lombardie, du Roiaume de Rome la grande, de toute la terre d'Egypte, du pais d'Israël, de Grece, de France, d'Espagne, d'Angleterre, & * de toutes les Langues & Nations, qui se trouvent aux environs de Genes & de Pise. On voit à Montpellier des Disciples des sages, des plus célébres de cette génération, qui ont à leur tête R. Ruben fils de Theodore, R. Nathan fils de Simeon, R. Samuel leur maître, R. † Schelma, & R. Mardochée d'heureuse mémoire. Il y en a parmi eux qui sont extrémement riches. Il y a aussi des Justes (*a*) qui se présentent à la brêche pour tous ceux qui recourent à eux.

De Montpellier à LUNEL il y a quatre parasanges. Il y a à Lunel une sainte Congregation d'Israëlites, qui s'exercent jour & nuit dans la Loi. C'est-là qu'a enseigné Mesullam notre Maître, ce grand Rabbin d'heureuse mémoire, qui y a cinq fils très-illustres par leur sagesse, aussi bien que par leurs richesses, sçavoir R. Joseph, R. Isaac, R. Jacob, R. Aaron, & R. Aser le Pharisien, qui s'étant séparé de toutes les affaires mondaines, est attaché jour & nuit sur le Livre de la

* Montem tremulum. *Arias Montanus.*

** *Ou plûtôt* commode.

† C'est ainsi que les Juifs ont la hardiesse d'appeler les Chrétiens.

‡ Nom que les Juifs donnent aux Mahometans, & sur-tout aux Sarrasins.

* *Ou plûtôt*, On y trouve des gens de toutes les langues avec des Genois & des Pisans.

† Selemias.

studiosorum sapientiæ, inter quos excellit R. Salomo Halaphta & R. Joseph, filius R. Nathanaelis piæ memoriæ.

Istinc digressus biduo perveni ad Montem pessulanum, qui vocatur MONTPESLIER. *Locus est negotiationi accommodus, duabusque Parasangis abest à mari; quò ex omni loco ad mercaturam confluunt Christianorum & Muhammedanorum plurimi è regionibus Algarbiæ, Lombardiæ & Regno magnæ illius Romæ, universo regno Ægyptio, terrâ Israeliticâ, & Græcia, Galliâ, Hispaniâ & Angliâ; adeòque ex omnium linguarum populis ibidem reperiuntur unà cum Genuensibus & Pisanis. Ibidem sunt celeberrimi hujus seculi sapientum Discipuli, atque inter eos primarii R. Reuben, fil Theodori, & R. Nathan, fil. R. Zachariæ; R. etiam Samuel omnium Magister; denique R. Schelemja cum R. Mardochæo felicis memoriæ. Inter eos reperiuntur homines ditissimi, ideòque in egenos benefici, tutelam iis præstantes qui ad eorum potentiam confugiunt.*

Distat hinc quatuor parasangis LUNEL, *ubi sanctus erat cœtus Israelitarum, qui dies noctesque legi operam dabant. Ibidem olim Doctor noster Meschulam magnus ille magister faustæ memoriæ, cujus in eodem loco quinque filii sapientissimi & divites, R. Joseph, R. Isaac, R. Jacob, R. Aaron, & R. Ascher, verè devotus ille, qui separatus à negotiis mundanis libro legis inhæret interdiù noctuque, atque seipsum affligens carne non ves-*

(*a*) Cette expression est prise du Pseaume CV. 23. On la trouve aussi dans Ezechiel XXII. 30. Elle s'entend également de ceux qui procurent des secours spirituels ou des secours temporels.

citur, Talmudicæ doctrinæ peritissimus. Præterea magnus ille R. Moses Gisso & R. Samuel Prælector, denique R. Selemo Sacerdos, cum R. Juda Medico, filio Tibbonis Hispani. Quicumque autem eò è regionibus longinquis ad discendam legem veniunt, hos alunt eosque docent: etenim ibi alimenta ac vestimenta è publico suppeditant, quandiù in scholâ versantur. Sanè sunt viri sapientes ac sancti, præceptorumque cultores, qui quibusvis fratribus sive propinquis sive remotis opem ferunt. Locus iste continet cœtum Judæorum circiter trecentorum, (quos conservet, opto, eorum Rupes & Redemptor) distatque à mari duabus parasangis.

Loi, jeûnant & ne mangeant point de viande. Il est extrêmement versé dans le Talmud. Outre ceux-là on y voit encore R. Moyse Gisso, R. Samuel le Chantre, aussi-bien que R. Salomon le Sacrificateur, & R. Juda le Médecin, fils de Tibbon Espagnol. Ils nourrissent & enseignent tous ceux qui viennent chez eux des pais éloignez pour s'instruire dans la Loi. On leur fournit gratuitement tout ce qui leur est nécessaire pour la nourriture & les vêtemens, tant qu'ils vont au College. Ce sont assurément de sages & de saints personnages, qui observent religieusement les préceptes; qui se présentent à la brêche pour tous leurs freres, soit voisins, soit éloignez. Il y a à Lunel une Synagogue d'environ trois cent personnes, (leur Rocher & leur Redempteur les conserve) Au reste Lunel est à deux parasanges de la mer.

Inde duæ parasangæ ad BEAUCAIRE, *Civitatem amplissimam, in quâ Judæi fermè quadraginta, celebrisque Academia eximio Professore Doctore Abrahamo, filio R. Davidis felicis memoriæ. Hic factis erat celebris & sapientiâ excellebat, cùm in Talmudicis, tùm in Scripturâ, adeò ut legis addiscendæ causâ ipsum adirent è longinquis etiam regionibus, atque in suis ædibus otium & quietem nactos instituebat, quin etiam si cui sumptus non suppeterent, ipse de suo ex facultatibus suis quibuscumque opus esset, erogabat, utpote ditissimus. Ibidem sapientes alii R. Joseph filius R. Menahem, R. Benbeschath, R. Benjamin, R. Abraham, denique Isaac filius R. Mosis felicis memoriæ.*

De Lunel à * POICAIRES il y a deux parasanges: c'est † une grande ville, où il y a environ quarante Juifs. Il y a aussi une * grande Université gouvernée par ce grand Rabbin R. Abraham, fils de David d'heureuse mémoire, célebre par ses ouvrages & par sa grande science dans le Talmud & dans l'Ecriture. On vient des pais éloignez pour apprendre la Loi chez lui, où il enseigne ses Disciples, qui jouissent d'un grand loisir dans sa maison. Et s'il y en a qui ne puissent pas subvenir à leur dépense, il leur fournit liberalement leur entretien de ses propres biens, car il est fort riche. Il y a encore là d'autres sages, tels que R. Joseph, fils de R. Menahem, R. Benbeschath, R. Benjamin, R. Abraham, & R. Isaac fils de Moyse d'heureuse mémoire.

* Beaucaire selon M. *Baratier*.

† Un gros Bourg.

* Une Ecole célébre.

A trois parasanges de Poticaires on trouve la ville de NOGRES, appellée aussi BOURG de SAINT GILLES, où il y a une assemblée de Juifs d'environ cent sages, qui ont à leur tête R. Isaac fils de Jacob, R. Abraham fils de Juda, R. Eliezer, R. Isaac, R. Moyse, R. Jacob fils du grand Levi d'heureuse mémoire. * *Ce lieu est fréquenté par plusieurs Nations & par plusieurs Insulaires depuis les terres les plus éloignées.* Il n'est éloigné de la mer que de trois milles; il est sur le bord du Rhône, qui arrose toute la Provence. C'est-là que réside le Prince Abba-Mari, fils de R. Isaac d'heureuse mémoire, officier du Gouverneur Damon.

A trois parasanges de-là on trouve la ville d'ARLES, où il y a environ deux cent Israëlites, à la tête desquels sont R. Moyse, R. Tobie, R. Isaïe, R. Salomon, R. Nathan, & enfin R. Abba-Mari d'heureuse mémoire.

D'Arles à Marseille il y a trois journées.

Hinc tribus parasangis abest oppidum Nogres, *quod dicitur* BURGUS ÆGIDII, *ubi cœtus Judaicus centum circiter sapientum, quorum primarii R. Isaac fil. R. Jacobi, R. Abraham fil. R. Judæ, R. Eliezer, R. Isaac, R. Moses & R. Jacob fil. magni Doctoris Levi piæ memoriæ. Locus hic ab ultimis usque terris frequentatur variis gentibus ac insularibus, nec à mari ultrà tria millaria distat, in ipsâ ripâ magni fluminis Rhodani, quod totam Provinciam alluit. Ibi degit Princeps R. Abba-Mari, fil. R. Isaaci laudatæ memoriæ, præfectus Gubernatoris Damani.*

Ulteriùs tres parasangæ ad civitatem ARELATUM, *ubi ducenti Israelitæ, quorum primarii R. Moses, R. Tobias, R. Iesaias, & R. Salomon, magnus R. Nathan, denique R. Abba-Mari felicis memoriæ.*

Tandem tridui itinere Massiliam deveni.

I. Le Rabbin Benjamin en entrant dans le Languedoc trouve d'abord Narbonne, qu'il appelle chef de la Loi, *perveni*, dit-il, *Narbonam, quæ Civitas legis est antistes.* Il y avoit à Narbonne une sçavante & célébre Synagogue, qui du tems même de Benjamin joua un grand rolle dans le schisme, qui s'éleva parmi les Juifs à l'occasion des ouvrages du Rabbin Moyse fils de Maimon. Samuel (*a*) fils de Juda Rabbin & Médecin de Lunel, avoit traduit d'Arabe en Hebreu le livre de Maimonide, intitulé *More Nevochim*, c'est-à-dire *le Docteur de ceux qui doutent.*

(*a*) Basnage, Hist. des Juifs, *liv.* 7. *chap.* 8. *num.* 13.

* Arias Montanus a supprimé ce passage dans sa version, apparemment parce qu'il ne l'entendoit pas. M. Baratier l'a traduit, mais sa traduction ne présente qu'un sens forcé. Constantin l'Empereur en faisant une légére correction dans l'original, a réussi à y trouver un sens raisonable & conforme à l'Histoire; & c'est ce sens-là que nous avons suivi. Voyez ci-dessous *Part. III. Chap.* 8.

Un Rabbin de Montpellier condamna cet ouvrage, & ſon jugement fut ſolemnellement autoriſé par la Synagogue de cette ville. Les Juifs de Narbonne choquez de cette entrepriſe, prirent hautement la défenſe du Livre de Maimonide, & excommunierent la Synagogue de Montpellier. Les Juifs de France appuierent d'abord ceux de Montpellier, mais les Synagogues d'Eſpagne s'étant jointes à celle de Narbonne, il fallut céder, & le jugement que la Synagogue de Montpellier avoit porté contre le Livre de Maimonide, fut enfin revoqué par l'entremiſe du fameux David Kimkhi.

II. De-là, continue Benjamin, j'allai à Beziers, diſtant de quatre paraſanges : *Iſtinc ad oppidum Bætiras ſunt paraſangæ quatuor.* Il y a dans l'original בידרש. Arias Montanus a lu *Bidraſch*, & M. Baratier *Bedras.* Mais c'eſt *Bediers* qu'il faut lire, pour rendre ce nom plus approchant de celui de *Beziers*, que cette ville porte aujourd'hui : car il eſt certain que Benjamin * raporte les noms, comme on les prononçoit de ſon tems dans la langue du Pais. Du reſte il paroît par cet endroit que les paraſanges, dont cet Auteur ſe ſert pour meſurer les diſtances, ſont d'une lieue commune de Languedoc, puiſqu'il dit qu'il y a de Narbonne à Beziers quatre paraſanges, & qu'il eſt certain que ces deux villes ne ſont éloignées que de quatre lieues.

III. Benjamin marque enſuite qu'il alla en deux journées à Montpellier. *Ad Montempeſſulanum, qui vocatur Montpeſlier* : il falloit dire pour ſuivre le Texte *Ad Har gaas ſive Montem concuſſionis, qui vocatur Montpeſlier : A Har gaas, ou à la Montagne du tremblement, qu'on appelle Montpellier*, car dans le texte de Benjamin tel que nous l'avons, Montpellier eſt effectivement appellé הַר גַּעַשׁ, *Har gaas*, c'eſt-à-dire *Mons concuſſionis.*

Conſtantin l'Empereur a cru que Benjamin s'étoit imaginé que le nom de Montpellier venoit du verbe grec

* Voyez les noms de *Rhodé* pour dire le Rhône, de *Ramon* pour dire Raimond. Voyez auſſi les noms de *Pape*, *Louis*, *Paris*, *Seine* &c.

παλλω, *Vibro*, comme ſi on diſoit *Montpallier*, & que conformément à cette étymologie il avoit cru pouvoir donner à cette Ville le nom d'*Har gaas*, d'autant plus que cela faiſoit alluſion à une ville de Judée, dont il eſt parlé dans le Livre de Joſué, *Chap.* 24. *verſ.* 30. & dont le nom étoit *Har gaas*, Montagne de *Gaas*. Mais c'eſt prêter trop d'érudition à ce voiageur Juif, & une érudition très-inutile dans cette occaſion. Il eſt évident qu'il y a une faute dans le texte, & qu'au lieu de הַר גַּעַשׁ *Har gaas*, il faut lire הַר נַעַל *Har naal.* Ce changement n'a pas droit de ſurprendre dans les noms propres d'une relation de voiage, que les copiſtes n'entendoient pas. *Har naal* qui ſignifie en Hebreu, *Mons ſerâ ſeu peſſulo clauſus*, Montagne fermée au verrouil, répond à la véritable origine du nom de Montpellier, qui étoit trop connue, quand Benjamin y paſſa, pour qu'il pût l'ignorer. Montpellier eſt appellé dans tous les anciens Titres qui ſont écrits en Latin, *Monſpeſſulanus*, *Monſpeſſulus*, *Monſpiſtellarius*, & dans ceux qui ſont écrits en langue vulgaire, *Montpeilat*, *Montpeſteilat & Montpeſſelat*, ce qui ſignifie *Montagne fermée au verrouil*, comme un Parc. Voyez Gariel, *Series præſulum Magalonenſium*, *Part. prior. pag.* 29. *edit.* 2. Et *Idée de la ville de Montpellier*, *pag.* 126.

Avec cette correction tout devient clair dans ce Voiageur, & c'eſt ainſi qu'il parle, *Biduò perveni ad Montem peſſulo clauſum*, *vocatum Montpellier* : *J'arrivai en deux jours à la Montagne fermée au verrouil*, *appellée Montpellier*, c'eſt-à-dire que pour l'inſtruction de ſes Lecteurs il traduit en Hebreu le nom, que Montpellier portoit en langue vulgaire.

IV. Benjamin continuant ſa route dit qu'il alla de Montpellier à Lunel, ville éloignée de quatre paraſanges ou lieues de Montpellier, & de deux de la mer, ce qui convient à la ville de Lunel. Il trouva dans cette ville un certain R. Aſer, qui vivoit dans une devotion particuliere, & qui par ſes jeûnes, ſes abſtinences & ſon étude continuelle imitoit la vie des Phariſiens, ou plû-

tôt des Therapeutes, dont Philon (*a*) a décrit les pratiques. Il y trouva auſſi un R. Juda, Médecin, fils de Tibbon Eſpagnol. C'étoit le pere du R. Samuel qui traduiſit d'Arabe en Hebreu le Livre de Maimonide, intitulé *More Nevochim*, ou le *Docteur de ceux qui doutent.* On vient de parler (*article I.*) du ſchiſme qui s'éleva à cette occaſion entre les Synagogues de France & celles d'Eſpagne, ſur la fin du XII. ſiecle de J. C. & au commencement du ſiécle ſuivant. Enfin Benjamin aſſure que les Juifs avoient établi à Lunel des fonds pour l'entretien des pauvres écoliers qui s'appliquoient à l'étude de la Loi, ce qui reſſemble aux Bourſes établies parmi les Chrétiens dans la plupart des Univerſitez. Peut-être même eſt-ce à l'exemple des Juifs, qu'on doit la fondation de ce grand nombre de Bourſes; du moins eſt-il bien certain que l'établiſſement en eſt poſterieur au tems dont parle ici Benjamin.

(*a*) Lib. *Quòd omnis probus liber*, & Lib. *de vitâ contemplativâ.*

V. En ſortant de Lunel Benjamin alla à *Potikires*, qui eſt, dit-il, éloigné de deux lieues, d'où il ſe rendit à S. Gilles, qui eſt à trois lieues de-là. *Inde duæ paraſangæ ad Pothikires* לפותייקיירש: *Hinc tres paraſangæ . . . . ad Burgum Ægidii.* L'Empereur a cru que *Pothikires* étoit *Beaucaire*, & a même mis *Beaucaire* à la place de *Pothikires* dans ſa traduction. C'eſt ſur la foi de cette traduction que (*b*) Baſnage, les (*c*) Auteurs de l'Hiſtoire de Languedoc, & la plupart de ceux qui ont écrit depuis l'Empereur, ont dit que Benjamin faiſoit mention dans ſon voiage, de Beaucaire & de ſon Académie. Mais il eſt viſible que l'Empereur s'eſt trompé, & a trompé les autres, faute de connoître la carte du pais dont il parloit, puiſque Beaucaire n'eſt pas à deux lieues de Lunel, mais à ſept ou huit, & qu'il n'eſt pas ſur le chemin de Lunel à S. Gilles, mais plus ſeptentrional. Il eſt donc évident que le *Pothikires* de Benjamin doit être le lieu de *Poſquieres* près de Vauvert dans le Dioceſe de Nîmes, (*d*) qui étoit autrefois un lieu conſidérable, & dont la poſition convient parfaitement avec ce que ce Juif en dit. Menage a eu la même penſée, *Dictionaire Etymologique au mot Vauvert.* Suivant cette correction au lieu de

(*b*) Hiſtoire des Juifs, *liv* 7. *chap.* 7. *num.* 33.

(*c*) Tom. II. *pag.* 517.

(*d*) Catel Hiſt. des Comtes de Toulouſe, *pag.* 112.

פותייקיירש *Potikires*, il faut lire פותקיירש *Pothkires* ou même *Pothkieres.*

Au reste la prévention où étoit Constantin l'Empereur, qu'il s'agissoit là de la ville de Beaucaire, lui a fait traduire le mot de כרך par le mot latin *Civitas*, Cité, Ville, & le mot גדול par celui d'*amplissima*, très-grande, de sorte que Benjamin semble dire que *Pothikires* étoit une *très-grande Cité ou Ville*. Mais d'un côté le premier mot Hebreu ne signifie que *village*, *bourg*, ou comme Arias Montanus l'a rendu en latin, *Castrum*; & de l'autre le second mot n'est point au superlatif, mais au positif, & ne signifie que *grand*, de sorte que Benjamin a dit seulement que *Potikires étoit un grand bourg*, ce qui étoit conforme à l'état de ce lieu alors, & doit servir par conséquent à autoriser notre conjecture.

VI. Benjamin dit ensuite qu'il y a trois lieues de Posquieres à Nogres, qu'on appelle, à ce qu'il dit, Bourg de S. Gilles. *Hinc tres Parasangæ ad Nogres, quod dicitur Borg de Gil.* C'est ainsi qu'on lit dans la version d'Arias Montanus. Catel (*a*) a avoué de bonne foi, qu'il ne sçavoit pas pourquoi ce Juif appelloit le Bourg de S. Gilles *Nogres*, & l'Empereur n'a point entrepris d'en donner aucune raison. L'Auteur de la traduction de Benjamin, inserée dans un *recueil de voiages*, & imprimée en 1729. à Amsterdam; M. Baratier dans sa traduction (*b*) imprimée en 1734. & les RR. PP. Benedictins dans le II. Tome de l'Histoire de Languedoc (*c*) impr. en 1733. ont suivi litteralement sur cet article les versions d'Arias Montanus & de l'Empereur; mais comme il est certain que le mot de *Nogres* ne signifie rien, il y a apparence que c'est une faute, & qu'au lieu de לְנוֹגְרֵש *le Nogres*, *ad Nogres*, il faut lire לְמִגְרַש *le Magras*, c'est-à-dire *ad suburbium*, au village. Cette correction * fait parler Benjamin d'une maniere intelligible. *Hinc tres parasangæ ad suburbium, vocatum Borg de Gil. Il y a de-là* (de Posquieres)

(*a*) Mem. de l'Hist. de Languedoc, *pag.* 32.

(*b*) Pag. 15.

(*c*) *Pag.* 517.

* Je viens de trouver par hazard que Samuel Petit avoit proposé la même correction du Texte de Benjamin, *Observat. Lib.* 3. *cap.* 1. *pag.* 249.

quieres) *trois lieues au village appellé Bourg de Gilles*. Au reste Benjamin nomme en Hebreu le Bourg de Saint Gilles, *Borch de Sal Gil* : C'est ainsi qu'en décrivant la ville de Rome, il dit *Sal Jouan de Lateran* pour Saint Jean de Latran, *Sal Petro* pour Saint Pierre ; & qu'il dit de même dans la description de Constantinople, *Sal Sophia* pour Sainte Sophie.

VII. Benjamin trouva à S. Gilles un Juif appellé Rabbi Abba-Mari, fils de Rabbi Isaac, qui étoit פְּקִיד *Pekid*, c'est-à-dire *Inspecteur*, *homme d'affaires*, *Intendant* du *Gouverneur* de Daman, ou plutôt de Damon, comme il y a dans l'original, *Præfectus Gubernatoris Daman* ou *Damon*. Pour entendre ce que ce Voiageur veut dire, il faut corriger en même tems la traduction de l'Empereur, & rétablir le texte de l'Auteur. השלטון *Hachilton* doit être traduit *Prince*, & non pas *Gouverneur* : C'est d'une racine Arabe de la même valeur, que vient le nom de *Sultan* ; & au lieu de דמון *Damon*, il faut lire dans l'original רמון *Ramon*. Les Copistes ont pu aisément changer un ר *Resch* en un ד *Daleth*, sur tout en écrivant des noms propres qui leur étoient inconnus. Il semble qu'une pareille faute s'est glissée dans le texte même de l'Ancien Testament, à la pureté duquel on a pourtant veillé avec tant de soin ; & ce n'est pas sans raison que l'on soupçonne que les *Dodanim* de la Genese *chap.* 10. *v.* 4. sont les mêmes que les *Rodanim* des Paralipomenes, *Liv.* 1. *chap.* 1. *v.* 7.

Suivant ces corrections le Juif Abba-Mari étoit à Saint Gilles intendant du Prince *Ramon*, c'est-à-dire de Raimond V. Comte de Toulouse & de S. Gilles, Mari de Constance fille de Louis le Gros, Roi de France, & sœur de Louis le Jeune, ce qui forme un sens raisonnable & conforme à l'Histoire de ce tems-là. On ne doit pas être surpris que ce Prince soit appellé *Ramon* ; c'est ainsi qu'on parloit alors en Languedoc, & c'est ainsi qu'on y parle même encore. Nous sçavons d'ailleurs & nous l'avons déja (*a*) remarqué, que Benjamin suivoit dans sa relation le langage du pais dont il parloit, comme il paroît

(*a*) Ci-dessus pag. 197.

dans cet endroit là même par le nom qu'il donne au Rhône, qu'il appelle רודי *Rhodé* ou *Rhosé*, ainsi qu'on l'appelle aujourd'hui en Languedoc. Il n'est point étonnant au reste que Raimond V. se servît d'un Juif pour Intendant; les Juifs étoient les seuls financiers de ce temslà; & ils avoient presque par-tout les fermes ou la regie des revenus des Princes. Le Pape Alexandre III. luimême n'avoit-il pas pour Intendant פָּקִיד un Juif appellé Jehiel au rapport de Benjamin.

On peut juger sur ce qu'on vient de dire combien Arias Montanus a mal entendu cet endroit de l'Itinéraire, puisqu'il l'a traduit ainsi; *Ibi est* . . . . . . *Abba filius Isaac probandæ memoriæ, præfectus à Principe Domino*, ce qui, comme on voit, ne forme aucun sens, ou n'en forme du moins qu'un très-différent du véritable.

II.

Explication de ce qu'on trouve dans quelques autres Auteurs sur le Languedoc.

Pour finir ce qui regarde la Geographie du Languedoc, j'ai cru devoir joindre ici quelques éclaircissemens sur certains points de la Géographie du moien âge, qui concernent cette Province, & qu'on trouve dans differens Auteurs.

I. Sidoine Apollinaire, qui vivoit dans le cinquiéme siécle, & qui fut Evêque de Clermont en Auvergne, où il étoit né, fait mention dans ses Ouvrages non-seulement de la Montagne de Losere, * *Lesora*, dont nous avons vû que Pline (*a*) avoit parlé; & de la riviere de Tarn * *Tarnis*, dont on trouve le nom (*b*) dans Pline, mais aussi de la riviere (*c*) de *Wardo*, aujourd'hui

(*a*) Histor. nat. *Lib.* 11. *cap.* 42.

(*b*) *Ibid.* lib. 4. cap. 19.

(*c*) Epistol. 9. lib. 2. *Medius it Wardo fluvius.*

* Hinc te Lesora Caucasum Scytharum
Vincens aspiciet, citusque Tarnis
Limosum & solido pressum sapore
Piscem perspicuâ gerens in undâ. Sidon. in *Propemptico.*

le Gard ou le Gardon; de celle de (*a*) *Triorbris*, aujourd'hui la Trueire dans le Gevaudan, & d'un lieu appellé *Trevidon*, voisin du Rouergue, *Ibis Trevidon*, dit-il, & *calumniosis Vicinum nimis, Heu! jugum Rutenis*, qu'on croit être le lieu de *Trevés* dans le Diocèse d'Alais, sur la frontiere du Rouergue, & cette conjecture est plausible, quoique pour l'admettre il faille convenir que le Poëte ne s'attache point à faire tenir une route bien droite à sa muse à qui ce Poëme est adressé, & qu'il feint d'envoier chez plusieurs de ses amis ou de ses parens.

(*a*) In *Propemptico.*

(*b*) *Ibidem.*

II. Gregoire de Tours (*b*) en racontant l'expedition de Theodebert envoié par Thierri son pere vers l'an 533. en Rouergue & en Languedoc contre les Goths, parle de deux Châteaux, qu'il prit dans le territoire de Beziers. *Theodebertus*, dit-il, *usque ad Biterrensem Civitatem abiens Deas Castrum obtinuit: Deinde ad aliud Castrum nomine Caprariam legatos mittit.* Il appelle le premier *Deas*, & l'on croit avec raison, que c'est le lieu de *Dio* ou *Diou* dans le Diocèse de Beziers assez près de Lodeve. Pour l'autre appellé *Capraria*, il est certain que c'est le lieu de *Cabrieres* dans le même Diocèse. Ce dernier Château est celebre dans notre Histoire par les avantures de la Dame du lieu, nommée *Deuterie*, qui en se rendant de bonne grace fit la conquête du Prince, devint sa maîtresse, & même sa femme, du moins autant que l'usage ou plûtôt l'abus de ce tems-là permettoit à une femme déja mariée, de devenir la femme d'un Prince, qui de son côté étoit lui-même marié.

(*b*) Lib. 3. cap 21.

III. On trouve dans les collections des Conciles, & en particulier (*c*) dans le recueil des Conciles de la Gaule Narbonnoise de Baluze, qu'Arnuste archevêque de Narbonne en tint un en 897. dans un lieu du *Pagus Nemausensis* appellé Portus, *Loco qui Portus cognominatur apud Nemausensem pagum*, & dans l'église du lieu dédiée à la Sainte Vierge, *in ecclesiâ Sanctæ Dei Genitricis.* Il paroît que les Editeurs des Conciles n'ont point sû où placer ce lieu, mais tout concourt à persuader que c'est le village

(*c*) Pag. 1.

de Notre-Dame *das Ports* près de Lunel. *Domina noſtra de Portu vel de Portubus.* Ce village porte le nom *De Portu* ou *de Portubus*, *das Ports*, de même que le lieu où le Concile fut aſſemblé, *Loco qui cognominatur Portus.* Il eſt aujourd'hui du Diocèſe de Montpellier, mais peut-être étoit-il dans ce tems-là de celui de Niſmes : il pouvoit être en tout cas de ſon *Pagus* ou Territoire, *Apud Nemauſenſem Pagum.* Enfin l'Egliſe en eſt dédiée à la Sainte Vierge, *Noſtre-Dame das Ports*, de même que l'Egliſe où le Concile fut aſſemblé, *In eccleſiâ Sanctæ Dei Genitricis.*

IV. On tint en 909. un autre Concile provincial dans le bas Languedoc (*a*), *in regno Septimaniæ*; dans un lieu appellé *Juncariæ*, *apud Juncarias*; & dans une égliſe conſacrée à Saint Vincent, *in Eccleſiâ ſancti Vincentii.* Le P. Sirmond a ignoré la poſition de ce lieu ; & il a même crû (*b*) qu'il falloit lire *Juniariæ*, mais Gariel a prouvé (*c*) que c'étoit le lieu de Jonquieres près de Pouſſan dans le Diocèſe de Montpellier. Le nom du lieu convient, *Juncariæ*, *Jonquieres*, de même que le nom de l'égliſe, car l'egliſe de Jonquieres étoit dédiée à S. Vincent, comme celle où le Concile fut tenu.

(*a*) Baluze, *ibid. pag.* 5.

(*b*) Concilior. Galliæ *Tom.* 3.

(*c*) Series præſulum Magalonenſium, *pag.* 49.

V. Roger de Hoveden, qui a écrit l'Hiſtoire d'Angleterre depuis le tems où Beda avoit fini, juſqu'en l'an 1201. mais qui s'eſt principalement étendu ſur les regnes de Henri II. & de Richard ſon fils, ſous leſquels il vivoit, rapporte la route que tint en 1191. la flotte angloiſe en allant de Lisbonne, où la tempête l'avoit jettée, à Marſeille où elle devoit joindre le Roi Richard pour le ſuivre dans l'expédition de la Terre Sainte. Comme on navigeoit alors preſque terre à terre, cet Hiſtorien en marquant les endroits par où cette flotte paſſa, fait la deſcription des côtes d'Eſpagne, de Rouſſillon & de Languedoc. C'eſt à ce qui regarde la côte de ces deux provinces que nous croions devoir nous arrêter.

Roger de Hoveden. Partie seconde de ses Annales. Ann. 1191.

Ils passerent ensuite devant un bon port appellé *Cap de Quiers.* De-là devant une grande Montagne, qui s'avance dans la mer, & qui s'appelle *Cap de Creux*, où il y a un bon port. De-là à un bon Château bâti sur le bord de la mer & appellé *Collioure*, (Caucoliberum) où il y a un bon port appellé *le Port de Vendres.* Ensuite devant une grande plage, qui s'avance dans la mer, & qu'on nomme le *Cap de Leucate*, & qui sert à reconnoître cette côte. Il y a là près du bord de la mer, une ville épiscopale, appellée *Narbonne*, & un Monastere, appellé *Sainte Marie de la Mer* (aujourd'hui *Notre-Dame des Auzils*). De là ils passerent devant une plage, avancée dans la mer, qu'on appelle *Brescon*, & ils entrerent ensuite dans le *Comté d'Agde*, & passerent devant la ville *d'Agde*, bâtie sur le bord de la mer. De-là près de *Villeneuve* siege de l'Evêque de *Maguelone*, auprès de laquelle est le port de *Montpellier*, (*à l'embouchure du Lez*) appellé *Lates.* Après quoi ils passerent devant une Isle, qu'on nomme *Odur*, & qui est située à l'entrée du Rhône. C'est par cette riviere qu'on va en remontant, à une bonne ville Archiepiscopale, appellée *Arles le blanc.* C'est par-là aussi qu'on va fort près de *S. Gilles* en remontant. C'est par-là enfin qu'en continuant de remonter ce fleuve, on arrive à une grande ville, nommée *Lion sur le Rhône.* Ensuite ils arriverent à *Marseille*...... & n'y ayant pas trouvé le Roi Richard leur Souverain, après y avoir demeuré huit jours pour radouber leurs vaisseaux, ils se remirent en mer pour le suivre.

Rogeri de Hoveden Annalium Parte posteriore, ad Ann. 1191.

Deinde, dit cet Historien, *transierunt ante bonum portum, qui dicitur* Cadakis. *Deinde transierunt per Montem magnum, protensum in mare, qui dicitur* Caput de Crous, *& ibi est bonus portus. Deinde transierunt per Castellum bonum, situm in littore maris, quod dicitur* Cockeliure, *& ibi est portus bonus, qui dicitur portus* Veneris. *Deinde transierunt per quamdam arenam, protensam in mare, quæ dicitur* Caput Leucate, *faciens signum magnum, in quo prope littus est bona Civitas episcopalis, quæ dicitur* Narbona, *& monasterium, quod dicitur* Sancta Maria de Mari. *Deinde transierunt per quamdam terram protensam in mare, quæ dicitur* Brifcou. *Deinde intraverunt terram Comitis* de Agda, *transeuntes ante Civitatem bonam, sitam in littore maris, quæ dicitur* Agda. *Deinde transierunt prope* Villenove, *Episcopatum* de Magalonâ, *& propè inde est* portus de Montepessolano, *qui dicitur* Lates. *Deinde transierunt ante insulam, quæ dicitur* Odur, *quæ est ad introitum* Rhodani : *Et in ascendendo per Rhodanum itur ad Civitatem bonam Archiepiscopalem, quæ dicitur* Arles le Blanc, *& in ascendendo * superiùs per eumdem fluvium itur † prope* Sanctum Ægidium : *& in ascendendo superiùs per eumdem fluvium itur ad bonam Civitatem, quæ dicitur* Lion sur le Rhosne. *Deinde pervenerunt usque ad* Massiliam...... *& non invento ibi Rege Domino suo per octo dies fecerunt ibi moram propter quosdam necessarios navium apparatus. Deinde secuti sunt Regem*, &c.

* On passe à Saint Gilles avant que d'arriver à Arles.

† S Gilles est à près d'un quart de lieue du bord du Rhône.

Il y a, comme on voit, dans cette Description quelques noms de lieu un peu défigurés, mais il eſt facile de les rétablir en ſuivant l'ordre du voiage, & c'eſt ce que je croi avoir fait ſuffiſamment dans la traduction qui eſt à côté. Ainſi je ne m'arrêterai que ſur les deux difficultez ſuivantes.

Dans la *premiere* il s'agit du ſens de ces mots, *Tranſierunt propè* Villenove, *Epiſcopatum de* Magalonâ. Pour les entendre il faut obſerver que l'évêque de Maguelonne demeuroit alors à Villeneuve ſur le bord de l'étang de Maguelonne, & qu'ainſi Roger de Hoveden, en appellant Villeneuve *Epiſcopatum de Magalonâ*, n'a voulu dire ſi ce n'eſt que Villeneuve étoit le ſiége épiſcopal du Diocèſe de Maguelonne.

La *ſeconde* difficulté regarde l'iſle que cet Hiſtorien appelle *Odur*, & qu'il place à l'entrée du Rhône, *ad introitum Rhodani*. Cela doit s'entendre de la branche occidentale du Rhône, qu'on appelle aujourd'hui *la Braſſiere du Rhône*, comme il paroît tant parce que l'embouchûre de cette branche eſt la premiere embouchûre du Rhône, qu'on rencontre en venant d'Eſpagne ; que parce que cet Hiſtorien dit lui-même qu'on alloit à S. Gilles par le Rhône dont il fait mention, ce qui ne convient qu'à cette branche du Rhône. Or de-là il eſt évident que l'iſle d'*Odur* dont Roger de Hoveden fait mention, doit être la petite iſle d'*Orgon*, puiſqu'il n'y en a point d'autre à l'entrée de cette branche du Rhône. Mais ſi cela eſt il faut corriger le texte de cet Auteur, & au lieu d'*Odur* lire *Ogur*, ou même *Orgun*. Il y a apparence que dans les manuſcrits d'Hoveden le *g* étoit retrouſſé en haut, comme on le formoit autrefois, ce qui l'a fait prendre pour un *d*.

Je ſai que M. de Valois a prétendu qu'il y avoit à l'embouchûre du Rhône une iſle appellée *Odor* près de l'iſle *Anguillare*, & que c'étoit de cette iſle-là qu'on devoit entendre l'*Odur* dont parle Roger de Hoveden. Mais j'ai peine à me perſuader que M. de Valois ait été bien inſtruit. J'avoue que je ne connois ni l'iſle d'*Odor*, ni celle d'*Anguillare*. Il eſt bien vrai qu'il y a à la grande em-

bouchûre du Rhône deux isles connues ensemble sous le nom de *Tignes*, & qui ont pourtant chacune un nom * particulier, mais aucune ne s'appelle ni *Odor* ni *Anguillare*. D'ailleurs quand une de ces isles s'appelleroit *Odor*, comme M. de Valois semble le dire, cette isle se trouveroit à l'embouchûre du grand bras du Rhône, & ne sauroit être par conséquent l'*Odur* de Roger de Hoveden, qui devoit être dans la petite branche du Rhône, comme on vient de le dire.

VI. Enfin je croi devoir remarquer qu'on trouve dans le Languedoc des vestiges de plusieurs villes détruites. Il est vrai que ces villes ne doivent pas avoir été fort considérables, puisque les Géographes ni les Historiens n'en ont fait aucune mention. J'en connois trois dans le bas Languedoc.

La *premiere* étoit située sur les bords de la riviere du Gardon, assez proche de Remoulins & du Pont du Gard, près du bac & du moulin de *Lafous*. Elle aboutissoit à un pont sur le Gardon, dont on découvre encore les piles. Il y reste beaucoup de masures, & il paroît que cette ville a péri par le feu, dont on voit encore les traces. On prétend même qu'on y a trouvé autrefois du blé brûlé, enfin il est assez ordinaire de trouver des médailles romaines dans les environs.

La *seconde* étoit sur le chemin de Montpellier à Beziers au de-là du pont de la Mausson dans une guarrigue, à une lieue de Montpellier. On y reconnoît encore les fondemens des maisons, & par conséquent la longueur & la largeur des rues, mais il n'y subsiste aucun bâtiment sur pied.

La *troisiéme* étoit près de Sauve dans le Diocèse d'Alais, à côté d'une grange appellée *la Seuve*, *Silva*, près du chemin de Sauve à Durfort, dans un lieu nommé *Mus*. On y voit encore les restes d'un aqueduc large d'environ un pied & demi, qui commençoit à une fontaine éloignée de là de près de deux lieues, & qui traversoit un ruisseau assez profond, soutenu sur un pont

* L'une s'appelle de *Sainte Anne*, & l'autre de *Janatan*.

de pierre. Ce canal étoit bâti dans toute sa longueur sur de la maçonnerie, & il étoit revêtu en dedans de deux couches de deux cimens differens, l'un rougeâtre & l'autre gris, & épaisses chacune d'un poûce ou d'un poûce demi.

On ne peut tirer aucun éclaircissement sur le nom de cette ville ni des titres du pais, ni de la tradition. Pour le nom de *Mus* que le lieu porte, il y a apparence qu'il vient du mot latin *Muri*, & que ce nom lui a été donné à cause des masures qui y ont long tems subsisté, mais qui enfin ont été presque entierement enlevées par les habitans des environs.

CHAPITRE XVI.

Des Voies Romaines du Languedoc, & en particulier de la Voie Domitie *depuis Beaucaire jusqu'à* Uchau *près de Nismes.*

I.

Description générale des Voies Romaines dans le Languedoc.

POLYBE est le plus ancien Auteur qui ait parlé des chemins de la Gaule Narbonnoise, mais l'exactitude connue de cet Historien ne permet point de revoquer en doute la moindre partie de son témoignage. On sait (*a*) qu'il avoit pris la peine de visiter exprès la partie méridionale des Gaules & toute l'Espagne, pour être mieux en état d'écrire l'histoire des guerres que les Romains y avoient eu à soutenir.

C'est donc sur ses propres observations que cet Historien parle (*b*), quand il assure que depuis Carthagene dans la Betique jusqu'à Empurias en Catalogne, & depuis Empurias jusqu'au Rhône les Romains avoient tracé une Voie militaire, & qu'ils l'avoient distinguée par milles de huit stades en huit stades. Comme Polybe écrivoit vers

(*a*) *Voyez* Gerard. Joann. Vossius, *Artis Historicæ cap.* 9.

(*b*) Historiar. *lib.* 3. *cap.* 39.

vers l'an de Rome 600. & qu'il eſt certain qu'il mourut (*c*) l'an de Rome 608. il réſulte de ſon témoignage que dès ce tems-là les Romains étoient aſſez maîtres dans le pais des Volces pour y faire une voie militaire, par où leurs troupes puſſent commodément paſſer d'Italie en Eſpagne, où ils faiſoient depuis long-tems la guerre contre les Carthaginois.

(*a*) Gerard. Joann. Voſſius, *de Hiſtor. Græcis*, *Lib.* 1. *cap.* 19.

Cet ancien chemin fut reparé & perfectionné dans la ſuite par Domitius Œnobarbus, vers l'an de Rome 633. ou 634. quand il eut entierement ſoumis les Volces après la défaite des Auvergnats par Q. Fabius Maximus: Et c'eſt apparemment à raiſon de cette reparation, que ce chemin fut alors appellé la Voie de Domitius, *Via Domitii.* Du moins c'eſt ſous ce nom que Ciceron en parloit l'an de Rome 684. dans ſon Oraiſon pour Man. Fonteius, ſuivant les fragmens qui en reſtent,

Je ſai qu'on a voulu douter ſi cette Voie Domitie devoit être placée en Languedoc ou en Provence, ſous prétexte que le nom de la Gaule Narbonnoiſe où Ciceron la place, convenoit également à ces deux Provinces. Mais Ciceron ne décide-t-il pas la queſtion? Il parle contre les Volces, qui accuſoient Fonteius d'avoir détourné une partie des deniers levés pour la réparation des chemins: *Quæſtum Man. Fonteium ex viarum munitione feciſſe.* C'eſt à cette occaſion qu'il fait mention de la voie de Domitius; c'eſt donc dans le pais des Volces, c'eſt-à-dire dans le bas Languedoc, qu'il faut la chercher. La poſition du *Forum Domitii* ſuffit pour l'indiquer. On ſait que ce lieu étoit dans le pais des Volces entre *Soſtatio*, aujourd'hui Suſtantion près de Montpellier, & *Ceſſero*, aujourd'hui S. Tiberi. La voie Domitie devoit donc y être auſſi, puiſqu'il eſt viſible que c'étoient deux ouvrages du même Domitius, faits pour le même deſſein, & dont la poſition connue de l'un doit fixer celle de l'autre.

Cette voie décrite dans tous les Itinéraires, comme on a déja vû, & dont les veſtiges ſubſiſtent encore, entroit dans le Languedoc au pont de Beaucaire, appellé autrefois *Pons ærarius.* Elle alloit de là à Niſmes en

ligne droite, comme on verra plus en détail ci-deſſous. Le chemin roial de Beaucaire à Niſmes s'en écarte un peu au ſortir de Beaucaire, mais il s'y rejoint au village de *Cureboussot*, & ne s'en ſépare plus juſqu'à Niſmes.

La voie romaine & le chemin moderne continuent d'être confondus au ſortir de Niſmes juſqu'au village d'Uchau. Mais là ces chemins ſe ſéparent, & la voie romaine continuant d'avancer en ligne droite, ſe trouve écartée des endroits par où paſſe le chemin d'aujourd'hui, d'environ une demie lieue vers le Nord. On en retrouve les veſtiges entre les villages de *Coudognan* & de *Vergeſe*, & l'on remarque qu'elle alloit aboutir au Pont d'*Ambrulſum*, aujourd'hui Pont Ambrueix, où l'on paſſoit le Vidourle vis-à-vis du village de Galargues, & une demie lieue au-deſſus du Pont de Lunel, où on le paſſe aujourd'hui. On voit encore quatre arcades de cet ancien pont, & l'on reconnoit ſans peine des deux côtez le chemin qui y conduiſoit.

De-là juſqu'au lieu de *Soſtatio* ou *Sextatio*, aujourd'hui *Suſtantion*, dont on voit les ruines près du village de Caſtelnau à une demie lieue de Montpellier, on trouve au Nord à demie lieue du chemin moderne, des veſtiges ſenſibles de la voie que nous décrivons, ſur la ligne des villages de *Sauturargues*, *Veirargues*, *Vendargues* & *le Crez*. On voit qu'elle conduiſoit à un pont de pierre, dont les fondemens paroiſſent encore, & qui étoit bâti ſur le Lez, demie lieue plus haut que celui par où paſſe le chemin moderne. Il paroît par les actes du pais que ce pont s'appelloit *Pons ærarius*, de même que celui de Beaucaire, & que le chemin qui y menoit portoit le nom de *Via munita*, qu'on a rendu dans le pais par *lou Cami de la Mounedo*, au lieu de dire *lou Cami Mounit* ou *Munit*.

La voie militaire paſſoit enſuite à *Latara*, c'eſt-à-dire à l'endroit où étoit bâtie autrefois *la Part Antique* de Montpellier, & où eſt bâtie aujourd'hui la citadelle de cette ville; De-là à la *Verune*, à *Sauſſan*, *à Antonegre*, & enfin elle ſe rendoit au *Forum Domitii*, que je

croi être *Ville-veiras* , ou *Villemagne* , dans le Diocèse d'Agde.

Elle alloit de-là à *Cessero* , aujourd'hui S. Tiberi sur l'Eraut, & par conséquent concouroit en partie avec le chemin que tiennent aujourd'hui les Troupes en suivant le chemin de l'Etape. Comme il n'y paroît point de vestige d'aucun pont de pierre sur l'Eraut , il y a apparence qu'on passoit autrefois cette riviere sur un pont de bois, ou même dans un bac, ce qui s'accorde avec le rapport de Strabon qui dit (a) que dans la route qui menoit d'Espagne en Italie à travers la Gaule Narbonnoise, on passoit plusieurs rivieres sur des ponts de bois, & même quelques-unes dans des bacs. *Fluminum* , dit-il, *quædam scaphis trajiciuntur*, *aliqua pontibus instrata sunt partim ligneis* , *partim saxeis*.

(a) Geograph. *Lib.* 4.

De *Cessero* ou S. Tiberi la voie militaire alloit à Beziers, & par conséquent ne devoit guéres s'écarter de la route que tiennent aujourd'hui les Troupes, quand elles suivent le chemin de l'Etape. Mais de Beziers à Narbonne elle s'éloignoit beaucoup du chemin moderne, & au lieu de passer par la montagne du *Pas de Loup* , comme aujourd'hui, elle passoit à travers l'étang & le marais de Capestan, où l'on avoit pratiqué un chemin plus droit & plus court, au moien d'une chaussée bâtie sur un grand nombre de ponts dont les ruines subsistent encore , & sont connues sous le nom de *Pont Sepme* , c'est-à-dire à ce qu'on croit de *Pons Septimius*.

Enfin cette voie romaine en avançant toujours vers l'Espagne passoit au sortir de Narbonne par *Salsulæ* , aujourd'hui Salses ; par *Combusta* , aujourd'hui Rives-altes sur l'Egly ; par *Ruscino* , aujourd'hui la Tour de Roussillon sur la Tet près de Perpignan ; par *Stabulum* , aujourd'hui le *Boulou* sur la Tech ; & après avoir traversé la partie de l'ancienne Gaule Narbonnoise, qu'on nomme aujourd'hui le Roussillon, elle se rendoit au haut des Pyrenées, *Ad summum Pyrenæum* , aujourd'hui le Col de Pertus, où elle entroit dans la Tarraconnoise.

Outre cette voie militaire qui devoit être la plus fréquentée, parce qu'elle étoit sur la route d'Italie en Espa-

gne, il y en avoit une autre dans le Languedoc qui menoit de Narbonne à Toulouſe, & qu'on trouve décrite dans l'Itineraire de Bourdeaux & dans les Tables de Peutinger.

Cette autre voie alloit de Narbonne à Villedaigne ſur l'Orbieu, *Ad Odurobionem* : Le chemin ſubſiſte encore preſque entier. On paſſoit à *Villedagne* la riviere d'Orbieu ſur un beau pont de pierre, dont la plus grande partie eſt aujourd'hui renverſée dans l'eau. De-là au lieu d'aller à *Leſignan*, comme on va aujourd'hui, on alloit par *Fontareche*, *Monrabech* & *Cerame* à *Uſuerva* ou *Hoſuerba*, aujourd'hui *Touroufele*, où l'on paſſoit la riviere d'Aude, & d'où l'on ſe rendoit à *Liviana*, aujourd'hui le village de *Marſeillette*, & enſuite à *Tricenſimum*, aujourd'hui *Treſbés*, en paſſant à peu près par les mêmes endroits par où paſſe aujourd'hui le vieux chemin roial, qui va du village d'*Homs* à Treſbés.

On paſſoit à Treſbés la riviere d'Aude ſur le pont de pierre qui ſubſiſte encore, & de-là on ſe rendoit à la cité de Carcaſſonne, *Carcaſſo*, par le même chemin qui y mene aujourd'hui.

De Carcaſſonne juſqu'à Toulouſe, le chemin qu'on tient aujourd'hui, convient aſſez exactement avec l'ancienne voie militaire dont il s'agit, comme on l'a fait voir dans le *Chapitre VII.* en expliquant les differens lieux que les Itinéraires placent ſur cette route.

La voie militaire que nous venons d'expliquer, ſe joignoit à Narbonne avec l'autre que nous avons décrite la premiere, & ces deux voies réunies formoient une route continue qui traverſoit la partie occidentale de la Gaule Narbonnoiſe, connue aujourd'hui ſous le nom de Languedoc, dans toute ſa longueur, la premiere depuis Beaucaire juſqu'à Narbonne, & l'autre depuis Narbonne juſqu'à Toulouſe.

A cette route principale on peut en joindre deux autres moins importantes, qui appartiennent auſſi au Languedoc, & qui ſont marquées dans les Tables de Peutinger. L'une de ces routes alloit de Toulouſe à Lion, en paſſant par Cahors, *Divona Cadurcorum* ; par Rodez,

Segodunum Ruthenorum; par Javouls dans le Gevaudan, *Anderitum Gabalorum*; & par S. Paulian dans le Velai, *Revessio Velaunorum*. L'autre menoit de Rodez, *Segodunum Ruthenorum*, à *Cessero* ou S. Tiberi sur l'Eraut, & passoit par *Loteva*, aujourd'hui Lodeve, ville épiscopale du bas Languedoc.

Dans ces differentes routes chaque ville principale étoit dans son districť un centre particulier, d'où l'on comptoit les milles dans les routes qui en partoient.

1°. Le fait est certain à l'égard de Toulouse; l'Itineraire de Bourdeaux met (*a*) sur la route de cette ville à Narbonne deux lieux de suite, l'un à IX. & l'autre à XX. milles de Toulouse, & il appelle le premier *Ad Nonum*, & l'autre *Ad Vicesimum*, ce qui prouve que c'étoient le IX. & le XX. milliaire à compter de Toulouse.

2°. Le même fait est encore plus incontestable à l'égard de Narbonne. Nous avons déja vû ci-dessus (*b*) qu'il y avoit un lieu à XXX. milles de Narbonne sur la route de Carcassonne, appellé *Tricensimum*, c'est-à-dire le *Trentieme*, ce qui marque qu'on comptoit les milles de Narbonne sur cette route, du moins jusqu'à Carcassonne. Un (*c*) autre lieu appellé *Ad Vigesimum*, c'est-à-dire le *Vingtieme*, sur la route de Narbonne dans le Roussillon, & à XX. milles de cette ville, prouve de même que sur cette seconde route c'étoit encore de Narbonne qu'on comptoit les milles. Enfin nous verrons dans l'*article III.* que les milles se comptoient de même de Narbonne sur la troisiéme route qui alloit de cette ville jusqu'à Nismes, du moins jusqu'à l'empire d'Antonin le Pieux.

3°. La ville de Nismes étoit encore un troisiéme centre pour la suite numerale des milles, & les pierres milliaires numerotées qui subsistent en place encore aujourd'hui entre cette ville & celles de Beaucaire ou d'Arles, ne permettent pas de douter qu'on ne comptât les milles de Nismes sur ces deux routes. Nous prouverons même à la fin de l'*article III.* qu'on commença sous l'Empereur Antonin le Pieux, à les compter de Nismes sur la route de cette ville à Narbonne, du moins jusqu'à moitié chemin.

Après avoir expliqué en général les quatre voies ro-

[*a*] Ci-dessus, pag. 91. 92.

(*b*) Ci-dessus, pag. 91, 93.

(*c*) Ci-dessus, pag. 118.

maines du Languedoc qui ſont décrites dans les Anciens, il paroît neceſſaire d'examiner en détail dans l'*article ſuivant*, l'état où ſe trouve encore aujourd'hui cette voie romaine depuis Beaucaire juſqu'à Niſmes, ou même juſqu'à Uchau ſur le chemin de Montpellier. C'eſt certainement la partie des voies romaines du Languedoc la mieux conſervée, celle où il ſubſiſte en place le plus de pierres milliaires, & par conſéquent celle qui peut ſervir à donner la plus juſte idée de la forme & de la conſtruction des chemins romains. Après avoir rapporté l'état & les inſcriptions des pierres milliaires qui ſe trouvent encore en place ſur ce chemin, au nombre de 17, j'y joindrai dans l'*article III.* les inſcriptions de plus de 40. autres milliaires qui ont été enlevez de ce même chemin, & qu'on trouve dans les villages voiſins.

J'avois ſur cette matiere un aſſez grand nombre d'obſervations, que j'avois faites autrefois. J'y ai joint ce qu'ont dit ſur le même ſujet les R R. P P. Benedictins dans (*a*) l'Hiſtoire de Languedoc, M. Virgile de la Baſtide dans une Diſſertation inſerée dans le (*b*) Mercure de France, & M. le Marquis Maffei dans un (*c*) Traité qu'il a intitulé *Galliæ Antiquitates*. Comme il reſtoit encore des difficultés, ou pour mieux dire des contradictions, qui m'embarraſſoient, j'ai conſulté des gens de lettres de la ville de Niſmes, dont quelques-uns ont pris la peine d'aller ſur les lieux où les pierres milliaires ſubſiſtent, pour en examiner & en tranſcrire fidelement les inſcriptions. Les éclairciſſemens importans que j'ai reçû de ces MM. m'ont été d'une très-grande utilité, & je dois leur en témoigner ici ma juſte reconnoiſſance.

(*a*) Tom. I. *aux preuves*, *pagg.* 6. & 7.

(*b*) Mois d'Août 1731.

(*c*) Epiſtol. VII.

I I.

Deſcription de la Voie Domitie *depuis Beaucaire juſqu'à Niſmes, & depuis Niſmes juſqu'au village d'*Uchau *ſur le chemin de Montpellier.*

L'ancienne voie militaire ou Romaine de Beaucaire à Niſmes eſt tracée en ligne droite, & preſque ſans au-


CARTE de la VOIE ROMAINE depuis Ugernum jusqu'à Sostatio
Monument situé prés le III Milliaire
sur le Chemin de Nemausus à Ugernũ.
Septentrion
Midy
Occident
Orient
NEMAUSUS
Remoulins
Gardon R.
Rhosne Fl.
Cons
St. Vincent
Redessan
S. Roman
Manduel
Barraques de Cureboussot
Ugernum
Pons Ærarius
St. Pierre
Cette Ligne Marque jusqu'où la Mer alloit autrefois
Bellegarde
le Vistre R.
St. Cesaire
Calvisson
Businargues
Sommieres
Millau
Bernis
Aubais
Vidourle R.
Gusargues
le G. Gallargues
Vergese
Uchau
Pons Ambrosius
Coudagnan
Rhosni R.
Mer alloit autrefois
Teyran
Fontmagne
Banieres
St. Paul de Cabrieres
Pont de Lunel
Vauvert
Sostatio
S. Martin de Crez
St. Bres
Lunel vieil
Lunel
Baillargues
Coulombie
Massillargues
Teillan
Franquevaux
St. Gilles
la Robine
Brassiere du Rhosne
St. Aunez
Castelnau
P. Juvenal
Lansargues
Berange R.
Cadoule R.
Candillargues
N.D. d'Asport
Psalmodi
Tour d'Angle
Etang d'Escamandre
Etang d'Escoutte
GRANDE CAMARGUE
le Lez R.
Salazon R.
S. Marlin de Cavairac
Mauguio
St. Marcel
Perols
Lattes
Vidourle R.
Aiguemorte
Peccais
Canal de Peccais
Etang de Lattes
Et. de Reipous
Et. de la Ville
Et. du Roi
Bourdigou
PETITTE CAMARGUE
MER MEDITERRANÉE
Echelles
Lieües de Languedoc
Anciens milles Romains
Stades

cun détour. Elle ſe ſépare du chemin moderne à trois ou quatre cent pas de Beaucaire à un endroit appellé *les Cinq Coins* derriere le Château de Gaujac. Elle paſſe de là à la gauche de *Roque Partide*; & après avoir traverſé la plaine de *Saint Roman*, elle arrive à la montagne où cette plaine ſe termine, laquelle a environ 15. toiſes de haut du côté de Beaucaire, & environ 10. du côté de Niſmes. C'eſt ſur cette montagne qu'il eſt facile de reconnoître la forme & la largeur de cette voie, de même que les foſſez qui la bordoient, ſur-tout vis-à-vis le village de Saint Vincent, où le terrain eſt élevé & n'eſt point en culture. La forme de la voie n'eſt pas tout à fait ſi apparente dans les bas fonds, à cauſe qu'elle y a été plus dégradée par les inondations.

Cette voie depuis Beaucaire juſqu'au village de *Cureboуſſot*, qui eſt à moitié chemin de Beaucaire à Niſmes, s'appelle le *Chemin vieux*. C'eſt en cet endroit que le chemin moderne ſe joint à la voie romaine & ne s'en écarte plus, ou du moins s'en écarte peu, & dans les endroits ſeulement, où la démolition des ponts ou des Chauſſées a obligé de s'en détourner, pour faire paſſer le chemin par des endroits, où l'entretien coûtât moins.

Il paroît par l'inſpection de cette voie aux endroits où elle eſt bien conſervée, que les Romains conſtruiſoient leurs chemins avec beaucoup plus de ſoin & de dépenſe que nous. Quand on y fait creuſer à la profondeur de cinq ou ſix pieds, on trouve que le chemin eſt ſoutenu par pluſieurs couches paralleles de différentes eſpeces d'empierrement, dont les cailloux ont été noiez dans du ciment, ce qui forme un maſſif très-ſolide & très-dur. Je ne doute point qu'on ne trouvât la même conſtruction par tout, ſi on prenoit la peine de l'examiner; peut-être même que les couches d'empierrement ſeroient plus épaiſſes ou en plus grand nombre aux endroits où le terrein ſe trouveroit moins ferme; mais l'on ne ſçauroit ſur cette matiere rien ajouter à l'exactitude du détail, que Bergier a fait de ces differentes couches d'empierrement, ou plutôt de maſſonnerie, (*a*) dans ſon excellente *Hiſtoire des grands Chemins de l'Empire Romain.*

(*a*) *Liv.* 2.*chap.* 18.

Deux voies de traverſe viennent ſe joindre à la voie principale dont nous parlons : l'*une* aux baraques de Cureboussot. Elle vient du côté du village de Saint Vincent qui eſt à la droite en allant de Beaucaire à Niſmes. On a examiné ce chemin dans un aſſez grande étenduë : Sa forme & les pierres milliaires qu'on y trouve, ne permettent point de douter que ce ne ſoit une voie romaine. Il paroît qu'elle alloit à un pont de pierre, qui étoit bâti ſur le Gardon, aſſez prez de Remoulins, & que de-là elle menoit vers Avignon ou Orange.

L'*autre* voie eſt à gauche en allant de Beaucaire à Niſmes, & un peu au-delà des baraques de Cureboussot. Les pierres milliaires qu'on y trouve prouvent de même que c'étoit une voie romaine ; & ſa direction fait voir qu'elle alloit à Arles.

On trouve encore en place ſur la grande voie de Beaucaire à Niſmes qu'on vient de décrire, & ſur les deux voies laterales, qui y aboutiſſent, pluſieurs pierres milliaires, dont je vais rapporter la forme & les inſcriptions ; mais pour entendre ce que je dois dire, il faut jetter les yeux ſur la Carte de ces trois voies.

I. A un bon quart de lieue de Beaucaire, dans la plaine de S. Roman, on trouve à main droite ſur le bord du chemin à l'endroit marqué XIII dans la Carte, deux pierres milliaires à la diſtance de trois pieds l'une de l'autre. Celle qu'on trouve la premiere en venant de Beaucaire, eſt quarrée, large de 25. pouces & demi, épaiſſe de 18. Elle eſt hors de terre d'environ 6. pieds, & peu polie. On y lit l'Inſcription * ſuivante.

* Bergier, *Hiſtoire des grands Chemins*, *Liv. IV. ch.* 39. *p.* 760. *de la ſeconde édition, n°.* 5. rapporte cette Inſcription, mais fort tronquée. Le Marquis Maffei en a fait mention auſſi, *Gallia Antiquitat. pag.* 34.

TI. CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONTIF. MAX.
TRIB. POT. XXI.
REFECIT ET
RESTITVIT.
XIII.

Il

Il paroît par le chiffre qui eſt au bas de l'inſcription, que c'étoit le XIII. Milliaire de Niſmes à Beaucaire. Comme il y a de l'endroit où ce Milliaire ſe trouve, à Beaucaire un grand quart de lieue, c'eſt-à-dire un mille & plus, il faut convenir qu'il y avoit de Niſmes à Beaucaire, autrefois *Ugernum*, XIV. milles, ou même XV. comme il eſt marqué dans les Tables de Peutinger ; & c'eſt ſur ce pied-là qu'il faut corriger l'Itinéraire de Bourdeaux, qui ne met que XII. milles de Niſmes au *Pons Ærarius*, ou Pont de Beaucaire, & qu'il faut y lire XV, dont il paroît qu'on n'a fait XII. que par erreur, parce qu'on a pris un V mal formé pour deux I I.

L'autre pierre qui eſt à 3. pieds de la premiere, eſt cylindrique, & un peu moins haute que la précédente, de 24 pouces de diametre, & qui ne paroît pas avoir reçu le dernier poli, ſuppoſé que l'inégalité qu'on y remarque ne vienne pas plutôt des injures du tems. L'inſcription étoit gravée ſur la colomne ſans aucun ornement ni enfoncement : Ce n'eſt qu'avec peine qu'on a pû y lire ces mots, dont on n'eſt pas même bien ſûr.

IMP. CAESAR.

DIVI F. AVG........

....

....

IMP. XIII...........

POTE...........

....

II. A un mille de-là & dans le même allignement, on trouve ſur la montagne au-delà de la plaine de Saint Roman, à l'endroit marqué XII. une grande pierre, qui n'eſt point un milliaire à en juger par la forme ; mais il y a apparence qu'elle a été miſe à la place d'un milliaire qui manquoit. Si cette conjecture eſt fondée, ce mil-

liaire devoit être le XII. de Nifmes à Beaucaire, car nous les décrivons en rétrogradant.

III. Le milliaire d'aprez, qui devoit être marqué XI. manque, comme on peut le remarquer dans la Carte.

IV. A cinq quarts de lieue de Beaucaire & prefque vis-à-vis du village de Saint Vincent, on trouve à main droite & fur le bord du chemin deux autres pierres milliaires, femblables aux deux qui font décrites au *n°. I.* & à la même diftance l'une de l'autre. C'eft le milliaire X.

La premiere de ces deux pierres ou la plus prez de Beaucaire, eft quarrée de même que la premiere que nous avons décrite, & de la même largeur & épaiffeur. Elle eft rompue un peu hors de terre; ainfi il n'y paroît aucune infcription, mais il n'eft point douteux par fa forme, qu'elle ne fût de l'Empereur Tibere comme la premiere.

La feconde eft cylindrique, de même que la feconde que nous avons décrite au *n°. I.* & du même diametre. Elle eft quatre ou cinq pieds hors de terre, un peu panchée; on y voit les traces d'une Infcription, mais il n'eft pas poffible d'en lire les caracteres. Cependant fa forme fuffit pour juger qu'elle eft de l'Empereur Augufte.

V. A un mille de-là fur le bord du chemin & à main droite, on trouve le milliaire IX. qui eft une pierre quarrée femblable en tout aux pierres milliaires quarrées déja décrites. Auffi eft-il certain qu'elle eft de l'Empereur Tibere, comme les autres pierres milliaires quarrées, ce qui paroît par le commencement de l'Infcription, qui eft encore lifible, & où l'on diftingue au moins ces deux mots.

T I. C A E S A R

. . . .

. . . .

VI. Les milliaires VIII. VII. VI. & * V. manquent de

* Le Milliaire V. fe trouve dans l'Eglife du village de Curebouffot affez près de-là, où on l'a tranfporté. *Voyez* à l'article fuivant le *n°. X.*

fuite. *Voyez* la Carte aux endroits marquez par ces chiffres.

VII. Les Barraques de Cureboussot qui sont à moitié chemin de Beaucaire à Nismes, sont à peu-prez vers l'endroit où devoit être le VII. milliaire. Environ à trois quarts de lieue de-là, & prez du Pont de Cart *(a)* sur le Vistre, on trouve au bord du chemin & à main droite un Milliaire quarré, semblable en tout aux autres pierres milliaires quarrées, ce qui fait juger qu'elle est de l'Empereur Tibere. L'inscription est effacée, mais on voit qu'elle étoit marquée IIII. ce qui convient assez bien avec la distance de Nismes à cet endroit là. On croit que c'est ce quatriéme milliaire qui a donné au pont du Vistre qui est auprès, le nom de *Pont de Cart*, ou plûtôt *de Quart*, comme pour dire *Pons de Quarto lapide.*

(a) Maffei Galliæ Antiquitat. *pag.* 34.

VIII. Les pierres milliaires III. II. & I. manquent comme on le voit dans la Carte.

IX. A la hauteur du IIII. milliaire décrit au *n°. VII.* & par conséquent tout auprez du Pont de Cart, on trouve dans un champ, du même côté que ce milliaire & environ à trente pas de distance du chemin, une espece de Monument, formé par quatre colomnes plantées en terre debout, qui forment un quarré long. Deux de ces colomnes ont chacune 28. pouces de diametre, ne sont que 4. ou 5. pieds hors de terre, & ont été tout à fait polies. Les deux autres colomnes sont plus longues & n'ont que 24. pouces de diametre. Il ne paroît aucune Inscription au haut d'aucune de ces quatre colomnes; apparemment parce qu'on les a plantées à contre-sens, & que l'Inscription se trouve enfoncée en terre. C'est ce qui est sûr du moins à l'égard de l'une des deux dernieres, sur laquelle *(b)* on voit à fleur de terre la derniere ligne d'une inscription dont les caracteres sont renversez. Cela forme une présomption assez plausible pour les autres. Ainsi (*c*) M. le Marquis Maffei a eu tort de dire qu'il n'y avoit jamais eu aucune inscription sur ces pierres, & d'en conclure ou qu'elles n'avoient été jamais emploiées, ou qu'elles l'avoient été du tems de la République, auquel tems il croit qu'on ne mettoit point d'Inscription sur les Milliaires.

(b) Voyez dans l'article suiv. *n°. III.*

(c) Galliæ Antiq. *pag.* 34.

Au milieu de ces quatre colomnes qui ſont debout, il y en a une cinquiéme couchée, de 24. pouces de diametre & de 9. pieds de long. On lit au bout de cette pierre qui eſt le mieux poli, l'Inſcription qui ſuit * dans un eſpece de cadre creuſé dans la pierre, entouré d'un rebord ſimple, & de 24. pouces en quarré.

TI. CLAVDIVS
DRVSI F. CAESAR
AVG. GERMANICVS
PONTIF. MAX. TRIB.
POT. COS. DESIGN. III
IMP. II. REFECIT.
LXXX.

Il eſt viſible que les cinq pierres qui forment ce monument ont été des Pierres Milliaires. On ignore ce qui a pû obliger de les arracher de leurs places pour les raſſembler-là, & quelques-unes d'aſſez loin. Mais la tradition du pais veut que ç'ait été pour ſervir de marque d'une bataille donnée en cet endroit. L'Hiſtoire ſemble même favoriſer cette tradition, en ce qu'elle nous apprend (*a*) qu'il ſe donna en effet au commencement du V. ſiécle une bataille ſanglante en cet endroit entre Conſtance Général de l'Empereur Honorius, & Edobic Général des Francs & des Allemans, qui étoient venus au ſecours du Tyran Conſtantin & de ſon fils Julien, aſſiegez dans Arles par le Général Romain.

(*a*) Hiſt. de Languedoc, *pagg.* 164 & 641. *col.* 2.

M. le Marquis Maffei (*b*) aſſure que les quatre colom-

(*b*) Galliæ Antiq. *pag.* 4.

* M. Le Marquis Maffei a cru *Gall. Antiq. pag.* 34. que les pierres Milliaires de Claude n'avoient aucune note numérale; & effectivement on n'y en trouve point ordinairement: mais cette Inſcription prouve qu'il n'en faut pas faire une régle générale. Apparemment qu'on ne marquoit le nombre des milles ſur ces Milliaires, que quand il n'y avoit pas d'autres Milliaires qui le marquaſſent.

nes Milliaires qui ſont debout, ont ſervi long-tems à ſoutenir le couvert d'une petite Chapelle dédiée à S. Martin. Je ne ſçai s'il a été aſſez bien inſtruit. Mais mes Mémoires marquent qu'il y avoit tout auprès de ce Monument une Egliſe champêtre, dédiée à Saint Martin, & diſtincte du monument; que cette Egliſe a été détruite depuis long-tems, & les materiaux enlevez pour la conſtruction de l'Egliſe de Rodillian, village voiſin de l'autre côté du chemin; & que la place de cette ancienne Egliſe n'eſt plus marquée que par quelques groſſes pierres. Cette Egliſe s'appelloit Saint Martin de Cart, *Eccleſia Sancti Martini de Quarto* (ſupple *lapide*). Les P P. Benedictins en ont parlé à l'occaſion de quelques Inſcriptions qu'on y trouve, mais ils l'ont appellée *Saint Martin de Caſe*, trompez par quelque copie fautive du recueil * Manuſcrit d'Inſcriptions d'Anné Rulman, Aſſeſſeur criminel en la Prevôté générale de Languedoc, qu'ils avoient conſulté. *Voyez* ci-deſſous *Article III. n°. III.* & *XXIV.*

X. Dans la premiere voie de traverſe, qui paſſe auprez du village de Saint Vincent, & qui vient prez de Curebouſſot joindre à main droite la voie romaine de Beaucaire à Niſmes, on trouve prez du village même de Saint Vincent, une pierre Milliaire cylindrique, hors de terre d'environ 6. pieds & un peu penchée, dont l'Inſcription eſt tellement effacée, qu'on n'y peut rien diſtinguer. M. le Marquis Maffei (*a*) aſſure cependant que ce Milliaire eſt de l'Empereur Auguſte, mais j'ignore ſur quel fondement.

(*a*) Galliæ Antiq *pag. 36.*

XI. Dans l'autre voie de traverſe qui eſt à main gauche & un peu plus loin en allant vers Niſmes, on trouve à deux cent pas de l'endroit où elle ſe joint à la voie principale, & aſſez prez du village de Manduel, deux pierres Milliaires à trois pieds de diſtance entr'elles, l'une quarrée & l'autre cylindrique.

La pierre quarrée eſt ſemblable en tout à la pierre

* On dit que l'original de ce Recueil eſt aujourd'hui dans la Bibliotheque du feu Prince Eugene, mais il y en a deux copies dans le Languedoc, à ce qu'on prétend.

quarrée, qui a été décrite au *n°. I.* On y lit une Inſcription * très-bien conſervée (*a*) de l'Empereur Tibere, & la même mot pour mot que celle que nous avons rapportée au *n°. I.* en parlant du premier Milliaire quarré. La ſeule difference c'eſt qu'au lieu qu'à ce premier Milliaire on lit au bas le nombre XIII. on lit à celui-ci le nombre V ; ce qui prouve que c'étoit le cinquiéme Milliaire en allant de Niſmes à Arles, où cette voie menoit, comme on l'a déja remarqué, ce qui s'accorde avec notre calcul.

La pierre cylindrique eſt entierement ſemblable à la colomne milliaire de Claudius, couchée par terre entre les quatre colomnes du Monument, qu'on trouve vis-à-vis du IV. Milliaire, & dont on a parlé au *n°. IX.* L'Inſcription (*b*) eſt la même mot pour mot mais ſans aucun chiffre, & elle eſt enfoncée de même dans une eſpece de cadre quarré, orné d'un ſimple rebord. Le diametre eſt auſſi le même & de 24. pouces.

XII. La voie romaine que nous venons de décrire depuis Beaucaire juſqu'à Niſmes, continue d'être encore reconnoiſſable deux lieues au-delà de Niſmes, en allant vers Montpellier, c'eſt-à-dire juſqu'au village d'Uchau ; & quoiqu'elle ſoit confondue avec le chemin roial moderne, les pierres Milliaires qui ſubſiſtent encore ne permettent pas de la méconnoître.

On trouve à un quart de lieue (*c*) de Niſmes & à main gauche en allant à Montpellier contre le mur de clôture d'une vigne, une pierre Milliaire cylindrique, de 7. à 8. pieds de haut hors de terre. On y lit dans un cadre enfoncé & entouré d'un petit rebord (*d*) l'Inſcription ſuivante.

* Bergier, *ubi ſuprà, pag.* 759. *n°.* 3. rapporte cette Inſcription, mais il a omis le nombre V. qui eſt à la fin.

(*a*) Maffei, Galliæ Antiq. *pag.* 34.

(*b*) *Ibid.* Galliæ Antiquitat. *pag.* 34.
Bergier *ubi ſuprà* n°. 4.

(*c*) Voyez la Carte de la Voie romaine à l'endroit marqué A.

(*d*) Maffei, *Ibidem.* Bergier, *Ibid. n°.* I.

IMP. CAESAR
DIVI HADRIAN.
F. T. AELIVS HADRI
ANVS ANTONINVS
AVG. PIVS
PONTIF. MAX. TRIB. POT.
VIIII. IMP. II. COS. IIII.
P. P. RESTITVIT.
I.

Copiée sur un Mémoire exact envoié de Nismes.

Le chiffre I. qui est au bas de l'Inscription, a 6. pouces de long. Il marquoit que c'étoit le premier Milliaire de Nismes à Narbonne.

XIII. A trois quarts de lieue de là & assez près du lieu de Millau, on trouve au milieu du chemin une autre pierre quarrée & de la forme des Milliaires de Tibere. L'Inscription en est effacée ; & tout ce qu'on peut faire en l'examinant de prez, c'est d'y distinguer quelque trace de caracteres. Cependant le Marquis Maffei (*a*) pretend y avoir lu les chiffres LXXXVII. ce qui s'accorde avec l'ordre des Milliaires de cette route, comme on le prouvera ci-dessous. *Voyez* dans la carte l'endroit marqué B.

XIV. A une lieue de-là & cent cinquante pas avant que d'arriver à Uchau, on trouve une pierre cylindrique, ou colomne Milliaire, † entierement semblable à celles d'Antonin. *Voyez* sur la carte l'endroit marqué C. Elle a 7. pieds de haut hors de terre & 2. pieds de diametre. On peut lire encore le commencement de l'Inscription, qui prouve ce que la forme de la pierre avoit annoncé, mais la fin est effacée. M. le Marquis Maffei (*b*) prétend

(*a*) Galliæ Antiq. *pag.* 34.

(*b*) *Ubi suprà.*

† Gariel, *Series præsul. Magalon. pag.* 22. *Edit.* 2. la rapporte en entier, mais peut-être a-t-il suppléé sur d'autres Inscriptions Milliaires du même Empereur, ce qu'on ne pouvoit plus lire dans celle-là.

qu'on y lit au bas les chiffres VIII. Mais ceux que j'ai prié de l'examiner, m'ont mandé qu'on n'y voit aucuns chiffres & que la pierre eſt creuſée & dégradée à l'endroit où ils devroient être. Cependant il eſt certain que la ſuite des nombres appoſez aux autres Milliaires d'Antonin ſur cette route, prouve que ce Milliaire d'Uchau devoit être marqué le VIII. par rapport à la diſtance de Niſmes. *Voyez* ci-deſſous à la fin de l'*article ſuivant*. C'eſt de ce Milliaire même, comme VIII. Milliaire, que le village d'Uchau * a pris ſon nom; car dans les anciens actes on l'appelloit *Manſum de Octavo* (ſupple *lapide*); & on le nomme encore dans les Pouillés du Diocèſe de Niſmes, *Sanctus Paulus de Octavo*.

Ce ſont les ſeuls Milliaires en place que je connoiſſe dans le Languedoc. On trouve ailleurs en pluſieurs endroits des veſtiges de la voie romaine dont nous parlons, comme on l'a déja remarqué, ſur-tout aux endroits où elle traverſe des landes & terres incultes, ou comme on parle dans le Languedoc, des *Guarrigues*. Par exemple elle paroît très-diſtinctement au-deſſus du village de Caſtelnau prez de Montpellier, & ſur-tout depuis la ville de Narbonne juſqu'au village de Villedaigne ſur l'Orbieu dans l'étenduë de prez de deux lieues, mais les pierres Milliaires en ont été arrachées, & on n'y en trouve plus.

De ce qu'on vient de dire, on peut en tirer quelques conſéquences pour l'éclairciſſement de ce qui regarde les voies romaines.

I. Que chaque Empereur qui faiſoit réparer les chemins, y faiſoit mettre des Milliaires avec une Inſcription en ſon nom aux endroits où il en manquoit, & même à ceux où il n'en manquoit point. On voit dans les chemins qui aboutiſſent à Niſmes des pierres Milliaires de quatre differens Empereurs, d'Auguſte, de Tibere, de Claude, & d'Antonin: Et ce qui paroît plus ſurprenant, on trouve même quelquefois deux Milliaires differens pour marquer le même mille.

* C'eſt ainſi que le mot *Uchau* ſignifie à Toulouſe la huitiéme partie de l'once, c'eſt-à-dire un *gros*, & la huitiéme partie de la grande meſure de vin, appellée le *Pega*.

II.

II. Que chaque Empereur outre la différence de l'Inscription, affectoit de faire distinguer ses Milliaires par la forme exterieure. Les Milliaires d'Auguste sont cylindriques, uniformes dans toute leur longueur, hauts d'environ 6. pieds, & couronnez d'une corniche arrondie : ils ont 2. pieds de diametre, & l'Inscription y est gravée sur le contour sans quadre ni enfoncement. *Voyez* les *n°. I. IV. & X.* Ceux de Tibere sont quarrez & peu polis, hauts de 6. à 7. pieds, ils ont 25. pouces & demi de large & 18. d'épais, & l'Inscription est renfermée dans une espece de quadre. *Voyez* les *no. I. IV. VII. XI.* & *XIII.* Ceux de Claude sont cylindriques dans toute leur longueur comme ceux d'Auguste ; mais l'Inscription est renfermée dans un quadre de 24. pouces en quarré, & enfoncé de 7. à 8. lignes. *Voyez* les *n°. IX & XI.* Enfin ceux d'Antonin étoient cylindriques aussi, & l'Inscription étoit enfoncée de même, mais le quadre de l'Inscription étoit entouré d'un rebord, les pierres étoient plus basses, & la partie qui étoit enfoncée en terre, étoit quarrée. *Voyez* les *no. XII. & XIV.*

III. Qu'on a un moien sûr de connoître la véritable valeur des Milles romains, en mesurant la distance qu'il y a entre les pierres Milliaires qui subsistent en place. Nous avons remarqué qu'il y avoit deux Milliaires de suite sur le chemin de Nismes à Beaucaire, le IX. & le X. tous les deux du même Empereur, c'est-à-dire tous les deux de Tibere. J'ai fait mesurer la distance de l'un à l'autre, & elle s'est trouvée de 754. toises de Paris. M. le Marquis Maffei a fait (*a*) prendre de même la mesure d'un Mille sur le même chemin. Mais il l'a prise entre le Milliaire de Tibere, qui est environ à un quart de lieue du village de Manduel, *Voyez* le *n°. XI.* & un Milliaire d'Auguste, qui se trouve dans un petit bois prez du village de S. Vincent. *Voyez* le *n°. X.* Il assure que sa mesure lui a donné 756 toises de Paris, entre les deux Milliaires qu'on vient d'indiquer, c'est-à-dire deux toises de plus pour le mille, que je n'en ai trouvé par ma mesure.

(*a*) Galliæ Antiq. *pag.* 34.

La difference est légere, mais toute légere qu'elle est, elle prouve une erreur, & je croi que c'est sur le compte

de M. le Marquis Maffei, que cette erreur doit être mise.

1°. Il a fait prendre sa mesure entre les Milliaires de deux Empereurs differens, de Tibere & d'Auguste, & par-là sa mesure ne sçauroit être exacte; parce que les Milliaires de différens Empereurs, destinez à marquer le même mille, sont à trois ou quatre pieds de distance entr'eux, ce qui doit rendre la mesure trop longue ou trop courte d'autant. Cette premiere erreur a donc pû donner quatre pieds de trop à la mesure prise par M. Maffei.

2°. Il a mesuré un espace compris en deux chemins differens qui se séparoient, & qui faisoient par conséquent un coude. Il n'a pas donc pû s'assûrer de suivre éxactement ce coude que faisoient ces chemins, & je croi qu'il lui a donné prez d'une toise & demie de trop. J'ai évité ces deux inconveniens; j'ai fait mesurer d'un Milliaire de Tibere à un Milliaire du même Empereur, & j'ai fait mesurer un chemin qui alloit en ligne droite, & dont je reconnoissois les vestiges. Ainsi je crois que ma mesure doit être préferée à celle de M. le Marquis Maffei.

A plus forte raison doit-elle l'être à l'évaluation du mille romain, que (*a*) M. Cassini a faite à 766. ou 767. toises de Paris. Cette évaluation n'est fondée que sur la comparaison des distances réelles de Narbonne à Nismes en Languedoc, & de Boulogne à Modene en Italie, prises géometriquement en toises, avec les mêmes distances marquées en milles dans les Auteurs & les Itinéraires anciens. Je n'ai garde de douter de la vérité des mesures que M. Cassini a prises, & sur cet article son nom vaut une démonstration, mais je crains qu'il n'ait pas assez discuté les passages des Anciens sur lesquels il s'appuie, & que cela n'ait jetté de l'erreur dans son calcul.

D'un côté il suppose sur l'autorité (*b*) de Strabon, qu'il n'y avoit que 88. milles de Narbonne à Nismes, & il trouve de l'autre par ses dimensions géometriques, que la distance entre ces deux villes est de 67500. toises du Châtelet de Paris, d'où il conclut que chaque mille devoit être de 767. toises. Mais si M. Cassini avoit voulu faire attention que Strabon marque dans le même

(*a*) Memoires de l'Académie des Sciences. *Ann.* 1702.

(*b*) Geographic. *Lib. 4. initio.*

Livre (*a*) de son ouvrage, que la distance de Nismes à Narbonne étoit de 720. stades, ce qui fait 90 milles, en donnant 8 stades à chaque mille, suivant l'évaluation de (*b*) Strabon lui-même, il auroit trouvé que dans cette supposition chaque mille ne devoit être que de 750 toises, suivant ses propres dimensions. Il auroit même trouvé qu'il ne devoit être que de 741 toises $\frac{60}{91}$ à suivre l'Itinéraire d'Antonin, qui compte 91 milles de Narbonne à Nismes, & dont le calcul me paroît être le plus conforme à la vérité.

(*a*) *Ibid.* Sed paulò post.

(*b*) *Ibid.* Lib. 7.

J'avoue que ces évaluations de mille seroient, comme on voit, au-dessous de la mesure que j'ai prise moi-même entre deux Milliaires qui sont en place. Mais aussi la distance de 67500 toises, que les dimensions ont donnée à M. Cassini entre Narbonne & Nismes, est-elle en ligne droite : & il s'en faloit bien que la voie romaine le fût. Ainsi si l'on ajoute ce qu'il faut pour l'obliquité & les détours du chemin, on trouvera que le calcul de M. Cassini sera d'accord avec notre mesure. Il seroit seulement à souhaiter qu'on répétât cette mesure en d'autres endroits du même chemin, même en ceux où il manque des Milliaires dans l'entre-d'eux, pour voir si les mesures qu'on trouveroit étant partagées également en autant de parties, qu'il y auroit de milles dans l'espace mesuré, donneroient constamment le même nombre de 754 toises pour chaque mille. C'est une expérience qui paroît encore nécessaire, & que j'exhorte les gens de Lettres qui sont sur les lieux, de faire pour l'entier éclaircissement de cette question.

En attendant voici les réflexions que notre mesure du mille fournit.

1°. Le mille Romain étoit de 1000 pas, comme le nom seul le marque, & chaque pas (*c*) étoit de 5. pieds romains. Il y avoit donc 5000 pieds romains au mille. On n'y trouve aujourd'hui par la mesure qu'on en a prise que 754 toises, c'est-à-dire 4524. pieds de Roi. Il faut donc que le pied de Roi soit plus grand que l'ancien pied romain dans le rapport de 5000 à 4524.

(*c*) Frontinus. *Lib. de Agror. qualit.* pag. 36.

2°. Le mille romain comprenoit huit stades : c'est un

fait attesté par (*a*) Polybe, (*b*) Strabon, (*c*) Plutarque, & (*d*) Isidore; & ces autoritez doivent prévaloir à celles de (*e*) Photius & (*f*) d'Hesychius, qui ne content que 7 stades ou 7 stades & demi par mille. Le stade contenoit donc 125 pas, ainsi que le témoignent (*g*) Pline & (*h*) Censorinus; & comme chaque pas romain étoit de 5 pieds romains, le stade devoit être de 625 pieds romains; & c'est-là ce que (*i*) Pline & (*k*) Frontin disent en propres termes. D'un autre côté le stade n'a aujourd'hui que 565 $\frac{1}{2}$ pieds de Roi, c'est-à-dire le huitiéme de 4524 pieds que le mille a de long. Il suit donc de-là que le pied de Roi doit être à l'ancien pied romain, comme 625 à 565 $\frac{1}{2}$. ce qui donne le même rapport que le précedent, mais en moindres termes.

(*a*) Historiar. *lib. 3. cap. 39.*

(*b*) Geographic. *lib. 7.*

(*c*) In Graccho.

(*d*) Origin. *lib.15. cap. 16.*

(*e*) In Biblioth.

(*f*) In Lexico, *in voce* Μίλιον.

(*g*) Histor. natural. *Lib.2 cap.24.*

(*h*) De die natali, *cap. 13.*

(*i*) Ubi *suprà.*

(*k*) Ubi *suprà.*

3°. Ces rapports du pied de Roi au pied romain de 5000 à 4524, ou de 625. à 565 $\frac{1}{2}$ different des autres rapports que plusieurs Auteurs ont établis entre ces deux pieds, mais ils n'en different que bien peu. (*l*) Lucas Pætus, par exemple, avoit fixé le rapport du pied de Roi au pied romain, comme 1440 à 1306 ou 1307. Notre mesure du mille donne le même rapport, comme 1440 à 1302. $\frac{114}{125}$ (*m*) Gassendi avoit fixé le même rapport, comme 1000 à 906. Notre mesure le donne comme 1000. à 904 $\frac{4}{5}$ (*n*) Picard & (*o*) Auzout l'avoient fixé comme 720 à 653 ou 653 $\frac{1}{2}$. Notre mesure le donne comme 720 à 651 $\frac{57}{125}$ Enfin (*p*) M. Cassini l'avoit fixé comme 25 à 23. Et notre mesure le donne comme 25 à 22 $\frac{31}{50}$.

(*l*) De mensuris & ponderibus.

(*m*) De vitâ Peireskii, *ad ann.* 1609.

(*n*) Picard, *de mensuris.*

(*o*) Auzout, *Mesures comparées avec le pied du Châtelet.*

(*p*) Mémoires de l'Académie des Sciences, *année* 1702.

III.

Des Pierres Milliaires déplacées qu'on trouve dans le Languedoc.

Outre les Milliaires qui sont en place, & dont on vient de parler, on en trouve de déplacez en quelques endroits du bas Languedoc, sur-tout aux environs de Nismes où il y a le plus de ces restes d'Antiquitez Romaines. Voici les Inscriptions de ceux dont j'ai connoissance; encore même y en a-t-il plusieurs, que je ne connois que sur la

foi des Auteurs qui en ont parlé : mais j'ai cru qu'on ſeroit bien aiſe de voir ces Inſcriptions raſſemblées à la fin d'un Chapitre, où il étoit queſtion de la voie romaine à laquelle elles ont appartenu.

Dans l'impoſſibilité de fixer les places où étoient les Milliaires de chacune de ces Inſcriptions , le plus court m'a paru de les placer ſuivant l'ordre chronologique des Empereurs dont elles portent le nom. Par ce moien les Inſcriptions de la même eſpece ſe trouveront enſemble, & on ſera mieux en état de les comparer , & de juger par cette comparaiſon des fautes qu'on peut avoir faites en les liſant ou en les copiant.

AUGUSTE.

I.

Dans l'Egliſe de *Millau* , une colonne ſervant de pilier d'appui au premier arc de la voute en entrant à main droite. *

IMP. CAESAR

DIVI. F. AVG. PONTIF.

MAXVMVS. COS. XII.

COS. DESIGNAT. XIII.

IMP. XIIII. TRIBVNICIA

POTESTATE XX.

Mémoire envoié de Niſmes

Cette colonne a 9 pieds de haut hors d'œuvre , & 2 grands pieds de diametre : Elle eſt couronnée d'une corniche arrondie. L'inſcription eſt en grands & beaux caracteres , bien apparents , qui ne ſont point enfermés dans un quadre , ni bornez par aucune ligne.

* M. le Marquis Maffei indique cette Pierre Milliaire, ſans en rapporter l'Inſcription. *Voyez* Galliar. Antiquit. *pag.* 33.

II.

A *Nismes*.

Grasserus, *De Antiq. Nemausens.*

Histoire de Languedoc, *Tome 1. Preuv. pag. 6. n°. 18.* Prise du recueil manuscrit d'Anne Rulman.

IMP. CAESAR.

DIVI F. AVG. PONTIF.

MAXVMVS COS. XII.

COS. DESIGNAT. XIII.

IMP. XIIII. TRIBUNICIA.

POTESTATE XX.

On marque que cette Pierre Milliaire est à Nismes sans désigner plus particulierement le lieu. L'inscription qu'on y lit, est absolument la même que celle qu'on vient de rapporter, ce qui est commun à toutes les Inscriptions des Pierres Milliaires d'Auguste, qu'on trouve en Languedoc.

III.

A l'Eglise de *Saint Martin de Case*, ou plûtôt *Saint Martin de Cart* sur le chemin de Nismes à Beaucaire, à une lieue de Nismes.

Hist. de Languedoc. *Ibid. n°.* 19. Prise du recueil manuscrit d'Anne Rulman.

IMP. CAESAR

DIVI F. AVG. PONTIF.

MAXVMVS COS. XII.

COS. DESIGNAT. XIII.

IMP. XIIII. TRIBUNICIA.

POTESTATE XX.

Il n'y a point d'autres Pierres Milliaires à l'endroit où étoit l'Eglise de Saint Martin de Cart, que celle du Mo-

nument décrit dans l'*article* précédent, *n°. IX.* Il faut donc que Rulman ait lu cette inſcription ſur quelqu'une des pierres qui ſont debout, mais plantées à contre-ſens. Voyez *article. II. n°. IX.*

I V.

A l'Egliſe de *Bernis.*

. . . .

D I V I F. A. . . . , ...

M A X V M . . . .

C O S. D E . . . .

I M P. X I I I . . . . . .

P O T E S T . . . . .

Bergier, Hiſt. des grands Chemins, *liv.* 4. *chap.* 39. *pag.* 758. de la ſeconde édition. *n°.* 1.
Communiquée par M. de Peireſc.

Quoique cette Inſcription ſoit défectueuſe, il eſt viſible qu'elle eſt la même que les précedentes. La principale difficulté, c'eſt que cette Pierre ne ſubſiſte plus dans l'Egliſe de Bernis. On me mande de Niſmes, qu'il n'y a dans cette Egliſe que quatre Pierres Milliaires, qui ſervent de piliers d'appui aux deux premiers arcs de la voute. On ne ſçauroit rien lire ſur trois de ces pierres, parce que l'inſcription eſt enfoncée dans le mur : Et la quatriéme où l'on diſtingue une partie de l'inſcription, étoit certainement de l'Empereur Claude. *Voyez* ci-deſſous *n°. XXII.*

V.

Dans les vieilles murailles de l'Egliſe de *Saint Paul de Cabrieres*, vis-à-vis de Lunel Vieil.

IMP. CAESAR D. F. AVGVR. MAX. COS.

DESIGNAT. TRIBVNIT. POT. XX.

Gariel, *Series Præſul. Magalonenſ. pag.* 22.

Il eſt viſible que cette inſcription eſt la même que les précédentes, mais qu'elle a été mal copiée, & qu'il faut la reſtituer ainſi.

I M P. C A E S A R

D I V I. F. A V G. P . . . . . .

M A X. . . . .

C O S. D E S I G N A T . . . . . .

. . . . . . T. R. I B V N I C. . .

P O T. . . . . . X X.

V I.

Près de *Galargues.*
Sur le contour d'une colomne ou
Pierre cylindrique.

Gariel, *Ibid.* IMP. CAESAR D. F. PONT. MAX. COS. XII.
DESIG. XIII. IMP. XIV. TRIBVN. POT.

On reconnoît ſans peine que cette inſcription eſt la même que les précédentes en la rangeant ainſi.

I M P. C A E S A R

D I V I. F. . . . . P O N T. . . .

M A X. . . . C O S. X I I.

. . . . D E S I G. . . . . . . X I I I.

I M P. X I I I I. T R I B U N. . . .

P O T. . . . .

V I I.

Aſſez près du même lieu, ſur une Pierre cylindrique haute de 7 pieds, & de près de 2 ½ de diametre.

Gariel, *Ibid.* IMP. CAESAR D. F. AVGVST. PONT. MAX.
COS. DESIG. TRIBVNIT. POT.

Il

Il eſt viſible que cette inſcription doit être rétablie de la maniere ſuivante, pour qu'elle ſoit conforme aux autres.

IMP. CAESAR
DIVI. F. AVG. PONT...
MAX.........
COS. DESIGN.......
.........TRIBVNIC...
POT.......

M. le Marquis Maffei (*a*) fait mention de quatre autres colomnes Milliaires d'Auguſte, dont les inſcriptions ſont à ce qu'il dit, abſolument les mêmes.

(*a*) Galliæ Antiq. pag. 33.

L'une à Marguerite, village à une lieue de Niſmes, prez du chemin de Beaucaire.

La ſeconde à Caveirac, village à une lieue & demie de Niſmes en allant à Sommieres, & à prez d'une lieue de la voie romaine qui alloit de Niſmes à Narbonne.

La troiſiéme & la quatriéme au village de Teillan ſur le Vidourle prez de Maſſiliargues, dans le jardin du Seigneur du lieu.

Toutes les inſcriptions de l'Empereur Auguſte doivent être fixées comme on voit entre ſon XII. & ſon XIII. Conſulat, COS. XII. COS. DESIGNAT. XIII. c'eſt-à-dire entre l'an de Rome 749. & l'an 752. Ainſi c'eſt dans cet intervalle qu'on fit dans les chemins de la Gaule Narbonnoiſe à la droite du Rhône, toutes les réparations qui y furent faites ſous l'Empire d'Auguſte.

TIBERE.

Comme les inſcriptions des Milliaires de l'Empereur Tibere marquent differentes années de ſa puiſſance Tribunicienne, c'eſt ſuivant l'ordre chronologique de ces années, qu'on va ranger les Inſcriptions des Milliaires de cet Empereur.

VIII.

Hist. de Languedoc, *Ibid. num.* 21.
Copiée sur le recueil de Rulman

A *Nismes.*

TI CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONTIF. MAX.
TRIB. POT. XXI.
REFECIT ET
RESTITVIT.
IIII.

Le Milliaire où on lisoit cette inscription, n'est point à Nismes comme il est marqué dans l'Histoire de Languedoc, mais prez du pont de Cart sur le Vistre, à une lieue ou quatre milles de Nismes, sur le chemin de Beaucaire. Voyez l'*article II. n°. VII.* où on a déja rapporté la même inscription.

IX.

Hist. de Languedoc, *Ibid. num.* 22.

A *Nismes.*

TI......CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONT. MAX.
TRIB. POT. XXII.
REFECIT. AC
RESTITVIT.

Il ne manque rien à la premiere ligne, & il ne doit point y avoir de points. Je croi qu'il faut REFECIT ET à la pénultiéme ligne comme dans la précédente, au lieu de REFECIT AC.

X.

A *Nismes.*

IMP. CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONT. MAX.
TRIB. POT. XXIII.
REFECIT ET
RESTITVIT.

Hist. de Languedoc. *Ibid. n°.* 20.

Il faut lire dans cette inscription TI. à la premiere ligne, au lieu de IMP. conformément à toutes les autres inscriptions de l'Empereur Tibere.

XI.

Dans l'Eglise de *Curebousfot.*

TI. CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONT. MAX.
TRIB. POT. XXIII.
REFECIT ET
RESTITVIT.
V.

Grasserus, *De Antiquit. Nemausensibus.*
Hist. de Languedoc. *Ibid. n°.* 23.

Grasser ne dit pas où se trouve la pierre sur laquelle cette inscription est gravée. Il met TRIB. POT. XXXIII. au lieu de XXIII. Mais à cela prez le reste de l'inscription est de même.

Comme on lit à la fin de l'inscription le nombre V. qui marque un cinquiéme Milliaire, & que la pierre où on

lit cette inscription se trouve dans l'Eglise de Curebousfot à une lieue & demie de Nismes, je croi que ce Milliaire étoit le V. Milliaire de Nismes à Beaucaire, qui manque. *Voyez à l'article précedent* le *n°. VI.*

XII.

Dans les vieux murs de l'Eglise de *S. Paul de Cabrieres*, vis-à-vis de Lunel vieil.

Gariel, *Series Præsul. Magalon. Edit. 2. pag. 22.*

I. CÆSAR D. M. AVG. F. AVG. PONT. MAX. TRIB. POT. XXX. REFECIT ET RESTITVIT. LXXII.

Cette Inscription a été mal lue & mal copiée. Elle doit être rétablie ainsi.

TI. CAESAR.

DIVI AVG. F. AVG.

PONT. MAX.

TRIB. POT. XXX.

REFECIT ET

RESTITVIT.

LXXII.

Le nombre LXXII. marque que c'étoit le 72. Milliaire depuis Narbonne.

XIII.

Dans l'Eglise de *Saint Martin de Crez* prez des Fonts Baptismaux.

Ibid. *Edit. 1. pag. 8. Edit. 2. pag. 22.*

..... CAESAR

IVL. AVG. F. PONT. MAX.

TRIBVNIT. POT. XXXII.

REFECIT ET RESTITVIT.

I. VII. ou VII.

Cette inſcription doit être ainſi lûe.

. . . . CAESAR

DIVI AVG. F. AVG.

PONT. MAX.

TRIBVN. POT. XXXII.

REFECIT ET

RESTITVIT.

I.VII.

Le nombre qui ſe lit au bas de cette inſcription, eſt marqué I. VII. *(a)* dans la premiere Edition du *Series Præſulum Magalonenſium* de Gariel. Dans la ſeconde Edition on a négligé le premier caractere, & on s'eſt contenté de marquer VII. en quoi on a eu grand tort, car ce n'eſt que ſur les caracteres marquez dans la premiere édition, qu'on peut reſtituer ces chiffres, & deviner quel étoit le nombre marqué ſur ce Milliaire, comme on le fera voir à la fin de cette article.

(*a*) Il eſt marqué de même dans l'*Idée générale de Montpellier* du même Auteur. *Part. I. pag.* 205 où cette inſcription ſe trouve rapportée.

XIV.

Sur le chemin de *Niſmes* à *Arles*, deux cent pas aprez qu'il s'eſt ſéparé du chemin de Niſmes à *Beaucaire*.

Bergier, Hiſt. des grands chemins, *Edit.* 2. *pag.* 759. *num.* 3.
Maffei, Galliæ Antiquit. *pag.* 34.

TI. CAESAR

DIVI. AVG. F. AVG.

PONTIF. MAX.

TRIB. POT. XXXII.

REFECIT ET

RESTITVIT.

Nous avons parlé de cette inſcription dans l'article

précedent au *no*. *XI*. On lit au bas de l'inſcription le nombre V. qui a été omis par Bergier, ou pour mieux dire, par M. de Peireſc qui a communiqué ces inſcriptions à Bergier. Ce nombre V. marque le cinquiéme Milliaire de Niſmes à Arles, qui étoit diſtinct du cinquiéme Milliaire de Niſmes à Beaucaire, parce que les deux voies ſe ſéparoient entre le IV. & le V. Milliaires.

X V.

A *Niſmes* ſans aucune fixation particulìere du lieu.

Graſſerus, *De Antiq. Nemauſenſ.*

IMP. CAESAR
D. AVG. F. AVG.
PONTIF. MAX.
TRIB. POT. XXXIII.
REFECIT ET
RESTITVIT.

Il eſt évident qu'il faut lire TI. CAESAR à la premiere ligne, & DIVI tout du long à la ſeconde. Mais cette inſcription ne ſeroit-elle pas la même que celle qu'on a rapportée ci-deſſus *no*. *X*. Si cela eſt, il faut qu'il y ait erreur encore à la quatrieme ligne, & au lieu de TRIB. POT. XXXIII. il faut lire TRIB. POT. XXIII.

X V.

Au village de *Teillan* prez de Maſſiliargues dans le jardin du Seigneur.

Maffei, *Galliæ. Antiquit. pag.* 32.

TI. CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONTIF. MAX.
TRIB. POT. XXXIII.
REFECIT ET
RESTITVIT.
LXXIII.

Ce Milliaire a été enlevé de la voie romaine environ trois quarts de lieue, c'eſt-à-dire trois milles au delà du Pont *Ambroſſus*, & au couchant du Vidourle, comme les chiffres LXXIII. le prouvent. *Voyez* ci-deſſous à la fin de cet article.

XVII.

Au milieu du chemin de *Niſmes* à *Bernis*.

TI. CAESAR

DIVI. AVG. F. AVG.

PONTIF. MAX.

. . . .

. . . .

RESTITVIT.

LXXXVII.

Bergier, Hiſt. des grands chemins. *Edit.* 2. *pag.* 758. *num.* 3.

Ce Milliaire que Bergier place au milieu du chemin de Niſmes à Bernis, eſt le Milliaire qu'on trouve dans le chemin un petit demi quart de lieue avant que d'arriver à Millau, & dont on a parlé dans l'article précedent *n°. XIII.* Il falloit que cette inſcription fût plus liſible du tems de M. de Peireſc qui la communiqua à Bergier, qu'elle ne l'eſt à préſent, car on n'y peut diſtinguer aujourd'hui que les ſeuls chiffres LXXXVII.

L'énonciation de Bergier eſt pourtant abſolument vraie, car ce Milliaire eſt effectivement ſur le chemin de Niſmes à Bernis, qui eſt le même que celui de Niſmes à Millau; mais comme il eſt plus prez de Millau que de Bernis, c'étoit par le nom de Millau qu'il falloit le déſigner.

Le nombre LXXXVII. marque que c'étoit le 87. Milliaire à compter depuis Narbonne; ſur quoi *voyez ci-deſſous*.

XVIII.

Ibid. *pag.* 760. *num.* 5.

Sur le chemin de *Nismes* à *Arles*, à trois lieues de Nismes ou environ.

T I. C A E S A R

D I V I. A V G. F. A V G.

P O N T I F. M A X.

. . . .

. . . .

. . . .

X I I I

Le nombre XIII. marque que c'étoit le 13. Milliaire depuis Nismes à Arles, ce qui convient avec le lieu où il est.

XIX.

Prez de l'Eglise de *Saint Aunez.*

Gariel, *Series Præsul. Magalon. Edit. 2. pag. 22.*

TI CAESAR DIVI F. AVG. PONT. MAX. TRIB. POT. REFECIT ET RESTITVIT. LXIII.

Il n'est pas douteux qu'on ne doive rétablir cette inscription comme il suit.

T I. C A E S A R.

D I V I. . . . . . .F. A V G.

P O N T. M A X.

T R I B. P O T. . . . .

R E F E C I T E T

R E S T I T V I T.

L X I I I.

Ce

Ce nombre LXIII. marque que c'étoit le 63. Milliaire depuis Narbonne. *Voyez* ci-deſſous.

Les Inſcriptions des Milliaires de l'Empereur Tibere qu'on vient de rapporter, prouvent 1°. Que cet Empereur fit faire beaucoup de réparations dans la voie romaine, faite ſous l'Empire d'Auguſte dans la Gaule Narbonnoiſe à l'occident du Rhône. REFECIT ET RESTITVIT. 2°. Que ces réparations furent faites en différentes années, puiſqu'on trouve ſur les inſcriptions des dates différentes, marquées par le nombre de fois que Tibere avoit joui de la puiſſance Tribunicienne, depuis le nombre XXI. juſqu'au nombre XXXIII.

CLAUDE.

XX.

Dans la place du village de *Bernis*, vis-à-vis de l'Egliſe.

Mémoire envoïé de Niſmes.

TI. CLAVDIVS
DRVSI F. CAESAR
......GERMANI....
..............I F. MAX. TRIB.
......S. DESIGN. II.
......II. REFECIT.

(*a*) Galliæ Antiq. *pag.* 34.

Ce Milliaire eſt rompu en trois pieces, qu'on a rejoint; il eſt couché par terre, ſon contour eſt cylindrique dans toute ſa longueur. Il a 8 pieds de long & 2. de diametre.

XXI.

Dans la même place du village de *Bernis*, prez du Puits.

H h

Bergier. Hiſt. des grands chemins. *Ed. 2. p. 758. nº 2.*

Graſſer. *De Antiq. Nemauſenſ.*

Hiſt. de Languedoc, *Tom. I. Preuv. pag. 6. num. 25.*

TI. CLAVDIVS
DRVSI F. CAESAR
AVG. GERMANICVS
PONTIF. MAX. TRIB.
POT. COS. DESIGN. II.
IMP. II. REFECIT.
LXXXV.

Voilà l'inſcription telle qu'elle eſt rapportée dans les Auteurs citez à la marge. On m'a mandé de Niſmes qu'elle exiſte réellement, & qu'elle eſt dans la place de Bernis, prez de l'Hôpital du lieu; mais on me marque que l'inſcription eſt très-effacée, à l'exception des chiffres qui ſont au bas qui ſont très-liſibles. Voici l'état où elle eſt.

.................VS.
....................SAR.
............NIC....
...................TRIB.
..............GN. II.
..............CIT.
LXXXV.

Ce Milliaire eſt entier, mais couché par terre: il eſt cylindrique dans toute ſa longueur. Il a 6. pieds de long, & 18. pouces de diametre.

XXII.

Dans l'Egliſe de *Bernis*, ſervant de pilier d'appui au ſecond arc de la voute, à main gauche.

TI. C. . . . . . .

DRVS. . . . .

AVG. . . . .

PONT. . . . .

COS. D. . . . .

IMP. . . . .

Mémoire envoié de Nismes.

Ce Milliaire est placé dans le mur de telle maniere qu'on ne peut lire que le commencement de l'inscription.

XXIII.

Dans l'Eglise de *Millau*, servant de pilier d'appui au premier arc de la voute, à main gauche.

Mémoire envoié de Nismes.

. . . . AVDIVS

. . . . CAESAR

. . . . RMANIC.

. . . . MAX. TRIB.

. . . . S DESIGN. . . .

. . . . . I. REFECIT.

On a placé ce Milliaire dans le mur de telle maniere qu'on ne peut lire que la fin de l'inscription.

XXIV.

Dans l'Eglise de *S. Martin de Case*, ou plûtôt *S. Martin de Cart.*

Grasserus, *de Antiquit. Nemausens.*

Hist. de Languedoc, *ubi suprà num.* 24.

TI. CLAVDIVS

DRVSI F. CAESAR

AVG. GERMANICVS

PONTIF. MAX. TRIB.

POT. COS. DESIGN. II.

IMP. II. RECEPTI.

LXXXV.

Graſſer rapporte cette inſcription, ſans déſigner l'endroit où elle eſt. Les R R. P P. Benedictins qui l'ont priſe du recueil de Rulman, diſent qu'elle eſt dans l'Egliſe de Saint Martin de Caſe, en quoi ils ont été trompez par une faute d'écriture de ce recueil manuſcrit. Car c'eſt l'Egliſe de *S. Martin de Cart* qu'il faut dire. Cette correction ne ſuffit pas même pour déterminer l'endroit où ſe trouve cette inſcription. L'Egliſe de S. Martin de Cart eſt détruite depuis long-tems, & ce n'eſt pas là qu'il faut chercher l'inſcription, mais dans cette eſpece de monument qu'on trouve prez du Pont de Cart ſur le Viſtre, tout auprez des maſures de l'Egliſe de S. Martin.

Mémoire envoié de Niſmes.

Si l'on a mal réuſſi à déterminer le lieu où ſe trouve cette inſcription, on a réuſſi encore plus mal à lire l'inſcription. Au lieu de IMP. II. RECEPTI, il y a à la ligne pénultiéme IMP. II. REFECIT en caracteres très-liſibles; & à la derniere ligne au lieu des chiffres LXXXV. il n'y a que LXXX. ce qui marque que c'étoit non le 85 Milliaire, mais le 80. *Voyez* à l'article précedent le *nº IX.* où l'on a rapporté cette inſcription avec une éxactitude ſcrupuleuſe.

XXV.

Sur le chemin de *Niſmes* à *Arles*, deux cent pas après qu'il s'eſt ſéparé de celui de Niſmes à Beaucaire.

Bergier, Hiſt. des grands chemins, *Edit.* 2. *pag.* 759. *num.* 4. Maffei Galliæ Antiquitat. *pag* 34.

TI. CLAVDIVS

DRVSI F. CAESAR

AVG. GERMANICVS

PONTIF. MAX. TRIB.

POT. COS. DESIGN. II.

IMP. II. REFECIT.

Nous avons annoncé cette inscription dans l'article précedent *n°. XI.*

XXVI.

Sur le même chemin de *Nismes* à *Arles*, environ à trois lieues de Nismes.

TI. CLAVDIVS

DRVSI F. . . . .

. . . .

. . . .

Bergier, Hist. des grands Chemins, *liv.* 4. *chap.* 39. *pag.* 760. de la seconde édition. *n°.* 6.

XXVII.

Sur une colomne prez du village de *Lansargues*, dans le Diocèse de Montpellier.

TIT. CLAVDIVS DRVSI F. CAESAR AVGVST.

GERMANICVS PONT. MAXIM. TRIB. POT.

COS. DESIGN. II. IMP. II. REFECIT.

Gariel, *Series Præsul. Magalonens. Edit.* 2. *pag.* 21.

L'exemple des inscriptions précédentes suffit pour faire comprendre qu'on doit rétablir celle-ci comme il suit.

TI. CLAVDIVS

DRVSI F. CAESAR

AVG. GERMANICVS

PONTIF. MAX. TRIB.

POT. COS. DESIGN. II.

IMP. II. REFECIT.

XXVIII.

Dans l'Eglise champêtre de *Saint Thomas de Coloure* prez du village de *Marguerite.*

Mémoire envoié de Nismes.

T I. . . . .

D R . . . .

A V G. . . . .

P O N T. . . . .

P O T. . . . .

I M. . . . .

La Colomne où on lit cette inscription, a cinq pieds de hauteur hors d'œuvre, & deux pieds de diametre. Elle sert de pilier à un des arceaux de la voute de l'Eglise, & par une bizarrerie trop commune pour être exempte d'affectation, elle est placée de telle sorte que l'inscription est du côté du mur, ce qui fait qu'on ne peut lire que les premiers caracteres de chaque ligne.

M. le Marquis Maffei (*a*) indique dans le Diocèse de Nismes cinq autres Milliaires de l'Empereur Claude.

(*a*) Galliæ Antiquit. *pag.* 34.

Un à Nismes, sans désigner l'endroit en particulier.

Trois au village de Teillan prez de Massiliargues dans le jardin du Seigneur du lieu.

Enfin un cinquiéme à Redessan, village à moitié chemin de Nismes à Beaucaire, où on en a fait le seüil de la porte de l'Eglise.

Toutes les réparations que l'Empereur Claude fit faire aux chemins de la Gaule Narbonnoise au couchant du Rhône, furent faites dans le même tems, puisque les inscriptions qui sont en son nom, sont toutes datées de l'année qui préceda son second Consulat, c'est-à-dire de la premiere année de son regne, car la seconde année il fut Consul pour la seconde fois. Cette premiere année du regne de l'Empereur Claude, tombe sur l'an de Rome 793. & l'an de J. C. 40,

ANTONIN LE PIEUX,

XXIX.

Sur une colomne dans la muraille de la porte de la *Couronne* à Nismes, du côté de l'Espianade.

I M P. C A E S A R.
D I V I H A D R I A N I F.
T. A E L I V S H A D R I A N
V S A N T O N I N V S
A V G. P I V S
P O N T. M A X. T R I B.
P O T. VIIII. I M P. II. C O S. IIII.
P P. R E S T I T V I T.

Grasserus, *De Antiq. Nemausens.*

Bergier, Hist. des grands chemins. *Edit. 2. pag. 759. nº. 2.*

Voilà l'inscription comme elle est rapportée par Grasser & par Bergier. Anné Rulman, & sur son autorité les R R. P P. Benedictins (*a*) y ajoutent une neuviéme ligne formée des caracteres suivans LXIIQVI. Enfin le Marquis Maffei, (*b*) qui l'a examinée le dernier, ne fait pas la moindre mention de cette neuviéme ligne ni de ces caracteres : mais il marque qu'il y a au bas de l'inscription deux grands I I. dont aucun des autres n'a parlé.

(*a*) Hist. de Languedoc. *Ubi suprà nº. 29.*

(*b*) Galliæ Antiq. *pag. 36.*

Ces differences sur l'état de la même inscription, m'ont obligé de demander à Nismes des éclaircissemens positifs, pour m'assurer de la vérité. On m'a mandé que le Milliaire en question existoit réellement ; qu'il étoit à la porte de la Couronne sur la droite en sortant, enchassé à moitié dans la muraille du tambour qui fait le contour de cette porte ; qu'il étoit cylindrique, haut de 4. pieds, & d'un pied six pouces de diametre ; enfin qu'on y lisoit mot pour mot & lettre pour lettre, l'inscription

ſuivante, dans un quadre quarré, qui eſt entourré d'un petit rebord.

IMP. CAESAR
DIvI. HADRIANI F.
T. AELIVS HADRIAN.
ANTONINVS AVG. PIVS.
PONT. MAX. TRIB. POT.
VIII. IMP. II. COS. IIII.
P. P.
RESTITVIT.
Æ O R R

I I.

Les huit premieres lignes ſont à peu-prez les mêmes que celles que nous avons rapportées, quoique rangées un peu différemment. Au lieu des caracteres LXIIQVI. dont Anné Rulman formoit une neuviéme ligne, il n'y a que quatre caracteres. Le premier eſt ſi effacé qu'on ne peut pas le diſtinguer. Le ſecond eſt certainement un O, & le troiſiéme un R. Pour le quatriéme il eſt douteux ſi c'eſt un R ou un P. Ces quatre lettres qui ſont dans le quarré de l'inſcription, n'ont jamais été précédées ni ſuivies d'aucun autre caractere, comme il paroît par le poli de la pierre, devant & aprez. Au-deſſous du quarré & à quatre pouces de diſtance il y a deux grands I I. de cinq pouces & demi de haut ſur trois de diſtance, à peu-prez comme M. Maffei l'a remarqué.

J'avoue que j'ignore ce que ſignifient les quatre lettres, qui ſont au bas de l'inſcription : je doute même qu'elles y aient été de toute ancienneté, & l'exemple des autres inſcrip-

inſcriptions Milliaires d'Antonin, où l'on ne voit rien de ſemblable, me fait preſque ſoupçonner que ces lettres ont été gravées au bas de cette inſcription après coup, par quelqu'un qui aura voulu *aux Saumaiſes futurs préparer des tortures.*

Quoiqu'il en ſoit, il eſt du moins bien certain que ce Milliaire marquoit un ſecond mille, & ſur ce fondement il eſt très-apparent qu'il a été enlevé de la voie romaine qui alloit de Niſmes à Narbonne, un mille au delà du Milliaire du même Antonin, qui ſubſiſte en place, qui eſt marqué du nombre I. & dont on a parlé dans l'article précédent, *n°. XII.*

XXX.

Dans l'Egliſe de *Saint Céſaire* prez de Niſmes.

Hiſt. de Languedoc. *Ubi ſuprà.*

IMP. CAESAR
DIVI HADRIANI. F.
T. AELIVS HADRIA
NVS ANTONINVS AVG. PIVS
PONT. MAX. TRIB.
POT. VIII. IMP. II.
COS. . . . . TR. . . . . . . RES
T. . . . .

Il eſt viſible qu'on doit rétablir ces trois dernieres lignes de la maniere qui ſuit.

PONT. MAX. TRIB. POT.
VIII. IMP. II. COS. IIII.
P. P. RESTITVIT.

XXXI.

Dans le village de *Saint Césaire* à trois quarts de lieu de Nismes.

Mémoire envoïé de Nismes.

IMP. CAESAR
DIVI HADRIANI
F. T. AELIVS HADRI
ANVS ANTONIN
VS AVG. PIVS
PONT. MAX. TRIB.
POT. VIII. IMP. II. COS. IIII.
P. P. RESTITVIT.
III.

(a) Galliæ Antiq. pag. 34.

Ce Milliaire est chez un paisan du village de Saint Césaire, où il sert à soutenir le couvert de l'escalier qui est en saillie dans la cour. M. Maffei (*a*) a indiqué le même Milliaire & la même inscription. Ni lui ni la personne que j'ai consultée à Nismes, & qui a été à Saint Césaire, ne parlent d'aucun autre Milliaire dans ce village. L'inscription précédente seroit-elle donc la même que celle-ci? mais si cela est il faut convenir qu'on l'a rapportée peu fidellement, & qu'on a mal indiqué l'endroit où on la lit.

Le nombre III. qui est au bas de l'inscription, marque que c'étoit le troisiéme Milliaire. *Voyez* ci-dessous.

XXXII.

A *Nismes*.

Hist. de Languedoc. *Ubi suprà* n°. 27.

IMP. CAESAR DIVI HADRIANI ANTONINI [F]
AVG. PIVS PONT. MAX. TRIB. POT. II.
IMP. II. COS. IIII. P. P. RESTITVIT.

Cette inſcription a été mal copiée. Pour la rendre conforme aux autres Inſcriptions Milliaires de l'Empereur Antonin, il faut la rétablir ainſi.

IMP. CAESAR

DIVI. HADRIANI [F]

. . . .

ANTONINVS AVG. PIVS

PONT. MAX. TRIB. POT.

.... II. IMP. II. COS. IIII.

P. P. RESTITVIT.

Les Inſcriptions Milliaires de l'Empereur Antonin, ſont les mêmes. Il faut les rapporter toutes à l'intervalle qu'il y a entre le IV. & dernier Conſulat d'Antonin, qui répond à l'an de Rome 889. & de J. C. 139. & la mort de cet Empereur qui arriva l'an de Rome 911. & de Jeſus-Chriſt 161.

On doit ajouter ici quelques Milliaires dont on reconnoît la forme, mais dont on ne peut pas lire l'inſcription. Tels ſont, par exemple, les quatre colomnes, qui ſont debout à cette eſpece de monument prez du pont de Cart, dont on a parlé dans l'article précédent *n°. IX.* Il paroît à la vérité par le *n°. III.* de cet article, qu'une de ces colomnes eſt de l'Empereur Auguſte, mais on ne peut pas lire les inſcriptions des trois autres, parce qu'elles ſont plantées à contre-ſens, & que l'inſcription eſt entierement couverte. Tels ſont auſſi trois Milliaires, des quatre qu'il y a dans l'Egliſe de Bernis. Ces quatre Milliaires y ſervent de piliers d'appui aux deux premiers arcs de la voute, à droite & à gauche. On peut lire une partie de l'inſcription du ſecond qui eſt à main gauche en entrant, & elle apprend que ce Milliaire étoit de l'Empereur Claude. Voyez ci-deſſus *n°. XXII.* Mais on ne ſçauroit rien lire des inſcriptions

des trois autres Milliaires par la faute grossiere des Massons, qui en les mettant en œuvre, les ont placez de telle maniere que l'inscription est du côté du mur, & en est entierement couverte. Ces Milliaires sont fort beaux & bien conservez. Ils sont cylindriques sur la longueur de neuf pieds. Mais la base en est quarrée, & elle a environ deux pieds de haut. Cette forme persuade que ces Milliaires doivent être de l'Empereur Antonin.

On peut à la faveur des inscriptions qu'on vient de rapporter, rétablir quelque ordre dans la plupart des Pierres Milliaires depuis Sustantion prez de Montpellier, jusqu'à Nismes, & se former par-là une idée assez exacte de cette partie de la voie romaine, qui traversoit le Languedoc. Il suffit pour cela de se rappeller les faits suivants, qui ont été déja discutez ci-devant *Chapitre VII.*

I. Qu'il résulte du détail des routes de Narbonne à Nismes, rapportées dans l'Itinéraire d'Antonin, dans celui de Bourdeaux, & dans les Tables de Peutinger, qu'après y avoir fait les corrections indispensables, on doit fixer le nombre des milles de Narbonne à Nismes à 91. milles, ce qui s'accorde avec la distance connue d'entre ces deux villes, car les 22 lieues $\frac{1}{4}$. qu'on compte de l'une à l'autre, doivent à raison de 4 milles par lieue, donner ce nombre de 91 milles.

II. Qu'il résulte de même de ces différentes routes corrigées aux endroits où les erreurs sont palpables, qu'il y avoit de Narbonne à *Sostatio*, 61 milles; ce qui s'accorde avec la distance connue qu'il y a entre ces deux lieux, car les 15 lieues & un quart qu'on compte de Narbonne au village de Castelnau près de Sustantion, font 61 milles à raison de 4 milles par lieue.

III. Qu'il résulte enfin des mêmes routes, en supposant les mêmes corrections, qu'on comptoit 76 milles de Narbonne au Pont *Ambrossus*, ce qui s'accorde également avec la distance de Narbonne à ce pont, laquelle étant de 19 lieues, doit valoir 76 milles; & avec la distance

de ce pont à Nismes, laquelle étant marquée de 15 milles dans tous les Itinéraires, doit en la retranchant de 91. milles, qu'il y avoit de Narbonne à Nismes, donner 76. milles pour la distance de Narbonne à ce pont.

Suivant ces principes, 1°. Le Milliaire de Tibere, qui est dans l'Eglise de Saint Martin de Crez, à demie lieue de Castelnau, (*Voyez ci-dessus* n°. XIII.) a dû être enlevé de la voie romaine à un quart de lieue de Sostatio, & être le 62 Milliaire depuis Narbonne. Si cela est, au lieu de I V I I. que Gariel y a lu, il faut y lire LXII. L'erreur de Gariel est venue de ce qu'en lisant ces chiffres effacez par en bas, il a pris un L pour un I. & un X pour un V.

2°. Le Milliaire de Tibere qui est près de l'Eglise de Saint Aunez à main droite de l'ancienne voie romaine, en allant de Narbonne vers Nismes, & à une bonne demie lieue de Saint Martin de Crez, sur lequel on lit le nombre LXIII. (*Voyez ci-dessus* le n°. XIX.) étoit le 63. Milliaire depuis Narbonne, ce qui convient avec l'endroit d'où il a été arraché, qui devoit être près de l'endroit où il est aujourd'hui.

3°. Le Milliaire de Tibere, qui est dans les vieilles murailles de l'Eglise de S. Paul de Cabrieres, vis-à-vis du village de Lunel vieil, & qui est marqué du nombre LXXII. (*Voyez ci-dessus* le n°. XII.) a dû être le 72. Milliaire depuis Narbonne; ce qui s'accorde avec la distance connue de ce lieu aux lieux voisins. D'un côté cette Eglise est à deux lieues $\frac{1}{4}$. au delà de Castelnau ou Sustantion, c'est-à-dire à 11. milles; & ces 11. milles ajoutez aux 61. milles de Narbonne à Sustantion, font 72. milles: Et de l'autre, elle est à 1. lieue en-deçà du Pont *Ambrossus*, c'est-à-dire à 4. milles; & ces 4. milles retranchez de 76. milles qu'il y a de Narbonne à ce pont, donnent de même 72. milles de Narbonne à cette Eglise.

4°. Le Milliaire de Tibere qui est au village de Teillan, dans le jardin du Seigneur du lieu, & qui est marqué du nombre LXXIII. (*Voyez ci-dessus* le n°. XVI.) a dû être le 73. Milliaire, & par consé-

quent il étoit placé sur la voie romaine environ trois quarts de lieue, ou trois mille avant le Pont *Ambrossus* en venant de Narbonne, & vis-à-vis de l'endroit où est Lunel aujourd'hui. C'est de-là qu'on l'a enlevé pour le porter à une lieue de-là à l'endroit où il est aujourd'hui.

5°. Le Milliaire de Claude qui est couché par terre dans cette espece de Monument du pont de Cart, (*Voyez* l'article précédent au *n°. IX.*) au milieu de quatre colomnes debout, & où on lit au bas de l'Inscription les chiffres LXXX. devoit être le 80. Milliaire de la même route, car il est visible que c'est à cette route qu'il appartenoit, puisqu'il ne sçauroit trouver place sur la route de Nismes à Beaucaire, où il n'y avoit en tout que 13. Milles. Ce Milliaire devoit donc être placé quatre milles ou une lieue en-deçà du Pont *Ambrossus* en allant vers Nismes prez du lieu de Coudognan. On ignore ce qui a pû obliger à aller chercher si loin ce Milliaire pour le porter là où il est, sur-tout y en ayant d'autres plus près, mais le fait n'en est pas moins certain.

6°. Le Milliaire du même Claude qui est dans la place du village de Bernis près de l'Hôpital, & qui est marqué du nombre LXXXV. (*Voyez ci-dessus le n°.* XXI.) a dû être le 85. Milliaire depuis Narbonne; ce qui convient avec sa position, car d'un côté Bernis est à 2. lieues un quart ou 9. milles du Pont *Ambrossus*; ainsi 9. ajoutez à 76. milles font 85. milles: Et de l'autre Bernis est à une lieue & demie ou 6. milles de Nismes: Ainsi 6. milles ôtez de 91. milles qu'il y a de Narbonne à Nismes, donnent de même 85. milles pour la distance de Narbonne à Bernis.

7°. Enfin le Milliaire de Tibere, qui est au-delà de Millau, en allant à Nismes, au milieu du chemin, & qui est marqué du nombre LXXXVII. (*Voyez* dans l'article précédent le *n°. XIII.*) a dû être le 87. Milliaire depuis Narbonne, ce qui s'accorde avec sa position, environ à une lieue avant que d'arriver à Nismes.

Il s'enſuit de-là 1°. Que ſur la route de Narbonne à Niſmes on comptoit les milles de Narbonne, & que cette ſuite numérale alloit juſqu'à Niſmes.

2°. Qu'au ſortir de Niſmes on recommençoit une nouvelle ſuite de Milles, qui alloit juſqu'à Beaucaire. (*Voyez ci-deſſus* Article 2. *n°. I.* & *VII.* & Article 3. *n°. VIII.* & *XI.*) & peut-être même juſqu'à Aix.

3°. Qu'on commençoit de même à compter de Niſmes les Milles ſur la voie qui menoit à Arles, (*Voyez ci-deſſus* Article 2. *n°. XI.* & Article 3. *n°. XIV.* & *XVIII.*) & que cette troiſiéme ſuite numérale continuoit juſqu'à Arles.

4°. Mais qu'on commençoit à Arles une nouvelle ſuite de Milliaires, qui alloit juſqu'à Aix ; comme il paroit par quelques Inſcriptions Milliaires, qu'on trouve dans la Crau, & que M. de Peireſc avoit communiquées (*a*) à Bergier.

5°. Enfin que cet ordre ſouffrit quelque changement ſous l'Empire d'Antonin, & qu'on commença alors à compter les Milles de Niſmes à Narbonne. C'eſt dans cet ordre que ſont numerotez les Milliaires de cet Empereur ſur cette route. Le premier Milliaire marqué I. ſubſiſte encore en place à un quart de lieue ou un mille de Niſmes en allant à Montpellier. (*Voyez* dans l'article précedent le *n°. XII.*) Le ſecond Milliaire marqué II. ſe trouve aujourd'hui à Niſmes, où on l'a tranſporté, & où on l'a placé dans la muraille qui fait le tambour de la Porte de la Couronne (*Voyez* le *n°.* XXIX.) Le troiſiéme Milliaire, marqué III. eſt à Saint Ceſaire, à peu-près à la hauteur de l'endroit de la voie romaine où il devoit être (*Voyez* le *n°.* XXXI.) M. Maffei pretend que le Milliaire du même Empereur qui eſt auprès d'Uchau dans le chemin, eſt marqué VIII. (*Voyez* Art. 2. *n°.* XIV.) Mais mes Mémoires diſent le contraire. En voilà pourtant aſſez pour inférer que l'Empereur Antonin, dans la vûë peut-être de faire honneur à la ville de Niſmes (*b*) d'où il étoit origi-

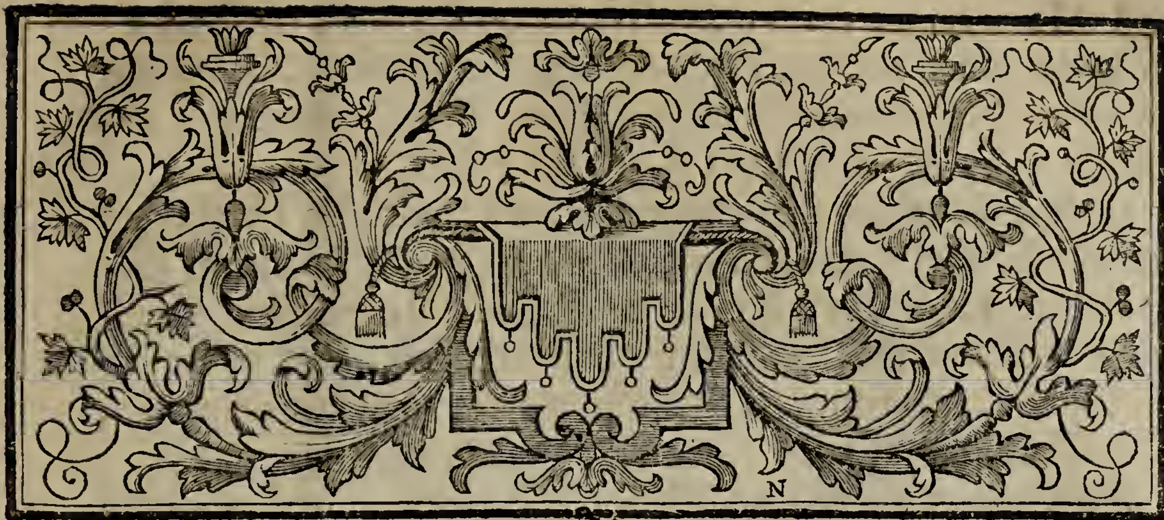
(*a*) *Voyez* l'Hiſtoire des grands Chemins de l'Empire, *Liv.* 5. *chap.* 28. *Tom. I. pag.* 457. *de la* 2. *Edition.*

(*b*) Julius Capitolinus *in Antonino Pio.*

naire , fit commencer aux portes de cette ville une nouvelle ſuite de Milles vers Narbonne. Je doute pourtant que cette ſuite ſe continuât juſqu'à Narbonne même, & il eſt plus apparent qu'elle finiſſoit à moitié chemin, quand elle rencontroit la ſuite qui venoit de Narbonne. C'eſt ainſi que nous avons vû dans l'article précedent, que la ſuite de Milles, qui alloit de Narbonne vers Toulouſe, ſe terminoit à Carcaſſonne à la renconrte de la ſuite oppoſée qui venoit de Toulouſe.

Fin de la premiere Partie.





MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE NATURELLE
DE LA PROVINCE DE LANGUEDOC.

SECONDE PARTIE,
Mémoires de Physique.

CHAPITRE I.

De la Fontaine de *Fonteſtorbe* près de *Belleſtat* dans le Diocèſe de *Mirepoix*, dont le cours eſt ſujet à des variations périodiques.

I.

Des differentes eſpeces de Fontaines périodiques : En particulier de la Fontaine de Fonteſtorbe, & de ce qu'on en ſçavoit.



ON regarde ordinairement les Fontaines, dont le cours eſt ſujet à des variations réglées & périodiques, comme de deux eſpeces differentes. Dans les unes ces variations ſuivent, à ce qu'on prétend, le mouvement des marées : Dans les autres les retours, quoique reglez, gardent

un ordre qui n'a aucun rapport avec les marées. On appelle les dernieres *ſimplement Périodiques*; & on donne aux autres le nom de *Fontaines à flux & reflux*.

Il eſt cependant très-incertain qu'il y ait des Fontaines qui méritent ce dernier nom. On ne ſçauroit du moins diſconvenir que celles à qui on le donne, ne puiſſent ſe réduire facilement à la qualité de Fontaines ſimplement Périodiques, & ne puiſſent s'expliquer par le même principe, ſans admettre aucune ſorte de rapport avec les marées.

Mais nous aurons occaſion de traiter cette queſtion dans le *Chapitre III.* Il ſuffit de remarquer ici une différence plus réelle entre les Fontaines, à qui l'on donne le nom de Fontaines ſimplement périodiques. C'eſt que dans les unes l'écoulement ceſſe & revient pluſieurs fois dans le jour, ce qui fait qu'on les appelle *Intermittentes*; au lieu que dans les autres l'écoulement ſans ceſſer jamais entierement, augmente & diminue pluſieurs fois dans les 24. heures par des retours reglez, d'où vient qu'on les nomme *Intercalaires*. Les exemples de ces deux ſortes de Fontaines Périodiques ne ſont pas rares, & nous en rapporterons pluſieurs dans (*a*) deux autres Mémoires.

(*a*) *Ci deſſous Part II. Chapp. 12. & 13.*

La Fontaine de Fonteſtorbe, dont il s'agit ici, peut être rapportée à l'une & à l'autre de ces deux eſpeces ſous differents égards. Nous l'examinerons dans ce Mémoire comme véritablement intermittente, parce que c'eſt ainſi qu'elle a été décrite par la perſonne, qui m'a communiqué ſes obſervations. Nous rapporterons enſuite le Mémoire du P. Planque, où l'on en parle comme d'une fontaine purement intercalaire, & où on l'explique ſur ce pied.

La Fontaine de Fonteſtorbe ſeroit connue depuis longtems, s'il étoit vrai, comme Adrien de Valois (*b*) l'a cru, que cette fontaine fût la fontaine *Orge*, dont Pline, (*c*) a parlé, qu'il a placée dans la Province Narbonnoiſe, & dans la ſource de laquelle il dit qu'il croiſſoit de l'herbe dont les bœufs étoient ſi avides, qu'ils enfonçoient la tête dans l'eau pour pouvoir y atteindre. *In Narbonenſi Provinciâ nobilis Fons Orge nomine eſt. In eo herbæ naſcun-*

(*b*) In notit. Galliar. in verbo *Orge*.

(*c*) Hiſtor. nat. *lib. 18. cap. 22.*

tur in tantum expetitæ bobus , ut merſis capitibus totis eas quærant. Mais outre qu'il ne croît point d'herbe & qu'il n'a pû jamais en croître dans la ſource de Fonteſtorbe, qui eſt de roche vive, il paroît preſque certain que cette Fontaine dont parle Pline, eſt (*a*) la fameuſe Fontaine de Vaucluſe dans le Comtat, à laquelle la deſcription, que Pline fait, convient parfaitement. C'eſt de cette Fontaine auſſi, que le fameux (*b*) Bocace a entendu le paſſage de Pline qu'on vient de citer. *Sorgia* , dit-il, ... *in Narbonenſi Provinciâ loco qui vulgò dicitur* Vallis clauſa, *fons nobiliſſimus eſt . . . . . Producit in fundo ſui herbam adeò bobus ſapidam , ut diverſis ad illam carpendam ſub undis capitibus aſſiduè paſcentes ferè ad ſuffocationem uſque detineant.* En quoi il a été ſuivi par (*c*) Jean Poldo d'Albenas, (*d*) Papire Maſſon, (*e*) Janus Cæcilius Frey, (*f*) Ortelius, (*f*) Ferrari, (*f*) Baudrand, &c. La riviere que cette fontaine forme, & qui s'appelle la riviere (*g*) de *Sorgue*, conſerve même encore l'ancien nom de cette fontaine ; car c'eſt *Sorge* qu'il faut lire dans le Texte de Pline, au lieu d'*Orge* qu'on y lit, l'*S* du commencement de ce nom ne s'étant perdue, (*h*) qu'à cauſe de la rencontre de l'*S*, par où finit le mot *Fons*, qui précede.

(*a*) Voyez Dalechamp. *In notis in locum Plinii modò laudatum.*

(*b*) Lib. de Fontibus.

(*c*) Antiquit. de Niſmes, à la Table des noms, qui eſt à la fin.

(*d*) Deſcriptio Franciæ per flumina, *in Sorgiâ.*

(*e*) In Admirandis Galliarum, *Cap.* 8.

(*f*) In Lexicis Geographic. in voce *Orge.*

(*g*) Strabon, *lib. IV.* l'appelle *Sulga.*

(*h*) On trouve des exemples pareils dans *l'Ars Critica Joann. Clerici. Part.* 3. *Sect.* 1. *Cap.* 6.

Cependant pour appuier cette premiere mépriſe, M. de Valois eſt tombé dans une ſeconde. Il a prétendu que la Fontaine dont il eſt ici queſtion, s'appelloit *Font-aſtorgue* ou *Font-eſtorgue* , & il vouloit même qu'on ortographiât ainſi ce nom , *Fontaſt-Orgue* ou *Fonteſt-Orgue* , pour le rendre plus approchant de celui de la fontaine de Pline. Valois cite pour garant de ce qu'il avance certaines Cartes de Geographie , que je ne connois pas ; mais il eſt conſtant que ces noms ſont inconnus dans le pais , & que cette fontaine n'y en a point d'autre , que celui de *Fonteſtorbe.*

Quand on ſçait la langue du pais , où cette fontaine coule, on comprend même aiſément , que ce nom lui convient * en ce qu'il exprime une propriété qui lui eſt

* Le P. Kircher a cru qu'elle s'appelloit *Eſtorbe*, parce qu'elle couloit du pied d'une montagne nommée *Eſtorbe.* S*ic dictus*, dit-il, *à monte ad cujus radices adjacet*, Mund. Subterran. *Lib.* 5. *Sect.* 4. *Cap.* 5.

particuliere, & dont on parlera amplement dans ce Chapitre. *Destourba* ou *Estourba* signifient en Languedocien *troubler*, *interrompre*, & le vieux mot françois *Destourbier* prouve que ces mots ont eu la même signification en françois. Par conséquent le nom de *Fontestorbe* ou *Font-estorbe* veut dire mot pour mot *Fontaine troublée* ou *Fontaine interrompuë*, ce qui convient à une Fontaine, dont le cours est ordinairement interrompu vingt-quatre fois par jour. C'est ainsi qu'au rapport de Pline (*a*) on appelloit autrefois en grec ἀναπαυομένος c'est-à-dire *interrompue*, une pareille Fontaine intermittente, qui couloit à Dodone.

(*a*) Histor. nat. *Lib.* 2. *cap.* 103.

Le premier qui ait parlé de la fontaine de Fontestorbe, ou du moins qui en ait parlé avec quelque éxactitude, est Saluste du Bartas. Ce Poëte en expliquant dans (*b*) sa *Semaine* les Bains de la Gascogne, sa patrie, a saisi l'occasion d'orner son Poëme de la description de cette Fontaine; & cette description est assez détaillée pour mériter d'être rapportée.

(*b*) Troisiéme jour.

Mais tout ce que j'ai dit, en merveilles n'approche
Aux merveilles du Lers, quand il sort de sa roche.
S'il est vrai qu'un docte homme, à faute de pouvoir
Comprendre la vertu, qui pouvoit émouvoir
Sept fois le jour Euripe, & ses bouillantes ondes,
Sept fois remprisonner de ses rives profondes,
Poussé de déséspoir & de honte éperdu
Se jetta dans son flux plus cherché qu'entendu,
Dis-moi, que feroit-il contemplant la Fontaine,
Qui lave de ses flots de Mazeres la plaine,
Et née à Bellestat, non loin des monts de Foix,
Le peuple Toulousain, riche, pourvoit de bois?
Chaque coup que Phœbus parfaisant sa carriere
Sur les deux horisons reconduit la lumiere,
Son eau porte-radeaux, pendant quatre ou cinq mois,
Vingt & quatre fois naît, meurt vingt & quatre fois.
A sec on peut passer demie heure sa source,
Et demie heure après on ne peut de sa course

Soutenir la roideur, car son flot écumeux
Naissant tâche égaler les fleuves plus fameux;
Flot docte à bien compter, qui guidé par Nature
Le tems si sûrement sans horloge mesure.

Cette description de du Bartas a été suivie par la plûpart de ceux qui ont fait mention de cette Fontaine & de ses proprietez, comme (*a*) Papire Masson, (*b*) Janus Cæcilius Frey, (*c*) Adrien de Valois, (*d*) Bernard Varen, (*e*) Athanase Kircher, (*f*) Pierre Gassendi, (*g*) Robert Plot, (*h*) le P. Maignan, (*i*) Thomas Corneille, (*k*) l'Auteur du Dictionnaire de Trevoux, & (*l*) M. Bruzen de la Martiniere, qui tous n'en parlent que sur le rapport d'autrui. Il est vrai que (*m*) Pierre-Jean Fabre, Médecin de Castelnaudari, & (*n*) François Bayle, Professeur de Philosophie à Toulouse paroissent l'avoir observée eux-mêmes, & que (*o*) M. de la Hire de l'Académie Roiale des Sciences semble n'en avoir parlé, que sur de nouvelles observations, qu'on y avoit faites; mais ce qu'ils en ont dit les uns & les autres, étoit si vague & si peu détaillé, qu'il valoit encore mieux s'en tenir à la description de du Bartas, qui étoit & plus étendue & mieux circonstanciée.

Cependant comme les descriptions poëtiques sont ordinairement exagerées, je souhaitai d'avoir sur cette Fontaine des informations plus éxactes & plus sûres. Dans cette vûë je priai en 1705. un de mes amis, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, qui étoit établi à Chalabre dans le Diocèse de Mirepoix près de Bellestat, d'examiner cette fontaine, & de me marquer le précis de ses observations. Il a pris la peine de l'observer avec beaucoup d'attention pendant deux Etez de suite, & voici à quoi se réduit le rapport qu'il m'en a fait.

(*a*) Descript. Franc. per flumina, *pag.* 566.
(*b*) Admirand. Galliar. *cap.* 9.
(*c*) In notit. Galliar. in verbo *Orge.*
(*d*) Geographia general. *lib.* 1. *cap.* 17 §. 18.
(*e*) Mund. subterran. *lib.* 5. *sect.* 4. *cap.* 5.
(*f*) Physic. sect. 3. membri prior. lib. 1. cap. 7.
(*g*) The natural history of Stafford-Shire, *cap.* 2. *n°.* 41.
(*h*) Perspectiv. horariæ, lib. 1. propos. 1. §. 3.
(*i*) Dictionn. Géograph. au mot *Fontestorbe.*
(*k*) Au mot *Font.*
(*l*) Dictionn. Geograph. au mot *Fontestorbe*, & au mot *Belleste.*
(*m*) In Hydrographo Spagyrico, *lib.* 2. *cap.* 1.
(*n*) Institution. Physic. *Part. I. lib.* 3. *sect.* 2. *Disput.* 3. *Art.* 1. *num.* 24. & 27
(*o*) Reg. Scient. Academ. Historiæ, *lib.* 3. *cap.* 3.

II.

Description de la Fontaine de Fontestorbe, & des variations qu'on y observe.

I. Fougas & Bellestat sont deux villages du Diocèse

de Mirepoix, éloignez l'un de l'autre d'une petite lieue. Entre ces deux villages une chaîne de montagnes assez élevées s'avance obliquement & se termine par des rochers fort escarpez presque au bord de la riviere de Lers V X, (a) qui passe par ces deux villages. On trouve à l'extrémité de cette chaîne une voute grande & spatieuse, profonde de quatre ou cinq toises, & dont l'Ouverture A B C a pour le moins 40. pieds de large & 30 de haut. L'ouverture de la Fontaine A D E est à main droite en entrant dans la voute, elle est triangulaire aussi, la pointe la plus aigue étant tournée en haut, & la base se trouvant à fleur de terre, mais le terrain est en cet endroit beaucoup plus élevé que le lit du Lers. Cette base n'a guére que 8 pieds de large, mais la hauteur de l'ouverture est de 12 à 13 pieds. Lorsqu'on jette des pierres par cette ouverture, on les entend après quelque tems tomber dans de l'eau avec beaucoup de bruit, ce qui prouve qu'il y a auprès de cette ouverture un réservoir d'eau assez profond.

(a) Voyez la Planche I.

II. Cette Fontaine n'est intermittente que dans la sécheresse, & c'est ordinairement pendant les mois de Juin, Juillet, Août & Septembre.

III. Elle commence à être intermittente plûtôt ou plûtard, suivant que le tems est plus ou moins sec : Ainsi lorsque le commencement de l'Eté est pluvieux, elle n'est intermittente que dans le mois de Septembre ; & au contraire après avoir été intermittente dans l'Eté, elle cesse de l'être dès le mois de Septembre, quand les pluies d'Automne commencent de bonne heure.

IV. Dans le tems même qu'elle est intermittente, elle cesse de l'être s'il pleut, & le redevient si la sécheresse recommence. On a observé qu'aiant été intermittente dans le mois de Juillet, elle cessa de l'être dans le mois d'Août à cause des pluies qui étoient survenues, & qu'elle le redevint dans le mois de Septembre, parce que la sécheresse recommença.

V. Des pluies de trois ou quatre jours, & quelquefois de deux, lorsqu'elles sont abondantes, suffisent pour la faire couler d'un cours égal & uniforme ; & elle ne re-

devient intermittente que dans dix ou douze jours, suivant le plus ou le moins de chaleur.

VI. Lorsque l'Eté est fort pluvieux, elle n'est point du tout intermittente.

VII. Au contraire en 1692. la neige aiant été gelée pendant deux mois, & n'y aiant point eu de pluie pendant ce tems-là, la Fontaine (a) fut intermittente dans les mois de Novembre, Decembre & Janvier.

VIII. Lorsqu'elle est intermittente, le tems qu'il y a d'un écoulement à l'autre, est à peu-près de 32'. 30''. comme on l'a observé avec une montre à minutes.

IX. L'écoulement dure 36'. 35''. de sorte que la période, ou le retour entier de la Fontaine au même état, est de 69'. 5''.

X. L'intervalle d'un écoulement à l'autre est toujours égal; la durée de chaque écoulement est aussi la même; ce qui ne doit s'entendre que du jour où l'on observe, car d'ailleurs la pluie ou la sécheresse apportent beaucoup de variation dans l'un & dans l'autre, comme il paroît par l'*Observation IV.*

XI. Pendant tout le tems de l'intermission, il ne coule point d'eau par l'ouverture triangulaire décrite ci-dessus, & c'est alors qu'on y entre à sec.

XII. Il coule pourtant alors de l'eau dans le lit, qui va en pente de la Fontaine à la riviere de Lers, ce qui prouve qu'il y a des communications secretes Q R, S T, entre ce lit & le grand réservoir dont nous avons parlé.

XIII. Dans le plus fort de l'écoulement l'eau occupe toute la largeur de la base de l'ouverture triangulaire, qui est de 8. pieds, & s'y éleve à la hauteur de 4 ou 5 pouces.

XIV. Lorsque la Fontaine commence à devenir intermittente, le tems de l'intermission est beaucoup plus court, & celui de l'écoulement beaucoup plus long que nous n'avons marqué. Au commencement même la Fontaine n'est simplement qu'intercalaire pendant quelque tems, c'est-à-dire qu'elle n'est remarquable que par une augmentation ou diminution périodique dans la quantité

(a) Pierre-Jean Fabre certifie le même fait pour les années 1624. & 1625. *In Hydrograph. Spagyrico. Lib. 2. cap. 1.*

d'eau qui en ſort, car d'ailleurs l'eau en coule alors ſans diſcontinuation.

XV. De la même maniere quand la Fontaine va ceſſer d'être intermittente, le tems de l'intermiſſion commence à devenir plus court & plus court, & celui de l'écoulement plus long & plus long. L'écoulement enſuite devient continuel, mais ſujet pendant quelque tems à des augmentations ou intercalaiſons périodiques. Enfin les variations ceſſent bien-tôt, & l'écoulement devient parfaitement uniforme.

XVI. En hiver, & en été même, quand la ſaiſon eſt pluvieuſe, la Fontaine coule d'un cours toujours égal & toujours uniforme, ſans augmentation, ſans diminution & ſans aucune variation.

XVII. Quand on s'approche de l'ouverture de la Fontaine, on entend un bruit ſourd. Ce bruit augmente conſidérablement quelque tems avant que l'eau commence de couler par cette ouverture, & ſe ſoutient, mais en diminuant, preſque tout le tems qu'elle coule. Il paroît évidemment que ce bruit eſt produit par une chûte d'eau.

XVIII. Depuis le tems que ce bruit redouble juſqu'à ce que l'eau ſorte par l'ouverture de la Fontaine, il ſe paſſe près d'un quart-d'heure, ou pour le moins 12. minutes.

I I I.

Explication des retours Périodiques de la Fontaine de Fonteſtorbe.

La cauſe des intermiſſions reglées des Fontaines Périodiques, a dû paroître d'abord ſi obſcure, que je ne ſuis pas ſurpris qu'on ait déſeſperé de la trouver. On a cependant fait ſur cette queſtion des progrès, qu'il ſeroit à ſouhaiter que l'on eût fait ſur des queſtions plus utiles. C'eſt ainſi que rien ne ſembloit plus difficile que d'expliquer la cauſe de l'arc-en-ciel, & qu'il n'eſt pourtant point de phénomene phyſique, dont on rende raiſon d'une maniere plus claire & plus certaine.

Pour expliquer les intermiſſions périodiques des Fontaines

taines intermittentes, il ne faut que supposer un tuiau ou canal recourbé en siphon, par où l'eau de ces sources doive couler. Par cela seul on rend raison de tout ce que ces Fontaines présentent de merveilleux, & on en rend raison d'une maniere si simple & si naturelle, qu'on a peine à douter que ce ne soit le moien, dont la Nature s'est servie pour les produire. Il doit m'être permis de louer cette idée puisqu'elle ne m'appartient pas, & qu'il n'y a rien de moi dans l'application que j'en vais faire à la fontaine de Fontestorbe, que le détail des faits particuliers qui regardent cette Fontaine, & l'application de la cause générale à ces faits.

Si l'on pouvoit donc partager par le milieu cette longue chaîne de Rochers, à l'extrémité de laquelle se trouve la Fontaine de Fontestorbe, j'aime à me persuader qu'on y trouveroit à peu-près ce que j'ai marqué dans la *Planche I.* On verroit d'abord assez près de l'ouverture triangulaire A D E par où l'eau sort, un bassin vaste & profond, marqué par les lettres K L M T R. On en a des preuves positives, soit parce que les pierres qu'on y jette n'arrivent au fond qu'après un certain tems: (*Observat.* 1.) soit parce qu'on peut le sonder, du moins en partie, en s'avançant deux ou trois pas dans l'ouverture triangulaire. J'appellerai ce bassin, bassin *inferieur*, pour le distinguer d'un autre bassin plus élevé N F G, qui portera le nom de bassin *superieur*.

Ces deux bassins doivent communiquer entr'eux non pas par un canal direct, la Fontaine n'auroit alors rien d'extraordinaire, mais par un tuiau F G I recourbé à peu-près en siphon. La branche supérieure F G de ce siphon doit avoir son ouverture F au fond du bassin supérieur; & la branche inférieure G I, qui doit être plus longue, suivant la nature du siphon, doit se terminer au-dessus du niveau de l'ouverture triangulaire A D E, puisque les eaux qui en coulent, produisent en tombant dans le bassin inférieur, même quand il est plein, un bruit considérable, qui paroît être causé par une chûte d'eau, (*Observat.* 17.) comme il l'est en effet.

Enfin le bassin supérieur peut recevoir l'eau ou de plu-

ſieurs ſources par pluſieurs canaux, ou d'une ſeule par un ſeul canal O P. Cela revient au même dans le fond pour l'explication de la Fontaine ; nous ſuppoſerons pourtant pour la facilité du raiſonnement & du calcul, qu'il n'y a qu'un ſeul canal O P. Il faut ſeulement obſerver que pour rendre la Fontaine intermittente, le calibre de ce canal doit être plus petit que celui du ſiphon F G I, ou qu'il doit du moins couler moins d'eau en tems égal par ce canal que par ce ſiphon.

Telle eſt à peu-près, à ce que je crois, la ſtructure interieure de la Fontaine de Fonteſtorbe. Peut-être ne ſeroit-il pas impoſſible de prouver qu'elle doit être ainſi, en remontant des effets à la cauſe, mais ce ſeroit s'engager dans une diſcuſſion ennuieuſe & inutile. Il vaut mieux n'avancer ce qu'on vient d'établir que comme une ſimple ſuppoſition. Il eſt difficile qu'après une exacte explication de tout ce qu'on obſerve dans le cours de cette Fontaine, on ne ſoit diſpoſé à regarder comme vrai, ce qu'on n'aura d'abord admis que comme poſſible.

Suivant cette ſuppoſition donc, il eſt aiſé de juger quelle doit être la cauſe des intermiſſions périodiques de cette Fontaine. A meſure que le baſſin ſupérieur s'emplit de l'eau qui coule par le canal O P, cette eau entre dans la branche ſupérieure du ſiphon par l'ouverture F, & s'y place à la même hauteur. Mais le ſiphon F G I ne peut commencer à la verſer dans le baſſin inferieur, que lorſqu'elle eſt parvenue juſqu'au haut de ſa courbure G. C'eſt-là une proprieté eſſentielle du ſiphon. Ainſi comme l'eau ne peut atteindre au haut de cette courbûre, que lorſque le baſſin ſupérieur eſt plein, la fontaine doit être intermittente pendant tout ce tems-là, & le tems de cette intermiſſion doit être toujours égal au tems qu'il faut pour remplir ce baſſin.

Mais dès que l'eau ſera parvenue au haut de la courbûre G, le ſiphon devra la verſer dans le baſſin inférieur, & la Fontaine commencera pour lors de couler. Il eſt vrai que cet écoulement devra finir bien-tôt, car comme le calibre du ſiphon F G I eſt plus grand que celui du canal O P, ce ſiphon verſera dans un certain tems, non

ſeulement l'eau que le canal O P peut fournir dans ce tems-là, mais encore celle qui s'étoit ramaſſée dans le baſſin ſupérieur pendant l'intermiſſion. Le baſſin ſupérieur ſe trouvant donc à ſec, il y aura alors une nouvelle intermiſſion, qui durera juſqu'à ce que ce baſſin ſoit rempli de nouveau, & qui par conſéquent ſera égale à la premiere. Cette nouvelle intermiſſion ſera ſuivie d'un autre écoulement, & cet écoulement d'une nouvelle intermiſſion, qui ſe ſuccederont toujours dans le même ordre périodique, tant que la Fontaine demeurera dans le même état.

C'eſt en gros la maniere dont on peut expliquer les retours périodiques de la Fontaine de Fonteſtorbe ; mais il faut tâcher d'entrer ſur cette matiere dans un détail plus éxact. La difficulté ne conſiſte qu'a ſçavoir combien de tems le ſiphon jette de l'eau à chaque écoulement de la Fontaine, & combien de tems il demeure ſans en jetter à chaque intermiſſion, afin de pouvoir comparer par ce moien le calibre du canal O P qui fournit l'eau au baſſin ſupérieur, & celui du ſiphon F G I, qui la verſe dans l'inférieur. Encore ſuffiroit-il même de ſçavoir le tems de l'écoulement qui ſe fait par le ſiphon, car comme on ſçait aſſez éxactement la durée de la période entiere de la Fontaine, le tems de l'écoulement connu donneroit le tems de l'intermiſſion.

Mais il eſt preſque impoſſible de fixer le tems que dure cet écoulement, parce qu'il commence avant que l'eau ſorte par l'ouverture triangulaire de la Fontaine, & qu'il finit avant que l'eau ceſſe de ſortir par cette ouverture.

1°. *Cet écoulement commence* avant que l'eau ſorte par l'ouverture triangulaire : & cela parce qu'avant que l'eau puiſſe ſortir par-là, il faut remplir le baſſin inferieur, d'où pendant l'intermiſſion l'eau s'eſt échappée dans le lit de la Fontaine, avec lequel il communique par les fentes Q R, S T. (*Voyez l'Obſervat.* 12.) De-là vient que les pierres qu'on y jette ſur la fin de l'intermiſſion, n'arrivent qu'après un certain tems juſqu'à l'eau qui y reſte. (*Voyez l'Obſervat.* 1.) Il eſt vrai qu'à cet égard le bruit qu'on entend dès que le ſiphon commence à jetter de

l'eau, annonce le commencement de l'écoulement, & comme ce bruit précéde la ſortie de l'eau par l'ouverture triangulaire, d'environ 12′. on a raiſon d'en conclure que l'écoulement du ſiphon commence 12′ plutôt que la ſortie de l'eau par l'ouverture triangulaire. Ainſi ce ſont 12′ à ajoûter aux 36′ 35″ que dure cette ſortie de l'eau; ce qui fait 48′ 35″ ou 48′ 30″ en négligeant les 5″ de plus.

2°. *Cet écoulement finit* avant que l'eau ceſſe de couler par l'ouverture triangulaire. Quand le ſiphon s'arrête après avoir vuidé le baſſin ſupérieur, la Fontaine doit être dans le plus fort de ſon écoulement, c'eſt-à-dire qu'elle doit couler ſuivant l'*Obſervation* 13. dans toute l'étendue de la baſe de l'ouverture triangulaire & à la hauteur de quatre ou cinq pouces. Il doit donc ſe paſſer quelque tems avant que cette quantité d'eau ait pû s'écouler dans toute la largeur du baſſin inferieur, & laiſſer à ſec l'ouverture triangulaire; & c'eſt ce tems-là qu'il eſt difficile de déterminer, ou du moins qui n'eſt point déterminé par les obſervations, qu'on m'a communiquées. C'eſt pourquoi je ſuis obligé de l'évaluer arbitrairement à 8′. & de réduire à 40′ 30″. la durée de l'écoulement vrai, qui par l'article précedent paroiſſoit devoir être de 48′ 30″.

Si l'on pouvoit entendre finir le bruit, que fait l'eau du ſiphon quand elle tombe, comme on l'entend commencer, on auroit la véritable meſure de chaque écoulement. Mais ce bruit, qui eſt très-ſenſible quand le ſiphon commence à jetter de l'eau, parce que le baſſin inferieur ſe trouvant vuide, l'eau tombe alors de fort haut, diminue peu à peu à meſure que ce baſſin ſe remplit, parce que la hauteur de la chûte diminue à proportion; & enfin on ceſſe de l'entendre, quand l'eau ſort à grands flots par l'ouverture triangulaire, à cauſe du murmure que fait cette eau en ſortant, quoique le bruit de la chûte de l'eau ne ceſſe pas encore ſi-tôt.

Des ſuppoſitions, que nous venons de faire, il en réſulte, 1°. Que le ſiphon emploie 40 30″ à verſer l'eau du baſſin ſupérieur dans l'inferieur.

2°. Que dans ces 40′ 30″. le ſiphon verſe non-ſeule-

ment l'eau que le tuiau O P fournit pendant le même tems ; mais encore toute celle qu'il avoit fournie pendant les 28′ 30″ que l'intermiſſion a duré.

3°. Et que par conſéquent le ſiphon verſe dans le baſſin inférieur en 40′ 30″ autant d'eau que le tuiau O P en fournit au baſſin ſupérieur en 69′. Ainſi ſi l'on ſuppoſe que l'eau coule avec une égale viteſſe par ce canal O P & par ce ſiphon, il s'enſuivra que le calibre du ſiphon doit être à celui du canal O P, comme 69 à 40. $\frac{1}{2}$, puiſqu'il eſt démontré que les calibres de deux canaux quelconques, par où l'eau coule avec la même viteſſe, & qui verſent la même quantité d'eau en tems inégaux, ſont entr'eux en raiſon réciproque des tems, qu'ils emploient à la verſer.

Tant que cette proportion demeurera la même, c'eſt-à-dire tant que le canal O P ne donnera en 69′ que la même quantité d'eau que le ſiphon peut évacuer en 40′ 30″ l'écoulement vrai durera 40′ 30″, & l'intermiſſion vraie 28′. 30″. Mais cependant à cauſe du changement que le baſſin inférieur, qu'il faut emplir, apporte dans le cours apparent de la Fontaine, l'écoulement paroîtra n'être que de 36′ 30″, & l'intermiſſion ſemblera durer au contraire 32′. 30″ conformément *aux Obſervations* 8 & 9.

Mais s'il arrive que l'eau vienne à couler plus vîte par le canal O P, ou qu'il coule de l'eau dans le baſſin ſupérieur par d'autres canaux, qui étoient auparavant à ſec, comme l'un ou l'autre, & peut-être même tous les deux doivent arriver après les pluies, dans ces cas 1°. Il faudra moins de tems pour remplir le baſſin ſupérieur juſqu'au haut du ſiphon. Ainſi l'intermiſſion vraie durera moins de 28′ 30″, & l'intermiſſion apparente par conſéquent ne paroîtra pas non plus durer 32′ 30″, ce qui ira toujours en augmentant à meſure que l'abondance de l'eau qui ſera fournie au baſſin ſuperieur, augmentera. 2°. Il faudra au contraire plus de tems pour que le ſiphon puiſſe épuiſer le baſſin ſupérieur, à cauſe que l'eau y eſt fournie plus abondamment à chaque inſtant. Ainſi l'écoulement vrai durera plus de 40′ 30″, & l'écoulement apparent par conſéquent paroîtra durer plus de 36′ 30″, ce qui ira

de même toujours en croiſſant, à meſure que la quantité de l'eau qui ſera fournie au baſſin ſuperieur, croîtra; ce qui eſt entierement conforme à l'*Obſerv.* 15.

Que ſi la quantité d'eau que reçoit le baſſin ſuperieur, ſoit du canal OP ſeul, ſoit des autres canaux qui peuvent en fournir, augmente juſqu'a ſe trouver enfin égale à celle que le ſiphon en peut vuider en tems égal, dans ce cas le baſſin ne ſe vuidera plus, & la Fontaine ceſſant par conſéquent d'être intermittente, coulera d'un cours uniforme, comme il eſt rapporté dans les *Obſervations* 2. 3. 4. 5. 6. 7. & 16.

Mais ſi la ſécherеſſe en diminuant la quantité d'eau, qui eſt fournie au baſſin ſuperieur, la rend moindre de nouveau que celle que le ſiphon en vuide en tems égal, la Fontaine recommencera dès-lors à devenir intermittente, mais de telle maniere que l'intermiſſion ſera très-courte d'abord, & l'écoulement très-long; & qu'à proportion que l'abondance de l'eau diminuera, la durée de l'intermiſſion ira en croiſſant, & celle de l'écoulement en décroiſſant, conformément à l'*Obſervation* 14.

Quand la Fontaine commence à devenir intermittente par la ſécherеſſe, ou qu'elle ceſſe de l'être par la pluie, l'intermiſſion doit être ſi courte pendant quelque tems, que les eaux qui ſont dans le baſſin inferieur, au-deſſus du niveau de l'ouverture triangulaire, ne peuvent pas avoir le tems de s'écouler, avant que le ſiphon recommence à en verſer de nouveau. Ainſi dans ce tems-là la Fontaine, quoique déja véritablement intermittente, paroîtra pourtant n'être qu'intercalaire, c'eſt-à-dire que ſon écoulement ſans paroître interrompu, ſera ſujet à des augmentations & à des diminutions périodiques, ce qui eſt conforme aux *Obſervations* 14. & 15.

Enfin la Fontaine de Fonteſtorbe, quand elle ceſſe une fois d'être uniforme dans ſon cours, ne peut jamais garder long-tems une période conſtante & permanente. La durée de ſes intermiſſions & celle de ſes écoulemens varient ſuivant le plus ou le moins de ſécherеſſe & le plus ou le moins de pluie. Par conſéquent, comme il eſt rare que la ſécherеſſe ou l'humidité demeurent long-tems au

même dégré, il eſt difficile auſſi que le rapport de l'intermiſſion à l'écoulement, demeure long-tems le même, & c'eſt connoître peu la nature de cette Fontaine, & des autres Fontaines de la même eſpece, que de ſe flatter d'en pouvoir fixer la véritable période.

Le Mémoire ſur la Fontaine de Fonteſtorbe qu'on vient de voir, fut lu dans la Societé Royale des Sciences de Montpellier, & inſeré dans ſes Regiſtres en 1707. Le P. Planque de l'Oratoire a donné depuis une Diſſertation ſur la même matiere, imprimée à Toulouſe en 1731. ſous le titre d'*Obſervations ſur la Fontaine de Fonteſt-Orbe, accompagnées de l'explication de tout ce qu'elle a de remarquable.* La conformité du ſujet l'a expoſé à ſe voir accuſé dans une Lettre anonyme d'avoir copié mon Mémoire. Il me paroît pourtant que l'accuſation étoit mal fondée, & que ſon Mémoire ne reſſembloit pas aſſez au mien pour l'autoriſer. Mais quand la conformité eût été encore plus grande, je n'aurois eu aucun ſujet de me plaindre de lui, puiſque j'avois averti moi-même, que l'explication que je donnois dans mon Mémoire, n'étoit ni nouvelle, ni de moi, & qu'ainſi j'avois ſuffiſamment déclaré que je ne prétendois y avoir aucun droit particulier. Auſſi le P. Planque n'a-t-il pas pû ignorer que je n'avois point de part à la peine qu'on cherchoit à lui faire, & je proteſte que le nom de ſon accuſateur m'eſt encore inconnu.

C'eſt ſur moi cependant que ce Pere a fait retomber ſon chagrin. Il demanda une copie de mon Mémoire, & il l'obtint. Le Secretaire de la Societé Roiale des Sciences de Montpellier oublia en cette occaſion qu'il n'étoit que le dépoſitaire de mon ouvrage, & il crut pouvoir en diſpoſer comme de ſon bien. Dès que le P. Planque eut reçu cette copie, il la fit imprimer ſous mon nom, ſans daigner s'informer ſi j'étois aſſez content de cette Diſſertation, pour trouver bon qu'elle parût. Je laiſſe au Public à juger ſi le P. Planque a pris cette peine pour ſe diſculper d'une accuſation frivole, ou pour s'aſſurer l'honneur d'avoir découvert le Méchaniſme de la Fontaine de Fonteſtorbe; mais s'il a eu ce dernier deſſein en vûe, il auroit dû juger qu'il prenoit une peine inutile, puiſque j'avois averti vingt-cinq ans avant qu'il écrivît, que cette explication n'étoit pas nouvelle. On la trouve par-tout: Dans les (*a*) Voiages des Alpes de Scheuchzer en 1723. Dans le Nouveau (*b*) Syſtême des Eaux Minérales de Forges du ſieur Larouviere en 1699. Dans la Phyſique du (*c*) P. Caſimir de Toulouſe, Capucin, en 1674. dans le *Curſus Mathematicus* (*d*) du P. Deſchalles, Jeſuite, en 1674. Dans le (*e*) *Mundus ſubterraneus* du P. Kircher, en 1663. (*f*) Dans le *Curſus Philoſophicus* du P. Maignan, Religieux Minime, vers l'an 1660. Enfin dans (*g*) les Spiritales de Heron d'Alexandrie, qui a vécu environ 120. ans avant le commencement de l'Ere Chrétienne.

(*a*) Itinera Alpina Joann. Jacobi Scheuchzeri, *Tom. 2. pag.* 404.

(*b*) *Pag.* 250. 251.

(*c*) *Phyſic. Part.* 2. *Diſputat.* 4. *artic.* 3. *quæſt.* 3.

(*d*) Curſ. Mathemat. *Tract. XV. propoſ.* 15.

(*e*) *Lib.* 5. *ſect.* 5. *cap.* 4.

(*f*) Vide R. P. Caſimirum, *loco mox laudato.*

(*g*) Sur tout aux cinq premieres propoſitions.

Le Mémoire, que je viens de donner dans le Chapitre précédent, eſt le même que le P. Planque avoit fait imprimer. La ſeule difference c'eſt que je l'ai donné non ſeulement exempt des fautes qu'on avoit laiſſé gliſſer dans la copie, mais retouché même en quelques endroits, où il m'a paru que je m'étois trop étendu ; en un mot dans un état où je croi pouvoir l'avouer. J'y vai joindre la Diſſertation du P. Planque, pour ne pas priver le Public des éclairciſſemens qu'il y pourra trouver. Comme il l'a déja publiée lui-même, il ne ſçauroit ſe plaindre de mon procedé, & je n'ai pas ſujet de craindre de ſa part les reproches que j'étois en droit de lui faire.

CHAPITRE II.

Obſervations ſur la Fontaine de *Fonteſt-Orbe*, accompagnées de l'explication de tout ce qu'elle a de remarquable. Par le *P. Planque de l'Oratoire, de la Societé des Sciences de Toulouſe.*

I.

Raiſons qui ont engagé le P. Planque à faire des obſervations ſur la Fontaine de Fonteſt-Orbe.

LA Fontaine de Fonteſt-Orbe a excité dans tous les tems l'admiration des Savans. Il paroît même qu'ils l'ont regardée comme un myſtere de la Nature qu'ils ont crû qu'ils ne pouvoient pénétrer. M. Bayle après en avoir donné une légere idée, avoue ingenument qu'il n'a pu rien imaginer ſur cela qui fût capable de le ſatisfaire, & il nous aſſure qu'il n'en a trouvé dans les Auteurs aucune explication raiſonnable.

Franç. Bayle, Inſt. Phyſic. *part.* 1. *l.* 3. *ſ.* 2. *d.* 2. *a.* 1. *n.* 24. & 27.

Celle qu'on en donne ici, doit cependant faire juger que ce myſtere n'étoit pas ſi impénétrable qu'on l'avoit crû juſqu'à préſent. Elle dépend de peu de ſuppoſitions, ſavoir celles de deux réſervoirs, d'un ſeul ſiphon & de quelques ouvertures à l'un des réſervoirs. Il n'y a rien là qui ſoit au-deſſus de l'eſprit humain ; tout y eſt ſimple & naturel. Par la lecture qu'on en fera, l'on aura peut-être lieu de ſe convaincre que ſouvent la Nature ne nous paroît ſi obſcure & ſi myſtérieuſe que parce qu'on ne l'examine



O
N
G
B
C
E
A
Q
R
F
I
K
L
V
S
T
M
X

mine pas assez éxactement, & parce qu'on a peine à se défaire des préjugez, qui nous mettent dans une impossibilité morale d'avoir d'autres vûës & d'autres lumieres que ceux qui nous ont précédé.

Les observations imparfaites que nous avions sur Fontest-Orbe & qui même se contredisent, ont beaucoup contribué à en rendre l'explication ou difficile, ou peu satisfaisante. Le sentiment commun sur cette Fontaine est que c'est un « torrent, qui coule pendant neuf mois de l'année avec » la même force, mais qui vers la fin du mois d'Août » jusqu'à la fin du mois d'Octobre, ou au commencement » du mois de Novembre, coule & s'arrête par interval- » les qui n'ont rien de périodique. »

V. le Dict. de Trevoux.

M. Bayle dit que cette Fontaine coule par intervalles reglez & par conséquent périodiques, qu'elle ne s'arrête pas entiérement, & que les trois mois pendant lesquels elle coule en croissant & décroissant, sont les mois de Juin, Juillet & Août. *Quâlibet horâ ferè deficit & restituitur, præcipuè & manifestiùs tribus siccioribus anni mensibus Junio, Julio & Augusto: reliquo ferè tempore magnam aquarum copiam largitur ille Fons, sed fluxu æquabili.*

Sup. n. 24.

M. de Valois parle du cours irrégulier de Fontest-Orbe, mais en ne déterminant pas le tems auquel il est remarquable, il donne à juger que cette Fontaine coule irréguliérement pendant toute l'année.

Not. Gal. p. 393.

Ces Auteurs ne nous ont pas parlé sans doute aprés des observations bien éxactes. Mais quand même ils l'auroient fait, quand ils s'accorderoient ensemble autant qu'ils sont opposez, ils ne nous donneroient pas dans ce qu'ils nous disent, une idée parfaite de cette Fontaine. Il resteroit toûjours à savoir si le tems auquel elle commence & cesse de couler avec accroissement & décroissement est fixe, ou s'il ne l'est pas: si l'accroissement dure autant que le décroissement: s'ils se font dans la même proportion, ou non: si les pluies altérent ce Phénoméne, ou ne l'altérent point: si elles sont cause qu'il paroît plûtôt, ou qu'il se montre plûtard.

Ainsi tout ce qu'on nous a rapporté de Fontest-Orbe jusqu'à présent, se réduit à nous la représenter comme

une Fontaine extraordinaire, & à nous faire souhaiter de savoir au vrai ce qui en est. Il sembloit qu'il n'étoit plus permis de l'ignorer depuis l'établissement qui vient de se faire à Toulouse, sous l'autorité du Prince, d'une Societé des Sciences. Fontest-Orbe située dans le Languedoc & presque aux portes de Toulouse, paroissoit être son propre bien. Le P. Planque l'un des Membres de cette Societé, s'est transporté plusieurs fois sur les lieux pour reconnoître cette Fontaine : il l'a examinée avec attention, il en a vû avec des yeux de Physicien toutes les particularités. Il ne s'est pas borné à de simples observations, il s'est appliqué à dévoiler le mystere, & si l'on en juge par la machine qu'il a communiquée à la Societé des Sciences, & qui imite Fontest-Orbe dans tout ce qu'elle a de remarquable, l'on sera porté à croire qu'il y a entierement réussi.

Il s'est convaincu par la seule inspection du sol de Fontest-Orbe, avec combien peu de fondement M. de Valois a crû qu'elle étoit cette même Fontaine dont Pline fait mention, qu'il place dans la Province Narbonnoise &
Lib. 18. ch. 22. qu'il appelle *Orge*. * *In Narbonensi Provinciâ*, dit Pline, *nobilis Fons* Orge *nomine est. In eo herbæ nascuntur expetitæ bobus, ut mersis capitibus totis eas quærant. Sed illas in aquâ nascentes certum est non nisi imbribus ali.* Sur quoi M. de Valois dit, *Hic Fons Orge mihi videtur esse* Fontestorgue *in Tabulis Geographicis memoratus, unde oritur Fluvius Lertius.* Mais quelle apparence que ce soit ici Fontest-Orbe? En effet dans l'antre d'où cette Fontaine sourd, il n'y a que des pierres & des rochers couverts d'une mousse inutile. D'ailleurs si Fontest-Orbe eût été cette même Fontaine dont Pline parle, il n'est pas probable que ce curieux Naturaliste, amateur des merveilles, en nous parlant de Fontest-Orbe eût négligé d'en rapporter une circonstance aussi remarquable, que l'est son cours irrégulier & périodique.

Néanmoins sur ce fondement M. de Valois juge qu'on
Diction. de Trevoux. doit nommer notre Fontaine *Fontest-Orgue*, ou *Fontast-Orgue*. D'autres écrivent *Font-Estorgues*. Mais le P.

* Voyez ci-dessus pag. 260.

Planque a crû qu'il devoit là-dessus s'en tenir aux gens du pais qui disent Fontest-Orbe, *(a)* nom qui pourroit lui avoir été donné à cause de la figure de l'antre d'où sourd la Fontaine, lequel represente une voute en berceau, & de l'ouverture de cet antre, qui est semblable en quelque maniere à une porte ronde.

I I.

Explication de tout ce que la Fontaine de Fontest-Orbe a de remarquable.

La Fontaine de Fontest-Orbe est située dans le Diocèse de Mirepoix auprès de Bellesta, sur le bord du Lers, & à demi-lieue de la source de cette Riviere. Elle sort du fonds d'un antre, où elle sourd de differents endroits. Cet antre a quatre ou cinq toises de profondeur; il est adossé contre le pié d'une montagne, & formé par un rocher, qui s'élevant de côté & d'autre, représente une espèce de voute, au pendentif de laquelle il y a une grande ouverture. L'entrée de cet antre qui est au Nord-Ouest, semblable à un grand portail, a dans sa simplicité quelque chose de majestueux.

Les eaux de Fontest-Orbe coulent uniment pendant huit ou neuf mois de l'année: le reste du tems, elles (*b*) augmentent & diminuent dans leur cours. Le tems pendant lequel elles croissent & décroissent, est selon les observations que j'en fis le mois d'Octobre dernier (1730.) de soixante-une minute, (*c*) l'accroissement durant dix-sept minutes, & le décroissement quarante-quatre.

(*a*) On a rapporté ci-devant *pag.* 260. une étymologie du nom de cette Fontaine, qui paroît plus vrai-semblable.

(*b*) Le Médecin à qui l'on doit les observations du Chap. précedent, n'a eu égard qu'à l'eau, qui sort par l'ouverture triangulaire de la Fontaine; & pour lui la Fontaine est véritablement *Intermittente* : Le P. Planque au contraire a égard à l'eau, qui continue de couler dans le lit en pente depuis la source jusqu'à la riviere de Lers; & pour lui la Fontaine n'est simplement qu'*Intercalaire.*

(*c*) L'accroissement de la Fontaine, pour parler comme le P. Planque, ne doit durer que la moitié de l'écoulement, c'est-à-dire 18'.

Dans le premier inſtant de l'accroiſſement, Fonteſt-Orbe ne donne qu'un filet d'eau, qui augmentant pendant dix-ſept minutes, ſuffit vers la fin de l'accroiſſement pour groſſir, diſons mieux, pour former la Riviére de Lers, qui n'eſt juſques-là qu'un ſimple ruiſſeau, & pour faire aller un moulin à ſcie & un autre à forge, qui ſont à quelques pas au-deſſous.

Cette ſource parvenuë à ſon plus grand accroiſſement, ne s'y ſoutient pas: elle baiſſe & revient quarante-quatre minutes après au même point auquel elle étoit, lorſqu'elle avoit commencé de croître.

Chaque acroiſſement eſt précédé par un grand bruit qui ſe fait tout-à-coup dans les cavités de la montagne: ce bruit va en diminuant, & ceſſe quelques inſtants après.

Le tems auquel Fonteſt-Orbe ceſſe de couler d'une maniére uniforme, & qu'elle commence à croître & décroître, n'eſt pas fixe & précis. Si le Printems & le commencement de l'Eté ont été pluvieux, l'acroiſſement & le décroiſſement ſont plus retardez; ſi au contraire ils n'ont point été pluvieux, ce Phénoméne arrive plû-tôt. Cependant il ne commence pas ordinairement avant le quinziéme de Juillet, & jamais plus tard que le quinziéme d'Août.

Ce Phénoméne ſe ſoutient juſques vers le mois de No-

17″ ſelon notre calcul. *Voyèz* le Chapitre précedent *Art.* 2. *n*°. IX. Le décroiſſement, pour parler comme le même Pere, doit durer pendant l'autre moitié de l'écoulement, & pendant toute l'intermiſſion, c'eſt-à-dire pendant 50′. 47″. ſelon le même calcul. *Ibid. n*°. VIII. & IX. Par-là la période entiere de la Fontaine doit être ſelon nous de 69′. 4″.

Mais ſuivant le P. Planque l'accroiſſement ne dure que 17′. le décroiſſement n'en dure que 44′. & la période entiere n'eſt que de 61′. D'où vient cette différence?

C'eſt que nos Obſervations ont été faites ſur la Fontaine de Fonteſtorbe dans l'été, où il faut plus de tems pour remplir le baſſin du ſiphon, parce qu'alors la ſource intérieure, qui fournit l'eau eſt moins abondante; au lieu que le P. Planque a fait les ſiennes dans le mois d'Octobre, & par conſéquent dans un tems où la ſource étoit plus abondante, & où il faloit moins de tems pour remplir le même baſſin.

vembre, où il commence à pleuvoir abondamment. Mais si les pluies sont plus reculées, si l'Automne a été fort sèche, il dure plus long-tems. Cependant les moindres pluies l'altérent, & les plus grandes le font cesser entiérement, jusqu'à ce que les eaux de ces pluies qui s'étoient apparemment amassées dans les creux de la Montagne, se soient entiérement écoulées.

Enfin l'on remarque que quand l'accroissement & le décroissement des eaux ne sont point sensibles, & surtout en hiver, Fontest-Orbe coule plus abondamment qu'elle ne fait dans son plus grand accroissement: ce qui n'est pourtant point reglé, & qui dépend entiérement de la quantité d'eaux qui sont tombées pendant les pluies, ou qui sont venues de la fonte des neiges.

Je ne m'arrêterai pas ici à expliquer l'origine des Fontaines: ce seroit m'écarter de mon sujet, puisque toutes mes réflexions ne doivent rouler que sur l'accroissement, & le décroissement de celle-ci; & qu'il suffit de supposer que l'origine de Fontest-Orbe n'est pas différente de celle des autres sources qui ne tarissent pas.

La simplicité avec laquelle la Nature opére les merveilles qu'elles a exposées à nos yeux, nous engage à expliquer celles qu'elle y a dérobées, par les principes les plus simples. Sur ce fondement j'espere qu'on me saura bon gré de ceux que je hazarde pour expliquer le Phénoméne, dont il s'agit.

Je demande seulement qu'il me soit permis de supposer, qu'il y a dans la montagne, contre laquelle est adossé l'antre d'où coule Fontest-Orbe, deux reservoirs à différente hauteur: que ces réservoirs n'ont entr'eux de communication que par un siphon, dont la plus courte branche répond vers le fond du réservoir supérieur, & la plus longue va aboutir à l'autre: & qu'enfin celui-ci a à l'une, ou à plusieurs de ses parois diférentes ouvertures, l'une au-dessus de l'autre, par où les eaux qu'il a reçûes, s'épanchent vers le lieu d'où sourd notre Fontaine.

On me passera sans peine ces suppositions: elles n'ont rien que de très-simple, & qu'on ne puisse d'ailleurs

concevoir aisément. Qui est-ce qui doute en effet qu'il n'y ait des concavités dans les rochers & des conduits que la Nature y a dispoſez, ou que les eaux s'y ſont creuſez en mille maniere diférentes ?

Je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire de déterminer ici la ſituation & la capacité des réſervoirs, le diametre du ſiphon & la grandeur de ſes ouvertures. Pourvû que ces réſervoirs puiſſent contenir toute l'eau de la Fontaine & que cette eau puiſſe paſſer par le moien du ſiphon du premier reſervoir au ſecond, l'on peut leur donner telle ſituation & telle dimenſion que l'on voudra imaginer.

Inutilement aſſignerois-je quel eſt le diametre du ſiphon, puiſque je conviens qu'à la place d'un ſeul, l'on peut en ſubſtituer pluſieurs, & que je crois même (ce que je dis pour prévenir certaines difficultés qu'on pourroit me faire) que le ſiphon dont je parle, n'eſt autre choſe que l'aſſemblage d'une infinité de petits conduits placez à la même hauteur, recourbez & ſituez d'une maniere propre à porter l'eau d'un réſervoir à l'autre.

Enfin n'étant pas probable que toutes les diférentes ouvertures qui ſont aux parois du ſecond réſervoir, ſoient de la même grandeur, envain voudroit-on s'éforcer de deviner laquelle de ces ouvertures eſt la plus conſidérable.

Ce que nous connoiſſons de Fonteſt-Orbe nous autoriſe cependant à dire qu'il faut quarante-quatre minutes, pour que l'eau qui vient au premier reſervoir, parvienne au-deſſus du ſiphon ; que ce ſiphon tranſmet au ſecond réſervoir dans dix-ſept minutes toute l'eau qui a coulé dans le premier pendant ſoixante-une ; & qu'enfin les ouvertures du ſecond réſervoir priſes enſemble juſqu'à une certaine hauteur, au deſſus de laquelle l'eau ne s'éleve pas lors du plus grand accroiſſement, ne ſont pas ſuffiſantes pour donner une entiere iſſue à l'eau qui coule par le ſiphon.

Il eſt aiſé après les ſuppoſitions que je viens de faire, d'expliquer Fonteſt-Orbe. Conſidérons l'eau de la ſource qui vient d'abord dans le premier réſervoir : à proportion qu'elle entre dans ce réſervoir, elle entre en même tems dans la branche du ſiphon ; elle y monte pendant quarante-quatre minutes. Après ce tems-là, étant

parvenue au dessus de la courbure du siphon, celui-ci coule: il s'arrête après dix-sept minutes, parce qu'alors il n'y a plus d'eau dans le réservoir qu'il puisse élever, puisque selon notre supposition, toute celle qui y est venue durant soixante-une minute, a dû passer par ses branches.

Le siphon s'étant arrêté, ne coulera de nouveau, qu'après que l'eau sera encore parvenue au dessus de sa courbure, c'est-à-dire qu'après quarante-quatre minutes: ce qui se fait successivement, puisque l'eau qui vient dans ce réservoir ne tarit jamais.

Si nous nous arrêtions à ce que nous venons de dire, nous aurions une Fontaine, où l'eau s'écouleroit alternativement pendant dix-sept minutes, & s'arrêteroit pendant quarante-quatre; mais elle ne représenteroit point Fontest-Orbe. C'est parce qu'on n'a rien imaginé au delà du siphon pour rendre raison de ce Phénoméne, qu'on en a crû l'explication impossible. Il étoit cependant naturel d'avoir recours, comme je fais, à un second réservoir, & de lui supposer diférentes ouvertures l'une au dessus de l'autre.

C'est dans ce second réservoir qu'est reçûe l'eau, qui vient du premier par le moïen du siphon. Cette eau en y entrant, s'épanche par le bas à travers les diférentes ouvertures qui y sont; mais comme il n'en sort pas autant qu'il y en entre, elle y monte. Elle ne peut monter ainsi, sans que la quantité qui s'en échape toujours, n'augmente à chaque instant d'une maniére sensible, & cela pour deux raisons: 1°. Parce que l'eau en montant, répond à beaucoup plus d'ouvertures, & a par conséquent beaucoup plus d'issuës. 2°. Parce que la hauteur de l'eau devenant beaucoup plus considérable, la force avec laquelle elle tend à sortir par ces ouvertures, étant proportionnée à cette hauteur, doit être beaucoup plus grande.

Le siphon cesse après avoir coulé pendant dix-sept minutes, il ne donne plus d'eau qui puisse monter dans ce second réservoir. Celle qui y est, passant sans cesse par

les (*a*) ouvertures auſquelles elle répond, ne peut ſe ſoutenir un inſtant dans la hauteur où elle eſt. Cette hauteur diminue continuellement : elle ne peut diminuer, ſans que l'eau qui ſort du réſervoir, ne diminue auſſi ſa vîteſſe, & ne coule toujours dans une moindre quantité.

Cette diminution, ou ce décroiſſement dure tout autant de tems que le réſervoir inférieur ſe vuide, & qu'il ne reçoit pas une nouvelle eau du ſiphon. Mais après quarante-quatre minutes, le réſervoir allant être à ſec, & n'y aiant plus qu'un ſimple filet d'eau, qui paſſe par quelques-unes de ſes ouvertures, le ſiphon vient à couler ; l'eau qu'il apporte dans ce réſervoir, y monte encore ; en y montant, elle en ſort comme auparavant à chaque inſtant par un plus grand nombre d'ouvertures, en plus grande quantité, & avec beaucoup plus de vîteſſe ; ce qui ſe faiſant ſucceſſivement, les eaux doivent s'échaper toujours de ce ſecond réſervoir, en augmentant pendant dix-ſept minutes, & en diminuant pendant quarante-quatre.

Ces eaux ſe rendant en même tems par des conduits ſouterrains, dans la même quantité & dans la même proportion qu'elles ſe ſont épanchées du ſecond réſervoir, ſous l'antre de Fonteſt-Orbe, il n'eſt pas ſurprenant qu'on les en voie ſourdre en croiſſant pendant dix-ſept minutes, & en décroiſſant pendant quarante-quatre.

L'accroiſſement eſt beaucoup plus ſenſible, & ſe fait dans moins de tems que le décroiſſement, parce que dans celui-ci, le réſervoir inférieur ſe vuide de lui-même, & l'eau qui en ſort, n'a d'autre force que celle que lui donne ſon propre poids ; au lieu que dans l'accroiſſement, le ſiphon coule avec impétuoſité : l'eau qui en tombe en grande quantité, venant d'aſſez haut, augmente continuellement ſa vîteſſe dans ſa chûte.

C'eſt à cette impétuoſité, avec laquelle l'eau coule du

(*a*) J'ai fait mention de même que le P. Planque, de l'écoulement qui ſe fait par le lit de la Fontaine dans le tems même de l'intermiſſion : & j'en ai conclu qu'il devoit y avoir des communications ſecretes entre le réſervoir inférieur où tombe l'eau du ſiphon, & le lit de la Fontaine. *Voyez* le Chap. précédent, *art.* 2. *n°. XII.* & *art.* 3. *pag.* 267.

siphon

ſiphon dans le ſecond réſervoir, qu'il faut attribuer le bruit qui ſe fait tout à coup dans le creux de la Montagne, lorſque l'accroiſſement de Fonteſt-Orbe va commencer. L'eau tombant avec force dans le fonds de ce réſervoir, eſt ſans doute capable de cauſer ce grand bruit : mais comme à meſure que le réſervoir ſe remplit, la chûte de l'eau du ſiphon n'eſt pas ſi grande, l'eau n'a plus tant de force, & ne donnant plus contre le fonds de ce réſervoir, le bruit doit diminuer, & ceſſer même quelques inſtans après qu'il s'eſt fait entendre.

L'on n'en entend point du tout, quand le réſervoir ſuperieur commence à ſe remplir, parce que l'eau qui y vient, ne coule pas en même tems en ſi grande quantité, n'a pas tant de mouvement ni de force, & ne tombe peut-être, ni de ſi haut, ni d'une maniére ſi perpendiculaire que celle du ſiphon.

Je n'aurois pas à pouſſer plus loin mes refléxions ſur Fonteſt-Orbe, ſi cette Fontaine couloit toujours avec accroiſſement & décroiſſement : mais elle a ſes variations ; je vais les expliquer, ſans m'écarter des principes ſur leſquels j'ai appuié mes conjectures.

L'on a ſans doute compris que l'explication que j'ai donnée de l'accroiſſement & du décroiſſement de Fonteſt-Orbe, roule principalement ſur la proportion que j'ai ſuppoſée entre la quantité d'eau qui vient dans le premier réſervoir, & la quantité de celle qui en ſort & qui coule par le ſiphon dans le ſecond. Si cette proportion n'eſt plus la même, le Phénoméne doit varier, ou ceſſer entiérement : en effet, s'il vient de l'eau dans le premier réſervoir en plus grande quantité qu'à l'ordinaire, cette eau parviendra dans moins de quarante-quatre minutes au-deſſus du ſiphon ; celui-ci coulera plû-tôt & plus longtems qu'il n'auroit fait ſans cela ; & le Phénoméne ſera tout autre, qu'il n'étoit auparavant.

Si cette eau eſt en ſi grande quantité, qu'elle ſe ſoutienne toujours au deſſus du ſiphon, celui-ci fournira toujours de l'eau dans le réſervoir inférieur ; cette eau ſera ſans ceſſe à une certaine hauteur ; elle coulera ſans interruption par les mêmes ouvertures, & le cours des eaux ſera uniforme.

Ainsi lorsque cette Fontaine coule en croissant & décroissant, s'il pleut, il s'amasse beaucoup plus d'eau qu'auparavant dans le creux de la Montagne : cette eau se rend dans les réservoirs, & doit apporter du changement au Phénoméne, ou le faire cesser entierement pour quelque tems.

Vers le mois de Novembre, où les pluies sont abondantes & durent long-tems, il doit s'évanouir, pour ne reparoître que sur la fin de l'Eté. L'Hiver est trop pluvieux, pour qu'il se montre alors. Le Printems a ses pluies; l'Eté dans son commencement en a aussi; & les neiges qui sont sur les Montagnes des Pyrénées, auprès desquelles est notre Fontaine, venant à fondre dans ce tems-ci, fournissent beaucoup d'eau à nos réservoirs. D'ailleurs les eaux qui sont tombées pendant l'Hiver, n'ont pas pû encore entierement s'écouler, pour peu qu'il ait plû dans ces deux saisons. Aussi avons-nous remarqué que lorsqu'elles ont été pluvieuses, le Phénoméne reparoît plus tard, que lorsqu'elles ne l'ont point été, ce qui se déduit de nos principes, & qui est conforme à nos Observations, & à l'expérience.

J'ajoûte que si dans l'interruption du Phénoméne, la nouvelle eau qui survient & qui cause cette interruption, est fort abondante, qu'elle se soutienne dans les réservoirs à une plus grande hauteur qu'à l'ordinaire, elle sortira aussi en plus grande quantité & avec beaucoup plus de vîtesse.

Voilà l'explication que j'ai cru qu'on pouvoit donner de Fontest-Orbe. Sur l'idée que j'en ai conçûe, j'ai fait construire une machine composée de deux caisses ou réservoirs, posez l'un au dessus de l'autre, qui n'ont entr'eux de communication, que par un siphon. Ce siphon est placé dans le réservoir supérieur. Au dessus de ce réservoir, j'ai ménagé quelques conduits qui y aboutissent. A l'une des parois du réservoir inférieur, j'ai fait faire quelques ouvertures à diférente hauteur, par où les eaux peuvent s'épancher dans un creux, d'où elles sortent & coulent dans un canal, que j'ai mis au bas de ce réservoir.

Cette machine peut passer pour une démonstration de ce que j'ai pensé sur notre Fontaine; en effet, faisant

toûjours couler de l'eau d'une maniere uniforme par le moien d'un des conduits ſupérieurs dans le prémier reſervoir, cette eau après avoir paſſé d'un réſervoir à l'autre, comme j'ai ſuppoſé qu'il ſe faiſoit dans la Montagne d'où vient Fonteſt-Orbe, ſort enfin de cette machine en croiſſant & décroiſſant.

Le tems pendant lequel cette eau croît & décroît, eſt de quatre minutes; & ſon accroiſſement & ſon décroiſſement ſe font dans les mêmes proportions, que dans la Fontaine de Fonteſt-Orbe.

Cet accroiſſement & ce décroiſſement peuvent être interrompus par une nouvelle eau, qu'on peut faire couler dans le premier réſervoir par les conduits ſupérieurs.

Si cette nouvelle eau eſt en une quantité conſidérable, elle ſort auſſi de la machine plus abondamment qu'elle ne fait dans ſon plus grand accroiſſement.

Enfin cette machine imite encore Fonteſt-Orbe en ce qu'elle ne tarit point; que ſes eaux ne ſe ſoutiennent jamais à la même hauteur; & qu'on eſt averti du commencement de chaque accroiſſement par un bruit, qu'on entend tout-à-coup, & qui ceſſe quelques momens après.

Explication des Figures du P. Planque. Planche II.

I. Figure.

Elle repréſente la machine en perſpective pour ſervir d'idée ſeulement.

II. Figure.

Elle repréſente le profil ſur la ligne A B des plans, qui fait voir le Siphon coupé par le milieu, les réſervoirs l'un ſur l'autre & le plan ſupérieur.

1. Ouvertures au deſſus les unes des autres, par où l'eau s'épanche du réſervoir inferieur.

2. Plaque en demi cylindre, qui ſert à retenir l'eau qui rejailliroit trop loin, & à la conduire au creux d'où elle ſourd.

3. Fonds du reſervoir inférieur en Talus.

III. Figure.

Elle repréſente un autre profil ſur la ligne C D des plans, qui fait voir

le Siphon, & les ouvertures du réſervoir inférieur, poſées perpendiculairement les unes au deſſus des autres.

IV. *Figure.*

Elle repréſente le plan ſupérieur fait en baſſin, qui étant continuellement plein, vuide les eaux dans le réſervoir ſupérieur par l'ouverture 1.

4. 4. Partie retranchée du plan ſupérieur, percée de pluſieurs trous, pour donner de l'air dans le réſervoir ſupérieur, & y introduire une plus grande quantité d'eau, quand on veut que la machine coule toûjours également & imite la Fontaine dans le tems des grandes pluies & pendant l'hiver.

5. 5. Deux petits ſoupiraux qui ſervent à donner de l'air au réſervoir ſupérieur, quand on y verſe de l'eau en même tems par l'ouverture 1. & la partie 4. 4.

V. *Figure.*

Elle repréſente le plan du milieu, qui fait voir le diametre du Siphon par l'ouverture X.

VI. *Figure.*

Elle repréſente le plan du bas, qui fait voir le creux d'où les eaux ſourdent, & le canal d'évacuation.

CHAPITRE III.

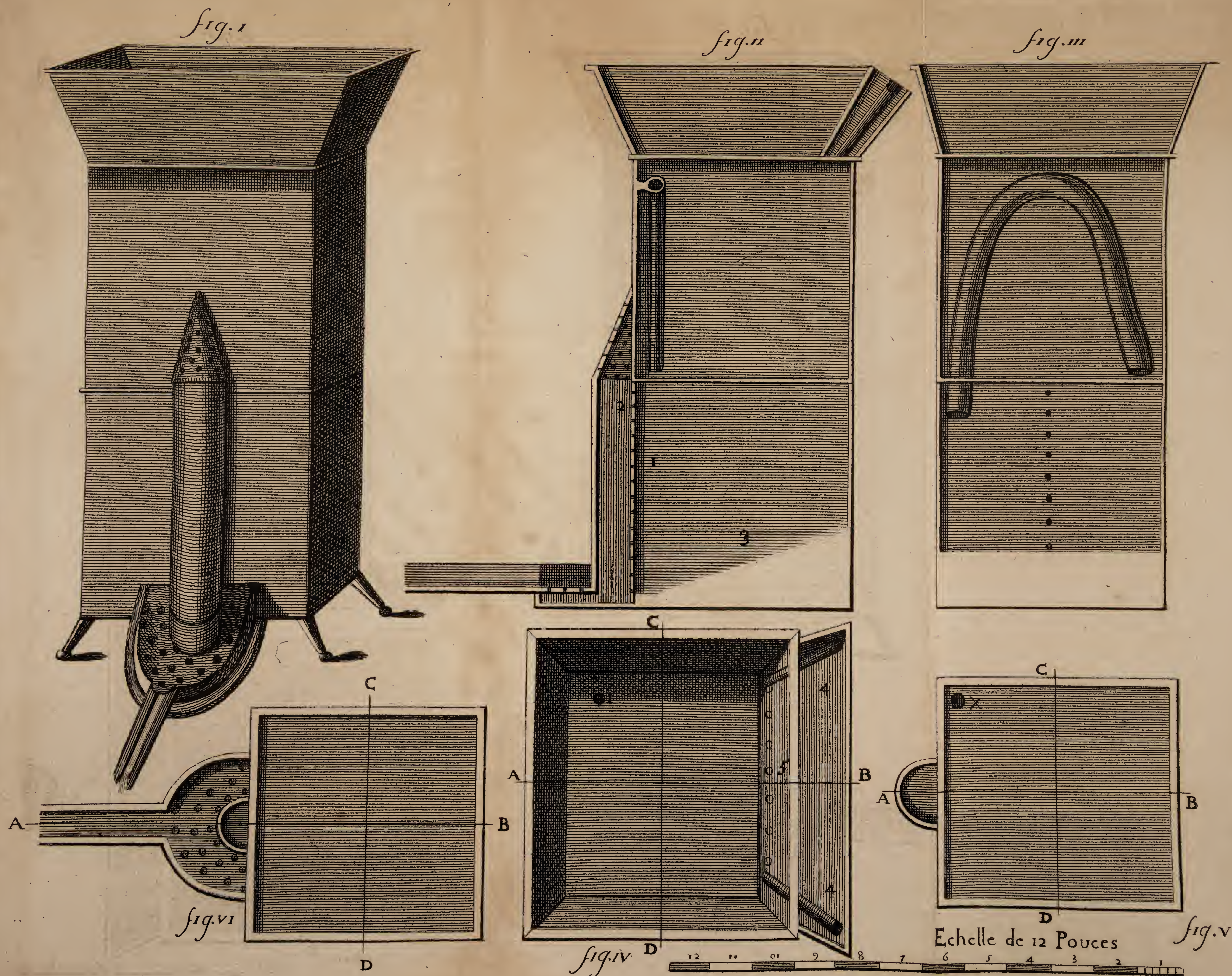
De la Fontaine de Fonſanche *près du lieu de* Quiſſac *dans le Dioceſe de* Niſmes, *qui eſt à la fois Périodique & Minérale.*

I.

De la Fontaine de Fonſanche, entant que Fontaine Périodique.

LA Fontaine de * Fonſanche eſt dans le Diocèſe de Niſmes, entre Sauve & Quiſſac, à la droite de la riviere du Vidourle, & aſſez près du lit de cette riviere. Elle ſort de terre à l'extrémité d'une pente très-roide

* Il y a apparence que cette fontaine a reçu le nom de *Fon-Sanche* de quelqu'un qui s'appelloit *Sanche*, & qui a long-tems poſſedé l'endroit où elle coule.


fig. I
fig. II
fig. III
2
1
3
C
D
A
B
fig. VI
C
D
A
B
4
5
4
1
fig. IV
C
D
A
B
fig. V
Echelle de 12 Pouces
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

tournée au levant, & tenant à une aſſez longue chaîne de montagnes appellées *Coutach*.

Cette Fontaine eſt intermittente, c'eſt-à-dire qu'elle eſt ſujette à des variations, ou plutôt à des interruptions reglées & périodiques. Elle coule régulierement deux fois dans l'eſpace de 24. heures, & elle ceſſe de couler deux fois auſſi dans le même tems. Chaque écoulement dure un peu plus de 7. heures. Chaque intermiſſion qui ſuccéde n'en dure que 5. Enfin les écoulemens retardent d'un peu plus de trois quarts d'heure chaque jour, par rapport aux écoulemens du jour précedent, auſquels ils répondent.

Quoique ces faits paſſent pour conſtans dans le pais; j'ai voulu les vérifier par moi-même, & j'ai été pour cet effet pluſieurs fois ſur les lieux.

J'y fus la premiere fois le 7. de Septembre 1707. La Fontaine couloit encore, lorſque j'arrivai & je trouvai qu'elle donnoit environ quatre pouces d'eau. Elle ne ceſſa de couler que ſur les 7. heures du matin : l'intermiſſion dura juſqu'à midi, & pendant ce tems-là le canal par où l'eau coule, fut entierement à ſec. L'écoulement qui recommença ſur le midi, continua le reſte de la journée juſques vers les 7. heures & demie du ſoir. Je fus alors obligé de me retirer; le nombre de ceux qui y prenoient les eaux ou les bains, (car cette Fontaine eſt minérale) & le peu de logement qu'il y a, ne me permirent pas d'y coucher : mais je chargeai celui qui a ſoin de ces bains, d'obſerver à quelle heure la Fontaine recommenceroit de couler. Il remarqua que ce fut quelque tems avant une heure du matin; & les obſervations que je fis moi-même quelques jours après, m'apprirent que ſon rapport étoit véritable.

Je retournai à cette Fontaine cinq jours après, c'eſt-à-dire le 12. du même mois. La Fontaine ne ceſſa de couler ce jour là que ſur les onze heures & demie du matin. Ainſi la fin de l'écoulement avoit retardé de près de quatre heures & demie dans cinq jours, ce qui revient à peu-près à 56. ou 53′. par jour. L'intermiſſion fut de cinq heures, comme à l'ordinaire, & la Fontaine recommença

de couler vers les quatre heures & demie du ſoir. Je fus obligé de me retirer avant que l'écoulement eût ceſſé, mais la même perſonne obſerva qu'il ceſſa à minuit, & qu'il recommença le matin ſur les cinq heures.

L'envie que j'avois de voir commencer moi-même l'écoulement du matin, qui jusqu'alors n'avoit commencé que dans la nuit, m'obligea de retourner à la Fontaine deux jours après, le 14. du même mois. Le calcul que je faiſois par rapport à ſon retardement journalier de 56 ou 53′, trouvé par la comparaiſon des obſervations précedentes, me faiſoit juger que cet écoulement ne commenceroit ce jour-là que vers les 7. heures du matin. L'obſervation répondit au calcul, la Fontaine étoit encore à ſec quand j'y arrivai. Elle ne commença de couler qu'un peu avant 7. heures du matin. L'écoulement dura juſqu'à deux heures de l'après midi. La Fontaine devint alors à ſec pour la ſeconde fois, & elle reſta dans cet état l'eſpace de 5. heures, juſques ſur les 7. heures du ſoir, auquel tems elle recommença de couler comme à l'ordinaire.

Voilà les obſervations que j'ai faites ſur cette Fontaine; elles ont été faites dans un tems fort ſec & fort chaud. Je n'ai pas eu occaſion de l'obſerver en hiver, mais les perſonnes qui y demeurent pendant l'hiver, m'ont aſſuré que les retours en étoient toujours également reglez & périodiques, excepté lorſqu'elle débordoit après de grandes pluies : car alors elle coule pendant quelques jours d'un cours égal & uniforme ſans aucune variation. Mais elle reprend bien-tôt ſa premiere regularité, dès que les eaux de pluies ſe ſont écoulées.

Ces deux écoulemens périodiques, qui arrivent à cette Fontaine dans l'eſpace d'environ 24. heures, & le retardement égal de 56 ou 53′ par jour, ſont des phénoménes ſi ſinguliers & ſi conformes aux variations des marées, que je ne ſuis point ſurpris qu'on ait regardé dans le pais cette Fontaine, comme une Fontaine à flux & reflux. En effet de toutes les Fontaines, qu'on honore de ce nom, il n'en eſt peut-être aucune qui le mérite à plus juſte titre, parce qu'il n'en eſt point où l'on trouve mieux réunies les differentes propriétez, qui ſemblent

désigner une Fontaine de cette espece. On n'observe dans le cours de cette Fontaine que deux écoulemens périodiques dans les 24. heures, comme il n'y a que deux marées dans le même espace de tems : il y a d'un écoulement à l'autre près de 12. heures, comme il y a le même intervalle d'une marée à l'autre : enfin les écoulemens, de même que les marées, retardent chaque jour d'environ 48′. 50′. ou 53′.

Cependant cette Fontaine là même n'est qu'une Fontaine simplement intermittente, de la même nature à peu-près que celle dont on vient de parler dans les Mémoires précedens. Deux raisons suffisent pour le prouver.

I. Pour pouvoir soutenir que les variations du cours de cette Fontaine dépendent des variations des marées, il faudroit supposer que cette Fontaine communique avec quelque mer, qui soit sujette au flux & reflux. Ce ne sçauroit être la mer Méditerrannée, qui n'est qu'à 7. ou 8. lieues de cette Fontaine, parce que cette mer n'a point de flux & reflux. Il faudroit donc recourir à la mer de Gascogne, qui est éloignée de cette Fontaine de près de 80. lieues de ce pais là, c'est-à-dire de 130. lieues de France. A qui persuadera-t-on qu'il puisse y avoir une pareille communication, & une communication si constante entre des lieux si éloignez ?

II. Après les grandes pluies cette Fontaine coule pendant quelque tems d'un cours égal & uniforme, & sans aucune variation, comme on l'a observé ci-dessus, ce qui ne sçauroit être si elle avoit quelque communication avec les marées. Elle devroit alors à la verité couler toujours sans tarir, parce que le terrain voisin imbibé des eaux de pluie, fourniroit pendant la basse mer, de quoi entretenir son cours ; mais elle devroit couler d'une maniere très-inégale ; en petite quantité pendant la basse mer, parce qu'alors il n'y auroit que les eaux de pluie qui en entretinssent le cours ; plus abondamment au contraire dans la haute mer, parce qu'alors l'eau qui viendroit de la mer, se joindroit à celle que la pluie fournit, & en augmenteroit la quantité.

Mais qu'est-il besoin d'insister sur ces preuves ? S'ob-

ſtinera-t-on encore à penſer que cette Fontaine ait quelque communication avec l'Ocean, & quelque rapport avec les marées, ſi l'on peut réuſſir à prouver, que tout ce qu'il y a de plus ſingulier dans les retours de ſes écoulemens, peut s'expliquer facilement dans l'hypotheſe, qu'on admet ordinairement pour l'explication des Fontaines intermittentes, dans celle-là même que nous venons d'admettre dans le Mémoire précedent pour l'explication de la Fontaine de Konteſtorbe. Or rien n'eſt plus aiſé.

On n'a qu'à ſuppoſer 1°. Qu'il y a dans le creux de la montagne d'où ſort cette Fontaine, * un baſſin ou réſervoir A.

* *Voyez* la Planche III.

2°. Que l'eau coule dans ce baſſin par pluſieurs fentes ou conduits, que nous pouvons réduire au ſeul canal B, pour rendre l'explication plus ſimple.

3°. Que cette eau ſort enſuite de ce baſſin par un autre conduit recourbé en forme de ſiphon C D E, creuſé dans un des côtés du baſſin même, & dont l'extrémité inférieure E s'étend juſqu'à la ſource de la Fontaine.

4°. Enfin que le rapport des calibres de ces conduits eſt tel que l'eau qui coule par le canal B, remplit en 5. heures le baſſin A juſqu'au haut D du ſiphon C D E, & que ce ſiphon vuide en 7 heures 25'. non-ſeulement l'eau qui coule du canal B pendant ce tems-là, mais encore celle qui en avoit coulé pendant les 5. heures précédentes, & qui rempliſſoit déja le baſſin.

I. Si l'on ſuppoſe maintenant que le baſſin A ſoit à ſec, le ſiphon C D E ne pourra commencer à couler, par la *quatriéme* ſuppoſition, que 5. heures aprés, c'eſt-à-dire lorſque l'eau qui tombe du canal B, aura rempli le baſſin A, juſqu'au ſommet du ſiphon. La Fontaine devra donc reſter à ſec pendant tout ce tems-là, & ce ſera la durée de l'intermiſſion, qui ſera de 5. heures.

II. Mais dés que l'eau ſera une fois parvenue au haut du ſiphon C D E, elle ſortira à plein canal par l'extrémité inférieure E, & la Fontaine commencera alors à couler. Cet écoulement ne durera que 7. heures 25'. puiſque par la *même* ſuppoſition le ſiphon C D E doit vuider dans cet eſpace de tems non ſeulement l'eau que le canal B fournit continuellement, mais encore celle qui rempliſſoit déja le baſſin.

III.

III. Le baſſin étant à ſec de nouveau, il arrivera une nouvelle intermiſſion, qui durera ainſi que la premiere, juſqu'à ce que le baſſin A ſoit rempli derechef, c'eſt-à-dire 5. heures.

IV. Alors le ſiphon ſe trouvant rempli de nouveau juſqu'au haut, la Fontaine recommencera de couler pendant 7. heures 25′. comme la premiere fois. A cet écoulement ſuccedera bien-tôt une intermiſſion nouvelle, & à cette intermiſſion un nouvel écoulement ; & ainſi de ſuite par une viciſſitude toujours conſtante, tant que la quantité d'eau que le canal B verſera dans le baſſin A, gardera le même rapport à celle qui coule en tems égal par le ſiphon C D E.

V. Que s'il arrive que la quantité d'eau que le canal B fournit au baſſin A, vienne à augmenter par la pluie, de telle maniere qu'au lieu de 5. heures, il n'en faille plus que 4. pour remplir ce baſſin juſqu'au haut du ſiphon C D E, dans ce cas 1°. la durée de l'intermiſſion ne ſera que de 4. heures, & par conſequent plus courte qu'elle n'étoit auparavant. 2°. La durée de l'écoulement au contraire ſera de plus de 7. heures 25 minutes, & par conſequent plûs longue qu'elle n'étoit, parce que le canal B fourniſſant à chaque inſtant une plus grande quantité d'eau, il faut plus de tems auſſi pour que le ſiphon puiſſe épuiſer & l'eau qui coule actuellement, & celle qui avoit déja coulé pendant l'intermiſſion.

VI. Ainſi plus la quantité d'eau que le canal B fournira au Baſſin A, ira en croiſſant, & plus la durée de l'intermiſſion diminuera, & celle de l'écoulement augmentera, & cela juſqu'à un tel point que la Fontaine paroîtra pendant quelque tems n'être qu'intercalaire, c'eſt-à-dire que ſon cours ne paroîtra preſque point interrompu, mais ſujet ſeulement à des augmentations & des diminutions périodiques, parce que chaque écoulement ſera ſuivi de très-près d'un autre écoulement.

VII. Enfin ſi le canal B après de grandes pluies donne autant d'eau, que le ſiphon C D E peut en verſer dans le même tems, la Fontaine devra couler alors d'un cours conſtant & uniforme : *D'un cours conſtant*, parce que le baſſin A ne pourra jamais être vuidé : *D'un cours*

uniforme, parce que la ſource devra toujours donner toute la quantité d'eau que le ſiphon peut verſer. On ne devra donc alors remarquer dans le cours de cette Fontaine ni intermiſſion ni *intercalaiſon*, juſqu'à ce que la quantité d'eau que le canal B fournit, venant à diminuer peu-à-peu, la Fontaine revienne à ſon premier état, en répetant, mais dans un ordre oppoſé, les mêmes variations, qu'on vient d'expliquer.

En ſuivant cette explication il eſt aiſé de rendre raiſon pourquoi les écoulemens de la Fontaine de Fonſanche retardent de 50′ par jour. Suppoſons par exemple que l'écoulement commence aujourd'hui à midi. Cet écoulement & l'intermiſſion qui lui ſuccedera, dureront 12. heures 25′. l'autre écoulement & l'autre intermiſſion en dureront autant. La ſomme ſera donc de 24. heures 50. & ainſi le troiſiéme écoulement ne pourra commencer le lendemain qu'à midi 50. & le jour d'après qu'à 1. heure 40. Ces retardemens reguliers de 50. par jour ne dépendent donc point du retardement des marées, mais ils viennent uniquement de ce que la ſomme du tems que durent deux intermiſſions & deux écoulemens, excede de 50. l'eſpace de 24. heures.

Cette hypotheſe ſuffit pour expliquer ce que la Fontaine de Fonſanche a de plus merveilleux. On peut auſſi par la même hypotheſe rendre raiſon avec le même ſuccès de toutes les autres Fontaines intermittentes & intercalaires, même de celles que l'on a regardées juſqu'à preſent comme des Fontaines à flux & reflux; & il n'eſt nullement beſoin pour expliquer l'ordre des retours ou des variations qu'elles peuvent garder, d'avoir recours à des communications immédiates avec les marées, qui ne ſçauroient être démontrées, qui ne ſont point néceſſaires, & qu'on eſt en droit par conſéquent de traiter de chimeriques.

II.

De la Fontaine de Fonſanche, entant que Fontaine minérale.

Ce Mémoire ſeroit fini, ſi la Fontaine de Fonſanche n'étoit recommandable que par la ſingularité de ſes varia-

tions, mais elle l'eſt encore par la qualité médicinale de ſes eaux ; & cet article mérite qu'on entre dans quelque détail.

On emploie les eaux de Fonſanche de deux façons : On les boit de même que les autres eaux minérales froides ; & on s'y baigne comme dans les eaux chaudes, après les avoir fait chauffer, car elles ſont naturellement froides. Pour ſéparer les eaux deſtinées à ces deux differens uſages, on a bâti ſur la Fontaine deux voutes adoſſées, l'une, où eſt la ſource, & d'où l'on puiſe l'eau qu'on doit boire, & l'autre, où l'eau coule de la premiere & d'où l'on puiſe l'eau pour les bains.

Cette eau eſt claire & limpide, & elle ne change pas la teinture de fleurs de mauve. Je n'ai pas eu occaſion d'en faire l'analyſe, mais l'odeur de ſouffre que ces eaux répandent, la noirceur qu'elles communiquent à l'argent qu'on y met tremper, & la qualité des croutes qui s'attachent aux murailles des deux voutes, & qui étant jettées ſur des charbons ardens s'enflamment & jettent une forte odeur de ſouffre, ne permettent pas de douter que les eaux ne contiennent beaucoup de véritable ſouffre.

Ce ſouffre, pour pouvoir reſter mêlé avec l'eau, a beſoin d'être tenu en diſſolution par des ſels, qui en faſſent une eſpece de ſavon. Il y a donc des ſels dans ces eaux, & des ſels mêmes qui doivent être volatiles, puiſque l'odeur de ſouffre que ces eaux exhalent, ſe diſſipe bien-tôt quand on les garde.

J'ai réuſſi ſans beaucoup de peine à faire une eau très-ſemblable à celle de Fonſanche. Je fis bouillir du ſouffre commun dans de l'eau de chaux clarifiée. Cette teinture filtrée & mêlée avec huit fois autant d'eau de Fontaine, fit une eau ſi ſemblable à celle de Fonſanche, qu'il n'étoit pas facile de les diſtinguer.

On peut juger par-là que les eaux de cette Fontaine doivent être propres à détremper, délaier, laver la maſſe du ſang ; à en adoucir l'acrimonie, & à lui redonner ſa premiere fluidité. Auſſi s'en ſert-on avec ſuccès dans toutes les maladies où l'on emploie les autres eaux minérales froides. J'en ai vû en particulier de très-bons effets dans toutes ſortes d'obſtructions. Elles agiſſent de la mê-

me maniere que les autres eaux froides, assez par les selles, mais beaucoup plus par les urines.

Ce qu'elles ont de plus avantageux, c'est qu'on les emploie avec succès dans les maladies de la poitrine, où toutes les autres eaux minérales sont si contraires. Comme elles n'ont rien d'acide, de ferrugineux, ni de vitrïolique, elles ne pincent ni n'agacent point les poumons. Au contraire elles détergent & consolident peu à peu les exulcerations qui s'y trouvent, par le savon doux, balsamique, & legerement détersif, dont elles sont chargées. C'est par la même qualité qu'elles réussissent dans toute sorte de suppurations & d'ulcérations interieures, sur-tout dans celles des Reins & de la Vessie.

On s'en sert très-utilement en forme de bain en les faisant chauffer, pour toutes les maladies de la peau, pour les paralysies, les douleurs de rhumatisme & de sciatique, pour les racourcissemens de nerfs, &c. On fait mettre l'eau du bain au plus haut degré de chaleur, qu'on puisse supporter, & on a soin de bien faire frotter dans le bain la partie malade.

Elles sont excellentes en particulier pour les maux des yeux, & j'ai vû guerir par leur usage des Ophthalmies invéterées & presque désesperées. On lave les yeux plusieurs fois le jour avec cette eau tiéde, & on y applique la nuit de la bouë qui se ramasse dans le creux de la source.

Enfin je ne doute pas qu'elles ne fussent propres à déterger & à cicatriser les plaies & les ulcères. L'utilité qu'elles ont dans les maladies de la poitrine & dans les suppurations internes, semble répondre du succès qu'elles auroient dans les ulcères exterieurs.




Planche . III.
Pag. 292.293.
B
C
E

CHAPITRE IV.

Des Bains *de* Balaruc *près de* Montpellier, *&* *des* ſingularitez naturelles, *qu'on trouve aux environs.*

I.

Des Bains de Balaruc.

LES Bains de Balaruc ſont ſur le bord de l'étang de Taur à quatre lieues de Montpellier du côté du couchant environ demie lieue au delà du village de Balaruc, en latin *Balazucum*, dont ils portent le nom. Il ne paroît pas que ces bains aient été connus anciennement. Le nom de Notre-Dame d'Aix, *Sancta Maria de Aquis*, que porte l'Egliſe Paroiſſiale, dont ils dépendent, ne prouve rien, puiſque l'étang de Taur ſur le bord duquel cette Egliſe eſt bâtie, a ſuffi pour lui faire donner ce nom, indépendamment des bains : Et pour les maſures d'un vieux bâtiment qu'on montre un peu au-deſſus des bains, & qu'on appelle ordinairement les *vieux Bains*, on n'en ſçauroit rien conclure, parce que la tradition ſur l'uſage de ces maſures quelque commune qu'elle ſoit, ne paroît être établie par aucun acte.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le Chapitre de Montpellier (*a*) inféoda en 1529. le lieu où ſont les bains, aux Auteurs de ceux qui les poſſedent aujourd'hui : Qu'il paroît par l'Acte d'inféodation que ce n'étoit alors qu'une marre d'eau chaude au milieu d'un champ inculte & plein de joncs : Que cette marre n'avoit pour lors d'autre uſage que de ſervir à laver les leſſives des paiſans des environs, c'eſt pourquoi on l'appelloit *las Bugados*, c'eſt-à-dire *les Leſſives* : Que ce ne fut que (*b*) vers l'an 1569. qu'on commença à connoître l'utilité qu'on pouvoit en tirer pour la guériſon de pluſieurs maladies : Que Guillaume de la Chaume, Seigneur de Pouſſan, (village du Diocèſe de Montpellier, éloigné d'environ une lieue de Ba-

(*a*) Acte d'inféodation faite par le Chapitre de Montpellier.

(*b*) Nicolas Dortoman, *De cauſis & effectibus Thermarum Belilucanarum*, *lib.* I. *cap.* 4.

laruc) fut le premier qui s'en ſervit par le conſeil , ou plûtôt par la tolerance de Guillaume Rondelet Profeſſeur & Chancelier de la Faculté de Montpellier , pour un mal à la cuiſſe dont il étoit incommodé : Qu'aiant réiteré l'uſage de ces bains deux fois chaque année pendant quelque tems , il fut entierement guéri de ſon incommodité , que Dortoman , de qui nous tenons ce fait, n'a pas trouvé à propos d'expliquer plus préciſément : Enfin que le bruit de cette guériſon établit en peu de tems la réputation de ces bains d'une telle maniere , que dix ans après (en 1579.) on s'y rendoit en foule non ſeulement du bas Languedoc , mais même des Provinces voiſines , à ce que rapporte Dortoman dans le Traité qu'il a compoſé ſur ces bains.

On peut voir dans l'ouvrage de ce Médecin l'état où étoient ces bains dans le tems qu'il écrivoit (1579.) & le comparer avec l'état où ils ſont aujourd'hui. J'ai fait graver pour cet effet le plan que Dortoman en a donné, *Voyez* la Planche V. *Fig.* 1. & j'y ai joint un autre plan de l'état où ces bains ſont aujourd'hui. *Voyez* la Planche IV. *Fig.* 1.

* Planche IV. Fig. 1.

La ſource ſe trouve ſous la premiere voute B ,* qui forme une cour découverte. Le Baigneur , qui l'a fait curer pluſieurs fois , m'a aſſuré qu'il y avoit ſous cette voute trois ou quatre ſources differentes , dont les unes étoient d'eau chaude & les autres d'eau froide.

De cette premiere voute l'eau paſſe ſous la voute ſuivante C , qui fait au deſſus une ſeconde cour découverte. Ces deux voutes communiquent enſemble par une ouverture marquée F d'environ un pied en quarré , par le moien de laquelle l'eau ſe trouve dans un niveau parfait ſous les deux voutes.

A côté de la ſeconde cour C , il y a à droite & à gauche deux creux en quarré , E & D , un de chaque côté , d'où l'on puiſe l'eau pour boire. Dans ces creux l'eau ſe trouve éxactement de niveau avec l'eau tant de la voute B , que de la voute C.

De la ſeconde voute C l'eau coule par une ouverture oblique , marquée L , dans le premier bain G G , le-

quel eſt partagé * en deux par une ſimple cloiſon de planches, marquée dans le plan par une ligne ponctuée. Cette ouverture L eſt diſpoſée de telle maniere que les eaux de la voute C ſont plus hautes que celles du premier bain G G d'environ un demi pied, ce qui a été fait pour empêcher que l'eau du bain ne puiſſe pas refluer ſous la voute C, & ſalir l'eau dont on boit.

* On a ainſi partagé ces Bains, parce que la proprieté en appartient à deux differens particuliers. Ce partage ſert d'ailleurs à multiplier le nombre des Bains.

De ce premier bain GG, l'eau s'écoule par-deſſus une martelliere ou vanne dans le ſecond bain H H, qui eſt partagé de même que le premier par une cloiſon de planches. De-là elle paſſe par-deſſus une ſeconde martelliere ou vanne dans le bain I deſtiné pour les pauvres, d'où elle coule à travers un eſpace K, qui eſt vacant & découvert, quoique renfermé dans l'enceinte du bâtiment, & s'enfuit de-là dans l'étang de Taur par un canal marqué O O.

On aſſure qu'il s'éleve continuellement un grand nombre de bulles d'air du fond de l'eau ſous les deux voutes B & C. Il s'en éleve du moins beaucoup du fond du premier bain GG, à peu-près comme on en voit s'élever du fond d'un chaudron plein d'eau prête à bouillir, ce qui marque qu'il doit naître même dans ce premier bain, qui eſt aſſez près de la ſource, pluſieurs petits filets d'eau chaude. On n'obſerve rien de pareil dans le ſecond bain ni dans le bain des pauvres, qui ſont plus éloignez.

Comme la pente de l'eau du premier bain GG à la ſurface ordinaire de l'eau de l'étang, n'eſt en tout que de 9. pouces, & que ce premier bain a 4. pieds $\frac{1}{2}$, c'eſt-à-dire 54. pouces de profondeur, il eſt évident que le fond de ce bain eſt environ 45. pouces au deſſous du niveau de la ſurface de l'étang, & qu'ainſi ce bain ne peut jamais ſe vuider entierement, à moins qu'on ne le vuide à force de bras, ce qui eſt une grande incommodité.

Dans les grandes pluies l'eau de la ſource s'éleve d'un pied & demi, & même de plus ; mais on obſerve qu'alors l'eau eſt froide au fond, & qu'elle n'eſt chaude à la ſurface qu'à la profondeur d'environ un pied & demi, comme ſi l'eau propre de ces bains, qui eſt naturellement chaude, ſurnageoit dans les eaux pluviales. Pour la

ſécheresſe elle n'apporte que peu de changement à la ſource, qui fournit à peu-prez la même quantité d'eau dans le tems le plus ſec.

Il arrive quelquefois que l'eau de l'étang, enflé par le débordement des rivieres qui s'y jettent, ou par les eaux de la mer que les vents de midi y repouſſent, regorge dans les bains, qui comme nous l'avons remarqué, ne ſont au-deſſus du niveau ordinaire de l'étang que de 9. pouces. C'eſt pour prévenir cet inconvénient qu'on a pratiqué des Martellieres ou vannes dans le canal qui conduit les eaux des bains dans l'étang ; & qu'on a ſoin de les fermer, quand on voit que l'étang s'enfle.

On prétend que cet inconvenient étoit fort ordinaire autrefois avant la conſtruction du port de Sette, mais que la communication qu'on a ouverte de l'étang dans la mer, en faiſant ce port, a beaucoup diminué ces regorgemens, ce qui prouveroit qu'ils ne venoient que de ce que les rivieres, qui ſe jettent dans l'étang, en élevoient autrefois les eaux chaque fois qu'elles ſe débordoient, à cauſe que l'étang n'avoit point alors pour s'écouler dans la mer, l'iſſue que la conſtruction du port & du canal de Sette a procurée.

Quand les Bains de Balaruc ne ſont point fréquentez, par exemple dans l'hiver & ſur-tout dans l'été, il ſe ramaſſe ſur la ſurface de l'eau qui eſt en repos, une eſpece de pellicule dure & tranſparente, qui n'eſt ni bitumineuſe ni ſulfureuſe, mais ſeulement ſaline. Il s'attache de même contre les murailles, que couvre l'eau des bains, un limon fin, d'une couleur griſâtre, qui n'eſt formé que de parties de terre & de ſel ſans aucune apparence de ſouffre. Dans le bain des pauvres, dont la voute eſt baſſe, les fumées qui s'élevent continuellement, ſe condenſent en gouttes contre la voute, mais ces gouttes ſont d'une eau douce & inſipide : Enfin on ne remarque ni dans ce bain, ni dans aucun des autres, aucune efflorefcence ſulfureuſe, telle qu'il s'en forme aux bains d'Aix-la-Chapelle ; & les fumées qui s'élevent de ces eaux, n'ont aucune odeur de ſouffre. Ces preuves réunies décident démonſtrativement qu'il n'y a point de ſouffre dans ces

ces eaux, ou du moins qu'il y en a fort peu.

Ce feroit ici le lieu de rapporter l'analyfe des eaux de Balaruc; Mais je n'ai pas eu le loifir d'y travailler dans les differens voiages que j'y ai faits, ou pour mieux dire diftrait par des foins qui me paroiffoient plus importans, je n'ai pas cherché férieufement à me donner ce loifir-là. Je ne contois pas alors de quitter la Province, & je me flattois d'être toujours à portée de faire cette analyfe, quand je voudrois. Je me trouve donc obligé de renvoier à celle que M. Duclos en a faite par évaporation, dans fes *Obfervations fur les eaux Minérales*, & à celle que MM. Regis & Deidier en firent par diftillation en 1699. telle qu'on la trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de cette année. Il m'eût été dans le fond bien difficile de rien faire fur cette matiere de plus exact, en fuivant la même méthode, c'eft-à-dire en emploiant l'action du feu comme ils ont fait.

Mais je voudrois qu'on fe fervît pour décompofer les eaux de Balaruc, de deux nouvelles méthodes, qui font aujourd'hui en ufage.

Suivant la premiere on expofe l'eau minérale à la gelée pendant l'hiver, & l'on rejette comme de l'eau pure tout ce qui gele. Ce qui refte on le met dans un lieu frais, & il s'y forme des cryftaux qui font le fel naturel contenu dans ces eaux. Après cette premiere opération, on peut expofer de nouveau à une feconde gelée la liqueur qu'on a féparée des cryftaux, retirer ce qui réfifte à l'action du froid fans geler, & le mettre de nouveau dans un lieu frais. On a par ce moien de nouveaux cryftaux, qui font ordinairement differens des premiers, & qui font formez par une feconde efpece de fel, contenu dans les mêmes eaux, mais plus difficile à fe cryftallifer. En continuant de cette maniere, on a la fuite de tous les fels que les eaux contiennent, fans qu'ils aient fouffert aucune altération par l'action du feu.

La feconde méthode confifte à mêler de l'efprit de vin bien rectifié avec une égale quantité d'eau minérale. Après quelque agitation, qui s'excite par ce mélange, on a le

plaisir de voir à l'œil qu'il commence à s'y former des cryſtaux. Il ſemble que l'eſprit de vin en pompant la partie aqueuſe des eaux, oblige les ſels qui y étoient diſſouts, à ſe corporifier. Quand ces cryſtaux n'augmentent plus, on verſe par inclination la liqueur qui ſurnage. On y ajoûte une autre partie du même eſprit de vin, & il ſe fait bientôt après une ſeconde cryſtalliſation. On peut même en répetant la même opération en procurer une troiſiéme. Les ſels que ces cryſtalliſations ſucceſſives fourniſſent, ſont ordinairement un peu differens, & comme ils n'ont point été expoſez à l'action du feu, ils repréſentent ſans altération la qualité naturelle des ſels, qui ſont dans les eaux qu'on examine.

On doit ces deux méthodes à M. Bolduc, de l'Académie Roiale des Sciences; & l'on peut voir dans les Mémoires des années (*a*) 1726. & (*b*) 1729. avec quel ſuccès il les a emploiées ſur les eaux de Paſſy. J'eſpere qu'elles n'en auront pas moins ſur celles de Balaruc. Mais en attendant les éclairciſſemens qu'elles pourront procurer, voici quelques experiences faites ſur ces eaux à la ſource même, qui peuvent donner quelque lumiere pour en expliquer les proprietez.

(*a*) Pag. 326.

(*b*) Pag. 276.

I. J'ai comparé la peſanteur ſpecifique des eaux de Balaruc avec celle de quelques autres eaux, qui étoient ſous ma main. Je me ſuis ſervi pour cela d'un peſe-liqueur ou Areometre ordinaire, qui marque le different rapport de peſanteur dans les liquides où on le plonge, ſuivant qu'il s'y enfonce plus ou moins, ce qu'on connoît par une ligne graduée qui y eſt tracée. J'ai trouvé par ce moien que l'eau des bains de Balaruc étoit plus legere de deux lignes, que celle de la Fontaine du village de Balaruc, dont on boit à l'ordinaire, & qui n'eſt point minérale: de 2. lignes $\frac{1}{2}$. que celle du puits du village de Bouſigues, où pluſieurs de ceux qui font des remédes à Balaruc, en envoient querir pour leur uſage: Enfin d'un pouce & même de 13. lignes que celle qu'on avoit puiſée dans l'étang voiſin. Je n'ai point remarqué de difference ſenſible dans cette experience, ſoit que je la fiſſe ſur l'eau des bains de Balaruc encore chaude & recemment puiſée à la ſource, ou ſur la même eau refroidie.

Il paroît par cette Observation que l'eau de Balaruc seroit très-légere, si elle étoit dépoüillée des principes minéraux qu'elle contient. Ces principes en font le $\frac{1}{128}$. suivant les observations de M. Duclos, & par conséquent chaque goutte de cette eau se trouve surchargée d'$\frac{1}{128}$. de matiere étrangere; & cependant cette eau est encore plus légere, que des eaux de fontaine dont on boit à l'ordinaire, & qui par conséquent ne sont point chargées des mêmes parties étrangeres. Quelle légereté n'auroit donc pas l'eau thermale des bains de Balaruc, si elle avoit le même dégré de pureté que ces autres eaux !

II. Pour juger de la chaleur des Bains de Balaruc, j'avois apporté un petit Thermometre, destiné à marquer le degré de chaleur nécessaire pour cuire les œufs. Je le disposai dans le premier bain de telle maniere que la boule seule étoit enfoncée dans l'eau, & qu'elle y étoit enfoncée en entier, & je le laissai long-tems dans cette situation. La liqueur n'y monta jamais, qu'un peu au dessous de la moitié de l'intervalle, qu'il y avoit entre le degré qui marquoit la congelation, & celui qui marquoit la chaleur nécessaire dans l'eau pour la cuisson des œufs.

Il étoit aisé de conclure de cette expérience que la chaleur des bains de Balaruc, quelque grande qu'elle paroisse en y mettant la main, ne pouvoit point cuire les œufs: Et c'est-là aussi ce que j'éprouvai. Un œuf que j'y avois enfoncé, & que j'y laissai pendant six heures, ne se trouva pas plus alteré, que s'il avoit trempé dans de l'eau fraîche. J'éprouvai de même que les feuilles d'oseille, que celles de poirée ou de laituë ne s'y flétrissoient pas même, quelque long-tems qu'on les y tint enfoncées.

III. Le Baigneur, qui étoit préposé depuis 30. ans à la direction des Bains, m'assura qu'il avoit éprouvé plusieurs fois que la chaleur des bains de Balaruc étoit aussi propre à faire éclorre les œufs, que la chaleur même des poules, qui les couvent. Il avoit rangé dans un vaisseau de verre dont l'ouverture étoit large, comme celle d'une *cucurbite*, quelques couches d'œufs sur differents lits de plume, & il avoit placé ce vaisseau de telle maniere que l'eau montoit jusqu'au bord de l'ouverture sans y

pouvoir entrer. Ces œufs exposez de cette façon a la chaleur douce & toujours égale des bains de Balaruc vinrent à éclorre à peu-près dans le même nombre de jours, que ceux que le Baigneur avoit mis couver dans le même tems sous une poule.

On peut donc retirer des bains de Balaruc pour l'exclusion des poulets, le même avantage que les Egyptiens (*a*) retirent de leurs fours, dont on peut voir la construction & l'usage dans le VII. Tome des *Nouveaux Mémoires des Missions dans le Levant* : Ou ce qui est encore plus important, on peut sur l'exemple des Bains de Balaruc emploier la chaleur douce de l'eau commune, mise à un degré convenable, pour faire éclorre une grande quantité de poulets à la fois d'une maniere beaucoup plus simple & beaucoup plus commode, que celle dont on se sert en Egypte. Il y a grande apparence que cette derniere pratique réussiroit mieux en Europe, que celle d'Egypte, dont (*b*) Ferdinand II. Grand Duc de Toscane, (*c*) Christierne IV. Roi de Danemarck, & (*d*) Jean Heydon, Gentilhomme Anglois, ont fait autrefois la tentative sans beaucoup de succès.

IV. L'eau des bains de Balaruc dont on remplit une cuve, conserve ordinairement sa chaleur huit heures durant pour le moins. En général c'est un fait constant que quoique cette eau ait à peine à sa source le tiers de la chaleur de l'eau bouillante ordinaire, elle demeure pourtant deux ou trois fois plus à se refroidir.

V. L'eau de Balaruc puisée à la source, & par conséquent aiant toute sa chaleur, a plus de peine pourtant à bouillir que l'eau du puits de Bousigues qui est froide. J'en ai fait l'experience plusieurs fois de plus d'une façon. Je mis de l'eau froide du puits de Bousigues dans une petite bouilloire de fer blanc, & l'en aiant remplie à une certaine hauteur, je l'exposai à la chaleur d'un réchaud à l'esprit de vin. L'eau ne commença de bouillir que dans 29. minutes.

L'eau de Balaruc puisée à la source, mise sur le champ à la même hauteur dans la même bouilloire, que j'avois fait refroidir auparavant, & exposée tout de suite

(*a*) Cet usage est ancien en Egypte. Diodore de Sicile, *Biblioth. Historic. lib.* 1 *cap.* 74 Et Pline *Hist. natural. lib.* 10. *capp.* 54. & 55. en ont parlé.

(*b*) *In Epistol.* Joann. Rhodii ad Wormium, apud Th. Battholinum. *Centur.* 6. *Hist.* 11.

(*c*) Thom. Bartholinus, *ibid.*

(*d*) Kenelme Digby, *Treatise of Bodies*, chap. 24.

à la chaleur du même rechaud, ne commença de bouillir qu'après 34. minutes & demie, & même 35. minutes, c'eſt-à-dire 6. minutes plus tard que l'eau froide du puits de Bouſigues. Il faut même remarquer que l'eau de Balaruc fut non-ſeulement plus lente à bouillir, mais que le bouillonnement en fut moins fort, les bulles plus petites, & l'eau moins agitée.

La même experience fut réïterée, mais d'une maniere moins exacte, avec deux pots de terre égaux, pleins à la même hauteur, l'un d'eau commune froide, & l'autre d'eau chaude des bains, placez en même tems auprès du même feu & à la même diſtance; & elle eut le même ſuccès, c'eſt-à-dire que l'eau de Balaruc commença de bouillir plus tard, & que les bouillons en furent ſenſiblement moindres.

Ces deux obſervations ſemblent décider un point important de la queſtion ſur la cauſe, qui produit la chaleur des eaux Thermales.

1°. Si cette chaleur venoit d'un feu ſouterrain, qui agît ſur ces eaux, l'eau de Balaruc dès qu'elle ne ſeroit plus expoſée à l'action de ce feu, devroit ſe refroidir auſſi vîte que l'eau commune échauffée au même degré par le feu ordinaire, ce qui eſt contraire à l'*obſervation* IV.

2°. Dans la même ſuppoſition, l'eau de Balaruc puiſée à la ſource devroit être plus diſpoſée à bouillir que de l'eau froide, parce que la chaleur qu'elle auroit déja reçue du prétendu feu ſouterrain, ſeroit une avance d'autant pour l'ébullition, ce qui eſt pourtant contredit par l'*obſervation* V.

Ce n'eſt donc point à l'action d'aucun feu ſouterrain, dont il ſeroit d'ailleurs très-difficile de prouver l'exiſtence, qu'il faut attribuer la chaleur des eaux Thermales; mais plûtôt à une fermentation qui s'excite en elles-mêmes, par le mélange des principes qui les compoſent. Je ſçai qu'il n'eſt pas facile d'expliquer la nature de ces principes, ni le genre de fermentation qu'ils peuvent exciter; auſſi n'ai-je pas deſſein d'entrer dans cette queſtion. Je crois devoir remarquer ſeulement que ces deux mêmes Obſervations, dont on ne ſçauroit rendre raiſon dans l'autre ſuppoſition, s'expliquent aiſément dans celle-ci.

1°. L'eau de Balaruc puisée à la source, quoique moins chaude que l'eau ordinaire qu'on retire bouillante de dessus le feu, doit être pourtant plus long-tems à se refroidir, parce que la cause qui entretient la chaleur de l'eau de Balaruc, je veux dire la fermentation interieure entre les minéraux qu'elle renferme, se soutient encore long-tems après que l'eau a été puisée, au lieu que la cause qui entretient la chaleur dans l'eau ordinaire qui bout, cesse dans le moment qu'on la retire du feu.

2°. La chaleur de l'eau de Balaruc, supposé qu'elle vienne d'une fermentation interieure, ne peut en rien contribuer à accelerer l'ébullition que le feu ordinaire doit y produire, & qui est une autre espece de mouvement tout different : Et par consequent l'eau de Balaruc, quelque chaude qu'elle paroisse, n'a aucun avantage à cet égard sur l'eau froide.

3°. Non-seulement l'eau de Balaruc, quoique chaude, ne doit pas bouillir plus vîte que l'eau froide à feu égal, mais elle doit même bouillir plus tard, conformément à l'*observation* V. Et cela à cause de la tenuité de ses parties, qui fait que cette eau donne moins de prise aux particules de feu, & qu'elle en est plus difficilement ébranlée.

4°. Enfin la même ténuité des parties de l'eau de Balaruc fait encore que les bouillons, qui s'y excitent quand elle bout, sont moins grands que ceux de l'eau commune, comme il est dit dans la même *observation*, parce que les bulles d'air qui forment ces bouillons, s'échappent plus facilement de l'eau de Balaruc que de l'eau ordinaire, & y excitent par conséquent moins d'agitation.

VI. L'eau de Bousigues & celle de Balaruc, quand elles bouillent une fois, ne font monter la liqueur du Thermometre qui y est enfoncé, que jusqu'à une certaine hauteur, après quoi la liqueur ne monte plus, quand on y retiendroit le Thermometre enfoncé pendant 24. heures. C'est (*a*) un fait constant & connu depuis long-tems à l'égard de toute sorte de liqueur qui bout. Mais j'ai éprouvé que l'eau bouillante des bains de Balaruc n'a pû faire monter le Thermometre qu'à une hauteur moindre de quatre ou

(*a*) Hist. de l'Académie des Sciences, ann. 1703. pag. 25.

cinq lignes, que celle où l'eau de Bousigues, bouillante de même, l'a fait monter, quoique la boule du Thermometre ait été enfoncée plus long-tems dans l'eau de Balaruc, que dans celle de Bousigues.

Cette Observation, de même que la premiere & la cinquiéme, prouvent la grande ténuité des parties des eaux de Balaruc, car ce n'est que delà qu'on peut déduire leur légereté respective, la peine qu'elles ont à prendre le mouvement d'ébullition, & la moindre impression qu'elles font sur le Thermometre quand elles bouillent. Il est évident que cette ténuité doit beaucoup augmenter la vertu des minéraux, qui sont dans ces eaux, parce qu'étant portez par un véhicule aussi subtil, ils doivent pénétrer dans le corps & plus facilement & plus avant. Ainsi c'est un nouveau chef, ou si l'on veut une nouvelle *branche* d'Observations à faire sur les eaux minérales pour juger de leur efficacité; & il ne doit plus suffire d'examiner la qualité & la quantité des principes, qu'elles contiennent, si l'on n'examine en même tems le dégré de la ténuité naturelle de ces eaux.

On emploie en Médecine les eaux de Balaruc de trois differentes façons.

I. On les boit pendant trois ou quatre jours de suite le matin à jeun, depuis la quantité d'une pinte & demie mesure de Paris pour le moins, jusqu'à celle de trois pintes pour le plus, c'est-à-dire depuis 3. livres jusqu'à 6. Je sçai qu'il y a des gens qui en prennent davantage, mais il n'est pas prudent de les imiter, & de se surcharger l'estomac d'une aussi grande quantité d'eau à la fois sans aucune nécessité.

Ces eaux purgent très-efficacement; fondent, détachent, entraînent les glaires de l'estomac & des boiaux; font couler abondamment la bile; rétablissent & fortifient le ressort de l'estomac; & sont par consequent très-efficaces dans toutes les maladies de ce viscere, causées par l'amas des glaires, par le relâchement des fibres, par l'engourdissement de ses mouvemens. Comme elles se précipitent vîte en bas, il en passe très-peu dans le sang,

d'où vient que la quantité des urines n'en eſt guére augmentée, ce qui fait auſſi que ces eaux, quoique chaudes, n'échauffent que médiocrement quand on en uſe intérieurement.

II. On emploie ces eaux en bain. On fait baigner dans la ſource même, c'eſt-à-dire dans les bains G G, H H, de la *Planche IV. Fig.* 1. ceux qui ſont aſſez robuſtes. Le Baigneur qui les conduit, les y fait deſcendre par degrez à la faveur des marches qu'on a pratiqué pour cet uſage, & il juge du tems qu'ils y doivent demeurer, par le gonflement de la veine du front. En les en retirant on les couvre d'un drap & on les porte dans un lit chaud, préparé dans un des cabinets voiſins N, N. Il arrive ſouvent que le malade tombe en défaillance, mais il revient de lui-même dès qu'il reſpire un air plus frais, ou qu'on lui donne un peu de vin pur. On laiſſe ſuer le malade dans le lit où on l'a mis, ce qu'il fait très-abondamment. Sur la fin on lui donne un bouillon, & après l'avoir bien deſſéché on le renvoie dans ſa chambre bien couvert.

Quand le malade eſt trop foible pour ſoutenir le bain dans la ſource, on a ſoin de le lui faire préparer dans une cuve, remplie de l'eau des bains, qu'on laiſſe refroidir au degré qu'on juge convenable. Du reſte on garde pour regler la durée du bain, & pour eſſuier les ſueurs du malade, les mêmes précautions.

III. On donne la douche avec l'eau de Balaruc, non ſeulement ſur les differentes parties du corps, qui ſont attaquées de foibleſſe, de paralyſie, de rhumatiſme, &c. mais auſſi ſur l'épine du dos, ſur la nuque, & même ſur la tête & ſur le viſage. Pour cet effet on fait coucher le malade ſur un matelas, la tête panchée ſur l'eau du premier bain G G. On puiſe de l'eau dans ce bain avec une petite cruche baſſe, dont le goulot eſt large, telle qu'elle eſt repréſentée dans la *Fig.* 2. Planche V. & on la verſe d'environ un pied de haut, ſur la partie qu'on veut doucher, que le Baigneur a ſoin de frotter en même tems pour augmenter l'action de l'eau & la faire pénétrer plus avant. On parcourt de cette maniere toute l'étendue de la partie qu'on doit doucher, en faiſant, s'il le faut,

tourner

tourner le malade dans tous les ſens convenables.

Cette maniere de donner la douche eſt en uſage en Languedoc, non-ſeulement à Balaruc, mais auſſi à Rennes dans le Dioceſe de Limoux, où il y a des eaux Thermales. On douche encore de la même maniere aux Bains de la Motte en Dauphiné. Par tout ailleurs ou l'on ſe ſert d'une pompe, qui pouſſe un jet d'eau continuel ſur la partie malade; & c'eſt ainſi qu'on en uſe à Aix-la-Chapelle & à pluſieurs autres bains dans les Pais Etrangers: ou bien on remplit de l'eau de la ſource un bacquet un peu élevé, d'où on la fait couler ſur la partie affectée par un canal de cuir, & c'eſt la méthode qu'on emploie aux bains de Bourbon, & dans la plupart des autres Bains du Roiaume. Mais il eſt rare qu'on oſe doucher la tête dans aucun de ces bains, & c'eſt pourtant là ce qu'on fait tous les jours, non-ſeulement ſans danger, mais même avec un grand ſuccès à ceux de Balaruc, dont l'eau n'eſt pas moins chaude, & qui ſont placez dans un climat beaucoup plus chaud.

IV. Avant que je quittaſſe la Province, il s'étoit mis à la mode d'ordonner l'application des bouës de Balaruc ſur la partie malade : mais ces ordonnances étoient très-difficiles à executer, parce que les eaux de Balaruc, qui ſont naturellement limpides, ne dépoſent preſque point. Auſſi ai-je vû les Baigneurs bien embarraſſez à trouver les bouës qu'on leur demandoit. Si l'on ne s'eſt point déſabuſé de faire de pareilles ordonnances, je ſuis perſuadé qu'ils auront été forcez de porter dans les bains des boues ramaſſées ailleurs, pour pouvoir ſatisfaire aux deſirs des Malades, & aux ordonnances des Médecins.

V. Enfin on projettoit de faire à Balaruc un bain vaporeux ou bain ſec, c'eſt-à-dire des étuves, où l'on pût ſuer à la ſeule vapeur des eaux. On devoit prendre pour cet uſage le bain des Pauvres, marqué I. dans le *plan* des bains, dont la voute eſt baſſe, & par-là plus propre à concentrer la chaleur; & on vouloit donner aux Pauvres à la place l'eſpace découvert & vacant qui vient après, marqué K dans ce *plan*. Mais je doute que ce projet, dont on parloit depuis long-tems, ait été encore executé.

II.

De quelques ſingularitez naturelles, qui ſont dans les environs des Bains de Balaruc.

On trouve auprès des bains de Balaruc pluſieurs autres ſingularitez, qui appartiennent à l'Hiſtoire naturelle, & qui quoique ignorées ou du moins négligées juſqu'à préſent, ſemblent mériter quelque attention. Je ne les ai pourtant obſervées moi-même que d'une maniere aſſez imparfaite, parce que je croiois alors pouvoir remettre à une autre occaſion à les examiner avec plus de ſoin. Je ne laiſſerai pas cependant de communiquer les obſervations que j'ai faites, quand ce ne ſeroit que pour exciter ceux qui ſont ſur les lieux, à en faire & de nouvelles & de plus exactes.

I. Au milieu de l'étang de Taur entre les bains de Balaruc & le village de Bouſigue, & vis-à-vis de l'embouchûre de la petite riviere d'*Avene*, qui s'y jette dans une eſpece d'anſe formée par l'étang, il y a une ſource abondante, ou pour mieux dire une riviere qui naît dans l'étang même. L'eau en eſt douce & bonne à boire; * elle bouillonne, & s'éleve même quelquefois au-deſſus du niveau de l'étang de près d'un pied, en formant une eſpece de groſſe gerbe de plus d'une toiſe & demie de diametre; & alors elle repouſſe vers la circonference les barques qu'on veut faire paſſer deſſus. Quelque vent qu'il faſſe il n'y a jamais aucunes vagues en cet endroit, parce que les bouillons qui en ſortent, les arrêtent. On aſſure auſſi que cet endroit de l'étang ne gele jamais dans les plus grands froids, quoique le reſte de l'étang ſoit gelé. Enfin on dit encore qu'on n'a jamais pû trouver le fond avec la ſonde dans cet endroit : On ſçait le cas

* C'eſt à peu-près ce que Lucrece décrit, *De rerum naturâ, Lib. 6. verſ.* 890.

Quod genus endo mari ſpirat fons dulcis aquai,
Qui ſcatit & ſalſas circum ſe dimovet undas.

qu'on doit faire de pareils discours, qui n'ont jamais été vérifiés, ou qui ne l'ont point été comme il faut, & dont la fausseté seroit bien-tôt manifeste, si l'on vouloit se donner la peine de faire une experience exacte. Mais du moins cela prouve qu'on est convaincu que l'étang est en cet endroit plus profond qu'ailleurs, ce qui est très-apparent.

L'abondance de l'eau, que jette cette source, ou plutôt cette riviere, varie suivant les pluies, & comme il est aisé de le comprendre, la gerbe que cette riviere forme sur l'étang, est d'autant plus sensible & plus large, que l'eau sort plus abondamment. On appelle cet endroit de l'étang l'*Avysse* ou l'*Abysse*, c'est-à-dire *Abyssus*, l'Abîme, & ce nom est une nouvelle preuve de l'opinion où l'on est, de la profondeur de l'étang en cet endroit.

II. Dans le lit de la même riviere d'*Avene*, environ demie lieue au-dessus de son embouchûre, il sort une fontaine abondante, ou pour mieux dire un ruisseau souterrain, car il en sort trop d'eau pour une simple fontaine. Cette source s'appelle *Lissanca.* On prétend qu'un ancien aqueduc vouté qui traverse tout le terroir de Balaruc le village, & de Balaruc les bains, servoit à conduire cette eau, mais on ignore où il la conduisoit, parce que cet aqueduc qui est dégradé, aboutit aujourd'hui au bord de l'étang.

III. Vis-à-vis de l'Eglise de Notre-Dame, qui est la Paroisse des Bains de Balaruc, & de l'autre côté d'une petite anse que l'étang forme en cet endroit, il y a au pied d'un rocher qui est à l'extrémité d'une montagne escarpée, un gouffre au niveau de l'eau de l'étang, d'où il sort une grande quantité d'eau douce; c'est du moins l'état, où la chose étoit, quand je l'ai observée dans le mois d'Avril.

Les Baigneurs & les autres gens des bains de Balaruc m'ont tous assuré que ce gouffre donnoit de l'eau dans l'étang, depuis la fin de Septembre ou le commencement d'Octobre jusqu'à la fin d'Avril; & que depuis la fin d'Avril jusqu'au commencement d'Octobre, il en recevoit de l'étang, dont les eaux s'y précipitoient avec

grand bruit, ce qui marque la profondeur du gouffre.

Il y a près de l'Eglise de Notre-Dame une prairie qui eſt de niveau avec l'ouverture de ce gouffre. L'eau naît dans cette prairie de toutes parts, comme par *tranſudation*, & en ſe raſſemblant elle forme un petit ruiſſeau appellé *Colobre*, qui ſe jette dans l'étang. On m'a aſſuré que dans l'été, quand l'eau de l'étang tombe dans le gouffre, cette prairie eſt toute inondée, quoiqu'on ſoit alors dans la plus grande ſéchereſſe; & qu'elle eſt d'autant plus inondée que l'eau de l'étang entre dans le gouffre plus abondamment.

On peut conjecturer ſur ces obſervations 1°. Que l'eau qui ſort du gouffre pendant les ſix mois d'hiver, eſt fournie par un ruiſſeau ſouterrain, qui coule pendant ces ſix mois, parce que c'eſt le tems des pluies.

2°. Que ce même ruiſſeau communique avec la prairie dont on vient de parler, qui eſt à peu-près au niveau de l'ouverture du gouffre; & qu'ainſi l'eau qui naît dans cette prairie, & qui forme le ruiſſeau de *Colobre*, vient de la même origine.

3°. Que le ruiſſeau qui ſort du gouffre, tarit pendant les ſix mois d'été à cauſe de la ſéchereſſe, & qu'alors l'eau de l'étang ſe précipite dans le gouffre, pour peu que l'étang ſoit enflé par les vents du midi, ou agité par les vagues.

4°. Enfin que l'eau de l'étang, qui tombe dans le gouffre, va inonder la prairie dont on a parlé, qui eſt au même niveau, & avec laquelle ce gouffre communique, comme on l'a déja remarqué.

Un vieux Baigneur, qui étoit un homme ſenſé, m'a aſſûré que la ſource des eaux Thermales étoit plus abondante, à meſure que ce gouffre recevoit plus d'eau de l'étang. Si ce fait eſt vrai, c'eſt encore là une autre communication entre ce gouffre & les bains de Balaruc.

Ce gouffre ou plutôt le ruiſſeau qui en ſort, s'apelle *l'Embreſſac*, l'*Emberſac*, ou l'*Emverſac*, c'eſt-à-dire, à ce que je crois, *Inverſa aqua*; & ce nom paroît convenir à un ruiſſeau dont l'eau a deux mouvemens ſi oppoſez.

Voilà donc trois rivieres ou trois ruiſſeaux qui coulent ſous terre du ſeptentrion au midi, & qui vont ſortir en trois differens endroits peu éloignez. L'un à l'*Abyſſe* dans l'étang de Taur entre les bains de Balaruc & le lieu de Bouſigues, *n°. I.* L'autre à *Liſſanca* dans le lit de la riviere d'*Avene*, un peu au-deſſus de ſon embouchûre dans l'étang, *n°. II.* & le troiſiéme à l'*Embreſſac* au bord de l'étang, *n°. III.* Il y a grande apparence que ces trois ruiſſeaux ont la même origine, & qu'ils viennent tous trois de quelque riviere voiſine, dont une partie des eaux ſe perd ſous terre pour aller reſſortir dans ces endroits-là.

Si l'on admet cette conjecture qui paroît plauſible, le ſoupçon devra tomber ſur la riviere d'Eraut, qui eſt la ſeule riviere voiſine aſſez forte pour fournir cette quantité d'eau, & dont on ſçait d'ailleurs qu'une partie des eaux ſe perdent dans leur cours. Mais il faudra ſuppoſer en même tems que l'eau de l'Eraut, qui ſe perd, parcourt trois grandes lieues ſous terre avant que de reparoître, puiſqu'il y a cette diſtance de ces endroits de l'étang, à l'endroit le plus proche du cours de l'Eraut. Mais cela n'auroit dans le fond rien de fort extraordinaire, & l'on pourroit même le confirmer par des exemples s'il en étoit beſoin.

La ſeule difficulté qu'on pourroit oppoſer, c'eſt que l'Embreſſac tarit pendant ſix mois de l'année, & que l'Abyſſe, & le Liſſanca ne tariſſent jamais, quoiqu'ils ſouffrent pourtant une diminution ſenſible dans l'été. Mais pour réſoudre cette difficulté, on n'a qu'à ſuppoſer que le canal qui porte l'eau à l'Embreſſac, eſt ſupérieur à ceux qui la portent aux deux autres endroits, & qu'ainſi l'eau que le canal commun fournit, doit manquer au canal de l'Embreſſac, quoiqu'elle ne manque pas entierement aux deux autres.

IV. Aſſez près du gouffre de l'Embreſſac, on trouve ſur le bord de l'étang pluſieurs rochers tout couverts d'une quantité prodigieuſe de pierres *Numiſmales*. On ſçait (*a*) que les Naturaliſtes donnent ce nom à une eſpece de pétrifications circulaires, applaties, lenticulaires, également convexes, radiées uniformément ſur chaque face,

(*a*) Carol. Cluſius. *In Nomenclatore Pannonico.*

qu'on peut divifer en deux pieces circulaires, égales, dont chacune eft marquée dans le plan de la divifion de plufieurs canelures fpirales très-diftinctes. On ignore encore (a) quel eft le corps marin, ou quelle eft la partie d'un corps marin, qui a pû produire ces pétrifications. On en trouve de toutes les grandeurs, depuis celle d'un grain de millet, jufqu'à celle d'un écu. Quand ces pétrifications font petites, on les appelle (b) *Lapis frumentalis*, c'eft-à-dire pierre qui femble être formée d'un tas de grains de bled : Elles ne font guéres connues fous le nom de *Lapis numifmalis*, c'eft-à-dire de pierre femblable à une Médaille, que quand elles ont à peu-près la grandeur d'une médaille ordinaire. Celles que j'ai obfervées aux rochers de Balaruc, font prefque toutes de la grandeur d'un écu de trois livres, c'eft-à-dire qu'elles ont au moins un pouce de diametre, & qu'ainfi elles méritent le nom de Pierres Numifmales. Elles font en très-grand nombre, comme je l'ai déja dit, & très-aifées à diftinguer par leur couleur, des rochers où elles font enchaffées.

(a) Scheuchzer *in Specimine Lithograph. Helvetic. pagg.* 30. & 31. *Et in Itineribus Alpinis, Tom.* I. *pagg.* 7. & 200.

(b) Imperatus *Dell'Hiftoria naturale*, *lib.* 24. *cap.* 25.

V. Il s'éleve au milieu de l'étang de Taur, vis-à-vis des bains de Balaruc, un rocher ifolé appellé *Rocairals*. On trouve au milieu de ce rocher un trou quarré, fait de main d'homme, où l'on prétend qu'il y a eu autrefois une borne plantée pour marquer les limites du Diocèfe de Montpellier & de celui d'Agde, qui malgré cette précaution font encore fort indécifes de ce côté-là. Le pied de ce rocher, qui eft fous l'eau de l'étang, eft tout couvert de *Mytuli* ou Moules, de *Lepades* ou œils de bouc, de *Balani* ou glands de mer, d'*Echini* ou Ourfins &c. qui y font fortement attachez. Les Pêcheurs des environs fe fervent pour les arracher d'un cercle de fer médiocrement tranchant, & emmanché d'une longue perche, avec quoi en raclant la roche, ils font tomber les coquillages dans une poche, qui eft étendue autour du cercle.

VI. J'ai affifté à cette pêche, & c'eft-là que j'ai eu occafion d'obferver un fait, qui paroît mériter d'être rapporté. Pour ne pas perdre fa peine en raclant la roche

au hasard, il importe de voir les endroits où sont les coquillages, & sur-tout les endroits où sont les gros coquillages. Il semble que cela ne doive pas être difficile à travers l'eau de l'étang, qui est ordinairement claire : cependant cela l'est beaucoup plus qu'on ne penseroit. La moindre agitation produit sur la surface de l'étang une espece de frémissement, formé par une infinité d'ondulations entassées, & pour ainsi dire repliées les unes sur les autres. Comme les inégalitez que ce frémissement produit, font souffrir aux raions de lumiere qui entrent ou qui sortent, des réfractions nombreuses, inégales & souvent opposées, cela cause sur la surface de l'étang une espece de rembrunissement, qui permet à peine de distinguer les objets d'une grandeur médiocre, à deux pieds de profondeur.

Il s'agit donc de remédier à cet inconvenient, & l'experience a appris aux Pêcheurs un moien sûr, que la Physique seule n'auroit peut-être point trouvé. C'est de verser une goutte d'huile sur l'endroit où l'on veut voir. Cette goutte d'huile, agitée par le mouvement de l'eau, s'étend avec une vîtesse surprenante, & en s'étendant rabbat & applanit par son mouvement horisontal les ondulations, qui rendoient la surface de l'étang inégale, & pour ainsi dire crepée ; & qui par-là empêchoient de distinguer les objets. Les Pêcheurs sçavent profiter habilement de ce moment qui est court, pour racler les endroits du rocher où ils voient les Moules, les Oursins, &c. les plus gros ; & ils continuent par ce moien de se procurer la même commodité tant qu'ils veulent & à peu de frais, puisqu'ils n'emploient chaque fois qu'une seule goutte d'huile, & de mauvaise huile.

Cette pratique sert à expliquer un passage de Pline assez difficile, où cet Auteur, (*a*) après avoir dit qu'on rend la mer tranquille avec de l'huile, *mare oleo tranquillari*, ajoûte que c'est par cette raison que les plongeurs en mettent dans la bouche, * pour en répandre dans la

(*a*) Histor. natural. *Lib.* 2. *cap.* 103.

* Pline paroît avoir compris comment l'huile rendoit la mer plus transparente, *quomodo lucem deportet*, lorsqu'il ajoute, *quoniam mitiget naturam asperam maris*, car cela semble signifier que c'est parce qu'elle adoucit les inégalitez de la surface de la mer. Si cette conjecture a quelque fondement, il faut convenir que Plutarque a mal entendu ce passage de Pline, qu'il indique à l'endroit que nous allons citer.

mer, afin d'y pouvoir voir. *Et ob id urinantes ore spargere, quoniam mitiget naturam asperam, lucemque deportet.* Plutarque (*a*) dit la même chose sans citer Pline, qu'il paroît pourtant copier. Il tâche d'expliquer ce fait; mais les raisons qu'il en donne, ne méritent pas d'être rapportées, & l'on peut, si on le juge à propos, les voir dans l'Auteur même.

(*a*) *De Causis naturalibus Quæst.* 12.

VII. On trouve aux bains de Balaruc quelques vestiges d'antiquité. 1°. J'ai vû quelques médailles Romaines qu'on y avoit trouvées dans les champs en les labourant, sur-tout du côté de Balaruc-les-Bains. Presque toutes étoient du bas Empire. Je n'en ai point vû de plus ancienne qu'une de celles qu'on connoît sous le nom de *Colonia Nemausensis*, & qui sont fort communes (*b*) dans le bas Languedoc.

(*b*) Guiranus, *Explicatio duorum vetustorum Numismatum Nemausensium ex ære.*

2°. Il y a à l'entrée de la maison Curiale qui est à côté de l'Eglise de Notre-Dame, une pierre, qui y a été transportée d'ailleurs, & qui paroît visiblement avoir été rompuë. Ce qui reste a 16. pouces de longueur sur 7. pouces de hauteur. * Les deux côtez A B & B C sont polis & paroissent avoir conservé tout l'appareil qu'on leur avoit donné. Les deux autres côtez A D, D C, sont inégaux & sans appareil. Il y a à un des bouts un rebord A B, E F, large d'environ deux ou trois pouces, un peu plus élevé que le reste de la pierre, & moins poli. Il n'y a rien de pareil de l'autre côté. Enfin l'inscription commence par le mot *Item*, & les trois lignes qui la composent, sont tronquées, comme on peut voir dans la *Fig.* 3. de la *Planche* V. Tout cela prouve que la pierre étoit & plus longue & plus haute. Il est surprenant que Gariel ne s'en soit pas apperçu, & qu'il ait rapporté cette Inscription, (*c*) comme si elle étoit entiere, mais il est plus surprenant encore qu'il n'ait pas lu éxactement ce qui en reste. La voici fidellement telle qu'elle est.

* Planche V. Fig. 3.

(*c*) Series Præsulum Magalonens. *Part. I. pag.* 23. *Edit.* 2.

ITEM TRIB. LEG. II.
GEMELLI PROC
NEPTVNO ET N

3°. Pour

3°. Pour l'autre Inſcription, dont parle Gariel dans un (a) autre endroit du même Livre, elle ne ſubſiſte plus : du moins perſonne n'a pû m'en donner des nouvelles ſur les lieux. Quoique cette Inſcription paroiſſe peu fidellement copiée, la voici telle qu'on la trouve dans l'ouvrage qu'on vient de citer.

(a) Ibid. *pag.* 335

D. VX. CORNELI
Æ
DIGITVLI.

Gariel remarque qu'elle étoit ſur un marbre ovale, & qu'il paroiſſoit qu'il y avoit eu pluſieurs autres caractéres ; mais qu'on ne pouvoit diſtinguer que ceux qu'il rapportoit, qui comme on voit, ne ſçauroient inſtruire du ſens de l'Inſcription.

Explication de la Planche *IV.* Figure 1. *repréſentant le Plan des Bains de Balaruc, tels qu'ils ſont aujourd'hui.*

A. Veſtibule devant la porte d'entrée.
B. Premiere Cour ſur une voute, ſous laquelle eſt la ſource des eaux thermales.
C. Seconde cour ſur une autre voute, mais plus baſſe que la premiere de trois marches.
D, E. Creux en quarré, d'où l'on puiſe l'eau qu'on doit boire.
F. Communication entre l'eau de la premiere & celle de la ſeconde voute.
G G. Premier Bain, partagé en deux par une cloiſon de planches, marquée par une ligne de points.
L. Canal oblique, par où l'eau de la ſeconde voute tombe dans le premier Bain.
H, H. Second Bain, ſéparé du premier par une martelliere ou vanne ſur laquelle l'eau déborde, & partagé de même par une cloiſon de planches.
I. Bain des Pauvres, ſéparé du ſecond Bain par une martelliere ou vanne ſur laquelle l'eau déborde.
K. Eſpace découvert, mais renfermé de murailles.
M M M M. Galeries autour des Bains.
N N N N. Cabinets à deux lits pratiquez du côté gauche, où l'on porte les Malades après les Bains & la Douche.

Q Q Q Grandes chambres à quatre lits, destinées au même usage du côté droit.
O O. Canal servant d'Egout aux eaux des Bains.
R R. Grandes chambres servant de cuisines à droite & à gauche.

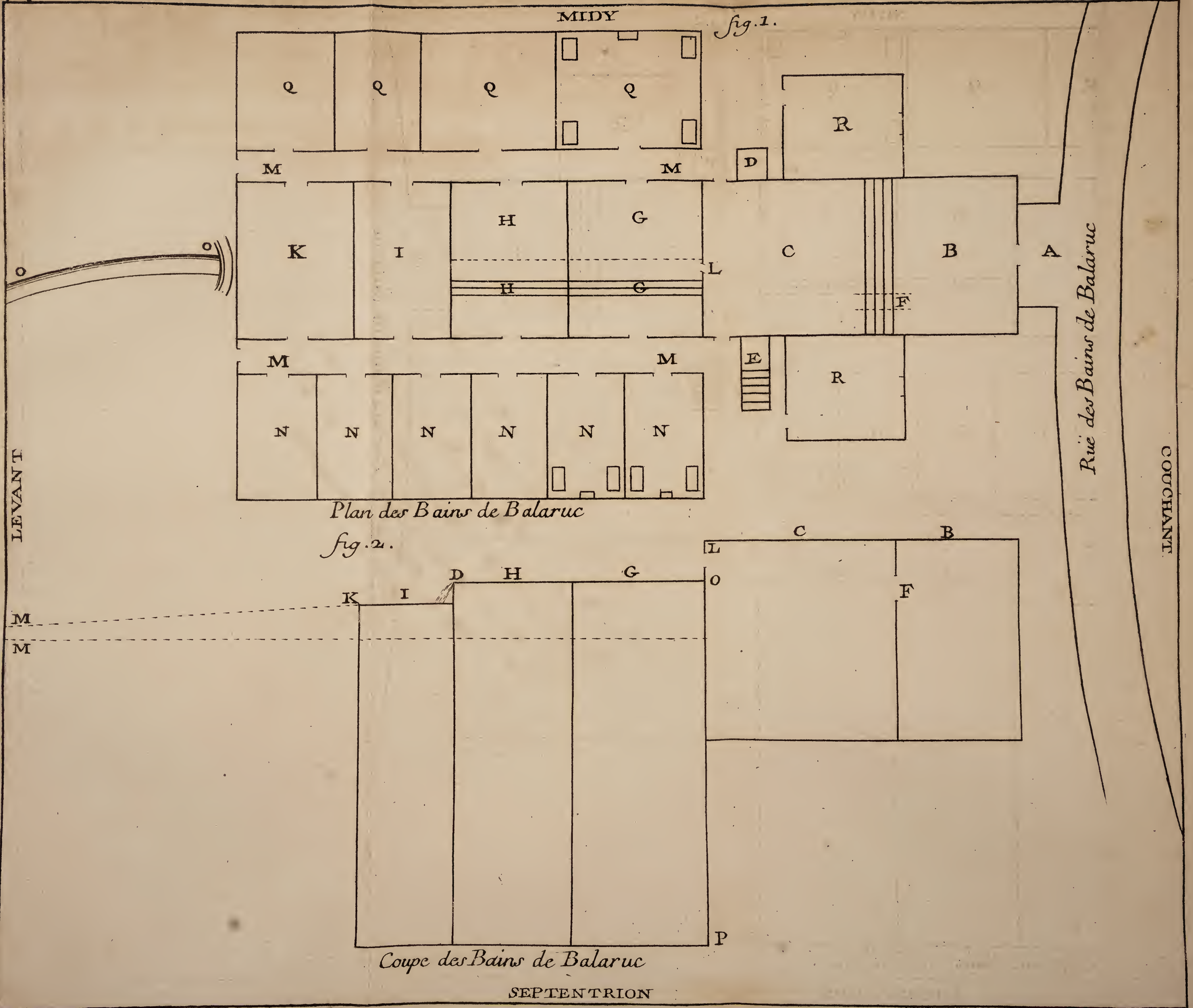
Explication de la Planche *IV*. Fig. 2. *représentant la coupe des Bains de Balaruc selon leur longueur.*

B. Surface de l'eau thermale sous la premiere voute, marquée B dans la *Figure* 1.
C. La même surface sous la voute de la seconde cour, où l'eau est au même niveau que sous la premiere.
F. Ouverture de communication entre la premiere & la seconde voute.
G. Surface de l'eau dans le premier Bain, où l'eau est plus basse de six pouces que sous les deux voutes.
L. Ouverture oblique, par où l'eau tombe de la seconde voute dans le premier Bain.
H. Surface de l'eau dans le second Bain, où l'eau est à-peu-près à la même hauteur que dans le premier.
I. Surface de l'eau dans le Bain des Pauvres, où l'eau est plus basse de trois pouces que dans le second Bain.
D. Chûte de l'eau du second Bain dans le Bain des Pauvres, pardessus la martelliere ou vanne qui les sépare.
K M. Pente de l'égout des Bains, depuis le Bain des Pauvres jusqu'à la surface de l'étang, laquelle n'a que 6. pouces sur toute la longueur.
M N. Niveau de l'étang dans le tems calme.
N O. marque les neuf pouces qu'il y a de la surface de l'eau du premier Bain au niveau de l'étang.
N P. marque les 45. pouces qu'il y a du niveau de l'étang au fond des deux Bains de Balaruc.

Nota. On a été obligé de suivre l'échelle du Plan, *Fig* 1. pour la longueur de la coupe des Bains de Balaruc, *Fig.* 2. Mais on a cru devoir suivre une échelle plus grande pour marquer les différens niveaux de l'eau de ces Bains, & de celle de l'étang, afin de rendre ces différences plus sensibles, ce qui fait qu'il n'y a pas la proportion qu'il faut, entre la profondeur de ces Bains, & leur largeur, mais il est aisé d'y suppléer quand on est averti.

Explication de la Planche *V*. Fig. 1. *réprésentant l'ancien Plan des Bains, qu'on trouve dans le Traité que* Nicolas Dortoman, *Professeur en Médecine de la Faculté de Montpellier, fit imprimer sur la nature de ces eaux en* 1579.

A A Balaruc le village.
B, C. Chemins de Balaruc le village, à Balaruc les Bains.


MIDY
fig. 1.
Q
Q
Q
Q
R
D
M
M
H
G
K
I
C
B
A
O
O
L
H
G
F
M
M
E
R
N
N
N
N
N
N
Plan des Bains de Balaruc
Ruë des Bains de Balaruc
LEVANT
COUCHANT
fig. 2.
C
B
L
D
H
G
O
K
I
F
M
M
P
Coupe des Bains de Balaruc
SEPTENTRION

MIDY

ORIENT

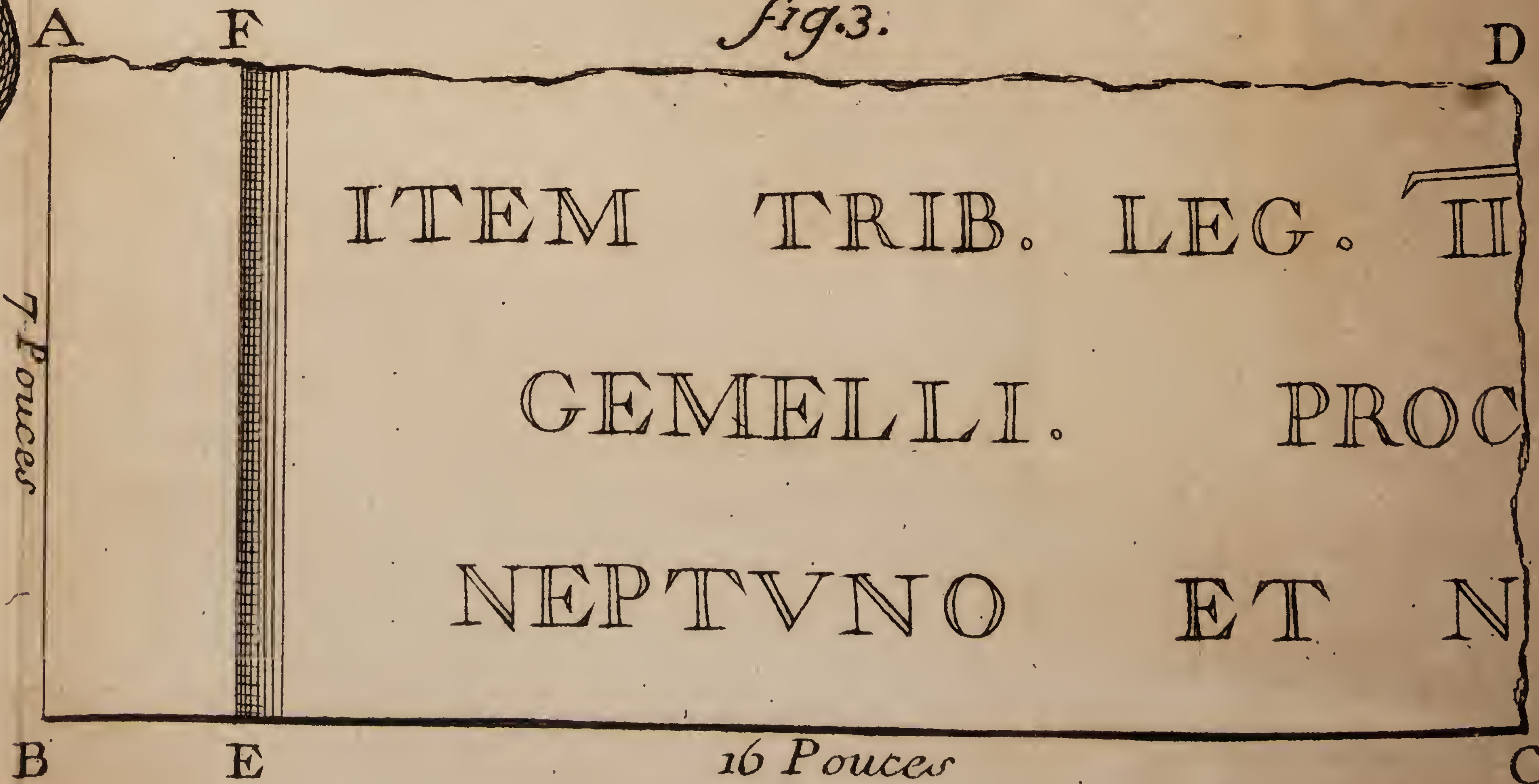
OCCIDENT

fig. 1.

SEPTENTRION

fig. 2.





DDDD L'enclos des Bains, tel qu'il étoit en 1579.
* La source des eaux des Bains, qui n'étoit alors que grillée.
8, 8, 8. Trois chambres, qui étoient les seules qu'il y eût alors dans l'enclos des Bains.
8. Quatriéme chambre découverte, servant de cuisine.
E E. Egout, qui conduit le reste des eaux dans le Marais.
F F. Espece de marais couvert de joncs.
G G Vignobles.
H, H, H, Champs labourables.
I, I. Petites collines.
K. Les vieux Bains.
L. Egout des vieux Bains.
O O O. L'Etang de Taur.
P P. La *Plage*, qui sépare l'étang d'avec la mer.
Q. Le Cap de Sette.
R R R. La mer Méditerrannée.

CHAPITRE V.

Des Bains *de* Tœplitz *en Boheme.*

CES Bains sont en Boheme, & si j'en parle ici à la suite de ce que je viens de dire des Bains de Balaruc, c'est parce que j'ai cru que les observations que j'ai faites sur ces Bains, pourroient être utiles dans la recherche de la cause qui produit la chaleur des eaux thermales, du moins en apprenant que cette cause n'est pas facile à trouver.

J'ai eu occasion d'observer la nature des eaux de Tœplitz en 1729. quand j'y fus envoié par le Roi de Pologne, Auguste II. de glorieuse mémoire, pour éxaminer si elles convenoient à l'incommodité de S. A. S. le Prince Frederic, son petit-fils, aujourd'hui Prince Roïal de Pologne. Sur le rapport que je fis il fut résolu d'y faire aller ce Prince, & j'eus l'honneur d'y aller à sa suite & d'être chargé de regler les remédes, qu'il devoit y faire.

Ces eaux naissent dans la petite ville de Tœplitz dans le Diocese de Leitomeritz en Boheme, assez près de la frontiere du Marquisat de Misnie, & à 18. lieues de France de la ville de Dresden, où est la résidence des

Electeurs de Saxe. J'ignore depuis quel tems l'usage de ces eaux est établi, mais je sçai que * Paracelse a parlé de ces bains avec éloge, & cela prouve qu'ils étoient déja connus & même célébres avant 1538. auquel tems Paracelse écrivoit l'ouvrage, où il les a louez.

(*a*) De naturalibus Balneis. *Tract. V.* De Thermis Dopplicensibus in Bohemiâ.

Il paroît que Paracelse a parlé (*a*) encore ailleurs des mêmes bains; & si cela est, il en a parlé moins avantageusement. Il prétend dans un autre de ses ouvrages que la chaux qui en échauffe les eaux, ne leur donne aucune vertu, & que ces eaux n'ont par conséquent aucun avantage sur l'eau chaude ordinaire. *Secum tamen*, dit-il, *virtutem nullam proferunt . . . . Calefiunt à calce, nullam tamen insignem calcis virtutem adsciscentes; nullam vim præstantiorem habent, quàm aquæ calentes cæteræ, quæ præter calorem nihil promunt.*

Comme Paracelse appelle *Dopplicenses*, les eaux thermales dont il parle si peu favorablement, peut être pourroit-on se flatter que le jugement qu'il en porte ne regarderoit point les eaux de Tœplitz; mais j'avoue que cette prétention me paroît mal fondée. On écrit en Allemagne *Teplitz* par un *æ*, *Tæplitz*, & l'on y confond très-souvent le D & le T, dont le son est à peu-prés le même. Ainsi il y a grande apparence que les *Thermæ Dopplicenses*, dont parle Paracelse dans l'endroit cité, sont les *Thermæ Tæpplicenses*, dont il a parlé ailleurs & dont il s'agit ici, d'autant plus qu'il n'y a en Boheme aucunes autres eaux thermales que je sçache, à qui le nom de *Dopplicenses* convienne & dont on puisse entendre le passage de Paracelse. Mais doit-on tant s'étonner d'une pareille variation dans un Auteur tel que Paracelse, qui ne décidoit presque jamais que par humeur & sans aucun principe, & ne peut-on † pas la mettre au nombre de tant d'autres contradictions dont ses ouvrages sont pleins.

* *Ex omnibus autem Balneæ Piperinæ præstantissimæ & nobilissimæ sunt, sicut his proximæ Tœplizenses in Bohemiâ, non procul à Grauppen versus Brixam distantes.* Paracelsus, *De morbis Tartareis*, *cap* 17.

† Le Traité *De naturalibus Balneis*, où Paracelse parle peu favorablement des Bains de Tœplitz, paroît avoir été composé en 1535. Il pouvoit être mieux informé en 1538. quand il les louoit.

On trouve dans (*a*) Kircher un jugement plus avantageux de ces bains. Il eſt fâcheux qu'il ne ſoit pas plus ſolide. Selon cet Auteur les eaux de Tœplitz en Boheme contiennent du ſoufre, du nitre, de l'alum, du bitume & de la pierre à chaux ; & il n'eſt preſque aucun genre de maladie pour lequel elles ne ſoient utiles. *Teplitzenſes* (Thermæ) *in Bohemiâ ſulfure, nitro, alumine, bitumine & ſaxo calcario conſtant : nullum eſt ferè morbi genus, cui non proſint.* Mais à dire la vérité, Kircher paroît être ſi mal inſtruit de la nature de ces eaux, comme on verra ci-après, qu'il n'eſt pas poſſible de beaucoup compter ſur l'éloge qu'il fait de leur vertu, où il eſt évident d'ailleurs qu'il y a beaucoup d'exageration.

(*a*) Mundi ſubterran. *Lib.* 5. *ſect.* 3. *cap.* 1. §. 3.

Outre les bains de Tœplitz en Boheme, il y a en Hongrie d'autres bains qui portent le même nom, & dont Jacques Toll (*b*) a parlé dans la relation de ſes voiages en Allemagne & en Hongrie. Cette conformité de nom entre deux lieux, qui ſont tous les deux remarquables par leurs bains, pourroit ſeule faire conjecturer que le nom de *Tœplitz* doit être un nom appellatif, & ſignifier en général des *Bains* ou des *eaux Thermales*, dans la langue Eſclavonne, dont celle de Boheme & celle de Hongrie ne ſont que des Dialectes ; mais l'autorité de Chreſtien Langius, Profeſſeur en Médecine à Leipſic, ne permet point de s'en tenir ſur cet article à la ſimple conjecture. Cet Auteur aſſure formellement dans ſon Traité *De Thermis Carolinis*, *Cap.* 1. que *Depli*, ou comme les Allemans prononcent, *Tepli*, ſignifie en Bohemien de l'eau tiéde. *Si os Bohemicum audire collubeſcit*, Depli *aquam tepidam notat.* Ainſi Teplitz qui eſt le pluriel, doit ſignifier *Aquas calidas*, les eaux chaudes.

(*b*) *Epiſtol. Itineraria V.* pag. m. 169.

Il n'y a dans la ville de Tœplitz qu'une ſeule ſource. L'Egliſe Paroiſſiale du lieu a été bâtie deſſus, & c'eſt de deſſous ſes fondemens que les eaux naiſſent. Elles ſe répandent d'abord ſous une grande voute, d'où on les diſtribue en divers bains, dont la chaleur ne differe que par la longueur plus ou moins grande des canaux qui y portent l'eau.

Cette ſource eſt fort abondante. Après avoir fourni

aux differens bains qu'on a pratiqués dans la ville, & qui sont au nombre de treize ou quatorze, le reste va grossir au sortir de Tœplitz un ruisseau qui vient d'une forêt voisine, & qui s'appelle par cette raison *Eichwalder Wasser*, c'est-à-dire *l'eau* ou *le ruisseau de la Chesnaie*. Ce ruisseau après avoir traversé le vallon de Tœplitz, se jette une lieue plus bas dans la riviere de *Biehla*, qui va se rendre elle-même à quelques lieues de-là dans l'Elbe près d'Ausig.

La chaleur des eaux de Tœplitz est modérée, & on peut aisément la supporter. J'ai vû des gens demeurer long-tems sans en être incommodez, dans le bassin même, qui reçoit les eaux à leur source. Cela prouve que ces eaux sont beaucoup moins chaudes, que celles de Balaruc dont on vient de parler, & où comme on l'a dit, on peut à peine se tenir pendant quelques minutes. Ainsi il ne faut pas être surpris que les œufs n'y durcissent pas, & que les herbes les plus tendres ne s'y flétrissent point, puisque ces changemens n'arrivent pas même dans celles de Balaruc.

J'ai vérifié sur ces eaux deux experiences que j'avois faites sur celles de Balaruc, & que j'ai rapportées ci-dessus. D'un côté les eaux de Tœplitz, quoique moins chaudes que celles de Balaruc, conservent pourtant de même leur chaleur plus long-tems que l'eau bouillante ordinaire : Et de l'autre ces mêmes eaux puisées à la source, c'est-à-dire à l'endroit où elles sont les plus chaudes, sont plus long-tems à bouillir que l'eau froide ordinaire, mises successivement l'une & l'autre dans le même vase, à la même hauteur, & exposées au même degré de chaleur.

Je ne pus point observer la légereté spécifique de ces eaux faute de pése-liqueur. Mais la vîtesse avec laquelle elles passent par les urines, me persuade qu'elles sont très-légeres.

Outre la source d'eaux chaudes qui est dans la ville, il y en a quelques autres, moins abondantes, en platte campagne, le long du vallon, assez près du ruisseau qui l'arrose, appellé *Eichwalder Wasser*, & environ à moitié

chemin de la ville de Teplitz au vieux Château de Teplitz, en Allemand *Alt Schloss*. L'eau de ces sources m'a paru absolument la même que celle de la source de la ville. Cependant le peuple qui va s'y baigner, prétend qu'elle est plus pénétrante & même qu'elle est sulfureuse, ce qui fait qu'on donne à ces bains ou plutôt à ces mares, le nom de *Schwefel-bads*, c'està-dire de bains de souffre.

En général les eaux de Teplitz n'ont aucun goût, aucune odeur, ni aucune couleur, qui les distinguent de l'eau ordinaire; & ce qu'on sent en entrant dans les bains est à peu-près ce qu'on a accoutumé de sentir dans les endroits, où il y a de l'eau chaude.

Il s'attache dans les bains de Teplitz quelques concrétions contre les parois, qui sont couvertes d'eau. Quoique ces concretions réduites en poudre n'aient que le goût de terre, cependant leur couleur rougeâtre pourroit faire soupçonner qu'il y a quelques parties de fer. Mais ces concrétions sont en très-petite quantité, & il y a plusieurs eaux dont on boit à l'ordinaire, qui déposent autant & même davantage.

En faisant évaporer les eaux de Teplitz à une chaleur modérée, on trouve à la fin de l'évaporation un peu de sel terreux d'une nature alkaline, à la quantité d'un scrupule & demi, ou de deux scrupules environ sur vingt livres d'eau, ce qui revient à un grain & demi ou deux grains par livre, c'est-à-dire que sur 9216. grains dont la livre est composée, il y a au plus deux grains de ce sel, & peut-être n'y a-t-il point d'eau qui n'en contienne autant.

Paracelse paroît avoir connu la nature des eaux de Teplitz, car après avoir dit dans (*a*) un de ses ouvrages cité ci-dessus, que les eaux thermales pour être salutaires, ne doivent contenir ni souffre, ni vitriol, ni alum, *Balneum naturale, velut thermæ . . . . . . constare non debet vel ex sulfure, vel ex vitriolo, vel ex alumine*: il ajoûte que les eaux de Tœplitz en Boheme sont de cette espece, *Tales . . . . . Tœplizenses in Bohemiâ.* Au contraire le P. Kircher, qui prétend que ces eaux contiennent du souffre, du nitre, de l'alum, du bitume & de la pierre à chaux, les a très-mal connues, & n'en a jugé que sur l'exemple

(*a*) De morbis Tartareis, *cap.* 17.

des autres eaux thermales ; & c'eſt-là auſſi, comme on l'a remarqué, ce qui doit infirmer le jugement trop favorable qu'il porte de leur vertu. On en doit dire autant du témoignage de Chreſtien Langius, Profeſſeur en Médecine à Leipſic, qui a prétendu que les eaux de Teplitz étoient chargées entr'autres choſes de ſel, d'alum & de nitre. (a) *De Toplicenſibus in Bohemiâ aquis * firmatiſſimum teſtimonium publicitùs extat, quòd illæ inter alia ſale, alumine ac nitro omnimodè gaudeant.* Il eſt ſurprenant qu'un Profeſſeur en Médecine, qui écrivoit en 1671. & qui demeuroit à Leipſic, à 40. lieues de Teplitz, ait ſi mal connu la nature de ces eaux.

(a) De Thermis Carolinis, *cap.* 3.

*C'eſt du témoignage de Kircher qu'il veut parler.

Voilà donc des eaux chaudes, & des eaux mêmes aſſez chaudes, qui ne contiennent qu'un grain & demi de matiere étrangere ſur chaque livre, encore même cette matiere n'eſt-elle guére active. Cela n'ébranle-t-il point l'opinion de ceux, qui prétendent que la chaleur des eaux thermales ne dépend que de la fermentation, qu'y excitent & qu'y entretiennent les matieres heterogenes, dont elles ſont chargées ? En effet comment ſe perſuader qu'un grain & demi de ſel, & d'un ſel peu actif, puiſſe ſuffire à échauffer une livre d'eau, & à l'échauffer ſi long-tems.

Ce ne ſont pas même les ſeules eaux thermales qui ſoient inſipides. Paracelſe (b) attribue la même qualité aux eaux de *Pfiffers* ou *Pfeffers* en Suiſſe. Ces eaux qui ſont dans le Comté de Sargans, ſont très-célebres & très-fréquentées. On les appelle en latin tantôt (c) *Thermæ Favariæ, Fabariæ*, ou *Fabarianæ*, & tantôt *Thermæ Piperinæ*, ſelon que l'on trouve à propos de traduire en latin le nom vulgaire de *Pfiffers* ou *Pfeffers*. Il eſt certain que ces eaux ne contiennent aucun minéral, ou du moins qu'elles en contiennent infiniment peu, & c'eſt encore un fait ſur lequel Paracelſe a été bien informé. M. Scheuchzer † en apporte dans la deſcription de ſes voiages des Alpes, des preuves

(b) Ubi ſuprà.

(c) Itinerum Alpinorum ſecundo. *Pag.* 83.

† Itinerum Alpinorum Tertio. *Pag.* 149. 150.
Aquæ Fabarianæ *profluunt limpidiſſimæ, omni colore, ſapore & odore deſtitutæ : dulcedo aliqua, quam ſentire ſe putant Potatores aliqui, non huic aquæ ſoli eſt propria, ſed tepidæ omni communis.* Ibid. pag. 149.

qu

qui paroiſſent déciſives, mais qu'il eſt inutile de répeter ici. Il ſuffit de remarquer qu'il aſſure qu'un Médecin de Coire qu'il nomme, & dont il cite l'ouvrage, aiant diſtillé à l'alembic une meſure & demie des eaux de Pfiffers, il ne reſta au fond de la cucurbite que cinq grains de réſidence, qui n'étoient qu'une poudre alkaline, argilleuſe, blanche & un peu ſalée. Comme M. Scheuchzer n'a pas marqué combien de livres peſoit la meſure & demie d'eau qu'on avoit diſtillée, on ne ſçauroit juger au juſte de la proportion des 5. grains de réſidence à la maſſe d'eau diſtillée, mais cette expérience ne laiſſe pas de prouver que les eaux de Pfiffers ne ſont chargées de preſque aucun corps étranger.

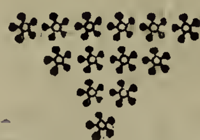
Quant aux uſages des eaux de Teplits, on convient en Boheme qu'elles ſont moins efficaces que les eaux de Carls-bad dans le même pais : Mais on ne laiſſe pourtant pas de les emploier ſouvent, & quelquefois même par préference, à cauſe qu'elles ſont plus douces & moins incendiaires. Auſſi le concours y eſt-il toujours grand dans les deux ſaiſons, & j'y ai vû des malades, non-ſeulement de Boheme, de Saxe, de Luſace, de Moravie, mais même de Sileſie, d'Autriche & de Pologne. On uſe de ces eaux de trois façons.

I. On s'y baigne pour les mêmes maladies, pour leſquelles on a accoutumé de ſe baigner dans les autres eaux chaudes, c'eſt-à-dire pour la paralyſie, le rhumatiſme, les douleurs rhumatiſmales, les rétractions des membres, &c. On s'y baigne même pour la goutte, ou du moins pour les rhumatiſmes goutteux, & on s'y baigne avec ſuccès, ce qui eſt un avantage particulier à ces eaux, qui doit être uniquement attribué à ce qu'elles ne contiennent aucun minéral qui puiſſe irriter. On demeure dans le bain aſſez long-tems, par exemple depuis un quart-d'heure juſqu'à une demie heure; j'ai vû même des gens y demeurer une heure entiere. Après quoi on ſe met au lit pour ſuer, mais les ſueurs que ces bains provoquent, ſont médiocres & fort au-deſſous de celles que procurent les bains de Balaruc, où l'on demeure beaucoup moins de tems,

mais auſſi ſont-elles moins fatiguantes, & par-là plus ſalutaires dans pluſieurs occaſions.

II. On y boit les eaux le matin à jeun à la doſe de trois livres juſqu'à cinq ou ſix. Ces eaux ſont très-legeres & paſſent vîte ſans fatiguer l'eſtomac, mais ordinairement elles ne purgent pas, ce qui prouve qu'elles ne contiennent ni ſel, ni minéral, ou qu'elles en contiennent très-peu. Elles tiennent tout au plus le ventre libre en ceux qui ſont aiſez à émouvoir. C'eſt par les urines qu'elles ſortent. On en éprouve des ſuccès très-heureux dans les maladies qui viennent des glaires de l'eſtomac, de l'épaiſſiſſement de la bile & de l'engorgement des couloirs du foie, des glaires ou des graviers dans les reins ou dans la veſſie, de l'exulceration des inteſtins comme dans les vieilles dyſenteries, de la viſcidité de la limphe & des embarras qu'elle cauſe dans les glandes limphatiques, enfin de la ſaumure, de l'âcreté, ou de l'épaiſſiſſement du ſang.

III. J'y fis emploier la douche dans les cas où on l'emploie ailleurs, & j'eus ſujet d'être content de l'uſage que j'en fis faire. Comme on n'y pratique pas ce reméde, & qu'il n'y avoit point de pompe deſtinée à cet uſage, comme à Aix-la-Chapelle & dans la plupart des bains des Pais Etrangers, je fis doucher comme on a vû dans le Chapitre précedent qu'on douche à Balaruc. Par cette méthode l'eau tombe avec moins de force ſur la partie malade, & doit par conſéquent agir moins efficacement, mais ce deſavantage paroît être compenſé par l'effet des frottements, qui augmentent l'activité de l'eau & la font pénétrer plus avant.



CHAPITRE VI.

De la culture & de la préparation du Paſtel *ou* Gueſde.

QUOIQUE le Paſtel vienne en pluſieurs autres pais de l'Europe, on a toujours donné la préference à celui de Languedoc. C'eſt dans le haut Languedoc où le terroir eſt bon, & ſur-tout dans le Lauraguez, qu'on le cultive, d'où vient que *(a)* du Bartas l'a appellé l'*herbe Laurageoiſe*. Le grand débit qu'on en faiſoit autrefois enrichiſſoit ce pais; ce commerce eſt même encore aſſez conſidérable, quoique fort déchu, depuis la découverte de l'Indigo, comme on verra dans la ſuite. Je ne ſçai ſi la maniere de préparer cette drogue que je vais propoſer, pourra contribuer à en rétablir l'uſage.

(*a*) Premiere Semaine, *Jour IV.*

Le Paſtel ou la Gueſde eſt une Plante à fleurs en croix, dont le Piſtille devient un fruit coupé en languette & applati ſur ces rebords. Ce fruit s'ouvre ſelon ſa longueur en deux piéces, dans le creux deſquelles eſt contenue une ſemence ou graine *oblongue*. Les paiſans ont accoutumé de diſtinguer deux differentes graines de Paſtel, l'une *violette*, & l'autre *jaune*. Ils préferent la violette, parce que le Paſtel qui en leve, a les feuilles liſſes & unies, au lieu que le Paſtel qui leve de l'autre graine, les a velues, ce qui fait qu'elles ſe chargent de pouſſiere & de terre, & que le Paſtel en vaut moins. Ce Paſtel s'appelle *Paſtel Bour* ou *Bourdaigne*.

On choiſit pour ſemer le Paſtel les foſſez des Châteaux & les champs les plus près de la maiſon, parce qu'ils ſont mieux engraiſſez. Il faut que la terre ſoit bonne, & ſans rocher deſſous. On jette d'abord le fumier ſur le champ, après quoi on beche la terre & on la diſpoſe en planches de trois pieds de large, qu'on applanit avec le rateau.

Le véritable tems de ſemer le Paſtel eſt le mois de Février: Le Paſtel qui en vient eſt plûtôt mûr & meilleur. Cependant pour éviter les giboulées du mois de Mars,

qui le gâtent ſouvent, pluſieurs ne le ſement que dans le mois de Mars même, quand le mauvais tems commence à finir.

On jette la graine *fort épais* ſur les planches préparées, & on la couvre avec le râteau. Il faut avoir ſoin quand le Paſtel commence à lever, de le ſarcler & d'arracher toutes les herbes étrangeres : Et c'eſt pour cela qu'on diſpoſe le terrein en planches. La racine du Paſtel devient ordinairement de la groſſeur du pouce & de la longueur d'un pied ou d'un pied & demi. Elle *pique*, c'eſt-à-dire qu'elle s'enfonce perpendiculairement ſans ſe diviſer. Elle eſt garnie tout autour de legeres barbes ou fibres.

Le Paſtel pouſſe d'abord hors de terre cinq ou ſix feuilles, qui ſe ſoutiennent droites pendant qu'elles ſont vertes. Elles ſont longues d'environ un pied, & larges de ſix pouces. Elles commencent à mûrir vers la S. Jean. On connoît qu'elles ſont mûres, en ce qu'elles s'affaiſſent & qu'elles commencent à jaunir. On les cueille alors en les empoignant bien près de terre, & on les coupe en tordant. On ſarcle enſuite de nouveau le Paſtel, ce qu'on a ſoin de réiterer à chaque récolte.

En Juillet, s'il y a eu quelque pluie, on fait une ſeconde recolte : la pluie ou la ſéchereſſe l'avancent ou la retardent de huit jours. On fait cette recolte avec les mêmes précautions & de la même maniere que la premiere. A la fin du mois d'Août on en fait encore une autre. On en fait une quatriéme à la fin de Septembre ; & huit jours après la Touſſaints on fait la derniere. Elle eſt plus forte que les autres, parce que l'intervalle eſt plus long. On coupe à cette recolte le *collet* de la plante, c'eſt-à-dire le haut de la racine d'où partent toutes les feuilles. Le Paſtel qui en provient, eſt mauvais, & cette recolte eſt défendue par les Reglemens. On appelle ce Paſtel, *le Maroquin*.

On ne fait que quatre recoltes du Paſtel, qu'on deſtine pour graine. Dès le mois de Septembre on l'abandonne, & il forme alors des tiges hautes de quatre à cinq pieds, partagées en pluſieurs branches, & dont la fleur

eſt jaune. On laiſſe ce Paſtel ſur pied tout l'hiver, & la graine qu'il porte n'eſt mûre, que dans le mois de Juin de l'année ſuivante. On en connoît la maturité en ce qu'elle eſt devenue noire & qu'elle commence à tomber d'elle-même.

On ne cueille jamais le Paſtel pendant la pluie ni le brouillard. Il faut que le tems ſoit ſerein & que le ſoleil ait donné ſur les feuilles. Après la derniere recolte on laboure d'abord la terre; on arrache par ce moien les racines du Paſtel, & l'on y ſeme du blé ſi l'on veut, ou bien on prépare la terre pour de nouveau Paſtel.

A chaque recolte on porte les feuilles au moulin à meſure qu'on les cueille, pour les écraſer & les réduire en paſte fine, où l'on ne diſtingue plus les côtes. Cela doit ſe faire promptement, parce que ces feuilles, lorſqu'on les laiſſe entaſſeés, fermentent & ſe pourriſſent bientôt avec une puanteur inſupportable. Ces moulins ſont aſſez ſemblables aux moulins à huile ou à Tan. Ils ſont compoſez d'une meule poſée de chant, qui roule autour d'un pivot perpendiculaire, dans une orniere circulaire, aſſez profonde, dans laquelle on met le Paſtel, qu'on veut faire broier. J'en ai fait graver la figure. *Planche* VI. *Figure* 1.

Quand les feuilles ſont bien écraſées & réduites en pâte ſous la meule, on en fait une pile dans les galeries du moulin, ou en dehors à l'air ouvert. Après avoir bien preſſé la pâte avec les pieds & les mains, on la bat & on l'unit par-deſſus avec la pele; c'eſt le Paſtel *en Pile.*

Il s'y forme par dehors une croûte, qui devient noirâtre. Quand elle s'entrouvre on l'unit de nouveau avec beaucoup de ſoin; autrement le Paſtel s'évente, & il ſe forme dans les crevaſſes de petits vers, qui le gâtent.

Après quinze jours on ouvre le monceau de Paſtel; on le broie entre les mains, & on mêle enſemble la croûte & le dedans. Il faut même quelquefois écraſer la croûte avec une maſſe pour la pouvoir broier.

On fait enſuite de cette pâte de petits pains ou pelottes rondes, qui doivent peſer ſuivant les Ordonnances cinq quarterons poids de table; on ſerre bien ces pelot-

tes en les formant, on les donne ensuite à une autre personne, qui les appuiant dans une écuelle de bois, dont j'ai fait graver la figure, *Planche* VI. *Figure* 2. les presse de nouveau, les allonge par les deux bouts opposez, les rend ovales & les unit bien. Pour cela on les applique dans cette écuelle par les deux bouts alternativement. Ensuite on les donne encore à une troisiéme personne, qui acheve de les façonner dans une autre écuelle plus petite, en les serrant & les unissant parfaitement.

Ces pelottes s'appellent *Coques* ou *Coquaignes*, & le Pastel ainsi apprêté, *Pastel en coquaigne*. C'est de-là qu'est venu l'usage de dire *Pais de Coquaigne* ou *Cocaigne*, pour dire un pais riche, parce que le pais où croît le Pastel, s'enrichissoit autrefois par le commerce de cette drogue.

On étend ces pelottes ou coquaignes sur des claies, & on les expose au soleil s'il fait beau : sinon, on les porte d'abord au-dessus du moulin. Le Pastel qui a été exposé pendant quelques heures au soleil, prend une couleur noire au dehors, au lieu que celui qui a été d'abord renfermé est ordinairement jaunâtre, sur-tout si le tems est pluvieux. Les Marchands préferent le premier ; on assure cependant que la difference n'est pas considérable dans l'usage : il arrive même que le Pastel est presque toujours jaunâtre, parce que les paisans ne le travaillent ordinairement que pendant la pluie & lorsqu'ils ne peuvent faire autre chose.

Les pelottes sont communément séches en été dans quinze ou vingt jours ; au lieu qu'en Automne le Pastel de la derniere récolte est long-tems à sécher. Le vent d'*Autan* ou de Sud-est qui est chaud & sec, contribue beaucoup à le faire sécher plus vîte.

Les bonnes pelottes se distinguent des autres en ce qu'en les écrasant, elles sont violettes en dedans, & qu'elles ont une odeur assez agréable, au lieu que les autres ont une couleur de terre & une mauvaise odeur ; ce qui vient de ce qu'on a cueilli le Pastel pendant la pluie, lorsque les feuilles étoient chargées de terre. On juge aussi de la bonté des pelottes par le poids, car elles sont légeres lorsque la matiere s'est éventée ou pourrie faute d'avoir été bien pressée.

C'eſt de ces pelottes bien apprêtées qu'on fait la Poudre de Paſtel. Pour entreprendre cette opération, il faut au moins cent milliers de pelottes. Voici comment on y procede.

On choiſit dans une grange écartée un magazin plus ou moins grand, ſuivant la quantité de Paſtel. Ce magazin doit être ſur un terrein pavé de briques, & revêtu de même juſqu'à la hauteur de quatre à cinq pieds. Il ſeroit bon que les murailles fuſſent de pierre juſqu'à cette hauteur: on ſe contente pourtant ſouvent de les faire enduire avec de la terre, mais comme cet enduit ſe détache & ſe mêle avec le Paſtel, cela l'altere & le gâte.

On porte les pelottes dans ce magazin & on les écraſe en poudre groſſiere avec des maſſes de bois. On entaſſe cette poudre vers le milieu du magazin, à la hauteur de quatre pieds, conſervant un eſpace à l'entour pour paſſer.

On humecte cette poudre avec de l'eau. La plus limonneuſe, pourvû qu'elle ſoit claire, eſt la meilleure. Ce paſtel ainſi humecté fermente, s'échauffe, & jette une fumée très-épaiſſe & fort puante.

On remue ce paſtel tous les jours pendant douze jours, le jettant à pellerées d'un côté du magazin à l'autre, & on l'humecte auſſi chaque jour pendant ce tems-là.

Après quoi on n'y jette plus d'eau, mais on ſe contente de le remuer, d'abord de deux jours en deux jours, puis de trois en trois, de quatre en quatre, de cinq en cinq. Enfin on le met en tas au milieu du magazin, & on le viſite de tems en tems pour l'éventer en cas qu'il s'échauffe. C'eſt le paſtel *en poudre*, prêt à être vendu aux Teinturiers.

Le paſtel qu'on vient de décrire, n'eſt point une drogue nouvelle. Il eſt certain qu'il étoit connu des Anciens. (*a*) Pline en parle comme d'une choſe particuliere aux Gaules, & le nom de *Glaſtum*, ou *Guaſtum* qu'il porte en Latin eſt un nom originairement Celtique, que les Romains avoient emprunté des Gaulois. C'eſt-de-là que viennent ſelon les differens idiomes, les noms de *Gueſde*, de *Vouede*, de *Voad*, de *Guado* que les François, les Fla-

(*a*) *Hiſtor. natural. lib. 22. cap. 1.*

mans, les Anglois & les Italiens lui donnent. Pour le nom de *Pastel* qu'il porte en Languedoc, il est visible qu'il vient du Latin, & qu'on ne l'a appellé ainsi dans cette province, que parce qu'en le preparant on le met en *pelottes* ou *pastilles*. Le Pastel a été aussi appellé en Latin *Vitrum* (a) par plusieurs Auteurs. On croit avec assez de vraisemblance que c'est une méprise, où ils sont tombés pour n'avoir pas distingué les deux significations du mot Celtique *Glas*, qui d'un côté signifioit *le Bleu*, & l'herbe *Glastum* dont faisoit le Bleu, comme il le signifie encore chez les Bas-Bretons & chez les Gallois, mais qui signifioit aussi *le verre*, *vitrum*, comme il le signifie encore parmi les Allemans.

(a) Cæsar, *Comm. lib. 5.* Pomponius Mela, *lib. 3. cap. 6.* Vitruvius, *lib. 7. cap. 14.* Oribasius, *lib. de virtut. simplicium.*

(b) Cesar, (c) Pomponius Mela, & Pline † lui-même, assurent que les anciens Bretons se servoient autrefois du Pastel pour se peindre le visage & même tout le corps. On a emploié aussi la même drogue (d) dans la Medecine comme diuretique, vulnéraire, astringente. Mais le principal usage qu'elle ait à present, & qu'elle ait (e) même jamais eu, c'est de servir à la Teinture. Non seulement le Pastel fait un bleu beau & *assuré*, c'est-à-dire qui ne peut être alteré par les acides ni par les alkalis, mais il sert encore pour plusieurs autres couleurs. Il faut *guesder* ou *empasteller* les étoffes, c'est-à-dire les passer par la cuve de Pastel, quand on veut leur donner un noir, un cramoisi, un verd qui soient *bons*. Les reglemens pour la teinture marquent le *pied* de *guesde*, c'est-à-dire la quantité de Pastel que les Teinturiers doivent employer pour chacune de ces couleurs, pour les *assurer*. En un mot, le Pastel est la base de tant de sortes de couleurs, que les Teinturiers ont une certaine échelle, ou nombre d'*étages*, avec laquelle ils content *la clarté* ou *la profondeur* de cette couleur, suivant l'usage qu'ils veulent en faire pour preparer les étoffes aux autres couleurs, qu'on veut leur donner.

(b) Commentarior. *lib. 5.*

(c) De situ orbis, *lib. 3. cap. 6.*

(d) Dioscorid. *lib. 2. cap. 215.* Plin. *lib. 19. cap. 7.* Galen. *Medicam. simplic. lib. 6.*

(e) Dioscorides, & Plinius, *ibid.*

Le débit d'une drogue destinée à des usages si necessai-

† Simile plantagini Glastum in Galliâ vocatur, quo Britannorum conjuges nurusque toto corpore oblitæ quibusdam in sacris & nudæ incedunt, æthiopum colorem imitantes. *Plin. Histor. natural. Lib. 22. Cap. 1.*

res

res & ſi étendus, étoit autrefois très-conſiderable comme nous l'avons remarqué, & le Paſtel ſeul * enrichiſſoit le haut Languedoc. On y voit encore dans la campagne grand nombre de moulins à Paſtel, mais ce ne ſont que les triſtes reſtes d'un commerce fort diminué depuis longtems. L'uſage même de cette drogue continue de tomber de jour en jour. On aime mieux ſe ſervir de l'Indigo qu'on apporte des Indes ou de l'Amerique, & la découverte du nouveau Monde, ſi utile d'ailleurs à l'Europe, a été à cet égard deſavantageuſe à la province de Languedoc.

La préference donnée à l'Indigo, quoique plus rare & plus cher, ſemble marquer qu'il mérite d'être preferé. Mais cette marque eſt ſouvent fauſſe. Nous negligeons notre ſauge & nous recherchons le thé de la Chine, & les Chinois au contraire troquent volontiers deux livres de leur thé pour une livre de notre ſauge. Nous faiſons peu de cas de nos vaſes de verre & de cryſtal, au lieu que nous regardons les porcelaines comme quelque choſe de precieux, cependant les Chinois échangent ſans peine leurs porcelaines contre nos vaſes de cryſtal & de verre. Je ne deciderai point qui des deux a tort. Mais il faut qu'il y ait d'un côté ou d'autre, & peut-être même de tous les deux de l'entêtement & de la prévention; cet exemple ſuffit pour conclure que la préference qu'on donne à ce qui vient de loin, n'eſt pas toujours une marque ſûre que cela la mérite, & ne doit point du moins exclure le droit d'examiner. Ce droit eſt d'ailleurs trop précieux à un Phyſicien pour le négliger. J'en ai uſé à l'égard de l'Indigo, & voici le réſultat de mes réflexions.

* On lit dans le Livre appellé *le Marchand*, qu'anciennement on faiſoit traduire de Toulouſe à Bordeaux, par la riviere de Garonne, tous les ans cent milles balles de Paſtel, qui valent pour le moins ſur le pais quinze livres la balle, ce qui revient à un million cinq cent mille livres, d'où procedoit l'abondance d'argent & richeſſe de ce pais. *Ainſi parloit Catel en* 1633. Mémoires de l'Hiſtoire de Languedoc, pag. 49. *Cette ſomme iroit aujourd'hui plus qu'au triple, ſur le pied où eſt l'argent.*

L'Indigo provient d'une plante que les Indiens appellent *Nil* ou *Anil*, & les Brasiliens (*a*) *Caachira* ou *Coachari*. C'est une espece de *Collutea* selon les uns, ou de *Phaseole* selon les autres, dont les branches sarmenteuses rampent par terre. On fait chaque année trois recoltes de cette plante, comme on en fait ici quatre du Pastel, mais avec cette difference qu'on coupe les branches entieres de l'*Anil* ou *Caachira*, au lieu qu'on ne cueille que les feuilles du Pastel. On fait de ces branches de petits fagots ou faisceaux, qu'on jette dans une cuve pleine d'eau, & qu'on y tient enfoncez. Il s'excite bientôt dans cette cuve une fermentation & une chaleur violente, qui fond & dissout non seulement les feuilles de l'Anil, mais aussi l'écorce & les sommités des branches. Quand la dissolution est entierement faite, on remuë cette matiere, & on fait couler l'eau qui en est chargée, dans une autre cuve où on la laisse rasseoir. Elle y dépose un limon ou sediment épais, qu'on retire après avoir vuidé l'eau claire qui surnage; qu'on laisse secher dans des caisses où on l'étend; & qu'on coupe en tablettes quand il est sec.

(*a*) Voyez Guillaume Pison, *De re naturali Brasilia.*

C'est-là l'Indigo. Le meilleur est celui qu'on apporte de Serquesse près d'Amadabad dans l'Indoustan, & de Guatimala dans la nouvelle Espagne. Cependant s'il faut en croire l'Auteur *des Instructions sur la Teinture*, ils ne font ni l'un ni l'autre qu'une couleur *fausse*, qu'on ne peut rendre bonne & *assurée* que par le mêlange du Pastel; & de-là vient qu'il est défendu par les Ordonnances rendues sur le fait de la Teinture, d'employer l'Indigo seul. Mais les idées des Teinturiers sont bien differentes; leur prevention pour l'Indigo augmente tous les jours, tandis que le Pastel se decredite toujours de plus en plus. Selon eux le Pastel ne fait que des couleurs languissantes & foibles, au lieu que celles de l'Indigo sont vives & éclatantes.

Il faut même convenir que l'opinion des Teinturiers est assez conforme à la raison. L'Indigo est une poudre fine & subtile, capable par consequent de penetrer aisément dans les étoffes, & de leur donner une couleur éclatante. Le Pastel au contraire n'est qu'un marc grossier,

chargé de beaucoup de parties terreſtres, qui ralentiſſent l'action & le mouvement des parties ſubtiles, & les empêchent d'agir efficacement.

Je ne connois qu'un moyen de remedier à cet inconvenient, c'eſt de preparer le Paſtel de la même maniere qu'on prepare l'Indigo. Par-là on donneroit aux couleurs faites avec le Paſtel, l'éclat & la vivacité de celles qu'on fait avec l'Indigo, ſans rien diminuer de l'excellence & de l'*aſſurance* qui rendent particulierement recommandables les couleurs où le Paſtel entre.

J'ai déja fait en petit des épreuves de ce que je propoſe, & ces épreuves m'ont réüſſi, non ſeulement dans la préparation de la poudre de Paſtel, mais auſſi dans l'uſage de cette poudre pour la teinture. C'eſt à ceux qui ſont prepoſez pour veiller à l'utilité publique, de faire faire ſur cette matiere des épreuves en grand, & ſi elles ont le ſuccès qu'on croit pouvoir s'en promettre, ce ſera à eux d'exciter ceux qui cultivent le Paſtel, à ſuivre cette nouvelle maniere de le preparer, & de regler les *encouragemens*, qu'il convient de leur donner au commencement, pour les mettre en état de ſoutenir les dépenſes où cette nouvelle pratique les engagera, juſqu'à ce que l'avantage connu qu'ils en retireront, puiſſe ſuffire pour les y déterminer.

CHAPITRE VII.

De la maniere de tailler le Micacoulier, *en Latin* Lotus arbor *ou* Celtis; *d'y faire croître des branches fourchues*; *& de préparer ces branches en* fourches.

LA Ville de Sauve dans le Dioceſe d'Alais jouit d'un commerce de fourches, qui lui eſt particulier. On éleve ces fourches ſur un arbre connu en Latin, ſous le nom de *Lotus arbor fructu ceraſi*, C. B, ou de *Celtis fructu nigricante*, Tourn. en François, ſous celui d'*Aliſier*, ou plûtôt de *Micacoulier*, & en Languedocien, ſous celui de (*a*) *Fanabregue*, ou *Fenabregue*. Cet arbre n'eſt pas rare dans le reſte du bas Languedoc, non

(*a*) Voyez ci-deſſous *Part. III. ch.* 4. au mot *Fenabregue.*

plus qu'en Provence, en Efpagne & en Italie, mais ce n'eft qu'à Sauve qu'on a l'art de le tailler comme il faut, pour y élever des Fourches, & qu'on fçait façonner enfuite les fourches qu'on y a elevées. Ainfi ce n'eft qu'à Sauve qu'on fçait mettre à profit cet arbre, qui n'eft d'aucun ufage dans les autres pais, d'où vient auffi qu'au lieu de l'y négliger comme on fait ailleurs, on s'y attache à le cultiver & à le multiplier.

La ville de Sauve eft bâtie fur le penchant d'une montagne, appellée *Coutach*, dont on a déja (*a*) parlé, & c'eft fur cette montagne que ces arbres croiffent le plus abondamment, dans des pieces qu'on y a effartées, & qu'on appelle par cette raifon des *Iffarts*. Là entre beaucoup de rochers d'une pierre très-vive, & qui eft une efpece de marbre gris, fe trouve d'efpace en efpace quelque peu de terre, mais d'une terre très-fertile, & qui fuffit pour nourrir plufieurs arbres fruitiers. C'eft-là que croiffent auffi les arbres dont nous parlons; fouvent même ils y viennent dans des fentes de rochers, où il ne paroît point de terre au dehors.

(*a*) Pag. 285.

Le tronc de ces arbres n'a guére que deux, trois, où quatre pieds de haut. On a foin de le tenir à cette hauteur, pour pouvoir tailler plus commodément les fourches qu'on y doit élever. Du haut de ce tronc partent un grand nombre de rameaux droits, & femblables à peu-près à ceux qui naiffent fur les faules ou fur les ormeaux, qu'on a étetez.

On laiffe croître ces rameaux fans en prendre aucun foin, jufqu'à ce qu'ils foient d'une certaine groffeur, & ce qui eft encore plus important, jufqu'à ce qu'ils aient cinq à fix pieds de long, ce qui fait la longueur ordinaire des fourches. S'il arrivoit cependant que quelqu'un de ces rameaux fût tortu, ce qui eft rare, ou qu'il vint à être rompu au deffous de cette longueur, on le coupe au plutôt près du tronc, pour l'empêcher de confumer inutilement une partie de la féve deftinée à l'accroiffement des autres.

Ce n'eft que vers la troifiéme année qu'on taille ces rameaux, pour leur faire prendre la forme de fourche,

parce que ce n'eſt guére que vers ce tems-là, qu'ils peuvent avoir acquis la groſſeur & la longueur néceſſaire. Cette taille eſt fort ſimple & fort facile ; mais c'eſt en cela même que conſiſte l'avantage & l'utilité de cette pratique, d'avoir ſçu connoître la proprieté de cet arbre, & d'avoir eu l'adreſſe de profiter de cette connoiſſance par un moien fort aiſé.

C'eſt une proprieté conſtante de l'aliſier de pouſſer à l'aiſſelle de chaque feuille trois bourgeons, qui forment entr'eux comme une eſpece de fleur de lis. Quand on a donc déterminé la longueur qu'il convient de donner à la fourche, on choiſit à peu-près à cette longueur les bourgeons qui paroiſſent les plus vigoureux, & on coupe le rameau en biaiſant, environ un demi pouce au-deſſus, avant la pouſſe du Printems.

Par-là la féve qui ne peut plus aller en ligne droite, ſe trouve obligée de ſe détourner dans les bourgeons les plus proches de l'endroit où ſon cours eſt arrêté. Par-là les trois bourgeons qu'on avoit choiſis, croiſſent, & s'allongent bien vîte, & en s'allongeant ils commencent de former les trois fourchons de la fourche qu'on éleve.

Que s'il arrive que l'abondance de la féve faſſe croître en même tems quelques autres bourgeons plus bas, comme cela ne manqueroit pas de dérober une partie de la nourriture néceſſaire à l'accroiſſement des bourgeons ſuperieurs, on a ſoin de couper à la taille ſuivante toutes les pouſſes latérales, qui pourroient préjudicier à celle qui eſt la ſeule útile.

Il arrive quelquefois que les trois bourgeons qui doivent former la fourche, ne croiſſent pas également : ſouvent celui du milieu l'emporte ſur les autres, parce que le chemin qu'il preſente à la féve, eſt plus direct : d'autrefois c'eſt quelqu'un de ceux des côtez qui prévaut par des cauſes particulieres, qui ont alteré ou affoibli les deux autres. Dans tous ces cas les fourches ſeroient perdues, ſi l'on n'y remédioit pas ; mais dans tous ces cas le reméde eſt facile & ſûr.

On effeuille en partie le fourchon qui croît trop, ou ſi cela ne paroît pas ſuffire, on en coupe le bout. L'un

ou l'autre de ces expediens arrête l'impétuofité de la féve qui y couloit, & l'oblige à fe détourner plus abondamment dans les autres fourchons, & d'en hâter l'accroiffement. Il faut feulement prendre garde, quand on en vient à couper le bout d'un des fourchons, de le couper à la longueur convenable, c'eft-à-dire à 18. ou 20. pouces de longueur, ce qui eft néceffaire pour en pouvoir former une fourche.

C'eft-là tout l'art que la culture de ces arbres demande. On les vifite deux fois l'année, quelque tems avant la pouffe du Printems, & avant celle de l'Automne, & on a foin chaque fois de tailler les rameaux dont le tronc eft chargé, de la maniere qu'il faut pour faire *fourcher* ceux qui ne l'ont pas encore fait, ou pour faire croître également les fourchons de ceux qui ont déja fourché. On eft dans l'ufage d'affecter pour ces deux tailles un certain tems de la lune, mais je doute qu'on retire grand avantage de cette pratique.

Par ce moien chaque tronc de ces arbres fe trouve chargé d'un grand nombre de rameaux à la fois, mais prefque tous d'un âge different : Il y en a, où la fourche eft faite & prête à couper : il y en a de plus jeunes, où la fourche n'a pas encore atteint la groffeur convenable : il y en a, qui commencent à peine de *fourcher* : Enfin il y en a qu'on ne fonge pas encore de tailler pour les faire fourcher.

Ce n'eft guére qu'à la fixiéme ou feptiéme année, & même quelquefois à la neuviéme, que les fourches font en état d'être coupées. On les coupe quelquefois dès la fixiéme année, mais cela eft rare, & ce n'eft jamais que dans des bons fonds, bien cultivés, & fur-tout quand l'arbre où elles croiffent, eft jeune, & qu'il eft peu chargé de rameaux. On détache les fourches en les fciant au pied, ou bien en les coupant avec un cifeau & un maillet : mais de quelque maniere qu'on les coupe, on doit ptendre garde de les couper fort près du tronc fans pourtant l'endommager.

Pour façonner ces fourches brutes, on coupe d'abord

les trois fourchons, de même que le manche ou la queue de la fourche, à peu-près de la longueur qu'il faut. On les met ensuite dans un four, qu'on a fait chauffer à un médiocre degré de chaleur. Là les fibres ligneuses s'amollissent bien-tôt & deviennent si flexibles, qu'on peut en retirant les fourches du four, les plier, & pour ainsi dire les mouler au point qu'on veut, dans une machine de bois, faite en forme de grille, à trois traverses, représentée dans la *Figure* 3. de la *Planche* VI. On arrête d'abord les bouts des trois fourchons G, H, I, contre la traverse A B. On plie ensuite les fourchons contre l'autre traverse C D, en appuiant sur le bout de la queue de la fourche L ; & quand on les a assez pliez, on passe dans des trous faits exprès dans les deux branches latérales de la grille, la troisiéme traverse F E, qui acheve de fixer la fourche dans cette situation.

Que s'il arrive que les fourchons soient inégalement serrez, ou qu'ils ne soient pas assez droits, on remédie à ces défauts par des étressillons qu'on engage à force dans l'entre-deux, jusqu'à ce qu'on ait rendu les fourchons égaux, droits & uniformes. On redresse par le même moien la queue de la fourche, quand elle est courbée, en l'appliquant au sortir du four, tandis qu'elle est chaude & pliante, dans un canal creusé exprès en ligne droite dans une piece de bois fixe & scellée.

On comprend aisément que pour venir à bout de toutes ces opérations, il faut remettre la fourche plus d'une fois dans le four, sur-tout quand elle est mal formée ; mais il est indispensable de répéter cette opération jusqu'à ce que la fourche soit façonnée. Alors on la laisse refroidir dans cet état ; & les fibres en se durcissant se moulent à cette nouvelle figure, & la conservent ensuite constamment. C'est-là le principal de la préparation. Il ne reste plus qu'à polir la fourche & les fourchons avec le rabot ou la doloire, & qu'à rendre les fourchons pointus par le bout, & plats par les côtez.

On embale les fourches ainsi préparées par douzaines, & pour les assortir on y en met de trois especes, de *grandes* dont les fourchons sont plus gros & plus écartez,

& dont on se sert pour remuer les bottes de foin, les gerbes de bled, & les grosses pailles; de *petites* dont les fourchons sont plus serrez & moins gros, & dont on se sert pour enlever la paille menue & la séparer d'avec la balle, quand le bled a été battu; & de *moiennes* qu'on peut emploier au besoin à ces deux différens usages.

Le débit de ces fourches se fait principalement dans le bas Languedoc & dans la Provence. Quand je quittai la Province, on commençoit d'en vendre à la foire de Beaucaire, pour la riviere de Genes; je ne sçai si ce commerce se sera soutenu. Mais il est certain que dans tous les pais où l'on fait fouler les gerbes aux pieds des chevaux ou des bœufs, il est presque impossible de se passer de ces fourches, soit pour enlever les premieres pailles à demi hachées, soit pour séparer les autres pailles plus menues, d'avec la balle, qui reste confondue avec le grain, & qu'on enleve à la faveur du vent.

Pour les autres pais, où l'on bat le bled avec les fleaux, l'usage de ces fourches y est moins nécessaire, parce que les pailles n'y sont point hachées, & que comme elles conservent toute leur longueur, il est facile de les enlever. Aussi les paisans continuent-ils de s'y servir de fourches à deux fourchons, courtes, pesantes, grossierement façonnées, qu'ils coupent sur toute sorte d'arbres où ils peuvent trouver des branches propres à prendre cette forme. Comme ces fourches ne leur coutent rien, ils ne peuvent point se déterminer à acheter assez cher, des fourches, qui quoique plus légeres, plus maniables & plus commodes, ne leur sont pas absolument nécessaires, ou du moins dont ils sçavent se passer.



CHAPITRE

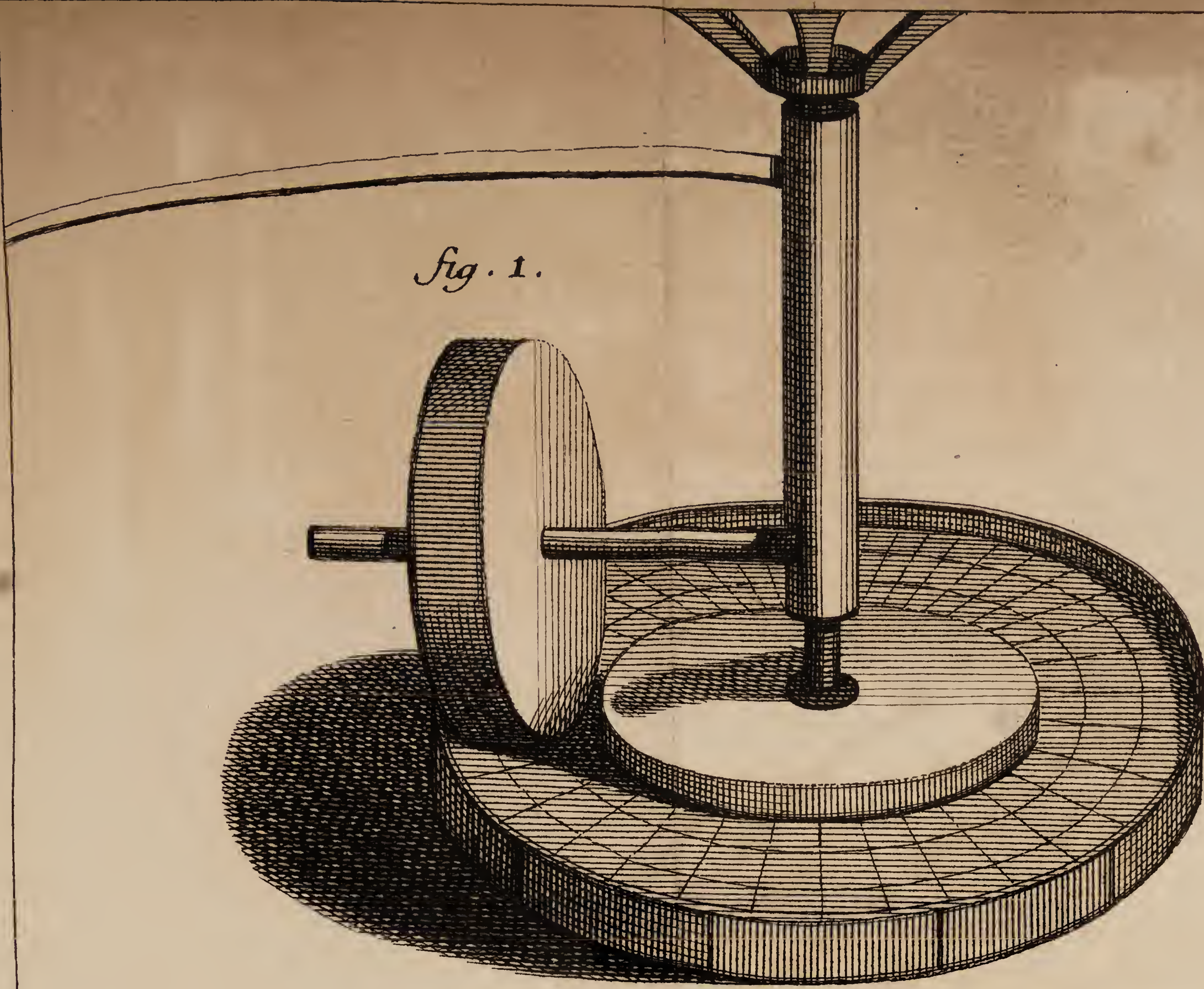
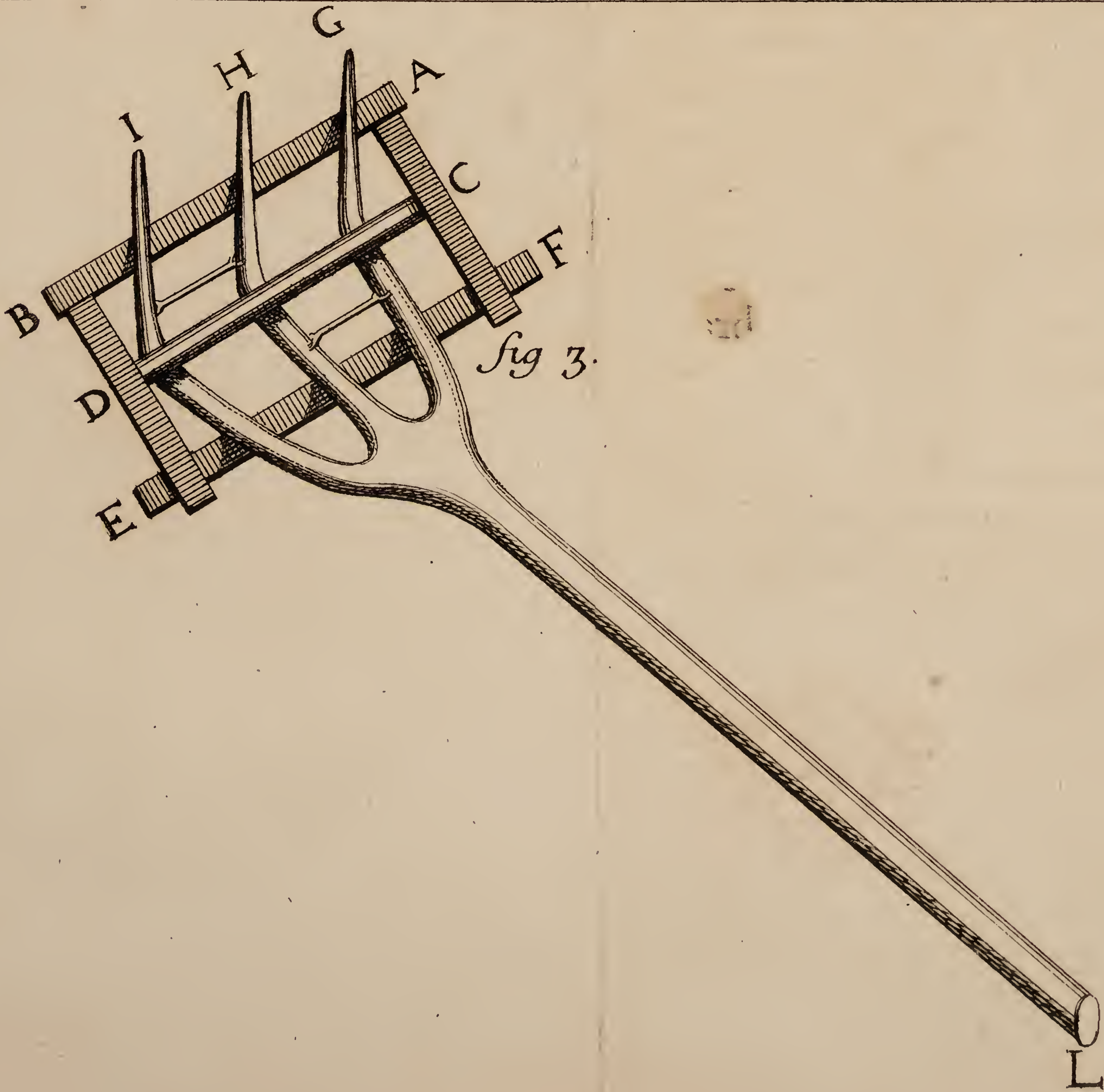

fig. 1.


fig. 2.


G
H
A
I
C
F
B
fig 3.
D
E
L


CARTE
DES VENTS
qui sont propres à la Province de
LANGUEDOC
le Vent Cers ou Circius
le Vent Autan, Altanus,
le Vent de Bise, Melamboreas, Aquilo, vent noir.
Vent Marin.
Garbin.
Septentrion
Midy
Occident
Orient
Vienne
Valence
le Puy
la Voute
Livron
Mende
Viviers
Bourg S.t Andeol
Pierrelatte
Cahors
Rhodez
Montauban
Alby
le Tarn
Alais
Usez
Avignon
Nismes
Lodeve
Montpellier
Arles
Toulouse
Lavaur
Castres
S.t Pons
Beziers
S.t Papoul
Castelnaudari
Rieux
Narbonne
Carcassonne
Aude
Pamiers
Limoux
Aleth
Perpignan
Mer Mediterranée
18
19
20
21
22
23
30
43
44
45

CHAPITRE VIII.

Des Vents particuliers, *qui régnent dans le* Languedoc.

I.

Description des directions de ces Vents.

EN Europe & dans le reste de notre zone tempérée, les Vents ne sont ni reglez ni constans, comme dans la zone torride. En cela le Languedoc n'est point excepté de la loi commune, & l'on n'observe dans les Vents qui soufflent dans cette Province, ni ordre certain, ni période reglée. C'est pourquoi le Traité des Vents appartient à la Physique générale, & c'est à elle à nous instruire & des causes de l'irrégularité de ceux qui soufflent parmi nous, & des causes de la régularité de ceux qui soufflent entre les deux Tropiques.

Mais l'inconstance des Vents dans notre zone, toute grande qu'elle est, n'empêche pas qu'il n'y ait des vents particuliers * dans chaque pais: Du moins est-il certain qu'il en régne dans le Languedoc, qui y sont plus fréquens & communément plus violens qu'ailleurs. Comme ce sont des faits particuliers, qui regardent le Languedoc, l'explication de ces faits doit entrer dans le plan de l'Histoire naturelle de cette Province, ce qui m'autorise à rapporter ici les observations que j'ai faites sur cette matiere, & les reflexions ausquelles ces observations ont donné lieu.

* Quidam *Venti* sunt quorumdam locorum proprii, qui non transmittunt, sed in proximum ferunt .... Atabulus Apuliam infestat, Calabriam Iapyx, Athenas Sciron, Pamphiliam Catægis, Galliam Circius. *Seneca. Quæstionum natural. Lib.* 5. *cap.* 17.

Sunt etiam quidam peculiares quibusque gentibus Venti, non ultra certum procedentes tractum, ut Atheniensibus Sciron .... reliquæ Græciæ ignotus .... Item in Narbonensi provinciâ clarissimus Ventorum est Circius. *Plinius. Histor. natural. Lib.* 2. *cap.* 22.

I. Il souffle souvent en Languedoc un vent d'Occident, qui balaie la partie méridionale de cette Province dans toute sa longueur, depuis Toulouse jusqu'à la mer Méditerrannée, & dont le Rumb varie entre le Nord-ouest & le Sud-ouest. Ce vent est modéré dans le haut Languedoc; il augmente à mesure qu'il avance, & il est déja violent à Carcassonne; mais il est d'une violence extrême dans le bas Languedoc, principalement à Narbonne, à Beziers, & à Agde, où il va se perdre dans la mer, ne s'étendant guére jusqu'à Montpellier & à Nismes, que lorsqu'il suit le Rumb de l'Ouest ou de l'Ouest-sud-ouest, ce qui est assez rare. Ce vent est toujours froid, mais il ne l'est pas toujours au même dégré. Il sert à modérer la chaleur en Eté, & il contribue par-là à la salubrité de l'air.

On appelle en Languedoc ce vent, *Cers* ou *le vent de Cers*: On l'appelloit de même autrefois *Circius* ou *Cercius.* Isaac Vossius (*a*) a été chercher dans la langue grecque l'étymologie de ce mot, comme s'il venoit du mot grec κίρκος ou κρίκος, qui signifie *tourbillon.* Mais quelle apparence qu'on ait donné un nom grec, ou dérivé du grec, à un Vent qui étoit particulier aux Gaules. N'est-il pas plus raisonnable d'adopter le sentiment de (*b*) Cambden & de (*c*) Merula, & de tirer l'étymologie de ce nom du mot Celtique *Cyrch*, qui est encore en usage (*d*) parmi les Gallois pour dire *violence*, *impétuosité.* Du moins cette opinion paroît-elle autorisée du suffrage de Favorinus, celébre Philosophe sous l'Empire d'Adrien, qui étant né à Arles devoit connoître la valeur des mots Gaulois usitez dans son pais. On trouve dans (*e*) Aulugelle que ce Philosophe croioit « que les Gaulois ses compatriotes avoient » donné à ce vent le nom de *Circius*, à cause de la violence avec laquelle il souffloit, & des tourbillons qu'il » excitoit. *Nostri Galli*, lui fait-on dire dans Aulugelle, *ventum . . . . . . quem sævissimum patiuntur*, Circium *appellant à turbine*, *opinor*, *ejus*, *ac vertigine*: ce qui paroît avoir été copié par (*f*) Nonius Marcellus, qui dit de même, *Circius à turbine ac vertigine.*

Les Romains ont connu ce Vent, & on en trouve dans

(*a*) In adnotation. in Melam. *pag.* 172.

(*b*) In Britanniâ. cap. *De primis Incolis.*

(*c*) Cosmograph. *Part.* 2. *Lib.* 3. *cap.* 15.

(*d*) Davies, in *Diction. Britannico Latino.*

(*e*) Noct. Atticar. *Lib.* 2. *cap.* 22.

(*f*) De proprietat. sermon. *cap.* 1.

leurs ouvrages une deſcription exacte. Caton, qui en avoit parlé dans le *VII. Livre de ſes Origines*, l'appelloit *Cercius* au rapport (*a*) d'Aulugelle, qui nous a conſervé le paſſage. « Le Vent Cercius, *diſoit Caton*, s'engouffre » dans la bouche quand on parle. Il eſt ſi violent qu'il » ébranle un homme armé, & même un chariot chargé. *Ventus Cercius, cum loquare, buccam implet; armatum hominem, plauſtrum oneratum percellit.*

(*a*) Ubi *ſuprà.*

Vitruve (*b*) qui appelle ce vent *Circius*, ne fait point mention de la violence avec laquelle il ſouffle, mais il en marque la direction d'une maniere bien préciſe, car il le place entre le *Favonius* ou le Vent d'Oueſt, & le *Caurus* ou le Vent de Nord-oueſt, c'eſt-à-dire qu'il lui donne le Rumb de l'Oueſt-nord-oueſt, qui eſt le Rumb qu'il tient le plus ordinairement. *Ad latera*, dit-il, *Cauri, Circius & Corus*, c'eſt-à-dire à côté du *Caurus*, ou du vent de Nord-oueſt, ſont le *Circius* ou vent d'Oueſt-nord-oueſt, & le *Corus* ou vent de Nord-nord-oueſt.

(*b*) De Architect. *Lib.* I. *cap.* 6.

Lucain (*c*) le fait ſouffler à peu-près dans la même direction, quand il dit en parlant du port de Monaco, que ce port eſt à couvert du Vent *Corus*, aujourd'hui le Nord-nord-oueſt, comme on vient de dire, & du Vent *Zephyrus*, aujourd'hui le Vent d'Oueſt, le même que le *Favonius*, mais qu'il eſt pleinement expoſé au Vent *Circius*, qui met en danger les vaiſſeaux même dans le port.

(*c*) De bello Pharſalico, *Lib.* I.

Quaque ſub Herculeo ſacratus nomine portus
Urget rupe cavâ pelagus; non Corus in illum
Jus habet aut Zephyrus: ſolus ſua littora turbat
Circius, & tutâ prohibet ſtatione Monœci.

Ce qui prouve que le *Circius* ſouffloit ſelon Lucain de l'Oueſt-nord-oueſt à l'Eſt-ſud-eſt, ce qui eſt en effet la direction la plus ordinaire du Vent de Cers.

Seneque (*d*) ſans parler de la direction du *Circius*, ſe contente de remarquer « qu'il ſouffle dans la Gaule *Narbonnoiſe* avec tant de violence, qu'il y ébranle les mai» ſons; mais cependant que les gens du pais, loin de » s'en plaindre, croient lui devoir la ſalubrité de leur

(*d*) Quæſtion. natur. *Lib.* 5. *cap.* 17.

» climat. » Après quoi il assûre que « l'Empereur Au- » guste, lorsqu'il étoit dans les Gaules, voua & bâtit » un Temple à ce Vent. » *Infestat Galliam Circius, cui ædificia quassanti tamen incolæ gratiam agunt, tanquam salubritatem cœli sui debeant ei. Divus certè Augustus Templum illi, cum in Galliâ moraretur, & vovit & fecit.*

(*a*) Histor. natural. *Lib.* 2. *cap.* 47.

On trouve réuni dans (*a*) Pline ce que les Anciens ont dit de plus précis sur la violence ou sur la direction de ce Vent. Après avoir dit que le Vent *Circius* est le Vent de la Gaule Narbonnoise le plus connu, & qu'il ne le cede à aucun autre pour la violence, il ajoûte, » Que la direction de ce Vent porte ordinairement les » vaisseaux en droite ligne à Ostie, à travers la mer de » Ligurie, c'est-à-dire à travers cette partie de la mer » Méditerrannée, qui est entre le Languedoc & les cô- » tes d'Italie : Que ce Vent est inconnu dans les autres » pais : Qu'il n'arrive pas même jusqu'à la ville de Vienne » dans la même Province, se trouvant arrêté à la rencon- » tre d'une montagne peu élevée. *Item in Narbonensi Provinciâ clarissimus Ventorum est Circius, nec ulli violentiâ inferior : Ostiam plerumque rectà Ligustico mari perferens : Idem non modò in reliquis partibus cœli ignotus, sed ne Viennam quidem ejusdem Provinciæ urbem attingens, paucis antè limitibus jugi modici occursu tantus ille Ventus coercitus.*

(*b*) Ibid. *Lib.* 17. *cap.* 2.

Le même Auteur dit (*b*) ailleurs, « que c'est être mal- » avisé que de planter des arbres dans la Gaule Narbonnoi- » se contre la direction du Vent *Circius*; qu'au contraire » la prudence demande qu'on y dispose de telle maniere » les arbres qu'on plante, qu'ils ne le reçoivent que de » côté, parce que ce vent qui tempére dans cette Pro- » vince la chaleur de l'Eté, y est en même tems si vio- » lent, qu'il enleve les toits des maisons. *In Narbonensi provinciâ . . . . . contrà Circium serere imperitia existimatur, eumdemque obliquum accipere providentia : is namque æstates ibi temperat, sed tantâ plerumque violentiâ, ut auferat tecta.*

Enfin Favorinus, célébre Philosophe dont on a déja parlé, & qui étoit né à Arles dans la Gaule Narbonnoise,

disoit à ce (*a*) qu'Aulugelle rapporte, « que les Gaulois ses » compatriotes étoient exposez à un Vent très-violent, » qui soufloit de leur pais ; qu'ils l'appelloient *Circius*, » & qu'il croioit qu'ils lui avoient donné ce nom à cause » de sa violence & de son impétuosité. *Nostri namque Galli Ventum è sua terra flantem, quem sævissimum patiuntur,* Circium *appellant, à turbine, opinor, ejus ac vertigine.*

(*a*) Ubi *suprà.*

II. Il regne dans le Languedoc un autre Vent opposé au précédent, dont la direction est par conséquent entre l'Est & le Sud-est & même le Sud. Il est foible à Narbonne & à Agde, où l'on commence à le sentir. Il se renforce en avançant, & après avoir passé Castelnaudari, il souffle avec une si grande violence, qu'on peut dire sans éxageration qu'il ébranle les maisons, qu'il enleve les toits & qu'il déracine les arbres. Ce Vent est chaud, lourd & pesant, il engourdit & abbat les hommes & les animaux, il rend la tête pesante, il ôte l'appétit, & il paroît gonfler tout le corps. Pline semble en avoir fait la description (*b*) en parlant du vent du Midi. *Noxius Auster,* dit-il, *& magis siccus, fortassis quia humidus frigidior est: minùs esurire eo spirante creduntur animantes.*

(*b*) Histor. natural. *Lib.* 2. *cap.* 47.

On donne à ce Vent le nom de Vent d'*Autan*, *Altanus*, apparemment parce qu'il souffle de la mer, *ab Alto.* Il paroît du moins que c'est l'étymologie (*c*) d'Isidore, *Altanus*, dit-il, *qui in pelago est, per derivationem ab Alto, id est mari vocatus* : Et de Servius, (*d*) *Ventus qui pelagi,* dit-il, *Altanus vocatur.* Vitruve (*e*) place ce Vent à la gauche du vent du Midi, *Auster. Dextrâ*, dit-il, *& sinistrâ circa Austrum Euro-notus & Altanus*, de sorte qu'il lui donne le Rumb de Sud-sud-est, ce qui n'est pas exactement vrai, du moins pour le Languedoc.

(*c*) Origin. *Lib.* 13. *cap.* 11.

(*d*) In *Lib.* 7. *Æneid.*

(*e*) De Architectur. *Lib.* 1. *cap.* 6.

III. La partie orientale de Languedoc le long du Rhône, est exposée à deux autres Vents contraires, qui ne sont ni moins violens, ni moins ordinaires, que le Cers & l'Autan dans la partie occidentale. Le premier est un Vent de Nord, dont la direction suit le cours du Rhône, & qui s'étend en Languedoc sur le Vivarez, sur

le Diocèse d'Usez, & sur la plus grande partie de celui de Nismes.

Ce Vent est très-froid & très-violent, sur-tout depuis Avignon jusqu'à l'embouchûre du Rhône. Strabon (*a*) l'a décrit assez éxactement sous le nom de *Melamboreas*, c'est-à-dire de Boreas noir, en parlant de la Crau, ou *Campus lapideus* près d'Arles. « Le pais, *dit-il*, qui est » au-dessus de cette campagne, est fort exposé au vent. » Il souffle dans l'étendue surtout de la Crau, un vent » septentrional d'une violence horrible. On dit qu'il ébran- » le & qu'il entraîne les pierres, qu'il enleve les voiageurs » de dessus leurs voitures, & qu'il leur arrache leurs ar- » mes & leurs habits. *Tota quidem omnis quæ superius adjacet regio, Ventis est exposita: In hunc autem maximè campum Ventus incumbit ac defertur septentrionalis, violentus ac horribilis, quo ferunt & lapides agitari atque volvi, & homines de vehiculis deturbari, ac vi flatûs armis vestibusque nudari.*

(*a*) Geograph. *lib.* 4.

Diodore de Sicile (*b*) a parlé du même vent, comme d'un Vent particulier aux Gaules, & il en a rapporté les mêmes circonstances : Qu'il souffle du Septentrion ou du Couchant d'Eté : Qu'il est extrêmement violent : Qu'il fait mouvoir & qu'il souleve les pierres : Qu'il renverse les voiageurs, & qu'il les dépouille de leurs armes & de leurs habits.

(*b*) Biblioth. Historic. *lib.* 5.

Il paroît que c'est de ce même Vent que l'on doit entendre les quatre vers d'Eschyle que Galien (*c*) rapporte. Ces vers sont pris d'une Tragedie que nous n'avons plus, intitulée *Promethée delivré*. On croit qu'ils sont la suite de quelques autres vers, pris de la même piece & rapportez par (*d*) Strabon. Dans ces premiers vers qu'on trouve dans Strabon, Promethée en décrivant à Hercule le chemin qu'il doit tenir pour aller du mont Caucase au Jardin des Hesperides, lui parle « d'abord du pais des Ligu- ,, riens, par où il doit passer, c'est-à-dire *des côtes* ,, *de la Provence* : des combats qu'il aura à y soute- ,, nir : du danger où il se trouvera quand les traits ,, viendront à lui manquer, & du secours qu'il rece- ,, vra de Jupiter, qui y fera pleuvoir des cailloux pour

(*c*) Comment. *in VI. Epidemior. Hippocratis.*

(*d*) Geograph. *lib.* 4.

,, lui fournir * des armes. Après quoi Promethée l'avertit dans les vers que Galien a conservez, " d'être » sur ses gardes, quand il sera arrivé dans l'endroit où le ,, Vent Borée souffle avec tant de violence, de peur ,, que le tourbillon de ce vent † ne l'enleve.

Ce Vent est connu aujourd'hui sous le nom de *Bise*, & ce nom répond à la signification de celui de *Melamboreas*, c'est-à-dire de Borée noir, que Strabon lui a donné; car ce nom de *Bise* (*a*) vient du mot celtique *Bis*, qui veut dire *noir*, & signifie par conséquent *Vent noir*. Le nom d'*Aquilo* que ce vent portoit chez les Romains, (*b*) venoit de même du mot *Aquilus*, qui signifioit *noir*, & les Turcs (*c*) appellent pareillement aujourd'hui *Vent noir*, le vent de Nord-ouest. C'est ainsi que presque tous les peuples se sont accordez à regarder le Septentrion comme une région couverte d'épaisses tenebres, ou comme on parloit alors, de *tenebres cimmeriennes*, & à appeller par une suite de ce préjugé, *Vents noirs*, les vents qui souffloient de cette partie du Ciel.

La direction connue de ce Vent suffit pour faire juger de l'erreur de ceux qui comme, (*d*) Casaubon, (*e*) Isaac Vossius & (*f*) Bouche, l'ont confondu avec le Vent *Cir-*

(*a*) Huetiana. *Artic.* 94.

(*b*) Huetii Demonstrat. Evangelic. *Prop. IV. cap.* 8. §. 14.

(*c*) La Martiniere, *Dictionn. Geograph.* au mot *Constantinople.*

(*d*) Comment. in Lib. 4 Strabonis, pag m. 71.

(*e*) In Melam, *pag.* 172.

(*f*) Chorograph. & Hist. de Provence. *Tom.* 1. *pag.* 20.

* Ἥξεις δὲ Λιγύων εἰς ἀτάρβητον στρατὸν,
Ἔνθ᾽ οὐ μάχης, σάφ᾽ οἶδα, καὶ θοῦρός περ ὢν
Μέμψῃ· πέπρωται γάρ σε καὶ βέλη λιπεῖν
Ἐνταῦθ᾽. Ἑλέσθαι δ᾽ οὔτιν᾽ ἐκ γαίας λίθον
Ἕξεις, ἐπεὶ πᾶς χῶρος ἐστὶ μαλθακός.
Ἰδὼν δ᾽ ἀμηχανοῦντά σ᾽ ὁ Ζεὺς, οἰκτερεῖ,
Ὑπόσκιον θήσει χθόνα, οἷς ἔπειτα συμ-
Νεφέλην δ᾽ ὑπερσχὼν νιφάδι στρογγύλων πέτρων
Βαλὼν δῃώσεις ῥᾳδίως Λιγὺν στρατόν.

Vous arriverez à l'armée des Liguriens, & quelque brave que vous soiez, vous aurez-là à soutenir un combat bien dangereux: car il est porté par l'ordre du Destin, que vous y manquerez de traits pour vous défendre, sans pouvoir même vous servir du secours des pierres, parce que le terrain y est marécageux. Mais Jupiter aiant pitié de votre situation, y fera tomber une pluie de cailloux, & par ce moien vous mettra en état de défaire les Liguriens.

† Εὐθεῖαν ἕρπε τήνδε, καὶ πρώτιστα μὲν
Βορεάδας ἥξεις πρὸς πνοὰς, ἵν᾽ εὐλαβοῦ
Βρόμον καταιγίζοντα, μὴ σ᾽ ἀναρπάσῃ
Δυσχειμέρῳ πέμφιγι τρέψας αἴφνῃ.

En traversant ce pais, vous serez exposé à un vent de Nord très-violent, dont les tourbillons impétueux pourront vous enlever, si vous n'êtes pas sur vos gardes.

cius. Il eſt vrai que l'un & l'autre de ces Vents ſont très-violens, & qu'à cet égard les Anciens en ont parlé à peu-près dans les mêmes termes : Mais ils ſont d'ailleurs abſolument diſtincts, puiſque l'un ſouffle du Couchant au Levant, & l'autre du Septentrion au Midi.

IV. Le ſecond Vent qui regne dans le même endroit, eſt directement oppoſé à la Biſe, qu'on vient de décrire, & ſouffle par conſéquent du Sud au Nord contre le courant des eaux du Rhône. Sa violence ſe fait ſentir ſurtout à Valence, à Vienne, & quelquefois même juſqu'à Lion. Comme il vient directement de la mer, il n'eſt connu que ſous le nom de *Vent marin*. Il s'étend du côté occidental du Rhône, dans le Diocèſe d'Uſez, & principalement dans le Vivarez. Il y améne ordinairement la pluie, & alors il eſt moins incommode ; au lieu que quand il eſt ſec, ce qui arrive ſouvent dans l'Eté, il y produit les mêmes effets, que le Vent d'Autan dans le haut Languedoc.

V. Enfin il regne ſur les côtes de Languedoc, depuis Leucate juſqu'au Rhône des Vents périodiques, qui ſoufflent de la mer ; qui ne ſoufflent que dans l'Eté ; qui ne ſoufflent même en Eté que dans les jours les plus chauds ; qui ne commencent à ſouffler que vers les neuf ou dix heures du matin ; qui ceſſent de ſouffler ſur les cinq heures du ſoir ; qui ſervent à tempérer l'ardeur du ſoleil, & qui rendent la chaleur du jour plus ſupportable ordinairement que celle de la nuit.

Ces Vents viennent de la mer en droite ligne ; ainſi ils ſoufflent du Sud au Nord, ou de Sud-eſt au Nord-oueſt, ſuivant la direction des côtes de Languedoc, qui font une eſpece de courbûre ou de grande anſe, pour former le Golfe de Leon. *Eteſiæ*, dit (*a*) Aulugelle, ... *cùm canis oritur, ex aliâ atque aliâ parte cœli ſpirant*. Ils ne s'étendent dans les terres qu'environ ſix ou ſept lieuës, c'eſt-à-dire juſqu'au pied des Monts Pyrenées dans le Rouſſillon, ou de cette chaîne de Montagnes, qui faiſoit autrefois partie du Mont *Cemmenus*.

(a) Noct. Attic. lib. 2. cap. 22.

Ces

Ces Vents s'appellent aujourd'hui dans le pais le *Garbin.* Il paroît par ce qu'on vient de dire que les Anciens les ont décrits sous le nom de Vents *Etesies*, c'est-à-dire de Vents qui revenoient regulierement tous les ans. Je sçai que ces Vents Etesies étoient principalement celebres dans la basse Egypte, mais ils ne laissoient pas d'être connus sur le reste des côtes de la Méditerranée. *Etesiæ*, dit (*a*) Seneque, *hieme non sunt, æstate incipiunt flare . . . . . somniculosi à nautis & delicati vocantur, quòd manè nesciunt surgere.* « Les Vents Etesies, *dit-il*, ne soufflent point » pendant l'hiver, ils ne commencent à souffler que dans » l'Eté. Les gens de mer ont accoutumé de les appeller » des paresseux & des dormeurs, parce qu'ils ne se le» vent jamais le matin.

(*a*) Quæst. natural. *Lib.* 3. *capp.* 10. & 11.

Pline (*b*) parle à peu-près de même : « Les Vents Ete» sies, *dit-il*, cessent ordinairement dans la nuit, & ne » se levent que sur les neuf heures du matin. En Espa» gne ils soufflent du Levant ; dans le Pont du Septen» trion ; dans les autres pais du midi. *Etesiæ noctu desinunt ferè, & à tertiâ diei horâ oriuntur. In Hispaniâ . . . . . . ab oriente flatus est eorum ; in Ponto ab Aquilone, reliquis in partibus à meridie.*

(*b*) Histor. natural. *lib.* 2. *cap.* 22.

II.

Explication des causes, qui produisent les Vents particuliers, dont on vient de marquer les directions.

Telles sont les observations qu'une longue expérience a donné lieu de faire sur les Vents, qui regnent en Languedoc. Il s'agit à présent d'en rendre raison par la disposition connue de la surface de cette Province, mais il faut pour cela prendre la chose de plus haut.

La partie méridionale & occidentale du Languedoc, depuis le bas Languedoc jusqu'à la Garonne, n'est qu'un long vallon, qui s'étend en droite ligne depuis Agde & Narbonne jusqu'à Toulouse, & qui est borné d'un côté par les montagnes des Pyrenées, dont le pied s'étend jusques dans les Diocèses de Narbonne, d'Alet, & de Mirepoix, & de l'autre par les montagnes des Diocèses de

S[t]. Pons, de Caſtres, & de Lavaur, dont la chaîne fait partie de l'ancien mont *Cemmenus*. Ce vallon ſe trouve fort reſſerré dans le milieu de ſa longueur entre les montagnes du Diocèſe de Limoux & de celui de Carcaſſonne, & celles des Diocèſes de Lavaur & de S[t]. Pons ; mais il va en s'élargiſſant vers ſes deux extrémitez oppoſées, & forme par conſéquent comme un double entonnoir.

A juger de ce vallon par la ligne qui le partage dans ſa longueur, il gît de l'Oueſt-nord-oueſt à l'Eſt-ſud-eſt, mais comme il va en s'élargiſſant par les deux bouts, on peut y diſtinguer pluſieurs autres directions, depuis celle du Nord-nord-oueſt au Sud-ſud-eſt, juſqu'à celle de l'Oueſt-ſud-oueſt à l'Eſt-nord-eſt.

L'endroit le plus élevé de ce vallon ſe trouve vers Caſtelnaudari. C'eſt par-là que les Montagnes des Cevennes ſemblent tenir aux Pyrenées. C'eſt-là que les eaux ſe partagent pour couler, les unes vers l'Ocean & les autres vers la Méditerranée : Enfin quand on a voulu faire le canal de communication entre les deux mers, c'eſt-là qu'il a fallu trouver le moien de conduire de l'eau pour la diſtribuer des deux côtez ; mais cette élévation n'eſt pas fort grande. Il n'y a que (*a*) quarante-cinq écluſes le long du canal, depuis l'étang de Taur juſqu'au baſſin de Naurouſe, où eſt le point de partage. Ainſi à donner à chaque écluſe 8. pieds de haut, l'une portant l'autre, cela ne fait que 360. pieds ou 60. toiſes de difference, entre le niveau du baſſin de Naurouſe & celui de l'étang de Taur.

(*a*) Piganiol de la Force, *Deſcription de la France, Tom.* 4. *Chap.* 7.

I. Sur cette deſcription il eſt aiſé de comprendre 1°. Que tous les Vents, qui ſoufflent entre le Nord-nord-oueſt & l'Oueſt-ſud-oueſt, doivent s'engouffrer dans l'ouverture, que le vallon qu'on vient de décrire leur offre dans le haut Languedoc, & que ces Vents dirigés par la poſition de ce vallon, doivent exciter dans le bas Languedoc le vent connu ſous le nom de *Cers*.

2°. Que ce Vent doit être foible dans le haut Languedoc du côté de Toulouſe, parce que l'entrée du vallon eſt large, & qu'il y eſt peu preſſé ; mais qu'à meſure

qu'il avance vers Carcaffonne, il doit fe renforcer, parce qu'il fe trouve refferré de plus en plus entre les montagnes qui fe rapprochent.

3°. Que ce n'eft qu'après avoir acquis toute la viteffe que le rétreciffement du vallon dans le Diocèfe de Carcaffonne peut lui donner, qu'il arrive dans le Diocèfe de Narbonne, de Beziers, & d'Agde; qu'ainfi il doit y fouffler avec impétuofité, à peu-près de même que l'eau qui a franchi l'arche d'un pont, coule avec une extrême viteffe.

4°. Que la direction la plus ordinaire de ce Vent eft de l'Oueft-nord-oueft à l'Eft-fud-eft, parce que c'eft dans ce fens que la pofition même du vallon le dirige: Mais que cette direction n'eft pas fi conftante, qu'elle ne varie fouvent de l'un ou de l'autre côté; & que quelquefois ce Vent fouffle plus du Nord, & quelquefois plus de l'Oueft.

5°. Que quand ce Vent vient de l'Oueft-nord-oueft, & à plus forte raifon quand il vient plus du Nord, il ne s'étend pas au-delà du Diocèfe d'Agde, parce que les Montagnes du Diocèfe de S^r^. Pons ne lui permettent point dans cette direction de pouvoir s'écarter fur la gauche; mais que quand il fouffle de l'Oueft à l'Eft, & encore mieux quand il fouffle de l'Oueft-fud-oueft à l'Eft-nord-eft, il balaie alors le Languedoc jufqu'au Rhône, & il s'étend même dans la Provence, parce que les montagnes du Diocèfe de S^r^. Pons ne fçauroient l'arrêter dans cette direction.

6°. Cependant que dans ce cas-là même, il ne fçauroit atteindre jufqu'à Vienne en Dauphiné, ou pour mieux dire qu'il ne peut pas même s'étendre au-delà de Valence; parce que les montagnes du bas Vivarez lui oppofent une digue infurmontable qui l'empêche d'aller plus haut. C'eft-là, à ce que je crois, ce que Pline a entendu, quand il a dit que ce Vent n'atteint pas la ville de Vienne, fe trouvant arrêté un peu en-deçà par des montagnes, qui font affez peu élevées. *Ne Viennam quidem . . . . . . attingens, paucis antè limitibus jugi modici occurfu. . . . . . coercitus.*

7°. Que ce Vent eſt toujours froid, parce qu'il ſouffle d'un pais beaucoup moins chaud que le bas Languedoc, & que c'eſt par-là qu'il contribue à la ſalubrité de l'air; mais qu'il n'eſt pas toujours également froid, & qu'il eſt ſujet à cet égard à des variations, qui dépendent de la direction ſuivant laquelle il ſouffle. Il eſt par exemple beaucoup plus froid, lorſqu'il vient d'un point de l'horiſon plus proche du Nord, & il l'eſt beaucoup moins, lorſqu'il vient de l'Oueſt, ou d'un point encore plus méridional.

II. L'explication du Vent d'*Autan* n'eſt que l'*inverſe* de l'explication du Vent de *Cers*. 1°. Tous les Vents qui ſoufflent dans le bas Languedoc entre l'Eſt-nord-eſt & le Sud-ſud-eſt, doivent s'engouffrer dans l'ouverture méridionale du vallon que nous avons décrit, & doivent produire dans le haut Languedoc le Vent d'*Autan*.

2°. Ce Vent doit être aſſez foible dans le bas Languedoc, parce qu'il y eſt plus au large; mais il doit ſe renforcer en avançant, parce qu'il eſt plus reſſerré à meſure qu'il avance.

3°. En franchiſſant le Diocèſe de Carcaſſonne où il ſe trouve le plus reſſerré, il acquiert toute l'impétuoſité dont il eſt ſuſceptible, & il doit au ſortir de-là ſouffler avec la derniere violence dans le Diocèſe de S^t. Papoul, & dans celui de Toulouſe.

4°. Ce Vent ſouffle ordinairement de l'Eſt-ſud-eſt à l'Oueſt-nord-oueſt, parce que c'eſt dans ce ſens que gît le vallon qui le dirige: Mais comme ce vallon s'élargit par les bouts, ce vent eſt ſuſceptible de pluſieurs autres directions, les unes plus au midi & les autres plus au levant.

5°. C'eſt par-là qu'on doit ordinairement juger du degré de chaleur, qu'il cauſe dans le haut Languedoc; parce que l'experience fait voir qu'il eſt ordinairement plus ou moins chaud, ſuivant qu'il ſouffle par une direction plus ou moins méridionale.

6°. Il eſt pourtant vrai qu'il y a une autre cauſe, qui ſert à contre-balancer & à modifier celle qu'on vient de

rapporter. C'eſt qu'il arrive ſouvent que l'Autan lorſqu'il approche plus du vent du midi, ſe trouve plus humide, parce qu'il vient alors directement de la mer Méditerranée, ce qui fait qu'il eſt plus frais. Au lieu que lorſqu'il ſouffle du côté du Levant, il eſt plus ſec & plus chaud, parce qu'il vient des côtes sèches & brûlantes de la Provence & du bas Languedoc.

7°. Enfin comme tous les Vents, qui ſoufflent entre le Nord-nord-oueſt & l'Oueſt-ſud-oueſt, dans l'étendue d'un quart de l'horiſon, peuvent produire le vent de Cers, en s'engouffrant par un bout dans le vallon qui s'étend depuis Toulouſe juſqu'à Narbonne; de même tous les Vents contraires, qui ſoufflent dans le quart opposé de l'horiſon, entre l'Eſt-nord-eſt & le Sud-ſud-eſt, peuvent produire le Vent d'Autan en s'engouffrant dans le même vallon par l'autre bout. Ces deux Vents contraires partagent donc entr'eux la moitié de l'horiſon, & doivent par conſéquent ſouffler ordinairement l'un ou l'autre la moitié de l'année, ce qui eſt conforme à l'expérience.

III. On peut aiſément prévoir ce que nous avons à dire des deux Vents contraires, qui regnent alternativement le long du Rhône dans la partie orientale du Languedoc, par ce que nous venons d'établir à l'occaſion des deux Vents contraires, qui ſont propres à la partie occidentale de la même Province.

Le lit du Rhône eſt placé dans le milieu d'un vallon qui s'étend depuis Lion juſqu'à la mer, & par conſéquent du Nord au Sud, & qui eſt borné d'un côté par les montagnes du Vivarez qui ſont la partie orientale du Mont *Cemmenus*, & de l'autre par les montagnes de la partie occidentale du Dauphiné. L'endroit le plus reſſerré de ce vallon eſt entre les montagnes du Vivarez, depuis la Voulte juſqu'au bourg S^t. Andiol; & les montagnes du Dauphiné depuis Livron ſur la Drome juſqu'à Pierrelatte. Les deux bouts oppoſez, l'un du côté de Lion, & l'autre du côté de la mer Mediterranée, ſont beaucoup plus larges.

On voit par-là que tous les Vents, qui viennent du côté du Septentrion dans une certaine étendue, doivent s'engouffrer dans ce vallon, qui se presente à eux dans cette direction : Que l'impétuosité avec laquelle ils y soufflent, doit aller en augmentant à mesure que ce vallon se rétrécit : Qu'après avoir passé l'espace qu'il y a de Livron à Pierrelatte, & de la Voulte au Bourg S^t^. Andiol, où ils sont le plus resserrez, ils doivent s'étendre depuis le S^t^. Esprit jusqu'à la mer, avec toute la violence dont ils sont susceptibles : Enfin qu'ils doivent être extrêmement froids, puisqu'ils viennent directement du Nord.

C'est-là le *Melamboreas* ou Borée noir, dont parle Strabon, ou pour dire quelque chose de mieux connu, c'est-là la *Bise*, qui regne si souvent & avec tant de violence depuis * Avignon jusqu'à la mer. Ce vent s'étend souvent sur le Vivarez, & sur les Diocèses d'Usez, d'Alais & de Nismes, sur-tout lorsqu'il est dans son origine Nord-est, où même Nord-nord-est, parce qu'alors sa direction primitive, dont il retient quelque chose, le porte sur cette partie du Languedoc.

IV. Par la raison contraire tous les Vents, qui viennent du côté du midi dans une pareille étendue, s'engouffrent dans le même vallon dans un sens opposé : se renforcent à mesure qu'ils avancent, parce qu'ils se trouvent plus resserrez : Enfin après avoir passé Livron & la Voulte, ils produisent un vent de midi très-violent à Valence, à Vienne & même jusqu'à Lion.

Comme ce Vent vient directement de la mer Méditerranée, il porte ordinairement avec soi beaucoup de nuages, & produit la pluie dans les pais où il souffle. Dans ce cas il est humide, & par conséquent assez frais. Mais quand il arrive qu'il ne fait pas pleuvoir, ce qui arrive souvent dans l'Eté, il est alors chaud & brûlant, & il produit dans les pais, qui y sont exposez, les mémes effets que le Vent d'Autan dans le haut Languedoc.

* Illum (*Ventum Borealem*) nos tùm alibi sæpè, tùm ad Avenionem maximè sensimus, prorsus ut (*Strabo*) ait, φρικῶδη καὶ βιαιὸν, vix ut in equo stare possemus. Casaubonus *in lib.* 4. *Strabon. pag. m.* 71. *col.* 1.

V. Pour ce qui eſt des Vents reglez, qui ſoufflent en Eté ſur les côtes de Languedoc, & qui y ſont connus ſous le nom de *Garbin*, ils dépendent de l'inégale raréfaction de l'air. Comme dans l'Eté la terre des côtes eſt ſéche & échauffée, l'air qui les couvre doit être plus aiſément raréfié par la chaleur du ſoleil, que celui qui couvre la mer voiſine. Par-là l'air frais de la mer doit ſe mouvoir vers les côtes, dont l'air plus raréfié lui réſiſte moins, & doit par ce moien exciter un vent aſſez ſenſible, à peu-près de la même maniere & par la même raiſon que l'air froid du dehors pénétre par les fentes dans une chambre, qui eſt échauffée par le feu qu'on y faït, & qu'en y entrant il produit un vent coulis inévitable.

Cela ſuffit pour rendre raiſon de tout ce que ce vent a de plus particulier. Il commence à ſouffler vers les neuf ou dix heures du matin, parce qu'il a fallu tout ce tems-là pour que la chaleur du ſoleil ait pu cauſer dans l'air des côtes & dans celui de la mer, une inégalité de raréfaction aſſez grande pour produire un vent ſenſible.

Il eſt dans ſa plus grande force ſur les deux heures après midi, parce qu'alors l'inégalité de la raréfaction dans l'air des côtes, & dans l'air de la mer, eſt à ſon plus haut point.

Il ceſſe ſur les cinq heures du ſoir, parce que la chaleur du ſoleil qui diminue, ne peut plus entretenir dans la raréfaction de l'air des côtes, & dans celui de la mer, une inégalité qui puiſſe maintenir ce Vent.

Il ne ſouffle que dans l'Eté, parce que ce n'eſt que dans cette ſaiſon, que les terres ſont aſſez ſéches & aſſez échauffées pour diſpoſer l'air qui les couvre, à prendre un degré de raréfaction ſupérieur à celui, dont l'air de la mer ſe trouve ſuſceptible.

Enfin il ſouffle d'autant plus violemment que la chaleur eſt plus grande; parce que c'eſt dans la plus grande chaleur que l'inégalité de la raréfaction, qui arrive à l'air des côtes & à l'air de la mer, ſe trouve la plus grande.

Si l'on souhaite sur cette matiere un plus grand éclaircissement, on peut voir dans le *Chapitre suivant*, ce que nous allons dire du Vent de *Pas*, dont la cause est à peu-près la même.

VI. On voit assez par ce qu'on vient d'exposer, quels sont les Vents qui aménent la pluie dans les differentes parties du Languedoc. Il pleut dans le haut Languedoc par un Vent d'Ouest-sud-ouest qui vient du côté de Baionne par le chemin le plus court, qu'il y ait de la mer au haut Languedoc. Il y pleut aussi quelquefois par le Vent d'*Autan*, mais rarement, & jamais, que lorsque ce Vent tient le Rumb du Sud-est, c'est-à-dire lorsqu'il vient directement du milieu de la mer Méditerranée.

Dans le bas Languedoc jusqu'à Carcassonne, de même que dans le Gevaudan, le Vivarez & le Velai, il y pleut des Vents du Midi, qui soufflent directement de la mer Méditerranée, & qui par cette raison y portent le nom de *Vents marins*. Il est pourtant certain qu'il pleut quelquefois dans le Gevaudan, & même dans les basses Cevennes du Vent d'Ouest, mais cela est rare.

Enfin à Carcassonne, qui tient le milieu entre le haut & le bas Languedoc, il y pleut également & du Vent d'Ouest-sud-ouest, & du Vent d'Est-sud-est, c'est-à-dire de chacun des Vents qui aménent la pluie dans le haut & dans le bas Languedoc.

CHAPITRE IX.

D'un Vent particulier, *qui sort du creux d'une Montagne, prés d'un village du Diocèse de* Mirepoix, *au pied des* Pyrenées.

A L'extrémité du Diocèse de Mirepoix, joignant celui d'Alet, il y a un petit village appellé *Blaud* ou *l'Escale*, qui dépend de la Paroisse de *Pivert*, & dont la Justice appartient au Seigneur de *Nebias*. Ce village est sur le grand chemin de Chalabre au pais de Sault, dans un

un vallon aſſez étroit, renfermé de toutes parts de hautes montagnes, excepté du côté du Nord-oueſt, où en s'élargiſſant il ſe joint à la plaine de Pivert. Deux ou trois cent pas au-delà de ce village, & environ à mi-côte, la montagne ſur laquelle il eſt bâti, appellée le Pui du *Till* ou *Tilleul*, eſt percée de pluſieurs trous ou ſoupiraux dans une étendue d'environ deux cent pas en long, & cent cinquante en large. Un des plus grands de ces ſoupiraux eſt au bord même du chemin. C'eſt par ces trous qu'il ſort du creux de cette montagne un Vent, appellé * *le Vent de Pas*, qui ſouffle dans toute l'étendue du vallon, c'eſt-à-dire depuis ces fentes juſqu'au village de Blaud & deux ou trois cent pas encore plus loin.

* Ce Vent paroît avoir été ainſi nommé, à cauſe que c'eſt une eſpece de *Vent de Paſſage.*

Voici les principales particularitez, qu'on remarque dans le cours de ce Vent, telles que je les ai obſervées moi-même, ou qu'elles m'ont été rapportées par des gens du pais, dignes de foi.

I. Ce Vent ſouffle d'abord vers l'Oueſt, parce que le côté de la montagne d'où il ſort, a cet aſpect : mais comme il eſt forcé de s'étendre ſelon la direction du vallon, il ſe détourne bien-tôt vers le Nord-oueſt, parce que le vallon a cette poſition, ainſi qu'on l'a remarqué.

II. Ce Vent ſouffle toujours, mais la force avec laquelle il ſouffle, eſt ſujette à de grandes variations ; tantôt il eſt violent juſqu'à déraciner les arbres ; tantôt au contraire il eſt foible, & quelquefois même on ne peut s'en appercevoir qu'en mettant la main dans les ſoupiraux, ou en y introduiſant quelque choſe, qui puiſſe être facilement agité.

III. Ces variations répondent exactement à la ſérénité de l'air & au chaud. Quand le tems eſt clair, ſerein & chaud, le Vent eſt fort & violent ; il s'affoiblit au contraire & ceſſe même d'être ſenſible, quand le tems eſt couvert, pluvieux, chargé de brouillards, ou extrêmement froid.

IV. De-là vient qu'en été ce Vent regne avec violence & preſque ſans diſcontinuation, parce qu'alors le tems

eſt preſque toujours ſerein, & que la chaleur eſt grande: au lieu qu'il ne ſouffle que rarement & foiblement en hiver, parce que la chaleur eſt moindre, & la ſérenité plus rare.

V. De-là vient auſſi que ce Vent eſt fort, & violent même, quand le Vent de Sud-eſt ou Vent d'*Autan* ſouffle, au lieu qu'il eſt plus foible & paroît même ceſſer, quand le Vent d'Oueſt ou le *Cers* regne; parce que le Vent d'Autan rend l'air chaud & ſerein, au lieu que celui de Cers y améne la pluie & le froid.

VI. Cependant ce Vent ne ſouffle, du moins d'une maniere ſenſible, que la nuit, & jamais pendant le jour. Il commence quand le ſoleil eſt déja bas, ſe fortifie à l'entrée de la nuit, ſouffle avec force toute la nuit, diminue à la pointe du jour, & enfin ceſſe de ſouffler ſenſiblement dès-que le ſoleil eſt un peu haut. C'eſt un ordre invariable en tout tems & en toute ſaiſon, ce qui fait auſſi que les paiſans de Blaud, qui n'ont point d'autre Vent en été que ce Vent de Pas, ne peuvent vanner, ou comme on parle dans ce pais, *venter* leur bled que dans la nuit.

VII. Enfin ce Vent eſt fort frais en été, & rafraîchit tout le vallon pendant la nuit. On aſſure que les bouteilles de vin, que les paiſans vont quelquefois mettre à rafraîchir dans les ſoupiraux, y deviennent auſſi fraîches, que ſi elles avoient été miſes à la glace. Au contraire en hiver ce même Vent eſt temperé, & il empêche qu'il ne ſe forme aucune gelée blanche dans le vallon, où il n'en paroît jamais tant qu'il ſouffle, quelque rude que ſoit l'hiver.

L'origine ſinguliere de ce Vent ſouterrain, & les differentes variations auſquelles il eſt ſujet, mais dont l'ordre eſt conſtant & reglé, ſemblent devoir exciter l'envie d'en pénétrer la cauſe. Pour y réuſſir, ou du moins pour pouvoir établir quelque choſe de plauſible, il faut auparavant faire attention à la diſpoſition des lieux.

Les differens ſoupiraux dont la montagne du Till eſt percée, & par où ſort le Vent en queſtion, doivent com-

muniquer à une vaste concavité, qui doit occuper le milieu de cette montagne. L'inspection du lieu, la disposition des soupiraux, la sortie du Vent qui s'en échappe, tout donneroit lieu de former cette conjecture. Mais pourquoi s'en tenir à des conjectures ? Le hasard a fourni autrefois des preuves certaines de ce que nous supposons. Il y eut ordre du Roi en 1680. de réparer le chemin de Sault, par où M. de Louvois devoit passer en revenant du Mont-Louis, qu'il étoit allé visiter. En élargissant le chemin sur cette montagne, on fit sauter plusieurs pieces de Rocher, qui le resserroient, & qui renfermoient un de ces soupiraux, & l'on découvrit par ce moien un abîme, ou pour me servir du terme même du pais, *un barrenc* très-profond. M. de Louvois qui passa peu de tems après, prit plaisir à l'éxaminer, mais il ordonna sagement de le boucher au plûtôt, de peur que la facilité qu'on auroit d'y jetter les cadavres, & de cacher ainsi les meurtres & les assassinats, ne donnât occasion d'y en commettre. En conséquence de cet ordre, on boucha ce trou en y jetttant des arbres entiers & de grands quartiers de rocher, qu'on couvrit de terre. Les choses demeurerent quelque tems en cet état, mais le vent qui se formoit dans le creux de la montagne, & qui avoit peine à sortir par les autres soupiraux, qui étoient trop étroits, se creusa bien-tôt dans le même endroit une nouvelle issue, qui est actuellement assez grande pour y introduire la main.

Un peu plus loin que les soupiraux dont on vient de parler, & au pied de la même montagne, il y a dans le fond du vallon de Blaud deux antres ou cavernes séparées, mais qui se réunissent bien-tôt & qui vont aboutir à un grand bassin ou réservoir d'eau, enfoncé dans la montagne de cinquante ou soixante pas. Ces cavernes ne fournissent rien dans l'été, mais dans l'hiver elles vomissent à gros bouillons un torrent d'eau, qui forme la plus grande partie de la riviere, qui serpente dans le vallon de Blaud.

On a des preuves que cette eau vient par des routes souterraines du pais de Sault, qui n'en est éloigné que

que d'environ une lieue. C'eſt un petit pais où l'on entre dès qu'on a atteint le ſommet des montagnes, qui bornent le vallon de Blaud du côté du midi, avec leſquelles ce pais eſt preſque de niveau. L'on trouve en y entrant une aſſez grande plaine d'environ une lieue & demie de diametre, dont les eaux pluviales n'ont aucune iſſue. Elles ſont obligées de ſe ramaſſer vers le milieu, qui eſt plus bas, où elles forment en été deux mares d'eau croupiſſante, ſéparées & aſſez baſſes. Mais ces mares groſſies dans l'hiver par les eaux pluviales, & par differens torrens qui s'y rendent des montagnes voiſines, forment en ſe réuniſſant une eſpece de lac, dont les eaux vont ſe precipiter avec violence dans un trou ou gouffre, qui eſt auprès. Ce trou eſt appellé par les gens du pais *l'Entonnadou*, c'eſt-à-dire *l'Entonnoir*. On a expérimenté pluſieurs fois que de la paille, de la ſcieure de bois, ou de petits morceaux de liege, que l'on avoit jettés dans ce gouffre en hiver, ont été bien-tôt rejettés par les cavernes que nous venons de décrire, & répandus dans le vallon de Blaud.

De-là il eſt aiſé de conclure que les eaux pluviales, qui tombent dans cette partie du pais de Sault, & qui ſe rendent au gouffre de *l'Entonnadou*, ſont portées par des voies ſouterraines vers la montagne de Blaud, s'y précipitent dans la concavité que cette montagne renferme, & ſortent enfin par les deux antres qui ſont au pied de la même montagne, & qui ſont pour ainſi dire les deux égouts de cette plaine.

Comme ces antres jettent une grande quantité d'eau pendant l'hiver, il eſt bien évident qu'il doit y en avoir beaucoup alors dans le creux de la montagne de Blaud, avec lequel ces antres communiquent. Mais il doit y en avoir auſſi dans l'été, même le plus ſec, quoiqu'il n'en ſorte point, puiſque dans ce tems-là même l'on trouve dans le fond de ces antres un grand baſſin d'eau, qui doit, ſuivant les apparences, s'étendre aſſez avant dans la montagne, & pour le moins juſqu'au deſſous des ſoupiraux dont nous avons parlé.

Ce qu'on vient d'expoſer donne lieu de former deux

differentes conjectures ſur la cauſe du Vent de Pas.

I. On peut ſuppoſer, ce ſemble, que ce qui ſe paſſe dans le creux de la montagne de Blaud, reſſemble à ce qui ſe paſſe à nos yeux dans les ſoufflets à forge. Dans ces ſoufflets l'eau tombant de haut avec impétuoſité & à plomb dans un tuiau perpendiculaire, entraîne pêle-mêle pluſieurs parties d'air, qui en ſe dégageant peu-à-peu ſe ramaſſent dans une ventouſe pratiquée exprès, & ſortent delà par un canal latéral avec aſſez de force pour allumer & pour entretenir le feu des plus grands & des plus violens fourneaux. Nous avons de même dans le creux de la montagne de Blaud de l'eau qui tombe de haut, qui tombe avec impétuoſité, qui tombe à plomb. Il ſemble donc que cette eau en tombant doit entraîner de même beaucoup d'air, qui ſe ramaſſant dans les concavitez de la montagne, comme dans une ventouſe, & s'échappant avec violence par les ſoupiraux où ces concavitez vont aboutir, forme le *Vent de Pas*.

Cette explication eſt très-ſimple, & ne ſuppoſe rien qui ne ſoit établi ſur des exemples ſenſibles. Ce ſont de grands motifs pour engager à la recevoir. Malheureuſement les conſéquences de cette explication ne s'accordent point avec les obſervations, que nous avons rapportées & qui ſont conſtantes.

1°. Si cette explication étoit vraie, il s'enſuivroit que ce Vent ne ſouffleroit point en été, puiſqu'en été il ne coule point d'eau du pais de Sault dans le vallon de Blaud.

2°. Il s'enſuivroit que ce Vent ſeroit au moins plus fort & plus conſtant en hiver qu'en été, puiſqu'en hiver l'écoulement de l'eau du pais de Sault dans le vallon de Blaud, eſt inconteſtablement plus grand & plus conſtant qu'en été.

3°. Il s'enſuivroit enfin que ce Vent ſouffleroit également dans le beau tems & dans la pluie, pendant le jour & pendant la nuit, que le Vent fût au Sud-eſt ou à l'Oueſt, parce que l'écoulement de l'eau eſt toujours uniforme, & ne varie point ni ſuivant l'état de l'air, ni ſuivant le cours du ſoleil, ni enfin ſuivant la nature du Vent qui ſouffle au dehors.

Tout cela est expressément contredit par les observations, & c'en doit être assez pour faire abandonner cette hypothese, parce que le principe ne sçauroit être vrai, quand les conséquences qu'on en tire, sont fausses.

II. On réussira mieux à expliquer la cause du Vent de Pas, si l'on compare le creux de la montagne de Blaud à un Eolipile. Personne n'ignore que si l'on met dans un Eolipile quelques gouttes d'eau, & qu'on expose ensuite l'Eolipile au feu, il sort un vent impétueux par l'ouverture étroite dont il est percé, à mesure que l'eau se résout en vapeurs par la chaleur du feu.

Dans la montagne de Blaud il y a une cavité, qui répond à la cavité de l'Eolipile; dans le fond de cette concavité il y a de l'eau, comme il y en a dans l'Eolipile: il y a enfin, ainsi que dans l'Eolipile, une chaleur intérieure que le soleil communique par-tout aux entrailles de la terre, & qui s'y conserve toujours malgré les variations qui arrivent sur sa surface. Cette eau doit donc de même que dans l'Eolipile, s'y résoudre en vapeurs par l'action de cette chaleur, & ces vapeurs après avoir rempli les concavitez de la montagne, doivent enfin s'échapper avec violence par les soupiraux, dont elle est percée, & produire par ce moien un Vent très-sensible.

C'est de cette maniere que se forme cette espece de vent coulis, que l'on sent sortir en été des soupiraux des caves qui sont profondes. L'humidité dont ces caves sont pleines, se résout alors en vapeurs par la chaleur de la saison, & ces vapeurs, qui s'échappent en foule par les soupiraux, produisent en sortant un vent assez sensible. Cet exemple sert merveilleusement à confirmer ce que nous avançons. Ce qui se passe en petit dans les caves, doit se passer en grand dans le creux de la montagne de Blaud; & si le peu de vapeurs, qui s'élevent dans l'étendue d'une seule cave, peuvent en sortant par un soupirail assez grand, faire un vent assez sensible quoique foible, il faut à proportion que les vapeurs abondantes, qui se forment dans les concavitez spacieuses de cette montagne, & qui sont obligées de sortir par des soupi-

raux très-étroits, forment un vent très-fort & très-impétueux.

Cette ſuppoſition une fois admiſe, il eſt aiſé de rendre raiſon de tous les phenomenes, que l'on obſerve dans le cours de ce Vent.

I. Il ſouffle toujours, du moins auprès des ſoupiraux; & cela parce qu'il ſe forme toujours des vapeurs dans le creux de la montagne, qui s'échappent au dehors.

II. Ce Vent quoique continuel, ſouffre de grandes variations dans la force avec laquelle il ſouffle: tantôt il eſt impétueux, & tantôt il eſt foible & preſque imperceptible; ce qui peut venir de deux différentes cauſes, ou de la quantité des vapeurs, qui ſe forment dans la concavité de la montagne, laquelle tantôt augmente & tantôt diminue; ou de la réſiſtance que les vapeurs trouvent à ſortir, laquelle eſt tantôt plus grande, & tantôt moindre.

III. C'eſt par la *premiere* de ces cauſes que ce Vent eſt fort, tant que l'*Autan* ou le Vent de Sud-eſt ſouffle; & qu'il eſt foible au contraire & devient même imperceptible, dès que le Vent d'Oueſt ou de Nord-oueſt, qu'on y appelle le Vent de *Cers*, prend le deſſus. Le Vent de Sud-eſt eſt chaud, & contribue par conſéquent à faire former dans le creux de la montagne une plus grande quantité de vapeurs: Le vent d'Oueſt ou de Nord-oueſt y eſt au contraire très-froid, & doit par conſéquent en refroidiſſant l'air, diminuer la quantité des vapeurs, qui ſe forment dans ces concavitez.

IV. C'eſt par la même cauſe que ce Vent eſt violent quand le tems eſt clair, beau & ſerein, au lieu qu'il diminue & ceſſe même quand le tems eſt couvert & pluvieux. Le beau tems eſt toujours cauſé dans ce païs-là par le Vent de Sud-eſt ou l'Autan, qui eſt chaud: au lieu que la pluie y eſt toujours amenée par le vent d'Oueſt ou le Cers, qui eſt froid.

V. C'eſt par la même cauſe encore que ce Vent ſouffle avec violence, & preſque continuellement en été, parce qu'alors la chaleur eſt grande & continuelle; au lieu qu'il ne ſouffle que rarement & foiblement en hiver, pen-

dant lequel la chaleur eſt foible & le beau tems plus rare.

VI. Mais c'eſt de la *ſeconde* des cauſes que nous avons rapportées, que dépendent les variations journalieres, qui font que ce Vent ceſſe le jour & ne commence à ſouffler que la nuit. Pendant le jour l'air du dehors, échauffé & raréfié par les raions du ſoleil, contrebalance & arrête la ſortie des vapeurs, qui ſe preſentent aux ſoupiraux, & par conſéquent affoiblit ou ſupprime le vent que ces vapeurs formeroient. Ce n'eſt que vers le ſoir que ces vapeurs retenuës & multipliées dans les concavitez de la montagne, l'emportent enfin ſur la reſiſtance de l'air exterieur, qui commence à ſe condenſer par l'aproche de la nuit, & c'eſt alors auſſi que ces vapeurs, en s'échappant commencent à produire un Vent ſenſible, qui ſe renforce enſuite pendant la nuit, à meſure que l'air continue de ſe refroidir. Mais enfin ces vapeurs preſque épuiſées ſont arrêtées derechef le lendemain, par la raréfaction nouvelle qui ſurvient dans l'air au retour du ſoleil, & le vent diſparoît pour lors de nouveau, pour recommencer de la même maniere la nuit ſuivante. Comme les changemens que le cours journalier du ſoleil cauſe dans la raréfaction de l'air, ſuivent un ordre conſtant & regulier dans leur viciſſitude, les variations que ces changemens produiſent ſur le vent de Pas, doivent garder de même un ordre fixe & périodique; & c'eſt auſſi ce que les obſervations juſtifient.

VII. Ce Vent eſt froid dans l'été: Il ſort de concavitez qui quoique plus chaudes en été, qu'elles ne le ſont en hiver, le ſont pourtant moins à proportion que la ſurface de la terre & que l'air qui l'environne. Ce Vent doit donc participer de la même temperature, & paroître par conſéquent en été moins chaud, ou ce qui revient au même, plus froid que l'air exterieur.

VIII. Ce Vent au contraire eſt plus temperé en hiver, que l'air exterieur, & il empêche quand il ſouffle, qu'il ne ſe forme de la gelée blanche dans le vallon de Blaud. C'eſt qu'alors les concavitez, d'où il ſort, ſont plus chaudes que la ſurface de la terre, & que l'air exterieur, quoiqu'elles le ſoient pourtant moins que dans l'été, & par

par conséquent ce Vent, qui est au même degré de chaleur, doit être plus chaud aussi que l'air exterieur, & empêcher la production de la gelée blanche dans les endroits où il souffle.

Ainsi ce Vent qui sert à rafraîchir le vallon de Biaud en été, sert à l'échauffer au contraire en hiver. Il y entretient par ce moien une temperature presque uniforme; & par-là bien differente de celle des lieux d'alentour, où l'on éprouve les changemens de tems les plus fréquens & les plus extraordinaires. Il chasse en même tems du vallon les brouillards qui pourroient s'y former, & les mauvaises exhalaisons dont l'air pourroit être chargé. C'est par ces moiens qu'il contribue à la fertilité de ce vallon, qui abonde en toute sorte d'arbres fruitiers, quoique dans un pais très-froid. C'est par-là aussi qu'il procure la santé & la longue vie de ceux qui y habitent, dont plusieurs atteignent la centiéme année sans infirmité, & dont quelques-uns ont joui d'une vieillesse vigoureuse, jusqu'à cent onze & cent dix-huit ans, ainsi qu'il étoit justifié par deux exemples assez recens en 1713. lorsque j'y fus.

Les Vents de l'espece de celui qu'on vient de décrire, ne sont pas rares. Tel étoit (*a*) autrefois celui qui sortoit du creux du Mont Parnasse, par un trou renfermé dans le sanctuaire du Temple de Delphes, & que la Pythie assise sur le sacré trépied qui le couvroit, devoit recevoir, à ce qu'on croioit, pour être en état de rendre des oracles. Tels étoient encore (*b*) ceux qui s'engendroient dans certaines cavernes au rapport de Pline, d'où ils souffloient sans discontinuation. *Sine fine*, dit-il, *Ventos generant jam quidam specus.* Tels sont aujourd'hui un grand nombre de Vents souterrains, qui sortent des fentes de plusieurs montagnes, & dont on trouve beaucoup d'exemples dans les Auteurs modernes.

I. Le P. Kircher rapporte (*c*) qu'assez près de *Terni* il sort un vent froid de quelques fentes de la montagne sur laquelle la petite ville de *Cesi* est bâtie : Que ce Vent souffle principalement en été : Que les habitans de Cesi

(*a*) Diodore de Sicile, *lib.* 16. *cap.* 26. Strabon, *Geograph. lib.* 9. Plutarchus. *De Oraculorum defectu.*

(*b*) Histor. natural. *lib.* 2. *cap.* 45.

(*c*) Mund. subterran. *lib.* 2. *pag.* 116.

le conduisent par des tuiaux dans leurs caves & dans leurs maisons pour rafraîchir leurs vins & pour se rafraîchir eux-mêmes pendant les chaleurs : Qu'en ouvrant au point qu'il leur plaît le tuiau qui le conduit, ils en prennent à leur gré la quantité qu'ils veulent : Enfin que ce Vent leur est très-avantageux pour la conservation de la santé & pour la prolongation de la vie.

(a) Tom. 3. pag. 191.

(b) Ibid. pag. 350.

II. On trouve précisément le même détail sur cette montagne dans (a) le *Voiage d'Italie* de Misson, où cet Auteur parle de ce Vent, comme d'un fait dont il a été témoin. Il rapporte (b) dans le même ouvrage une autre observation presque pareille du Mont Vésuve ; mais il avertit qu'il ne le rapporte que sur la foi d'un ami, dont il transcrit la lettre. « Le Mont Vésuve, *y est-il dit*, souffle le » froid & le chaud ; d'un côté il y a des soupiraux ar- » dens répandus en differens endroits vers son sommet ; » & de l'autre on voit vers *Ottaviano* certaines ouver- » tures, d'où il sort un vent si froid, qu'il n'est pas pos- » sible d'y tenir la main. »

(c) Ad ann. 1634

(d) Ad ann. 1602.

III. Gassendi (c) parle dans la vie de Peiresc à l'occasion du Vent appellé le *Pontias*, qui régne près de Nions en Dauphiné, & qui est sujet à des variations reglées de même que le Vent de Pas, de quelques Vents qui sortent du creux de plusieurs montagnes, comme du Mont *Coyer* & du Mont *Malignon* en Provence ; du Mont *Ventoux* dans le Comtat ; & d'une montagne peu éloignée de Vicence en Italie, (d) sur laquelle est bâti un bourg, que Gassendi appelle *Gustosa*.

(e) Pag. 403.

IV. Ce dernier lieu est décrit plus éxactement dans un ouvrage de Géographie, intitulé *Geographiæ compendium, & Hispaniæ, Galliæ, ac Italiæ totius brevis & accurata Descriptio.* On y rapporte (e) qu'en allant de Vicence à Este, on trouve une chaîne de collines fertiles & agréables, que les gens du pais appellent *la Riviera* : Que sur cette chaîne & à cinq milles de Vicence est bâti le village de *Custoza*, en latin *Custodia* (c'est le *Gustosa* de Gassendi) Qu'il y a en cet endroit une caverne très-profonde, longue de 7000. pas, & soutenue par plus de 1000. colomnes formées par congélation : Enfin

qu'affez près de l'entrée de cette caverne, il y a un autre antre, appellé *Cubola*, d'où il fort un vent froid, qu'un particulier de Vicence a eu l'art de conduire par des canaux fous terre, dans une maifon de campagne qu'il avoit dans le voifinage. On trouve dans ce même ouvrage l'infcription * que cet homme de Vicence avoit fait mettre fur la porte de fa maifon pour l'authenticité du fait, la même que Gaffendi indique, qu'il dit que Peirefc eut foin de copier, & qu'il ne rapporte pourtant pas.

V. Mr. de Marca fait mention d'un autre Vent de la même efpece, dans l'ouvrage qui a été publié après fa mort fous le titre de *Marca Hifpanica*. « Il y a, (*a*) *dit-* » *il*, dans la Viguerie de *Campredon* en Catalogne, près » de la petite ville d'*Olot*, une montagne dont l'interieur » eft creux, & d'où il fort un vent continuel par quelques » fentes qui s'y trouvent, & que les gens du pais appellent » *los Bouffadours*, c'eft-à-dire *les Soufflets*. Les habitans du » voifinage, *ajoute-t-il*, † ont eu l'adreffe d'en retirer » un avantage confidérable, en conduifant ce Vent dans » leurs maifons par des tuiaux, pour modérer les chaleurs » de l'été.

(*a*) *Lib.* 2. *Chap.* 21.

VI. Gabriel Boule, Médecin de Nions en Dauphiné, fit imprimer à Orange en 1647. un Traité fur un Vent particulier, qui fouffle dans le vallon de la ville de Nions,

* Francifcus Tridenteus Vicentius, Jurifconfultus, Hierofolymitani Equitis filius, gelidi venti flatum in cavernâ *Cubolâ* vocatâ fpirantem, in ædes proprias per hanc Crypto-porticum deduxit, ad temperandum ardentes & æftivos calores, tùm cohibenbo, tùm relaxando, novo atque mirabili artificio per cubicula quæque ducendo, quæ pro lubitu fuo refrigerare & calefacere valet, ita ut ejus Villa ingenio, diligentiâ, impensâ ac æmulatione ornatior effecta, inter regia ornamenta connumerari poffit. Anno MDLX. ætatis fuæ XXII.

† *On pratique en Perfe au dehors des maifons d'efpeces de foupiraux appellez* Bad-khon, *ou* Bad-ghir, *& par le moien de differens tuiaux placez dans les murs, on diftribue à fon gré le vent qui s'y engouffre, dans les differens appartemens pour les rafraîchir pendant les grandes chaleurs de l'Eté.* D'Herbelot, Bibliotheque Orientale, *aux mots* Bad-khon *&* Bad-ghir.

(a) Chap. 9. appellé *le Pontias*. Il paroît bien (a) parce qu'il en dit, que ce Vent sort d'un trou de la montagne du Devez, qui est auprès, nommé le *Trou du Pontias*, de même que le Vent de Pas sort des trous de la montagne du *Till*; (b) Chap. 6. mais il faut avouer que le reste (b) des proprietez du Pontias ne s'accorde point avec les proprietez connues du (c) Chapp. 8. & 9. Vent de Pas. Cet Auteur parle à cette occasion (c) dans le même ouvrage de plusieurs autres Vents qui naissent du creux de montagnes, comme du vent qui sort d'une montagne, appellée le *Rochas de Mirabel* ou *Peires rousses* dans le Mandement de *Bouvieres* en Dauphiné : de celui qui sort de la *Baume de la Mene*, sur la pente septentrionale du Mont *Ventoux* dans le Comtat Venaiscin : de celui qui sort en été de la fontaine de Vaucluse dans le même Comtat : Enfin de celui de *la Vezine*, qui sort de quelques fentes de rochers, au pied d'une montagne au dessous du village de *Piles*, à trois lieues de Nions en Dauphiné.

(d) Itinere 2. *Tom.* 1. *pag.* 102. VII. M. Scheuchzer (d) rapporte de même dans ses *Voiages des Alpes*, qu'il sort des vents froids du creux de la montagne de *Chiavenne*, dont les habitans savent se servir à propos pour rafraîchir leurs caves, qui sont creusées dans la montagne même. Cet Auteur avoit dit un peu (e) Ibid. *pag.* 78. plus haut (e) dans la description du même voiage, qu'il sortoit un vent souterrain d'un trou, qui étoit au pied de la montagne de *Blattisberg* sur le lac de *Wahlenstat*, près de la ville de *Wesen*.

VIII. Enfin l'Auteur de l'*Etat & des Delices de la Suisse*, parle de quelques autres Vents semblables, qui (f) Tom. 2. *pag.* 481. sortent des cavernes (f) de plusieurs montagnes du canton de Glaris ; & surtout (g) d'un vent, qui sort d'une mon- (g) Tom. 3. *pag.* 210. tagne près du bourg de *Codelago*, sur le bord du lac de *Lugano* dans le Bailliage du même nom.

Tous ces differens Vents souterrains se forment de la même maniere que le Vent de Pas, & l'explication que nous venons de donner de ce Vent, peut servir à expliquer la generation de tous les autres. Je serois même tenté de croire, quoique les Auteurs ne le disent pas de tous

expreſſément, que par une ſuite de cette conformité tous ces Vents ſouterrains ſont ſujets à des variations & à des périodes réglées, de même que le Vent de Pas, parce qu'il ſemble que les cauſes qui produiſent ces variations dans le Vent de Pas, doivent en produire auſſi dans les autres Vents de la même eſpece. Mais il ne faut pas diſſimuler que ces périodes ne ſont pourtant pas les mêmes dans tous les Vents ſouterrains, & que pluſieurs de ces Vents gardent dans leur cours un ordre différent de celui du Vent de Pas. Le Vent qui ſort de la montagne de *Ceſi* en Italie, souffle à la verité en été & non en hyver, comme celui de Pas; mais il ne souffle que le jour, ſuivant le (*a*) P. Kircher, & ceſſe de ſouffler à l'approche de la nuit. Le Vent de *Pontias* près de *Nions* en Dauphiné souffle principalement pendant la nuit, comme le Vent de Pas; mais c'eſt dans l'hiver qu'il regne avec le plus de violence, ſelon (*b*) Gabriel Boule, & il eſt peu ſenſible en été. Enfin le Vent de la *Vezine* près de *Piles* en Dauphiné, paroît répondre aſſez éxactement aux périodes du Vent de Ceſi, & souffler de même en été & non en hiver, le jour & non la nuit, au rapport du même (*c*) Boule. Il y a apparence que ces differences ne dépendent que de la differente quantité d'eau qu'il y a dans les creux des montagnes d'où ces Vents naiſſent, de la poſition differente de ces montagnes, de la profondeur plus ou moins grande des cavernes où ces Vents ſe forment &c. Ainſi on ne peut point ſe flatter d'en rendre raiſon, qu'en comparant avec ſoin toutes ces differences particulieres, pour pouvoir juger des differens effets, qui doivent en réſulter, ce qui demande beaucoup d'obſervations, & ſurtout des obſervations éxactes, & faites par des Phyſiciens habiles.

(*a*) Mund. Subterran. *lib.* 2, *pag. m.* 116.

(*b*) Hiſt. naturelle d'un Vent particulier, dit le *Pontias*, *chap.* 6.

(*c*) Ibid. *chap.* 8.



CHAPITRE X.

D'une Mine de Plomb *près du lieu de* Durfort, *dans le Diocèse d'*Alais.

CETTE Mine est au pied d'un côteau ou d'une petite montagne, dont le penchant est couvert de vignes & de châteigniers, au Nord-ouest & à un quart de lieue du lieu de Durfort. Comme on y a déja fouillé en un grand nombre d'endroits assez près les uns des autres, & qu'on y a fouillé toujours avec le même succès, il y a grand lieu de croire que toute la montagne est de la même nature, & qu'on y trouveroit par tout de la mine de Plomb, si on prenoit la peine d'y travailler sérieusement; mais ce travail est abandonné à la fantaisie des paisans du lieu, qui ne s'en occupent que quand ils n'ont rien de plus utile à faire.

En commençant à creuser dans cet endroit, on trouve d'abord trois ou quatre pieds de terre médiocrement fertile, & sous cette terre se présente un lit d'une roche vive, dure, grisâtre, & de l'épaisseur d'environ deux ou trois pieds.

On avoit accoutumé autrefois de faire sauter ce rocher par la mine, mais la cherté de la poudre, & sur tout la difficulté d'en avoir dans les Cevennes, où les fréquens soulevemens ne permettent pas d'en confier aux paisans, sont cause qu'on emploie aujourd'hui un moien un peu plus long, mais aussi beaucoup moins cher. On allume un grand feu sur le lit de rocher, après l'avoir découvert, & on entretient ce feu jusqu'à ce que le rocher se fende & s'éclatte. On acheve ensuite de détacher à coups de maillets ce qui est déja felé & ébranlé; & s'il arrive que le feu n'ait pas pénétré assez avant la premiere fois, & que les fentes ne s'étendent pas dans toute l'épaisseur du rocher, on y revient une seconde & une troisiéme fois.

On trouve sous ce rocher une couche épaisse de deux ou trois pieds, d'une pierre blanchâtre, brillante, un

peu tranſparente & qui ſe caſſe facilement. Cette pierre ne forme point une maſſe continue : elle eſt felée en pluſieurs endroits & paroît être formée de pluſieurs pieces diſtinctes.

C'eſt entre ces pieces qu'on trouve la mine de Plomb. Elle eſt noire, brillante, polie, peſante ; en un mot facile à diſtinguer d'avec la pierre où on la trouve. Ce n'eſt point par filons continus qu'elle y eſt diſtribuée, comme les autres métaux le ſont ordinairement dans leurs mines, mais par morceaux diſtincts de differentes groſſeurs.

Sous cette premiere couche de pierre brillante & de mine de Plomb mêlez enſemble, on trouve un autre lit de rocher ſemblable au premier, qu'on emporte de la même façon ; & ſous ce ſecond lit de rocher on trouve une nouvelle couche de pierre brillante & de mine de Plomb comme la premiere, & ordinairement plus épaiſſe & plus abondante. Comme on retrouve encore ſous cette ſeconde couche un autre lit du même rocher, il y a apparence que la même diſpoſition continue, & qu'en creuſant on trouveroit alternativement dans le même ordre, & de nouvelles couches de pierre brillante & de mine de Plomb, & de nouveaux lits de rocher. Peut-être même la mine deviendroit-elle plus riche, à meſure qu'elle ſeroit plus profonde : mais ordinairement on ne creuſe pas au-deſſous du troiſiéme lit de rocher, à cauſe de la peine qu'il y auroit de retirer les pierres, & l'on aime mieux élargir la mine par les côtez, ou en ouvrir une nouvelle.

Cette diſpoſition de la mine donne lieu de conjecturer que dans les entre-deux de ces differens lits de rocher, il a coulé autrefois de l'eau chargée d'une grande quantité de parties de terre fort fines, & de beaucoup de parties de plomb : Que d'un côté les parties de terre ſe ſont unies enſemble, & ont fait la pierre brillante & à demi tranſparente, qui remplit ces interſtices ; à peu-près comme l'eau de pluie qui s'eſt chargée de parties terreſtres en pénétrant à travers les terres, ſe cryſtalliſe dans les cavernes où elle diſtille goutte à goutte, en des congelations brillantes preſque tranſparentes : Que de l'autre côté les parties métalliques de plomb ſe réuniſſant de même,

ont formé à part les differens morceaux de mine de plomb, qu'on trouve dans les fentes ou dans les vuides que laiſſe cette pierre.

Quoique les parties terreſtres & les parties métalliques fuſſent confondues enſemble dans le même liquide, elles n'ont pas laiſſé de former des concretions differentes, de la même maniere que le ſalpêtre & le ſel marin, quoique diſſouts dans la même eau, forment des cryſtaux diſtincts. Cela peut venir de ce que la difference des ſurfaces de ces differentes parties, ne leur a pas permis de ſe joindre & de s'unir enſemble, ou peut-être de ce que les parties de terre ayant plus de diſpoſition à s'unir, ſe ſont unies les premieres, ce qui a obligé les parties de plomb quand elles ſont venues à s'unir à leur tour, de former des concretions à part dans les fentes qui reſtoient entre les pierres déja formées. On trouve cependant que cette pierre eſt ſouvent teinte d'une couleur violette plus ou moins foncée, ce qui prouve que du moins en ces endroits-là, la ſéparation des parties de pierre & de celles de plomb n'a pas été parfaite, puiſque cette couleur ne peut être rapportée qu'au mélange de quelques parties de plomb, qui y ſont demeurées confondues.

Les paiſans du lieu de Durfort, qui travaillent à la mine que nous venons de décrire, appellent la mine de plomb qu'ils en retirent, de l'*Archifou*, ce qui revient au nom d'*Alquifou*, que Lemeri (*a*) dit que pluſieurs Ouvriers donnent à la mine de Plomb.

(*a*) Traité des Drogues ſimples, au mot *Plumbum*.

La quantité d'Archifou que ces paiſans peuvent tirer de la mine, n'eſt pas conſidérable; auſſi, comme on l'a déja remarqué, n'y travaillent-ils que quand tout autre travail leur manque. Elle s'emploie toute en *vernis* pour la poterie de terre, & l'on m'aſſura quand je fus ſur les lieux, que ce vernis étoit fort recherché des Potiers, comme beaucoup plus fin & plus net, que celui qu'on trouve dans le Vivarez, ce que je croirois aiſément ſur l'inſpection.

Pour la pierre brillante & cryſtalline avec laquelle l'archifou ſe trouve mêlé, elle n'a aucun uſage, mais elle a deux

deux proprietez qui meritent d'être remarquées.

La *premiere*, qu'elle se fend aisément, & qu'elle se divise toujours en des fragmens cubiques, ou du moins parallelepipedes rectangles, ce qui semble prouver que les premieres parcelles ou *élemens* dont elle est formée, ont la même figure.

La *seconde*, que cette pierre jettée dans le feu, pétille à peu-près comme le sel marin, qu'on y jette, mais avec plus de bruit encore. Cette proprieté paroît être une suite de la premiere; les petites parties intégrantes de cette pierre étant cubiques ou parallelepipedes, doivent se toucher par de grandes surfaces, & ne laisser entr'elles que des pores ou interstices très-petits. Ainsi les parties aqueuses qui peuvent s'y trouver, n'aiant point d'issue libre lorsque la chaleur les dilate & les rarefie tout d'un coup, doivent nécessairement en écarter les parties; & comme ces parties se touchent par de larges surfaces, elles les écartent avec beaucoup de violence, ce qui fait le petillement. La décrépitation ou le petillement du sel marin par le feu, s'explique par le même principe, puisque les parties du sel marin sont de même cubiques; & si le petillement du sel marin se fait avec moins d'éclat, que celui de la pierre dont nous parlons, c'est apparemment parce que les parties en sont plus petites, ou moins étroitement unies, & qu'ainsi il ne faut point pour les séparer un ébranlement aussi violent.

CHAPITRE XI.

Des changemens *arrivez aux* côtes *de* Languedoc, *&* *de* Roussillon, *par les* atterrissemens *qui s'y sont faits.*

I.

Preuves de la réalité de ces atterrissemens.

POUR traiter cette question avec ordre, il faut diviser l'étendue de ces côtes en deux parties, l'une *Occidentale*, depuis le Cap de Creux jusqu'à Narbonne,

& même jusqu'à Agde ; & l'autre *Orientale*, depuis Agde jusqu'au Rhône.

Dans la premiere, il n'est point arrivé de changement, ou il n'en est arrivé que peu. Le Promontoire *Aphrodisien*, connu aujourd'hui sous le nom de *Cap de Creux*, s'avance encore dans la mer de même que du tems de Strabon : l'Etang & la fontaine de Salses sont à la même distance de la mer, que du tems de Pomponius Mela : Collioure, en latin *Caucholiberum*, est sur le bord de la mer, de même qu'au septiéme siécle, où l'on commence d'en parler : Le Port-Vendres, *Portus Veneris*, est encore un port de mer, comme il l'étoit dans le siécle de Pomponius Mela : Enfin la distance de la ville de Narbonne à la mer est encore aujourd'hui de 12 milles, ou de trois lieues, & la même par conséquent que Pline l'a marquée dès le premier siécle de l'Ere chrétienne.

Il n'en est pas de même de l'autre partie de ces côtes, où tout semble indiquer qu'il s'est fait de grands atterrissemens, & que la mer s'est beaucoup retirée. Comme cette question est importante & qu'elle n'est pas sans difficulté, il est nécessaire d'examiner en détail les differentes preuves, que l'autorité des anciens Geographes, ou l'inspection des lieux peuvent fournir.

1°. Strabon (a) dans la description qu'il fait du Golfe de Leon, qu'il appelle *Sinus Gallicus*, remarque d'abord que ce golfe s'étend depuis un Promontoire considérable qui est au couchant, & à cent stades, ou quatre lieues de Marseille, appellé aujourd'hui *le Cap Couronne*, jusqu'au Promontoire *Aphrodisien* dans les Pyrenées, connu aujourd'hui sous le nom de *Cap de Creux*. Après quoi il ajoûte, que ce golfe est partagé en deux autres golfes plus petits par la montagne de Sette, *Mons Sigius*, & par l'Isle de Brescon, *Insula Blasco*, qui est auprès de cette montagne ; que le plus grand de ces deux golfes est celui où le Rhône se jette ; & que l'autre, qui est du côté des Pyrenées, est le plus petit.

(a) Geograph. Lib. 4.

Cela seul devroit décider la question, car c'est aujourd'hui tout le contraire : le golfe du côté des Pyrenées, qui s'étend depuis Brescon jusqu'au *Cap de Creux*, & qui

étoit autrefois le plus petit, eſt aujourd'hui le plus grand, & le plus enfoncé ; & le golfe compris entre *Breſcon* & le cap Couronne, qui étoit autrefois le plus grand, eſt le plus petit aujourd'hui, & le moins enfoncé ; ſuppoſé même qu'il mérite encore le nom de golfe, car il eſt certain que cette étendue de côte eſt aujourd'hui preſque en ligne droite.

2°. Du tems de Pomponius Mela, le lieu de *Meſe* étoit entouré de la mer preſque de tous côtez, & auroit été une iſle, à ce que dit (*a*) ce Geographe, s'il n'avoit tenu au continent par une eſpece de levée. *Meſua collis mari penè undique incinctus, ac niſi quòd anguſto aggere continenti annectitur, inſula.* Je veux croire que c'eſt de l'étang de Taur, qu'il faut entendre ce que Pomponius Mela ſemble dire de la mer ; mais du moins cela doit-il fournir une preuve, que cet étang s'eſt beaucoup retiré, puiſqu'il n'entoure plus Meſe, & que ce lieu ne forme plus une preſqu'iſle.

(*a*) De ſitu Orbis *lib.* 2. *cap.* 5.

3°. Pline en décrivant la côte de la Province Narbonnoiſe, qui eſt aujourd'hui compriſe dans le Languedoc, (*b*) remarque qu'il y avoit peu de villes, à cauſe des étangs qui s'y trouvoient ; *Oppida de cætero rara, præjacentibus ſtagnis.* A preſent ces étangs n'empêchent pas, qu'il n'y ait dans ce pais-là pluſieurs villes & pluſieurs bourgs conſidérables. Il falloit donc que ces étangs fuſſent autrefois plus étendus, qu'ils ne ſont aujourd'hui.

(*b*) Hiſtor. natural. *lib.* 3. *cap.* 4.

4°. C'eſt ce qu'on peut inférer, ce ſemble, de la route que les Romains tenoient de Niſmes à Beziers : cette route étoit une grande demi-lieue plus haut que le chemin qu'on ſuit aujourd'hui ; & cependant au lieu d'aller aboutir à Pezenas comme le chemin moderne, elle alloit à *Ceſſero* ou *S. Tiberi*, qui eſt une grande demi-lieue plus bas que Pezenas. Par-là pour aller de Niſmes à *Ceſſero*, au lieu de marcher ſur une ligne droite, on faiſoit un contour, ou un arc de cercle, qui allongeoit le chemin d'une groſſe lieue. Il y a apparence qu'on ne s'étoit déterminé à ſuivre cette route, que parce que les étangs occupoient alors la plus grande partie du chemin qu'on tient aujourd'hui, ou que du moins la plûpart des en-

droits par où ce chemin paſſe aujourd'hui, étoient alors ſi marécageux, qu'ils n'étoient point praticables.

5°. Le Bains de Balaruc peuvent encore fournir une nouvelle preuve de ce que nous avançons. Perſonne n'ignore l'uſage que les Romains faiſoient des eaux chaudes; & l'attention qu'ils avoient de profiter de celles qui ſe trouvoient dans les pais, qu'ils occupoient. Quoique celles d'Aix en Provence ne fuſſent pas d'une grande vertu, elles déterminérent pourtant (a) C. Sextius à y bâtir une ville conſidérable. Les anciens Auteurs ont parlé avec éloge des (b) bains de Dax & de Bagnieres, ſous le nom d'*Aquæ Auguſtæ*, ſive (c) *Tarbellicæ*, & (d) d'*Aquæ Oneſiæ*, quoique ces bains fuſſent à l'extrémité des Pyrenées, & fort éloignez de la Province Romaine. Quelle apparence qu'ils euſſent négligé ceux de Balaruc, auſſi efficaces qu'aucun des autres, & plus avantageuſement ſituez par rapport à eux, s'ils les avoient connus; & auroient-ils manqué de les connoître, ſi ces bains avoient été de leurs tems tels qu'ils ſont aujourd'hui. Il faut donc que ces bains fuſſent alors couverts de l'étang de Taur, au bord duquel ils ſont placez; & ſi cela eſt, il faut en conclure, que cet étang étoit alors plus grand & plus étendu, qu'il n'eſt préſentement.

(a) Strabo, *Geograph. lib.* 4. Epitom. Livii, *cap.* LXI. Velleius Paterculus, *lib.* 1. *cap.* 15.

(b) Plinius, *Hiſtor. natural. lib.* 31. *cap.* 2. Ptolem. *in Deſcript. Aquitaniæ.*

(c) Antoninus *in Itinerario.*

(d) Strabo. *Geograph. lib.* 4.

6°. Mais qu'eſt-il beſoin d'inſiſter ſur ces preuves, quand l'inſpection même des lieux en fournit qui ſont démonſtratives? Il eſt viſible que les étangs qui s'étendent le long de la côte du bas Languedoc, depuis Aiguemortes juſqu'à Agde, ont fait partie autrefois de la mer même, dont ils n'ont été ſéparés, que par un long banc de ſable qui s'eſt formé entre deux, connu ſous le nom de *la Plage.* Leur ſituation, leur niveau avec la mer, la ſalûre de leurs eaux, ne permettent pas de douter de ce fait. On doit porter le même jugement des étangs d'*Eſcamandre* & d'*Eſcoute*; des grands marais qui ſont auprès, le long de la Robine & du Viſtre; des étangs qui ſont autour d'Aiguemortes, qu'on nomme les *étangs de St. Laurens, de Reſpouſſet, de la Ville, du Roi, &c.*

7°. Ce n'eſt pas même tout. L'état des lieux montre que la mer s'étendoit autrefois au-delà de l'eſpace que ces

étangs occupent aujourd'hui ; qu'elle alloit du côté de Frontignan jusqu'au pied des montagnes qui forment une chaîne continue depuis ce lieu jusqu'à Mirevaux, & qu'on appelle le *Pié Feguié*, ou *la Montagne de St. Felix* ; qu'elle avançoit de-là jusqu'au Pont *Juvenal* près de Montpellier ; qu'elle couvroit ensuite toute la plaine de Mauguio, Candillargues, Lansargues, Massillargues, le Caila, Franquevaux, jusqu'à St. Gilles, & que les deux lits même du Rhône se trouvoient alors moins longs, qu'ils ne sont, de près de trois lieues. Si l'on prend la peine de décrire sur une Carte de Languedoc une ligne courbe, qui renferme le pais qu'on vient de marquer, on aura par ce moien la véritable étendue de cet ancien golfe, dont Strabon fait mention, & qu'on ne sçauroit plus reconnoître dans l'état, où se trouve aujourd'hui cette côte.

8°. A ces preuves que la connoissance des lieux fournit, on peut ajoûter des faits historiques qui les fortifient. Notre-Dame des Ports, *Sancta Maria de Portu*, étoit un port sur l'étang de Mauguio en 898. quand Arnuste, Archevêque de Narbonne, y tint le Concile de sa Province : aujourd'hui elle en est éloignée de plus d'une demi-lieue. Psalmodi étoit une isle en 815. comme il paroît par une chartre de Louis le Debonnaire, que les RR. PP. Benedictins (*a*) ont rapportée dans l'Histoire de Languedoc ; & cette isle, s'il faut en croire ces Religieux (*b*) étoit bornée par la mer méditerrannée du côté du midi, quand ce Monastere fut fondé : mais aujourd'hui Psalmodi tient à la terre ferme, & est à deux lieues de la mer. Il paroît par une autre chartre (*c*) rapportée par le R. P. Mabillon, que la ville d'Aimargues, en latin *Armasanicæ*, étoit au bord de la mer, *in littorariâ*, au commencement du neuviéme siécle : & elle en est maintenant à trois lieues. Sous l'Empire de Charlemagne, il n'y avoit qu'une tour (*d*) à l'endroit où est aujourd'hui la ville d'Aiguemortes, il s'y forma dans la suite un village avec un port, ce qui détermina Saint Louis à le fermer de murailles. C'est-là où ce Prince s'embarqua en 1248. & en 1269. & c'étoit alors le meilleur port qu'il y eût sur la méditerranée :

(*a*) Tom. 1. *Preuves, pag.* 47.

(*b*) Hist. de Languedoc, *Tom.* 1. *pag.* 393.

(*c*) Annal. *Tom.* 2. *ad ann.* 813. *n°.* 13. *pagg.* 718. *& seqq.*

(*d*) La Tour de Matafere. Hist. de Languedoc, *Tom.* 1. *pag.* 393.

aujourd'hui Aiguemortes est éloigné de la mer de près d'une lieue. Ainsi à juger par les atterrissemens qui se sont faits sur ces côtes depuis neuf cens ans, de ceux qui ont dû s'y faire de même dans des tems plus reculez, on ne sçauroit douter que ces côtes n'ayent dû s'accroître dans l'espace de deux ou trois mille ans, de toute l'étendue que nous avons marquée.

9°. Il semble que l'accroissement successif de ces côtes soit marqué à l'œil par l'ordre des Tours bâties le long du Rhône. Strabon (*a*) nous apprend que les Marseillois devenus maîtres de l'embouchûre de cette riviere par la concession de Marius, y construisirent des tours pour servir de signaux, & pour en faciliter l'entrée & la sortie. Si le Rhône avoit toujours eu la même embouchure, on n'auroit eu besoin d'y construire qu'une seule Tour, ou du moins n'auroit-il falu y en construire que deux, une de chaque côté de cette embouchûre. Cependant on en compte aujourd'hui quatre ou cinq de chaque côté, rangées de distance en distance le long du fleuve : du côté gauche la Tour de *Mauleget*, la Tour de *Saint Arcier*, la Tour de *Parade*, la Tour de *Belvare*; & du côté droit le Tour de *Mondoni*, la Tour de *Vassale*, la Tour du *Grau*, la Tour du *Timpan*, bâtie en (*b*) 1614. & la Tour de *Saint Genieis* bâtie en (*b*) 1656. C'est donc une preuve que le lit du Rhône s'est prolongé peu à peu dans la mer par des atterrissemens successifs : Que les anciennes Tours se sont trouvées par-là trop éloignées de l'embouchûre, pour pouvoir servir à l'usage pour lequel on les avoit bâties : Et qu'on a été obligé d'en construire de nouvelles de tems en tems & de distance en distance.

10°. Je ne sçai si la preuve par où je vais finir, fera sur tout le monde la même impression, mais pour moi j'avoue qu'elle me paroît décisive. Tous les noms des lieux qu'on trouve sur la route de Nismes à Beziers, sont celtiques, *Ugernum*, *Nemausus*, *Ambrossus*, *Sostatio*, *Cessero*, *Biterræ*. Et c'est, comme on voit, une preuve que ces lieux subsistoient déja, quand les Romains se rendirent maîtres du pais des Volces Arecomiques. Au contraire les noms de tous les lieux compris dans l'étendue du pais

(*a*) Geograph. *lib.* 4.

(*b*) Bouche, Chorographie, & Hist. de Provence, *Tom.* 1. *pag.* 23,

qui eſt au midi de cette route, & que je crois que la mer a autrefois couvert, ſont tous latins : Aigues-mortes, *Aquæ mortuæ* ; Franquevaux, *Franca vallis* ; S[t]. Gilles *Fanum Sancti Ægidii* ; Vauvert, *Vallis viridis* ; Maſſiliargues, *Maſſilianicæ* ; Lanſargues, *Lanſanicæ* ; Candillargues, *Cantillianicæ* ; Melgueil, *Mercurium*, *Mercorium*, *Melgorium* ; Perols, ou comme on prononçoit autrefois *Pezols*, *Pediolum* ; Villeneuve, *Villa nova* ; Mirevaux, *Mira vallis* ; Maureillan, *Maurillianum* ; Vic, *Vicus* ; Frontignan, *Frons ſtagni* &c. Cela ne prouve-t-il pas que ces lieux n'ont été bâtis, que depuis la domination des Romains, & par conſéquent que ce n'eſt que depuis ce tems-là que le pais où ces lieux ſont bâtis, a été habitable, car quelle autre raiſon pourroit-on imaginer, qui eût empêché les Gaulois d'habiter le pais le plus fertile du bas Languedoc ſans contredit.

On ne peut oppoſer à l'induction que nous venons de tirer ; que l'exemple de deux noms ſeuls ; de celui de *Latara*, & de celui de *Magalo*, qui étoient celtiques, & qui déſignoient pourtant l'un & l'autre des lieux compris dans l'étendue du pais, que nous prétendons, que la mer avoit occupé.

Mais à l'égard du premier, il a été prouvé ci-devant (*a*) que le *Latara*, dont parle Pomponius Mela, ne peut point s'entendre ni du village ni du Château de Lates, qui ſont à l'embouchûre du Lez, & qu'on doit l'entendre du village qui a été appellé dans la ſuite *le Vieux Montpellier*, qui étoit bâti dans l'endroit où eſt aujourd'hui la citadelle de cette Ville, & qui ſe trouvoit par conſéquent hors de l'étendue du pais que la mer occupoit.

(*a*) Pagg. 34. 35. 175.

Quant au nom de *Magalo*, que ſçait-on ſi ce nom n'étoit point grec, & s'il n'avoit point été donné à l'iſle de Maguelonne par les Marſeillois, qui commerçoient ſur ces côtes? Nous avons (*b*) déja vû qu'il paroît qu'Artemidore, qui vivoit vers la CLXIX. Olimpiade, ou l'an de Rome 650. l'avoit appellé Ἅλων ou Ἅλωνις ce qui ſignifie en grec *Area*, *Aire*, ou *Terrain uni*. La ſyllabe *Mag* qui fait le commencement du nom de *Magalo* ou *Magalona*, pourroit bien être le mot celtique *Mag* ou *Magus*, qui

(*b*) Pagg. 130. 131. 132.

signifioit *Ville*, qu'on auroit ajoûté au nom d'*Alon*, pour désigner la ville bâtie dans cette Isle, & la distinguer par ce moien de l'Isle même. Mais n'insistons point sur une conjecture peu certaine : Avouons, comme il paroît, vraisemblable, que le nom de *Magalo* est un vrai nom celtique. Tout ce qu'on en pourra conclure, c'est que cette Isle aiant toujours subsisté, dans le tems même que les étangs n'étoient point distinguez de la mer, à peu-près comme l'Isle de Brescon subsiste aujourd'hui en pleine mer vis-à-vis d'Agde, les Volces du voisinage lui avoient dès long-tems donné un nom celtique, comme il est certain qu'ils en avoient donné un à l'Isle de Brescon ; Et cette conséquence, comme on voit, n'a rien de contraire à ce que nous venons d'établir.

II.

Causes de ces Atterrissemens.

On peut sur toutes les preuves qu'on vient de rapporter, regarder le fait des atterrissemens arrivez sur la côte de Languedoc, depuis la montagne de Sette jusqu'au Rhône, comme un fait certain. Il ne reste qu'à chercher la cause qui a pû produire ces atterrissemens ; & cette cause n'est pas difficile à trouver. C'est le Rhône même, qui entre dans la mer Méditerranée au milieu de ces atterrissemens qui les a produits. Ce fleuve porte dans la mer les eaux de près du tiers du Roiaume. Il doit donc y porter aussi beaucoup de limon, de sable & de terre que ses eaux enlevent, en détruisant par la rapidité de leur cours les lieux par où elles passent, sur-tout quand elles débordent. Ce limon & ces sables rejettés par les vagues de la mer & par le vent du midi, s'attachent peu à-peu sur les côtes, & y produisent insensiblement ces accroissemens, qui les ont déja si fort étendues, & qui continuent de les étendre de jour en jour.

C'est de tout tems que le Rhône a produit de pareils atterrissemens à son embouchûre. Nous avons parlé ailleurs (*a*) de ceux qui s'y étoient formés du tems de C. Marius ; & c'est de tout tems aussi que tous les autres grands

(*a*) Ci-dessus Part. 1. chap. 2. pag. 23.

grands fleuves en ont produit ; je ne citerai point ni (*a*) l'exemple du fleuve *Achelous*, qui a formé, à ce qu'on prétend les Isles *Echinades*, connues aujourd'hui sous le nom d'*Isles de Ste. Maure* ; ni celui (*b*) du Nil, à qui l'on fait honneur de la formation de toute la basse Egypte ; ni (*c*) ceux du Gange & de l'Inde, à qui l'on attribue de semblables atterrissemens. J'ai en main pour prouver ce que j'avance, des exemples plus certains, ou du moins mieux connus.

(*a*) *Thucididis*, Historiar. Lib. 2.

Strabonis, Geograph. Lib. 10.

Nascuntur (*terræ*) fluminum invectu, sicut Echinades insulæ ab Acheloo amne congestæ. *Plin.* Histor. natural. Lib. 2. cap. 85.

(*b*) Νῆσος ἔπειτά τις ἐςὶ πολυκλύςῳ ἐνὶ πόντῳ
Αἰγύπτȣ προπάροιθε (Φάρον δέ ἑ κικλήσκȣσι)
Τόσσον ἄνευθ' ὅσσον τε πανημερίη γλαφυρὴ νηῦς
Ἤνυσεν, ᾗ λιγὺς ȣ̃ρος ἐπιπνείησιν ὄπιθεν. *Odyssea Lib. 4. vers. 352.*

Tota Ægyptiorum regio . . . . . facta, ac amnis opus esse videtur, idque regionem ipsam dispicienti palam est. *Aristoteles*, Meteorologicor. Lib. 1. cap. 14.

Manifestum est ei, qui si anteà non audierit, tamen inspexerit (modò sit solertiâ præditus) Ægyptum, in quam Græci navigant, accessionem esse terræ, ac fluminis donum. *Herodotus*, Lib. 2, qui *Euterpe* dicitur.

Strabo, Geograph. Lib. 1.

Pharos Alexandriæ nunc ponte conjungitur, olim (ut Homerico carmine proditum est) ab eisdem oris cursu diei totius abducta : & si ita res fuit, videri potest conjectantibus in tantum mutatæ causas Nilum præbuisse, dùm limum subinde, & præcipuè cùm exundaret, littori annectens auget terras, spatiumque augescentium in vicina vada promovet. *Mela*, Lib. 2. cap. 7.

Majorque pars Ægypti à Nilo congesta, in quam à Pharo insulâ noctis & diei cursum fuisse Homero credimus &c. *Plin.* Histor. natural Lib. 2. cap. 85.

Tantùm (si Homero fides est) aberat à continenti Pharos, quantùm navis diurno cursu metiri plenis lata velis potest, sed continenti admota est. Turbidus enim defluens Nilus, multumque secùm limum trahens & eum subinde apponens prioribus terris, Ægyptum annuo incremento semper ultrà tulit. *Seneca*, natural. quæstionum, Lib. 6. cap. 26.

Heliodori Æthiopicor. Lib. 9.

(*c*) *Apud Bernhard. Varen*, Geograph. general. lib. 1. cap. 18. proposit. 9.

Le Danube produit depuis long-tems des atterriſſemens conſiderables dans la mer Noire. Déja du tems (*d*) de Polybe il avoit formé à une journée de diſtance de ſes embouchûres, un grand banc de ſable de mille ſtades de long, qui croiſſoit tous les jours; dès ce tems-là cet Auteur qui paroît avoir examiné l'état de ces lieux avec ſoin, préſageoit (*e*) que le *Palus Méotide*, aujourd'hui *la mer d'Azoph*, & même la mer Noire (*Pontus Euxinus*) ſe combleroient un jour, & il aſſuroit qu'il pouvoit préſager cet évenement avec d'autant plus de confiance, que le Palus Meotide étoit déja à demi comblé. Si la prédiction de Polybe n'a pas eu encore un entier accompliſſement, du moins eſt-il certain que la mer Noire, & ſur-tout la mer *d'Azoph*, ou *mer de Zabache*, ſe comblent tous les jours de plus en plus, & qu'ils ne ſont guére navigables pour les grands vaiſſeaux.

L'on croit de même, (*f*) que la Province de Zelande & de Hollande ne ſont que des atterriſſemens formés par le concours de l'Eſcaut, de la Meuſe & du Rhin; du moins eſt-il certain que le limon ou les ſables, que ces rivieres continuent d'entraîner, (*g*) repouſſez au Nord

(*d*) Nam cùm pluribus oſtiis ex Europâ in Pontum Iſter ſe præcipitet, ad hunc per mille circiter ſtadia porrigitur tænia quædam ſive longa moles, diei unius curſu diſtans à terrâ, atque hæc aggeſtio terrena quotidie creſcit, ex limo, quem oſtia fluviorum deferunt, acciditque navigantibus, ubi in altum vela dederunt, ut noctù in loca ejuſmodi impingant, quæ Nautici vocant Στῆθη, hoc eſt dorſa. *Polybius*, Hiſtoriar. Lib. 4.

(*e*) Dicimus igitur & olim & nunc Mæotim & Pontum obrui, atque adimpleri, tandem verò etiam penitus iri oppletum, ſi tamen in eodem ſtatu loca illa maneant, & cauſæ aggeſtûs illius continenter operentur.... Nunc verò..... cùm longè plurimum limi aggeratur, perſpicuum eſt citò.... eventurum, quod modò à nobis dicebatur. Quin fieri jam idipſum apparet; Mæoticus ſiquidem lacus jam eſt oppletus. *Idem* ibidem.

(*f*) Sunt qui à Rheno & Moſâ advectam eſſe Hollandiam & Zeelandiam exiſtimant, neque eſt vero abſimile. *Bernhard Varen*, Geograph. general. Lib. 1. cap. 18. Propoſit. 9.

(*g*) Fretum *Texel* hodie non capit majoris formæ naves onuſtas, & altitudo maris ſingulis annis minor evadit, terra altior. Itaque ubi aqua eſt ad Texeliam, poſt aliquot ſæcula erit arida terra. De altero freto, quod *Vlie* vocant, idem aliquando futurum eſt. *Ibid.* propoſit. 7.

par les courants, & rejettez vers le Zuyderzée, resserrent tous les jours les passages du Texel & du Vlie, jusqu'à faire craindre qu'ils n'empêchent un jour l'entrée aux vaisseaux, & ne détruisent (*a*) le florissant commerce d'Amsterdam.

Les sables que le Po & l'Adige entraînent, portez par les vagues dans le fond de la mer Adriatique, ont formé de même les petites isles, sur lesquelles on a bâti Venise, & toutes les autres qui sont aux environs; on dit (*b*) même que la terre ferme y augmente, & que les lacunes s'y comblent tous les jours par des atterrissemens continuels; & si cela est, il est à craindre que Venise, qui met sa sûreté & sa gloire à être au milieu des flots, ne se trouve un jour unie au continent.

On voit donc par ces exemples que ce n'est pas des atterrissemens, que le Rhône forme en Languedoc, qu'on doit être surpris, mais de ce qu'il n'en forme que dans le Languedoc, & que la Provence qui se trouve à la même distance, en est entierement exempte. Le port de Marseille est aujourd'hui tel qu'il étoit il y a plus de mille ans, quand les Phocéens s'y établirent: on reconnoît encore l'étang de Martegues dans la description que Strabon en a faite sous le nom de *Stagnum Astromela*: enfin le village de Fos bâti à l'embouchûre de la *Fosse Mariane*, c'est-à-dire du canal que Marius avoit fait creuser, est encore sur le bord de la mer, ou n'en est éloigné que d'un quart de lieue, quoique fort près du Rhône.

Une difference si marquée entre deux provinces également contigues au Rhône, ne peut venir que du courant qui regne sur les côtes de Provence & de Languedoc, & qui va du levant au couchant. Je n'examinerai pas ici s'il faut l'attribuer au mouvement journalier de la terre, du couchant au levant, & si l'eau de la mer ne paroît aller, ou pour mieux dire, ne va dans ce sens

(*a*) *Ibid.* Proposit. 10.

(*b*) Quam ob causam scripsit (*Peireskius*) aliquando se credere fore ut Veneta urbs continenti adjungeretur, quòd ex tempore nescio quo promota foret continens passibus mille & quingentis. *Gassendus*, De vitâ Peireskii *ad ann.* 1630.

que parce qu'elle ne peut pas ſuivre la rapidité du mouvement journalier de la terre ſur ſon axe dans un ſens oppoſé. Il ſuffit que ce courant ſoit réel, comme il l'eſt, & ſur cela on ne ſçauroit déſirer des preuves plus certaines. Ce courant ſe fait ſentir quand on navige ſur ces côtes, de Marſeille à Sette, ou de Sette à Marſeille, & il accelere dans le premier cas la courſe du vaiſſeau, autant qu'il la retarde dans le ſecond; mais ce qui eſt plus concluant encore, ce courant en entraînant les débris des vaiſſeaux, qui font naufrage vers les embouchûres du Rhône, les jette toûjours du côté de Languedoc & jamais du côté de Provence.

Faut-il donc être ſurpris, que ce même courant détourne auſſi des côtes de Provence le limon & le ſable que le Rhône entraîne, qu'il les rejette ſur celles de Languedoc, vers où il ſe porte, & qu'il y donne lieu aux atterriſſemens, qui y ſont arrivés depuis l'embouchûre du Rhône juſqu'à Agde, & peut-être au-delà. C'eſt-là ce qui fait que la Provence conſerve ſes ports, tandis que ceux du Languedoc ſont détruits. On a remarqué depuis long-tems * que la côte de Languedoc n'a point de ports ou en a peu, *rari portus*, & la remarque eſt vraie; mais l'Auteur qui l'a faite, a tort d'ajoûter que cela vient de ce que cette côte eſt expoſée aux vents du midi: *quia omnis plaga Auſtro atque Africo expoſita eſt.* Cela pourroit empêcher au plus que les ports n'y fuſſent ſûrs contre ces vents. Mais cela n'empêcheroit pas que ces ports n'éxiſtaſſent. La véritable cauſe qui l'empêche, ſont les atterriſſemens continuels qui s'y font: c'eſt-là ce qui a comblé depuis long-tems le port *Sarraſin*, par où ſe faiſoit le commerce maritime de Montpellier; c'eſt-là ce qui a comblé dans la ſuite le port d'Aiguemortes, où S. Louis s'étoit embarqué: c'eſt-là ce qui a comblé depuis le commencement du dernier ſiécle le port d'Agde, qu'on avoit fait ſous Louis XIII. vis-à-vis de Breſcon, à la faveur de deux jettées: c'eſt-là ce qui a comblé le vieux port de Sette conſtruit au pied de cette montagne, & connu ſous

* Pomponius Mela, *De ſitu orbis*, *Lib.* 2. *cap.* 5.

le nom du *Vieux Mole.* C'eſt-là enfin ce qui comblera le nouveau port de Sette, ſi l'on ſe relâche du ſoin de le nettoier & de le creuſer continuellement.

CHAPITRE XII.

Des Fontaines *ſimplement* périodiques, *dont il eſt fait mention dans les Auteurs.*

L'EXAMEN que j'ai eu occaſion de faire des Fontaines de Fonteſtorbe & de Fonſanche, deux Fontaines périodiques de Languedoc des plus ſingulieres, m'a engagé à rechercher les obſervations, qu'on trouve dans les Auteurs ſur le même ſujet. Voici ce que j'ai pû recueillir de plus certain : j'ai cru devoir le joindre ici, quand ce ne ſeroit que pour engager les Phyſiciens à examiner chacun dans ſon pais les Fontaines de cette eſpece, qui peuvent s'y trouver, & à inſtruire le public des obſervations, qu'ils auront faites.

Nous avons déja remarqué que les Fontaines périodiques ſont de deux genres. Les unes ne gardent dans leurs variations aucun ordre, qui réponde à celui des marées, & on les appelle *ſimplement periodiques* : Les autres imitent, ou paroiſſent imiter l'ordre des marées, & on croit communément, quoique aſſez légerement peut-être, que les variations de leur cours dépendent de la même cauſe ; & c'eſt pour cette raiſon qu'on les appelle *Fontaines périodiques à flux & reflux.* Commençons par celles qui ſont ſimplement périodiques.

Ces Fontaines ſont de deux ſortes, comme on l'a dit (*a*) ailleurs. Les unes, *Intercalaires*, dont l'écoulement ne fait qu'augmenter & diminuer par des périodes réglées ſans s'arrêter : Et les autres, *Intermittentes*, dont l'écoulement ceſſe & revient périodiquement. On pourra aiſément ſur ces principes juger par ſoi-même, ſi les Fontaines dont on va parler, ſont intermittentes ou intercalaires;

(*a*) *Part. II chap.* 1.

en ſaiſant attention aux obſervations, qu'on trouve dans les Auteurs que nous citerons.

I.

De ce qu'on trouve dans Seneque ſur les Fontaines périodiques.

Seneque eſt le premier Auteur connu, qui ait fait mention des Fontaines périodiques. Il n'en nomme à la vérité aucune en particulier, mais il ſuppoſe le fait, & s'attache même à en chercher la cauſe. « Pourquoi y a-t-il » certaines Fontaines, *demande-t-il*, qui coulent abon» damment pendant ſix heures, & qui ſont à ſec les ſix » heures d'après? (*a*) *Quare quidam Fontes ſenis horis pleni, ſeniſque ſicci ſunt*? La réponſe de Seneque ſe réduit à confirmer le fait par d'autres faits de la même nature, c'eſt-à-dire qu'au lieu de réſoudre la difficulté, il l'augmente par des difficultez nouvelles. « Les ſources, *dit-il*, peu» vent bien s'arrêter & couler par des intervalles reglez, » puiſque la fiévre quarte & la goutte ont des retours » périodiques, puiſque les purgations des femmes gar» dent une période reglée; puiſque l'accouchement a » un terme préfix. *Quemadmodum*, dit-il, *quartana ad horam venit; quemadmodum podagra ad tempus reſpondet; quemadmodum purgatio, ſi nihil obſtitit, ſtatum diem ſervat; quemadmodum præſto eſt ad menſem ſuum partus, ſic aquæ intervalla habent, quibus ſe retrahant & quibus redeant.*

(*a*) Natural. quæſt. *lib. 3. cap.* 16.

I I.

Des Fontaines périodiques, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire naturelle de Pline.

Pline, à qui nous devons la connoiſſance de tant de faits curieux de l'Hiſtoire naturelle, n'a pas manqué de parler des Fontaines périodiques, & d'en parler en plus d'un endroit.

I. Il fait mention d'une Fontaine, « qui étoit à Do-

» done, appellée la *Fontaine de Jupiter*, dont l'écoulement cessoit tous les jours à midi, & revenoit avec » abondance à minuit, ce qui lui avoit fait donner le » nom de Fontaine *interrompue*, ou de Fontaine qui *se* » *repose.* (a) *In Dodone Fons Jovis.... meridie semper deficit, quâ de causâ* ἀναπαυόμενον *vocant, mox increscens ad medium noctis exuberat, ab eo rursus sensim deficit.*

(a) Histor. natural. *lib.* 2. *cap.* 103.

II. Il rapporte au même endroit. « qu'il y a dans l'isle » de Tenedos une Fontaine, qui déborde regulierement » tous les jours après le solstice d'été, depuis la troisiéme » heure de la nuit jusqu'à la sixiéme, c'est-à-dire depuis » neuf heures du soir jusqu'à minuit. (b) *In Tenedo insulâ fons semper à tertiâ noctis horâ in sextam ab æstivo solstitio exundat.*

(b) Ibidem.

III. Il dit ailleurs « que trois des sources du *Tamaricus*, riviere de la *Cantabrie*, aujourd'hui la *Tamara* » dans la Galice, qui ne sont éloignées l'une de l'autre que » de huit pieds, & qui forment en se réunissant une assez » grosse riviere, sont à sec douze & quelquefois vingt » jours, ensorte qu'il n'y paroît alors aucune goutte d'eau, » quoiqu'il y ait assez près une quatriéme source, qui » coule abondamment & sans intermission (c) *In Cantabriâ Fontes Tamarici in auguriis habentur. Tres sunt, octonis pedibus distantes, in unum alveum coeunt vasto amne. Singuli siccantur duodecim diebus, aliquando vicinis citra suspicionem ullam aquæ, cùm sit vicinus illis Fons sine intermissione largus.* Varen qui rapporte ce fait dans sa Géographie sur l'autorité de Pline, avoue qu'il ne sçait pas si cette proprieté subsiste encore dans les sources de la riviere de Tamara ; & je n'ai rien trouvé jusques ici, qui m'ait éclairci sur ce doute.

(c) *Lib.* 31. *cap.* 2.

Pline ajoûte « qu'il est funeste que ces sources du Tamaricus ne coulent point, quand on va sur les lieux pour » les observer, & il en rapporte des exemples. *Dirum est non profluere eos aspicere volentibus, sicut proximè Lartio Licinio legato post præturam. Post septem enim dies occidit.* Cette fable venoit de l'ignorance où l'on étoit du méchanisme, qui produisoit les variations de ces sources, & de l'impossibilité où l'on se trouvoit de rendre une raison plausible des irrégularitez apparentes de leurs écoule-

mens. Nous verrons dans la ſuite pluſieurs autres exemples de pareilles crédulitez.

I I I.

De la fameuſe Fontaine de Come dans le Duché de Milan.

La deſcription des Fontaines périodiques, la plus éxacte & la plus circonſtanciée, qu'on trouve dans les Anciens, eſt celle que fait Pline le jeune de la Fontaine de Come. Pline ſon oncle en avoit déja parlé, & ſelon lui « cette » Fontaine, qui étoit abondante, groſſiſſoit & dimi» nuoit une fois chaque heure. (*a*) *In Comenſi* (agro) *juxta Larium lacum Fons largus horis ſingulis ſemper intumeſcit ac reſidet.* Mais Pline le jeune, qui l'avoit obſervée lui-même, en parle d'une maniere un peu differente. » (*b*) Cette Fontaine, *dit-il*, prend ſa ſource dans une » montagne, coule entre deux rochers, paſſe dans une » petite ſalle à manger faite auprès, s'y arrête quelque » tems, & enfin tombe dans le lac de Come. Ce qui rend » cette fontaine merveilleuſe, c'eſt (*c*) *qu'elle hauſſe & baiſſe* » *réglément trois fois le jour par des retours périodiques.* Ce » jeu de la nature eſt ſenſible aux yeux, & on ne le peut » voir ſans un ſenſible plaiſir. Vous pouvez vous aſſeoir » ſur les bords de cette Fontaine, y manger, boire même » de ſon eau, car elle eſt très-fraîche, & vous voiez ce» pendant ou qu'elle monte peu à-peu, ou qu'inſenſible» ment elle ſe retire. Vous mettez un anneau, ou ce qu'il » vous plaît, en un endroit de ſon lit qui eſt à ſec: » l'eau qui revient peu-à-peu gagne l'anneau, le mouille » & le couvre tout-à-fait. Quelques momens après l'eau » qui baiſſe peu à-peu, découvre l'anneau, & à la fin » l'abandonne. Si vous obſervez long-tems ces mouve» mens divers, vous verrez la même choſe arriver juſqu'à » deux & trois fois par jour. (*d*) *Fons oritur in monte, per* » *ſaxa decurrit, excipitur cœnatiunculâ manufactâ, ibi pau-* » *lulùm retentus in lacum Larium decidit. Hujus natura ter* » *in die ſtatis auctibus & diminutionibus creſcit decreſcitque.* » *Cernitur id palam & cum ſummâ voluptate deprehenditur.*

Juxtà

(*a*) *Lib.* 2. *cap.* 103.

(*b*) Je me ſers de la traduction de M. de Saci.

(*c*) Pline ſon oncle avoit dit qu'elle hauſſoit & baiſſoit toutes les heures.

(*d*) Epiſtolar. *lib.* 4. *Epiſt.* 30.

Juxtà recumbis & vesceris, atque etiam ex ipso fonte nam) est frigidus) potas. Interim ille certis dimensisque momentis vel subtrahitur vel adsurgit. Annulum, seu quid aliud ponis in sicco, alluitur sensim ac novissimè operitur: detegitur rursus, paulatimque deseritur: Si diutiùs observes, utrumque iterùm ac tertiò videas.

Jean-Marie Catanée, qui a fait des Commentaires sur les Lettres de Pline, imprimez *in-fol.* avec cet Auteur chez Froben en 1552. remarque que cette Fontaine subsiste, qu'elle est appellée par les gens du pais, *la Fontaine de Pline*, & qu'elle conserve à peu-près la même nature. *Fons ille*, dit-il, *ab incolis etiam nunc cognomento* Plinianus, *ferè eamdem naturam servans.* On en trouve un témoignage encore plus exprès dans (*a*) l'Histoire de la ville de Come de Benoît Jove, & dans (*b*) l'ouvrage de Thomas Porcacchi sur le même sujet. Ces deux Auteurs, tous les deux de Come même, affirment que cette Fontaine qui est au bord du lac de Come, à sept milles de la ville de ce nom, conserve la même proprieté qu'elle avoit du tems de Pline: *Priscam adhuc naturam servat*, dit Benoît Jove; *Serbà anchora l'antica sua natura*, dit Thomas Porcacchi; l'un & l'autre disent qu'elle est si abondante qu'elle fait aller plusieurs moulins; l'un & l'autre ajoûtent qu'il y a tout auprès une seconde Fontaine, qui est sujette aux mêmes variations, & qui, à ce qu'ils croient, étoit jointe à la premiere du tems de Pline; mais ce qui est plus important, & ce qui rend parfaite la conformité de cette Fontaine avec celles de Fontestorbe & de Fonsanche, dont on a parlé dans les trois premiers Chapitres de cette *Partie*, Benoît Jove assure avoir vû cette Fontaine entierement tarir dans une grande sécheresse, & l'avoir vû au contraire déborder si abondamment après de grandes pluies, qu'on n'y observoit plus de variations. *Hunc Fontem semel, præ nimiâ anni siccitate, arefactum vidi; item è diverso magnis imbribus adeò tumidum, ut nec auctus haberet nec diminutiones, conchâ nimiùm exuberante.* Thomas Porcacchi rapporte le même fait, mais il ne le rapporte que sur la foi d'autrui: *Sono anchora*, dit-il, *in Como alcuni, i quali hanno veduto una volta del tutto as-*

(*a*) Historiæ Novo-Comensis, *lib.* 2.

(*b*) La Nobiltà della Città di Como, *lib.* 1. *pag.* 15. & *lib.* 2. *pag* 144.

ciuta questa Fonte, rispetto alla gran secura; & all'incontro per grosse piogge cosi gonfia, che non calava ne cresceva, abondando di soverchio l'acque sopra la conca, dove son ritenute.

Pline le jeune, après avoir décrit les variations de la Fontaine de Come, tâche d'en pénétrer la cause. « Quelque vent renfermé . . . . . *dit-il*, ouvriroit-il, ou fermeroit-il alternativement le canal de cette Fontaine, suivant que ce vent arrêteroit l'eau en entrant, ou qu'il la laisseroit librement couler en sortant ; à peu-près comme il arrive dans une bouteille dont l'ouverture est un peu étroite : quoique vous la renversiez, l'eau qui en sort ne coule pas également, mais comme si l'air qui fait effort pour entrer, la retenoit, elle ne tombe que par des fréquens élans, qui ne ressemblent pas mal à des sanglots. La même cause, qui fait croître & décroître la mer si réguliérement, feroit-elle le mouvement reglé de cette Fontaine ? Ne seroit-ce point aussi que comme les fleuves, emportez par leur pente vers la mer, sont forcez quelquefois de remonter par des vents ou par un reflux, qui s'opposent à leurs cours, de même il se rencontre quelque obstacle interne, qui successivement arrête & renvoie l'eau de cette fontaine ? N'y auroit-il point plutôt une certaine capacité dans les veines qui fournissent cette eau, & qui fait que lorsqu'elles sont épuisées, & qu'elles en rassemblent de nouvelle, la Fontaine qui n'en reçoit plus, diminue & coule plus lentement ? Qu'au contraire elle augmente & coule plus vîte, dès que ces mêmes veines remplies renvoient la nouvelle eau, qu'elles ont ramassée. Enfin se feroit-il quelque balancement secret dans le lieu qui renferme ces eaux, ensorte que lorsqu'il est moins rempli, il en fasse un épanchement plus libre, & qu'au contraire lorsqu'il est plus plein, il le fasse plus difficilement & par bouillons. *Spiritus-ne aliquis occultior os fontis & fauces modò laxat, modò includit, prout illatus occurrit, aut decidit expulsus, quod in ampullis, cæterisque generis ejusdem videmus accidere, quibus non hians, nec statim patens exitus. Nam illa quoque quamquam prona atque vergentia, per quasdam obluctantis animæ moras crebris quasi singultibus sistunt quod effundunt.*

An quæ Oceano natura, fonti quoque? Quâque ille ratione aut impellitur aut resorbetur, hac modicus hic humor vicibus alternis supprimitur, egeriturque? An ut flumina quæ in mare deferuntur, adversantibus ventis obvioque æstu retorquentur, ita est aliquid quod hujus fontis excursum per momenta repercutiat? An latentibus venis certa mensura, quæ dùm colligit quod exhauserat, minor rivus & pigrior: cùm collegit, agilior majorque profertur? An nescio quod libramentum abditum & cæcum, quod cùm exinanitum est, suscitat & elicit in fontem; cùm repletur, moratur & strangulat.

I V.

Du Fleuve Sabbatique de Josephe.

On trouve dans (*a*) Josephe « qu'il y avoit en Syrie entre » les villes d'Arce & de Raphanées, une riviere appel- » lée *Sabbatique*, à cause de l'ordre périodique qu'elle » gardoit dans son cours. Cette riviere, qui étoit à sec » pendant six jours, couloit regulierement chaque sep- » tiéme jour, & couloit alors en abondance & avec ra- » pidité. *Fluvius inter Arcas & Raphanæas Agrippæ regni civitates Syriæ fluit, cui nomen* Sabbatius: *Habet autem quoddam peculiare miraculum. Nam cùm sit quando fluit, plurimus, neque meatu segni, tamen interpositis sex diebus à fontibus deficiens siccum exhibet locum videre. Deinde quasi nullâ mutatione factâ septimo die similis exoritur, atque hunc ordinem semper eum observare pro certo compertum est, unde etiam* Sabbatius *appellatur, à sacro Judæorum septimo die denominatus.*

(*a*) De Bello Judaico, *lib. 7. cap.* 24.

Si cette riviere a jamais existé, il est visible que la fontaine qui la formoit, devoit être périodique, mais je doute beaucoup du rapport de Josephe, & l'autorité des Rabbins (*b*) qui parlent du même fait, loin de le confirmer, ne sert qu'à le rendre encore plus suspect par les circonstances fabuleuses, qu'il leur a plu d'y ajoûter.

(*b*) Elias Thesbites, *in Lexico.*

Cependant il semble que Pline ait voulu parler de ce fleuve, quand il a dit: (*c*) I*n Judæâ rivus Sabbatis omnibus siccatur.* Mais si cela est ce que Pline en dit, se trouve

(*c*) Histor. natural. *lib. 31. cap. 2.*

directement contraire à ce que Josephe en rapporte. Selon Josephe ce fleuve étoit à sec pendant six jours de suite, & le septiéme qui étoit un jour de Sabbat, il couloit en abondance : au lieu que selon Pline il couloit pendant six jours consécutifs, & il étoit à sec chaque jour de Sabbat. De pareilles variations dans une circonstance essentielle, sont bien propres à rendre suspect le fond même du récit.

Le passage de Pline qu'on vient de citer, se trouve copié (a) dans Isidore de Seville, & par conséquent Isidore de Seville est en contradiction avec Josephe de même que Pline. Mais ce qui me paroît plus digne d'être remarqué, Isidore en faisant mention de ce fait, n'en parle que comme d'une chose qui n'existoit plus de son tems, (vers (b) l'an 630.) *In Judæâ*, dit-il, *quondam rivus Sabbatis omnibus siccabatur*. Cependant le P. Kircher (c) n'a pas laissé de rapporter que * Dominique Magrius qui avoit été sur les lieux, l'avoit assuré, que ce qu'on disoit de ce fleuve étoit très-vrai, & de la maniere dont Kircher le raconte, il semble y avoir ajoûté foi.

(a) Originum, *lib.* 13. *cap.* 12.

(b) C'est le tems où Isidore fleurissoit. *Voyez* Gerard. Joann. Vossius, de Historic. Latinis. *Lib.* 2. *cap.* 25.

(c) Mund. Subterran. *lib.* 5. *sect.* 4. *cap.* 4.

V.

De la Fontaine appeleée Finnon-leinw, *dans la Province de Tegengel, dans la Principauté de Galles.*

Silvestre Giraud de Galles, distingué dans son siécle par sa naissance, par ses emplois, & par son érudition, & connu sous le nom de *Silvester Giraldus Cambrensis*, accompagna en 1188. Baudouin Archevêque de Cantorberi, dans le voiage qu'il fit dans la principauté de Galles, pour y prêcher la Croisade par l'ordre du Pape Urbain III. & il nous a laissé par écrit la relation de son voiage, sous le titre d'*Itinerarium Cambriæ*. C'est dans cet (d) ouvrage qu'il parle d'une Fontaine périodique de la

(d) *Lib.* 2. *cap.* 10.

* Ce Dominique Magrius étoit de Malthe, & Prêtre de la Congregation de l'Oratoire de Rome. Il avoit fait dans sa jeunesse le voiage de la Terre Sainte. Voiez *son Breve raconto del viaggio nel Monte Libano nell'eta d'anni* 19. imprimé à Rome en 1655. *in*-4.

Province de Tegengel, près d'un lieu appellé *Ruthlan*, qui coule plusieurs fois par jour. *Est Fons*, dit-il, *non procul à Ruthlan in Provinciâ de Tegengel, quem non bis tantùm die naturali more marino vicissim, sed crebrò diebus & noctibus, nunc undis deficere, nunc exuberare certum est.*

Humfroy Lhoyd a parlé aussi de cette Fontaine dans la (a) *Description de la Grande Bretagne.* Il la place « dans la » même Province de Tegengel, à six milles de la mer, & » dans la paroisse de Cilcen. Elle ne coule, selon lui, que » deux fois par jour, mais il ajoûte qu'il a eu occasion » depuis peu d'observer qu'au lieu de couler quand la lu- » ne s'éleve vers le méridien, ce qui est le tems où la » mer monte, c'est alors au contraire que cette Fontaine » s'arrête. *In Tegeniâ*, dit-il, *est miræ naturæ Fons, qui cùm à mari sex passuum millibus distet in Parochiâ Cilcensi, bis in die fluit & refluit. Hoc tamen*, continue-t-il, *nuper observavi lunâ ab horizonte orientali ad meridianum ascendente (quo tempore omnia fluunt maria) Fontis aquam diminui, refluviumque pati.*

(a) In Britannicæ descriptionis Commentariolo, *pag.* 87.

David Povel, Professeur en Theologie, qui a publié en 1585 l'*Itinerarium Cambriæ* avec des notes, a cité ce passage de Lhoyd pour confirmer l'observation de *Giraldus*, & c'est à cette occasion qu'il remarque (b) que cette Fontaine subsistoit encore de son tems, & qu'elle s'appelloit *Fynnon leinw*, nom qui signifie en Gallois *Fontaine à flux & reflux*, & qui convient à une Fontaine, telle que celle dont on vient de décrire les proprietez.

(b) Not. 4. sur le Chap. 10. du Liv. 1. de l'*Itinerarium Cambriæ.*

Depuis Lhoyd la plupart des Auteurs, qui ont écrit sur l'Histoire naturelle de la Grande Bretagne, ont fait mention de cette Fontaine. Du moins Childrey en parle dans son (c) *Histoire des Curiositez naturelles d'Angleterre, d'Ecosse, & du pais de Galles*, & Christophle Merret dans son (d) *Pinax Rerum naturalium Britannicarum*; mais ce qu'ils en disent l'un & l'autre est pris de Lhoyd, & est beaucoup moins détaillé que ce que Lhoyd en a dit.

(c) *Page* 254. de la traduction de P. Briot.

(d) *Pag.* 222.

Au reste ce seroit se tromper que de croire que cette fontaine dût être mise au rang des *fontaines à flux & reflux*, parce qu'elle en porte le nom. Nous avons vû que Giraldus, qui est le premier qui en ait parlé, assure

qu'elle coule plusieurs fois dans le jour, en quoi Merret * paroît être d'accord avec lui ; & cela doit suffire pour prouver que ce n'est qu'une Fontaine simplement périodique. Il est vrai que Lhoyd prétend que cette Fontaine ne coule que deux fois par jour ; mais en même tems Lhoyd avoue qu'il a observé lui-même qu'elle ne suivoit ni le cours de la lune, ni le mouvement des marées, ce qui est directement opposé à la nature des Fontaines à flux & reflux.

(a) Dans la note sur le passage de Lhoyd qu'on vient de citer.

En voilà assez sur une question, qu'il seroit inutile d'examiner plus au long, sur-tout s'il est vrai que cette Fontaine autrefois si célebre par ses retours périodiques, ne soit plus sujette aujourd'hui à aucune variation. C'est un fait avancé (*a*) par Moyse Guillelms, qui vient de donner en 1731. une belle édition des œuvres de H. Lhoyd avec des notes ; & c'est un fait qu'il prétend tenir d'un homme qui demeure dans le voisinage de cette Fontaine, ce qui n'empêche pas, comme il le remarque, que cette Fontaine ne conserve toujours son ancien nom de Fynnon leinw. *Fons iste*, dit M. Guillelms, *non ita pridem muro circumdatus fluxum & refluxum pati desiit, uti ab accola hujus regionis nuper accepi: sed* Fynnon leinw *antiquum nomen retinet.*

VI.

D'une Fontaine periodique d'Islande, à deux milles & demi de Scalholt, *Capitale de cette Isle.*

Saxon le Grammairien, † né dans l'isle de Seelande en Danemarc, & Prevôt de l'Eglise Cathedrale de Roeschild dans le Schonen, a écrit en latin sur la fin du dou-

* *Puteus ad Peak forest ...... in agro Derbiensi, fluit refluitque quater singulis horis ; & alius, juxta Kilken in Flints.* Surquoi il faut remarquer que le *Tegengel*, dont parlent Giraldus & Lhoyd, est une contrée de la Province de Flints, dans la Principauté de Galles.

† *In Prolegomenis Stephani Joannis Stephanii*, dans l'Edition de Saxon le Grammairien, avec des Notes, qui a été faite à Soora dans l'Isle de Seelande *in fol.* en 1644.

zième siécle, seize livres sur l'ancienne Histoire du Danemarc sa patrie. On trouve dans cet ouvrage (*a*) une élegance qu'on n'auroit pas lieu d'attendre du siécle où vivoit l'Auteur; aussi lui a-t-elle mérité le nom de *Grammairien* par excellence, *Saxo Grammaticus* : mais on y trouve en même tems un fond de crédulité bien digne de ce siécle. Je ne prétends pas, comme on voit, prévenir en faveur de ce que Saxon dit dans cette Histoire, des Fontaines périodiques d'Islande, & je ne me détermine à le rapporter, que parce que son témoignage se trouve appuié de celui d'un sçavant Islandois moderne, qui décrit une fontaine de cette espece en Islande, & qui en la décrivant prétend qu'il ne décrit que ce qu'il a vû de ses propres yeux.

(*a*) Desiderius Erasmus, in *Ciceroniano.* Janus Douza, Pater, in *Præfat. alterâ annal. Batavicor.*

C'est dans (*b*) la Préface de son Histoire de Danemarc que Saxon parle des Fontaines periodiques d'Islande. » Il y a, *dit-il*, dans cette Isle plusieurs fontaines sujettes » à des variations périodiques, qui tantôt débordent hors » de leur bassin, s'élancent fort haut, & en retombant » couvrent de leur écume tout ce qui est alentour : Et » qui tantôt au contraire s'abbaissent, semblent rentrer » dans le sein de la terre, & disparoissent enfin entiere» ment. *Ibidem* (in Insulâ (*c*) Glaciali, id est in Islandiâ) *complures alii latices referuntur, qui modò crescentis limphæ copiis adaucti, plenisque exundantes alveis crebras in sublime guttas jaciunt; modò torpentibus scatebris vix ab imo conspecti, profundis subductioris terræ latibulis absorbentur, quo fit ut exuberantes proxima quæque spumarum candore conspergant, exinaniti nullo visûs ingenio capiantur.*

(*b*) *Pag.* 3.

(*c*) Le nom d'*Island* signifie *terre* ou *Isle Glaciale.*

Jonas Arngrimus, sçavant Islandois, en expliquant le passage de Saxon qu'on vient de citer, (*d*) paroît n'avoir point connu dans son pais de fontaine de cette espece, & cette preuve, toute négative qu'elle est, seroit décisive contre le témoignage de Saxon, si † Brynolphe Suenon, autre sçavant d'Islande, qui a commenté l'Histoire de Saxon depuis Arngrimus, ne rapportoit point sur cette matiere une observation bien circonstanciée, qui

(*d*) In Commentar. suo De Islandiâ, *Part.* 1. *pag.* 36.

† *In Conjectaneis suis ad Saxonem*, dans l'Édition des œuvres de Saxon, de 1644. enrichie des notes de *Stephanus Joannes Stephanius.*

autorise ce que Saxon avoit avancé. Cet Auteur assure donc « qu'il y a en Islande une Fontaine périodique » d'eau thermale, dans un lieu appellé *Haukadal*, qui » n'est éloignée que de deux milles & demi de la ville » de Scalholt, capitale de l'Isle, & le siege d'un Evêché, » & qui appartient à l'église cathedrale de cette ville. Après quoi cet Auteur ajoûte 1°. « Qu'aiant eu la cu- » riosité d'aller voir cette fontaine, il eut le plaisir de » voir l'eau commencer de bouillonner dans le fond du » bassin d'où elle naît, lequel est fort profond, s'y éle- » ver sensiblement, le remplir, & même s'élancer assez » haut au dehors, non sans danger pour ceux qui se trou- » voient auprès & sur qui cette eau bouillante rejaillissoit. » 2°. Qu'il observa que la fontaine se soutint dans cet » état pendant environ une heure, après quoi l'eau com- » mença de baisser, jusqu'à ce que le bassin fût à sec; » 3°. Qu'un paisan du voisinage l'assura que la fôntaine » ne recommenceroit à reparoître & à s'élever, qu'après » vingt-quatre heures, parce que c'étoit la période or- » dinaire de ses intermissions. *Saxoni attestor*, dit-il, en rapportant le passage de Saxon que nous avons cité, *qui anno superiore tale miraculum his oculis non sine maximâ admiratione conspexi in* Haukadal, *quod* Scalholto *duobus milliaribus cum semisse distat, prædium cathedrali templo subjectum. Paulatim namque ebulliens aquæ fervor in cratere profundissimo subsiluit & incremento sensibili intumuit, donec craterem impleret ad labra prorsus. Tùm verò magno cum tumultu ingenitus fervor aquam in sublime evomit, præsentissimo propiùs adstantium cum periculo, quos nisi caverent, ignitæ guttulæ in delapsu ad internecionem comburerent. At verò exacto .... horæ spatio, pariter & æstus defervere, & aqua subsidere ac detumere. Nos autem cùm primùm accedere sumus ausi, vacuefactum repentè craterem animadvertimus & prorsus exsiccatum, nec uspiam aquæ vestigium, præter hoc ipsum conceptaculum, apparuit. Eruptionem autem rusticus intra viginti-quatuor horas exspectare se dictitabat: tanto namque spatio intermittere ut plurimùm & recipere.* *

* Peut-être faut-il lire *reinciperé*.

Si cette observation est vraie, il en résulte 1°. Que cette fontaine d'Islande est non seulement périodique

&

& intermittente, mais en même tems (*a*) thermale, & thermale au plus haut degré, puisque l'eau en est bouillante. 2°. Que chaque écoulement de cette Fontaine dure une heure, chaque intermission 23. & qu'ainsi la période entiere est d'environ 24. heures.

(*a*) Voiez ce qu'on dit *ci-dessous, Art.* 8. d'une Fontaine du Japon, appellée *Singacko.*

VII.

De la Fontaine des Merveilles, *près d'Haute-Combe en Savoie.*

Papire Masson, qui est mort en 1611. parle (*b*) de la Fontaine de Bellestat, ou plutôt de Fontestorbe, dans son Traité, intitulé, *Descriptio Franciæ per flumina*, qui ne fut imprimé qu'après sa mort, en 1618. Comme il n'en parle qu'après du Bartas, qu'il cite, il paroît inutile de rapporter ce qu'il en dit, après avoir vû ci-dessus (*c*) ce que du Bartas en a dit lui-même.

(*b*) A l'occasion de la Riviere de Lers, *pag.* 566.

(*c*) *Part.* 2. *Chap.* 1. *art.* 1.

Mais Papire Masson fait à cette occasion la description d'une autre fontaine de la même espece, « qui coule près d'Haute-Combe en Savoie, presque sur les bords » du lac de Burget, & qu'on appelle, à ce qu'il dit, la » *Fontaine des merveilles*. Cette fontaine coule & cesse de » couler deux fois par heure, ses écoulemens sont toujours » précédez d'un grand bruit, l'eau qui en sort, est si abon- » dante qu'elle suffit pour faire aller un moulin, avant » que de tomber dans le lac de Burget. Tous ces faits sont autorisez par le rapport de Papire Masson, qui assure » qu'il a eu occasion de les observer une heure chaque » jour, pendant un séjour de quatorze mois. *Vidi ego*, dit-il, *apud Altam-Cumbam in Sabaudiâ Monasterium ingens Ordinis Cisterciensis*, *Fontem*, *quem* Mirabilium *vocant*, *quâlibet horâ bis fluere & bis siccari solitum: Et cùm fluere incipit, ingenti murmure sonoque erumpere, ac statim moletrinam agere, antequam in subjectum lacum Burgitem influat. In cujus fontis margine quatuordecim menses assedi quotidie unâ horâ, ut oblectandi animi causâ rem tam mirabilem tamque stupendam contemplarer.*

Le même Auteur parle (*d*) ailleurs dans le même ouvra-

(*d*) *Pag.* 94.

ge d'un petit ruiſſeau près du village de *Varins*, entre la riviere de Thoué & la Loire, à une lieue de Saumur, dont l'eau coule & s'arrête deux fois chaque jour. *In conſpectu Salmurii*, dit-il. . . . *eſt* Varins *pagus, in quo viſitur rivulus, qui ſingulis diebus bis tantùm fluit, biſque ſtagnat.* En quoi Papire Maſſon a été copié par (*a*) Pierre-Jean Fabre, Médecin de Caſtelnaudari, qui appelle le village *Vareins*; par (*b*) Janus Cæcilius Frey, Médecin de la Faculté de Paris, qui l'appelle *Varius*; par (*c*) Bernard Varen, Médecin Hollandois, qui l'appelle *Varaus*, &c. Cependant malgré toutes ces autoritez, M. Piganiol de la Force qui parle du même fait, ne laiſſe pas d'aſſurer qu'il eſt faux (*d*).

(*a*) Hydrograph. Spagyric. *lib.* 1. *cap.* 11.

(*b*) Admirand. Galliar. *cap* 9.

(*c*) Geograph, general. *lib.* 1. *cap.* 17. *propoſit.* 18.

(*d*) Deſcription de la France, *Tom.* 7. *pag.* 74.

VIII.

De la Fontaine de Bolderborn *en Veſtphalie, & de celle de* Singacko *dans le Japon.*

Bernard Varen, Médecin Hollandois, fit imprimer à Amſterdam en 1650. une Géographie univerſelle *in*-12. où il a ramaſſé un grand nombre de faits, qui appartiennent à l'Hiſtoire naturelle. C'eſt dans le *Chap. XVII.* du premier livre de cet ouvrage, qu'il eſt queſtion des Fontaines, & c'eſt dans *la Propoſition XVIII.* que l'Auteur parle des Fontaines périodiques. Il ne manque pas d'y faire mention de la fontaine de Fonteſtorbe près de Belleſtat, & de celle des Merveilles près d'Haute-Combe, mais c'eſt ſur l'autorité de Papire Maſſon qu'il en parle, ou plutôt ſur celle de Biertius, qui a copié Papire Maſſon. Il y fait mention auſſi de la fontaine du village de *Varaus en Anjou au deſſus de Saumur*, c'eſt-à-dire du village de Varins près de Saumur; & cet article eſt encore pris de Papire Maſſon, ou de quelqu'un qui l'avoit pris de lui.

A ces deux articles déja connus, il en ajoûte deux autres qui le ſont moins. Le premier regarde † une fontaine près de Paderborne, appellée *Bolderborn*, c'eſt-à-dire *Fontaine bruiante*, « qui tarit & qui coule deux fois le

† Kircher en parle dans ſon *Mundus Subterraneus. Lib.* 5. *ſect.* 4. *cap.* 4. & il l'appelle *Bollerbrun.*

» jour, qui avant que de couler, fait un grand bruit, ce » qui lui a fait donner le nom de *Bolderborn*, & qui jette » une si grande quantité d'eau quand elle coule, qu'elle » fait aller presque à sa source trois moulins. *In Westphaliæ regione*, dit cet Auteur, *quæ dicitur* Paderborn, *fons est qui singulis diebus bis deficit & bis renascitur, etsi tantum aquæ effundat, ut non procul à fonte aqua circumagat trium moletrinarum rotas : erumpit cum ingenti strepitu. Dicitur* Bolderborn *à strepitu.* Cette même fontaine est décrite plus éxactement encore dans les Transactions Philosophiques de l'année 1665. n°. 7. *Vir curiosus*, y est-il dit, *nuper scripsit ex Germaniâ in Diœcesi Paderbornensi esse fontem, qui spatio nycthemeri se bis solvat, semperque revertatur post sex horas, incredibili fragore ac vi excurrens in tria milliaria à scaturigine. Accolæ vocant* Bolderborn, *quasi diceres* Fontem tempestuosum.

L'autre article regarde une certaine fontaine thermale du Japon, « dont l'eau est beaucoup plus chaude que » l'eau bouillante, & dont les écoulemens se répétent » régulierement deux fois le jour, & durent chaque » fois une heure. L'eau en coule alors avec une grande » force, & va former assez près de la source un lac brû- » lant, que les gens du pais appellent *Singacko*, c'est-à- » dire *l'Enfer.* Il est vrai que Varen n'apporte point d'autre garant de la vérité de ces faits, qu'un certain † Caronius, qu'il ne fait que nommer. *In Japoniâ*, (*a*) dit-il, *fontem adeò fervidum prorumpere scribit Caronius, ut ignis, vehementissimi licet, fervore nulla aqua ad eum gradum fervoris perduci possit . . . . Fluit non continuè, sed bis de die per unam horam cum ingenti spirituum impetu, & stagnum efficit, quod ex alio cognovi appellari ab incolis* Singacko, *hoc est* Infernum.

† Je croi que le Caron dont il s'agit ici, est celui qui après avoir été long-tems au service de la Compagnie des Indes de Hollande, fut mis à la tête de la premiere Compagnie des Indes établie en France.

(*a*) *Ibid.* §. VIII.

IX.

De la Fontaine de PEAK *dans la Province de Derby, de celle de* Giglefwick *dans la Province d'Yorc, & d'une troifieme Fontaine périodique dans le* Weftmorland.

Il parut en 1660. un Traité en Anglois fur l'*Hiftoire des Curiofitez naturelles d'Angleterre, d'Ecoffe, & du pais de Galles*, compofé par Childrey, qui fut traduit en françois peu de tems après par Pierre Briot & imprimé à Paris *in*-12. *en* 1667. Comme cet ouvrage n'eft prefque qu'une compilation de ce que Giraldus, Cambden, Speed & plufieurs autres Auteurs peu éxacts avoient déja dit, & que Childrey n'y parle prefque jamais fur fes propres obfervations, on ne doit pas toujours compter fur la vérité des faits qui y font rapportez, d'autant plus que ceux même que Childrey copie, ne font pas toujours fidellement copiez.

(*a*) Ci-deffus, *art.* V. *pag.* 389.

Nous avons déja vû (*a*) ce que cet Auteur dit d'une fontaine périodique du Flintshire dans la Principauté de Galles, appellée *Fynnon leinw*, en quoi il ne fait que copier *Giraldus Cambrenfis*, ou du moins Humfroy Lhoyd. Outre ce fait on trouve dans fon ouvrage trois autres obfervations de pareilles fontaines, dont peut-être il n'eft pas le premier Auteur non plus, mais dont nous ne connoiffons point de témoignage antérieur au fien.

(*b*) *Pag.* 190. de la traduction de P. Briot.

(*c*) *Pag.* 212.

I. La premiere de ces obfervations regarde (*b*) une fource de la forêt du PEAK près de Buxton, dans la Province » de Derby, *qui flue & reflue ordinairement quatre fois en » une heure ou environ, fans y jamais manquer.* Le Docteur » Chriftophle Merret repete cette obfervation dans fon » *Pinax rerum naturalium Britannicarum*, imprimé en 1667. (*c*) *Puteus*, dit-il, *ad Peak foreft non procul Buxtonâ in agro Derbienfi fluit refluitque quater fingulis horis.*

(*d*) Ibid. *pag.* 260.

II. Dans la feconde Childrey rapporte (*d*) qu'à « Gigglefwick à un mille de Settle, dans la Province d'Yorc, » il y a de petites fontaines à un jet de palet l'une de » l'autre, dont celle du milieu flue & reflue tous les quarts » d'heures, de la hauteur d'un pied, quand l'eau eft au

» plus haut ; & quand elle ſe retire elle devient ſi baſſe, » qu'il n'y reſte pas la hauteur d'un pouce. Ce fait a été » encore tranſcrit par le Docteur Merret. (*a*) *Ad Giglesvvick*, dit-il, *in agro Eboracenſi, ſcaturigines parvæ erumpunt jactu diſci ab invicem haud diſtantes, quarum media ſola ſingulis horæ quadrantibus aſcendit ad 9. pollices ; in refluxu autem unciam unam non ſuperat.*

(*a*) *Ubi ſuprà.*

III. Enfin dans la troiſiéme (*b*) il s'agit « d'une fon- » taine dans la Province de Weſtmorland près du fleuve « de Loder, laquelle flue & reflue pluſieurs fois en un » jour. Ce fait n'a pas non plus échappé au D. Merret » (*c*) *Fons*, dit-il, *juxta flumen Loder in Weſtmorlandiâ ſæpius de die fluit refluitque.*

(*b*) Ibid. *pag.* 256.

(*c*) *Ubi ſuprà.*

En rapportant ces obſervations je n'ai pas prétendu les adopter. Je conviens au contraire qu'elles ne ſont ni aſſez conſtatées pour mériter d'être crues, ni aſſez détaillées pour pouvoir être expliquées.

X.

De la Fontaine de Viuſſan *dans le Diocèſe de Beziers, en Languedoc.*

Catel fait mention dans ſes (*d*) *Memoires de l'Hiſtoire du Languedoc*, d'une eſpece de fontaine périodique dans le Diocèſe de Beziers. Mais la deſcription qu'il en fait, n'eſt guére circonſtanciée. « *Viuſſan*, dit-il, eſt une pe- » tite riviere du pais de Languedoc, laquelle prend ſon » nom d'une montagne, appellée Viuſſan, & ſort d'une » fontaine qui eſt au pied de ladite montagne, à demie » lieue de Roquebrune, & après ſe rend dans la riviere » d'Orb. Cette fontaine ſe perd certaines heures du jour » & ne coule point pour tout, & après elle jette d'eau en » abondance auſſi gros que la jambe d'un homme, avec » telle roideur qu'elle traverſe ladite riviere d'Orb, ſans » mêler preſque ſon eau, & forme un ruiſſeau qui arroſe » les champs des environs.

(*d*) Pag. 171.

X I.

*De la Fontaine d'*Haute-Combe*, dont on a déja parlé, & de celle de* Puisgros*, toutes deux en* Savoie.

Le P. Milliet Deschalles, de la Compagnie de Jesus, publia en 1674. son *Cursus Mathematicus*, en trois Tomes *in-fol.* où il insera un Traité *de Fontibus naturalibus & fluminibus.* C'est-là (a) qu'il parle de deux fontaines périodiques de Savoie, & qu'il en parle dans un assez grand détail.

(a) Proposit. XV.

La premiere est la célebre fontaine d'*Haute-Combe* près du lac de Burget, & à quatre lieues de Chamberi. Comme la description qu'il en fait, differe en plusieurs points de celle qu'en a fait Papire Masson, il paroît nécessaire de la rapporter dans toute son étendue.

I. Cette fontaine ne coule pas toujours, car elle tarit entiérement quand la sécheresse est grande. *Hic fons non semper fluit, nec singulis diebus; dùm enim est aridior anni tempestas, omnino deficit.*

II. Il arrive de-là qu'on attend quelquefois long-tems ses écoulemens, & qu'on les attend inutilement. *Ita plurimi ad aliquot dies ejus fluxum expectarunt, nec tamen viderunt.*

III. D'autrefois elle coule jusqu'à douze fois dans une heure. Du moins le P. Deschalles assure-t-il l'avoir vû couler jusqu'à onze fois pendant le tems qu'il mit à dîner sur ses bords. *Aliquando intra horam duodecies fluit, ut semel experti sumus; interea dùm pranderemus undecies aquam dedit.*

IV. Ces inégalitez dans le cours de cette fontaine ont persuadé au peuple que cette fontaine ne couloit point en presence des bâtards. *Ex hac irregularitate emanavit hoc proverbium, ut dicatur numquam fluere coram illegitimis & spuriis.*

V. C'est-là, à ce que dit le P. Deschalles, tout ce qu'il y a de merveilleux dans cette fontaine; car d'ailleurs, du moins pour le même jour, la durée des écoulemens est à peu près la même, de même que les intervalles d'un écou-

lement à l'autre. *In eo nihil aliud notatu dignum animadverti ; vices enim, ut plurimum, eodem die ſunt æquales, & æqualia tempora.*

L'autre fontaine eſt près d'un village appellé *Puiſgros*, à deux milles de Chamberi. La deſcription que ce Pere en fait, eſt un peu embrouillée, & je ne ſçai ſi elle mérite une entiere croiance.

I. Cette Fontaine ne coule pas toujours. Le P. Deſchalles aſſure qu'il a été la voir deux ou trois fois, & qu'il y a demeuré chaque fois une ou deux heures ſans l'avoir vû couler. *Eum fontem adivi bis aut ter, ſingulisque vicibus per unam aut alteram horam ſum commoratus ; nullum tamen ejus fluxum vidi.*

II. Quand cette fontaine coule, l'eau s'épanche par deſſus les rebords de ſon baſſin, & elle eſt en même tems abſorbée à travers le ſable dans une large ouverture, qui eſt au-deſſous. *Non tantùm per ſuperiora labra aquam effundit, ſed etiam videtur aquam reſorbere, ideò quia inferiori cavitatis parte meatum habet ingentem, ſed plenum arenâ, per quem ſenſim tota effluit aqua.*

III. Cette fontaine non ſeulement coule par intervalle, mais quand elle a commencé une fois, elle coule tantôt dix, & tantôt vingt fois, de telle ſorte qu'à peine le tems d'un écoulement à l'autre ſuffit-il pour en laiſſer vuider le baſſin. *Non enim tantùm per intervalla decurrit ; ſed cum ſemel cœpit, aliquando decies, aliquando vigeſies fluit, ita ut inter utrumque fluxum vix ſufficiat tempus neceſſarium ad ejus cavitatem exhauriendam.*

IV. Enfin le P. Deſchalles rapporte que pluſieurs Jeſuites de Chamberi aiant été à cette fontaine vers l'équinoxe du printems, & y aiant demeuré tout le jour, ils l'avoient vû couler deux fois, le matin vers les dix heures, & l'après-midi vers les trois : Qu'elle avoit coulé le matin vingt fois dans une demie heure, de ſorte que les écoulemens ſe ſuccedoient preſque ſans intervalle, & ne donnoient pas le tems de vuider le baſſin de la fontaine ; mais que le ſoir les écoulemens avoient été moins fréquens. *Anno præterito circa æquinoctium vernum eum adivere duodecim ex noſtris, qui per totum diem ibi verſati ſunt.*

Bis tantùm venit, nempe circa decimam & circa tertiam horam, fluxitque circa decimam vigesies intra semi horam, ita ut fluxus se invicem exciperent, nec daretur tempus totam concham exhauriendi : circa tertiam videntur non tot fluxus fuisse.

Le P. Deschalles entreprend ensuite d'expliquer par le moien d'un ou de plusieurs siphons, ce que ces fontaines ont de singulier & de merveilleux, & n'y réussit pas trop bien, mais on peut voir dans son Livre ce qu'il dit.

XII.

De la Fontaine de la Godiniere *en Poitou.*

Je ne sçai si je puis citer comme un fait assuré, ce que Pierre-Jean Fabre, Médecin de Castelnaudari, (*a*) rapporte d'une fontaine près du village de *la Godiniere* en Poitou, qu'il dit être périodique. *Datur*, dit-il, *fons qui reciprocos æstus patitur in Pictaviâ, vulgò* Poitou, *circa locum & pagum de la Godiniere, propè domum Domini du Chastelier.* J'avoue que cet Auteur m'a toujours paru trop peu éxact & trop crédule, pour mériter d'être cru sans examen.

(*a*) Hydrograph. spagyric. *Lib.* I. *cap.* II.

XIII.

De la Fontaine de Dorgnes *dans le Diocèse de Castres en Languedoc.*

On peut compter un peu plus sur le témoignage de Pierre Borel, Médecin de Castres, lorsqu'il assure (*b*) qu'il y a au village *de Dorgnes, à deux lieues & demie de Castres* en Languedoc, *une fontaine, qui outre qu'elle guérit la gale & autres maladies du cuir, a le flux & reflux comme la mer.* Ce n'est pas que je ne le trouve trop crédule aussi à en juger par plusieurs des observations qu'il a données au public, mais outre qu'il parle d'un fait qui regarde son propre païs, & qu'il a pû par conséquent observer lui-même, ou dont il a pû avoir des informations sûres, d'ailleurs son témoignage sur cet article m'a été confirmé

(*b*) Antiquitez de la ville de Castres. *Liv.* 2. *chap.* 21.

firmé par une personne digne de foi. Elle m'a même assûré que cette fontaine répetoit ses écoulemens plusieurs fois dans le jour : ainsi c'est au nombre des fontaines simplement périodiques, qu'elle doit être mise, malgré l'expression dont Borel s'est servi.

XIV.

De la Fontaine de Colmars, *dans le Diocèse de Senez en Provence.*

Il y a près de Colmars dans le Diocèse de Senez en Provence une fontaine périodique, qui est remarquable par la fréquence de ses retours. Elle s'arrête & elle coule environ huit fois dans une heure. M. Peiresc avoit chargé un Médecin de ces quartiers, nommé Malian, de l'examiner. *Hinc destinavit . . . . . eruditum Medicum, nomine Malianum,* (a) dit Gassendi . . . . . *ut denique eâ occasione observaret fontem, qui ad Collem Martium statis intervallis effluit ac subsistit nimirùm octies circiter intra spatium unius horæ.*

(a) In Vita Peirescii, *ad ann.* 1634.

Je ne sçai si ce Médecin s'acquitta de cette commission, mais Gassendi nous a donné (b) dans sa Physique une description détaillée de cette fontaine. « Elle ne » differe point, *à ce qu'il dit*, des fontaines ordinaires » ni pour la clarté ni pour le goût de ses eaux, mais » elle a cette proprieté singuliere de couler huit fois » dans une heure, & de s'arrêter autant de fois. Quand » elle est prête à couler, un léger murmure annonce » son arrivée. Elle croît peu à-peu pendant environ une » demie minute ; elle décroît ensuite pendant environ six » minutes ; il paroît qu'il y a alors un moment de cessation absolue d'écoulement, après quoi elle recommence » dans le même ordre. *Nihil ab aquis aliorum fontium aut limpiditate aut sapore differt ; at speciale id præ cæteris habet, quòd proximè octies intra horam fluat, totiesque fluxum inhibeat. Adventans ac jam effluxura levi murmure sese prodit, increscitque sensim in alveolo per minuti ferè dimidium, ac deinde decrescit per minuta ferè sex, & cùm decrementum sub finem*

(b) Physic. *Sect.* 3. *Membr. priore, Lib.* 1. *cap.* 7.

insensibile sit, tùm intermorium est aliquod, priusquam aqua denuò adventet.

» Le cours de cette fontaine est toujours le même » dans toutes les saisons. *Diurnis & nocturnis horis & quibusvis anni tempestatibus res, ut eam descripsi, constanter apparet.* « La seule inégalité qu'on y observe, c'est que l'in» tervalle du commencement d'un écoulement au com» mencement du suivant, n'est pas toujours le même; » mais qu'il est tantôt de 8. minutes, tantôt de 7. & tan» tôt de 6. plus ou moins, de telle maniere pourtant qu'il » est rare qu'il n'y ait pas assez éxactement huit écoulemens » & huit cessations par heure. *Non sunt tamen intervalla omnia ab uno effluxu in alium æqualia, sed interdùm quidem 8. minuta intercipiuntur, interdùm 7. interdùm 6. interdùm plus, interdùm minus, sed rarum est ut . . . . unius horæ spatio non satis præcisè numerentur octo cùm effluxus, tùm cessationes.*

Je croi que ces variations, dont Gassendi paroît avoir été étonné, dépendent du plus ou du moins d'eau qui aborde à la source, suivant que la saison est plus ou moins pluvieuse. Du moins est-il certain que dans l'explication que nous donnons du flux periodique de ces sortes de fontaines, cette cause peut les produire, en rendant plus court ou plus long le tems qui s'écoule de la fin d'un écoulement au commencement du suivant, ce que Gassendi appelle *Intermorium*.

X V.

D'une Fontaine périodique dans la Franche-Comté.

(*a*) Reg. Scientiar. Academ. Histor. *lib. 3. cap. 3.*

On trouve dans (*a*) l'Histoire de l'Academie des Sciences de Duhamel « que † M. Borel, de cette Académie, y » avoit lu en 1688. une lettre qu'il avoit reçue de Fran» che-Comté, où on lui parloit d'une fontaine de cette » province, dont l'eau étoit salée, & dont le cours étoit » sujet chaque jour à des augmentations & à des dimi» nutions sensibles, mais qui ne suivoient aucune regle

† Le Pierre Borel, dont il s'agit ici, & qui entra dans l'Académie des Sciences en 1674. est le même que le Pierre Borel, Médecin de Castres en Languedoc, dont on a parlé ci-dessus, *Article XIII.*

» certaine. On ajoutoit qu'il y avoit dans la même pro-
» vince une autre fontaine, dont l'eau étoit douce, où
» l'on remarquoit † les mêmes viciſſitudes. *D. Borel epiſtolam ad ſe miſſam legit, in qua fit mentio cujuſdam fontis ſalſi in Comitatu Burgundiæ, cujus aquæ quotidie creſcunt & decreſcunt, ſed nullâ certâ lege. Alter aquæ dulcis in eadem provinciâ ſua quoque habet incrementa & decrementa.*

† Seroit-ce la fontaine, dont on parlera ci-deſſous *Article* XIX?

Mais des relations ſi peu détaillées, de même que ce qu'on ajoute au même endroit touchant la fontaine de Fonteſton, c'eſt-à-dire de Fonteſtorbe, ſur le rapport de M. de la Hire, ne peuvent paſſer que pour des indications plutôt que pour des obſervations.

XVI.

D'une Fontaine périodique du Roiaume de Cachemire, *dans les Indes.*

Nous connoiſſons mieux les proprietez d'une fontaine périodique, qui coule dans le Roiaume de Cachemire dans les Indes, que celles de pluſieurs fontaines de la même eſpece qui ſont en France. C'eſt que la Fontaine de Cachemire a eu l'avantage d'être obſervée par un Phyſicien. Bernier qui l'a vûe, (*a*) nous aſſure « Qu'au mois
» de Mai, tems auquel les neiges ne viennent que de
» fondre, cette fontaine environ l'eſpace de quinze jours
» flue & s'arrête réglément trois fois le jour, ſur la pointe
» du jour, ſur le midi, & ſur la nuit. Son flux eſt pour
» l'ordinaire de trois quarts d'heure, peu plus, peu
» moins, & aſſez abondant pour remplir un réſervoir en
» quarré, avec des degrez pour deſcendre juſqu'en bas,
» qui a dix ou douze pieds de largeur ou environ, &
» autant de profondeur. Après les quinze premiers jours
» ſon cours commence à n'être plus ſi reglé, ni ſi abon-
» dant, & enfin après un mois ou environ elle s'arrête
» tout à fait & ne coule plus le reſte de l'année; ſi ce
» n'eſt pendant quelques grandes & longues pluies,
» qu'elle coule ſans ceſſe & ſans regle, comme les autres
» fontaines.

(*a*) Voyage de Cachemire.

Sur cette relation on voit au premier coup d'œil que

cette fontaine eſt *Maiale*, c'eſt-à-dire qu'elle ne coule qu'au mois de Mai par la fonte des neiges, & qu'elle eſt alors périodique intermittente. On peut voir dans Bernier même, au lieu cité, ce qu'il imaginoit pour tâcher de rendre raiſon des proprietez de cette fontaine, mais je croi qu'il eſt plus facile de les expliquer par le méchaniſme que nous avons établi pour les autres fontaines de la même eſpece.

XVII.

De la fontaine An dem Burgenberg, *&* *de celle d'*Eng Stlen *en Suiſſe.*

L'ouvrage que M. S. S. Scheuchzer, Médecin de Zurich a publié, ſous le titre d'*Itinera Alpina*, doit être regardé comme une deſcription éxacte de ce qu'il y a de plus curieux dans les montagnes de Suiſſe. C'eſt-là qu'il fait mention de deux fontaines périodiques qu'il y a obſervées. La premiere (*a*) s'appelle *An dem Burgenberg*, c'eſt-à-dire Fontaine *ſur le Burgenberg*, qui eſt une montagne du Canton d'Underwald. « Cette fontaine eſt » non ſeulement *maiale*, c'eſt-à-dire du nombre de ces » fontaines, qui ne commencent à couler qu'au mois de » Mai par la fonte des neiges, mais elle eſt en même tems » périodique auſſi, & ſon cours ceſſe & recommence » ſouvent huit ou dix fois par jour. *Fons* an dem Burgen- » berg *Maialis eſt*, ... *ſæpe unico die octies vel decies ceſſat, ac curſum ſuum redintegrat.*

(*a*) Tom. 2. pag. 401.

La ſeconde s'appelle la fontaine d'*Eng Stlen*, parce qu'elle eſt ſur une montagne de ce nom dans le Canton de Berne, au Bailliage de Thun, & aſſez près du mont Grimſel. « Cette fontaine eſt maiale & intermittente de » même que la précédente: (*b*) Elle ne commence à cou- » ler que vers le milieu de Mai, comme les autres fontai- » nes maiales, & elle ne coule que juſque vers le milieu » du mois d'Août; c'eſt-à-dire en tout environ trois mois. *Fons Eng ſtlanus periodum ſervat duplicem, annuam unam, diurnam vel horariam alteram; Tribus dumtaxat fluit menſibus à medio Maii ſcilicet ad medium Auguſti, ut hoc reſ-*

(*b*) Tom. 1. pag. 27.

pectu fontium Maialium numero adscribi possit & debeat.

Pendant tout ce tems-là son cours est sujet à des variations qui la rendent périodique, à s'en tenir au rapport qu'on a fait à M. Scheuchzer, car il avoue que c'est sur le rapport d'autrui qu'il en parle, & qu'il n'a pas eu l'avantage de la voir couler lui-même, quoiqu'il soit allé deux fois sur les lieux, mais il y arriva trop tard la premiere fois en 1702. & la fontaine étoit déja tarie; & l'autre fois en 1706. il y alla trop tôt, & elle ne couloit pas encore.

Si l'autorité de celui à qui nous devons les *Delices de la Suisse*, étoit capable de contrebalancer celle de M. Scheuchzer sur une question de Physique, nous pourrions douter que cette fontaine fût périodique, car cet Auteur (*a*) nie expressément qu'il y ait aucune variation dans son cours. Mais il est plus sûr de s'en tenir au témoignage de M. Scheuchzer, qui a été sur les lieux; qui, s'il n'a pas vû, a du moins consulté les Habitans du voisinage; dont le rapport enfin se trouve confirmé par tous ceux qui ont parlé de l'Histoire naturelle de Suisse, dont il cite lui-même les ouvrages, comme (*b*) Stumpfius, (*c*) Zuinger, (*d*) Suicer, (*e*) Rabmann, (*f*) Wagner, &c.

Il faut pourtant convenir que M. Scheuchzer lui-même n'est pas constant dans le rapport qu'il fait; mais cela vient de ce qu'il ne parle que sur des oui-dire. « Dans » un endroit (*g*) il assure que cette fontaine coule ordi- » nairement deux fois le jour, le matin sur les 8 heures, » & le soir sur les 4. *Fons Eng stlanus non . . . . . . constanter per* τριμήνιον *fluit, sed matutino plerumque & vespertino tempore, manè horâ circiter* 8^{â}. *vesperi* 4^{â}. Mais cela ne sçauroit être, parce que dans cette supposition les intervalles des écoulemens ne seroient pas égaux.

Dans un autre endroit (*h*) « il dit que cette fontaine » coule ordinairement le soir & le matin; qu'elle coule » pendant 2 ou 3 heures, & quelquefois pendant toute » la nuit sans discontinuation. *Fluit aliquando per duas vel tres horas, aliquando per totam noctem ad sequens mane.*

L'irrégularité du cours de cette fontaine seroit encore plus grande à en juger sur le rapport que le Ministre

(*a*) *Tom.* 1. *pag.* 168.

(*b*) Helvet. Choragraph. *lib.* 7. *cap.* 21.

(*c*) Method. Apodem. *lib.* 2. *cap.* 5. *pag.* 84.

(*d*) Descript. Helvet. *pag.* 6.

(*e*) Gespräch. von Bergen, *pag.* 89. 200. Cysat Beschreib. Lucern. See. *pag.* 247.

(*f*) Helvet. Cur. *pag.* 132.

(*g*) Pag. 27. *Itinere* II.

(*h*) Pag. 404. *Itin.* V.

d'un village voisin de cette source, (*a*) en avoit fait à Wagner, & que M. Scheuchzer (*b*) a transcrit dans son ouvrage. On y prétend « que cette fontaine commence » quelquefois à couler le soir & ne cesse que le matin; » qu'elle coule d'autrefois le matin, & que son cours se » renouvelle pendant le jour même; qu'elle coule souvent » sans interruption trois ou quatre jours consécutifs, & » que souvent aussi elle demeure à sec plusieurs jours de » suite. *Cursus fontis hujus maximè inæqualis est; sæpe aquæ ejus vesperi præsto sunt, & fluxus earum per integram noctem durat, manè sequenti autem cessat; mox manè aliquando aquæ profluunt; sæpe interdiù fons cursum redintegrat; sæpe aquæ ejus tres, imò quatuor dies integros perennant; sæpe aquæ aliquot diebus non apparent.*

(*a*) Henri Becklin de Berne, Ministre d'Haslen.

(*b*) *Tom. I. pag. 27.*

Ces variations, quelques irrégulieres qu'elles paroissent, pourroient peut-être s'expliquer par le méchanisme que nous avons établi pour ces sortes de fontaines, en supposant des variations proportionnées dans la quantité d'eau qui aborde à cette source, dépendamment de la fonte des neiges, plus ou moins grande. On peut voir (*c*) ci-dessus ce que nous avons dit sur ce sujet: Mais il faut avouer qu'il est difficile de rien établir de bien solide sur des observations si peu éxactes & si mal constatées: Peut-être même que sans aucun méchanisme particulier, les variations de cette fontaine ne viennent, que des seules variations qui arrivent dans la fonte des neiges, suivant lesquelles cette fontaine, qui n'est point entretenue d'ailleurs, doit couler ou tarir sans garder aucun ordre périodique.

(*c*) *Part. II. chap. I. art. 3.*

XVIII.

De la source de la Reinette *aux Eaux de* Forges, *dans le Diocèse de Rouen en Normandie.*

Tous ceux qui vont aux Eaux de Forges, ont occasion d'observer que la source de la *Reinette*, qui est la plus abondante des trois sources minérales qui y coulent, souffre dans son cours des variations reglées & périodiques. (*d*) « Tous les jours régulierement vers les 6. ou 7.

(*d*) Linand, *Traité des Eaux de Forges, chap. 2.*
La Rouviere, *systême des eaux de Forges, à la fin du Livre.*

» heures du matin & vers les 6. ou 7. heures du soir, » l'eau qui en sort, se brouille pendant environ une demie » heure, devient rougeâtre & chargée de flocons roux, » plus ou moins gros, qui se changent en une eau rousse, » quand on les remue dans la main. Le reste du jour » & de la nuit cette eau est fort claire, à quelques pail- » lettes roussâtres près, qu'elle charrie presque toujours.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'on prétend (*a*) que « ces eaux ne coulent pas plus ou moins abondam- » ment lorsqu'elles sont troublées, que lorsqu'elles sont » claires....... de sorte qu'il n'y a que le seul brouil- » lement : Mais cela n'empêche pas que cette fontaine ne doive être mise au nombre des fontaines périodiques, & que ce brouillement reglé qui y arrive de douze en douze heures, ne puisse & ne doive même s'expliquer par le même méchanisme, qui sert à expliquer les variations périodiques des autres fontaines de cette espece par rapport à leurs écoulemens.

(*a*) La Rouviere, *ibidem.*

XIX.

D'une fontaine périodique sur le chemin du village de Touillon *à* Pontarlier, *en Franche-Comté.*

On doit à M. Piganiol de la Force une *Description de la France*, très-curieuse & très-exacte, & qui dès la seconde édition a été portée à un dégré de perfection, dont un ouvrage chargé de tant de faits & de détails, paroissoit difficilement susceptible.

Cet Auteur y (*b*) fait une description assez exacte de la fontaine périodique de Bellestat ou de Fontestorbe, dont on a expliqué la nature (*c*) ci-dessus. Il y parle (*d*) ailleurs d'une autre fontaine de la même espece, qu'on trouve dans la Franche-Comté sur le chemin de Pontarlier au village de Touillon; & il marque que ce qu'il en dit, est pris de la description que M. Courvoisier, Docteur en Médecine, en fit en 1690.

» Cette fontaine naît, *à ce qu'il dit*, dans un lieu pier- » reux, & comme elle jette par deux endroits séparez,

(*b*) *Tom.* 5. *pag.* 220 221.

(*c*) *Part. II. chap.* 1.

(*d*) *Tom.* 8. *pag.* 480.

» elle s'eſt fait deux baſſins, dont la figure lui a fait » donner le nom de *Fontaine ronde*. Dans le premier » qui eſt le plus élevé, & qui a environ ſept pas de long » ſur ſix de large, le flux & le reflux de la fontaine pa» roît davantage, & il ſemble qu'une pierre aigue qui » eſt au milieu y ſoit miſe exprès pour mieux faire remar» quer les mouvemens de l'eau, lorſqu'elle monte & qu'el» le deſcend.

» Quand le flux commence, on entend au dedans de » la fontaine comme un bouillonnement, & l'on voit ſor» tir de l'eau de tous côtez, qui formant pluſieurs petites » boules, s'éleve toujours peu à-peu juſqu'à la hauteur » d'un grand pied. Alors étant répandue dans toute la » capacité du premier baſſin, elle regorge un peu à côté » du ſecond, où l'on voit de même qu'elle croît avec tant » d'abondance, que ce régorgement des deux ſources » en s'uniſſant, fait un ruiſſeau conſidérable. Quand le » reflux ſe fait, l'eau deſcend petit à petit, & à peu» près en auſſi peu de tems qu'elle monte.

» Le période du flux & du reflux dure en tout un » peu moins d'un demi quart-d'heure, & le repos qui eſt » entre les deux ne dure qu'environ deux minutes. La » deſcente de l'eau eſt ſi évidente, que la fontaine tarit » preſque entierement.

» Cependant l'un des reflux eſt régulierement toujours » different de l'autre, en ce que la fontaine tarit preſque » entierement une fois, & qu'une autrefois il reſte un » peu d'eau dans le baſſin; ce qui continue toujours al» ternativement & à même proportion, ſans augmenter » ni diminuer. Vers la fin du reflux, & lorſqu'il n'y reſte » preſque plus d'eau à rentrer, on entend un petit bruit.

» Quoiqu'on obſerve ces mouvemens reguliers dans le » ſecond baſſin, le reflux y eſt beaucoup moindre, car » il y reſte toujours aſſez d'eau pour entretenir le ruiſſeau » qu'il produit; & dans le premier baſſin le flux & le » reflux ſont beaucoup plus remarquables, & à moins « que l'eau de la pluie ne les trouble, ou que les neiges » fondues ne l'inondent, ils y paroiſſent toujours auſſi » ſenſiblement qu'on l'a dit.

J'avoue

J'avoue que ce qu'on dit de l'inégalité alternative des intermiſſions de cette fontaine, me paroît ſuſpect, & je croi qu'il ſeroit néceſſaire de le vérifier de nouveau. Si ce fait ſe trouvoit vrai, on ſeroit forcé de ſuppoſer dans l'intérieur de cette fontaine un méchaniſme plus compoſé, que celui qu'on ſuppoſe pour les fontaines périodiques ordinaires.

De ces différentes obſervations on peut tirer pluſieurs conſéquences.

I. Que les fontaines périodiques ſont aſſez communes, mais que juſqu'à preſent on ne peut compter ſûrement que ſur celles de Fonteſtorbe & de Fonſanche, dont nous avons donné la deſcription, celle d'Haute-Combe, celle de Colmars, celle de Cachemire, & peut-être celle d'Am dem Burgenberg.

II. Que les périodes de ces differentes fontaines dépendent de la hauteur du ſiphon, qui en fait le principal méchaniſme; de la groſſeur de ſon calibre; de la grandeur du baſſin intérieur, où l'eau ſe ramaſſe; & de la quantité d'eau qui aborde à ce baſſin, ce qui ſuffit pour rendre raiſon de toutes les varietez qu'on obſerve dans le cours de ces ſortes de fontaines.

III. Que toutes les périodes de ces fontaines, de quelque nature qu'elles ſoient, ſont ſujettes à varier, c'eſt-à-dire que ces fontaines coulent pendant des tems plus ou moins longs, & mettent des intervalles plus ou moins grands d'un écoulement à l'autre, ſuivant le plus ou le moins d'eau qu'elles reçoivent, ou ce qui revient au même, ſuivant le plus ou le moins de ſéchereſſe pour les fontaines que la pluie entretient, & le plus ou le moins de chaleur pour celles qui ne coulent que par la fonte des neiges. Cela eſt déja certain de celles de Fonteſtorbe & de Fonſanche; la maniere dont on parle de la plûpart des autres, le fait conjecturer à leur égard; & ce qui mérite quelque conſidération, la nature du mechaniſme, d'où il paroît que dépendent les proprietez de ces fontaines, ſemble le démontrer.

IV. Que par une ſuite néceſſaire des changemens que

ces variations peuvent produire, les fontaines qui ne sont que simplement Intercalaires, doivent devenir Intermittentes, si l'eau qu'elles reçoivent, continue à diminuer: Et que par la raison des contraires, les fontaines qui sont intermittentes, doivent devenir simplement intercalaires, si l'eau qui y aborde, croît à un certain point.

V. Que ces fontaines, tant les Intercalaires que les Intermittentes, doivent cesser d'être périodiques, quand l'eau est fort abondante, c'est-à-dire en hiver ou dans le tems de pluie, & qu'elles doivent couler alors d'un cours égal & uniforme, comme les fontaines ordinaires. On en a des preuves certaines à l'égard de celles de Fontestorbe & de Fonsanche; & à l'égard des autres, on en a plus que des simples présomptions.

VI. Que c'est à ces variations, qu'il faut principalement attribuer les differences qu'il y a entre les descriptions que differens Auteurs ont faites des mêmes fontaines; car en supposant qu'ils les aient observées en des tems & dans des circonstances differentes, il est très-possible qu'ils aient tous dit la vérité, nonobstant la difference qu'il y a dans leur rapport.

VII. Qu'il peut se faire que quelques-unes de ces fontaines tarissent dans la grande sécheresse, si c'est l'eau de la pluie qui sert à les entretenir, ou dans le froid de l'hiver, si c'est la fonte des neiges; & que quand la pluie ou la neige fondue leur fournissent de l'eau de nouveau, elles recommencent à couler périodiquement comme auparavant, jusqu'à ce que l'abondance de l'eau parvienne à rendre leur cours uniforme. Il est vrai qu'on n'observe rien de semblable dans les fontaines de Fontestorbe & de Fonsanche, dont le cours est perenne, mais les descriptions qu'on trouve, donnent lieu de le conjecturer des fontaines du *Tamaricus* dans Pline, & de celle d'Haute-Combe dans le P. Deschalles: Du moins le fait est-il certain à l'égard des fontaines d'*Am dem Burgenberg* & d'*Eng stlen* dans Scheuchzer, puisque ces fontaines sont maiales de l'aveu de cet Auteur, c'est-à-dire qu'elles ne commencent à couler qu'au mois de Mai.

VIII. Enfin que ces vicissitudes, ces variations, ces iné-

galitez, dont les Physiciens ignoroient autrefois la cause, & que le peuple ignore encore aujourd'hui, ont donné lieu aux croiances superstitieuses, qu'on a eues, & qu'on a encore sur cette matiere. Pline remarque que les Cantabres tiroient des augures de l'écoulement des sources du *Tamaricus. In Cantabriâ fontes Tamarici in auguriis habentur.* Il ajoûte même, qu'il étoit funeste qu'elles ne coulassent pas, quand on alloit pour les observer, & il cite des exemples qui avoient servi à autoriser cette prévention. *Dirum est non profluere eos aspicere volentibus, sicut proximè Lartio Licinio legato post Præturam. Post septem enim dies occidit.* Le P. Deschalles assure qu'on croit en Savoie que la Fontaine d'Haute-Combe ne coule point en presence des bâtards; *Ex hac irregularitate emanavit hoc proverbium, ut dicatur numquam fluere coram illegitimis & spuriis.* Scheuchzer † rapporte que les habitans du mont Eng stlen sont persuadez que la fontaine qui coule sur cette montagne, (*a*) cesse de couler si on y lave quelque chose de sale, ou qu'on y fasse exprès quelque ordure. *Effluxus non tantùm præsentis aquæ, sed & venturæ cras vel perendie aliquando prorsus cohibetur, ... quam circumstantiam unanimi ore adserunt quotquot hac de re adlocutus sum, præsertim ex immundarum rerum in eo loturâ, aut excrementorum humanorum voluntariâ vel studiosâ depositione.* M. Scheuchzer lui-même qui s'étoit moqué de cette crédulité dans son second voiage des Alpes, paroît avoir été ébranlé dans le cinquiéme par le témoignage constant des habitans du voisinage. Enfin Pierre-Jean Fabre, Medecin de Castelnaudari, (*b*) prétend que les habitans de Bellestat peuvent juger de l'abondance ou de la sterilité de l'année, suivant que le cours de la fontaine de Fontestorbe est périodique plus ou moins long-tems. *Itaque incolæ habent*, dit-il, *in ipso fonte certissimum fertilitatis & sterilitatis præsagium.* Il pousse même la crédulité jusqu'à se persuader que cette fontaine, qui fut périodique presque sans discontinuation en 1624. & 1625.

† Tom II *pagg.* 405. & 407.

(*a*) On fait le même conte en Provence de la Fontaine d'Esclans près de Draguignan. *Bouche, Histoire de Provence, Tom. 1. pag. 38.* Mais il a été vérifié que ce conte étoit faux. *Ibidem pag. 253.*

[*b*] Hydrograph. Spagyrici, *lib. 2. cap. 1.*

qui furent deux années de sécheresse, présageoit les changemens qui arriverent alors dans le pais où elle coule, où par les soins de François d'Amboise, Comte d'Aubijoux, & seigneur de Belestat, les P. R. qui étoient en grand nombre dans ce lieu, furent convertis à la Foi Catholique.

CHAPITRE XIII.

Des Fontaines *périodiques* à flux & reflux, *dont il est parlé dans les* Auteurs.

On trouve dans les Auteurs peu d'observations de fontaines périodiques à flux & reflux, & on en trouveroit encore moins, si l'on n'avoit souvent compris sous ce nom, des fontaines qui sont simplement périodiques. Je suis même persuadé par l'exemple de la fontaine de Fonsanche, que presque toutes les fontaines, qui semblent suivre le plus éxactement l'ordre du flux & reflux de la mer, doivent être rangées dans la classe des fontaines simplement périodiques; & je n'excepte guere de cette regle que les fontaines de cette espece, qui sont fort près de la mer, & où le regonflement de l'eau, causé par le montant des marées, peut produire des changemens reglez, qui répondent aux mouvemens de la mer.

Je vais cependant rapporter ce qu'on trouve dans les Auteurs sur cette matiere, mais en le rapportant je ne laisserai pas de faire sentir le peu de fondement, qu'il y a à faire sur la plupart de ces observations.

I.

Des Fontaines à flux & reflux, dont Pline *a parlé dans son* Histoire Naturelle.

Pline rapporte (*a*) que « dans une petite isle de la mer » Adriatique à l'embouchure de la riviere du *Timavus*, » il y a des fontaines d'eau chaude, qui croissent & » décroissent avec le flux & reflux, lequel comme on sçait, » est assez sensible dans le fond du golfe de Venise. *Contra Timavum amnem*, dit-il, *insula parva in mari*

(*a*) Histor. natural. *lib.* 2. *cap.* 103. Et *lib.* 3. *cap.* 26.

est cum fontibus calidis, qui pariter cum æstu maris crescunt minuunturque. On prétend (*a*) que ces sources d'eau chaude, dont parle Pline, sont connues aujourd'hui sous le nom de *Bagni di Monte Falcone*, situez à l'embouchure du *Timavo*, dans une petite presqu'isle formée par la mer, par le *Timavo*, & par une petite riviere appellée *di Santo Antonio*, qui se jette dans le *Timavo* près de son embouchûre. Cluvier (*b*) qui avoit été sur les lieux, a fait une description éxacte de ces bains dans son *Italie*. Il marque qu'ils ne sont qu'à deux traits d'arbaleste du bord de la mer, & il assure qu'ils en suivent l'accroissement & le décroissement. *Idem cum maris æstu incrementum & decrementum patiuntur.* Il paroît que cela n'arrive que par le simple regonflement, & on n'en doit pas être surpris, puisque les sources du Timavo, qui sont plus loin de la mer, sont sujettes aux mêmes variations par le seul regonflement de la mer, comme Cluvier le fait voir dans le même endroit.

(*a*) Le P. Hardouin sur le passage de Pline, qu'on vient de citer. Le P. Kircher, *Mund. subteran. lib. 5. sect. 4. cap. 4.*

(*b*) Italiæ Antiquæ, *lib. 1. cap. 20.*

II.

D'une Fontaine à flux & reflux près de Dinevor, *dans le pais de Galles; & d'une autre Fontaine semblable en* Irlande, *dans la Province de* Connaught.

On trouve dans les Ouvrages de Giraldus de Galles, ou Giraldus *Cambrensis*, deux exemples de fontaines à flux & reflux.

Le premier est dans l'*Itinerarium Cambriæ*. L'Auteur y dit (*c*) qu'après avoir passé la riviere de Tywy, on arrive à Caermardin, & à cette occasion il remarque « qu'assez » près de-là il y a une ville forte, appellée *Dinevor*, & » auprès de cette ville † une fontaine qui s'arrête & qui » coule deux fois dans les 24. heures, & qui imite par » conséquent le flux & reflux de la mer. *Juxta Dinevor*

(*c*) *Lib. 1. cap. 10.*

† Childrey, *Histoire des Curiositez Naturelles d'Angleterre, d'Ecosse, & du pais de Galles, pag. 241.* Et Merret, *Pinax rerum natural. Britannicar. pag. 222.* parlent d'une fontaine qui flue & reflue de même, comme la mer, deux fois par jour, & ils la placent dans la même Province de Caer-mardin, dans le Château de Carreg. Je suis persuadé qu'ils entendent parler l'un & l'autre de la même fontaine, dont parle ici Giraldus.

trans flumen scilicet Tywy in * Cantref bachan, *id est Cantredo brevi, fons est qui die naturali bis undis deficiens & toties exuberans marinas imitari solet instabilitates.*

(*a*) De miraculosis naturis in Europâ, *lib.* 2. *cap.* 26.

(*b*) Geograph. general. *lib.* 1. *cap.* 17. *propos.* 18.

Cette observation de Giraldus a été copiée (*a*) par le P. Jean Eusebe de Nieremberg Jesuite, (*b*) & par Bernard Varen, Médecin; mais elle a perdu en passant par leurs mains, car de la ville de *Dinevor*, ils en ont fait le Château de *Dineucer*, & au lieu de *Cantref bachan*, dont Giraldus lui-même explique la signification, ils en ont fait *Canterbochan*, qui ne signifie rien.

(*c*) *Lib.* 2. *cap.* 7.

Le second exemple est dans la Description de l'Irlande. Giraldus (*c*) y rapporte « que dans la province de » Connaught il y a au sommet d'une haute montagne, » éloignée de la mer, une fontaine qui imite le flux & » reflux en croissant & décroissant deux fois par jour. *Est in Connactiâ fons aquæ dulcis in vertice montis excelsi & procul à mari, qui die naturali bis undis deficiens & toties exuberans marinas imitatur instabilitates.*

(*d*) Ibidem.

(*e*) Ibidem.

(*f*) Chap. 7. sect. 3.

Cette Histoire n'a pas manqué d'être adoptée de même & (*d*) par le P. de Nieremberg, & (*e*) par le Medecin Varen, mais cette Histoire est fausse, & la preuve n'en sçauroit être plus certaine. C'est le sieur Gerard Boate, auteur d'une Histoire naturelle d'Irlande, (*f*) qui nous la fournit. Voici ses termes. « Jusqu'à présent je n'ai pû trouver » personne en Irlande, qui me confirmât les choses sur» prenantes, que rapporte Giraldus Cambrensis de plu» sieurs fontaines qui s'y rencontrent. . . . . . . l'une » dans la province de Connaught . . . . laquelle » bien qu'elle soit sur le sommet d'une haute monta» gne, fort éloignée de la mer, ne laisse pas d'avoir » flux & reflux deux fois le jour, comme la mer mê» me. Ce qui me fait croire que ce bon homme a été » trompé en ces choses-là pour avoir été trop crédule. Je croi qu'on peut en dire autant de la premiere

* *Cantref* en Gallois, en Latin *Cantredus*, signifie un Bailliage de cent villages, du mot *Cant*, cent, & *Tref*, Village. Voiez *Giraldus Cambrensis, Descript. Cambriæ*, cap. 4.

Le Bailliage dont il s'agit ici, s'appelloit *Cantref bachan*, c'est-à-dire *le petit Bailliage*, pour le distinguer d'un autre Bailliage voisin, qui s'appelloit *Cantref Mawr*, c'est-à-dire *le grand Bailliage.*

observation, d'autant plus que David Povel, Professeur en Theologie, & originaire du pais de Galles, qui a donné en 1585. une édition de l'*Itinerarium Cambriæ* de Giraldus, avec des notes, ne dit rien sur cette fontaine d'auprès de la ville de Dinevor, & se contente de parler d'une autre fontaine du même pais, près de Ruthlan, dans la province de Tegengel, appellée *Fynnon Leinw*, qui est véritablement periodique, & dont il a été fait mention ci-dessus, *article V.* du *Chap. précedent.*

III.

De la Fontaine de Louzara *en Galice.*

Le P. Jean-Eusebe de Nieremberg, de la Compagnie de Jesus, a publié quelques compilations sur l'Histoire naturelle, où il a inséré sans beaucoup de discernement tout ce qui s'est présenté à ses recherches. C'est dans une de ces compilations, intitulée *De miraculosis naturis in Europâ*, (*a*) qu'il parle « d'une fontaine à flux & re- » flux, appellée, à ce qu'il dit, *Louzara*, & qu'il place dans » la Galice en Espagne, sur les montagnes de *Cebreri*, près » de la source de la riviere de *Lorus*. *In montanis Cebreri juxta exordium Lori fluvii mirus erumpit fons, dictus* Louzara; *intumet fluctibus & defervet quemadmodum pelagus, à quo viginti leucas distat. Idem incrementum ver & hyems conservat.*

Varen (*b*) n'a eu garde de manquer à s'approprier ce fait; mais en le rapportant il l'a alteré, en mettant *Cabreti* au lieu de *Cebreri*. Je ne sçai le jugement qu'on doit porter de cette observation du P. de Nieremberg, mais j'avoue qu'un fait qui n'est appuié que sur l'autorité d'un Compilateur aussi crédule, ne me paroît pas mériter beaucoup de créance.

(*a*) *Lib.* 1. *cap.* 29.

(*b*) *Ubi suprà.*

IV.

De la fontaine de Marsac *près de* Bordeaux.

Bernard Varen, Médecin Hollandois, dont on a déja parlé plus d'une fois, fait mention (*c*) dans sa Géographie d'une autre fontaine qu'il place à Marsac, village de Guienne. « Cette fontaine imite, *à ce qu'il dit*, le flux & re- » flux, & croît à mesure que la Garonne croît elle-même » devant Bourdeaux. *In Aquitaniæ vico Marsaco fons est, qui*

(*c*) *Lib.* 1. *cap.* 17. *propos.* 18.

æstus maris imitatur, & simul intumescit cum Garumnæ incrementis in Burdegalâ. Je n'ai aucune connoissance de ce fait, & je ne sçaurois deviner d'où Varen l'a pris. Il semble que le Marsaç dont il parle, doive s'entendre d'un Marsac sur la riviere de Lot dans le Diocèse d'Agen, à une lieue & demie de la Garonne; ou d'un autre Marsac dans le même Diocèse d'Agen, du côté de Médaillan, & à deux lieues de la Garonne, qui sont les seuls lieux de ce nom que je connoisse en Guienne. Cependant je ne sçaurois m'empêcher de soupçonner que cette fontaine de Marsac dont il est parlé dans Varen, ne soit la même que la prétendue fontaine de Bordeaux, dont les (a) Commentateurs de Coïmbre, & dont (b) Bayerlinc parlent comme d'une fontaine à flux & reflux, mais sur laquelle le P. Gaspar Schott lui-même, tout crédule qu'il est, assure (c) qu'il a inutilement questionné plusieurs personnes, qui avoient demeuré longtems à Bordeaux.

(a) In Meteoris. *Tractat. 9. cap. 7.*

(b) Theatr. vitæ humanæ, in verbo *fons.*

(c) Anatomiæ Physico-hydrostaticæ fontium ac fluminum, *lib. 1. cap. 1. §. 1.*

V

De la Fontaine de Montmerveille, *dans le Palatinat de* Cracovie *en* Pologne.

On attribue à une fontaine du Palatinat de Cracovie en Pologne, *la propriété de suivre le mouvement de la Lune.* Voici la description que J. B. Denys, Médecin ordinaire du Roi, en a fait dans une brochûre imprimée à Paris en 1687. *in*-4°. sous le titre de *Relation curieuse d'une fontaine découverte en Pologne, laquelle entr'autres proprietez, a celle de suivre le mouvement de la Lune.* Il prétend que ce qu'il en dit, est extrait fidellement de la relation qui lui avoit été envoiée par M. Conrade, premier Médecin de la Reine de Pologne, Marie de la Grange, femme de Jean Sobieski.

» Il y a, *dit-il*, une montagne dans la petite Pologne, » au Palatinat de Cracovie, appellée *Montmerveille*, qui » n'est éloignée que d'une lieue de Rimanow, bourg qu'elle » a vers l'Orient: Elle a du côté de l'Occident *Doucla*, qui » en est à trois lieues; du côté du septentrion *Crosno*, qui » en est à deux lieues, & du côté du midi les montagnes » de Hongrie.

» Au milieu de cette montagne du côté du midi, il y a une grande

» grande fontaine, que les habitans ont revêtue de bois en » maniere de puits. L'eau en eſt fort belle & claire, & com- » me elle ſort de terre avec impétuoſité & par des ſecouſſes » continuelles, elle forme quantité de bouillons, dont le » bruit ſe fait entendre à plus de deux cens pas, & l'on » voit paroître ſur ſa ſurface pluſieurs petites bouteilles, qui » ne ſont pourtant accompagnées d'aucune écume.

» Le mouvement de cette ſource a grand rapport avec ce- » lui de la Lune; car à proportion que la Lune approche » de ſon plein, l'eau ſe hauſſe peu à peu, pouſſant ſes bouil- » lons plus haut de jour en jour; & quand la Lune eſt pleine, » elle monte ſi haut, qu'elle ſe répand par deſſus les bords » qui la renferment. Mais au décours elle s'abaiſſe peu à » peu, & tous les bouillons qu'elle pouſſe dans le dernier » quartier de la Lune, ſemblent s'enfoncer & rentrer dans » les mêmes endroits d'où ils ſortent.

On ajoûte que l'eau de cette fontaine « ne ſe gele jamais » dans ſa ſource pendant les hivers les plus rigoureux; qu'el- » le s'enflamme, ſi l'on en approche un flambeau allumé; & » qu'elle brûle auſſi fortement que le plus ſubtil eſprit de » vin : Enfin qu'elle eſt ſalutaire pour pluſieurs maux qu'on » rapporte dans la Relation, mais ces proprietez ne re- gardent point la queſtion que nous traitons.

On trouve le même détail [a] dans l'*Hiſtoire naturelle & curieuſe du Roiaume de Pologne* du P. Gabriel Rzaczynski, Jeſuite Polonois, imprimée en latin à Sandomir *in*-4°. en 1721. & l'on y cite l'extrait, qu'on avoit fait dans le Journal de Leipſic, du Mémoire de M. Denys, dont on vient de parler. Mais en ſuppoſant la vérité de cette relation, il eſt viſible que cette fontaine n'eſt point une fontaine à flux & reflux, puiſqu'au lieu de hauſſer & baiſſer deux fois chaque jour, comme la marée, elle ne hauſſe & ne baiſſe qu'une fois le mois, ſuivant que la Lune eſt pleine, ou qu'elle eſt en decours.

[a] Hiſtor. natural. curioſæ Regni Poloniæ, *Tract.* 4. *ſect.* 1. §. 3.

I. Il paroît par ce qu'on vient de dire, qu'il y a peu de fontaines périodiques, à qui les Obſervateurs, même les plus indulgens, aient accordé la qualité de fontaines à flux & reflux. A peine avons-nous pû en recueillir juſqu'à ſix.

II. Que de celles que l'on a trouvé à propos de comprendre dans ce nombre, il y en a qui ne méritent pas d'y trouver place. Telles sont par exemple les sources d'eau chaude de l'isle qui est à l'embouchûre du Timavo, *Art. I. de ce Chapitre*, où à mesure que la mer s'éleve, l'eau qui coule de ces sources, doit être retenue, & en regonflant vers la source, doit s'élever, sans qu'il soit besoin de supposer dans l'intérieur de la source le moindre changement.

III. Que plusieurs autres de celles dont les Compilateurs font mention comme à l'envi, sont visiblement fausses, comme les deux de Giraldus Cambrensis, *Art. II.* celle du P. de Nieremberg, *Art. III.* & celle de Varen, *Art. IV.*

IV. Que la plupart des autres à qui l'on a donné le nom de fontaines à flux & reflux, ne paroissent être que des fontaines purement périodiques, dont l'écoulement cesse & recommence plusieurs fois dans le jour, sans suivre en aucune maniere le cours des marées. Telle est par exemple la fontaine de *Dourgne*, près de Castres en Languedoc, dont on a parlé ci-dessus, *Art. X. du Chap. précédent*, & que Borel qualifie mal à propos de fontaine à flux & reflux, comme on l'a remarqué.

V. Enfin, que supposé qu'il y ait des fontaines, qui suivent l'ordre des marées, & qui aient de même qu'elles, les trois caracteres essentiels de ne couler que deux fois dans 24. heures, de laisser près de 12. heures d'intervalle d'une période à l'autre, & de retarder tous les jours de 48'. sur les périodes alternatives, il n'est pas encore démontré qu'on doive les regarder comme des fontaines à flux & reflux. Nous avons prouvé en parlant (a) de la fontaine de Fonsanche, que ces fontaines-là même peuvent s'expliquer par le même méchanisme que les fontaines simplement périodiques ; & cette explication, dès qu'elle est possible, doit être préférée comme plus simple, à celle qui demande qu'on admette entre ces fontaines & la mer, des communications immédiates, difficiles à supposer, & dont il n'est pas même facile de tirer quelque avantage, quand on les a supposées.

(a) Partie II. Chap. III.

Fin de la seconde Partie.



MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE NATURELLE

DE LA PROVINCE DE LANGUEDOC.

TROISIEME PARTIE.

Mémoires de Littérature.

CHAPITRE I.

Des differentes Langues *qu'on a parlé en differens tems dans le* Languedoc: *& en particulier de la* Langue Celtique, *qui paroît en avoir été la premiere Langue.*



LE Languedoc a été successivement possedé par les Celtes ou Gaulois, qui en ont été les premiers habitans; par les Romains, qui s'en rendirent les maîtres l'an de Rome 634. c'est-à-dire 120. ans avant Jesus-Christ; par les Goths, qui l'envahirent sur les Romains au commencement du V. siécle; par les Sarrasins, qui s'en emparerent, du

moins en partie, en 720. après avoir ſubjugué les Goths qui l'occupoient; Enfin par les François, qui en aiant chaſſé les Sarraſins en 759. avec l'aide des habitans du pais, l'unirent au reſte de la Monarchie Françoiſe.

Tant de changemens dans les Souverains ont dû en apporter d'inévitables dans la langue de cette Province, & ce ſont ces changemens que nous nous propoſons d'examiner. Le plan d'une Hiſtoire naturelle demande qu'on entre dans quelque détail ſur cette matiere. Il s'agit de ſçavoir d'abord quelle a été la langue primitive du Languedoc, & quels ſont les veſtiges qui en reſtent encore. C'eſt ce que je tâcherai d'expliquer dans les cinq premiers Chapitres. Il faut examiner enſuite les changemens que les differentes dominations y ont introduits, & qui ont enfin abouti à former la langue qu'on y parle aujourd'hui, & ce ſera la matiere des deux Chapitres ſuivans.

Ces recherches pourront paroître frivoles, ſi l'on ne fait attention qu'à l'utilité qu'on peut retirer aujourd'hui de la connoiſſance de la langue du Languedoc; mais il y a lieu d'attendre un jugement plus favorable, ſi l'on veut bien faire reflexion, que c'eſt par l'affinité des langues primitives, qu'on peut juger de l'affinité des anciens peuples, & ce qui eſt encore plus fort, que ce n'eſt qu'en examinant les changemens arrivez dans ces anciennes Langues, qu'on peut ſe faire une idée exacte de l'origine & même du ſyſtême des Langues, qui ſubſiſtent de nos jours en Europe.

J'ai déja dit que les Celtes étoient les premiers habitans du Languedoc; & par-là j'ai prouvé d'avance que la langue qu'on y a parlé originairement, étoit la langue celtique; Langue très-étendue, & qu'on parloit dans toutes les Gaules, dans une partie de l'Eſpagne, dans la partie méridionale de la Grande Bretagne, dans la partie ſeptentrionale de l'Italie, dans une grande partie de la Germanie, & dans tous les pais que les Gaulois avoient conquis dans l'Aſie: Langue conforme en beaucoup de choſes avec les anciennes Langues Teutonique & Scythique, & qui avoit par conſéquent beaucoup de mots communs avec l'ancienne langue Grecque: Langue qui avoit même

de l'affinité avec l'Hebreu, le Phenicien & le Carthaginois, comme Bochart (*a*) l'a prouvé: Enfin Langue très-ancienne, & qui remontoit à ces premiers tems où toutes les Langues avoient de l'analogie ensemble, parce qu'elles étoient plus proche de la source commune, d'où elles étoient toutes sorties.

(*a*) Chanaan, *lib.* 1. *cap.* 42.

On ne doit point s'attendre que je traite ici de la Langue celtique; ce seroit m'écarter de mon plan, & je croi qu'il vaut mieux renvoier sur cette matiere aux (*b*) Auteurs, qui ont donné des essais sur cette Langue. Je me contenterai donc de rapporter ici trois differentes Tables: La *premiere* des noms celtiques de quelques anciens lieux de la Province Narbonnoise, dont on sçait, ou du moins dont on croit deviner l'étymologie celtique. La *seconde* de plusieurs mots Languedociens, qui ne viennent point du Latin, qui sont encore aujourd'hui en usage dans la basse-Bretagne ou dans le pais de Galles en Angleterre, où la Langue celtique s'est le mieux conservée, & qui par conséquent paroissent être des restes de l'ancien Celtique, qui étoit commun à tous ces pais. Enfin la *troisiéme* de beaucoup de mots qui subsistent dans la Langue du Languedoc, qui ne viennent point du Latin, & dont l'origine paroît être celtique; mais cependant qui ne sont en usage ni dans la basse Bretagne, ni dans le pais de Galles, ou du moins que je n'ai point trouvés dans les Dictionnaires bas-Breton ou Gallois.

(*b*) Joannes Goropius Becanus, *Gallica.*
Adrianus Scrieckius, *Origines & res Celticæ & Belgicæ.*
Isaac Pontanus *Glossarium Prisco-Gallicum.*
Pierre Borel, *Thrésor de recherches & antiquitez Gauloises & Françoises.*
Zuerius Boxhornius *Origines Gallicæ.*
Le P. Pezron, *Antiquité de la Nation & de la Langue des Celtes.*
Godefroi-Guillaume Leibnitz, *Collectanea Etymologica.*

Je me suis pourtant servi pour dresser ces Tables, des meilleurs Dictionnaires qu'on ait sur les Langues de ces deux pais. Pour le bas-Breton, par exemple, j'ai consulté le petit *Dictionnaire Bas-Breton & François*, composé par M. Chalons, Recteur de la Paroisse de Sarzeau, imprimé à Vannes *in*-12. 1723: Et *le Dictionnaire François Bas-Breton* du R. P. de Rostrenen, Capucin, imprimé à Rennes *in*-4°. 1732. A l'égard du Gallois, je me suis servi des deux Dictionnaires, l'un Gallois-Latin, *Britannico-Latinum*, & l'autre Latin-Gallois, *Latino-Britannicum* de Jean Davies, Docteur en Theologie, imprimés *in-fol.* à Londres en 1632; de l'extrait que Boxhornius en a fait,

& qu'il a fait imprimer à la ſuite de ſes *Origines Gauloiſes*; & de celui que M. Eccard a inſeré dans les *Collectanea Etymologica* de M. de Leibnitz, lequel eſt à peu-près le même.

TABLE I.

Des noms Celtiques *de quelques lieux de la* Gaule Narbonnoiſe premiere, *dont il ſemble qu'on puiſſe déterminer* l'étymologie.

A

ACAUNUM. Nom de lieu dans le Valais, où l'on croit que la Légion Thebéenne ſouffrit le martyre avec Maurice qui la commandoit. (*a*) On y bâtit dans la ſuite un Monaſtere célébre, appellé *Monaſterium Acaunenſe*, aujourd'hui Saint Maurice en Valais. L'Auteur de l'hiſtoire du martyre de S. Maurice remarque que ce nom *Acaunum* ſignifioit dans la langue Celtique *un Rocher. Acaunum*, dit-il, *accolis interpretatione Gallici ſermonis* Saxum *dicitur.* Le nom de *la Caune*, Ville du Diocèſe de Caſtres en Languedoc, paroît venir de-là, mais à ſuivre cette étymologie, il faut écrire *l'Acaune* & non pas *la Caune.*

[*a*] Adrien de Valois. *Notitia Galliar.* in verbo *Acaunum.*

AMBROSSUS. C'eſt le nom du lieu où l'on paſſoit aurefois le Vidourle en allant de Niſmes à Beziers. On lit dans quelques itinéraires *Ambroſius*, mais c'eſt une faute, n'y aiant aucune apparence qu'un lieu ſitué dans l'intérieur du pais des Volces, ait eu un nom grec. Je croi donc que le véritable nom de ce lieu étoit *Ambroſſus*, & que ce nom étoit Celtique, compoſé des deux mots, (*b*) *Amad*, qui ſignifioit *terroir à blé*, *terroir propre à être enſemencé*, & (*c*) *Bro*, qui ſignifioit *Pais.* Ainſi *Amad bro* que les Romains ont prononcé *Ambro*, & d'où ils ont fait *Ambroſſus*, ſignifioit *pais* ou *terroir propre à être enſemencé*, ce qui convient à la nature de ce terroir, ſur-tout ſi l'on fait attention que la plaine qui eſt auprès, le long du Vidourle,

[*b*] Davies, in voce *Amad.*
M. Chalons, au mot *Had.*
Le P. de Roſtrenen, au mot *Enſemencer.*
[*c*] Tous les Dictionnaires.

étoit autrefois une terre neuve, formée par les atterrissemens du Vidourle. Voiez ci-dessus, *Part. II. Chap. XI.*

ANDERIDUM ou ANDERITUM. L'ancienne Capitale des *Gabali*, aujourd'hui le village de *Gavols* ou *Javouls.* Ce nom paroît être composé de deux mots Celtiques, de (*a*) *Rid* ou *Rit*, qui signifioit certainement *un Gué*, & de *Ant* ou *And*, qui paroît avoir signifié *un vallon*, de même que *Nant*; du moins est-il certain que les *Antuates*, dont parle Cesar dans le *III. Livre* de ses Commentaires, sont les mêmes que les *Nantuates*, dont il fait mention dans le *IV. Livre*, & dont Strabon & Pline ont parlé sous le même nom. Sur ce pied-là *Anderitum* ou *Anderidum* aura signifié *le Gué du Vallon.* Si cette étymologie paroît assez plausible pour être reçue, le gué qui aura donné le nom à cette ville, aura dû être un gué sur la Riviere de la Trueire, en latin *Triorbris*, près de laquelle cette ancienne ville étoit bâtie.

(*a*) Le P. de Rostrenen, au mot *Gué.* Davies *in verbo* Rhyd.

ARAURIS. *L'Airaut* ou *l'Eraut*, riviere du bas Languedoc. Je croi que c'est le véritable nom de cette riviere, & qu'il y a faute dans les Auteurs, où elle est appellée *Arauraris* ou *Rauraris.* Comme ce nom ressemble à celui d'*Arar*, ou *Araris*, que portoit autrefois la Saône, il y a apparence qu'il vient de la même racine, c'est-à-dire, du mot celtique (*b*) *Araf* ou *Araw*, qui signifioit *lent.* Il est vrai que cette étymologie convient mieux à la Saône, dont le cours est très-lent, *lentus Arar*, qu'à l'Eraut dont le cours est plus prompt; mais rien n'empêche pourtant qu'on n'ait pû regarder comme lent le cours de l'Eraut, par rapport aux autres rivieres voisines, dont le cours étoit plus rapide. On peut en tout cas dériver le nom d'*Arauris* du mot celtique (*c*) *Araul*, qui signifie encore chez les Gallois, *tranquille*, *agréable.*

(*b*) Davies *in Diction.*

(*c*) Ibid.

ARECOMICI. Les Volces qui habitoient la premiere Narbonnoise, étoient distinguez en Volces Tectosages & & Volces Arecomiques. Les premiers occupoient le haut Languedoc, depuis la Garonne jusqu'à Beziers; & les

autres le bas Languedoc depuis Beziers jusqu'au Rhône. Ainsi il y a apparence que le nom d'*Arecomici*, qu'ils portoient, étoit formé des deux mots celtiques, (*a*) *Ar*, qui signifioit *sur* ou *dans*, & (*b*) *Cwmm*, qui signifioit un *endroit bas*, ou *une vallée*, ou comme on dit encore aujourd'hui dans ce pais *une combe*, de sorte que le nom de *Volces Arécomiques* devoit signifier *les Volces du pais bas* ou *de la vallée*, ou pour mieux dire *les bas Volces*.

(*a*) Dans tous les Dictionnaires.

(*b*) Davies *in verbo* Cwm.

ARELATE, *Arles*. Cambden dérivoit ce nom de deux mots celtiques, *Ar*, qui signifioit *sur* ou *près*, & qui le signifie encore en bas Breton & en Gallois, & (*c*) *Lait*, qui signifioit *humide*, *marécageux*, qu'on prononce aujourd'hui en basse Bretagne (*d*) *Leiz* ou (*e*) *Leih*. Ainsi le nom d'*Arelate* signifioit un *lieu situé dans un terroir humide*, ce qui convient à la situation de la ville d'Arles. Cette étymologie a mérité l'approbation de (*f*) Bochart dans son Chanaan, & de Gassendi dans (*g*) la vie de Peiresc.

(*c*) Davies in Diction.

(*d*) Le P. de Rostrenen au mot *Humide*.

(*e*) M. de Chalons.

(*f*) Lib. 1. cap. 42.

(*g*) Ad ann. 1606.

ATAX. *L'Aude*. J'ignore l'étymologie de ce nom, à moins qu'on ne veuille le faire venir du mot celtique (*h*) *Adar*, qui signifie *un Oiseau*. La vitesse du cours de l'Aude pourroit bien lui avoir mérité ce nom. Du reste le T pour le D ne doit point surprendre, parce que ces lettres sont des lettres du même organe, qui sont souvent emploiées l'une pour l'autre.

(*h*) Tous les Dictionnaires.

AVENNE. C'est le nom d'une petite riviere du bas Languedoc, qui prend sa source à trois lieues loin de la mer, près d'un village du Diocèse de Montpellier, appellé *Cardet*, & qui se jette dans l'étang de Taur, entre le lieu de Bousigues & les bains de Balaruc. Voyez ce qu'on en a dit ci-dessus, *Part. II. Chap.* 4. *Art.* 2. en parlant de ces Bains. Le nom (*i*) d'*Avon* & celui (*i*) d'*Avenn*, signifient dans la langue Celtique, *Riviere*, & sont des noms appellatifs. Il (*k*) y a en basse Bretagne deux rivieres qui n'ont point d'autre nom que ce nom appellatif, non plus que la riviere dont nous parlons.

(*i*) Le P. de Rostrenen, au mot *Riviere*.

[*k*] *Ibid.*

Il

Il y a (*a*) aussi une riviere dans le pais de Galles, qui a conservé le même nom.

(*a*) Silvester Giraldus Cambrensis *Itinerarii Cambriæ lib.* 1. *cap.* 8.

B

BADERA. *Basiege* près de Toulouse. Ce nom vient de deux mots celtiques, de (*b*) *Bad*, qui signifie encore en Gallois *un Bac*. On dit à présent en bas Breton (*c*) *Bag* ou (*d*) *Baq*, à peu-près comme en François ; & d'*Ar* qui signifie *auprès*. Ainsi *Bad-ar*, ou suivant la prononciation Romaine, *Badera*, signifioit *lieu près du Bac*, ce qui convenoit à Basiege, parce qu'apparemment on y passoit autrefois la riviere du petit Lers dans un bac, au lieu qu'on la passe aujourd'hui sur un pont de pierre, où l'on arrive par une longue chaussée, qui traverse le Vallon.

(*b*) Davies.

(*c*) Le P. de Rostrenen.

(*d*) M. Chalons.

BERRE. C'est le nom d'une riviere qui se jette dans l'étang de Sigean, (*e*) environ à quatre lieues de Narbonne, en latin *Fluvius Byrræ*. Elle est fameuse par la bataille, que Charles Martel y (*e*) gagna sur les Sarrasins. Je croi que le nom de cette riviere vient du mot Celtique (*f*) *Byrrin* ou *Brin*, *Montagne*, & qu'ainsi *Fluvius Byrræ*, qui est l'ancien nom, signifie *la Riviere de la Montagne*; en effet cette riviere n'est qu'un torrent qui vient des montagnes voisines de Corbieres.

(*e*) Eginhart, *in vitâ Caroli Magni* Aimonius, *Histor. lib.* 4. *cap.* 57.

(*f*) Le P. de Rostrenen, au mot *Montagne*. Et Davies.

BETERRÆ. *Beziers*. Je soupçonne que le nom celtique de cette ville étoit *Bet-ar*, ce qui signifioit ville *sur le Bet*. Sur ce pied-là la riviere d'*Orb*, en latin *Orbis*, qui passe à Beziers, auroit dû s'appeller autrefois *Bet*. *Voiez* ci-dessous l'Article *Orbis*. Le nom de la petite ville de *Bedarieux*, *Betarrivæ*, bâtie sur la même riviere d'Orb, confirme cette conjecture, car il paroît que ce nom de *Bedarieux*, *Betarrivæ*, de même que celui de *Beterræ*, vient de *Bet-ar*, c'est-à-dire Ville *sur le Bet*, & que la terminaison de *Betarrivæ*, *Bedarieux*, n'est qu'une terminaison latine, pour dire le petit *Bet-ar*, &

le distinguer de la ville de Beziers, qui étoit le grand *Bet-ar*.

BODINCUS (*a*) selon Pline, ou (*b*) BODENCUS selon Polybe. C'est le nom que les Liguriens donnoient au Po. Polybe n'a point marqué la signification de ce nom, mais Pline nous apprend qu'il signifioit *sans fond*. *Ligurum quidem linguâ*, dit-il, *Padus vocatur* Bodincus, *quod significat* fundo carentem. C'est ce qu'on peut inferer aussi d'un (*c*) passage de Caton, quoique le nom de *Bodincum* s'y trouve alteré. *Padus*, y est-il dit, ... *à profunditate* Botigon *ab Hetruscis*, & Botigum *à Liguribus*...... *nuncupatur*.

[*a*] Histor. natural. *lib. 3. cap. 16.*

[*b*] Historiæ, *lib. 2.*

[*c*] M. Porcius Cato, *de Originibus.*]

Comme les Liguriens étoient d'origine celtique, & que leur langue convenoit avec la langue celtique, il y a apparence que ce nom du Po venoit de deux mots celtiques suivans, de *Bot* ou *Bod*, qui signifioit *extrémité*, & qu'on prononce maintenant en François & en Languedocien *Bout*, & de la particule (*d*) *Enc*, qui signifioit *sans*, *sine*. Ainsi le *Bodincus* de Pline, ou plutôt le *Bodencus* de Polybe, signifioit mot à mot *sans bout*, c'est-à-dire *sans fond*, comme Pline l'a dit.

[*d*] Voiez le Diction. Celtique, qui est joint aux *Collectanea Etymologica G. G. Leibnitii.*

BODINCOMAGUS. Nom d'une ancienne ville, bâtie sur les bords du Po, (*e*) qui fut appellée dans la suite *Industria*, & qu'on croit être aujourd'hui la ville de *Casal*. On vient de dire que le Po s'appelloit *Bodincus* dans la langue des peuples, qui habitoient sur ses bords : On sçait d'ailleurs que *Magus* signifioit en celtique *ville*, *habitation*, d'où il suit que *Bodincomagus* signifioit *Ville sur le Bodincus*, ou *sur le Po*.

[*e*] Plin. *ubi suprà.*

C

CARANTOMAGUS. Lieu marqué dans les Tables de Peutinger, sur la route de *Divona Cadurcorum*, aujourd'hui *Cahors*, à *Segodunum Ruthenorum*, aujourd'hui *Rhodez*. Il paroît que ce doit être *Villefranche* en Rouer-

gue. Voiez ci-dessus, *Partie I. Chap. IX. pag.* 125.

Je ne connois point d'autre racine dans ce qui reste de la Langue celtique, d'où ce nom puisse venir, que (a) *Carant*, (b) *qarend*, ou (c) *querent*, qui signifie *les Parens* en Gallois & en bas Breton. Si l'on admet cette étymologie, *Carantomagus* aura signifié *la ville des Parens*. Dans ces premiers tems chaque habitation n'étoit ordinairement qu'une seule & même famille. Je me souviens d'avoir vû dans les Pyrénées un village du Diocèse de Mirepoix, appellé *Nebias*, de cent ou cent cinquante feux, dont tous les habitans, hommes & femmes, avoient le même nom, étoient tous parens, & descendoient tous d'un seul & même paisan, qui s'étoit allé établir il y avoit un peu plus de deux cens ans, dans cet endroit, & qui l'avoit mis en culture.

[a] Davies, *Diction. Antiq. ling. Britannicæ.*

[b] Le P. de Rostrenen.

[c] M. Chalons.

Cette conjecture peut être confirmée par l'exemple des lieux, qui s'appellent *la Fere*, comme la Fere en Laonnois, la Fere en Tartenois, la Fere Champenoise, &c. Adrien de Valois (d) remarque que le mot *Fara* signifioit chez les Francs & chez les autres nations Germaniques, les gens d'une même famille, *unius ejusdemque familiæ homines*, & qu'on a donné de-là le nom de *Fara*, la Fere, aux villes qui ont été formées par l'établissement d'une seule famille.

[d] Notitia Galliar. in verbo *Fara*.

CARCASSO. La ville de *Carcassonne*. Il semble que le nom de cette ville peut venir du mot *Car* ou (e) *Caer*, qui signifioit en celtique *Ville*, & qu'on prononce maintenant en basse Bretagne (f) *Kær* ou (g) *Quer*, & du mot *Casi* ou *Cassi*, קצי, qui (h) signifioit *Borne* ou *limite* en Syriaque, avec lequel la Langue celtique avoit beaucoup d'analogie, s'il faut en croire (i) Bochart. Sur ce pied-là le nom de *Carcasso* signifieroit *la Ville des limites*, & cette ville auroit été ainsi appellée, parce qu'elle étoit sur les limites communes des Volces Tectosages & des Volces Arécomiques.

[e] Davies.

[f] Le P. de Rostrenen.

(g) M. Chalons.

(h) Bochart, *Phaleg, lib. 4. cap.* 32.

(i) Chanaan. *lib.* 1. *cap.* 42.

CEDROS. C'est le nom d'un lieu marqué dans l'Itinéraire de Bordeaux, entre *Hebromagus* & Carcassonne, sur la route de Toulouse à Narbonne. M. Wesseling

(a) remarque qu'on lit dans un manuscrit de cet Itinéraire, *Coedros*, & cette leçon me paroît être la bonne, parce que ce mot a un air plus Celtique. Il peut venir de *Coed, forêt*, en supposant que la derniere syllabe ne soit qu'une terminaison, ou bien il peut être formé de ce mot *Coed, forêt*, & du mot *Ros*, *campagne*. Dans la premiere supposition, il signifieroit *la forêt*; dans la seconde *la forêt qui est en plaine*.

(a) In *Veteribus Romanorum Itineribus*, *pag.* 551.

CESSERO. C'est l'ancien nom du lieu de S. Tiberi près de l'Eraut. Ce nom paroît être formé de deux mots celtiques (b) *Ceu* ou *Ceus*, qui signifie *creux*, en latin *Cavus*, & de (c) *Ros* ou *Rhos*, qui signifie *campagne humide*, en latin *planities irrigua*. Ainsi *Ceus-ros*, dont les Romains ont fait *Cessero*, signifioit mot à mot *campagne humide & creuse*, c'est-à-dire *basse*, ce qui convenoit à la situation de ce lieu, placé près de l'Eraut dans une plaine beaucoup plus basse que les pais qui étoient au-dessus sur la même riviere. C'est ainsi que les Grecs appelloient la basse Syrie, *la Cœlesyrie*, c'est-à-dire la Syrie creuse.

(b) M. Chalons.

(c) M. Davies.

CONDATE. C'est un ancien (d) mot Gaulois, qui signifioit *le confluent* de deux rivieres. C'est de-là que vient le nom de tous les lieux qui s'appellent *Condé* ou *Cande*. Nous avons vû ci-dessus *Partie I. Chap. IX. pag.* 125. qu'il y avoit un lieu qui portoit ce nom dans la route de Toulouse à *Segodunum* ou Rhodez, qu'on trouve marquée dans les Tables de Peutinger.

(d) Hadrianus Valesius in *Notitia Galliar.* in verbo *Condate*. Petrus Wesselingius *veterum Romanor. Itinerum*, pag. 367.

CONDATOMAGUS. C'est le nom d'un lieu placé sur la route de *Segodunum*, ou Rhodez en Rouergue, à *Cessero*, aujourd'hui S. Tiberi dans le bas Languedoc. Voiez ce qu'on en a dit ci-dessus, *Part. I. Chap. IX. pag* 127. Ce nom est composé de deux mots celtiques, de *Condate* & de *Magus*, & signifie par conséquent *ville du confluent*.

COSA. Nom d'un lieu marqué dans la Table de Peutinger, entre Toulouse & Cahors, aujourd'hui le villa-

ge de Cos. Voiez ci-dessus *Part. I. Chap. IX. pag.* 124. Ce nom vient du mot Celtique (*a*) *Cos* ou (*b*) *Coz*, qui signifioit *vieux*, & qui le signifie encore dans la basse Bretagne. Il y a apparence que les Gaulois appelloient ce lieu *Caer* ou *Kær Cos*, c'est-à-dire *Ville vieille*, mais que les Romains, qui n'entendoient guere bien la langue Celtique, auront retranché le mot appellatif *Kær*, qui signifioit *Ville*, & auront pris pour le nom propre de ce lieu, le mot *Cosa*, qui n'étoit qu'un êpithete.

(*a*) M. Chalon.
(*b*) Le P. de Rostrenen.

CRAU. *La Crau*, campagne en Provence près de Salon, couverte de cailloux. C'est le *Campus lapideus* des Anciens, où ils disoient que Jupiter avoit fait pleuvoir des pierres, pour secourir Hercule, à qui les traits manquoient dans le combat contre Albion & Bergion, fils de Neptune. (*c*) Cambden remarque que ce nom vient du mot celtique (*d*) *Craig*, (*e*) *Crag*, ou (*f*) *Carreg*, qui signifioit *une pierre*, *un rocher*. Ces mots sont encore en usage dans la même signification dans la Principauté de Galles, & dans la basse Bretagne. En Languedoc on appelle *Grés* les endroits où il y a beaucoup de cailloux; & les mots François de *Grés* & de *Gréve* paroissent venir de la même racine. (*g*) Bochart toujours plein de l'affinité qu'il y avoit entre le Celtique & les Langues Orientales, ne manque pas de faire remarquer qu'il paroît que כרך *Crac* a de même signifié en hebreu *un Rocher*.

[*c*] In Britanniâ, *cap. de primis incolis*.
[*d*] Davies.
[*e*] Le P. de Rostrenen, au mot *Pierre*.
(*f*) M. Chalons.
[*g*] Chanaan, *lib.* 1. *cap.* 42.

D

DIVONA, ou plutôt DUIONA. C'est l'ancien nom de la capitale des *Cadurci*, aujourd'hui *Cahors*. Une fontaine près de Bordeaux portoit autrefois le même nom; & Ausone (*h*) qui en fait mention dans les vers qu'il a faits sur la ville de Bordeaux, remarque que ce nom de *Divona* signifioit *Fontaine des Dieux*.

DIVONA Celtarum linguâ FONS ADDITE DIVIS.

Le nom de la Capitale des *Cadurci* devoit donc aussi signifier la même chose. Ainsi il paroît que ce nom étoit formé de deux mots celtiques, de (*i*) *Dw*, qui signifie en-

(*h*) De Burdigalâ in ordine nobilium Civitatum.
(*i*) Davies.

core *Dieu* dans la Principauté de Galles, & qu'on prononce (*a*) *Douë* dans la basse Bretagne, & de (*b*) *Fynnon*, fontaine, qu'on prononçoit *founnon* ou *Vounnon*. Cette étymologie me fait croire que le vrai nom de la ville & de la fontaine étoit *Duiona*, & non pas *Divona*, ce qui paroît prouvé à l'égard de la ville de Cahors, par l'autorité de (*c*) Ptolemée, qui l'appelle Δȣήωνα, & à l'égard de la fontaine de Bordeaux, par l'autorité des anciens manuscrits d'Ausone, où on lit (*d*) *Duiona*.

(*a*) Le P. de Rostrenen.

(*b*) Davies.

(*c*) Geograph. *lib. 2. cap. 7.*

(*d*) Joseph Scaliger, *Ausonianar. Lection. lib. 1. cap. 23.*

DUNUM. Terminaison de plusieurs anciens noms de villes des Gaules & des pais voisins. On croit communément que ce mot a signifié en celtique, *une colline*, *une montagne*, & M. le Bœuf (*e*) vient de confirmer cette opinion par de nouvelles preuves. Je me contenterai d'ajouter que (*f*) *Tunenn* ou *Dunenn* signifie encore en bas-Breton, *une Falaise*, *une Dune* sur le bord de la mer; que (*g*) *Tunyenn* ou *Dunyenn* signifie *une colline* dans la même langue; & que (*h*) *Dun* ou *Duna* signifie *un lieu fort*, *une forteresse*, *Castellum*, dans la langue Irlandoise, qui comme on sçait, a beaucoup de rapport avec l'ancien celtique.

(*e*) Mercures de France de *Janvier & Avril* 1736.

(*f*) Le P. de Rostrenen, au mot *Dune* ou *Falaise*.

(*g*) *Idem* au mot *Colline*.

(*h*) Edward Lhuyd. *An irish-english Dictionary*.

E

EBROMAGUS, ou selon quelques manuscrits HEBROMAGUS, lieu entre Toulouse & Carcassonne, aujourd'hui le village de *Bram*. Voiez ci-dessus *Part. I. Chap. VIII. art. III.* Ce nom est composé de deux mots celtiques, de *Magus*, qui signifioit *ville*, ou plutôt *habitation*, comme il paroît par le grand nombre de villes ou de lieux dans les Gaules, dont les noms avoient cette terminaison: Et d'*Ebro*, qui signifioit *fertile*, suivant (*i*) un Géographe moderne. Ainsi *Ebromagus* vouloit dire *lieu* ou *ville fertile*, ce qui s'accorde avec la situation du lieu de Bram & la qualité de son terroir. Je ne croi pas devoir oublier deux remarques de Bochart, qui font au sujet; la premiere (*k*) que מעון *Magon* signifie *habitation*, *habitaculum* dans la langue Phenicienne; la seconde (*l*) que עיבורא *Ibura* ou *Ebora* signifie en hebreu & en syriaque, *un lieu fertile en blé*, *locus cerealis*, *& annonæ dives*.

(*i*) Daudiffret. *Geog. Tom. 2. pag. 285.*

(*k*) Chanaan, *lib. 1. cap. 42.*

(*l*) Ibid. *cap. 34.*

F

FORDICEN. C'eſt le nom de l'étang de Leucate, à s'en tenir aux éditions de l'*Ora Maritima* d'Avienus, & ce nom doit ſignifier ſuivant cet Auteur, *un étang bruiant par l'agitation des vagues.*

Stagnum hic paluſque quippe diffuſè patet,
Et incolæ iſtam *Fordicen* cognominant,
Propter vaſti gurgitis crepulas aquas;
Nam propter amplum marginis laxæ ambitum,
Ventis tumeſcit ſæpe percellentibus.

Je croi donc que ce nom doit venir des mots celtiques (*a*) *Hwrdd* ou *Hourdd*, qui ſignifient encore chez les Gallois, *choc*, *agitation*, ou des verbes (*a*) *Hyrddu* ou *Hyrddio*, qui ſignifient *faire effort*, *s'agiter*, *ſe choquer*. On dit en baſſe-Bretagne dans la même ſignification (*b*) *heurda* ou (*c*) *heurtein*, & il eſt viſible que ces mots ſont les mêmes que ceux de *heurt* & de *heurter* en françois, dont l'origine doit être par conſéquent celtique. On a peu de ces mots celtiques *Hourdd* ou *hourdio*, faire le nom de *Fordicen* dans la ſignification que lui donne Avienus, la lettre F & la forte aſpiration H ſe ſubſtituant facilement l'une à l'autre, ſur-tout en Eſpagne & dans les pais voiſins, comme il paroît par l'exemple de pluſieurs mots Eſpagnols, tels que *hazer*, *facere*, faire; hermoſa, *formoſa*, belle; hierro, *ferrum*, fer; hiel, *fel*, fiel; huyr, *fugere*, fuir; hillot, *filiolus*, petit garçon; henna, *femina*, femme &c.

(*a*) Davies, *Diction.*

(*b*) Le P. de Roſtrenen.

(*c*) M. Chalons.

FYNNEN. C'eſt un lieu marqué dans les Tables de Peutinger ſur la route de Toulouſe à *Divona* ou Cahors, à VII. milles de Toulouſe. On lit dans les Tables *Fines*, mais j'ai prouvé que c'étoit une faute, & je croi qu'il faut lire *Fynnen.* Je conjecture même que ce nom étoit celtique, qu'il ſignifioit *fontes*, *les fontaines*, du ſingulier (*d*) *Fynnon*, & qu'il déſignoit dans la route marquée

(*d*) Davies.

dans ces Tables, le lieu d'Eſtretes-fons, *de Strictis fontibus*, qui eſt effectivement ſur cette route ; qui eſt à la diſtance de Toulouſe, marquée dans les Tables ; & qui eſt célebre par ſes fontaines, dont il porte encore aujourd'hui le nom. *Voiez ci-deſſus Partie I. Chap. IX, pag.* 123.

G

GABALI, ou GABALES. Les habitans du Gevaudan, *pagi Gabalici*. גבעה, *Gabaa* ſignifie *une colline* en hebreu ; de-là les noms de *Gabaah*, *Gabaon*, *Gabbata*, *Gabbathon*, &c. dont il eſt fait mention dans l'Ecriture Sainte, & qui déſignent des lieux ſituez ſur des collines. *Gabal* ou *Gibel* ſignifie de même en Arabe *une montagne* ; & de-là le nom de *Gibraltar* ou *Gibel-taric*, pour dire *la montagne de Taric* ; de-là le nom de *Gibel* donné au mont-Etna en Sicile, comme pour dire la montagne par excellence. Si je penſois comme Bochart, & ſi j'étois convaincu que le celtique eût eu avec ces langues autant d'affinité qu'il l'a dit, c'en ſeroit aſſez pour conclure que *Gabal* a ſignifié autrefois *une montagne* dans la langue celtique, & que c'eſt de ce mot qu'on a formé le nom de *Gabali* ou *Gabales*, donné aux habitans du Gevaudan, pour marquer que c'étoient des Montagnards. Mais j'ai peine à me perſuader qu'il y ait eu un ſi grand rapport entre le celtique & l'hebreu ou l'Arabe, & par conſéquent ſi l'on recevoit la ſignification, que je viens de donner au nom de *Gabali* ou *Gabales*, qui paroît aſſez plauſible, ce ne ſeroit pas du mot Arabe *Gabal* qu'il faudroit déduire ce nom, mais du mot *Keven* ou *Keben*, qui étoit véritablement celtique, & qui ſignifioit *une haute montagne*, comme on verra ci-deſſous dans l'article *Gebennæ*.

GARDONNENCA ou GARDONNANCA. C'eſt le nom d'un vallon près de la ſource du Gardon occidental ou Gardon d'Anduſe, qui donne le nom à une petite ville du Diocèſe d'Alais, appellée *Saint Jean de Gardonenque*. Le nom de ce vallon vient du nom de la riviere de Gardon,

Gardon, & du mot celtique *Nant*, qui signifioit, suivant (*a*) Giraldus Cambrensis, *un lieu où couloit un ruisseau*, ou plûtôt *un vallon* en général, comme il paroît par l'exemple de *Nant Badon*, qui signifioit *vallis Badon*, la vallée Badon selon (*b*) Cambden, & de *Duffneint*, qui signifioit, selon (*c*) le même Auteur, *vallis depressa*, vallée profonde. Suivant cette étymologie le nom de *Gardonenca* signifieroit mot à mot *le vallon du Gardon*. Le nom de l'abbaie de *Nant* dans le Rouergue sur la frontiere du Languedoc, a la même origine.

[*a*] Itinerarii Cambr. *lib.* 1. *cap.* 3.

[*b*] In Britanniâ, *cap. de Belgis Britannis, pag.* 167.

[*c*] *Ibid.* cap. de Danmoniis, *pag. m.* 112.

GARUMNA. *La Garonne.* Le nom de ce fleuve vient du mot celtique (*d*) *Garau*, qui est encore en usage en basse Bretagne, pour dire *rapide.* C'est une conjecture de (*e*) Cambden, que (*f*) Bochart a adoptée, & qui paroît d'autant plus plausible, que le cours de la Garonne est en effet (*g*) fort rapide. Bochart n'a pas manqué d'observer à cette occasion qu'en Arabe le mot גרף, *Garaph*, signifie *un Torrent*, ce qui est pour lui une nouvelle preuve de l'affinité des Langues Orientales avec le Celtique.

[*d*] Le P. de Rostrenen au mot *Rapide*

[*e*] In Britanniâ *cap. de Primis incolis.*

[*f*] Chanaan, *lib.* 1. *cap.* 42.

[*g*] . . . . . pernicior unda Garumnæ. *Claud. in Ruffin. Lib.* 2.

GEBENNÆ, ou * CEBENNÆ. *Les Cevennes.* (*h*) Bochart a cru que ce nom venoit du Syriaque גביגא, *Gebina*, qui signifie le sommet d'une montagne, *supercilium montis.* Il ajoute qu'en hebreu גב, *Gab*, signifie *dorsum*, le Dos, & גבנונים *Gabnunim*, *celsos montes*, de hautes montagnes. Mais malgré toute cette érudition, il y a apparence que ce nom de *Gebennæ* (*i*) vient du mot celtique Kevenn ou *Kebenn*, qui signifioit le sommet d'une montagne, *dorsum montis*, selon Cambden. On dit encore dans la Principauté de Galles (*k*) *Cefen*, pour dire *Colline*, & comme le C (*l*) se prononce durement parmi les Gallois, à peu-près comme le K, cela fait dans la prononciation *Kefen* ou *Keven*. On retrouve quelque vestige du même mot dans la langue des bas-Bretons, (*m*) car pour dire *le Dos* ils disent *quein*. Au reste cette étymologie du nom de *Gebennæ* m'a servi pour entendre un endroit de

* Le G & le C se prononçoient de même en latin. *Voiez* Ausone, *Edyll XII.* Hævaluit postquam Gammæ vice functa prius C.

[*h*] Ibid.

[*i*] Apud Bochart, *Chanaan. Lib.* 1. *cap.* 42.

[*k*] Davies, *Diction. latino-Britannic.* in voce *Collis.*

(*l*) Davies, *De potest. litterarum Britannic.* in fronte *Dictionar.*

[*m*] Le P. de Rostrenen & M. Chalons.

l'*Ora Maritima* d'Avienus, où il eſt queſtion des Cevennes. *Voiez ci-deſſus Part. I. Chap. VI. pag.* 81. *& ſuiv.*

H

HELICE. C'eſt le nom qu'Avienus donne à l'étang, où l'Aude ſe jette. Je ne ſçai ſi ce nom étoit celtique, & tiré de la langue primitive du pais, ou s'il étoit grec & impoſé par les Marſeillois, qui fréquentoient ces côtes. Mais, ce qui paroîtra ſurprenant, quelque ſuppoſition qu'on admette, ce nom a dû ſignifier *une Sauſſaie*, *un lieu planté de ſaules*, ce qui convient aſſez bien à un étang. D'un côté *helicg* ſignifioit en celtique *un ſaule*, & ce mot le ſignifie encore (*a*) dans la baſſe-Bretagne & (*b*) dans le pais de Galles; & de l'autre ἑλίκη avoit la même ſignification chez les Grecs, * du moins chez les Arcadiens, ſuivant le témoignage exprès de (*c*) Theophraſte, ce qui fournit une nouvelle preuve de l'affinité de l'ancien Grec & de l'ancien Celtique.

[*a*] Dictionn. de M. Chalons & du P. de Roſtrenen.

[*b*] Dictionn. de Jean Davies.

[*c*] *Hiſtor. plantar. lib.* 3. *cap.* 13.

HELVII. En grec (*d*) ΕΛΟΥΟΙ. Les Habitans du Vivarez. On a dit autrefois en celtique (*e*) *hely* qu'on prononçoit *helu*, pour dire chaſſer, *venari*, (*e*) & *helwr*, au pluriel *helwir*, pour dire Chaſſeurs, *Venatores*. Ces mots ſont même encore en uſage dans cette ſignification parmi les Gallois. Je ne ſçai ſi ce ne ſeroit pas la racine du nom des *Helvii*, ou plutôt des *Heloui*, car il paroît que la langue celtique ne connoiſſoit pas les V conſonnes. Il y a grande apparence que les anciens Celtes vivoient de la chaſſe, comme en vivent encore aujourd'hui la plupart des Sauvages de l'Amerique. Du moins le monument (*f*) qu'on a trouvé à Narbonne, & qui repreſente deux chaſſeurs Gaulois aux priſes avec un ſanglier, fait voir que les anciens Gaulois faiſoient de la chaſſe une de leurs principales occupations. Ainſi il ne ſeroit pas extraordinaire qu'on eût déſigné par le nom de *Chaſſeurs*, *Helui*, une nation celtique qui habitoit dans un pais très-

[*d*] Strabon, Geograph. *lib.* 4.

[*e*] Davies.

[*f*] D. Montfaucon, Antiquité expliquée, *Tom.* 3. *pag.* 324.

* De-là paroît venir le mot latin *Salix*. Du moins cette étymologie vaut-elle mieux, que celle qui dérive ce mot du verbe *ſalire, quòd Salix eâ celeritate creſcat, ut ſalire videatur.*

propre à la chaſſe, & à la chaſſe même des bêtes feroces, tel que le Vivarez devoit être dans un tems, où toutes les Gaules étoient couvertes de vaſtes forêts. Il paroît que le nom des *Helvetii*, aujourd'hui *les Suiſſes*, venoit du moins en partie de la même racine. On ſçait combien il y a encore de gens en Suiſſe, qui s'occupent de la chaſſe † des Chamois.

† Scheuchzer, *Itinere Alpino tertio, pag. 156 & ſeq.*

HOSUERBA ou USUERVA. C'eſt l'ancien nom d'un lieu ſitué ſur les bords de la riviere d'Aude, à l'endroit où eſt aujourd'hui le village de Touroufelle. Voiez ci-deſſus *Partie I. Chap. VIII. art. 6.* Je ſoupçonne que ce nom eſt formé de deux mots celtiques; (a) *Ys bwl*, qu'on a dit pour (b) *Ys pwl*, un gouffre dans le lit d'une riviere, *gurges*, & (c) *Erbyn*, qui ſignifie *proche*. Ainſi *Ys bwl erbyn*, ou *Us boul erbyn*, qu'on prononçoit peut-être *Us oul erbyn*, & dont les Romains ont fait *Hoſuerba* ou *Uſuerva*, ſignifioit mot à mot *un lieu près d'un gouffre ou d'un creux*, ce qui devoit regarder quelque gouffre dans la riviere d'Aude, qui couloit auprès.

[a] Davies Diction. *in vocibus* Pwll & Sybwll.

[b] Diction. de M. Chalons au mot *Poul*. Diction. du P. de Roſtrenen, au mot *Foſſe*.

[c] Davies, *Dictionn.*

I

ILLIBYRIS ou ELIBERIS. C'étoit le nom d'une ancienne ville du Rouſſillon, près des ruines de laquelle la ville d'Elne eſt aujourd'hui bâtie. Je croi que ce nom eſt compoſé de deux mots celtiques, (d) *Eill* ou *Ill*, double, & (e) *Bryn*, *Beryn*, ou *Byrin*, montagne; & qu'il ſignifioit par conſéquent *la double montagne*, ce qui convient avec la ſituation de l'ancienne ville d'*Eliberris*, qui étoit bâtie ſur une double colline.

(d) M. Chalons & le P. de Roſtrenen.

(e) Le P. de Roſtrenen & Davies.

Oihenart (f) propoſe une étymologie de ce nom bien differente, qu'il tire de l'ancienne langue Eſpagnole, qui ſubſiſte encore ſelon lui dans la langue Cantabrique, c'eſt-à-dire dans le Baſque. Il prétend (g) qu'*Ili* ou *Eli* ſignifioit dans cette langue *Ville*, & il fait honneur de cette découverte à Ambroiſe Moralez, Auteur Eſpagnol très-verſé dans les Antiquitez de ſon pais. Dans un autre endroit (h) il fait entendre que *berri* ſignifioit *nouvelle* dans la même langue, d'où il eſt aiſé de conclure que le nom

[f] In Notitiâ utriuſque Vaſconiæ.

(g) Ibid. *pag.* 55.

(h) *Pagg.* 29. & 87.

d'*Iliberris*, ou d'*Eliberris* aura signifié originairement *la Ville neuve.* Si ces deux faits sont vrais, comme il y a apparence, il semble que cette étymologie doive être préférée, car comme la ville dont il s'agit, quoique comprise dans les Gaules, étoit sur les frontieres de l'Espagne, le nom qu'on lui avoit donné, paroît avoir dû être pris de la langue Espagnole; d'autant plus qu'il y avoit en Espagne une autre ville appellée du même nom, qui est aujourd'hui le lieu d'*Elvire* près de Grenade, & que ce n'est qu'en Espagne qu'on trouve des villes de ce nom.

L

LATARA. Lieu dans la premiere Narbonnoise près de la partie orientale des Etangs des Volces, d'où vient que ces Etangs étoient autrefois appellez *Stagna Lataræ*, comme on l'a remarqué ci-dessus, *Partie I. Chap. VI. pag.* 78. Il paroît que ce nom de *Latara* a la même origine que celui (*a*) d'*Arelate*, Arles, & qu'il est formé des deux mêmes mots celtiques, avec cette difference qu'ils se trouvent placez dans un ordre opposé, sçavoir (*b*) de *Lait*, qui signifioit *un lieu humide & marécageux*, & (*c*) d'*Ar*, qui signifioit *sur* ou *auprès*, de sorte que le nom de *Latara*, de même que celui d'*Arelate*, devoit signifier *sur* ou *auprès d'un lieu humide & marécageux*, ce qui convient à la situation de l'ancien lieu appellé *Latara*, pour le moins autant qu'à celle d'Arles. Voiez ci-dessus *Part. I. Chap. VI. & Part. II. Chap. XI.*

(*a*) Apud Samuel. Bochartum, *Chanaan, lib.* 1. *cap.* 42. Et apud Petr. Gassendum, *in Vitâ Peireskii ad ann.* 1606.

(*b*) Davies, *Diction. Cambro-Britannic.*

(*c*) Tous les Dictionnaires bas-Bretons.

LEDUS. *Le Lez*, riviere qui coule à un quart de lieue de la ville de Montpellier, du côté du levant. Le nom de cette riviere paroît venir, ou du mot celtique (*d*) *Ledw* ou *Ledou*, qui signifie *gras*, *fertile*, parce que cette riviere traverse vers son embouchûre un terroir très-fertile; ou plutôt du mot celtique (*e*) *Leidecq* ou *Leidec*, qui signifie *plein de boue ou de vase*, ce qui convient à cette riviere, dont le lit est fort bourbeux, sur-tout vers l'embouchûre, où l'eau n'a presque point de pente, & où elle forme, dans l'étendue de plus d'une lieue, une espece de marais plein de boue.

(*d*) Davies, *Diction. Cambro-Britannic.*

(*e*) M Chalons au mot *Leidec*. Le P. de Rostrenen, au mot *Vase*.

CHAPITRE II.

Où l'on continue *de traiter le même sujet. Suite de la* I. Table *des noms* celtiques *de quelques lieux de la* Gaule Narbonnoise.

M

MAGUS, Terminaison d'un grand nombre d'anciens noms de villes dans les Gaules & dans les pais voisins. On croit communément que ce mot signifioit en celtique, *demeure*, *habitation*, *ville*, & cette opinion peut être confirmée par un passage de Pline, où cet Auteur semble dire, (*a*) que *Bodincomagus* signifioit ville sur le *Bodincum*, *Oppidum juxtà Bodincum*. Ce mot avoit la même signification dans les langues orientales, car מעון (*b*) *Magon* signifioit en hebreu *habitaculum*, *habitation*, & *Magar* (*c*) signifioit en Punique *Ville* : c'est de-là que les Latins avoient fait *Magal* & *Magalia*. J'ajouterai que *Magh* (*d*) signifie *une plaine* en Irlandois. Comme l'on sçait d'ailleurs que l'Irlandois a beaucoup d'affinité avec l'ancien celtique, cette réflexion pourroit donner lieu de croire, que les villes dont le nom finissoit en *Magus*, étoient bâties dans des plaines, comme celles dont le nom se terminoit en *Dunum*, l'étoient sur des montagnes ou des collines. Je doute pourtant que l'examen de la position de toutes ces villes pût justifier cette conjecture.

(*a*) Histor. natural. *lib. 3. cap. 16.*

(*b*) Bochart Chanaan, *lib. 1. cap. 42.*

(*c*) Servius, *in 1. Æneid. vers. 425. & in IV. vers. 259.* Isidor. *Origin. lib. 15. cap. 12.*

(*d*) Edward Lhuyd, *An irish-english Dictionary.*

METINA. C'est le nom d'une isle à l'embouchûre du Rhône, suivant Pline & Martianus Capella, aujourd'hui *les Tines* ou *Tignes*. Le nom de cette isle paroît être composé de deux mots celtiques, de (*e*) *Metw* ou *Metou*, qui signifie encore dans le pais de Galles, *se perdre*, *périr*, & d'*Inés* ou *Enés*, qui signifie *isle* (*f*) en Gallois & (*g*) en bas-Breton. Ainsi *Metinés*, dont les Ro-

(*e*) Davies, *Diction. Cambro-Britannic.*

(*f*) *Ibid.*

(*g*) Le P. de Rostrenen & M. Chalons.

mains ont fait *Metina*, signifioit *l'isle, où l'on se perd*; *l'isle des naufrages*.

Pour comprendre cette étymologie, il faut se ressouvenir qu'avant Marius l'entrée du Rhône étoit fort difficile & fort dangereuse, suivant le témoignage exprès de (*a*) Strabon, de (*b*) Plutarque & de (*c*) Solin, ce qui devoit rendre les naufrages très-fréquens sur les bords de l'isle *Metina*. Je croi même pouvoir remarquer que cette isle, qui est aujourd'hui dans l'embouchûre de la branche orientale du Rhône, du côté d'Arles, & qui suivant les apparences s'unira même bien-tôt au continent, devoit en être autrefois éloignée de plus de deux lieues, puisqu'il est certain que cette embouchûre du Rhône s'est avancée dans la mer pour le moins de tout cet espace, comme on l'a prouvé ci-dessus *Part. II. Chap.* 11. Elle étoit donc alors vers l'extrémité du courant des eaux du Rhône, qui s'avancent dans la mer (*d*) près de deux ou trois lieues, & par conséquent justement à l'endroit, où le combat de ce courant & des vagues opposées de la mer, étoit très-dangereux, & devoit causer de fréquens naufrages, surtout quand le vent du midi souffloit, comme il souffle souvent sur cette côte, ce qui rend encore les environs des embouchûres du Rhône si dangereux.

La même raison, qui à ce que nous croions, avoit fait donner autrefois le nom de *Metina* à l'isle dont il s'agit, fait que les Arabes appellent aujourd'hui l'entrée de la mer Rouge, (*e*) *Bab al Mandeb*, c'est-à-dire *la porte des pleurs*, à cause des dangers qu'on court dans la mer où ce détroit donne entrée.

(*a*) Géograph. *lib.* 4.

(*b*) In vitâ Marii.

(*c*) Marius .... perniciosam ferventis Rhodani navigationem temperavit. Rhodanus ipso, quod invadit, freto turbulentior. *Solinus Polyhistor. cap.* 8.

(*d*) M. de Marsigli, Hist. de la mer.

(*e*) D'Herbelot, *Biblioth. Orientale*, au mot *Bab al Mandeb*.

N

NARBO. La ville de *Narbonne*. Suetone (*f*) remarque que *Nero* signifioit *fort*, *courageux*, dans la langue des Sabins, & que c'étoit de-là que ceux de la famille *Claudia*, qui étoient Sabins d'origine, avoient pris le surnom de *Nero*. On trouve de même dans (*g*) Aulugelle que la femme du Dieu Mars s'appelloit *Nerio*, ce qui, selon lui,

(*f*) In Tiberio, *cap.* 1.

(*g*) Noctium Atticar. *lib.* 13. *cap.* 21.

ſignifioit dans la langue des Sabins, *forte*, *belliqueuſe*, *martiale.*

On n'a aucune preuve que les colonies Gauloiſes, établies au-delà des Alpes, ſe ſoient étendues juſqu'au pais des Sabins, & qu'elles aient pû communiquer à ce peuple la langue celtique. Mais il ne laiſſe pas d'être très-apparent qu'il y avoit de l'affinité entre l'ancien celtique & la langue des Sabins. Du moins eſt-il certain que (*a*) *Nerht* en Gallois & (*b*) *Nerh* en bas-Breton ſignifient encore aujourd'hui *la force*, comme ils le ſignifioient autrefois chez les Sabins.

Le nom de *Narbo*, que les Gaulois prononçoient, peut-être *Naruo*, ou même *Neruo*, pourroit donc venir de la même racine; & dans ce cas ce nom impoſé à une ville, auroit ſignifié *la ville forte*, *la ville belliqueuſe*, *la ville martiale.* Si l'on admet cette conjecture, il ne ſera plus néceſſaire de dériver l'épithete de *Martius*, que les Romains donnoient à la ville de Narbonne, ni de la Légion *Martia*, comme (*c*) quelques-uns le prétendent, ni du Conſul *Q. Marcius Rex*, ſous qui la premiere colonie Romaine fut établie à Narbonne, comme je l'ai avancé moi-même (*d*) après pluſieurs Auteurs. Cette épithete ne ſera plus, comme on voit, que la traduction litterale du nom celtique de la ville de Narbonne.

Il y a apparence que le nom des *Nervii*, un des principaux peuples de la Belgique, venoit de la même racine, & que ce nom a ſignifié *Vaillans*, *Martiaux*, *Belliqueux*, ce qui s'accorde parfaitement avec le caractere de ce peuple; car Céſar (*e*) après avoir remarqué que les Belges étoient les plus vaillans des Gaulois, *omnium fortiſſimi ſunt Belgæ*, aſſure (*f*) que les *Nervii* étoient les plus puiſſans des Belges, & qu'ils pouvoient mettre juſqu'à cinquante mille hommes ſous les armes.

(*a*) Davies *in Dict. Cambro-Britannic.*

(*b*) Les Dictionnaires bas-Breton de M. Chalons & du P. de Roſtrenen.

(*c*) Volateran, Hotman, Vinet.

(*d*) Part. I *Chap.* 3.

[*e*] De bello Gallico, *lib.* 1. *cap.* 1.

[*f*] *Ibid.* lib. 2. cap. 4.

NEMAUSUS. *Niſmes.* Fortunat de Poitiers (*g*) rapporte qu'il y avoit près d'Agen un lieu appellé *Vernemetis*, & il remarque en même tems que ce nom ſignifioit en Gaulois, c'eſt-à-dire en celtique, *Grand Temple.*

[*g*] Lib. 1. Carm. 9.

Nomine *Vernemetis* voluit vocitare vetustas,
Quod, quasi *Fanum ingens*, Gallica lingua profert.

On peut inferer de ce passage que le mot N*emetis* signifioit *un Temple*, parce qu'il est certain que *Ver* signifioit *grand*, ce qui paroît par l'exemple du mot *Vergobretus*, (*a*) qui signifioit chez les Eduens *le grand Magistrat.* On sçait d'ailleurs que la Métropole des *Arverni*, ou Auvergnats, aujourd'hui *Clermont*, s'appelloit autrefois *Nemossus* (*b*) suivant Strabon, ou *Nemetum* (*c*) suivant Ptolemée, ou plutôt *Augustonemetum*, ce qui signifioit *le Temple d'Auguste.*

[*a*] Cæsar de bello Gallic. *lib.* 1. *cap.* 4.

[*b*] Geograph. *lib.*

[*c*] Geograph. *Lib.* 2. *cap.* 8.

Mais si les noms de *Nemetis*, *Nemetum*, *Nemossus*, signifioient en Gaulois ou Celtique *un Temple*, & si les differentes terminaisons n'en changeoient pas la signification, il faut en conclure que le nom de *Nemausus*, qui est le même que celui de *Nemossus*, & même que celui de *Nemetis*, signifioit aussi *un Temple*, ce qui prouve qu'il devoit y avoir anciennement dans la ville de Nismes, pour lui avoir pû mériter ce nom, quelque Temple celébre, respecté des Gaulois, du moins des Volces Arécomiques, dont cette ville étoit la capitale.

Il est difficile de dire quel étoit ce Temple; mais je conjecture que ce devoit être ce vaste bâtiment qui subsiste encore, quoique fort dégradé, sur une colline près de la fontaine de Nismes, & qui est connu sous le nom de *Tourré-magne*, *Turris magna.* Voici les raisons qui me le persuadent.

I. La construction de ce bâtiment ne paroît point être Romaine. Elle a plus de rapport avec la construction Grecque, à en juger par la description que fait (*d*) Vitruve, de la maniere de bâtir des Romains & des Grecs. De-là vient aussi que presque tous (*e*) les Auteurs qui ont parlé de la *Tourré-magne*, l'ont regardée comme un ouvrage fait par les Gaulois sous la direction des Grecs établis à Marseille. Mais quand cette date paroîtroit douteuse, du moins est-il bien certain que les Romains ne l'ont pas bâtie, puisque cette Tour, qui est

[*d*] De Architect. *lib.* 2. *cap.* 8.

[*e*] Deiron, *Antiquitez de la ville de Nismes, chap.* 9.

de la même construction que les anciennes murailles de Nismes, ne fait avec l'enceinte de ses murs qu'un seul & même ouvrage, & qu'on ne peut pas douter que la ville de Nismes ne fût une ville considerable, & par conséquent une ville déja murée, quand les Romains se rendirent maîtres du pais des Volces Arécomiques.

II. Ce bâtiment étoit d'une figure octogone réguliere, & cela forme une grande présomption pour l'opinion que nous proposons. Non-seulement cette forme étoit propre aux bâtimens Gaulois, comme le R. P. Dom Montfaucon l'a fait voir dans son (a) *Supplément de l'Antiquité expliquée*, mais elle étoit même chez cette nation particulierement affectée aux Temples, comme le même Pere l'a prouvé par l'exemple de plusieurs anciens Temples Gaulois, qui étoient tous octogones.

(a) *Tom. 2. Liv. 8. chap. 2.*

III. Enfin la structure même de ce bâtiment confirme notre conjecture. Il étoit placé sur la plus haute des sept montagnes ou collines, autrefois comprises dans l'enceinte de Nismes. Il étoit fondé sur un massif de massonnerie de plus de cinq toises de haut, lié & uni avec l'enceinte des murs de la ville, d'une figure quarrée, mais dont les deux angles du côté de la campagne avoient été coupez, ce qui le rendoit un exagone irregulier.

On ignore quelle étoit la hauteur de ce bâtiment, parce que le haut en est dégradé; mais il paroît par ce qui reste, que cette hauteur étoit partagée du moins en trois parties, qui alloient en se rétrécissant par des retraites ménagées à chaque étage, ce qui faisoit une espece de pyramide.

La *premiere* partie étoit toute massive, si l'on excepte au milieu un noiau cylindrique assez large, autrefois vuide, mais aujourd'hui plein de terre ou de décombres, & dont on ne peut point sçavoir la profondeur; & sur la face occidentale, un escalier à repos & à double rampe, par où l'on montoit au haut de cette premiere partie.

On trouvoit dans la *seconde*, un escalier à noiau, qui conduisoit à l'étage supérieur ou à la troisiéme partie. Il y avoit outre cela dans cette seconde partie, huit

chambres, toutes demi circulaires, ſix dans ſix des faces du bâtiment, & deux dans le centre, ſéparées par une muraille. Ces chambres ne recevoient aucun jour, & n'avoient aucune communication entr'elles. Tout le reſte de cette ſeconde partie étoit abſolument ſolide.

Le haut de la tour qui en faiſoit la *troiſiéme* partie, & où l'on montoit par l'eſcalier à noiau, eſt abſolument dégradé; c'eſt-là où je croi qu'étoit placé le Temple en queſtion, qui devoit en occuper toute l'étendue. Les huit chambres obſcures qui étoient au deſſous, & dont on ignore l'uſage, devoient, ſuivant les apparences, ſervir à des pratiques de la religion des Gaulois, qui nous ſont inconnues. Le noiau creux du milieu de la premiere partie, qui eſt aujourd'hui comblé, devoit avoir auſſi le même uſage. On n'a qu'à jetter les yeux ſur le plan & ſur la coupe du fameux Temple de Montmorillon en Poitou, qu'on trouve (*a*) dans le *Supplément de l'Antiquité expliquée* du P. de Montfaucon, & ſur la deſcription que ce Pere en a faite, pour être convaincu du rapport qu'il y a entre la ſtructure de ce Temple, & celle de la *Tourré-magne*, du moins en ce qu'il y a d'eſſentiel.

[*a*] *Ibidem.*

On oppoſera peut-être que le haut de la *Tourré-magne* n'étoit point aſſez grand, pour contenir la foule de ceux qui aſſiſtoient aux ſacrifices, & qu'il étoit impoſſible que cette foule pût monter à un Temple ſi exhauſſé, par des eſcaliers ſi étroits. Mais ces difficultez ne viennent que de ce qu'on juge des uſages des Gaulois, par les uſages des autres nations connues. Anciennement les Gaulois (*b*) n'avoient point de Temples, & c'étoit à découvert & aux pieds des chênes, qu'ils faiſoient les cérémonies de leur religion. Ce ne fut qu'aſſez tard, & apparemment à l'exemple des Grecs, qui habitoient les côtes de la mer Méditerranée, qu'ils s'aviſérent d'en bâtir : mais les Temples qu'ils bâtirent, n'étoient deſtinez qu'à contenir les Prêtres qui ſervoient aux ſacrifices ou aux pratiques religieuſes; le peuple raſſemblé tout autour aſſiſtoit à ces cérémonies à découvert. C'eſt ce qu'on peut inférer des enceintes, qu'on trouve auprès de quelques-uns des anciens Temples Gaulois qui ſubſiſtent encore, com-

[*b*] De la Religion des Gaulois, *liv.* 1. *chapp.* 13. & 14.

me autour (*a*) du Temple de Corseult près de Dinan, & (*b*) autour de celui d'Erqui dans le Diocèse de Saint Brieux; mais c'est ce qu'on doit conclure avec plus de certitude du peu de capacité de tous les Temples Gaulois qu'on a découvert jusqu'ici. (*c*) Celui de Montmorillon en Poitou, qui étoit un des plus célébres, & qui est du moins un des mieux conservez, n'a que cinq toises de diametre à l'étage inférieur, & environ six à celui de dessus; (*d*) Celui de Corseult près de Dinan en Bretagne, n'a qu'environ vingt-cinq à trente pieds de diametre; (*e*) celui d'Erqui dans le Diocèse de Saint Brieux, n'a tout au plus que trois toises. Le haut, ou le dernier étage de la Tourré-magne, qui pouvoit avoir dans œuvre cinq toises de diametre pour le moins, devoit donc faire un Temple aussi grand, qu'aucun autre Temple des Gaulois qui nous soit connu; & comme ce Temple se trouvoit d'ailleurs magnifiquement bâti & extrêmement élevé, il devoit être très-célébre & très-renommé, & par conséquent très-propre à mériter à la ville où il étoit, le nom de *Nemausus*, c'est-à-dire de *Temple* par excellence.

[*a*] Supplem. de de l'Antiquité expliquée, *Tom.* 2. *liv.* 8. *chap.* 6.

[*b*] Ibid. *chap.* 7.

[*c*] Supplem. de l'Antiq. expliquée. *Tom.* 2. *liv.* 8. *chap.* 3.

[*d*] Ibid. *chap.* 6.

[*e*] Ibid. *chap.* 7.

O

ORBIS. C'étoit le nom de la riviere qui passe à Beziers. Comme elle s'appelle aujourd'hui l'*Orb*, il y a apparence qu'elle s'est appellée autrefois *Orbis*, & non pas *Obris*, quoiqu'on trouve ce dernier nom dans quelques manuscrits des anciens Géographes. Ce nom d'*Orbis* paroît être composé de deux noms celtiques, savoir (*f*) d'*Or* pour *Dor*, qui signifioit *embouchûre*, *Ostium*, & de *Bet*, que je suppose (*g*) avoir été le véritable nom de cette riviere. Il y avoit en Espagne une riviere appellée de même *Bet*, que les Romains nommérent *Bætis*, en lui donnant la terminaison latine. Si l'on admet la conjecture que nous proposons, il faudra supposer que les Marseillois & après eux les Romains, qui ne connurent d'abord que la côte du pais des Volces Arécomiques, & qui n'entendoient point la langue de ce peuple, prirent le nom de l'*embouchure* de la riviere de *Bet*, pour le nom propre de cette riviere.

(*f*) M. Chalons. Le P. de Rostrenen.

[*g*] Voiez ci-dessus au mot *Beterræ*.

Poussons plus loin nos conjectures. Le mot de *Bet* signifioit chez les Gaulois *le monde*, en latin *Orbis*, puisque ce mot a encore la même signification chez (*a*) les bas-Bretons & chez (*b*) les Gallois. N'a-t-il pas pû se faire que les Romains aient traduit ce mot celtique en leur langue, & qu'au lieu de nommer la riviere dont il s'agit, *Bet* en Gaulois, ils l'aient nommée *Orbis* en latin? Il est certain du moins que nous faisons souvent aujourd'hui de pareilles fautes, en parlant des lieux, ou des charges des païs éloignez & peu connus. C'est de-là que nous sont venus les noms de *Mandarins*, de *Bonzes*, de *Pagodes*, si communs dans les relations de la Chine. C'est ainsi que les Espagnols ont imposé à une Province de l'Amerique le nom de *Jucatan*, qu'elle porte encore, parce que les Ameriquains qu'ils rencontrerent en y abordant, interrogez du nom du païs, leur répondirent [*c*] *Jucatan*, c'est-à-dire en leur langue, *que dites-vous?* ou selon d'autres [*d*] *Tectetan*, ce qui signifioit dans la même langue, *je ne vous entends pas*.

(*a*) *Bet*. Diction. de M. Chalons. *Bed*. Dictionn. du P. de Rostrenen, au mot *Monde*.

(*b*) *Byd*. Diction. Cambro-Britannic. Joan. Davies.

(*c*) Thom. Gage *Relat. des Indes Occidental. part*. 2. *pag*. 31.

(*d*) Franç. Coreal. *Voiage aux Indes Occidentales, part*. 1. *chap*. 4.

P

PIMPLÆ. Nom qu'on donnoit suivant [*e*] Festus Avienus aux Isles, qui étoient dans l'étang de Bages, Peiriac & Sigean. Ces Isles n'étoient que quatre en tout; » cependant, dit Avienus, on étoit dans l'usage de tout » tems de les appeller *Piplas*.

Insulasque quattuor
(At priscus usus dixit has omnes *Piplas*)
Ambit profundo.

Il semble qu'Avienus veuille dire que, quoique ces Isles ne soient plus qu'au nombre de quatre, on ne laisse pas de les appeller *Piplas*, c'est-à-dire les *Cinq*, apparemment parce qu'il y en avoit eu cinq originairement. Si l'on adopte cette conjecture, il faudra convenir que le mot *Piplæ*, ou peut-être celui de *Pimplæ* qu'il faut y substituer, devoit signifier *cinq* en celtique, & dans ce cas il faudra le déri-

[*e*] In Orâ Maritimâ, *vers*. 584.

ver du mot celtique [*a*] *Pemp*, qui signifie *cinq* encore aujourd'hui dans la basse Bretagne. On dit dans le pais de Galles [*b*] *Pump* dans la même signification, qu'on y prononce [*c*] *Pimp*.

[*a*] Diction. de M. Chalons, au mot *Pemp*. Et du P. de Rostrenen, au mot *Cinq*.

(*b*) Davies in Diction. Cambro-Britannic. in verbo *Pump*.

[*c*] Vide apud Joann. Davies potestatem litterarum Britannicarum, ad calcem præfationis Dict. præfixæ.

ΠΥΡΗΝΗ. C'est le premier nom que les Grecs donnerent à la chaîne de montagnes, qui sépare l'Espagne d'avec les Gaules, & c'est de cette racine qu'ils formerent dans la suite le nom de Πυρηναῖα ὄρη. Les Romains suivirent l'exemple des Grecs, & appellerent ces montagnes de même qu'eux, *Pyrene*, ou *montes Pyrenæi*.

Quelques-uns d'entre les Anciens [*d*] ont dit que les Monts Pyrenées avoient été ainsi nommez d'une prétendue Princesse Pyrene, fille d'un Roi des Bebryciens & maitresse d'Hercule, qui avoit été dévorée dans ces montagnes par les bêtes feroces. Mais cette opinion qui n'étoit fondée [*e*] que sur une histoire visiblement fabuleuse, a été peu suivie. La vanité des Grecs a mieux trouvé son compte à chercher dans la langue Grecque l'étymologie de ce nom, & à la tirer du mot πῦρ πυρός, qui signifie *le feu*. Les uns ont prétendu [*f*] que le nom des Pyrenées avoit été donné à ces montagnes, parce qu'elles étoient souvent frappées de la foudre; & les autres parce qu'elles avoient été exposées à un incendie violent, par l'imprudence des Bergers, qui avoient mis le feu aux forêts dont elles étoient couvertes, ce qui avoit produit une chaleur si forte, que les métaux que ces montagnes renfermoient dans leur sein, s'étoient fondus & avoient ruisselé par les fentes que le feu avoit faites. On peut voir ce conte dans (*g*) Aristote & dans (*h*) Diodore de Sicile, qui le rapportent sérieusement. Mais il est évident que c'est une pure fable, & une fable inventée dans la vûe de donner quelque probabilité à une étymologie imaginaire.

(*d*) Silius Italicus *Punicor. Bellor. Lib.* 3. *vers.* 418. *& seqq.*

(*e*) Vid. Plin. Histor. natural. *lib.* 3. *cap.* 1.

(*f*) Isidor. Origin. *lib.* 14. *cap.* 8.

(*g*) De Mirabilibus auditis.

[*h*] Bibliot. hist. *lib.* 6. *cap.* 9.

Bochart [*i*] toujours prévenu pour l'hebreu, a tâché de tirer de cette langue l'étymologie du nom des *Pyrenées*, mais avec aussi peu de succès que les Grecs l'avoient voulu tirer de la leur. Il paroît que ce n'est que dans la langue celtique, qu'on doit espérer de trouver cette étymolo-

(*i*) Chanaan, *lib.* 1. *cap.* 25.

logie, c'est-à-dire dans la langue des peuples qui habitoient dans ces montagnes, ou qui habitoient aux environs. On sçait, & nous [a] avons eu déja occasion de le remarquer, que *Bryn* ou *Byrin*, *Bren*, ou *Byren*, signifioit en celtique *une montagne*. On peut donc supposer avec assez de vrai-semblance, que les Celtes se servoient de ce nom appellatif *Byren*, pour désigner en particulier la chaîne des Monts Pyrenées : que les Marseillois qui commerçoient sur les côtes des Gaules dans la mer Méditerranée, firent de ce mot le nom de Πυρήνη, en substituant un P à la place du B, ce qui est assez ordinaire à l'égard des lettres du même organe : & que de Πυρήνη, *Pyrene*, ils formérent l'adjectif Πυρηναία, qui est devenu le nom propre de ces montagnes chez les Grecs & chez les Romains.

[a] Voïez l'art. de *Berra* & d'*Illibyris*.

Cette conjecture peut être confirmée par un exemple bien concluant. Quelques Anciens & sur tout (b) Pline le jeune, ont appellé *Pyrenæus* une montagne célébre du Tirol, que les habitans du pais appellent encore aujourd'hui *Brenner* ou *gros Brenner*, c'est-à-dire *la Montagne*, ou *la grande Montagne*. On voit bien que ce mot de *Brenner* en Allemand, a la même origine & la même signification que le mot de *Bren* ou *Byren* en celtique : ainsi si les Romains ont pû faire du mot *Brenner*, le nom de *Pyrenæus*, qu'ils ont donné à une montagne du Tirol, les Grecs ont bien pu faire aussi du mot *Bren* ou *Byren*, le nom de Πυρήνη & de Πυρηναία pour désigner les Montagnes, qui séparoient les Gaules d'avec l'Espagne.

[b] In Panegyrico Trajani.

Il est vrai qu'en adoptant cette étymologie, il faut avouer que le nom de *Pyrenées* n'a signifié dans son origine que les *Montagnes* en général, & que ce n'est que par l'ignorance de la langue celtique, qu'on a pris pour le nom propre des Monts, qui séparoient l'Espagne & les Gaules, un mot qui n'étoit qu'un nom appellatif. Mais qu'y a-t-il en cela, qui choque la vrai-semblance ? N'est-on point obligé de convenir de la même erreur à l'égard des Alpes, & ne sçait-on pas que ce nom n'étoit point originairement le nom propre de ces montagnes ; mais un nom appellatif, qui signifioit mot à mot

dans la langue celtique, (*a*) les *hautes Montagnes*, ou plutôt, *les hauts ſommets des montagnes*, *All pen.*

[*a*] Iſidor. *Origin. lib.* 14. *cap.* 8.

R

REDÆ ou plutôt RHEDÆ. Ancienne ville du Dioceſe de Narbonne, qui a donné le nom au *Comitatus Rhedenſis*, aujourd'hui le Comté de Razés, & dont [*b*] Theodulfe & pluſieurs anciens Diplomes de la ſeconde race de nos Rois font mention. Il paroît que ce nom venoit † d'un mot celtique, qui ſignifioit *la Fougere*, *Filix*, & qui ſubſiſte encore dans le pais de Galles, où la Fougere s'appelle [*c*] *Rhedyn*, & dans la baſſe Bretagne, où la même plante ſe nomme [*d*] *Radené* ou *Raden*. Suivant cette étymologie, le nom de *Rhedæ* auroit été donné à la ville dont nous parlons, à cauſe de la quantité de Fougere, qui croiſſoit dans l'endroit où elle fut bâtie, comme on prétend que c'eſt de-là qu'eſt venu en françois le nom de la ville de Fougeres en Bretagne, dans le Diocèſe de Rennes, appellée en latin *Filicariæ*. C'eſt ainſi que les Romains [*e*] avoient nommé *Juncaria* une ville de la Tarraconoiſe, parce qu'elle étoit bâtie dans un lieu où il croiſſoit beaucoup de joncs; & qu'ils avoient donné [*f*] l'épithete de *Spartaria* à Carthage la Neuve, aujourd'hui Carthagene dans le Roiaume de Murcie, à cauſe d'une eſpece de Geneſt, appellé *Spartum*, qui croiſſoit auprès en abondance.

[*b*] Ci-deſſus *Part. I. Chap.* 14.

† *Herba Pteridis, id eſt filiculæ, quæ Ratis gallicè dicitur.* Marcellus Burdiga'enſis, *de Medicam. cap.* 25.

[*c*] Dict. Joann. Davies.

[*d*] Dict. de M. Chalons & du P. de Roſtrenen.

[*e*] De Marca Marc. Hiſpanic. *lib.* 2. *cap.* 19. *art.* 3. 4. 5.

[*f*] Ibid. *lib.* 2. *cap.* 5. *art.* 6.

Je voudrois bien que quelque ſçavant Breton examinât ſi le nom de *Rhedones* ou *Redones*, que portoit un des peuples Arémoriques, dont la Capitale s'appelloit *Condate Redonum*, aujourd'hui *Rennes*, au confluent de la Vilaine & de l'Iſle, ne viendroit point de la même racine; & ſi la nature du terroir dans le pais que ce peuple occupoit, n'autoriſeroit point cette conjecture, comme le nom de la ville de *Fougeres*, dans le Diocèſe de Rennes, ſemble le faire croire.

REVESSIO ou REUESSIO. Ancienne Capitale des *Velauni*, aujourd'hui les habitans du Velai. On croit qu'elle étoit bâtie où eſt aujourd'hui le village de Saint Paulian,

dans l'Auvergne, ſur la frontiere du Velai. Ce nom de *Reveſſio* ou *Reueſſio* paroît venir des mots celtiques (*a*) *Rhew*, gelée, & (*a*) *Rhewi*, geler, comme on les prononce encore chez les Gallois, ou bien (*b*) *Reven*, gelée, & [*b*] *Revi* ou [*c*] *Reuëin*, geler, comme on les prononce en baſſe Bretagne. Ainſi *Reueſſio* ſignifioit *ville froide*, ou *ville gelée*, ce qui convenoit à ſa ſituation dans les montagnes d'Auvergne, qui ſont très-froides, & qui l'étoient encore davantage autrefois, lorſqu'elles étoient plus couvertes de bois. C'eſt ainſi qu'un ancien lieu du *Latium* s'appelloit *Algidum*, aujourd'hui *Cava dell'Aglio*, ſuivant Holſtenius, & qu'une ville d'Eſpagne portoit le nom de *Frigida*, aujourd'hui *Frias* dans la vieille Caſtille,

[*a*] Davies.
(*b*) Le P. de Roſtrenen.
(*c*) M. Chalons

RHODANUS. *Le Rhône.* Il y a apparence que ce nom vient du mot celtique [*d*] *Rhedeg*, [*e*] *Redecq*, ou [*f*] *Rideec*, qui ſignifie encore dans le pais de Galles, & dans la baſſe Bretagne, *courir*, *couler rapidement*: En effet le Rhône eſt un fleuve très-rapide. C'eſt de la même racine qu'on doit tirer l'étymologie du mot Gaulois *Rheda*, dont Ciceron [*g*] s'eſt ſouvent ſervi, comme Quintilien l'a remarqué. (*h*) *Plurima Gallica valuerunt*, dit-il, *ut* Rheda *ac* Petoritum, *quorum altero Cicero, altero Horatius uſi ſunt.* Comme *Rheda* ſignifioit * *une chaiſe roulante legére*, *un ſoufflet*, ou pour mieux dire, *une chaiſe de poſte*, la ſignification de ce mot convient avec la ſignification connue de la racine *Rhedec*, d'où on le dérive.

(*d*) Davies.
(*e*) Le P. de Roſtrenen.
(*f*) M. Chalons.
[*g*] In *Oratione* pro Milone *ſæpiùs.* Epiſtol. ad Atticum, *lib.* 5. *Epiſt.* 17. *& lib.* 6. *Epiſt.* 1.
[*h*] Inſtitut. *lib.* 1. *cap.* 5.

RHUTENI. *Les habitans du Rouergue.* Ce nom paroît venir du mot celtique [*i*] *Rhydd*, qu'on prononçoit *Rhudd*, & qui ſignifioit *Libre*, dont le pluriel étoit *Rhydden* ou *Rhudden*, *Libres.* Les habitans de Rouergue avoient

(*i*) Davies *in Diction. Britannico-latin.*

* Voici la deſcription que Fortunat, Evêque de Poitiers, faiſoit dans le VI. ſiécle, de la Chaiſe roulante Gauloiſe, connue ſous le nom de *Rheda.*

Curriculi genus eſt, memorat quod Gallia *Rhedam*,
Molliter incedens orbita ſulcat humum.
Exiliens duplici bijugo volat axe citato,
Atque movet rapidas juncta quadriga rotas. *Lib.* 3. *Carmen.* 20.

avoient apparemment mérité ce nom, pour avoir maintenu leur liberté contre les entreprises de leurs voisins, des Auvergnats peut-être, [*a*] qui avoient subjugué la plus grande partie des Gaules, avant l'entrée des Romains dans la Gaule Narbonnoise. C'est ainsi que les habitans des Cevennes sont connus aujourd'hui dans les pais voisins, sous le nom de *Reiaux*, c'est-à-dire *Roiaux*, nom qui leur a été donné autrefois sous les Valois, à cause du zele avec lequel ils soutenoient les interêts des Rois de France, leurs Souverains, & du courage avec lequel ils s'opposoient aux entreprises des Anglois, qui occupoient la Guienne, & par conséquent le Rouergue, & qui par-là se trouvoient limitrophes avec eux.

(*a*) Strabo, *Geograph. lib.* 4.

RUSCINO ou ROSCINO. C'est l'ancien nom d'une ville du Comté de Roussillon, dont il ne reste plus qu'une Tour, appellée *la Tour de Roussillon*, à une demie lieue de Perpignan. Le nom de *Roscino* peut venir du mot celtique (*b*) *Ros*, qui signifie *un Tertre* en basse Bretagne, ou du mot celtique (*c*) *Rhos*, qui signifie dans le pais de Galles une plaine arrosée d'eau, *Planities irrigua*. L'une & l'autre de ces deux étymologies peuvent également convenir, parce que l'ancienne ville de *Roscino* étoit placée sur un petit Tertre, au milieu d'une belle plaine, arrosée par la Tet.

[*b*] Le P. de Rostrenen, aux mots *Tertre* & *Marechal.*

[*c*] Davies.

S

SEGODUNUM. C'est l'ancien nom de la ville de *Rhodez*. On trouve dans les Auteurs deux autres villes du même nom, l'une (*d*) en Allemagne, qu'on croit être *Sigen* en Westphalie, & l'autre (*e*) en Angleterre dans le Northumberland, aujourd'hui le lieu de *Stighill* près de *Seton*.

(*d*) Ptolemée.

(*e*) Dans les Ecrivains Anglois.

Il est certain que ce nom de *Segodunum* est formé de deux mots celtiques, de *Dunum*, qui signifioit *une montagne*, ce qui convient à la ville de Rhodez, bâtie sur le haut d'une montagne; & de *Sego*, dont j'ignore la signi-

fication. Ce dernier mot entre pourtant dans la composition des noms des *Segovelauni*, des *Segoregii*, des *Segusiani*, *&c.* peuples de la Gaule Narbonnoise, & dans celle du nom de *Segusio*, Suse, ville de Piedmont ; mais cette racine ne subsiste plus ni dans le bas-Breton, ni dans le Gallois. Je trouve seulement que le mot de *Segh* (*a*) a signifié autrefois *un Buffle*, *un Taureau*, *un Bœuf*, *une Vache*, dans la langue Irlandoise ; & comme cette langue avoit beaucoup de rapport avec la langue Celtique, cette ressemblance pourroit autoriser à donner la même signification au mot celtique *Sego*, & faire croire que *Segodunum* auroit signifié *Montagne des Buffles* ou *des Taureaux*, si l'on pouvoit parvenir par ce moien à rendre raison de la signification des autres noms, formez du même mot ; mais on y réussit trop mal, pour pouvoir se flatter d'avoir par-là deviné l'énigme.

(*a*) Edward Lhuyd *an Irish English Dictionary.*

Peut-être y réussiroit-on mieux, si, sur la prétendue affinité du Celtique & de l'Hebreu, on supposoit que *Segol* signifioit en celtique, *un rocher*, comme (*b*) סקול, *Sechol*, le signifioit en Hebreu. Dans ce cas *Segodunum* seroit *Roche-mont*, c'est-à-dire *Mons saxeus* ; (*c*) *Segovelauni*, *les hautes Roches*, ou plutôt *les habitans des Hautes-roches* ; (*d*) *Segoregii*, *les Seigneurs des Rochers* ou des *Montagnes* ; *Segusiani*, les *habitans des Rochers* ; *Segusio*, la *Roche* ou *la Montagne* &c. Mais j'avoue que j'ai peine à me persuader que l'affinité entre l'Hebreu & le Celtique ait été jamais assez grande, pour qu'on puisse se servir de la valeur que certains mots ont en Hebreu, pour fixer la signification celtique des mêmes mots, ou des mots qui ont quelque ressemblance, quand d'ailleurs cette signification est inconnue.

(*b*) Dissertations de M. Huet, *Lettre à Samuel Bochart du* 31. *Mai* 1664.

(*c*) Voiez ci-dessous au mot *Velauni.*

[*d*] Du mot *Rhy.*, *Seigneur*, qui fait au pluriel *Rhyedd.* Ainsi *Sego-Rhyedd*, dont on a fait *Segoreii* & *Segoregii*, signifioit mot à mot *Rupium Domini.*

ΣΗΤΙΟΝ ΟΡΟΣ. *Mons Setius.* La Montagne de Sette. Ce nom peut être dérivé du mot celtique (*e*) *Syth*, qui signifie encore dans le pais de Galles, *haut*, *droit*, *escarpé*. En effet la montagne de Sette est droite & escarpée, surtout du côté de la mer, & elle devoit paroître encore plus droite & plus escarpée autrefois, lorsqu'elle étoit plus

(*e*) Davies, *Diction. Britannic. Latin.*

avancée dans la mer, ou lorsqu'elle en étoit entourée, & qu'elle formoit une isle, comme celle de Brescon. *Voiez* ci-dessus, *Partie II. Chap. XI.*

SOSTATIO. C'est un lieu marqué dans les Itinéraires sur la route de Nismes à Beziers. On en voit les ruines à un quart de lieue de Montpellier, près du village de Castelnau. On l'appelle encore aujourd'hui *Sostantion* ou *Soustantion*, ce qui prouve que le vrai nom étoit *Sostatio*, & que ceux de *Serratio*, ou de *Sextatio*, qu'on trouve dans quelques manuscrits & dans quelques éditions, sont des fautes, ou des corrections temeraires. J'ignore la signification de ce nom, & on n'en doit pas être surpris, y aiant si peu de mots de l'ancien celtique qui subsistent encore, même dans la langue des bas Bretons & des Gallois. Je sçai seulement qu'en retranchant la terminaison latine, que les Romains y avoient ajoutée, on retrouve ce mot dans les deux premieres syllabes du nom de *Sostomagus*, c'est-à-dire d'un autre lieu de la même province, que l'Itineraire de Bordeaux place sur la route de Toulouse à Carcassonne, ce qui prouve que le mot *Sosto* étoit un mot celtique; mais ce qui n'apprend pas quelle pouvoit en être la signification.

T

TAURUS. *Stagna Tauri.* C'étoit le nom qu'on donnoit à la partie occidentale des Etangs des Volces, qu'on appelle encore aujourd'hui *Etang de Taur*; au lieu qu'on appelloit la partie orientale des mêmes Etangs, *Stagna Latara*, aujourd'hui *l'Etang de Lates.*

Il est certain que le mot טור, *Tor* ou *Taur*, signifioit *une montagne* en Syriaque & en Chaldéen, & (a) Bochart l'a prouvé : mais ce qui est plus important dans la question présente, il est certain que ce mot avoit la même signification dans la langue Celtique, comme (b) Cluvier l'a fait voir; & c'est de-là que viennent les noms de *Taurini* & de *Taurisci*, qu'on avoit donné à certains peu-

(a) Chanaan, *lib.* 1. *cap.* 28.

(b) Italiæ antiquæ *lib.* 1 *cap.* 11. & 30. Et in *Vindeliciâ* & *Norico.*

ples Celtiques, qui habitoient les Alpes, pour dire qu'ils étoient *des Montagnards*.

Suivant cette explication, on entendoit par (*a*) *Stagna Tauri*, *les Etangs de la Montagne*, ce qui convient à la partie occidentale des Etangs du bas Languedoc, qui est entourée de montagnes, & ce qui fait opposition au nom de *Stagna Latara*, qu'on donnoit à la partie orientale, & qui signifioit les *Etangs de la Plaine* ou *du marécage*.

(*a*) *Voiez ci-dessus* Partie I. Chap. 6.

TOLOSA. *Toulouse*. Cambden (*b*) a remarqué que le mot celtique *Dole*, signifioit *une Plaine située près de la mer* ou *d'un fleuve*, *jacentem & aptam ad mare vel ad flumen planitiem*: & le Dictionnaire Gallois de Davies (*c*) en fournit des preuves certaines. C'est de-là que vient le nom de la ville de *Dol* en Bretagne, située dans une plaine assez près de la mer.

Comme la ville de Toulouse est bâtie au milieu d'une vaste plaine, & sur le bord de la Garonne, il y a apparence que le nom qu'elle porte, vient de la même racine. Il est vrai qu'au lieu de *Dolosa* on a dit *Tolosa*, mais on sçait que les lettres de même organe, comme le D & le T, s'emploient souvent les unes pour les autres dans toutes les langues, & sur tout dans la langue Celtique.

(*b*) In Britanniâ, *cap. de Cantio.*

(*c*) In voce *Dol.*

V.

VELAUNI. Ceux du *Velai* en Languedoc. Les Gaulois qui n'avoient point d'V consonne dans leur langue, prononçoient *Ouelauni*, ou peut-être même *Ouelaui*, d'où Jules Cesar a fait *Velauni*, (*d*) Strabon οὐελλάιοι, (*e*) Ptolémée οὐέλαυνοι, & la notice des villes des Gaules dressée, à ce qu'on croit, sous l'Empire d'Honorius, *Vellavi*.

Ce nom paroît venir du mot celtique *Uhel*, qui signifie encore *haut*, *élevé*, dans la langue des bas-Bretons, & qu'on prononce *Uchel* dans le pais de Galles, en faisant sentir fortement l'aspiration. Suivant cette étymologie, *Velauni* aura signifié originairement un peuple placé sur des montagnes hautes & élevées, *Gens alta incolens*,

(*d*) De Bello Gallico, *lib. 7. cap. 75.*

(*e*) Geograph. *lib. 4.*

(*f*) Geograph. *lib. 2.*

ce qui s'accorde avec la nature du pais de Velai. C'eſt apparemment par la même raiſon, qu'on avoit donné le même nom de *Velauni* à un autre peuple des Alpes, dont (a) Pline a fait mention.

Ce mot de *Velauno* ſe trouve dans le nom de *Vellaunodunum*, ville des Senonois, dont Ceſar (b) parle dans ſes Commentaires, & comme il y conſerve apparemment la même ſignification, le nom de *Vellaunodunum* doit avoir ſignifié *Haut-mont* ou *Grand-mont*.

Je croi que ce même mot ſe trouve encore dans le nom de la ville d'*Uxellodunum*, dont il (c) eſt parlé dans les mêmes Commentaires de Ceſar. *Uxello* me paroît venir de *Uhel*, *haut*, en prononçant fortement l'aſpiration comme font les Gallois, *Uchel* ou *Uxel*. Si l'on admet cette ſuppoſition, *Uxellodunum*, de même que *Vellaunodunum* aura ſignifié *Haut-mont* ou *Grand-mont*, ce qui convient avec la ſituation de cette ville, bâtie, à ce que (d) dit Ceſar, ſur une montagne haute & eſcarpée. La difference qu'il y a entre les deux noms de ces villes, ne ſera venue que de la differente prononciation du mot *Uhel*, qui aura varié dans les differentes Provinces.

Suivant ces conjectures, on doit tirer de la même racine les noms d'*Uxella* & d'*Uxellum*, villes que Ptolémée met en Angleterre; & d'*Uſſon*, d'*Uſſelles*, d'*Uxelles* &c. qui ſont des lieux aſſez communs en France.

Le même mot de *Velauni* entre auſſi dans la compoſition du nom des *Segovelauni*, un des peuples de la Gaule Narbonnoiſe, qu'on a ſouvent appellé *Segalauni* par contraction, & dont on peut voir la ſignification *ci-deſſus* au mot *Segodunum*.

Je ne dois pas oublier de faire remarquer que le mot celtique *Uhel*, ou *Uchel*, en prononçant fortement l'aſpiration, a beaucoup de rapport avec les mots grecs ὕψος, *altitudo*, & ὑψηλός, *altus*, dont la ſignification eſt la même, ce qui prouve ce qu'on a déja dit de l'analogie qu'il y a entre les racines celtiques, & pluſieurs anciennes racines grecques.

(a) Hiſtor. natural. lib. 3. cap. 20.

(b) Lib. 7. cap. 11.

(c) Lib. 8. cap. 33.

(d) Oppidum præruptiſſimis ſaxis munitum, quò, defendente nullo, tamen armatis adſcendere eſſet difficile. *Ibid.*

VERNODUBRUM. Nom d'une riviere de Rouſſillon,

aujourd'hui l'*Egli*, ou plutôt (*a*) nom de la riviere de *Verdouble*, qui se jette dans l'*Egli*. On trouve l'ancien nom de cette riviere dans (*b*) Pline, & c'est le seul Auteur où l'on le trouve. Comme on ne connoît ni dans les Gaules, ni dans les pais voisins, aucun autre nom de lieu, qui ait la même terminaison, & qu'on en connoît plusieurs (*c*) terminez en *Durum*, il y a apparence que le nom de *Vernodubrum* est le même que celui de *Vernodurum*, soit qu'il y ait faute dans le texte de Pline, soit que la difference entre ces deux mots vienne de la prononciation, qui étoit en usage dans le Languedoc.

En admettant cette conjecture, il ne reste plus de difficulté sur l'étymologie de ce nom. Il est visible qu'il est formé de deux mots celtiques, (*d*) de *Vern*, qui en Languedoc signifie *un aulne*, en latin *alnus*, & qu'on prononce (*e*) *Guern* dans la basse Bretagne, & dans la Principauté de Galles : & de (*f*) *Dour* ou *Dwr* qui signifie en bas-Breton & en Gallois *de l'eau*; de sorte que *Vernodurum* ou *Vernodubrum* aura signifié *Alni aqua*, *l'eau*, ou *la riviere des Aunes*.

M. de Marca (*g*) nous apprend que cette riviere a été nommée dans la suite *Aquilinus*, d'où s'est formé le nom d'*Egli* ou *Agli*, qu'elle porte aujourd'hui. N'y a-t-il pas quelque lieu de soupçonner que ce nom *Aquilinus*, est une dépravation du nom *Aqualninus* ou *Aquilninus*. Si cela étoit, le nom latin de cette riviere seroit une traduction litterale du nom celtique, qu'elle avoit autrefois porté.

Au reste, quoiqu'il en soit de ces conjectures, il y a dans le Diocèse de Saint Pons une petite riviere, qui se jette dans la riviere d'Orb, & qui s'appelle *Vernosoubre*, dont le nom a été par conséquent le même, que celui de la riviere dont il s'agit ici.

UGERNUM ou URGENUM, car les manuscrits varient. Ancien lieu de la premiere Narbonnoise, placé sur les bords du Rhône, à peu-près à l'endroit où est aujourd'hui Beaucaire. *Voiez ci-dessus Part. I. Chap. VIII. art. 9.* Le nom de ce lieu paroît être composé de deux mots celtiques, de (*h*) *Gwerne* ou *Guern*, *Aulne* ou *Aunaie*,

(*a*) Ci-dessus, *Part. I. Chap.* 4.

(*b*) Histor. natural. *lib.* 3. *cap.* 4.

(*c*) La Martiniere, *Diction. Geograph.* en compte jusqu'à vingt, au mot *Durum.*

(*d*) Voiez la I. Table du Chap. suivant.

(*e*) Dictionaires Gallois & bas-Bretons.

(*f*) *Ibid.*

(*g*) Marc. Hispanic. *lib.* 1. *cap.* 2.

[*h*] Voiez l'article précedent.

& de (*a*) *Ur*, *un*, ou de (*b*) *Ung*, *près*. Dans la premiere ſuppoſition *Ugernum* ſignifioit *une Aunaie*, & dans la ſeconde *près de l'Aunaie*, ce qui convenoit également à un lieu bâti ſur le bord d'une riviere, où les aunes croiſſent abondamment.

[*a*] Dictionnaire de M. Chalons & du P. de Roſtrenen.

(*b*) *Diction.* de.

VINDOMAGUS. Ancienne ville des Volces Arecomiques, ſous la dépendance de Niſmes. *Voiez* ce que nous avons dit de la ſignification & de l'étymologie de ce mot, *ci-deſſus Part. I. Chap. V. pag.* 62. 63.

De toutes les Etymologies du nom de *Vindomagus*, propoſées dans l'endroit qu'on vient de citer, il me paroît que la plus probable eſt celle, qui le fait venir du mot celtique *Fynnon*, qui ſignifioit *Fontaine*, joint à celui de *Mag*, qui ſignifioit en celtique *Ville*. Suivant cette conjecture le nom de *Fynno-mag* aura ſignifié chez les Gaulois *la ville de la Fontaine*; & cette dénomination convenoit à la ville de Sauve, qui eſt remarquable par une fontaine très-abondante. Dans la ſuite les Romains devenus les maîtres du pais, auront rendu ce nom en latin par celui de *Vindo-magus*.

VITURLUS. *Le Vidourle*, riviere du bas Languedoc, qui paſſe à Sommiere, à Lunel, à Maſſillargues &c. & ſe jette dans l'étang d'Aigues-mortes. La principale ſource de cette riviere eſt la fontaine de Sauve, qui ſort à gros bouillons d'un antre au pied de la montagne, ſur le penchant de laquelle cette ville eſt bâtie. Il y a apparence qu'on doit déduire de-là le nom de cette riviere. Peut-être l'appelloit-on en Celtique (*c*) *Fynn* (*d*) *Twll* ou (*e*) *Toull*, c'eſt-à-dire *ſource de l'antre* ou *de la caverne*: & c'eſt de-là que les Romains auront fait ſucceſſivement *Vintullus*, *Vinturlus* & *Viturlus*.

(*c*) Davies, *Diction. Britannic. in voce* Fynnon, *Fons.*

(*d*) Idem *in voce* Twll. *Specus*, *Caverna.*

(*e*) Le P. de Roſtrenen, au mot *Trou.* M. Chalons, au mot *Toul.*

VOLCÆ. Les *Volces*, anciens habitans du Languedoc. Les vers d'Auſone ſur la ville de Narbonne, où on lit ſelon quelques manuſcrits,

Uſque in Teutoſagos, *paganaque* nomina *Bolcas*.

Et ſelon d'autres :

> Uſque in Teutoſagos, *primævo* nomine *Bolgas*
> Totum Narbo fuit.

ſemblent prouver que les Volces avoïent été appellez originairement & dans leur langue, *primævo & pagano nomine*, *Bolcæ*, & même * *Bolgæ*. Et de-là vient que dans la plupart des manuſcrits des (*a*) Commentaires de Céſar, les Volces ſont appellez *Volgæ*.

Cette premiere conjecture donne lieu à une ſeconde. On dit encore en baſſe-Bretagne (*b*) *Bolgein* pour *remuer*, & (*b*) *Bolgean* pour *remuant* ; ces mots ſont en uſage en Languedoc auſſi dans la même ſignification, avec cette ſeule difference, qu'on y dit *Boulega*, pour *remuer*, & *Boulegaire*, pour *remuant*. C'eſt à peu-près dans le même ſens qu'on emploie en François le mot *Bouger*, dans quelques expreſſions. Voilà donc un mot véritablement Celtique, d'où il ſemble qu'on peut tirer l'origine du nom de *Bolgæ*, que les anciens habitans de la Narbonnoiſe premiere s'étoient donnez eux-mêmes, & d'où les Romains ont fait le nom de *Volcæ*. Ce nom ſignifioit ſuivant l'étymologie qu'on vient de propoſer, *remuants*, *actifs*, *entreprenants*. Il convient encore aujourd'hui à ceux qui occupent le même pais, & il remplit à peu-près l'idée qu'on a attachée au nom de *Gaſcons*, qu'on leur donne à preſent.

* Le C & le G ſe prononçoient en latin durement, & à peu-près de même. *Voiez ci-deſſus pag.* 433.

[*a*] Lib. 7. De Bello Gallico, & lib. 1. De Bell. civ.

[*b*] Diction. bas-Breton.

Je n'ai expliqué l'étymologie que de quelques-uns des noms des lieux, qui appartenoient à la Narbonnoiſe premiere, & je n'ai garde de me flatter d'avoir deviné toujours juſte. C'eſt un ſimple eſſai que je donne, & que je ne me ſuis déterminé à donner, que dans l'eſperance d'engager des perſonnes mieux inſtruites à travailler ſur cette matiere * Quelque frivole que cette recherche puiſſe

* Ne pourroit-on pas appliquer à cette recherche, ce qu'a dit Terentianus Maurus de ſon *Traité ſur les lettres & les ſyllabes*, in Præfat.

> Fronte exile negotium,
> Et dignum pueris putes :
> Aggreſſis labor arduus,
> Nec tractabile pondus eſt.

d'abord

d'abord paroître à ceux qui ne voient les choſes que ſuperficiellement, je ne doute point qu'elle ne ſoit réellement utile, ſi elle eſt bien executée : mais il ne faut pas diſſimuler que l'execution en eſt difficile. La langue celtique, d'où l'on doit tirer ces étymologies, eſt une langue morte depuis long-tems ; il n'en ſubſiſte dans les langues qu'on parle aujourd'hui en Europe, même dans le Gallois & dans le bas-Breton, où elle s'eſt le mieux conſervée, que des reſtes très-imparfaits & très-alterez. Un grand nombre de racines ſont entierement perdues, & il eſt très-difficile de pouvoir s'aſſurer de celles qui ſubſiſtent encore. D'un côté comment ſçavoir les noms celtiques *d'olivier*, *de grenadier*, *de vigne*, *de figuier*, *de laurier*, *de genevrier*, *de thim*, *de ſarriette*, *de lavande*, *de perdrix rouge*, *d'ortolan*, *de cigale* &c. Les Gallois & les bas-Bretons ne connoiſſent point & n'ont jamais connu ces arbres, ces plantes, ces animaux, qui ont toujours été très-communs dans le Languedoc, qui y ont eu autrefois des noms propres, & qui ont dû ſervir à y former le nom de pluſieurs des anciens lieux. Comment s'aſſurer de l'autre côté que les mots, qui ſont aujourd'hui en uſage dans la Principauté de Galles, & dans la baſſe Bretagne, ſont véritablement celtiques, ſur-tout s'ils ne ſont pas les mêmes dans les deux pais. Pour peu qu'on connoiſſe le Gallois & le bas-Breton, ne s'apperçoit-on pas du grand nombre de mots nouveaux, que ces langues ont empruntez du Latin, du François, de l'Anglois, & des autres Langues voiſines. Le moien de marcher à pas ſûr dans ces recherches, ſeroit de s'appuier de l'autorité de quelque ancien Auteur, qui eût vécu dans un tems, où le Gaulois ſubſiſtoit encore dans les Gaules, du moins parmi le peuple ; & qui eût bien voulu interpreter lui-même les mots Gaulois qu'il auroit citez. On a pû voir que je n'ai pas négligé de profiter de cet avantage, mais malheureuſement les occaſions de s'en ſervir ſont rares, & on ne peut en tirer que des ſecours bien médiocres.

CHAPITRE III.

Table II. des mots *actuellement en usage dans le* Languedoc, *qui sont d'origine* Celtique.

EN dressant cette Table & celle du Chapitre suivant, je me suis servi à l'égard des mots bas-Bretons ou Gallois, des mêmes Dictionnaires dont j'ai parlé dans le Chapitre précédent. J'aurois pû pour les mots Languedociens m'en rapporter à moi-même, j'ai été pourtant bien-aise d'appuier ce que j'avois à dire du langage du haut Languedoc, de l'autorité d'un petit *Dictionnaire de la langue Toulousaine*, imprimé à la fin des œuvres de Goudelin, & composé par M. Doujat de l'Académie Françoise.

Il n'y a, comme on vient de dire, que deux moiens de juger, qu'un mot en usage dans le Languedoc, est d'origine celtique. L'un, quand ce même mot a été remarqué comme celtique par quelqu'un des anciens Auteurs, qui ont écrit dans le tems que la langue Celtique ou Gauloise subsistoit encore. L'autre, quand ce mot ne vient point du latin; & qu'il est actuellement en usage dans la même signification en basse-Bretagne, & dans la Principauté de Galles, ou du moins dans l'un de ces deux pais.

Le premier de ces deux moiens est certain & décisif: le second ne l'est pas, parce qu'il pourroit se faire que les Languedociens, les bas-Bretons & les Gallois eussent pris le mot qui leur est commun, des nations Germaniques, qui envahirent l'Europe dans la décadence de l'Empire Romain. Mais 1°. il est rare que le même mot soit en usage dans la même signification dans le Languedocien, dans le bas-Breton ou dans le Gallois, & dans l'ancien Tudesque; & ce ne seroit cependant qu'à l'égard de ces mots, que le soupçon pourroit être fondé. 2°. Dans ce cas-là même on auroit raison de douter si le mot, quoi-

que Tudesque, ne seroit pas aussi véritablement Celtique, puisqu'on ne peut pas douter que l'ancien Tudesque n'eût beaucoup de rapport avec le Celtique, & qu'il n'y eût dans ces deux Langues beaucoup de racines communes. Ainsi la preuve qu'on peut tirer de ce second moien, quoiqu'elle ne soit pas infaillible, ne laisse pas d'être toujours très-forte.

J'ai tâché de faire usage de ces deux moiens. A l'égard du premier, j'ai profité de tout ce que la lecture des anciens Auteurs m'a pû fournir. Mais je n'ai pas négligé d'emploier le second, & la conformité de certains mots Languedociens, avec des mots bas-Bretons ou Gallois de la même signification, m'a paru décider pour l'origine celtique de ces mots, dès qu'il étoit d'ailleurs bien certain qu'ils ne venoient pas du Latin.

A

ALAUDA. En François *Alouette*, & *Alauso* ou *Alausétto* en Languedocien. (*a*) Pline & (*b*) Suetone disent en termes exprès, que c'étoit le nom Gaulois d'une espece d'oiseau, appellé en latin *Galerita* ou *Cassita*, & que Jules-Cesar l'avoit imposé à une Légion qu'il avoit levée dans les Gaules. (*c*) Marcellus Empiricus & (*d*) Gregoire de Tours donnent à ce mot la même origine & la même signification. Il est important de remarquer que ce mot qui s'est conservé dans le Languedocien & dans le François, ne subsiste plus ni dans le bas-Breton ni dans le Gallois.

(*a*) Histor. natural. *lib.* 11. *cap.* 37.
[*b*] In Julio Cæsare *cap* 24.
[*c*] De Medicamentis, *cap.* 29.
[*d*] Hist. Francor. *lib.* 4. *cap.* 31.

B

BARREN (*e*) en basse Bretagne, & (*f*) *Barr* dans la Principauté de Galles signifient *un levier*, *un verrouil*. On dit en François *Barre* dans la même signification, & *Barro* en Languedocien. On a dit (*g*) *Barra* dans la basse latinité.

(*e*) M. Chalons. Le P. de Rostrenen.
(*f*) Davies.
(*g*) In *Glossario infim. latinitatis*, Edition. 2.

BECCO. Suetone (*h*) en parlant d'Antonius Primus, né à Toulouse, & un des principaux partisans de Ves-

[*h*] In Vitellio, *cap.* 18.

pasien contre Vitellius, rapporte qu'on lui avoit donné dans sa jeunesse le nom de *Becco*, qui signifioit *le Bec* d'un coq. *Tolosæ nato*, dit-il, *cognomen in pueritiâ* Becco *fuerat*, *id valet Gallinacei rostrum.* Ce mot subsiste dans la même signification, non seulement en Languedoc, mais dans presque toute la France. On dit (*a*) *Beec* ou (*b*) *Beg* dans la basse Bretagne; dans le pais de Galles on prononce (*c*) *Pig*.

(*a*) M. Chalons. [*b*] Le P. de Rostrenen. [*c*] Davies.

BEDILLO signifie en Languedoc *le Cordon Ombilical*, par où l'enfant tient à l'arriere-faix, & en reçoit la nourriture. On appelle en basse Bretagne le nombril (*d*) *Beguill*, & c'est de-là que le mot de *Bedillo* paroît venir. On dit dans le pais de Galles (*e*) *Bogail*, pour dire *le nombril*.

[*d*] Diction. bas-Breton de M. Chalons & du P. de Rostrenen. [*e*] Dict. Joan. Davies.

BELE (*f*) signifie en Gallois *une Martre*; on dit en françois *Belette*, & en Languedocien *Belétto* dans la même signification.

(*f*) Davies.

BLESME signifie *pasle* en Languedocien, & (*g*) en bas-Breton, de même qu'en François.

[*g*] Dictionn. de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

BLOT (*h*) en bas-Breton, & *Blét* en Languedocien signifient un fruit *mûr*, ou plutôt *mol* à force de maturité; par exemple *des poires molles*, qu'on appelle en bas-Breton *per blot*, & en Languedocien *péros bléttos.*

[*h*] *Les mêmes.*

BOLZENNE (*i*) signifie *fente d'une muraille* en bas-Breton, & (*i*) *Bolzennein*, *se crevasser* en parlant d'un mur. On dit en Languedocien *s'emboulzenna* dans la même signification. En Italien (*k*) *Bolzone* ou *Bolcione* signifie un *Belier*, machine dont on se servoit pour renverser les murailles, & ce mot pourroit bien être la racine de tous les autres.

(*i*) *Les mêmes.* [*k*] Vocabulario della Crusca.

BOT ou BOD. *Extrémité*, *fin de quelque chose.* On dit aujourd'hui en François & en Languedocien *Bout*, en Allemand *Boden*, & en Anglois *Bottom* dans la mê-

me signification. *Voiez ci-dessus Partie III.* dans la Table du Chapitre I. au mot *Bodincum.*

BOUCH (*a*) en bas-Breton, & (*b*) BWCH en Gallois, signifient *un Bouc*, *Hircus*, de même qu'en François & en Languedocien.

(*a*) M. Chalons & Le P. de Rostrenen.
(*b*) M. Davies.

BOULGEIN, (*c*) *se remuer*, & (*c*) BOULGEAN, *remuant*, en bas-Breton. On dit en Languedocien *Boulega*, & *Boulegaire* dans la même signification. *Bouger* en François a la même origine, & se dit dans le même sens. *Voiez* la Table du Chapitre précedent, au mot *Volcæ.*

[*c*] Le P. de Rostrenen & M. Chalons.

BOURRILS, *Bourgeons* de laine ou de soie. De-là vient le mot Languedocien *Esbourrifat*, qui est devenu françois. Ausone a emploié (*d*) le mot de *Burræ*, pour dire une chose de néant, *Burras, quisquilias, ineptiasque.* Ce mot qui n'étoit point latin, n'a pû être emploié par Ausone, qui étoit Gaulois, que comme Gaulois. Il y a apparence que c'est la racine du mot *Bourrils*, qui paroît être un diminutif. On dit aussi *Bourre* dans le même sens, & ce mot a encore plus de rapport avec celui de *Burra*.

(*d*) Ad Latinum Pacatium Drepanium.

BRACCÆ, en Languedocien *Braios*, *Bragues* en François, & en bas-Breton (*e*) *Braguez*. C'est l'ancien nom (*f*) d'un habillement Gaulois, dont plusieurs Auteurs ont fait mention expresse, & qui chez les Romains avoit donné le nom à la Gaule Narbonnoise, qui fut appellée au commencement *Gallia Braccata*. Quelques doutes qu'on ait voulu faire naître sur la forme de cet habillement, il est très-apparent que le *haut-de-chausses* en faisoit la principale partie, puisque les mots de *Braios* en Languedocien, de *Bragues* en François, & de *Braguez* en bas-Breton, ne signifient aujourd'hui dans ces differentes langues, que *le haut-de-chausses.*

[*e*] Le P. de Rostrenen.
[*f*] Diodore de Sicile. *Biblioth. historic. lib. 5.*

BREG signifie *rupture* en (*g*) Gallois. C'est de cette

(*g*) Davies, *Diction.* Boxhornius *in origin. Gallicis.* Et Leibnitz *in collect. Etymol.*

racine que vient le mot de *Brégo*, qui signifie en Languedocien *querelle*, & celui de *Bréga*, qui a la même signification en Espagnol.

BREHAIGNO, *Femme sterile*; (*a*) en bas-Breton. Ce mot a la même signification dans le Languedocien & dans le François.

[*a*] Les deux Dict. bas-Bretons.

BREN signifie du *son*, *furfur*, dans le Languedoc & dans (*b*) la basse-Bretagne. On dit (*c*) en Gallois & en Anglois *Brann*, & ce mot est aussi en usage en François dans la même signification.

(*b*) M Chalons Le P. de Rostrenen.
[*c*] Davies.

BRESQ. *Cassant*. Ce mot est en usage dans la basse-Bretagne (*d*) dans cette signification. On dit *Brau* dans le Languedoc, de même (*e*) que dans la Principauté de Galles. Le mot François *Brusque* paroît venir de cette racine.

(*d*) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
(*e*) Davies, *Diction.*

BRUCHET en basse-Bretagne, & *Brechet* ou *Brichet* en Languedoc, signifient *le sein*, ou plutôt *le creux de l'Estomac*. Rabelais (*f*) l'a emploié dans ce sens. Ce mot paroît être le diminutif de *Bru*, (*g*) qui en Gallois signifie *le Ventre*. Peut-être le mot Βρῦ a-t-il eu autrefois en grec la même signification : du moins semble-t-il qu'on pourroit le conclure du mot grec Ἔμβρυον, qui signifie *un enfant renfermé encore dans le sein de sa mere*, *un embryon*, & dont l'étymologie seroit facile & naturelle dans cette supposition, au lieu qu'il est difficile de se persuader que ce mot vienne du verbe grec Βρύω, qui signifie *scaturio*, comme le prétendent les Lexicographes grecs.

[*f*] Pantagruel, Liv. 4. *chap.* 12.
[*g*] Davies.

BUGAT en bas-Breton, *Bugado* en Languedocien, *Bugada* en Espagnol, *Buée* en François, signifient *la lessive*. On dit en Italien (*h*) dans la même signification *Bucato*, & ce mot peut venir de même que tous les autres de *Buca*, qui en Italien signifie *un trou*, *un creux*.

[*h*] Vocabulario della Crusca.

C

CADE'. On appelle ainsi le *Genevrier* dans le bas

Languedoc, & l'huile de *Cadé*, en latin *oleum Cadinum*, n'eſt autre choſe que l'huile qu'on tire par diſtillation, *per deſcenſum*, du bois de Genevrier de la grande eſpece, en latin *Oxycedrus*. Le fait eſt certain & connu, & Meurſius (*a*) nous apprend que des *Gloſſes Arabico-latines* qu'il avoit conſultées, rendoient *Oleum de Cadâ* par *Oleum Oxycedri*. C'eſt faute d'avoir ſçu la ſignification du mot *Cadé*, que Jean-Jacques Chifflet, Médecin de Beſançon, (*b*) a avancé que l'*huile de Cadé* avoit été ainſi dite, parce qu'on l'apportoit dans des barils, appellez en latin *Cadi*, *quòd ſcilicet Cadis adveheretur*; & que M. Lemeri le Pere a (*c*) cru que cette huile avoit été appellée *Oleum Cadinum à cadendo*, c'eſt-à-dire, parce *qu'elle tombe par la diſtillation*. Au reſte ce mot *Cadé* pour dire *Genevrier*, n'eſt point Arabe; & comme il ne paroît venir d'aucune langue de l'Europe, il y a lieu de ſoupçonner qu'il eſt celtique. Si cela eſt, il ne s'eſt conſervé que dans le bas Languedoc, car il n'eſt point connu ni dans le pais de Galles, ni en baſſe Bretagne.

(*a*) In Gloſſario græco-barbaro, *in voce* ΚΑΔΗ.

(*b*) Dædalmat. *lib.* I. *cap.* 12.

[*c*] Traité univerſel des Drogues, au mot *Oleum Cadinum*.

CANDOSOCCOS. Columelle (*d*) remarque que ce mot étoit un mot celtique, & qu'il ſignifioit *un provin de vigne. Nonnullos tamen in vineis animadverti*, dit-il, *& maximè helvenacei generis prolixos palmites, quaſi propagines, ſummo ſolo adobruere; deinde rurſus ad arundines erigere & in fructum ſummittere, quos noſtri agricolæ* Mergos, *Galli* Candoſoccos *vocant*. On appelle aujourd'hui en Languedoc les provins de vigne, des *Couaduros*. J'avois cru que ce mot venoit du verbe Languedocien *Coua*, qui eſt dérivé du verbe latin *cubare*, & qui ſignifie *couver*. Mais je ſoupçonne qu'il pourroit bien venir du mot celtique *Cand* ou *Couand*, qui auroit ſignifié *un provin*, auquel cas le *Candoſoccos* de Columelle ſeroit compoſé de deux mots celtiques, de *Cand* ou *Couand*, ſignifiant *provin*; & de *Socco*, *ſep*, ſignifiant *un pied*, *un ſep de vigne*, qu'on appelle encore aujourd'hui en Languedoc *uno Soucco*. Il ne faut pas diſſimuler qu'aucun de ces deux mots ne ſe trouve ni dans le bas-Breton, ni dans le Gallois; mais auſſi ni la baſſe Bretagne ni le païs de Galles, n'ont ja-

[*d*] *Lib.* 5. *cap.* 5.

mais été des pais de Vignobles, & ces deux mots quand ils seroient certainement celtiques, devroient être de ces racines celtiques dont on a parlé à la fin du *Chapitre précedent*, & dont ni les Gallois, ni les bas-Bretons n'ont pû avoir aucune connoissance.

[a] Epistol. 4.

CARROCCO. Ce mot se trouve dans une lettre (a) d'Ausone à Theon, où ce Poëte, en supposant que son ami s'amuse à pêcher pendant le séjour qu'il fait à la campagne dans le pais de Medoc, ajoute :

Domus omnis abundat
Littoreis dives spoliis; referuntur ab undâ
Carroco, lethalis Trygon, mollesque Platessæ.

[b] Adrianus Turnebus, *Adversarior. lib.* 18. *cap.* 26.
[c] Joseph. Scalig. in Ausonium, *lib.* 2. *cap.* 12.
[d] Rondeletius, De Piscibus, *lib.* 13. *cap.* 8.
Et du Bartas, *cinquiéme jour de sa Semaine.*
(e) Le P. de Rostrenen.

Je sçai qu'on a été tenté (b) plus d'une fois de changer ce mot qu'on n'entendoit pas, mais les Critiques (c) sensez ont condamné cette entreprise, & l'ont condamnée avec raison. Ils conjecturent donc que ce mot est un mot Gaulois, en usage en Gascogne du tems d'Ausone, & qu'il signifioit un poisson, appellé en latin *Accipenser*, & en françois *Esturgeon*. En effet encore aujourd'hui l'Esturgeon (d) s'appelle *Creac*, non-seulement à Bordeaux, mais aussi à Toulouse, & le long du cours de la Garonne. Peut-être même faut-il lire dans le texte d'Ausone *Creoco*, ou *Creaco*, au lieu de *Caroco* ou *Corroco*, qu'on trouve dans les manuscrits. Au reste le nom de *Creac* paroît venir du mot celtique (e) *Cré*, qui signifie encore en basse Bretagne *grand & fort*. L'Esturgeon en effet est grand & fort, sur-tout en comparaison des autres poissons de riviere.

[f] Institut. *lib.* 8. *cap.* 5.

CASNAR. C'étoit un mot Gaulois, selon Quintilien, qui signifioit *un flatteur*. (f) *Et in oratione Labieni*, dit-il, (*sive illa Cornelii Galli est*) *in Pollionem*, Casnar, *assectator*, *è Galliâ ductum*. On emploie encore quelquefois dans le bas Languedoc le mot de *Cagnar* dans la même signification; mais ce mot pourroit bien venir du mot latin *canis*, *chien*, qu'on prononce *cagne*

vers

vers les bords du Rhône, & signifier par conséquent *un chien couchant*, *un flatteur*. Les mots de *Casnar*, ni de *Cagnar*, ne se trouvent ni dans le Gallois ni dans le bas-Breton.

CIDDOULOS. Ce mot signifie en général des *Engelures* en quelque endroit que ce soit. On dit encore dans la Principauté de Galles (a) *Chwydd*, & au pluriel *Chwyddou*, pour dire *une Tumeur* en général, une *grosseur* qui survient en quelque partie du corps. De cette ancienne racine celtique, on a fait, suivant les apparences, les mots de *Ciddoul* & *Ciddoulo*, qui sont encore en usage dans le Languedoc pour signifier, non pas une *Tumeur* en général, mais un *genre* particulier de *Tumeur*.

(a) Davies *in Dict.*

CIRCIUS Le Vent de Cers. *Voiez ci-dessus*, *Partie II. Chap. IX.*

CLOSSÉS. Ce mot signifie en Languedoc, *les coques des noix*, & sur tout les *noiaux des olives*. Il est évident qu'il vient du mot bas-Breton (b) *Cloçz*, *Cloçzen*, qui a la même signification, & qu'on prononce *Closs*, *Clossen*.

[b] Le P. de Rostrenen.

COLAC. *Alose*, espece de poisson. *Voiez* le Glossaire de la basse latinité *, au mot *Colacus*. Ce mot est en usage dans le haut Languedoc & dans la Gascogne. Il vient de *Col*, (c) qui signifie en Gallois *arreste de poisson*. Ainsi *Colac* veut dire *plein d'arrêtes*, ce qui convient parfaitement à l'Alose.

* Seconde Edition.

(c) Davies, *Diction. antiq. linguæ Britann.* Boxhornins *in origin. Gallicis.*

COMBE signifie en Languedoc *un vallon*, *une vallée*; le mot de (d) *Cum* ou *Cwm*, a la même signification chez les Gallois.

(d) Ibid.

D

DAGER ou DAGR (e) signifient en Gallois *un poignard*, *une dague*. Ce mot est en usage en Allemand, en François & en Languedocien, dans la même signification.

(e) *Ibid.* Et in collectaneis etymologicis *Leibnitii.*

[a] Ibidem.

DANSANG signifie (a) en Gallois, *fouler aux pieds*, en latin *conculcare*, & DAWNSIO signifie *sauter*, ou même *danser*, en latin *saltare*. On dit en bas-Breton dans la même signification *Dançzal*. De-là vient le mot François *Danser*, & le Languedocien *Dansa*. Les Danseuses (b) sont appellées *Bansatrices* dans une Ordonnance du Roi Childebert de 549. Mais on soupçonne qu'il y a faute dans l'original, & qu'il faût lire *Dansatrices*. On dit en Espagnol *Dansar*, & en Italien *Dansare* dans la même signification.

[b] Le P. de Longueval, Hist. de l'Eglise Gallic. *ad an.* 549.

DARNE (c) signifie en basse-Bretagne *une portion*, *un fragment*. On se sert du même mot (d) à Toulouse, à Bourdeaux, & le long de la Garonne, pour dire une *tranche*; mais ce n'est que quand on veut parler d'une *tranche de saumon* ou d'*Esturgeon*, qu'on appelle *uno Darno de salmou*, ou *de Creac*. Dans la Principauté de Galles (e) *Darn* signifie de même *portion*, & *Darnio*, *partager en plusieurs portions*.

(c) Le P. de Rostrenen & M. Chalons.
[d] Dict. de Doujat.
[e] Boxhornius, *In Origin. Gallicis.* Davies. *Diction.*

DEBANA signifie *dévider* dans le bas-Languedoc. On dit (f) *Dibuna* en bas-Breton dans la même signification, & *Devanar* en Espagnol.

(f) Les Diction. de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

DOGUE, *Canal* ou *fossé*. C'est dans cette signification que Gregoire de Tours a emploié ce mot: (g) *Convocatâ*, dit-il, *virorum multitudine*, *fossas in circuitu Basilicæ fieri jussit*, *ne fortè dogis occultis lymphæ deducerentur in fontem*. On appelle à Montpellier la *Dougo*, le fossé qui est autour des murailles de la ville, & ce mot se trouve emploié dans ce sens à l'égard de la ville de Montpellier, dans (h) un acte passé en 1272. entre Jacques, Roi d'Aragon, & seigneur de Montpellier, & Berenger, Evêque de Maguelonne. C'est dans le même sens qu'on dit *Doues* ou *Dovez* en bas-Breton, & *Douve* en françois.

[g] De gloriâ Confessorum, *lib.* 1. *cap.* 25.
[h] Glossarium mediæ & infimæ latinitatis, in voce *Doga*.

(i) DOUR ou (k) DEURE signifie en bas-Breton *de l'eau*, de même que (l) DWR en Gallois. C'est de-là

(i) Le P de Rostrenen.
(k) M. Chalons.
[l] Davies Dict.

que vient le *Durum*, qui fait la terminaison de plusieurs anciens noms de lieu dans les Gaules & dans les pais voisins. Je croi que c'est de-là aussi qu'il faut tirer l'origine du nom de *Deure*, que porte une fontaine abondante près de la ville d'Uzez, dont l'eau étoit autrefois conduite dans l'Amphiteâtre de Nismes pour les Naumachies, par un aqueduc qui traversoit le Gardon, sur le troisiéme étage du celebre pont du Gard. On reconnoît encore les vestiges de cet aqueduc en plusieurs endroits entre Uzez & Nismes.

CHAPITRE IV.

Suite de la II. Table *des mots du* Languedoc, *qui sont d'origine* Celtique.

E

ENDERVI. Ce mot signifie en Languedoc une maladie de la peau, qu'on appelle en François *Dartre*, & en bas-Breton (*a*) *Deroui* ou *Derouit*. Le nom Languedocien & le nom Breton paroissent venir d'un mot celtique *Derui* ou *Deruit*, avec cette seule difference qu'on le prononce *Deroui* ou *Derouit* en basse-Bretagne par un *U* voielle, au lieu qu'en Languedoc on le prononce par un *V* consonne, *Dervi* ou *Dervit*. Quant à la premiere syllabe *En*, je croi que c'est l'article masculin *le*, qu'on exprimoit dans la langue Celtique par le mot *En*, comme on l'exprime encore (*b*) dans la langue de la basse-Bretagne. Le mot *Endervi* en usage dans le Languedoc, signifie donc *la Dartre*. On a confondu dans ce mot l'article avec le mot même; & le françois fournit plusieurs exemples pareils. C'est ainsi qu'on dit *la Luette* pour *l'Uvette*, *Uvula*; *le Lot*, riviere de Guienne, pour *l'Olt*, *Oltis* ou *Olitis*; *le lierre* pour *l'hierre*, *hedera* &c. Ménage prétend (*c*) que le mot françois Dartre ou *Derte* vient du mot grec Ἕρπης, qui signifie la même maladie; mais il y a grande apparence qu'il vient du mot Celti-

(*a*) Diction. de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

[*b*] Ibid.

[*c*] Diction. étymologique, au mot *Dartre*.

que *Deroui* ou *Deroué*, de même que le mot Languedocien *Endervi.*

ESCARLATE. Belle couleur rouge, qu'on faisoit autrefois avec le Vermillon ou graine de *Kermès*, & qu'on fait aujourd'hui avec la Cochenille. On a donné différentes étymologies de ce mot. *Voiez* Menage, *Diction. étymologique*, au mot *Ecarlate*, & le *Dictionnaire universel* de Trevoux, *au même mot.* Cette incertitude & la peine qu'on a de trouver l'étymologie de ce mot dans les langues connues, me fait soupçonner qu'il vient du celtique. Il paroît être composé de trois mots, d'*Ys* qui est une espece d'*article* fort ordinaire dans le Gallois. *Voiez le Dictionnaire Gallois de Davies*, au mot *Ys*: de *Quer*, (*a*) qui signifioit *un chêne verd*, de l'espece de ceux où la graine de Vermillon croît. *Voiez ci-dessous*, au mot *Kermès*: & de (*b*) *Lif* ou *Leif*, qui signifie encore *couleur* en Gallois & en bas-Breton. Ainsi *Ysquerleif*, d'où l'on a fait *Ecarlate*, signifioit mot pour mot *la couleur du Kermès*, ou de la *graine de Vermillon.* Cette étymologie est du moins plus probable que celle que quelques Auteurs veulent tirer de l'Arabe, puisqu'il est certain que ni le mot d'*Ecarlate*, ni celui d'*Ysquerlat*, d'où l'on prétend que le mot d'*Ecarlate* a été formé, ne sont point des mots Arabes, mais qu'au contraire les Arabes eux-mêmes les ont empruntés des Venitiens, en recevant d'eux les étoffes teintes en cette couleur.

(*a*) Ci-dessous au mot *Garrigues.*

(*b*) Le P. de Rostrenen, au mot *Couleur.* M. Chalons, au mot *Liu.* Davies, *au mot* Lliw.

ESCRAFIGNAT (*c*) en Languedocien, & (*d*) *Crafignat* en bas-Breton, & (*e*) *Ysgraffinio* en Gallois signifient *égratigner.* Ce mot François lui-même a la même origine que les trois autres, & il paroît qu'ils viennent tous du verbe *Crafu*, (*f*) qui signifie en Gallois *racler.*

(*c*) Dictionn. de Doujat.
(*d*) M Chalons & le P. de Rostrenen.
[*e*] Dictionn. de Jean Davies.
(*f*) *Ibid.*

ESTELLO (*g*) signifie en Languedocien *un éclat de bois.* On dit en (*h*) bas-Breton & en (*i*) Gallois dans la même signification *Astell.* C'est de-là que vient le mot d'*Attelles* en François. Les Auteurs du Glossaire de la basse latinité ont cru (*k*) que ces mots venoient d'*Astula*,

(*g*) Dictionn. de Doujat.
[*h*] Le P. de Rostrenen.
[*i*] Davies.
[*k*] Au mot *Astula.*

ou plutôt *hastula*, qu'on a dit dans la basse latinité pour *un éclat de bois*, mais il y a grande apparence que ce mot *Astula* est lui-même d'origine celtique.

F

FENABREGUE ou FANABREGUE. C'est ainsi qu'on nomme l'*Alisier* ou le *Micacoulier* dans le bas Languedoc. Le premier de ces deux mots se trouve dans (*a*) Rabelais, mais je croi pourtant que c'est *Fenabren* ou *Fanabren*, qu'il faudroit dire. Ce mot ainsi prononcé me paroît être un mot celtique. D'un côté *Pren* ou *Bren* signifie un *arbre* dans (*b*) le Gallois & dans le (*c*) bas-Breton; & de l'autre, c'est un usage constant dans le pais de Galles, de nommer les differentes especes d'arbres par ce mot *bren*, en y joignant le nom du fruit que chaque arbre produit. Ainsi le Cerisier s'appelle *Sirianbren*, *l'arbre des cerises*; le Poirier, *Gellygbren*, *l'arbre des Poires*; le Pommier, *Afalbren*, *l'arbre des Pommes*; le Prunier, *Eirinbren*, *l'arbre des Prunes*; le Figuier, *Fygisbren*, *l'arbre des Figues*; l'Arboussier, *Mesusbren*, *l'arbre des Arbousses*, nommées en Gallois *Mesus*, de même que les fraises. Enfin le Chesne même s'appelle *Mesbren*, *l'arbre des glands*. Le nom de *Fenabren* ou *Fanabren* doit donc signifier aussi l'arbre des *Fena* ou *Fana*. Ce nom de *Fena* ou *Fana* ne se trouve point dans la langue des habitans ni de la basse-Bretagne, ni de la Principauté de Galles, qui peut-être n'ont jamais connu ni ce fruit, ni l'arbre qui le produit, mais l'analogie prouve que ce mot a dû signifier dans le celtique le fruit du *Fanabregue*, c'est-à-dire les *Alises* ou *Micacoules*.

(*a*) Pantagruel, *liv.* 3. *chap.* 49.

(*b*) Diction. Joan. Davies.

(*c*) Diction. de M. Chalons, aux mots *Bren*, *Hesquen*.
Dictionn du P. de Rostrenen, aux mots *Scieure de bois*.

FEURCHA ou FURGEIN signifie (*d*) en bas-Breton *Fouiller*. On dit dans la même signification *Furga* dans le Languedoc.

[*d*] Le P. de Rostrenen.

G

GALBA. On trouve (*e*) dans Suetone que les Gaulois appelloient *Galba*, ceux qui étoient fort gras; on dit

[*e*] In Galba *cap.* 3.

encore dans le bas Languedoc, en parlant d'une personne grasse, *qu'a bonno gaubio.* Ce mot ne subsiste plus ni dans le Gallois, ni dans le bas-Breton.

GALET signifie en François, & en Languedocien un *petit caillou*, qu'on trouve sur le bord des rivieres. Ce mot paroît avoir été originairement celtique : car *Calet* ou *Caled* signifie (*a*) encore en basse-Bretagne & (*b*) dans la Principauté de Galles, *Dur* : ainsi *Mæn Calet*, ou *Caled*, veut dire *une pierre dure.* Le mot françois *Caillou*, en latin *Silex*, paroît venir aussi de la même racine.

(*a*) Le P. de Rostrenen & M. Chalons.
(*b*) Davies.

GARD (*c*) signifie *un jardin* dans le pais de Galles. Il est visible que c'est la racine du mot *jardin* en François, & en Languedocien.

(*c*) Ibid.

GARRE, (*d*) *la jambe* en bas-Breton ; on dit (*e*) en Gallois *Garr*, & (*f*) dans le haut Languedoc *Garro.* Le mot *Garrou*, qui signifie dans le Languedoc *un jarret de cochon*, de même que le mot François *jarret*, viennent de cette racine. *Garreto* (*g*) signifie en Italien le bas de la jambe, qui se joint avec le pied.

(*d*) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
[*e*] Davies.
(*f*) Diction. de Doujat.
(*g*) Vocabulario della Crusca.

GASPO signifie du *petit-lait* dans le bas-Languedoc. On dit (*h*) en basse-Bretagne dans la même signification *Guimpad* ou *Guipad.* Ces mots viendroient-ils du mot latin *Vappa*, du *vin poussé*, qu'on auroit appliqué au *lait tourné*, & qu'on auroit prononcé *Guappa* ?

(*h*) Le P. de Rostrenen.

GAUNACUM. C'étoit une espece d'habillement de laine, dont les Gaulois se servoient, (*i*) selon Varron. On appelle aujourd'hui dans le bas-Languedoc *Gannacho*, une espece de tunique de laine qu'on met sur la chemise. Le (*k*) *Gonna* des Italiens, (*l*) le *Gounel* des Toulousains, & le (*m*) *Gwn* des Gallois ont la même signification.

[*i*] De linguâ latinâ, *lib.* 4.
[*k*] Vocabulario della Crusca.
(*l*) Dict. de Doujat.
[*m*] Davies.

GIMBLET [*n*] signifie en Languedoc *un foret* pour percer les tonneaux. On dit en basse-Bretagne dans la même signification [*o*] *Guin meled* ou [*p*] *Guibelet.* Le premier de ces deux mots paroît être formé de *Guin*, *vin*, & de *meled*, *outil* en forme de *limaçon.*

[*n*] Diction. de Doujat.
(*o*) Le P. de Rostrenen, au mot *Foret.*
(*p*) M. Chalons.

GORR, GORREU [*a*] signifient *Aposteme*, *Abscès*, en bas-Breton. Ce mot [*b*] a la même signification dans le haut Languedoc. Dans le pais de Galles, [*c*] *Gor* signifie *du pus*. De-là vient le mot françois *Gourme*, pour dire *maladie*. Ce dernier mot est en usage dans le pais de Galles dans la même signification.

(*a*) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
[*b*] Dict. de Doujat.
(*c*) Davies.

GUARRIGUES. On donne ce nom dans le bas-Languedoc à des landes incultes, qui sont couvertes de petits Chênes verds ou Yeuses, sur lesquels vient la graine de *Kermès*. Ce nom de *Guarrigues* vient du mot Celtique [*d*] *Guarric* ou *Guerric* qui avoit la même signification, & qui venoit lui-même de la racine *Guer* ou *Quer* qui signifioit en Gaulois un *chêne verd*. Voiez le *Glossaire de la basse latinité*, au mot *Garrigæ*. Je croi que le mot latin *Quercus*, un *Chesne*, dont (*e*) on ignore l'étymologie, étoit formé du mot Gaulois *Quer*, auquel on avoit donné une terminaison latine.

(*d*) *Vide* Glossarium infimæ latinitatis, *édition* 2. *in verbis* Garricæ, Garrigæ.
(*e*) Voiez *l'étymologicon* de G. J Vossius, au mot *Quercus*.

GUERNE (*f*) en bas-Breton, & (*g*) *Gwerne* en Gallois signifient *un Aulne*, en latin *Alnus*. On dit dans la même signification *Vern* dans le bas Languedoc, & (*h*) *Bern* dans le haut. Ce mot entre dans la formation d'un grand nombre de noms de lieu, comme *Vernon*, *Verneuil*, *Vernouillet*, *Vernei*, *Vernede* &c. On trouve dans le Glossaire d'Isidore *Alnum lignum*, *id est Vernum*, ce que Bonaventure (*i*) Vulcanius a voulu corriger, faute d'entendre le mot de *Vernum*, qu'il croioit être le neutre de l'adjectif *Vernus*, *a*, *um*. Rabelais a emploié ce mot dans son Pantagruel, *Livre* 1. *Chap.* 39.

(*f*) M. Chalons. Le P. de Rostrenen.
(*g*) Davies.
(*h*) Dict. de Doujat.
(*i*) In notis in Glossas Isidori.

I

IDOULO signifie dans le bas Languedoc *un Faineant*, *un Vaurien*. On dit (*k*) en basse-Bretagne dans la même signification *Diualo*, qu'on prononce *Dioualo*. Le mot Languedocien est-il venu de-là, en y ajoutant l'article *y* ou *yd*, qui signifie encore *le* (*l*) chez les Gallois, & qu'on prononce (*m*) *e* ou *en* chez les bas-Bretons?

[*k*] Dict. du P. de Rostrenen.
[*l*] Dict. Joann. Davies.
[*m*] Le P. de Rostrenen.

JOL ou IOL signifie dans le bas Languedoc *de l'Yvraie*, en latin *Lolium*. On appelle la même plante *Yojo* en Espagnol. Le mot Languedocien est-il venu du mot latin *Lolium*, en mouillant l'*l*, ou ce qui paroît plus naturel, du mot celtique *Yell*, qui signifie (*a*) encore de l'*yvraie* en basse-Bretagne ?

[a] Dictionn. du P. de Rostrenen.

K

KERMÉS. C'est le nom d'une graine ou baie rouge, qu'on cueille sur une espece de *petites yeuses*, ou *chesnes verds*, dont les Guarrigues du bas Languedoc sont couvertes, connue dans le pais sous le nom d'*Avausses*, & appellée par les Botanistes *Ilex aculeata pumila cocci-glandifera*.

On prétend que le mot de *Kermès* est Arabe, & cette opinion a pour partisans des Sçavans du premier ordre; les (*b*) Sylvaticus, les [*c*] Goropius, les [*d*] Scaliger, les [*e*] Saumaise, (*f*) les Vossius &c. Il y a cependant lieu de douter que cette opinion soit vraie, puisqu'il est certain qu'on ne peut, dans la langue Arabe, ni marquer la racine de ce mot, ni en expliquer l'étymologie.

Il est bien vrai que le mot de *Kermés* ou *Kirmizona*, se trouve dans les Auteurs Arabes, & qu'ils l'ont employé pour signifier la *graine de Vermillon*. Mais je croi qu'ils l'avoient emprunté du pais, où le vermillon croissoit le plus abondamment, c'est-à-dire de la partie des Gaules, qui est située sur la méditerrannée: car j'avoue que ce mot me paroît être d'origine celtique, & je soupçonne qu'il est formé du mot *Quer*, qui signifioit en celtique *un Chesne verd*. Voiez ci-dessus au mot *Guarrigues*; & du mot *Més*, qui signifie encore *des glands* (*g*) en Gallois & (*h*) en bas-Breton; de sorte que le mot *Quermés* ou *Kermes*, signifioit à la lettre *les glands du chesne verd*. Je sçai bien que le Vermillon n'est point un gland, mais il ne doit pas paroître extraordinaire qu'on lui ait donné ce nom, puisqu'il vient sur les chesnes, comme le gland.

(*b*) In Pandectis Medicinæ, *in litt.* K.
[*c*] Gallicorum *lib.* 5. *pag. m.* 139.
(*d*) Julius Cæsar Scaliger in Cardanum, *Exercitat.* 325. *n°.* 13.
[*e*] Exercitation. Plinianarum. *pagg.* 272. 275.
[*f*] Gerard Joan. Vossius, *De vitiis sermonis*, *lib.* 2. *cap.* 9.
(*g*) Davies *in Diction.*
[*h*] Dict. de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

On

On peut voir ſur la production du Kermés, (*a*) la Diſſertation de M. Niſſole, Médecin & célebre Botaniſte de Montpellier. C'eſt ce qu'on a de plus éxact ſur cette matiere ; mais la queſtion ne me paroît pas encore tout à fait éclaircie, & il me ſemble qu'il reſte bien des difficultez ſur la premiere production & ſur l'accroiſſement d'une baie ou graine, qui paroît ne point tenir à l'arbre ſur lequel elle croît, du moins dans le commencement.

[*a*] Mémoires de l'Académie des Sciences, an. 1714.

L

LATH (*b*) ſignifie en Gallois *une perche*. De-là vient le mot Languedocien *Lato* dans la même ſignification. On a dit (*c*) *Lata*, dans la baſſe latinité.

[*b*] Davies, *Dict.*

(*c*) Gloſſar. infim. latinitatis *Edit.* 2.

LÉCO ou LÉQUO ſignifie dans le bas Languedoc une eſpece de *Trebuchet*, fait avec une grande pierre platte, ſoutenue par quelques petits bâtons, placez de telle ſorte que les animaux, pour atteindre à l'appât qu'on met entre deux, déplacent les bâtons & font trébucher la pierre, ſous laquelle ils ſont écraſez. Je croi que ce mot vient du mot *Lech*, qui ſignifie (*d*) en Gallois *une pierre*.

[*d*] Giraldus Cambrenſis, *Itinerarii Cambriæ*, *lib.* 2. *cap.* 1. Davies. Dict.

LEUCA ou LEUGA, [*e*] meſure itinéraire des anciens Gaulois. On dit en François *Lieue*, (*f*) en bas-Breton *Leu* ou *Leo*, & en Languedocien *Lego*. Ce mot n'eſt point en uſage dans le pais de Galles.

(*e*) Iſidor. *Origin. lib.* 15. *cap.* 16.

[*f*] Le P. de Roſtrenen.

M

MAHAIGNA ou MAHAGNA [*g*] ſignifie en bas-Breton *eſtropier*, *mutiler*. On dit à peu-près dans la même ſignification [*h*] *Magagnare* en Italien, & *Magagna* en Languedocien. On a dit dans la baſſe latinité [*i*] *Mahamium*, & *Mahaignium* dans le même ſens.

(*g*) M. Chalons & le P. de Roſtrenen.

[*h*] Vocabulario della Cruſca.

(*i*) Gloſſar. infim. latinitatis. *Edit.* 2.

MAJOFOS ou MAIOFOS ſignifie en Languedoc des Fraiſes, *Fraga*. Ce mot paroît venir du mot celtique *Meſus*, ou plutôt *Meſous*, en prononçant l'*u* comme *ou*,

(a) Davies. Dict.

qui signifioit des fraises, & qui subsiste (a) encore dans la Principauté de Galles dans la même signification.

[b] Ibidem.

MULOS signifie en Languedoc des *Engelures* aux talons ; en latin *Perniones*. On dit [b] dans le pais de Galles dans la même signification *Melerth*, ce qui pourroit bien être la racine du mot Languedocien. Le même mot de *Mules* est en usage en François dans la même signification, & M. Menage [c] avoue qu'il en ignore l'étymologie.

[c] Diction. étymolog. au mot *Mules*.

P

[d] Diction. de Doujat.

[e] Davies.

PAIROL [d] signifie *un Chauderon* dans le Languedoc. Voiez le *Glossarium infimæ latinitatis*, au mot *Pairola*. On dit [e] *Pairr* dans la même signification dans le pais de Galles.

[f] Dict. de Doujat.

[g] Dictionn. de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

(h) Davies.

PEILLOS [f] en mouillant les ll, ou PELHOS signifie dans le Languedoc *des guenilles*, *des haillons*. On dit dans la même signification [g] *Pillenn* ou *Pillen* dans la basse-Bretagne, & [h] *Pilyn* dans la Principauté de Galles.

[i] Ibid.

(k) Diction. de Doujat.

PRIN [i] signifie en Gallois *avare*, *homme qui épargne*, *parcus*. Il signifie en Languedocien *fin*, en parlant du fil, ainsi *fila prin* veut dire *filer fin*. Il pourroit bien venir du mot latin *Primus* : En effet [k] on dit *Prim* à Toulouse. En Espagnol *Obra prima*, signifie *ouvrage fin & bien fait*.

R

(l) Ibid.

[m] Davies, Dict.

RAI. *Aquo és rai* : c'est une façon de parler [l] fort commune à Toulouse pour dire, *cela est aisé*, *cela est facile*. Je croi que ce mot *Rai*, qui n'est en usage à Toulouse que dans cette phrase, est un mot originairement celtique ; du moins est-il certain que *Rhad* (m) signifie encore dans le pais de Galles, *ce qui est facile*, *ce qu'il est aisé d'avoir*, *ce qui n'est pas cher*. Ce mot celtique est le

même, comme on voit, que le mot grec ῥᾴδιος, & a la même ſignification, ce qui eſt une nouvelle preuve de l'affinité de l'ancien celtique avec le grec, dont on a déja parlé.

RANCUN [*a*] en bas-Breton, *Rancune* en François, & *Rancuno* en Languedocien ſignifient *haîne*, *inimitié*. On dit [*b*] en Italien *Rancura* à peu-près dans la même ſignification. On a dit dans la baſſe latinité [*c*] *Rancor*, *Rancura*, & *Rancuna*.

(*a*) M. Chalons & le P. de Roſtrenen.

[*b*] Vocabulario della Cruſca.

(*c*) In *Gloſſario infim. latinitatis*, Edition. 2.

R E'N C [*d*] ſignifie *rang* dans la baſſe-Bretagne & en Languedoc. On dit [*e*] *Rhengc* dans la Principauté de Galles.

(*d*) M. Chalons; Le P. de Roſtrenen.

(*e*) Davies.

R H I D ſignifie [*f*] encore *un gué* chez les Gallois, & il l'a ſignifié auſſi autrefois chez les Gaulois ou Celtes. De-là ſont venus tous les noms de ville terminez en *Ritum*, comme *Auguſtoritum*, Poitiers, *Anderitum*, Javols, *Camboritum*, Cambridge, *Darioritum*, Vannes &c. Ce mot eſt encore en uſage dans le bas Languedoc dans quelques occaſions, comme lorſqu'on dit, *lou ris és aqui*, *lou ris és pus hau*, pour dire *le gué eſt là*, *le gué eſt plus haut.*

(*f*) Ibid.

[*g*] R I S Q L A ou [*h*] R I S C L E I N en bas-Breton, *Riſcla* ou *Reskilla* en Languedocien ſignifient *Gliſſer.*

[*g*] Le P. de Roſtrenen.

(*h*) M. Chalons.

[*i*] R O C ou [*k*] R O C Q ſignifie en bas-Breton *fier*, *hautain*, *altier*. On dit en Languedocien *Rogue*, de même qu'en François.

[*i*] Ibid.

(*k*) Le P. de Roſtrenen.

R U S C O ſignifie dans le bas Languedoc *écorce d'arbre*. On dit dans la même ſignification [*l*] *Ruſquen* dans la baſſe-Bretagne, & [*m*] *Rhisg* dans le pais de Galles.

(*l*) M. Chalons & le P de Roſtrenen.

(*m*) Davies,

S

S C O P E I N, [*n*] *Cracher* en bas-Breton. *Eſcoupi* ou [*o*] *Eſcupi*, ſignifie en Languedoc *cracher du bout des*

[*n*] M. Chalons & le P. de Roſtrenen.

[*o*] Dict. de Doujat.

levres, *cracher de la salive*, au lieu qu'on dit *cracha*, quand on parle de crachats, qu'on tire des poumons. On dit de même en Espagnol, *Escupit* (*a*) pour dire *cracher*.

(*a*) Diccionario di Sobrino.

T

TACHO (*b*) signifie *un clou* en bas-Breton & en Languedocien. On dit de même (*c*) *Tachuela* en Espagnol; pour dire *un petit Clou*.

(*b*) M. Chalons & le P. de Rostrenen

(*c*) Diccion. di Sobrino.

TRÉVA dans le bas-Languedoc; & dans le haut Languedoc (*d*) *Tréba*, se disent des prétendus esprits folets ou lutins, qui habitent, à ce qu'on croit, dans de certaines maisons. Ces mots sont celtiques. On dit encore (*e*) *Trefa* dans le pais de Galles, pour dire habiter; (*e*) *Trefad* pour habitation; & (*e*) *Tref* pour ville.

(*d*) Dict. de Doujat.

(*e*) Davies Dict.

TRIQOUSEU. (*f*) *Des Gamaches* en basse-Bretagne. On appelle en Languedoc *Triquouses*, des bas de toile en forme de guestres. Ce mot vient (*g*) de *Hosan*, qui signifie encore des Bas, *Tibialia*, chez les Gallois, & du mot *Tric*, dont j'ignore la signification.

(*f*) M. Chalons & le P. de Rostrenen.

(*g*) Davies.

V

VANNELL (*h*) signifie en bas-Breton *une petite ruë*. On dit en François & en Languedocien *Venelle*, d'où vient l'expression proverbiale, *Enfiler la venelle*.

(*h*) Chalons & le P. de Rostrenen.

CHAPITRE V.

Table III. de plusieurs autres mots *actuellement en usage en* Languedoc, *& qui paroissent venir aussi du* Celtique.

LES mots qu'on a rangez dans cette classe, n'appartiennent ni au Latin, ni au Tudesque, ni à l'Arabe; & par conséquent ne viennent ni des Romains, ni des Goths, ni des Sarrasins, qui ont successivement dominé dans le

Languedoc. Il faut donc les rapporter, ce ſemble, à la langue primitive du pais, c'eſt-à-dire à la langue celtique ou Gauloiſe. J'avoue qu'on ne les trouve ni dans le bas-Breton, ni dans le Gallois d'aujourd'hui; mais cela ne ſuffit pas pour détruire la préſomption qu'on vient d'établir, puiſqu'on ſçait, & que nous l'avons déja prouvé, qu'il ne s'eſt conſervé, même dans ces deux langues, que de très-foibles reſtes de l'ancien celtique.

A

ABERIT, mot en uſage dans le haut Languedoc, pour dire *Eveillé*, *gaillard. Dict. de Doujat.*

ABLASIGA. *Meurtrir*, *aſſommer.* Ce mot vient du mot *Blazit*, *fletri*, qu'on rapportera *ci-après.*

AFFACHOMEN. *La tuerie*, lieu où l'on égorge les beſtiaux, qui ſe débitent après dans les boucheries. Ce mot n'eſt en uſage que dans le haut Languedoc. *Dictionn. de Doujat.*

AGACI. *Cor au pied.*

ALANDA, *Ouvrir*; S'ALANDA, *ſe découvrir*, *s'évaletonner*, en parlant d'un malade. *Dict. de Doujat.*

AMAGA, *Cacher*; S'AMAGA, *ſe cacher*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

s'AMOURRA, *Donner du nez en terre.* Ce mot vient du mot *Mourre*, qui ſignifie *viſage* en Languedocien.

ARESCLE, *Cercle* mince *de bois*, qui forme la caiſſe du Tambour.

ARGAUT, *Caſaque* ou *ſarrot de toile groſſiere*, que les paiſans portent dans le haut Languedoc, quand ils travaillent. *Dict. de Doujat.* Ce mot doit avoir (*a*) eu la même ſignification à Marſeille.

[*a*] Vid. Statuta Maſſilienſia anni 1235. in *Gloſſar. infim. latinitatis.* Edit. 2. in voce *Argavum.*

ARISCAT. *Eveillé*, *propre*, *hardi*, *entreprenant.*

Dict. de Doujat. C'étoit, à ce que je croi, le surnom d'Inigo, Comte de Bigorre, qui fut élu Roi de Navarre vers l'an 800. & qui a été la tige des Rois de ce pais. Les Historiens Espagnols, & les Historiens François qui les ont copiez, faute d'entendre ce mot Gascon, l'ont appellé *Arista*. Mais comme ils rapportent eux-mêmes que ce surnom d'Inigo signifioit *hardi*, *entreprenant*, dans la langue Gascone, qui étoit celle de ce Prince, il est évident que c'est *Ariscat*, qu'il faut lire, puisque ce mot a encore la même signification en Gascogne; & je ne croi pas que personne veuille adopter l'opinion de quelques-uns de ces Historiens, qui ont bonnement cru que le surnom d'*Arista*, qu'on avoit donné à ce Prince, lui avoit été imposé, *quia ut Arista in mediis flammis, sic ille in prœliis exardesceret*.

Je n'ignore pas l'étymologie qu'Oihenart (*a*) a tâché de donner de ce surnom d'*Arista*. Il prétend 1°. Qu'Inigo ou Eneco, qui fut élu Roi de Navarre, n'étoit pas Comte de Bigorre, mais d'un petit pais sur la frontiere de Navarre, qui porte encore le nom de *Baigorri*. 2°. Que la Capitale de ce petit Etat s'appelloit St. Etienne, *Fanum sancti Stephani*: Mais que le vrai nom de cette ville étoit *Harizetta*, ce qui signifioit en langue Cantabrique ou Basque, un lieu planté de Chênes, *Quercetum*. 3°. Qu'on avoit accoutumé de désigner *Inigo* par le nom de la principale ville de son Etat, & de l'appeller *Inigo Harizetta*, comme pour dire *Inigo*, *Seigneur d'Harizetta*. 4°. Enfin que c'est de ce nom d'*Harizetta* corrompu, que s'est formé le surnom d'*Arista*, que les Historiens donnent à ce Prince.

(*a*) Notitia utriusque Vasconiæ, *pag.* 252.

Mais quand les premiers faits, qu'Oihenart avance, seroient vrais, l'étymologie du nom d'*Arista* qu'il propose, n'en seroit pas moins fausse. Tous les Historiens de Navarre & d'Espagne, qui donnent à Inigo le surnom d'*Arista*, marquent expressément que ce surnom signifioit *hardi*, *entreprenant*; & cela suffit pour renverser l'opinion de cet Auteur, qui entreprend de nous donner de ce surnom, une notion toute differente.

ARNO, *Teigne*, ver qui ronge les habits. *Arnat*, ce qui eſt rongé par les Teignes. On dit *Darno* & *Darnat* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

ASCLA, *fendre du bois.* Aſclo, *éclat de bois.* Aſclaire, *fendeur de bois.*

AULE, *méchant*, *ruſé.* Auleſo, *malice*, *ruſe*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

AUS ou AUTS. *Toiſon de mouton. Vellus.* On trouve *Apſum* & *Hapſum* dans la même ſignification dans le Gloſſaire, attribué à Iſidore. Celſe même a uſé de ce mot (*a*) en deux endroits; mais il eſt vrai que dans Celſe, ce mot paroît ne ſignifier qu'une *Cardée de laine*, *Hapſus mollis lanæ.*

(*a*) Lib. 4. cap. 6. & lib. 7. cap. 26.

B

BANO, *une Corne*, en latin *Cornu*; Banut, *qui a des Cornes*, en latin *Cornutus.*

BARATA, *tromper*; Barat, *tromperie. Dict. de Doujat.*

BARD, *Boue*, *limon*; Bardiſſa, *enduire de boue* ou *de terre. Dict. de Doujat.*

BAU dans le bas Languedoc, & dans le haut Languedoc BAUCH, ſignifient *un niais*, *un nigaut*, *un ſot.* Ce mot viendroit-il de *Balbus*?

BAUDANO, *Tripaille* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

BELET, *Eclair*; Beleja, *jetter des éclairs* dans le haut Languedoc. *Dictionn. de Doujat.*

BELUGO, *Etincelle.*

BLAU, *meurtriſſeure*; Blavat ou Blaouat, *meurtri.*

BLAZI, ou plutôt ABLAZI, *flétrir*, *froiſſer*, *faner.*

BLOUS, *Pur*, *ſans mélange.* Il ſe dit proprement du

vin. Ce mot n'est en usage que dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.*

BOULEGA, *Remuer.* Voiez ci-dessus, *Part. III. Chap. II.* au mot *Volcæ.*

BRESCO *de mel* ou *de mèu.* Raion de miel.

BRIAN. *Un ciron* dans le haut Languedoc, *Dictionn. de Doujat.*

Ç

ÇACHA, *presser*, *serrer.* De-là vient le composé *esquicha*, qui signifie *exprimer.*

CAIS, *Dent Caissal*, Dent macheliere. *Dictionn. de Doujat.*

CAPIGNA, CAPIGNEJA. *Se battre*, comme font les enfans, *rioter* ensemble.

CASCAL, le bruit que font les noix qu'on remue, & par métaphore *babil.*

CASSE, *Chesne* dans le haut Languedoc, & *Cassenat*, jeune *Chesne.* Je croi que c'est la racine des mots *Chainé*, en bas Languedocien, & *Chesne* en François. Menage a (*a*) cru que ce dernier mot venoit du latin *Quernus*; mais cela ne paroît pas vrai-semblable.

[*a*] Diction. étymologique, au mot *Chesne.*

D

DALHO ou DAILLO, *une faux.*

DRAC ou DRAG. On appelle ainsi en Languedoc un prétendu *lutin* ou *esprit folet*, qu'on accuse de faire cent malices dans certaines maisons. Ce mot m'avoit paru venir du mot (*b*) *Drouc*, qui signifie en bas-Breton, *méchant*, *malicieux*; ou du mot (*c*) *Drwg*, qui a la même signification en Gallois. Mais on verra ci-dessous, (*d*) les raisons qui m'ont déterminé à croire qu'il vient du mot grec δράκων. Borel, Médecin de Castres en Languedoc, aiant emploié ce mot dans une Ballade, (*e*) Pelisson, à qui il l'avoit

[*b*] M. Chalons & le P. de Rostrenen.
[*c*] Davies, *Dict. Britannico-latin.*
[*d*] Chap. VIII. art. 2.
[*e*] Oeuvres de *Pelisson*, *Tom. 2. Lettre I. à M. Borel.*

l'avoit envoiée, lui manda qu'il ne croioit pas que le mot de *Drac* fût françois, & qu'il le regardoit comme un mot de leur pais, c'eſt-à-dire du Languedoc. Comme Peliſſon ne rapporte pas la Ballade de Borel, j'ignore dans quel ſens ce mot y étoit emploié.

DEGLEZIT, *Uno boutto deglezido.* C'eſt un tonneau mal relié, & dont les douves bâillent & s'entr'ouvrent.

E

ÉNCO, *Canelle de bois*, d'une figure à peu-près conique, qu'on enfonce dans le bondon qui eſt au bas du tonneau, quand on veut vuider une piece de vin.

ENGARROUNAT. On dit ce mot d'un vieux ſoulier, dont le quartier de derriere eſt replié, & qu'on chauſſe comme une pantoufle.

ÉNTÉC. *Maladie de langueur.* Éntécat, *enfant en chartre. Dict. de Doujat.* On dit dans le bas Languedoc *Endéc* & *Endécat. Entécado* (a) ſignifie en Eſpagnol *perclus de quelque membre.*

(a) Diccionario de Sobrino.

ÉNTÉMÉNA, *Entamer.*

ÉSCARRAUGNA, *egratigner.*

ESCAUTOS, ſignifie dans le haut Languedoc *Ecailles de poiſſon.*

ÉSCOUDÉN. On appelle ainſi dans le bas Languedoc les planches des deux extrémitez d'un billot de bois, qui ne ſont ſciées que d'un côté. A Toulouſe on appelle *Eſcouſſietros* les rues, qui ſont à l'extrémité de la ville, joignant les remparts. *Diction. de Doujat.* Le mot grec ἔσχατος, *ultimus*, *le dernier*, paroît venir de la même racine.

ÉSTROUP, *le Maillot d'un petit enfant.* Eſtroupa, *emmailloter* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

F

FOUGNA, *Bouder.*

FRIGOULES. C'eſt ainſi qu'on appelle dans le bas Languedoc les petits arbriſſeaux de Lavande.

G

GAUGNO, *L'ouie des Poiſſons.*

GAUTO, *la Joue.*

GOF, *Mouillé*, *trempé* d'eau comme une éponge; dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

GORROS, *Livrées d'Epouſée* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

GOURRÉT, *un petit cochon.* M. de la Monnoie (a) croit que ce mot vient du mot latin *Verres*, d'où l'on a fait *Gourres* & *Gourret*, & il peut avoir raiſon.

[a] Gloſſaire Bourguignon, à la ſuite des *Noei Bourguignon de Gui Barôzai.*

GRAUPIGNA, *Egratigner.*

GRASAL, *un Baquet de bois.*

GREIL, *la pouſſe*, *le bourgeon* d'un arbre ou d'une plante.

GREP, *Engourdi de froid.*

GROUA, *S'amuſer*, *tarder*, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.*

GROULLOS, *Vieilles ſavates.*

GRU ou GRUN de raiſin. *Grain de raiſin.*

GUERLÉ, *Louche.*

I

IDOULA ſignifie dans le bas Languedoc *heurler*, en parlant des chiens & des loups. Ce mot vient-il du mot latin *Ululare*, ou des mots celtiques (b) *Yudal* ou *Youdal*, qui ont la même ſignification? Ce qu'il y a de certain, c'eſt

(b) Le P. de Roſtrenen, au mot *Heurler.*

que ces trois mots ſont des onomatopées, deſtinées à exprimer le même ſon en l'imitant.

J

JANGOULA en parlant d'un chien. *Heurler.*

JOR. *Une houſſine*, une longue branche droite & flexible

JUILLOS. Les *courroies* dont on attache les cornes des bœufs, lorſqu'on les attelle au joug, pour les faire labourer. *Dict. de Doujat.* Ce mot viendroit-il du mot latin *Jugalia* ?

L

LAGAIGNO ou LAGAGNO, *Chaſſie des yeux.* On dit en Eſpagnol *Lagaña* dans la même ſignification.

LAMBRÉC, *Eclair.* Lambréja, *jetter des éclairs* dans la langue du haut Languedoc. *Diction. de Doujat.*

LAPUC. On nomme ainſi à Toulouſe la grape de raiſin dont on a ôté les grains. On dit *Rapugo* dans le bas Languedoc. *Voiez* ce mot en ſon rang.

LAUZO dans le bas Languedoc ; & dans le haut Languedoc LOZO ſignifient des *grandes pierres plattes & minces*, dont on ſe ſert pour couvrir les maiſons au défaut d'ardoiſes.

LINGROLO, *Lézardeau.*

M

MACA, *Meurtrir*, *froiſſer.* Les Eſpagnols diſent *Magullar* dans la même ſignification.

MAINATGÉ, *Enfant*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* On a dit autrefois *Maiſnie* ou *Meſnie* en François, à peu-près dans la même ſignification.

MANDRO, *Renard* dans le ſens propre, & *fin*, *ruſé* dans le ſens figuré. *Dict. de Doujat.* Ce n'eſt qu'une injure dans le bas Languedoc, qui ſignifie *impudent.*

MANEFLO signifie dans le haut Languedoc, *une femme qui suborne les servantes. Dict. de Doujat.* Ce n'est qu'une injure dans le bas Languedoc.

MANO, *Brebis* dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* Ce mot viendroit-il de (*a*) *Mynn*, qui signifie la même chose en Gallois, & qu'on prononce *Munn.*

[a] Davies, *Dict. Latino-Britannic. in voce Hœdus.*

MELÇO, *La Rate*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* On dit *Béſclé* dans le bas Languedoc, & l'on croit que ce mot vient du mot latin *Viſcus.* On dit en Italien dans la même signification *Milza*, & en Anglois *Milte.*

MIRGALHÀ, *Diaprer, peindre de diverſes couleurs*; mot du haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

MOURRÉ, *Muſeau, groin*; & même quelquefois *viſage* en parlant des hommes.

MYRGO, *Souris*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* Ce mot peut venir de *Murica*, diminutif de *Mus, Muris.*

P

PAGELO, *Le moule, la meſure* avec quoi on meſure le bois à brûler à Toulouſe. *Dict. de Doujat.* Elle eſt ronde comme un cerceau, & contient moins de bois que la *Voie* de Paris.

PANA, *voler*; Panatori, *larcin*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

PATACS, *Coups.* Rabelais (*b*) a mis ce mot dans la bouche d'un Gaſcon, qu'il fait parler dans ſon Pantagruel.

(*b*) *Liv.* 3. *ch.* 40.

PATÉT, Un homme lent à faire ce qu'il fait, quoiqu'il s'y attache.

PÉGA, *Meſure de vin* à Toulouſe, qui contient huit livres peſant de vin. *Dict. de Doujat.* On trouve ce mot dans Rabelais, *liv.* 1. *chap.* 22.

PERNO, *Coiffe*, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.*

PÉTOFFIOS, *Caquets*, *médiſances.*

POT, *Levre.* Ce mot eſt en uſage dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* De-là viennent les mots de *Poutét* & de *Poutou*, qui ſignifient un *baiſer*; l'un dans le haut & l'autre dans le bas Languedoc. *Pocq* en bas-Breton ſignifie auſſi un *baiſer*, quoique la racine *Pot* pour *levre* n'y ſoit point en uſage. Dans le pais de Galles *Poccyn* ſignifie de même *un baiſer.* M. Nicholſon, (*a*) Evêque de London-Derry dans la province d'Ulſter en Irlande, aſſure que *Pot* en Baſque, & *Pog* en Irlandois, ont la même ſignification. On peut conſulter le (*b*) Dictionnaire Irlandois de Lhuyd.

[*a*] *The Irish hiſtorical library.* C'eſt-à-dire Bibliotheque hiſtorique d'Irlande.
(*b*) Edward Lhuyd. *An Irish-English Dictionary.*

POTOS, C'eſt le nom *du Thym* dans le bas Languedoc.

POYLO, *Feſſier*, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* On ignore cette ſignification dans le bas Languedoc, mais le mot y eſt en uſage comme une injure, pour marquer une *femme faineante.*

Q

QUERO, *Un petit ver* qui ſe met dans le bois, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* Ce mot pourroit bien venir de *Quer*, Cheſne, parce que le cheſne eſt ſujet à ce ver. *Voiez* la Table précédente, au mot *Kermès.*

R

RABASTINA dans le haut Languedoc, & *Rabinæ* dans le bas Languedoc, ſignifient *bruler.*

RAPUGO, *Grape de raiſin*, dont on a ôté les grains. Ce mot paroît venir d'un mot celtique *Rap*, qui devoit ſignifier *Racemus Uvæ.* Le mot François *Grappe* a été formé de la même racine, en ajoutant au commencement un G, comme au mot *Grenouille*, qui vient de *Ranula.*

RAQUO ou RACO, *Le Marc de Raiſins* dont on a

exprimé le vin. Ce mot paroît venir du mot latin *Racemus*, en prononçant le C durement comme un K ou un G, ainsi que les Romains le prononçoient. *Voiez* ci-dessus *pag.* 433.

RAUSO, *Lie de vin*, Tartre qui s'attache aux tonneaux.

RÉBONDRE, *Ensevelir*, *enterrer*, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* Ce mot vient du mot latin *Reponere*, d'où l'on a fait *Réponre*, *Répondre* & *Rébondre.*

RÉBRÉC, *Un haillon*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* De-là *Rébréga*, chifonner, & *Rebrégat*, chifonné, qu'on prononce aussi *Révérga* & *Révérgat.*

RÉNA, *Gronder*, *murmurer.* Rénous, *grondeur.*

RIBBLOU, *Blocaille*, *moilon*, *cailloux*, qui servent à remplir la muraille, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* On dit *Reblés* dans le bas Languedoc.

RISPO, *Pele de fer*, *Pele à feu*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

RONDINA & RONDINAIRE ont en Languedoc à peu-près la même signification que *Réna* & *Rénous*; & paroissent venir de la même racine. Les mots François *Gronder* & *Grondeur* en viennent aussi; & le G qui a été ajoûté au commencement, ne les défigure pas assez pour pouvoir en méconnoître l'origine.

RUSCADO, *Lessive* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* On dit *Bugado* dans le bas Languedoc.

S

SAGAN, *Bruit*, *Tintamarre.*

SEMAL, *Cuveau.* On a dit dans la basse latinité *Semalis* & *Semalum.* Voiez le *Glossarium infimæ latinitatis.*

SERNAILLO, *Lézardeau*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* On dit *Lingrolo* dans le bas Languedoc.

S I S C L A, ou J I S C L A, *Crier d'un ton fort aigu*, *Glapir.*

S O U C, *Buche*, *ſouche.* Voiez *Candoſoccos* dans la Table précedente, *pag.* 463.

S U P, *qui a la vûë baſſe.*

T

T A P, *Tertre* ou *éminence*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat. Tap* ſignifie dans le bas Languedoc, *un Bouchon*, *un Tampon*, d'où vient *Tapa* pour *boucher. Tapar* a la même ſignification en Eſpagnol.

T E S S O N, *Cochon.*

T I B A, *Tendre* ou *Etendre.*

T I R O U, *Sarcelle*, *Canard*, dans le haut Languedoc. *Dict. de* Doujat.

T O R, *La Gelée.* Ce mot n'eſt en uſage que dans le haut Languedoc. *Torra* ſignifie auſſi *geler. Dict. de Doujat.*

T R A U C, *Trou.* On appelle en baſſe-Bretagne une inciſion *Troh* ou *Trouc.* En Gallois *Torri* ſignifie *rompre*, *couper.*

T R E G I, *Voiture*, & Tréginié, *Voiturier*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

T R O S, *groſſe piece. Aco és d'au memo tros*, c'eſt-à-dire, cela eſt de la même piece.

T R U C, *Coup*; d'où vient le verbe *Truca* pour dire *battre.* Rabelais *(a)* a emploié l'un & l'autre de ces mots dans le diſcours, qu'il fait tenir à un Gaſcon dans ſon Pantagruel.

[*a*] Liv. 3. *chap.* 40.

T R U M, *Obſcur*, d'où vient *Trumado*, dont on ſe ſert dans le haut Languedoc, pour dire *Orage. Dict. de Doujat. Trum* ſignifie dans le pais de Galles le *ſommet* d'une montagne.

T U Q U E L, *Tertre*, *butte* dans le haut Languedoc.

Dict: de Doujat. On dit dans le bas Languedoc *Truc* dans la même signification.

Il paroit des deux dernieres Tables, qu'il reste moins de mots de l'ancien celtique dans la langue du bas Languedoc, que dans celle du haut Languedoc. Apparemment que la langue latine, qui a aneanti le Celtique dans les Gaules, devint plus commune & plus familiere dans le bas Languedoc ; à quoi plusieurs causes ont pû contribuer ; la proximité de la Provence & de l'Italie ; le passage presque continuel des Romains, qui alloient en Espagne, ou qui en revenoient ; & sur-tout les colonies Romaines, établies en grand nombre dans le bas Languedoc, à Narbonne, à Nismes, à Beziers &c.

Au reste, je ne prétens pas garantir que tous les mots, rapportez dans ces Tables, soient véritablement celtiques. Quelques uns pourroient bien venir de mots latins extrêmement défigurez, & il y en a d'autres, qui se trouvant en usage dans le François, de même que dans le Languedocien, pourroient être François, c'est-à-dire Tudesques d'origine.

CHAPITRE VI.

Des changemens, que la domination des Romains, *des* Goths *& des* Sarrasins, *a successivement apportez dans la* Langue Celtique, *qu'on a parlé originairement dans le* Languedoc.

SI les mots Celtiques, qui subsistent encore en Languedoc, prouvent que la langue, qu'on y a parlé originairement, étoit la langue Celtique, le peu qu'il reste de ces mots doit prouver que cette ancienne langue y a été extrêmement alterée. C'est de l'introduction de la langue latine, comme on vient de dire, que ces changemens sont principalement venus. Les Romains aussi habiles à conserver qu'à conquerir, faisoient * consister une

* Data est opera, ut Civitas imperiosa non solùm jugum, verùm etiam linguam suam domitis gentibus per speciem societatis imponeret. Augustin, *lib. 19. cap. 7. De Civitate Dei.*

partie

partie de leur politique, à communiquer aux nations qu'ils avoient ſubjuguées, leurs mœurs, leurs loix, leur langue ; & chez eux le moien le plus ſûr de s'attacher les differens peuples ſoumis à leur empire, étoit l'art qu'ils avoient d'en faire des Romains. Par cette ſage conduite le latin devint familier dans la Gaule Narbonnoiſe, quand ils en furent les maîtres, & les habitans de cette province ſe virent bien-tôt en état de partager les avantages de l'Italie, ſuivant le témoignage de Pline. On reconnoît encore dans la langue du Languedoc le ſoin que les Romains prirent autrefois de la former. Leur empire n'y a duré qu'environ 500. ans : il y en a près de 1300. qu'il y eſt détruit, & cependant la langue qu'on y parle encore, a une analogie parfaite avec le latin, du moins en a-t-elle autant que l'Italien même. Je n'ai garde de vouloir entrer dans un long détail de preuves ſur cet article. Ceux à qui la langue du Languedoc eſt connue, n'en ſçauroient douter ; & pour ceux à qui elle ne l'eſt pas, les réflexions ſuivantes peuvent ſuffire pour les en convaincre.

I. Le fond de cette langue eſt le latin. A peine y a-t-il un trentiéme des mots qui ſont en uſage en Languedoc, & ſur-tout dans le bas Languedoc, qui n'en vienne pas, & dont on ne ſente pas l'origine, malgré les altérations que le tems a apportées.

II. On n'exprimoit point en latin les pronoms, qui ſervoient de nominatifs aux Verbes, comme on les exprime en François. On diſoit par exemple, *amo, videbat*, *fecimus*, *venient*, au lieu qu'en françois on dit *j'aime*, il *voioit*, nous *avons fait*, ils *viendront*. L'uſage du latin s'eſt conſervé dans la langue du Languedoc, où l'on dit *aimé*, *veſiéi*, *aven fach*, *vendran*, ſans exprimer les nominatifs.

III. Les Romains ne connoiſſoient point l'uſage des participes auxililiaires, *aiant* ou *étant*, ſi commodes & ſi communs dans la langue Françoiſe, où l'on dit, par exemple, *aiant parlé*, *aiant fait*, *étant arrivé*, *étant couché*. On ne connoît point non plus cet uſage dans le Languedoc, & l'on uſe dans ces occaſions de circonlocu-

tion, de même que les Romains, en se servant des prépositions, ou conjonctions, *Aprés*, *Desqué*, *Quand*, comme *Aprés avédré dich*, *Desqué ajeré parlat*; ou bien on met la phrase au passif, comme en latin, *A quo dich*, *aquo fach*.

IV. Comme en latin il n'y a point d'articles, on y manque du moien le plus ordinaire de distinguer les phrases indéfinies, des phrases définies; aussi ne les distingue-t-on pas. On y dit *da mihi vinum*, qui mot pour mot signifie *donnez-moi le vin*, lorsque l'on veut seulement dire, *donnez-moi du vin*. Quoiqu'on ait des articles dans le Languedocien, on ne laisse pas de confondre les phrases indéfinies avec les définies, parce qu'on n'a qu'un seul article pour toutes les deux. Ainsi, par exemple, on dit *donnas me dé vin*, au lieu de dire *donnas mé dau vin*.

V. Rien de plus commun dans la langue Françoise, & en même tems rien de plus commode, que l'usage de la particule *On*, quand il s'agit de faire des propositions générales sans spécifier ceux dont on parle, par exemple, *on aime*, *on vouloit*, *on est venu*. Mais cet usage étoit inconnu dans la langue latine, & il est inconnu de même dans celle du Languedoc. Pour y suppléer on emploie dans cette langue le même tour dont on se servoit dans la langue latine, c'est-à-dire qu'on met le verbe à la troisiéme personne du plurier, *aimou*, *voulien*, *soun vengus*, comme on disoit en latin, *amant*, *volebant*, *venerunt*; ou bien on tourne la phrase au passif, en disant *és prouvat*, pour dire *on prouve*, comme les Romains en usoient en pareil cas.

VI. Enfin les Languedociens ont le même Alphabet que les Romains. Comme il n'y avoit en latin que deux sortes d'*E*, tels qu'ils se font sentir dans les mots *fermè*, *penè* &c. de même il n'y en a que deux aussi dans le Languedocien. On ignore l'*E* muet de la langue françoise, & la prononciation de cette lettre est une pierre d'achopement pour les gens de cette province, de même que pour le reste des Gascons, dont les organes ne sont point accoutumez à exprimer ce son. C'est par la même raison qu'on donne dans cette province à l'*U* un son plus plein qu'en françois, & qui approche de celui de la Diphthon-

gue *Ou*, que les Romains lui donnoient; & c'eſt une nouvelle difference dans le ſon des mêmes lettres, qui expoſe les Languedociens à une prononciation vicieuſe.

Ce peu d'obſervations ſuffiſent pour faire juger des progrès, que la Langue latine avoit faits dans la premiere Narbonnoiſe ſous l'empire des Romains, lorſque Strabon (*a*) diſoit que les Gaulois n'étoient plus des barbares, mais des Romains, & que Pline (*b*) ne craignoit pas de comparer la Gaule Narbonnoiſe à l'Italie même. Alors le latin, & le latin même aſſez pur, devoit être beaucoup plus familier dans cette province, que le françois ne l'eſt encore aujourd'hui. Mais le tems & plus encore l'invaſion des Nations étrangeres, en ont bien alteré la pureté, & ont introduit peu-à-peu dans cette langue les changemens, qui l'ont amenée comme par dégrez au point où elle eſt aujourd'hui.

(*a*) Geograph. *lib.* 3.

(*b*) Hiſtor. natural. *lib.* 3. *cap.* 4.

Il ne paroît pas cependant que les Goths, qui ſuccéderent aux Romains, & qui régnerent près de 300. ans dans la plus grande partie de cette province, aient beaucoup contribué à en corrompre la langue. Loin de ſonger à faire apprendre à leurs nouveaux ſujets le Tudeſque, qui étoit leur langue naturelle, il ſemble qu'ils n'aient été occupez que du ſoin d'apprendre eux-mêmes le latin que leurs ſujets parloient. A peine trouve-t-on aujourd'hui dans la langue du Languedoc quelques mots, qui paroiſſent venir de la langue Germanique, & qu'on puiſſe par conſéquent attribuer aux Goths. Encore même y a-t-il lieu de douter ſi ces mots ne viennent point des François, qui parloient à peu-près la même langue, ou du moins ſi ce ne ſont pas des mots communs à la langue Celtique & à la Germanique, qui comme on ſçait, avoient du rapport enſemble. Voici ceux de ces mots, dont l'origine paroît être la plus certaine.

TABLE IV.

De quelques mots Languedociens, *qui paroiſſent venir de la Langue* Germanique *ou* Gothique.

BANCUS, en Allemand *Banck.* Ce mot eſt en uſage

en Italien, où l'on dit *Banco*, en François & en Languedocien, où l'on dit *Banc* dans la même signification.

BARGUS ou BARCUS, *Branche d'arbre.* Ce mot se trouve dans cette signification dans la Loi Salique, *Tit.* 69. De-là vient en François le mot de *Branche* & de *Branco* en Languedocien. Je croi que c'est de-là que viennent aussi, dans cette derniere langue, les mots de *Bargillos* pour dire les *tuiaux de chanvre* qu'on brise en les teillant, & de *Bargea* pour dire *teiller* ou *braier* le chanvre.

BAUGA ou BAUCA, *Boucle.* Ce mot est emploié dans les Capitulaires de Charlemagne dans cette signification. On prononce aujourd'hui *Boucle* en François & *Blôuco* en Languedocien.

BRUNUS. Turpin, ou du moins l'Auteur qui a écrit sous ce nom la vie de Charlemagne, a emploié ce mot dans cette histoire pour dire *Brun.* Ce mot est encore en usage dans la même signification en François & en Languedocien. Il paroît venir du mot Allemand *Braun.*

GANS ou GANTO. Ce mot signifie en Languedocien une *Oie.* On appelle de même en Espagnol *Ganso*, le mâle d'une *Oie*, & *Gansa* la femelle. Il y a grande apparence que ce mot vient originairement de la langue Germanique, puisque Pline (a) assure que les Germains appelloient les Oies, *Ganzæ* ou *Gantæ.*

(a) Histor. natural. *lib.* 10. *cap.* 22.

HOSA, *Botte* ou *Bottine.* Ce mot se trouve dans cette signification dans (b) Paul Diacre. On dit en Allemand *Hose*, *Hosan* en Gallois, & *Hoseu* ou *Houseu* en bas-Breton dans la même signification. A quelle de ces langues que ce mot ait appartenu originairement, il est visible que c'est la racine du mot *Triquouses*, dont on se sert en Languedoc pour dire des *Bas de toile*, qu'on boutonne sur le côté comme des guêtres. Voiez ci-dessus, *Chapitre IV. Table II.*

(b) Lib. 4. de Gestis Longobardorum, cap. 23.

MASCA, *Une Sorciere.* Ce mot se trouve dans les

Loix Lombardes, *Lib.* I. *Tit.* II. *leg.* 9. On dit *uno Masco* en Languedoc dans la même signification.

SALA, en Allemand *Sall.* Ce mot a signifié originairement *Maison*, & ordinairement *Maison Seigneuriale.* Il ne signifie plus qu'une piece de lamaison, en François, en Italien, en Espagnol & en Languedocien, *la Salle.*

SKÉLLA ou SKILLA, *une Clochette.* On trouve dans la Loi Salique, (*a*) *Si quis Skellam de caballis furaverit.* On dit en Italien *Squilla*, & en Languedocien *Esquillo* & *Esquillou.*

(*a*) Tit. 29.

SPORE en Allemand signifie *un Eperon.* C'est delà que vient le mot François *Eperon*, de même que le mot Languedocien *Esperou.*

TERTUSSUS, a signifié autrefois *un petit Cochon.* On trouve dans la Loi Salique, (*b*) *Si quis Tertussum porcellum furaverit* &c. On dit encore en Languedoc *un Tessou* dans la même signification.

(*b*) Tit. 2. §. 10.

TRUFFA, *moquerie* : TRUFFARE, *se moquer* : TRUFFATOR, *moqueur.* On trouve ces mots dans ce sens dans les Auteurs qui ont écrit en latin depuis l'invasion des Barbares. On prétend qu'ils viennent du mot Allemand *Truffan*, qui a la même signification, mais d'où qu'ils puissent venir, ils sont en usage en Italien, en Espagnol & en Languedocien. On trouve dans le Glossaire d'Isidore *Strofarius*, *Strofossus*, pour *impostor*, *fraudator*, qui paroissent avoir la même origine.

Les mots que le Languedoc tient des Goths, se réduisent à peu, comme on voit, supposé même que tous ceux que nous avons rapportez, soient d'origine Gothique. Ceux qu'il peut tenir des Sarrasins, sont encore en bien moindre nombre ; aussi les Sarrasins n'y ont-ils été les maîtres qu'environ 39. ou 40. ans, sans compter que faisant profession d'une religion entierement differente, leur domination devoit y être trop odieuse, pour que les habitans du pais voulussent adopter leur langue. Voici

les mots Languedociens, que je ſoupçonnerois venir de l'Arabe, qui étoit la langue des Sarraſins : Encore même, comme ces mots appartiennent à la Médecine, ou à la Botanique, & qu'on n'a pendant long-tems enſeigné dans la Faculté de Montpellier, qui eſt ancienne, d'autre Médecine ni d'autre Botanique, que celle qu'on puiſoit dans les Auteurs Arabes, ſerois-je tenté de croire que c'eſt par cette voie que pluſieurs de ces mots ſe ſont répandus dans cette Province.

J'ai conſulté ſur ces mots des perſonnes ſçavantes dans la langue Arabe, & c'eſt d'après eux que je vais parler, en diſtinguant dans la Table ſuivante les mots qu'ils ont reconnu pour être véritablement Arabes, d'avec ceux dont l'origine ne leur a pas été connue.

TABLE V.

De quelques mots *uſitez en* Languedoc, *qui paroiſſent venir de l'*Arabe.

ALGALOUSSÉS ou AIGALOUSSÉS. Plante appellée en latin (a) *Anonis ſpinoſa flore purpureo*, & en françois *Arreſtebœuf.* Comme cette plante eſt épineuſe & piquante, ne pourroit-on pas ſoupçonner que le nom qu'elle porte en Languedoc, vient du mot latin *Aculeoſa*, qu'on a dit dans la baſſe latinité pour *Aculeata*; d'autant plus que les gens ſçavans dans la Langue Arabe, que j'ai conſultez, prétendent qu'il n'eſt point Arabe.

(a) Botanicon. Monſpelienſe, in voce *Anonis.*

AMALUC ſignifie dans le bas Languedoc l'*Os Sacrum*, ou le *Croupion.* De-là viennent les mots d'*Amaluga*, dont on ſe ſert dans le bas Languedoc pour dire *battre*, *roſſer*; & de *s'Amaluga* pour dire *ſe froiſſer*, *ſe meurtrir* en tombant. Ce mot *Amaluc* eſt Arabe, & a en Arabe la même ſignification qu'en Languedocien.

ARGEALASSÉS. Eſpece d'arbriſſeau appellé (b) *Geniſta-ſpartium* en latin, & en françois *Geneſt piquant.* Les gens habiles dans l'Arabe que j'ai conſultez, ne

[b] Ibid. in voce *Geniſta-ſpartium.*

reconnoiffent point ce nom pour être Arabe. Viendroit-il donc du mot latin *Genifta*, d'où les Arabes auroient fait *Algenifta* ou *Algelifta*, en y ajoutant leur article *Al*, comme ils ont fait *Almageftum*, *Alchimia*, & *Almanach*, en ajoutant cet article *Al* aux mots Grecs Μέγιστον, Χήμια, Μὴν, μηνὸς.

ARNAVESSÉS. Efpece d'arbriffeau appellé en latin (*a*) *Rhamnus cortice albo, folio fubrotundo, five Paliurus*, & en françois *Paliure*. On doute de même que ce nom foit Arabe.

(*a*) Ibid. in voce *Rhamnus*.

AUJUBIS fignifie dans le bas Languedoc *une efpece de gros raifin blanc, doux & mielleux*, dont on fe fert pour faire des raifins fecs. Joubert (*b*) affure qu'on dit en Arabe *Algibiz* dans la même fignification. Il y a grande apparence que ce mot vient de la même racine que le mot *Angiubin*, (*c*) qui fignifie du *miel* en Perfan.

(*b*) Sur Gui de Chauliac, *dans l'interpretation des Dictions pathologiques*, au mot *Bothor*.

(*c*) D'Herbelot, *Biblioth. Orientale*, au mot *Angiubin*.

BOTHOR. Ce mot eft Arabe, (*d*) & il fignifie *Tumor*, *Puftula*, *Varus*. C'eft peut-être de-là que vient le mot de *Bouton*, dont on fe fert dans la même fignification en François & en Languedocien.

(*d*) Joubert, *ubi fuprà*.

FAUTERNO. Plante appellée (*e*) *Ariftolochia Clematitis recta*, en François *Ariftoloche*. Cette plante eft connue auffi fous le nom d'*Ariftolochia Sarracenica*, en François *Sarrazine*. Cependant on m'a affuré que le nom de *Fauterno* n'étoit point Arabe. Peut-être que comme cette plante eft amere, on l'a appellée dans la baffe latinité *Fel terræ*, d'où l'on a fait dans la fuite *Fauterro* & *Fauterno*. Peut-être auffi que du nom de *Malum terræ*, *Pomme de terre*, qu'on donnoit à fa racine fuivant (*f*) Joubert, on a fait *Mauterro*, & de-là *Fauterno*.

(*e*) Botanicon Monfpelienfe, in voce *Ariftolochia*.

(*f*) Interpretation des Dictions Pharmaceutiques de Gui de Chaulias.

GARACH ou GARAJAU. On appelle ainfi dans le Languedoc les Orgeolets, *Hordeola*, qui viennent aux paupieres, & en général tous les boutons qui naiffent aux paupieres. Ce mot vient du mot Arabe *Garab*, ou avec l'article *Algarab*, qui fignifie à peu-près la même

chose, mais qui désigne plus particulierement les boutons qui se forment au grand angle de l'œil, à côté du nez. Voiez Avicenne, *Lib.* 3. *Fen.* 3. *Tract.* 2. *Cap.* 14.

JAUVER. C'est ainsi qu'on appelle le Persil, *Apium hortense sive Petroselinum* dans le bas Languedoc : On dit *Gimbert* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* Les Espagnols l'appellent de même *Juliver.* Comme ce nom ne vient point du latin, qu'il n'a aucun rapport avec les noms qu'on donne au Persil dans les autres langues de l'Europe, & qu'il n'est en usage qu'en Languedoc & en Espagne, c'est-à-dire dans les deux pais de l'Europe, où les Sarrasins ont dominé, il me sembloit que ce mot devoit venir de l'Arabe; mais je n'ai pas pû en faire convenir les gens que j'ai consultez.

PÉR MOI OU PÉR MOIO. Maniere d'affirmation ou de serment en usage parmi le peuple du bas Languedoc. On croit communément que cela veut dire *Pér moi*, *Per me*, *meâ fide* : mais si cela étoit, comme on ne dit pas *moi* en Languedoc, mais *ieou*, *ego*, ce n'est pas *Pér moi* qu'on devroit dire, mais *Pér ieou.* Il faut donc chercher ailleurs l'origine de cette expression. Je soupçonne qu'elle vient des Sarrasins, & qu'elle signifie *Per Maho* ou *Per Mahom*, c'est-à-dire, *Par Mahomet* : Et le Commentateur de Rabelais a déja eu (*a*) la même pensée. Il est certain qu'on a dit autrefois *Mahom* & *Maho* pour Mahomet, & l'on a prétendu que les Sarrasins avoient accoutumé de jurer par leur prétendu Prophete, comme il paroît par les deux vers suivans, pris d'une Chronique manuscrite de Bertrand du Guesclin, citée dans le Glossaire (*b*) de Du Cange.

Je croi que vous venez sçavoir nos portions,
Vous pensez à tenir le serment à Mahom.

(*a*) Sur le Livre 2. de Rabelais, *chap.* 19. *not.* 5.

(*b*) In voce *Mahum.*

SAFRAN. C'est ainsi qu'on nomme en françois & en Languedocien la plante & la fleur qu'on nomme en latin *Crocus.* Ce nom qui est Persan, devroit s'écrire & se prononcer *Zahafaran.* Les Arabes l'ont emprunté des Persans, & nous des Arabes.

SENEPIOU

SENEPIOU dans le bas Languedoc, SERRAMPIOU dans le haut Languedoc, & en Espagnol SERRAMPIONE, signifie la *Rougeole*, en latin *Morbilli.* Ces mots sont nouveaux dans ces langues, de même que la maladie qu'ils désignent. Viendroient-ils du nom de Jean Serapion, qui en a parlé dans le cours de Médecine qu'il avoit donné en Arabe, & qu'on a traduit en latin sous le titre de *Breviarium Medicinæ*? Mais il n'en parle pas assez amplement, pour avoir mérité de donner son nom à cette maladie. Quoiqu'il en soit, du moins est-il certain que ces mots ne sont pas Arabes, & que la Rougeole n'est connue chez les Arabes, chez qui elle est ancienne, que sous le nom d'*Hasba.*

SUBETH signifie *Apoplexie*, ou *Carus*; en général toute sorte d'affection soporeuse. Ce mot qui est assez usité dans le bas Languedoc, est Arabe, & a eté emploié par les Arabes dans la même signification. Voiez Avicenne, *Can. Medic. lib.* 3. *Fen.* 1. *Tract.* 4. *cap.* 1. *de Subeth & Caro.*

TRESCALAN. On nomme (*a*) ainsi dans le bas Languedoc le *Mille-pertuis*, en grec *Hypericon.* Ce nom est Arabe. On le trouve défiguré dans l'*Onomasticum Medicum & Philosophicum* de Michel Toxites, où entre beaucoup d'autres noms barbares qu'on donne au Millepertuis, on l'appelle *Trustulon*, pour *Trescalan.*

(*a*) Botanicum Monspeliense, in voce *hypericum.*

Enfin le Languedocien a plusieurs mots qui ne paroissent pas venir du latin, & qui lui sont communs avec l'Espagnol, comme il paroît par la Table suivante. Il y a grande apparence que l'Espagne & le Languedoc les ont également reçus des Goths ou des Sarrasins, qui ont dominé successivement dans l'un & dans l'autre de ces pais. Il faudroit autrement les regarder comme des restes de l'ancienne langue Espagnole, & supposer qu'ils auroient passé dans le Languedoc à la faveur du commerce, qu'il y eut entre le Roiaume d'Aragon & le Languedoc, sur la fin de la seconde race de nos Rois, & au commencement de la troisiéme.

TABLE VI.

De plusieurs mots *communs à* l'Espagnol *&* *au* Languedocien.

ALBARDA ou ALVARDA signifie en Espagnol *une espece de Selle rase* à l'usage des femmes. On dit en Languedoc *une Aubardo.*

BAHUL signifie en Espagnol *un Coffre couvert de peau.* On dit en Languedocien & en François *un Bahu.*

BALDE, ou DE BALDE signifie en Espagnol *pour néant*, *en vain* : On dit aussi *de Dalde* dans la même signification. En Languedoc on dit *de Bado.*

BARAJA en Espagnol signifie *mesler.* On dit dans le haut Languedoc *Barateja.*

BARBACANA. C'est en Espagnol une sorte de fortification. On croit que ce mot est Arabe d'origine. Il est en usage en Languedoc pour signifier *un Machicoulis.*

BREÑA signifie en Espagnol *un Buisson*, *un Hallier.* Dans le bas Languedoc *uno Baraignado* signifie *une Haie.*

BROCA en Espagnol *un petit Clou*, ou *une tache de soulier.* On dit en Languedocien *uno Broco* ou *Broqueto.*

CALLAR signifie *se taire* en Espagnol, & en Languedocien.

CEVADA en Espagnol, *de l'Orge*, & en Languedocien *de l'Avoine.*

EMBUDO en Espagnol *un Entonnoir.* On dit en Languedocien *un Embut.*

EMBUTIR, en Espagnol *farcir.* Ce mot a à peu près la même signification en Languedoc : il vient d'*Embudo.*

FALDA signifie en Espagnol *un habit de femme*, *les plis de l'habit*, *le sein*; & FALDETA, un petit cotillon. *Faudo* signifie en Languedoc *le Sein* ou *les Genoux*.

GALLOFO en Espagnol, *un belitre*, *un coquin*. Il a la même signification dans le bas Languedoc. Ce mot est en usage dans la langue Italienne dans le même sens. Je conjecture qu'il vient du nom de *Guelfe*, qui a autrefois désigné une faction, célebre par les guerres qu'elle a soutenues contre les Gibelins, & par les ravages dont elle a désolé l'Italie dans le XIII. siécle. C'est ainsi que les noms de parti dégénérent ordinairement en noms d'injures. Ce qui peut autoriser cette conjecture, c'est qu'on se sert encore dans le bas Languedoc du nom de *Gibeli*, c'est-à-dire du nom du parti contraire, comme d'une injure, dont la signification est à peu-près la même.

ISQUIERD en Espagnol, *Gauche*. On dit *Esquairo* ou *Ésquero* en Languedoc.

MERMA en Espagnol, *diminution*; MERMAR, *diminuer*. On dit *Verma* dans le bas Languedoc, & dans le haut Languedoc *Aberma*.

PARRAL en Espagnol *une Treille*. On appelle *Parran* dans le bas Languedoc les *petits jardins de paisan*, qui sont derriere leurs maisons, & où il y a ordinairement des *Treilles*.

PECILGAR en Espagnol *pincer*. On dit en Languedoc *Pessuga*. Viendroit-il du latin *pellem sugere*?

PICHEL *de Estanno*, en Espagnol *Pot d'Etain*. On dit dans le bas Languedoc *un Piché*, & c'est une mesure de vin d'une pinte & demie.

POTRO, en Espagnol *un jeune Poulain*. On a (*a*) appellé autrefois en François une jeune jument *une Poutre*. De-là vient le mot Languedocien *s'espoutra*, qui en parlant d'une jument, signifie *s'avorter*. M. Ménage croit que le mot de *Poutre* vient du latin *Pullitra*, jeune jument, di-

[*b*] Rabelais, Pantagr. *liv.* 4. *ch.* 13.

minutif de *Pulla*, & il paroît avoir raison. Ainsi *Espoutra* en Languedocien, viendroit d'*Expullitrare*. Voiez Menage, *Dictionnaire Etymologique*, au mot *Poutre*.

RENA en Espagnol *querelle*, & RENIR, quereller. On dit en Languedoc *Reno* & *Réna*. Voiez ci-dessus, *Chap. V. Table III.*

SERRO en Espagnol *un Colline*, & SIERRA *une montagne*. En Languedoc *Serré* signifie une *Colline*.

TALENTO en Espagnol, *Envie*, *volonté*. TALÉN signifie en Languedocien *Faim*.

TAPIA en Espagnol *Muraille de terre*. Ce mot est en usage dans le haut Languedoc dans la même signification.

TRAST en Espagnol *vieux Meubles*, *vieilles Ferrailles*. On se sert de ce mot en Languedoc pour dire *une chose de néant* ou *de nulle valeur*. De-là vient qu'on appelle *un Trast* ou *uno Trasso*, un enfant qui n'a point de santé, & qu'on dit *Estrassa*, pour dire *perdre*, *emploier inutilement*.

CHAPITRE VII.

Des Changemens *arrivez dans la* Langue *du* Languedoc, *depuis que cette Province est unie à la* Couronne de France, *& de l'etat présent de cette Langue.*

SOUS les Rois de la premiere race, on parloit deux langues principales dans l'Empire des François, où la plus grande partie du Languedoc se trouvoit déja comprise ; l'une étoit la langue *Latine*, mais corrompue par quelques restes de Celtique, & par plusieurs mots étrangers, que les nations Germaniques avoient apportez : Et l'autre, la langue *Tudesque*, alterée aussi par le mélange de quelques mots latins, qui s'y étoient introduits. Les

Gaulois, qui avoient pris depuis long-tems le nom de *Romains*, parloient la premiere, qu'on appelloit langue *Romaine*; les Francs, les Goths, les Bourguignons, les Germains &c. tant ceux qui avoient déja fixé leur demeure dans les Gaules, que ceux qui étoient encore au de-là du Rhin, se servoient de la seconde, qui étoit leur langue naturelle. De ces deux langues, la plus commune dans les Gaules, étoit la *Romaine*, parce que les Gaulois y étoient les plus nombreux; mais la *Tudesque* étoit la seule qui fût en usage dans la Germanie, & même dans les Provinces des Gaules limitrophes du Rhin, où differentes nations Germaniques s'étoient établies depuis long-tems.

Cette distiction des deux Langues subsistoit dans le même état au commencement de la seconde race. On en trouve une preuve sensible dans un évenement, qui arriva sous le regne des Enfans de Louis le Débonnaire. Charles qu'on appella dans la suite le Chauve, & Loüis de Baviere son frere, firent ensemble en 842. un Traité d'alliance contre l'Empereur Lothaire, leur frere aîné, dans lequel ils firent entrer les deux armées qu'ils commandoient. Louis, pour être entendu de celle que Charles avoit amenée des Gaules, jura l'alliance en langue Romaine. Charles, par la même raison, la jura en langue Tudesque, pour se faire entendre de l'armée de Louis, levée dans la Germanie: Après quoi les deux armées prêterent le même serment à leur tour; celle de Charles, en langue Romaine, & celle de Louis, en langue Tudesque; ce qui prouve que si le Tudesque étoit alors la langue commune de la Germanie, & des Provinces des Gaules limitrophes du Rhin, le Romain l'étoit du reste des Gaules.

La langue Romaine s'est long-tems maintenue dans le même état dans les Gaules: mais enfin elle s'y est partagée insensiblement en deux langues differentes. La langue qu'on parloit dans la Celtique, & dans la plus grande partie de la Belgique, c'est-à-dire dans les provinces septentrionales des Gaules, quoique Romaine,

étoit grossiere & (a) peu correcte. Plusieurs raisons pouvoient y contribuer, moins de commerce avec les Romains, plus d'attachement pour le Celtique dont on avoit retenu beaucoup d'expressions, enfin plus de fréquentation avec les Nations Germaniques, qui y étoient plus nombreuses & établies depuis plus long-tems. Par des raisons directement contraires, la langue Romaine qui étoit en usage dans les provinces Méridionales, c'est-à-dire dans les Aquitaines, & sur-tout dans la Gaule Narbonnoise (b), étoit & plus correcte & plus pure, & nous en avons plusieurs témoignages exprès.

Cette difference a donné lieu peu-à-peu au partage, dont il est question. Cette langue plus grossiere, moins polie, peu exacte & peu réguliere, est devenue sous nos Rois de la troisiéme race, la langue la plus polie, la plus riche, & la plus élégante de l'Europe, c'est-à-dire est devenue la langue Françoise. L'autre, qui étoit autrefois plus pure & plus correcte, après s'être soutenue avec honneur par les vers des Poëtes Provençaux ou *Troubadours*, tant qu'il y a eu des Princes souverains dans ces Provinces, est réduite depuis long-tems à la condition d'une langue provinciale, c'est-à-dire d'une langue méprisée de ceux même qui sont obligez de s'en servir.

Cependant il reste encore des vestiges certains de l'ancienne fraternité qu'il y a eue entre ces deux langues, & je croi que les réflexions suivantes suffiront pour la faire sentir.

1°. Dans le Languedocien on ne connoît point d'inflexions ou de differentes terminaisons dans les déclinaisons des noms, & les cas n'y sont marquez que par des articles, de même qu'en François.

(a) Sidoine Apollinaire, *Lib. 3. Epist. 3.* appelle la langue, qu'on parloit en Auvergne de son tems, *Celtici sermonis squama.*

(b) Sed dùm cogito, *dit un Gaulois, que Sulpice Severe fait parler dans ses Dialogues*, me hominem Gallum inter Aquitanos verba facturum, vereor ne offendat vestras nimiùm urbanas aures sermo rusticior. Audietis me tamen ut Gurdonicum hominem, nihil cum socco, aut cothurno loquentem. *A quoi Sulpice Severe fait répondre un autre Interlocuteur* : Tu verò vel Celticè, aut si mavis Gallicè loquere, dummodo jam Martinum loquaris. *Dialog. 1. De virtut. Monachor. Orient. cap. 27.*

2°. Les tems & les modes des Verbes sont les mêmes qu'en François. Il y a * cinq tems simples & cinq tems composez à l'indicatif, deux tems simples & deux tems composez au subjonctif en Languedocien de même qu'en François. Ainsi à cet égard la Grammaire Françoise pourroit servir de Grammaire pour la langue du Languedoc.

3°. On se sert de même qu'en François, des Verbes auxiliaires *Avoir* & *Estre*, *Avé* & *Éstré*, pour former certains tems dans la plûpart des modes, tant de la voix active que de la voix passive.

4°. Le Verbe *Avé*, *Avoir*, se conjugue par lui-même comme en François, & on dit *ai avut*, *aviei avut*, *auriei avut*, comme on dit en François *j'ai eu*, *j'avois eu*, *j'aurois eu*.

5°. Le Verbe substantif *Éstré*, *Estre*, se suffit aussi à lui-même pour être conjugué ; & c'est en cela que le Languedocien, de même que l'Italien, differe du François, où ce Verbe ne peut se conjuguer, que par le secours du Verbe *Avoir*. Ainsi on dit en Languedoc *soui estat*, *eré estat*, *seriei estat*, comme on dit en Italien *sono stato*, *ero stato*, *sarai stato*.

6° Il suit de-là 1°. Que le Verbe auxiliaire *Avé* suffit dans le Languedocien, pour former tous les tems des Verbes actifs, ou des Verbes neutres-actifs, qui ont besoin d'un Verbe auxiliaire ; & c'est en cela que le Languedocien convient avec le François, dans lequel le verbe *Avoir* suffit pour ces Verbes à la formation des mêmes tems.

7°. Il suit de-là 2°. que le Verbe *Éstré* suffit dans le Languedocien, de même que le Verbe *Essere* en Italien, pour former tous les tems des Verbes passifs, & des Verbes neutres-passifs, qui ont besoin d'un Verbe auxiliaire ; & en cela le Languedocien, de même que l'Italien, differe du François, dans lequel il faut emploier les deux Verbes auxiliaires *Avoir* & *Estre*, pour former les tems de la voix passive, parce qu'on ne peut pas en François conjuguer le Verbe *Estre* par lui-même, sans le secours du verbe *Avoir*.

* Je suis la Grammaire Françoise du P. Buffier, Jesuite, qui me paroît être la plus conforme au génie de la Langue Françoise.

8°. Il y a peu de verbes neutres-passifs dans le Languedocien. La vivacité de l'imagination de ceux qui parlent cette langue, les porte à donner de l'action à tous les verbes qui ont la forme active. Ils portent cette habitude jusques dans le François ; & il y a long-tems qu'on se plaint que c'est par la fréquentation des Gascons, que le Verbe *Sortir* (*a*) est devenu actif, que le Verbe *Monter* commence à le devenir, & que le Verbe *Tomber* le deviendra peut-être bien-tôt.

[a] Vaugelas. Remarques sur la Langue Françoise, au mot *Sortir.*

9°. C'est par une suite du même principe qu'il y a dans le Languedocien plusieurs tours de phrase plus vifs & plus énergiques que dans le François. On y dit, par exemple, *perqué mé réndio, faut qué mé prouvou puleu* ; c'est-à-dire : *Pour que je me rende, il faut qu'on me prouve plutôt &c.* Je vois même que ces expressions s'établissent peu-à-peu dans la langue Françoise, & se font enfin adopter par ceux mêmes, qui avoient été les premiers à les condamner. On peut voir ce qu'a dit Vaugelas sur le *Pour que.*

10°. Enfin le Languedocien, non plus que le François, ne connoît point cette inversion de mots dans une même phrase, qui étoit en usage chez les Grecs & chez les Latins ; & à cet égard la construction dans le Languedocien est absolument la même que dans le François. Mais à l'égard des differens membres ou parties d'une même période, les inversions sont plus communes & plus hardies dans le Languedocien que dans le François, ce qui vient, à ce que je croi encore, de la vivacité de l'imagination dans le Languedoc, d'autant plus que c'est la nature seule qui enseigne ces inversions au peuple de cette province, & que l'art ni l'étude n'y ont aucune part.

En finissant ces réflexions sur la langue du Languedoc, je pourrois faire valoir en sa faveur le témoignage des Italiens (*b*), qui avouent eux-mêmes que la langue Italienne doit son origine & son accroissement à la langue Provençale, qui étoit la même que celle du Languedoc : que c'est d'elle qu'elle a reçu l'art Oratoire & l'art Poëtique : Que les Poëtes Provençaux ou Troubadours ont inventé

[b] Franc. Petrarcha, *Del Triompho d'amore, capitulo* 4.
Et Alexandre Vellutello, son Commentateur.
Speron Speroni, *Dialogo delle Lingue.*
Mario Equicola, *Di natura d'Amore, lib. 1. cap. 1.*
Crescimbeni, *Histor. de la volgar. Poës. lib. 1. pag. 7. & lib. 2. pag. 87.*

inventé la rime, ou l'ont du moins introduite en Occident : Enfin que ces Poëtes doivent être regardez comme les restaurateurs de la Poësie en Europe, & comme les premiers modeles, qu'on y ait eu dans l'art d'écrire en prose & en vers dans les Langues modernes. Ces témoignages sont vrais, & ils sont honorables, mais ces témoignages en rappellant le souvenir d'une prééminence depuis si long-tems perdue, ne font que faire mieux sentir la décadence, où cette langue est enfin tombée.

Cependant malgré cette décadence, la langue du Languedoc se conserve encore telle qu'elle a été dans les tems les plus glorieux pour elle. Le fait paroîtra singulier, & il n'est pas facile d'en trouver la cause. Ce n'est pas du moins au génie des habitans qu'il en faut faire honneur. Ils sont au contraire vifs & changeans, tranchons le mot, ils sont légers & variables. Ce seroit plutôt à l'oubli, où cette langue est tombée. Le peuple, quand il n'y a que lui qui parle une langue, ne s'avise guére d'y faire des changemens. Ce sont les Auteurs, qui en composant, cherchent à mieux dire que ceux qui les ont précédés, & qui par ce moien disent autrement ; on sçait qu'en polissant toujours une langue, on l'exténue souvent, & qu'à coup sûr on l'altére toujours. Mais quand la cause en seroit ignorée, du moins le fait ne sçauroit-il être contesté.

Nous avons encore plusieurs ouvrages des anciens *Troubadours*, écrits dans le XII. & le XIII. siécles : Et à peine la langue dans laquelle ils sont écrits, differe-t-elle autant du langage qu'on parle aujourd'hui, que le François qui étoit en usage sous le régne de Louis XIII. differe du François d'àpresent. Catel, (*a*) qui a fait autrefois la même observation, remarque qu'il avoit *une Histoire des guerres de Raimond le Vieux, Comte de Tolose, écrite en langage Tolosain*, & à son avis *du tems même, par un partisan du susdit Comte, dont le langage étoit semblable à celui qu'on parloit en* 1634. dans le tems même qu'il écrivoit, *bien que ce livre eût été écrit, à ce qu'il paroît, il y avoit alors plus de quatre cens ans.* Mais le titre qui prouve le mieux le peu de changement qu'a souf-

(*a*) Memoires de l'Histoire du Languedoc. *pag.* 129.

sert la langue du Languedoc, c'est la formule du serment que Louis le Germanique prêta en langue Romaine, dans l'alliance qu'il fit avec Charles le Chauve son frere, en 842. & la formule de celui qu'on fit prêter en même tems dans la même langue à l'armée de Charles, pour l'engager dans le même parti. Nithard (*a*) nous a conservé l'une & l'autre. On y reconnoît encore dans toutes les deux la tournure & les expressions de la langue latine, dont cette langue Romaine s'étoit formée, mais on y reconnoît aussi les mots & les terminaisons de la langue de Languedoc, telle qu'elle est aujourd'hui.

(*a*) De dissensionibus filiorum Ludovici Pii, *lib. 3.*

Pour le prouver je vais rapporter ces deux sermens en deux façons ; premierement avec une version interlineaire en latin, & ensuite avec une version pareille en Languedocien, tel qu'on le parle aujourd'hui. Par ce moien j'expliquerai en même tems ces deux sermens, que Pontanus (*b*) avoue n'avoir pas pû entendre tout à-fait, que le Pere Daniel (*c*) n'a peut-être pas entendu non plus, du moins en entier, & qui sont assez mal expliquez dans la plûpart de ceux qui en ont parlé.

(*a*) Origin. Francicar. *lib. 6. cap.* 24.

(*c*) Hist. de France, *Tom.* 1. *pag.* 317. *Edit.* 2.

Serment de Louis le Germanique, avec une version interlinéaire en Latin.

Pro Dei amore et pro Christiano populo & nostro
Pro Deu amor & pro Christian poblo & nostro

communi salvamento, de istâ die in abante in quantum Deus sapere
commun salvament, dist di en avant in quant Deus savir

& posse mihi donat, sic salvabo eum istum meum fratrem Carolum
& podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo

& in adjuvamento & in quaque una causa, sic quomodo homo per
& in ajudha & in cadhuna cosa, si cum om per

directum suum fratrem salvare debet : imò quid ille mihi
dreit son fradre salvar dist, * ino (*fortè imò*) quid il mi

alterum faceret : Et ad Lotharium nullum placitum
altre si faret : Et abludher (*ad Ludher*) nul plaid

In eo quod ille
* In o quid il
mihi alterum sic
mi altre si
faceret.
faret. *Leibnitz*, in Annalib. *ad ann.* 842.

unquam prehendam, quod ei isti meo
numquam prindrai, * qui meon vòcist (*fortè co-cist*) meon

fratri Karolo in damno sit.
fradre Karlo in damno sit.

Quod meâ
* Que meon

voluntate huicisti
vol cist

meo fratri.
meon fradre &c.
Leibnitz. Ibid.

Serment de l'armée de Charles, avec une pareille version interlineaire.

Si Ludwicus sacramentum, quod suo fratri Carolo jurat,
Si Ludwics sacrament, que son fradre Karlo jurat,

conservat, Et Carolus meus senior de sua parte,
conserva, Et Karlus meos sendra (*senhor*) de sua parte

non illud tenet, si ego disturnare non illum possum, nec
non lo tanit, si io returnar non lint (*lim*) pois, ne

ego nec ullus quem ego disturnare inde possim, in ullo adjuvamento
io ne uls cui (*que*) io retournar int pois, in nulla ajudha

contra Ludovicum non illi ivero.
contra Ludwics non li iver.

Serment de Louis le Germanique, avec une version interlineaire en Languedocien.

Pér Dieou amor et pér lou Christian poplé ét nostré commun
Pro Deu amor & pro Christian poblo & nostro commun

salvamént, desté jour én avant én tant qué Dieou sabé & poudé
salvament, dist di en avant in quant Deus sabir & podir

mé dounat, sé sauvarai aquesté mieou frairé Carlé, & en
me dunat, si salvarai eo-cist meon fradre Karlo, & in

ajudo et en caduno causo, sé commo on pér drét son
ajudha & in cadhuna cosa, si cum om per dreit son

frairé sauva deu, emo (*memo*) quiquon él mé autré si
fradre salvar dist, ino (*f. imò*) quid il mi altre si

farié; Et à Lothaire nul plais oncques
faret; Et abludher (*ad Ludher*) nul plaid numqûam

prendrai, qué à aqueſté mieou frairé Carlé
prindrai, qui meon vociſt (*eo-ciſt*) meon fradre Karlo

in damn ſié.
in damno ſit.

Serment de l'armée de Charles, avec une pareille verſion interlineaire.

Sé Louis lou ſarment, qué à ſoun frairé Carlé a jurat,
Si Ludwigs ſacrament, que ſon fradre Karlo jurat,

conſervo, Et qué Carlé mon ſeniou de ſa part
conſervat, Et Karlus meos ſendra (*ſenhor*) de ſüa part

non lou tenié, ſé iou deſtournar non lou poi, ni ieou
non lo tanit, ſe io returnar non lint (*l'im*) pois, ne io

ni degus qué ieou deſtournar én pioiſſo, en nullo ajudo
ne uls cui (*que*) io returnar int piois, in nulla ajudha

contro Louis non li irén.
contra Ludwigs non li iver.

CHAPITRE VIII.

De quelques opinions *ou* pratiques *du* paganiſme, *qui ſubſiſtent encore parmi le peuple de* Languedoc.

LES anciens habitans de la Gaule Narbonnoiſe ont été dans les tenébres de l'idolatrie juſqu'au commencement du troiſiéme ſiécle. Ce n'eſt guére que vers ce tems-là que l'Evangile commença de leur être annoncé avec ſuccès, & les légendes qui y font remonter plus haut l'établiſſement de la Religion Chrétienne, méritent peu de croiance.

Les Volces, qui habitoient ce païs avant que les Romains s'en fuſſent rendu maîtres, avoient la même religion que le reſte des Celtes ou Gaulois; & cette religion

étoit très-differente de celle des Romains, pour le nombre & pour la qualité des Dieux qu'elle admettoit, de même que pour le culte qu'elle ordonnoit de leur rendre. Mais après l'an de Rome 633. environ 121. ans avant J. C. le paganisme des Romains commença à s'introduire dans ce pais avec leur empire; & depuis ce tems-là le culte Gaulois & le culte Romain y furent presque toujours confondus, jusqu'à la destruction de l'idolatrie.

En recherchant les restes de la langue Celtique, qui subsistent encore dans le Languedoc, j'ai cru devoir rechercher en même tems les traces de l'un & de l'autre paganisme, de celui des Gaulois & de celui des Romains, qui pouvoient subsister dans cette province. Je sçai que la Religion Chrétienne qui est pure & sans tache, ne souffre point de mélange de religion étrangere; & par conséquent je sçavois aussi que je ne trouverois point dans une province, où le Christianisme est établi depuis si long-tems, ni aucun culte idolatrique, ni aucune croiance opposée à la substance de la foi. Mais ce n'étoit pas-là non plus l'objet de mes recherches: Il y a des pratiques & des opinions presque indifferentes, quoique vicieuses peut-être dans leur origine, qu'on aura cru pouvoir tolerer ou mépriser: Il en est d'autres, qui quoique condamnables en soi, & souvent condamnées, ont pû se perpétuer parmi le peuple, presque toujours dénué de connoissance, & à qui l'exemple & l'habitude tiennent ordinairement lieu de raison. C'est-là ce que je m'étois proposé de rechercher, & si à cet égard mes recherches n'ont pas été bien abondantes, elles n'ont pas été non plus entiérement infructueuses.

I.

Des Fées.

La premiere opinion de cette espece qui m'ait frappé, est celle des Fées: il est visible qu'elle n'a pas pris naissance dans la Religion Chrétienne. Cette Reli-

gion n'admet au-dessus des hommes que des esprits de lumiere ou des esprits de tenebres, des Anges ou des Diables; & dans l'opinion du vulgaire les Fées ne sont ni l'un ni l'autre. Ce sont des femmes d'un ordre supérieur à la nature humaine, dont le pouvoir, les connoissances, les talens excedent de beaucoup les bornes du pouvoir, des connoissances, & des talens des hommes; exemptes de plusieurs des infirmitez qui nous sont propres, mais soumises pourtant à beaucoup de besoins, à beaucoup de passions, à beaucoup d'accidens, & enfin à la mort; inégales entr'elles en âge, en beauté, en pouvoir, en lumieres; ordinairement bienfaisantes, quand elles sont jeunes & belles; sujettes à être chagrines, bourrues, mal-faisantes, quand elles sont laides, ou prestes à le devenir en commençant à vieillir. On a prétendu qu'elles aimoient à se montrer habillées de blanc, & cette opinion a été cause qu'on les a souvent appellées les *Dames blanches*.

Gervais de Tillebery, Maréchal du Roiaume d'Arles, qui vivoit au commencement du XIII. siécle, rapporte dans un Ouvrage adressé à l'Empereur Othon IV. (*a*) » que les Fées se choisissoient des Amans parmi les hom- » mes, à qui elles procuroient toute sorte de biens, » tandis qu'ils leur étoient fidéles; mais aussi qu'elles ac- » cabloient de malheurs, & qu'elles faisoient mourir » même, quand ils s'avisoient de les quitter pour se » marier, ou qu'ils avoient l'indiscretion de se vanter » de leurs faveurs. On fait encore les mêmes contes en Languedoc, & on les fait avec la même confiance que cet Auteur les a faits lui-même.

(*a*) A viris omni exceptione majoribus quotidie scimus probatum, quòd quosdam hujusmodi larvarum, quas *Fadas* nominant, Amatores esse audivimus, & cùm ad aliarum fœminarum matrimonia se transtulerunt, antè mortuos quàm cum superinductis carnali se copulâ immiscuerunt: plurimosque in summâ temporali felicitate vidimus stetisse, qui cùm ab hujuscemodi Fadarum se abstraxerunt amplexibus, aut illas publicaverunt eloquio, non tantùm temporales successus, sed etiam miseræ vitæ solatium amiserunt. *Gervasius Tilleberiensis*, editus à Leibnitio inter Scriptores rerum Brunsvicensium, *in Otiis Imperialibus*, *Decision.* 3. *cap.* 86.

Cette croiance des Fées a été aſſez univerſelle en Europe, mais elle paroît avoir été particulierement établie dans le Languedoc. Il n'eſt point de village dans cette province, où il n'y ait quelque vieux Château, ou quelque Antre, honoré de la demeure de quelque Fée, ou du moins quelque fontaine qui a ſervi à ſes bains. Les plus ignorans & les plus groſſiers y ſçavent par cœur un grand nombre de vieux contes de Fées, qui ſe perpétuent par une tradition orale, qu'on raconte toujours avec les mêmes circonſtances, & qu'on ne manque jamais d'orner de certaines vieilles phraſes, qui paroiſſent être conſacrées. Cependant il faut convenir que le peuple même n'y parle plus guére à préſent des Fées, que comme de quelque choſe qui a exiſté autrefois, & qui n'exiſte plus. Il ſemble par conſéquent que cette croiance commence à s'affoiblir, mais je ne voudrois pas répondre qu'elle ne ſe renouvellât bien-tôt, ſi l'ignorance reprenoit jamais le deſſus.

L'idée que nous venons de donner des Fées, reſſemble beaucoup à celle que les Grecs & les Romains avoient des Nymphes des bois, ou des fontaines, c'eſt-à-dire des Dryades, des Hamadryades, des Oreades, des Napées & des Nayades. Auſſi du Cange (*a*) a-t-il ſoupçonné que le nom de *Fée* venoit du nom de *Nymphe*, & cette conjecture pourroit être appuiée de l'autorité d'un ancien Scholiaſte de Theocrite, qui a dit (*b*) que les *Nymphes ſont des démons, qui apparoiſſent ſur les montagnes ſous la forme de femmes.* Cependant il eſt plus vraiſemblable, que les Fées ſont les *Deæ Fatuæ* des Romains; du moins le nom convient-il mieux. Ces Déeſſes étoient appellées *Fatuæ à fando*, parce qu'on leur attribuoit le privilege de prédire l'avenir, & elles étoient regardées comme les femmes des Faunes & des Sylvains. Dans le fond ces deux opinions reviennent à peu-près au même, parce que ces Déeſſes *Fatuæ* tenoient dans la Mythologie des Romains à peu-près le même rang, que les Nymphes dont on vient de parler, dans la Mythologie des Grecs; tout comme le Faune & les Sylvains des Romains ne differoient guére du Pan & des Satyres des Grecs.

(*a*) In Gloſſario, in verbo *Fada.*

[*b*] Νύμφαι εἰσὶ τὰ ἐν γυναικείῳ σχήματι ἐν τοῖς ὄρεσι φαινόμενα δαιμόνια. *Scholiaſtes Theocriti, Idyll. 3. verſ.* 11.

Ce qu'il y a d'étonnant c'est que les Arabes & les autres Orientaux ont sur leurs *Ginn* & leurs *Peri* à peu-près les mêmes idées, qu'on a eues en Europe sur les Fées. Comme il ne paroît pas qu'ils les aient prises de nous, ni nous d'eux, & que nous n'avons jamais eu ensemble un commerce assez étroit, il faut en conclure, que ces opinions naissent d'elles-mêmes dans l'esprit, & que le penchant qu'a le peuple pour le merveilleux, & le plaisir qu'il trouve à expliquer facilement ce qui se passe par l'intervention d'Etres d'un ordre supérieur, les ont inspirées aux Orientaux, de même qu'aux Grecs, aux Romains & à nous.

II.

Du Drac.

La crainte du *Drac*, qui est très-commune dans le Languedoc, a pris de même naissance dans le Paganisme. L'idée qu'on se forme des Dracs, c'est que ce sont des esprits folets, capricieux, inquiets, ordinairement malfaisans : les meilleurs d'entr'eux se plaisent du moins à faire des malices & des tours de Page. On croit pourtant qu'ils prennent quelquefois certaines gens en amitié & qu'ils leur rendent d'assez grands services. Du reste on leur donne le pouvoir de se rendre invisibles ou de se montrer sous telle forme qu'il leur plaît.

Du tems de Gervais de Tillebery, Maréchal du Roiaume d'Arles, qui écrivoit (*a*) en 1211. on étoit persuadé dans le bas Languedoc, * « que les Dracs prenoient » la forme humaine, quand il leur plaisoit, & qu'ils al- » loient sous cette forme aux marchés, sans crainte d'être reconnus

(*a*) Otia Imperialia. Decis. 3. *cap.* 103.

* Dracos asserunt formam hominis assumere, sicque in forum publicum adventare sine cujusvis agnitione. Hos perhibent in cavernis fluviorum mansionem habere, & nunc in specie annulorum aureorum aut scyphorum mulieres allicere ac pueros in ripis fluminum balneantes, nam dùm ista cupiunt consequi, subito raptu coguntur ad intima delabi, nec plùs hoc contingere dicunt, quàm fœminis lactantibus, quas Draci rapiunt, ut prolem suam infelicem nutriant. Ibid. *Decision.* 3. *cap.* 85.

» reconnus. *Selon cet Auteur* la demeure ordinaire des » Dracs étoit dans les creux des rivieres, où ils tâchoient » d'attirer les femmes & les enfans par l'appât d'une ba- » gue ou d'un gobelet d'or, qu'ils faisoient nager sur » l'eau. *Il ajoute* qu'ils recherchoient sur tout les nour- » rices, dont ils avoient besoin pour nourrir leurs en- » fans, & il raconte à ce sujet une histoire, ou plutôt » une fable, à laquelle il paroît ajouter foi. »

On ne connoît plus dans le Languedoc les enfans des Dracs, ni le besoin qu'ils ont de nourrices; mais on y conte encore ce que Gervais de Tillebery dit des bagues & des gobelets d'or, que les Dracs font nager sur les gouffres des rivieres, pour y attirer les femmes & les enfans. Cependant l'opinion commune est que les Dracs fixent ordinairement leur demeure dans quelque vieille maison inhabitée, ou dans quelque endroit reculé des maisons qui sont habitées, & que c'est de-là qu'ils font des excursions dans le voisinage, quand il leur plaît. C'est-là ce qu'on appelle dans le bas Languedoc, (*a*) *Treva.* La peur qu'on avoit autrefois des Dracs, y est bien diminuée; mais elle n'y est ni finie, ni prête à y finir. Les paisans & les Domestiques y tremblent encore dans la nuit au seul nom du Drac; plusieurs s'imaginent même l'avoir vû, & il n'y a presque point de village, où il n'y ait quelque maison décriée, sous prétexte qu'elle sert de retraite au Drac.

(*a*) Ce mot est Celtique & signifie *habiter.* Voiez ci-dessus *chap. IV. de la derniere Partie, pag.* 476.

Sur la description qu'on vient de faire, il est aisé de reconnoître que les bons Dracs sont les Dieux *Lares* ou *Penates* du Paganisme Romain, & que les mauvais sont les *Lemures.* Selon les Romains, les *Lares* * étoient les Manes des gens de bien, qui après leur mort gouvernoient † paisiblement la famille de leurs descendans, & s'attachoient à y maintenir l'ordre; au lieu que les

* Animus humanus exutus & liber, stipendiis vitæ corpore suo abjuratis . . . . . . qui posteriorum suorum curam sortitus pacato & quieto numine domum possidet, *Lar* dicitur *familiaris.* Apuleius, *De Deo Socratis.*

† Plautus in *Aulularia Prologo.*

Larves ou *Lemures* étoient † les Manes de ceux qui par leurs crimes avoient mérité d'être punis après leur mort, & qui cherchoient à s'en dédommager en tourmentant ceux qui vivoient. C'est sur ce principe que Nonius Marcellus (*a*) dit que les Lemures sont *Larvæ nocturnæ & terrificationes imaginum & bestiarum* : qu'Apulée (*b*) les appelle *noctium occursacula, bustorum formidamina, sepulchrorum terriculamenta* : Et que S. Jerôme (*c*) dit que la nature des Larves ou Lemures *est terrere parvulos, & in angulis garrire tenebrosis.*

(*a*) De proprietate sermonis, *cap.* 2.

(*b*) Apologia pro seipso prima.

(*c*) Præfat. in lib. Hebraicar. quæstion. in *Genesim*

J'avois cru (*d*) que le nom de *Drac* venoit du mot Celtique *Drwg*, qui signifioit *méchant*, & cette étymologie paroissoit assez vraisemblable. Cependant elle est absolument détruite par le fragment d'une Dissertation écrite en grec, intitulée *De Draconibus*, Περὶ Δράκοντων, & attribuée à S. Jean Damascene par le P. Lequien, qui a procuré en 1712. la derniere édition des Œuvres de ce Pere. Dans cette Dissertation on refute l'opinion frivole des Dragons, qui étoit établie du tems de l'Auteur, & il paroît par ce qu'on en dit, qu'on entendoit alors par le nom de *Dragons*, à peu-près ce qu'on entend encore en Languedoc par celui de *Dracs*. Sur ce pied le nom de *Drac* ne seroit plus un nom Celtique, mais un nom originairement grec, qui auroit été porté dans le Languedoc par les Romains, qui l'avoient adopté.

(*d*) *Ci-dessus ch. V. de cette Partie. pag.* 480.

III.

De la répugnance à se marier dans le mois de Mai.

C'est un usage reçu parmi le peuple du bas Languedoc, de ne se point marier dans le mois de Mai. On prétend que ceux qui se marient dans ce mois, meurent bien-tôt; & pour éviter ce malheur, on se hâte de con-

† Qui verò propter adversa vitæ merita nullis bonis sedibus in terrâ vagatione ceu quodam exilio punitur, inane terriculamentum bonis hominibus, cæterùm noxium malis, hunc plerique *Larvam* perhibent. Apuleius *ubi suprà.*

clure dans le mois d'Avril, ou bien on prend le parti de differer jusqu'au mois de Juin.

On comprend bien que ceux même qui agissent ainsi, ne sçauroient rendre aucune raison de leur conduite. Tel est l'usage qu'ils ont vû pratiquer, tel est l'usage qu'ils pratiquent eux-mêmes sans sçavoir pourquoi. Mais il suffit de connoître les coutumes des Romains, pour juger que c'est d'eux que cette pratique est venue, & qu'elle est une dépendance des cérémonies paiennes. Les Romains célébroient dans le mois de Mai, les *Lemuries*, c'est-à-dire les fêtes consacrées aux Lemures. Pendant ce tems-là on fermoit les Temples, & on évitoit de se marier. On assuroit même que celles qui méprisoient cette précaution, mouroient bien-tôt, comme on l'apprend (*a*) d'Ovide.

(*a*) Fastor. Lib. 5.

Fana tamen Veteres illis clausere diebus,
Ut nunc ferali tempore operta vides;
Nec Viduæ tædis eadem, nec Virginis apta
Tempora: Quæ nupsit, non diuturna fuit.
Hac quoque de causâ, si te proverbia tangunt,
Mense malas Maio nubere vulgus ait.

Le même usage subsistoit encore à Rome du tems de Plutarque, qui (*b*) assure que parmi les Romains on ne se marioit point dans le mois de Mai, mais qu'on y attendoit le mois de Juin. *Non nubunt mense Maio, sed expectant Junium, qui post Maium proximus est*: Et même du tems de Porphyrion, ancien Scholiaste d'Horace, (*c*) qui remarque aussi que les Lemuries, qu'on célébroit dans le mois de Mai, étoient cause qu'on faisoit scrupule de se marier dans ce mois. *Lemuria mense Maio celebrantur..... ob quam rem Maio mense religio est nubere.*

(*b*) Quæstionum Romanar. 86.

(*c*) In Horatii *Epistolam* 2. *lib.* 1.

I V.

Du culte religieux des Etangs & des Sources.

Seneque nous (*d*) apprend que les Romains honoroient d'un culte religieux les sources d'eau chaude, & même

(*d*) Epistolar. lib. 1. *Epistol.* 41.

les étangs & les lacs, ſur-tout quand ils étoient dans un lieu fort ſombre ou fort élevé. *Coluntur aquarum calentium fontes; & ſtagna quædam vel opacitas, vel immenſa altitudo Sacravit.*

Les Gaulois étoient dans le même uſage, du moins à l'égard des lacs qui étoient ſur des lieux élevez, & l'on trouve ſur cela une hiſtoire remarquable dans (*a*) Gregoire de Tours. » Il y avoit, *dit-il*, ſur une montagne du Gevaudan, appel- » lée *Helanus*, un lac où les habitans des environs ſe ren- » doient tous les ans, & où ils jettoient en forme d'of- » frandes, des étoffes, des toiſons entieres, des froma- » ges, de la cire, des pains, & pluſieurs autres pareilles » choſes, chacun ſelon ſes facultez. Pendant trois jours on » y faiſoit grand chere, mais le quatriéme jour, quand on » vouloit revenir, il s'élevoit un orage violent avec tant » d'éclairs, de tonnerres, de pluie & de grêle, qu'on » déſeſperoit preſque de la vie & du retour. Gregoire de Tours *ajoute*, « que long-tems après un Evêque de » la ville voiſine (apparemment *de Javouls*) aiant fait » bâtir, ſur les bords de ce lac, une Egliſe en l'hon- » neur de Saint Hilaire de Poitiers, il réuſſit enfin par ſes prédications à changer ce culte paien en un culte légitime de S. Hilaire, ce qui fit ceſſer les orages, qui arrivoient dans le tems du départ.

Je ne ſçai s'il reſte encore dans le Gevaudan quelque

(*a*) Mons erat in Gabalitano territorio, cognomento *Helanus*, lacum habens magnum, ad quem certo tempore multitudo ruſticorum quaſi libamina lacui illi exhibens linteamina projiciebat, ac pannos, qui ad uſum veſtimenti virilis præbentur: nonnulli lanæ vellera, plurimi etiam formas caſei ac ceræ vel panis, diverſaſque ſpecies, unuſquiſque juxta vires ſuas....... Veniebant autem cum plauſtris potum cibumque deferentes, mactantes animalia & per triduum epulantes. Quartâ autem die, cum diſcedere deberent, anticipabat eos tempeſtas cum tonitruo & coruſcatione validâ, & in tantum imber ingens cum lapidum violentiâ deſcendebat, ut vix ſe quiſquam eorum putaret evadere. Sic fiebat per ſingulos annos..... Poſt multa verò tempora quidam Sacerdos ex urbe ipſa Epiſcopatu aſſumpto,..... Dei Baſilicam in honore Beati Hilarii Pictavienſis eminùs ad oram ſtagni ædificavit..... Tunc homines compuncti & corde converſi ſunt,...... & tempeſtas deinde ab illo loco prohibita eſt. *Gregorius Turonenſis*, *De gloriâ Confeſſorum cap.* 2.

connoiſſance de ce lac, ou quelque veſtige de cette dévotion : mais en liſant ce paſſage de Gregoire de Tours, il me ſemble voir ce qui ſe pratique tous les ans dans le pais de Foix. Il y a ſur une haute montagne, appellée *Thabor*, un lac très-profond, & ſur les bords de ce lac une Egliſe bâtie ſous l'invocation de S. Barthelemi. Les habitans des lieux circonvoiſins s'y rendent en foule tous les ans le 24. du mois d'Août, comme ceux du Gévaudan avoient accoutumé de ſe rendre tous les ans au lac du Mont *Helanus*.

Il eſt vrai que les gens du pais de Foix aſſiſtent aux Meſſes qu'on célébre alors ſur le *Thabor*, non ſeulement dans l'Egliſe, mais même ſur un Autel qui eſt à découvert. *Incolæ*,(*a*) dit P. J. Fabre, Médecin de Caſtelnaudarri, *ſingulis annis menſe Auguſto Montem hunc conſcendunt ad ſacrum audiendum, quod inibi quotannis celebratur in honorem Divi Bartholomæi, in Eccleſiâ Bartholomæo ſacratâ.* Mais il y a apparence que cette dévotion n'y a été établie, de même que ſur le Mont *Helanus*, que pour ſanctifier un reſte de paganiſme qu'il n'étoit pas aiſé d'abolir. C'eſt ainſi que S. Gregoire * le Grand permit aux Anglois nouvellement convertis à la foi, de continuer de s'aſſembler en certains tems de l'année autour de leurs anciens Temples, qui avoient été changez en Egliſes, d'y faire des feuillées de branches d'arbres ſuivant leur coutume, & d'y célébrer les banquets religieux qu'ils y faiſoient auparavant, pourvû que ce ne fût plus que pour les manger, qu'on tuât les bœufs qu'on y immoloit autrefois aux Idoles. La raiſon que le Pape rend lui-même de cette tolerance, ne ſçauroit être plus ſage, « c'eſt parce qu'il eſt

(*a*) Hydrograph. Spagyric. *Lib.* 2. *cap.* 3.

* Quia boves ſolent (*Angli*) in ſacrificio dæmonum multos occidere, debet his etiam hac de re aliqua ſolemnitas immutari, ut die dedicationis, vel natalitiis Martyrum, quorum illic reliquiæ ponuntur, tabernacula circa eaſdem Eccleſias, quæ ex fanis commutatæ ſunt, de ramis arborum faciant, & religionis conviviis ſolemnitatem celebrent; nec Diabolo jam animalia immolent, ſed ad laudem Dei in eſum ſuum animalia occidant, & Donatori omnium de ſatietate ſuâ gratias referant...... Nam duris mentibus ſimul omnia abſcindere impoſſibile eſſe non dubium eſt. *Sancti Gregorii. Lib. XI. Epiſtol.* 76. ad Mellitum Abbatem in Franciâ.

» difficile, *dit-il*, avec des esprits grossiers & entêtez » de pouvoir d'abord tout retrancher. *Nam duris mentibus simul omnia abscindere impossibile esse non dubium est.*

Je croi au reste entrevoir dans ce qu'on pratique encore sur la montagne de Thabor ou de S. Barthelemi, des marques des sacrifices qu'on y faisoit autrefois. Les Messes finies, on répand des cendres sur l'Autel qui est à découvert, & on trace sur ces cendres le nom de JESUS, ou tel autre nom qu'on veut. On s'imagine que cette cérémonie n'a d'autre objet, que de prouver que le sommet de cette montagne est au-dessus de la région des pluies & des vents, & l'on prétend en effet que l'année d'après on retrouve les cendres dans le même état, sans que les caracteres qu'on y avoient tracez, soient effacez. *Post sacrum celebratum*, dit P. J. Fabre, *super lapides altaris, qui sub Jove aperto sunt, cineres spargunt & digitis scribunt nomen* CHRISTI *& varia alia nomina ad placitum; sequenti anno redeuntes inveniunt cineres intactos & eadem planè nomina super cineres digitis delineata.* Mais cela ne laisse pas de paroître suspect, & il y a lieu de soupçonner que cet usage de répandre des cendres sur l'Autel, vient de ce qu'on y en laissoit autrefois après les sacrifices, qu'on y avoit faits.

Enfin pour achever le parallele, on prétend que le lac de S. Barthelemi, si l'on en agite l'eau, excite sur le champ des orages très-violens, accompagnez d'éclairs & de tonnerres. *Vulgò fertur*, (a) continue le même Fabre, *ejus* (lacûs) *aquas motu aliquo arte facto commotas vel lapidum jactu, vel agitatione baculorum, dare & excitare pluvias insignes, tonitrua, & fulgura.* Je suis bien convaincu que le fait est faux, mais tout faux qu'il est, il sert du moins à prouver qu'on débite encore du lac de la montagne de S. Barthelemi à peu-près les mêmes contes, qu'on débitoit du tems de Gregoire de Tours, du lac du Mont *Helanus.*

[a] Ibidem.

V.

De trois préſages ſuperſtitieux, le Tintement d'oreille, le Treſſaillement des paupieres & l'Eternuement.

Les Grecs & les Romains admettoient trois ſortes de préſages domeſtiques, (*a*) *tria Omina*, dit Auſone : & ces trois ſortes de préſages ſont encore en uſage parmi le peuple, non ſeulement dans le Languedoc, mais auſſi dans le reſte de l'Europe.

(*a*) In Eidyll. XI. *ſive Grypho ternarii numeri.*

Le premier de ces préſages étoit le Tintement d'oreille, *Tinnitus aurium*, qui, à ce qu'on s'imaginoit, annonçoit à celui qui l'avoit, qu'on parloit de lui. C'eſt ainſi (*b*) qu'Ariſtenete fait dire à une femme dans une lettre à ſon Amant, *Je ſens que les oreilles me tintent toutes les fois que je me rappelle votre ſouvenir dans l'excès de ma douleur.* C'eſt ainſi que Pline dit (*c*) *Quin & abſentes tinnitu aurium præſentire ſermones de ſe receptum eſt.* C'eſt ſur le fondement de la même opinion, qu'on dit dans une ancienne (*d*) Epigramme.

(*b*) Ἐβόμβει μοι τὰ ὦτα, ὅτε σου μετὰ δακρύων ἐμεμνήμην. Lib. 2. Epiſt. 13.

(*c*) Hiſtor. natural. *lib.* 28. *cap.* 2.

(*d*) In Poëmatib. & Epigrammatib. veteribus.

Garrula quid totis reſonat mihi noctibus auris?
Neſcio quem dicis nunc meminiſſe mei.
Hic quis ſit quæris? Reſonant tibi noctibus aures,
Et reſonant totis. Delia te loquitur.

Cette opinion, toute frivole qu'elle eſt, ſubſiſte encore parmi le peuple, & l'on entend dire ſérieuſement à la plupart de ceux à qui les oreiles tintent, ou comme on dit vulgairement, à qui les oreilles *cornent*, qu'on parle d'eux; en bien, ſi c'eſt l'oreille droite, & en mal, ſi c'eſt la gauche.

La ſeconde ſorte de préſage étoit le Treſſaillement des paupieres, *Subſultus palpebrarum.* C'étoit chez les Grecs & chez les Romains un préſage de bonheur, quand il arrivoit aux paupieres de l'œil droit, & de malheur quand il arrivoit à celles de l'œil gauche. Dans * Theocrite le

* Ἅλλεται ὀφθαλμός μευ ὁ δεξιός; ἆρα γ' ἰδησῶ
Αὐτάν. Subſilit oculus meus dexter; igitur videbo Illam, *Theocritus. Idyll.* 3.

treſſaillement de l'œil droit eſt annoncé comme une marque d'un bonheur prochain ; & dans Plaute (*a*) un eſclave qui promet à ſon maître de lui procurer l'argent dont il a beſoin, ne lui donne d'autre garantie de ce qu'il promet que le treſſaillement de ſa paupiere.

(*a*) Pſeudoli Actu 1. Scen. 1.

Unde dicam neſcio,
Niſi quia futurum eſt, ita ſupercilium ſalit.

Comme on appelloit en grec ce treſſaillement des paupieres, πάλμος, le préſage qu'on en tiroit s'appelloit auſſi Οἰώνισμα παλμικὸν, *Omen palmicum*, ſuivant Suidas. On étendit dans la ſuite le même privilege aux treſſaillemens des autres parties du corps ; & la ſuperſtition s'accrut enfin à un tel point, qu'on donna un nom particulier à ceux qui prétendoient ſur ces mouvemens prédire l'avenir. *Saliſatores*, (*b*) dit Iſidore, *vocati ſunt, qui dùm eis membrorum quæcunque partes ſalierint, aliquid ſibi exinde proſperum ſeu triſte ſignificari prædicunt.*

(*b*) Origin. *lib.* 8. *cap.* 9.

Cet entêtement n'eſt point encore fini. Le treſſaillement de paupieres, qui n'eſt qu'un leger mouvement convulſif des muſcles de ces parties, ou un battement un peu plus fort qu'à l'ordinaire des arteres, & qui par conſéquent n'a rien de dangereux, ne laiſſe pas de réveiller l'attention de ceux qui l'éprouvent. On l'appelle *le rat* en Languedoc, & à Paris *la petite ſouris* : Et le peuple croit pouvoir en tirer des préſages en bien ou en mal, ſuivant que ce mouvement ſe fait ſentir dans les paupieres de l'œil droit, ou dans celles de l'œil gauche.

Cette ſorte de ſuperſtition eſt encore plus commune en Aſie qu'en Europe. Les Mahometans (*c*) obſervent ſcrupuleuſement ces ſortes de treſſaillemens involontaires de l'œil, des paupieres, des lévres, &c. qu'ils appellent en Arabe *Ekhtelage* & en Turc *Sikir*. Ils ont ſur cette matiere pluſieurs Livres, & un entr'autres fort célébre, intitulé *Ketabal Ekhtelage*, ou *Elm al Ekhtelage*, qui traite des préſages qu'on doit tirer de ces treſſaillemens, & qui marque les differentes prieres, qu'il faut faire ſelon les differentes parties du corps, où ces treſſaillemens arrivent.

(*c*) D'Herbelot, Biblioth. Orientale, aux mots *Ekhtelage* & *Sikir*.

On

On attribue même cet Ouvrage (*a*) à un des douze premiers Imams de la race d'Ali. Tant il est vrai que les fables les plus grossieres ne manquent jamais de partisans pour les appuier. *Nullum* (*b*) *tam impudens mendacium est, ut teste careat.*

Enfin la troisiéme espece de présage, étoit l'Eternuement, *Sternutamentum*, que les Grecs & les Romains estimoient heureux ou malheureux, suivant qu'on éternuoit à droite ou à gauche. Plutarque (*c*) rapporte que le Prêtre, qui faisoit un sacrifice solemnel avant la bataille de Salamine, prédit la victoire à Themistocle, sur ce qu'il entendit éternuer du côté droit, pendant le sacrifice; & personne n'ignore ce que signifient ces mots (*d*) dans Catulle,

Amor sinister antè
Dextram sternuit approbationem.

C'étoit pour détourner les mauvais présages, qu'on craignoit des éternuemens, ou pour hater les présages heureux qu'on croioit pouvoir en tirer, qu'on avoit accoutumé de faire des vœux pour ceux qui éternuoient. L'Empereur Tibere regardoit cette précaution comme si nécessaire, qu'il trouvoit mauvais qu'on y manquât à son égard, même en voiture. *Cur sternutamentis salutamur*, dit (*e*) Pline: *Quod etiam Tiberium Cæsarem, tristissimum, ut constat, hominum, in vehiculo exegisse tradunt.*

Quant à present je ne sçache personne, qui s'avise de tirer aucun présage des éternuemens, de quelque maniere, & de quelque côté qu'on éternue; mais la coutume de saluer ceux qui éternuent, & de former des vœux pour eux, subsiste encore, & fait même partie de la civilité dans presque toute l'Europe.

VI.

De l'attention superstitieuse à écraser ou percer les coques d'œufs, quand elles sont vuides.

Je me suis souvent trouvé en Languedoc avec des gens, qui avoient une attention superstitieuse à écraser les co-

(*a*) Giafer ben. Mohammed el Sadik. *Idem, ibid.*

(*b*) Plin. natural. histor. *lib.* 8. *cap.* 22.

(*c*) In Themistocle.

(*d*) Epigram. 43.

(*e*) Histor. natural. *lib.* 28. *cap.* 2.

ques des œufs, qu'ils avoient mangez, ou du moins à les percer de plusieurs trous; & c'est d'eux que j'ai sçu qu'ils croioient prévenir par-là des malheurs, où ils craignoient d'être autrement exposez. J'ai long-tems ignoré quelle pouvoit être l'origine d'une pratique & d'une opinion si singulieres; mais j'ai enfin découvert que cette pratique avoit été en usage parmi les Romains; & la preuve n'en sçauroit être plus expresse. *Defigi diris deprecationibus nemo non metuit*, dit (*a*) Pline, en rapportant plusieurs pratiques superstitieuses des Romains, pour éviter les fascinations; après quoi il ajoute, *Huc pertinet Ovorum, ut exsorbuerit quisque, calices* * *cochlearibus protinus frangi, aut eosdem cochlearibus perforari.* Par où il paroît que la même pratique étoit autrefois établie à Rome, & qu'elle étoit fondée sur la crainte ridicule, qu'on ne se servît des coques d'œufs, si elles étoient entieres, pour faire quelque charme contre ceux qui avoient mangé les œufs.

(*a*) Ibidem.

* Cochlearumque. *Le P. Hardouin.*

VII.

Des representations d'homme, qu'on faisoit avec de la pâte.

Il est certain qu'une des anciennes superstitions des Belges (*b*) étoit de faire des représentations d'homme avec de la pâte. Comme le Paganisme des autres Gaulois étoit à peu-près le même, il y a grande apparence qu'ils avoient aussi la même coutume. C'étoit pour la nouvelle année, qui étoit chez ces peuples une très-grande fête, que cette cérémonie se pratiquoit. Il paroît par le Concile de Leptines (*c*) dans le Diocèse de Cambrai, tenu en 743. qu'on étoit encore alors dans l'usage de faire paitrir du pain exprès pour cette superstition, au commencement de l'année.

(*b*) Hist. de l'Eglise Gallicane, par le P. Longueval. *Tom.* 4. *pag.* 290.

(*c*) Edition du P. Hardouin, *Tom.* 3. *pag.* 1922.

C'est-là, à ce que je croi, l'origine d'un usage, qui subsiste encore dans le bas Languedoc. On y fait durant les huit jours, qu'il y a de Noel au premier jour de l'an, des gâteaux, grossierement façonnez en forme d'homme, & on les envoie en présent aux enfans. Voilà la pratique paienne. Il est vrai qu'on donne à ces gâ-

teaux le nom d'*Eſtevés*, c'eſt-à-dire d'*Etiennes*, parce que c'eſt vers la fête de *S.* Etienne, qu'on les fait. Et voilà le correctif qu'on a trouvé pour tâcher de rectifier une pratique ſuperſtitieuſe dans ſon origine, qu'on ne pouvoit pas abolir.

VIII.

De quelques manieres d'affirmer qui ſont en uſage parmi le peuple, & qui paroiſſent venir du Paganiſme.

Enfin rien n'eſt plus ordinaire dans le haut Languedoc, que d'entendre jurer le peuple par le feu, ou par la lumiere d'une chandelle, qu'ils auront devant eux; *pér aquéſt fuec, pér aquéſt lum*, y dit-on, à tout moment, ſur tout à Toulouſe. Ces ſermens ſont plus ridicules encore, que celui que *(a)* Virgile met dans la bouche de Sinon, quand il lui fait prendre à témoin le ſoleil & les aſtres.

(a) Æneid. *Lib.* 2.

> Vos æterni ignes, & non violabile veſtrum
> Teſtor numen, ait.

Mais ils ne le ſont pas plus que ceux (*b*) de Socrate & de Zenon, dont l'un juroit par le chien, *per canem*, & l'autre par le cappier, *per capparim*.

(b) Athen. *Deipnoſoph. lib.* 9.

Nous avons parlé ci-deſſus (*c*) d'une eſpece d'affirmation fort commune dans le bas Languedoc, qui eſt *pér moi*; mais cette affirmation, comme nous l'avons remarqué, ſemble venir des Sarraſins plutôt que des Paiens, ce qui fait auſſi qu'elle n'eſt en uſage que dans le bas Languedoc, où les Sarraſins ont dominé.

(c) Pag. 496.

Je pourrois ajoûter pluſieurs autres exemples pareils de ſuperſtition, comme la confiance aux Amuletes, qu'on appelle en Languedoc *des Breus*, (*breves ſententiæ*) les ſuperſtitions de la veille de la Saint Jean; les faſcinations ſans nombre qu'on emploie pour faire perdre le lait, pour nouer l'aiguillette, pour enclaver les chevaux, pour attirer la mortalité ſur les troupeaux; la crainte des préſages ridicules, comme d'un miroir caſſé,

d'une saliere renversée ; la foi que l'on ajoûte aux songes ; la coutume de faire tourner le sas, pour découvrir les voleurs &c. Mais quoique la plupart de ces pratiques ou de ces opinions aient quelque rapport avec des usages ou des préjugez constamment reçus chez les Romains, je ne voudrois pas assurer, qu'elles fussent toutes d'une date aussi ancienne. Ce seroit mal connoître les hommes, & sur tout les hommes ignorans, que de douter qu'ils ne soient toujours propres à s'infatuer de nouvelles erreurs. D'un côté l'ignorance, la paresse, le penchant à décider, le gout pour le merveilleux, doivent enfanter des fables & des chimeres nouvelles, & en enfantent en effet tous les jours : Et de l'autre côté l'interêt qu'on prend à l'avenir, le desir d'en être instruit, l'envie de hâter le bien qu'on attend, ou de prevenir le mal qu'on craint, donnent non seulement du crédit à des vieilles pratiques, frivoles, ridicules, superstitieuses, mais en font imaginer de nouvelles. Ainsi la crédulité, la superstition, l'erreur, sont pour le peuple des maladies de tous les siécles, & des maladies entierement incurables.

CHAPITRE IX.

Histoire des Ports de Mer *& du* Commerce maritime *de la province de* Languedoc.

QUOIQUE les provinces de Languedoc & de Provence soient limitrophes, placées sur la même côte & au même aspect, & exposées aux mêmes vents, elles sont cependant très-inégalement partagées des avantages nécessaires pour le commerce maritime. Il y a en Provence plusieurs ports de mer, naturels, excellens, & qui se maintiennent † depuis plusieurs siécles. Le port de Marseille subsiste depuis la fondation de cette ville, environ

† Je ne sçai point sur la côte de Provence d'autre port considérable, qui ait été comblé, que celui de Frejus. On en peut voir la cause dans Gassendi. In *vita Peireskii, ad ann. 1634.*

600. ans avant J. C. Strabon (*a*) a parlé de celui d'Antibes : Celui de Toulon eſt connu depuis le tems de l'Auteur de l'*Itineraire d'Antonin* : On pourroit même en compter encore pluſieurs autres, dont il eſt parlé dans la *Deſcription des Ports*, qu'on trouve à la ſuite de cet Itineraire. C'eſt tout le contraire en Languedoc ; les Ports y ont été toujours rares, il n'y en a jamais eu qu'à force d'art, & ceux qu'on y a faits avec beaucoup de travail, y ont été juſqu'à preſent bien-tôt détruits.

(*a*) Geograph. *lib.* 4.

Je n'entreprends point de rechercher ici les cauſes de cette difference : elles ont été ſuffiſamment expliquées (*b*) ailleurs. Je me propoſe ſeulement de traiter hiſtoriquement des differens Ports de mer, qu'on a ſucceſſivement faits en Languedoc, de marquer le tems à peu-près que chacun a ſubſiſté, & d'expliquer les changemens dans le commerce maritime de cette province, qui ont été produits par les changemens des Ports.

[*b*] Partie II. Chap. XI.

I.

Des differents Ports de mer, dont on s'eſt ſervi ſucceſſivement en Languedoc.

I. Narbonne eſt le plus ancien port de mer de Languedoc, dont on ait connoiſſance. Strabon (*c*) marque que c'étoit de ſon tems, c'eſt-à-dire ſous l'Empire d'Auguſte & ſous celui de Tibere, le havre & l'arſenal maritime des Arécomiques, *Arecomicorum navale*, ce qui prouve que les Arécomiques dont Niſmes étoit la Capitale, n'avoient point d'autre port plus à portée, puiſqu'ils étoient obligez de ſe ſervir de celui de Narbonne, quoique ſitué à l'extrémité de leur pais.

(*c*) Ibidem.

Ce témoignage de Strabon ſur le Port de Narbonne, ne veut point dire que cette ville fut de ſon tems ſur le bord de la mer, ni même qu'elle en fût plus près qu'elle l'eſt aujourd'hui. La côte ne s'eſt preſque point accrue de ce côté-là, & nous avons (*d*) déja remarqué, que la ville de Narbonne étoit autrefois, du tems de Pline, c'eſt-à-dire ſous l'Empire de Veſpaſien, à XII. milles

(*d*) Ci-deſſus, *pagg.* 41. 370.

ou trois lieues, de la mer, comme elle l'est encore aujourd'hui, environ XVII. siécles après.

Le Port de Narbonne, tout vanté qu'il ait été, ne pouvoit donc être de ce tems-là, que ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il devoit être formé par l'embouchure de l'Aude, ou du moins de la branche de cette riviere qui passe à Narbonne, & qui traverse ensuite l'Etang de Sigean, appellé autrefois *Lacus Rubrensis*, avant que de se jetter dans la mer. On remontoit de-là jusqu'à Narbonne, d'abord à travers l'Etang de Sigean, & ensuite entre cet Etang & celui de Gruissan, en suivant le lit de la riviere, qui conduisoit jusques dans Narbonne.

Le Port de cette ville subsiste encore dans le même état, & le lit de la riviere n'a point souffert de changement. Il traverse l'Etang de Sigean comme autrefois, & conserve, au milieu même de cet étang, toute sa profondeur à la faveur d'un ancien canal, qui n'est point dégradé, & qu'on appelle la *Goule* d'Aude, en latin *Gula Atacis*. Toute la difficulté est à l'embouchure : Quoique les atterrissemens soient moins grands sur la côte de Narbonne, que sur celle du reste du Languedoc, qui est plus proche du Rhône, il s'y en forme cependant assez pour en boucher l'entrée. Aussi seroit-elle depuis long-tems impraticable même aux bâtimens médiocres, sans la dépense que les Etats de la province y font tous les ans, pour y faire creuser avec des Pontons, & sans les jettées qu'ils y ont fait faire pour détourner ou pour soutenir les atterrissemens, ce qui y forme une espece de port, nommé le *Port Saint Charles*, mais plus connu sous le nom de *Grau de la Nouvelle*.

II. La ville d'Agde devroit être, ce semble, le second port de Languedoc : cette ville est ancienne, fondée par les Marseillois, c'est-à-dire, par des gens de mer & de grands Commerçans, bâtie sur l'embouchure d'une riviere profonde, dont le lit pouvoit lui servir de havre & de port. Cependant on ne trouve point dans l'histoire du Languedoc, que cette ville ait été jamais distinguée par son commerce ; & son port n'est connu que par le naufrage (*a*) qu'y firent à leur retour de Constanti-

[*a*] Gregor. Turonens. *lib. 6. cap.* 2.

nople, en 580. les Ambaſſadeurs, que Chilperic avoit envoiez à Tibere, Empereur d'Orient. Je ne ſçai ſi l'on doit imputer le peu d'uſage du port de cette Ville à l'indolence de ſes habitans, ou ſi l'on ne doit pas plutôt l'attribuer aux atterriſſemens formez à l'entrée de la riviere d'Eraut, qui y ont formé de tout tems une barre, & en ont rendu l'accès très-difficile.

III. La ville de Maguelonne quoique moins ancienne que celle d'Agde, doit être regardée comme le ſecond Port de Languedoc pour l'ancienneté, & peut-être comme le premier pour l'étendue du commerce. Cette ville étoit bâtie dans une iſle au milieu des Etangs du bas Languedoc, aſſez près de l'ouverture ou *Grau*, par où ces étangs communiquoient avec la mer. Elle n'a guére commencé d'être connue que dans le VI. ſiécle, ce qui pourroit faire conjecturer avec aſſez de vraiſemblance, qu'elle doit ſon aggrandiſſement aux Goths, & peut-être même ſon origine : du moins eſt-il certain qu'ils ont été les premiers, qui aient profité de l'avantage de ſa ſituation pour en faire un port, afin de ſe faciliter la communication de l'Eſpagne où ils regnoient, avec la Septimanie dont ils s'étoient conſervez la domination. Il faloit que cette ville fût déja conſiderable dans le VI. ſiécle, quand elle fut érigée en Cité, & qu'elle devint la Capitale d'un grand Diocèſe. Du moins étoit-elle regardée comme une place importante, en 673. ſous le regne de Wamba, Roi des Viſigoths, ce qui paroît & par le ſoin que Hilderic & le Duc Paul, qui s'étoient révoltez contre ce Prince, * prirent de s'en aſſurer, pour en faire une de leurs principales places d'armes, & par l'empreſſement qu'eut Wamba, d'en faire le ſiege par mer & par terre, pour enlever aux rebelles une retraite ſi importante.

Après la ruine de l'Empire des Viſigoths, les Sarraſins qui s'emparerent de l'Eſpagne & de la Septimanie, continuerent de ſe ſervir du port de Maguelonne aux mê-

* Julianus, Archiepiſcopus Toletanus, *Hiſtoria Regis Wambæ*, Tom. I. collection. Andr. du Cheſne, pag. 825.
Et *Judicium promulgatum in Tyrann. perfidiam.* Ibid. pag. 833.

mes usages. Le commerce sembla même y prendre de nouveaux accroissemens sous ces nouveaux maîtres. Comme ils entendoient mieux la navigation, & que leur domination s'étendoit sur la plus grande partie des côtes de la Médirerranée, ils entreprirent de plus grands voiages, & Maguelonne devint bien-tôt par leur soin, l'entrepôt de tout le commerce de l'Asie, & de l'Afrique avec l'Europe. C'est apparemment à la celebrité que son port acquit alors, qu'on doit attribuer le nom de *Port des Sarrasins*, ou de *Port Sarrasin* par excellence, *Portus Sarracenorum*, † qu'il commença de porter vers ce tems-là, & qu'il a porté long-tems après, à moins qu'on n'aime mieux supposer que les Sarrasins y firent des réparations assez considerables, pour lui avoir pû procurer ce nouveau nom.

Cet état de Maguelonne se maintint & alla même toujours en augmentant, tant que les Sarrasins se maintinrent eux-mêmes dans la Septimanie : mais leur décadence attira la ruine de cette ville. Charles Martel après les avoir battus sur la riviere de Berre près de Narbonne, en 737. dévasta la Septimanie, démantela & brula Nismes, Beziers & Agde, & s'attacha particulierement à détruire * la ville de Maguelonne, où il ne laissa sur pied que l'E-

† Erat ibi (*Magalonæ*) Portus Maris, vocatus *Portus Sarracenus* usque in hodiernum diem. *Verdale*, in Serie Præsul. Magal. *Tom.* 1. *Bibliot. nov. manuscriptor. P. Labbe.*

* Hic locus insignis, fuit urbs habitata malignis
Gentibus, unde ruit quòd scelerata fuit.
Carolus hanc fregit, postquam sibi marte subegit,
Ob Sarracenos, quòd tueretur eos.
Tunc Nemausenas exuri jussit arenas,
Aptas præsidio perfidiæ populo.

On attribue ces Vers à Bernard de Treviez, *Bernardo de Tribus-viis*, Chanoine Regulier de Maguelonne, qui vivoit en 1178. Verdale qui les a inserez dans son Histoire des Evêques de Maguelonne, dit qu'il les avoit trouvez dans les Archives de cette Eglise. *Voiez* Gariel, *Idée générale de la Ville de Montpellier*, *Part.* 1. *pag.* 78.

glise

glise Cathedrale, dédiée sous l'invocation de Saint Pierre. Les Auteurs qui rapportent ce fait en détail, remarquent que ce qui détermina (*a*) le plus ce Prince à cette execution, c'est que le Port de Maguelonne offroit aux Sarrasins trop de facilité pour rentrer dans la Septimanie, & que l'assiette de la ville pouvoit leur servir à s'y maintenir.

Il est difficile de décider si, en détruisant la ville, Charles Martel combla aussi le Port. En tout cas l'avantage de la situation de cette Isle peut y suppléer, & l'ouverture du *Grau* des Etangs dût suffire pour entretenir le commerce : mais ce commerce ne dût pas être fort grand. Il n'y avoit encore sur cette côte aucune ville considérable ; & Sustantion où l'Evêque & le Chapitre de Maguelonne s'étoient retirez, n'étoit pas un assez gros lieu pour le faire fleurir.

C'est dans cet état que Maguelonne (*b*) demeura pendant trois cent ans, & jusqu'en 1037. Alors Arnaud II. Evêque de Maguelonne entreprit de rétablir cette ville, qu'il regardoit comme le siége de son Evêché. Il demanda & il obtint (*c*) l'approbation du Pape Jean XX. & ce qui étoit encore plus important, il obtint une Bulle d'Indulgences (*c*) pour tous ceux qui contribueroient

(*a*) Ob Sarracenos, quòd tueretur eos, *est-il dit dans les Vers qu'on vient de citer. Verdale en paraphrasant ces Vers dit:* Magalona destructa fuit non in odium Ecclesiæ, sed quia Sarraceni ad ipsam per gradus habebant refugium, & castra seu oppida circùm vicina quæ tunc erant modica....... devastabant. *Verdale.* Tom. 1. novæ Bibliothec. manuscriptor. *Philipp. Labbe.*

(*b*) Inde manens annis Urbs hæc deserta trecentis,
Tandem Pontificem repperit artificem.
Præsulis Arnaldi sit semper subdita laudi,
Cujus nacta vicem crevit in hunc apicem.

C'est la suite des Vers de Bernard de Treviez, *rapportez par Verdale,* ubi suprà.

(*c*) *Verdale*, in serie Præsulum Magalonensium, *in collect. Philipp. Labbe, Tom.* 1.

à réédifier cette ville. Ces Indulgences procurerent à Arnaud de grands ſecours, & il les emploia utilement. (a) Il rebâtit les murailles de la ville, & les * garnit de Tours; il conſtruiſit une grande partie des Maiſons; il fit un Pont de bois à travers l'Etang, pour joindre l'Iſle au Bourg de Villeneuve; il boucha l'ancien (b) Grau qui étoit trop éloigné, & qui pouvoit donner entrée aux Pirates Sarraſins, dont ces côtes étoient infeſtées; il en ouvrit un autre plus près de l'Iſle, & apparemment plus étroit, & moins propre à laiſſer entrer les bâtimens des Sarraſins. En un mot il remit la ville de Maguelonne dans ſon premier état, & il mérite d'en être regardé comme le ſecond fondateur.

Le Port de Maguelonne ainſi rétabli devint le principal port de la province, & par conſéquent dans ce tems-là que la Provence étoit ſous une domination étrangere, le principal port du Roiaume ſur la Méditerranée. C'eſt-là (c) que le Pape Gelaſe II. qui avoit abordé à Saint Gilles, vint ſe rendre par mer en 1118. & où (c) Suger, alors Moine, & enſuite Abbé de Saint Denis, alla lui offrir la protection de Louis le Gros, contre les entrepriſes de l'Empereur Henri V. qui ſoutenoit l'Antipape Gregoire VIII. qu'il avoit fait élire. C'eſt-là auſſi qu'aborda (d) en 1162. le Pape Alexandre III. obligé

(c) Suger, *in Vitâ Ludovici Groſſi.*

(d) Acta Alexandri III. ex Codice Vaticano, apud Baronium.

(a) *Les Vers de* Bernard de Treviez *continuent ainſi*:

Hic muros jecit, hic turres undique fecit,
Clerum divinis contulit Officiis.
Ipſe Gradum clauſit, quo prædo piraticus hauſit
Sæpe latrociniis littora noſtra ſuis.
Navibus introitus, per eum gradus alter apertus
Non procul à terris eſt, Magalona, tuis.

* L'Abbé Suger *in Hiſtoriâ Ludovici Groſſi*, parle de la ville de Maguelonne comme d'une petite ville, mais il remarque qu'elle étoit bien fortifiée, *tamen, propter Mari commeantium Sarracenorum impetus, munitiſſima Civitas.*

(b) Gradum lapidibus & lignis ante omnia claudere & obſtruere feſtinavit, *dit Verdale* ubi ſuprà.

de sortir de Rome & de toute l'Italie, par la faction de l'Antipape Victor IV. soutenue par l'Empereur Frederic I. dit *Barberousse*. Bernard de Treviez, Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Maguelonne, (a) qui a composé l'ancien Roman de *Pierre de Provence*, & de *la belle Maguelonne*, & qui vivoit en 1178. fait assez comprendre en quelle réputation étoit de son tems, ce port qu'il appelle toujours le *Port Sarrasin*, puisqu'il l'a choisi pour la scene de son Roman, puisqu'il marque en plusieurs endroits les relations que ce port avoit avec presque toutes les côtes de la Méditerranée; enfin puisqu'il dit en termes exprès (b) qu'*illec toutes fustes marchandes arrivoient.*

[a] Voiez Gariel, *Idée generale de Montpellier*, Part. I. pag. 78.

(b) Ancienne édition du Roman de *Pierre de Provence & la Belle Maguelonne.*

Cependant quelque réputation qu'ait eue le Port de Maguelonne, il ne paroît pas, à en juger par l'inspection des bords de l'Isle, qu'il y ait jamais eu un port proprement dit, c'est-à-dire un port formé par un bassin creusé dans les terres, ou renfermé par des jettées. Ce ne devoit être qu'une simple rade contre les bords de l'Isle, mais une rade sûre, parce que les bâtimens dès qu'ils étoient entrez dans l'Etang, se trouvoient à couvert des coups de vent, & de la violence des vagues. Cela suffisoit autrefois, tant que le commerce se fit avec des bâtimens plats, qui prenoient peu d'eau, tels que les *Galées*, les *Fustes*, les *Tarites* ou *Tartanes*, les *Berges*, &c. Mais la grandeur qu'on donna dans la suite aux vaisseaux; les atterrissemens que le Vidourle & le Lez ont continué d'entraîner dans les Etangs, où il n'a resté que peu d'eau; & plus que tout cela peut-être, la translation (c) du Siege Episcopal à Montpellier, qui fit abandonner l'Isle de Maguelonne, contribuerent à rendre cet ancien port moins commode, & par conséquent moins fréquenté vers le commencement du XVI. siécle. Quant à present il n'y a plus aucune apparence de port ni de ville, & c'est envain qu'on chercheroit Maguelonne dans Maguelonne même. Il ne subsiste dans toute l'Isle que l'ancienne Eglise Cathedrale en fort mauvais état; & l'Isle elle-même ne subsisteroit plus, si l'on avoit continué d'en enlever la terre pour faire les levées ou francs bords du Ca-

[c] En 1536.

nal, que la Province a fait faire dans les Etangs, pour la communication du Port de Sette au Rhône.

IV. A ne juger que par l'état où les choses sont aujourd'hui, on auroit peine à se persuader que le Bourg de Saint Gilles ait été autrefois un port considérable. Cependant l'Histoire en fournit des preuves incontestables. Ce lieu étoit du domaine des Comtes de Toulouse, & ces Princes ont souvent affecté d'en porter le nom. Il y a apparence que ce fut à eux que ce Bourg dût & son port & son commerce. Il est naturel que ces Princes aient cherché à profiter de la situation favorable d'un lieu dont ils étoient les maîtres, pour s'attirer l'avantage du principal commerce de la province.

D'un côté l'embouchûre du petit bras du Rhône qui passe près de Saint Gilles, offroit une entrée facile aux vaisseaux, même d'assez haut bord; & de l'autre le lit de ce fleuve donnoit une retraite sûre à ceux qui étoient déja entrez. On abordoit ensuite sur la rive gauche vis-à-vis du lieu de Saint Gilles, à l'endroit qui est encore connu à present sous le nom du *Port*. Ainsi le Port de Saint Gilles ressembloit au Port de Bordeaux, au Port de Rouen, & généralement à tous les ports des villes bâties près de l'embouchûre des grandes rivieres.

Ce Port fut extrémement frequenté pendant le XI. & le XII. siécles. Un ancien Historien, nommé Geoffroi Maleterre, (*a*) assûre que c'est-là que la Princesse Emme, fille de Roger, Comte de Sicile, aborda en 1086. quand elle vint en France pour épouser le Roi Philippe I. qui vouloit répudier la Reine Berthe. Tous les Historiens conviennnent (*b*) que le Pape Gelase II. chassé d'Italie par les violences de l'Empereur Henri V. débarqua d'abord à Saint Gilles en 1118. & qu'il s'y arrêta quelque tems avant que de se rendre à Maguelonne: Que le Pape (*c*) Innocent II. y aborda de même en 1130. lorsque le parti de l'Antipape Anaclet II. qui prévaloit à Rome, l'obligea de se refugier en France, azile ordinaire des Papes: Que (*d*) Bertrand, Comte de Toulouse, s'y embarqua en 1109. avec quatre mille Chevaliers sur quarante Vaisseaux ou Galeres, pour passer dans la Terre-Sainte.

(*a*) Histor. Roberti Guiscardi. *Lib.* 4. *cap.* 8.

(*b*) Pandulph. *in Vitâ Gelasii II.*

(*c*) Acta Innocentii II. apud Baronium. Ad ann. 1130.

(*d*) Hist. génerale de Languedoc des P P. Benedictins *Tom. II. pag.* 351.

Que (*a*) Louis VII. dit le Jeune, y vint mettre pied à terre en 1148. à ſon retour de Syrie: Enfin que (*b*) les Ambaſſadeurs que Manuel Comnene envoioit en France en 1162. y vinrent débarquer, pour continuer leur voiage par terre.

V. Tel étoit l'état des Ports de mer du Languedoc dans le XIII. ſiécle, quand Saint Louis en fit un nouveau à Aigues-mortes. Deux motifs engagerent ce Prince à cette entrepriſe, le deſir de faciliter aux Pelerins & aux Croiſez le voiage de la Terre-Sainte, où l'on continuoit d'aller en foule, & l'envie d'avoir un Port ſur la mer Méditerranée, où il n'en avoit aucun. On trouve le détail de ces particularitez dans une * lettre du Pape Clement IV. à Saint Louis, écrite à l'occaſion de ce Port; & ces particularitez n'ont rien de contraire à ce que nous venons de dire des Ports, qui ſubſiſtoient alors dans le Languedoc. Telle étoit en ce tems-là la nature des fiefs, que le Roi de France quoique Seigneur Suzerain de toute la Province, n'étoit pourtant pas le maître ni du port de Narbonne, qui étoit au pouvoir du Vicomte de cette Ville, ni de celui de Saint Gilles, qui appartenoit au Comte de Toulouſe, ni de celui de Maguelonne, qui dépendoit de l'Evêque de Maguelonne en vertu d'une prétendue infeodation du Comté de Melgueil, que le Pape Innocent III. avoit (*c*) faite en 1216. à Guillaume, Evêque de Maguelonne, & à ſes Succeſſeurs, ſous le (*d*) cens annuel de vingt marcs d'argent, & ſous (*e*) la réſervation expreſſe de la foi & hommage au Pape & à ſes Succeſſeurs.

* Clementis IV. *Epiſtol.* 379.

(*a*) Du Cheſne, *Tom.* 4. *pag.* 527. Epiſtola Petri, Archiepiſcopi Biturícenſis, ad Sugerium Beati Dionyſii Abbatem.

(*b*) Ibid. *Tom.* 4. *pagg.* 612. & 619. Epiſtolæ Alexandri III. ad Ludovicum VII.

(*c*) Gariel, Series Præſulum Magalonenſium, Edit. 1. *pag.* 216. Voiez auſſi, *ibidem*, les Brefs de pluſieurs Papes ſur la même affaire.

(*d*) Sub cenſu annuo viginti marcharum argenti nobis & Succeſſoribus noſtris....., perſolvendo, *dit Innocent III. dans la Bulle d'Infeodation.*

(*e*) Ita quòd tu & Succeſſores tui nobis & Succeſſoribus noſtris fidelitatem propter hoc ſpecialiter faciatis, & per Romanam Eccleſiam ipſum (*Comitatum Melgorii*) recognoſcatis. *Ibid.*

Pour executer son dessein, Saint Louis commença par acquerir en 1248. de l'Abbé & de l'Abbaie de Psalmodi, un endroit de la côte de Languedoc, entre le Vidourle & la brassiere du Rhône, qui étoit appellé *Aquæ mortuæ*, Aigues-mortes, à cause qu'il étoit entouré d'Etangs, ou plutôt de Marais, où les eaux croupissoient. Il y avoit en cet endroit, dès ce tems-là, un port déja renommé; du moins paroît-il * par le Roman de Pierre de Provence & de la belle Maguelonne, écrit comme on a déja dit, en 1178. par Bernard de Treviez, Chanoine de Maguelonne, qu'on y abordoit de Genes, d'Alexandrie d'Egypte, & de presque tous les endroits de la mer Méditerranée.

Saint Louis aggrandit d'abord le bassin de ce port, & y bâtit une Tour, qu'il nomma la Tour de Constance. (a) Il y construisit ensuite une ville fortifiée, telle qu'elle est aujourd'hui, pour mettre les habitans à couvert des insultes des Pirates, & de la violence des vents impetueux qui régnent sur cette côte. L'empressement qu'il avoit de voir son projet executé, l'engagea, à ce qu'on prétend, à faire détruire plusieurs anciens monumens du voisinage, & l'on se plaint sur tout (b) qu'il fit enlever de l'Isle de Maguelonne la plupart des anciens tombeaux qui y étoient. Enfin pour assurer un fond qui servît à l'entretien de ces fortifications, & au paiement de la garnison qu'il falloit y tenir, il voulut y établir un peage ou douane sur toutes les marchandises. Il crut devoir demander pour cela le consentement & l'approbation du Pape Clement IV. & c'est à cette occasion que ce Pape lui écrivit en 1266. la lettre, dont on a déja fait mention.

(a) Clementis IV. Epist. suprà laudata.

[b] Gariel, Idée de la ville de Montpellier, *Part.* 1. *pag.* 253.

D'un côté il y a sujet d'être étonné de la pieté scrupuleuse du Roi, qui lui persuadoit qu'il avoit besoin d'être autorisé par le Pape pour l'établissement d'un impôt dans le Roiaume; mais de l'autre, on ne sçauroit s'em-

* A moins que ce qui regarde ce port, n'ait été ajouté à ce Roman par le célébre Petrarque, qui le retoucha au commencement du XIV. siécle, pendant qu'il étudioit le Droit à Montpellier. *Voyez* Gariel, Idée de Montpellier, *Part.* 2. *pag.* 113.

pêcher de louer la sagesse avec laquelle le Pape représenta au Roi, que son consentement ne paroissoit guéres nécessaire dans une affaire, qui devoit dépendre de la seule autorité Roiale. *Sanè*, lui dit-il, *quamvis aliquibus videatur, quòd tu, tanquam Rex, in regno proprio hæc possis statuere cum evidenti venientium & transeuntium utilitate, vel potiùs necessitate pensatâ, ut tamen eò procedas tutiùs quò consultiùs, nostrum super hoc requisisti consilium & consensum.* Cependant Clement IV. se prêtant à la demande, ou si l'on veut aux scrupules du Roi, consent à l'établissement du peage, *Tuæ Celsitudini tenore præsentium indulgemus*, dit-il; mais il l'exhorte en même tems à l'imposer le plus léger qu'il se pourra, & à ne l'imposer que de l'avis des Barons, c'est-à-dire des Seigneurs du voisinage, des Communautez les plus prochaines, & sur tout des Consuls de Montpellier, que le Pape nomme expressément, ce qui prouve que cette ville devoit avoir, à raison de son commerce, le principal interêt dans l'établissement de cet impôt.

Saint Louis fit usage du port d'Aigues-mortes en deux occasions importantes. La premiere (*a*) en 1248. quand il s'y embarqua pour l'expedition d'Egypte: Et la seconde (*b*) en 1269. quand il en partit pour passer en Afrique dans son second voiage d'Outremer. Ce port fut long-tems fréquenté. Il paroît qu'il subsistoit encore en 1538. quand (*c*) l'Empereur Charles V. y débarqua, pour avoir une entrevûë avec François I. qui s'y étoit rendu; & en 1548. (*d*) quand le Prince Philippe fut obligé d'y aborder, après avoir essuié une tempête dans le Golfe de Leon, comme il alloit en Italie joindre l'Empereur son Pere. On montre même encore à Aigues-mortes l'endroit où étoit le port, & des anneaux attachez aux murs de la ville, qui servoient à amarrer les vaisseaux; mais on n'en fait plus aucun usage, & il y a long-tems que la mer s'est retirée d'Aigues-mortes de plus d'une grande lieue.

[*a*] Guillelmus de Nangiaco. De gestis Ludovici, ad an. 1248.

[*b*] *Ibid.* ad annum 1269.

[*c*] Le P. Daniel *Hist. de France*, sur l'année 1538.

[*d*] Gariel, Series Præsul. Magal. *Edit.* 1, *pag.* 584.

VI. Depuis Saint Louis jusqu'à Louis XIII. l'Histoire n'apprend rien de nouveau sur les ports de Languedoc: Mais sous le regne de ce dernier Prince, le genie élevé du Cardinal de Richelieu, & la charge de Surintendant

géneral de la navigation & du commerce de France, dont il étoit (a) revêtu, inspirerent à ce Ministre l'envie de faire fleurir le commerce maritime de toutes les Provinces du Roiaume. Dans cette vûe il entreprit de faire un port sur les Côtes de Languedoc, qui en étoient dépourvûes. On crut devoir choisir la rade d'Agde, derriere l'Isle de Brescou, qui par ce moien pouvoit servir à défendre l'entrée du port. On y construisit dans la mer deux moles fort avancez, qui renfermoient un bassin considerable. Mais ce projet n'eut aucun succès, ou n'eut du moins qu'un succès bien court; car soit que cette entreprise n'ait été jamais finie, ou qu'elle ait été bien-tôt négligée, il y a long-tems que ce bassin, formé à si grands frais, est entierement comblé, & qu'il n'est d'aucun usage.

[a] Il en fut pourvû en 1626. & les provisions enregistrées au Parlement de Paris en 1627.

VII. On a mieux réussi en 1666. sous le regne de Louis le Grand. Ce Prince aiant résolu de faire creuser un canal dans le Languedoc pour la jonction des deux mers, jugea qu'il étoit indispensablement nécessaire de faire un port sur la Méditerranée, qui servît comme de débouché à ce canal, & qui en assurât le commerce. On choisit pour cela le cap de Sette, où l'on sçavoit qu'il y avoit naturellement un assez grand fond d'eau; on jetta d'abord deux moles qui formoient un vaste bassin, capable de contenir grand nombre de vaisseaux. On comptoit apparemment que ce port se maintiendroit de soi-même: mais l'experience fit bien-tôt voir qu'on s'étoit trompé. Les sables avoient été entraînez au-de-là du cap de Sette, tant qu'il n'y avoit rien eu à la pointe de ce cap, qui pût les retenir; mais dès qu'on y eut construit un port, les jettées même du port servirent à y arrêter les sables & à y produire des atterrissemens. Comme on se vit réduit à creuser ce bassin sans relâche pour le conserver, on comprit qu'on l'avoit fait trop grand. On prit donc le parti de le rétrécir par une nouvelle jettée, qui a réduit ce port au quart de l'étendue, qu'on lui avoit d'abord donnée. La partie qu'on a abandonnée, est comblée depuis long-tems. Le reste se maintient à force de travail, en y creusant continuellement avec des Pontons. On y conserve

conserve par ce moien dix-sept ou dix-huit pieds de profondeur, ce qui suffit pour les vaisseaux marchands qui y abordent; mais si l'on se relâchoit jamais, ce port auroit bientôt le sort des autres ports, dont on vient de parler.

I I.

Des changemens survenus dans le Commerce Maritime de Languedoc.

On comprend sans peine que le commerce maritime de Languedoc a dû principalement dépendre du sort des differens ports de la province, dont on vient de parler. Cependant plusieurs autres causes n'ont pas laissé d'y influer & d'y produire des variations particulieres.

I. Narbonne est la premiere ville de commerce de Languedoc, dont les anciens Auteurs aient parlé. Pytheas de Marseille rapportoit, à ce que dit Polybe, cité (*a*) par Strabon, que Scipion s'étant informé aux Députez de Marseille, des villes de *Narbonne*, *Corbilon* & *Britannia*, qui étoient les trois principales villes des Gaules, ces Députez n'avoient pû lui en donner aucune connoissance certaine. Je consens que Polybe, & Strabon après lui, traitent de fable ce récit de Pytheas; en effet il ne paroît guere vraisemblable, que les Marseillois pussent ignorer si parfaitement ce qui regardoit en particulier la ville de Narbonne, bâtie sur la Méditerranée, de même que Marseille, & assez près de cette ville. Mais du moins ce récit sert-il à faire voir que du tems de Pytheas, qui vivoit (*b*) sous Ptolemée Philadelphe, Roi d'Egypte, environ 280. ans avant J. C. Narbonne étoit déja une grande ville. Il paroît que Pytheas l'affirmoit ainsi en termes exprès, *cum hæ tres Urbes Galliæ omnium essent optimæ*: Et d'ailleurs cet Auteur se seroit-il avisé d'imaginer & de débiter une pareille fable, si Narbonne, de même que les autres deux villes dont il parle, n'avoit pas tenu de son tems un rang considérable dans les Gaules.

On trouve dans Strabon des preuves certaines de l'an-

(*a*) Geographic. *lib.* 4.

[*b*] G. J. Vossius, de Philologiâ, *cap.* 11. Et de Histor. Græcis, *lib.* 4. *cap.* 11.

cienneté du commerce de Narbonne. Ce Géographe en décrivant la Gaule Narbonnoise, dit (a) que cette ville étoit l'entrepôt de marchandises, le plus considérable qu'il y eût aux environs : *Maximum eorum, quæ ibi locorum sunt, Emporium.* Il ajoûte un peu plus bas que c'étoit le Havre & l'Arsenal maritime des Arécomiques, ou plûtôt l'entrepôt du commerce de toutes les Gaules : *Arecomicorum navale dicitur esse Narbo, quem rectiùs totius Galliæ Emporium diceres.* Enfin après l'avoir comparée à la ville de Nismes, qui étoit alors dans sa plus grande splendeur, & avoir avoué qu'elle le cedoit à Nismes par rapport à l'étendue du gouvernement & à l'ordre de la police, il remarque que Nismes étoit à son tour beaucoup au dessous de Narbonne, à ne considérer que l'abord continuel d'étrangers, & la multitude de Marchands, que le commerce y attiroit. *Nemausus longè inferior est Narbone, si peregrinam & negotiantium turbam consideres.*

(a) Geographicor. lib. 4.

Le commerce de cette ville se soutint jusques dans le bas Empire. Nous avons vû ci-dessus (b) ce qu'en dit Ausone, qui vivoit sous les Empereurs Valentinien & Gratien vers le milieu du IV. siécle. Selon ce Poëte (c) » Narbonne profitoit des richesses du Levant, de l'A- » frique, de la Sicile & de l'Espagne, & il sembloit » que ce n'étoit qu'en sa faveur qu'on parcourut les mers » dans le reste du monde. Le témoignage de Sulpice Severe (d) prouve que ce commerce fiorissoit encore dans le V. siécle, & que Narbonne continuoit d'être le rendez-vous des vaisseaux marchands de l'Egypte & de l'Afrique. Malgré les fréquens changemens de Maîtres, où cette ville fut exposée pendant les guerres des Goths & des Sarrasins; & ensuite des Sarrasins & des François, le commerce ne laissa pas de s'y maintenir; & cette troupe d'Italiens, (e) *Hespera turba*, qui étoit à Narbonne, & qui vint au devant de Theodulphe, que Charlemagne avoit envoié dans la Province, en qualité de *Missus Dominicus*, en 798. ne pouvoit être, ce semble, qu'une troupe de Commerçans. On trouve même encore plus tard des preuves du commerce des Habitans de Narbonne, dans la concession (f) que Raimond Berenger IV.

[b] Pag. 19.

[c] De claris urbibus, ubi *de Narbone.*

[d] Dialog. 1. de Virtut. Monachor. Oriental. *capp.* 1. & 3.

(e) Ci-dessus, *pagg.* 162. 189.

(f) Hist. générale de Languedoc des P P. Benedict. *Tom.* 2. *pag.* 442.

Comte de Barcelonne, fit en 1146. aux Marchands de cette ville, d'un *Fundique*, c'eſt-à-dire d'un Marché public dans la ville de Tortoſe en Catalogne, avec exemption de tous droits & de tous peages: Et dans le Traité d'aſſociation (*a*) que cette ville fit en 1166. avec la République de Genes, pour la ſûreté & la facilité du commerce.

(*a*) Ibid. *pag.* 515.

Mais enfin les choſes changerent de face peu-à-peu ſous la troiſiéme race de nos Rois: Et ſoit que l'entrée de la riviere d'Aude, remplie de ſables, ne fût plus ſi propre à recevoir les vaiſſeaux marchands, ſoit que les Vicomtes de Narbonne, qui s'étoient emparez de la principale autorité dans la ville, y gênaſſent trop les Commerçans, il eſt certain que la ville de Montpellier qui prit alors de rapides accroiſſemens, ſe ſaiſit de preſque tout le commerce de la Province. Depuis ce tems-là Narbonne n'a fait que décheoir, le commerce qui s'y fait encore, eſt très-médiocre, & cette ville mérite à peine d'être comptée aujourd'hui entre les villes de Languedoc du troiſiéme ou du quatriéme ordre.

II. Nous avons remarqué ailleurs (*b*) qu'Arles avoit été une ville de grand commerce dans le bas Empire, tant qu'elle fut le ſiege du Prefet du Prétoire, & pour ainſi dire la Capitale des Gaules. Cet avantage ſe ſoutint ſous les Goths & ſous les François, & il reprit même de nouvelles forces ſous les Rois d'Arles. Mais la Provence étant échûe à des Seigneurs particuliers, & la ville d'Arles aiant été obligée de les reconnoître, ſon commerce tomba preſque entierement ſous ces Maîtres trop foibles ou trop avides. La plus grande partie paſſa au lieu de Saint Gilles, que le voiſinage mit à portée d'en profiter, & où la protection des Comtes de Toulouſe, qui en étoient les maîtres, & qui étoient puiſſans & genereux, contribua beaucoup à l'entretenir & à l'augmenter. Ainſi pendant le XI. XII. & XIII. ſiécles, la ville de Saint Gilles fut un entrepôt conſidérable de toutes les marchandiſes étrangeres. Le témoignage de Benjamin de Tudele, (*c*) qui y paſſa vers l'an 1160. ne ſçauroit être plus exprès. *Ce lieu*, dit-il, *eſt frequenté par pluſieurs Nations & par*

(*b*) Ci-deſſus, pagg. 19. 20.

(*c*) Ci-deſſus, Part. I. Chap. XV. Art. I. *pag.* 196.

plusieurs Insulaires depuis les terres les plus éloignées. C'est-là qu'abordoient principalement les drogues, les aromates, les épiceries du Levant ; & c'est par-là qu'étoient venues celles (a) que Bertrand de Saint Cosme, Abbé de Saint Gilles, envoioit au Roi Louis le Jeune, * comme une chose rare, & comme une marque d'amitié, à ce qu'il dit : *In pignus amicitiæ.*

[a] Du Chesne, *Tom. IV. pag.* 736.

Le commerce de Saint Gilles se soutint jusques environ le milieu du XIII. siécle, mais on n'en trouve guére de vestige après ce tems-là. Il y a apparence qu'il périt avec la Maison des Comtes de Toulouse, qui l'avoient établi & protegé. Peut-être aussi fut-il transporté à Beaucaire, situé sur le même côté du Rhône, quatre lieues plus haut. C'est-là que Raimond VI. dit *le Vieux*, Comte de Toulouse & de Saint Gilles, (b) avoit établi dès l'an 1217. une Foire franche de trois jours, à compter du 22. de Juillet, fête de la Magdelaine : Et cet établissement pourrroit bien avoir attiré à Beaucaire tout le commerce de Saint Gilles. Du moins le lieu de Saint Gilles n'est-il plus aujourd'hui qu'un simple village sans aucun reste de commerce, au lieu que Beaucaire est célébre par sa Foire qui subsiste avec éclat, & qui continue d'être tous les ans le rendez-vous, non seulement des Provinces Méridionales du Roiaume, mais aussi des côtes voisines d'Italie & d'Espagne.

[b] Traité historique sur la Foire de Beaucaire. *Marseille* 1734.

III. Le principal commerce maritime de la Province de Languedoc, s'est fait depuis long-tems par Montpellier. Cette ville ne passe pas pour ancienne, & il faut convenir qu'on n'a commencé d'en parler que dans le X. siécle : Mais nous avons (c) déja remarqué qu'elle a succedé à un lieu plus ancien, connu dès le I. siécle de J. C. sous le nom de *Castellum Latara.*

(c) Ci-dessus, pagg. 34. 35, & 175.

Sans entrer ici dans ce détail, il suffit de remarquer

* Celsitudinis vestræ dulcedinem, *disoit au Roi cet Abbé, dans sa Lettre,* quæ nos aliquantulùm revisere distulit, per præsentem Burgensem & nuntium nostrum visitamus, in *pignus amicitiæ* mittentes Lib. j. de Gariofilo, Nucis Moschatæ Lib. j. Cardamomi Lib. iij. Sumac Lib. V. Zedoariæ Lib. j. Cinnami Lib. iij. Spicæ Lib. j. Cubebe Lib. j. *Ibidem.*

(*a*) que la ville de Montpellier commençoit d'être déja considérable sous ce nom en 1090. comme il paroît par l'acte qui fut passé cette année entre Godefroi, Evêque de Maguelonne, & Guillaume V. fils d'Ermengarde, Seigneur de Montpellier. Elle s'aggrandit beaucoup sous les derniers Guillaumes, ses anciens Seigneurs, & surtout sous les Rois d'Arragon, & sous ceux de Majorque, qui succederent aux Guillaumes.

[*a*] Hist. de Languedoc des PP. Benedictins, *Tom.* 2. *pag.* 275. & Preuves, *pag.* 327.

Ces accroissemens rapides de la ville de Montpellier doivent être regardez, comme une preuve de la grandeur de son commerce, car ce n'est qu'au commerce seul, qui se faisoit dans cette ville, qu'on peut les attribuer; les Guillaumes n'étant pas d'assez grands Seigneurs, pour y avoir pû contribuer par l'avantage de leur résidence, & les Rois d'Arragon & de Majorque n'y aiant pas demeuré assez régulierement, pour que leur séjour ait pû y avoir donné lieu.

Le commerce de Montpellier dût suivre de bien près l'établissement de cette ville; s'il est vrai, comme le dit † un Historien Anglois, que le choix que les habitans de la ville d'Ascalon dans la Syrie, firent en 1099. de Raimond de S. Gilles, pour se rendre à lui préferablement aux autres Princes de l'armée des Croisez, n'eut pour principe que la réputation que les Marchands de Montpellier, qui commerçoient dans le port d'Ascalon, y avoit répandue de la probité de ce Prince.

Ce commerce alla en augmentant dans la suite. Benjamin de Tudele, qui y passa en 1160. dit (*b*) en termes exprès, » Que Montpellier est une ville très-avan-
» tageuse pour le commerce; que les Iduméens & les
» Ismaëlites, c'est-à-dire au langage de ce Rabbin, les
» Chrétiens & les Mahometans, y viennent de tous
» côtez: Qu'on y aborde d'Algarve, de Lombardie, du
» Roiaume de Rome la grande, de toute la terre d'E-

(*b*) *Ci-dessus pag.* 194.

† Siquidem in primo Francorum adventu Oppidani, (*Ascalonenses*) exploratis omnium Ducum nostrorum moribus, ipsum (*Raimundum*) in Patronum elegere, quòd multi eò antea à Montepessulano navigio venientes negotiatum fidem ejus & virtutem in cœlum tulerant. *Guillelmus de Malmesburi*, De gestis Regum Anglorum, lib. 5.

» gypte, du pais d'Israël, de Grece, de France, d'Es-
» pagne & d'Angleterre : Enfin qu'on y trouve des gens de toutes les langues, avec les Genois & les Pisans.

Ubert Foglieta n'entre pas dans un si grand détail, mais ce qu'il dit du commerce de Montpellier, n'est guéres moins fort. En parlant du secours que les Genois accorderent en 1143. à Guillaume VI. fils d'Ermessinde, Seigneur de Montpellier, contre qui les habitans de cette ville s'étoient révoltez, il (*a*) remarque » que la ville de Montpellier étoit alors la ville la plus » marchande des pais voisins. *Monspelium circumjectarum regionum frequentissimum emporium est.*

Le témoignage de Froissart, quoiqu'il appartienne à un tems moins ancien, ne laisse pas d'être honorable & même décisif. Cet Historien (*b*) en parlant du voiage que le Roi Charles VI. fit à Montpellier en 1389. dit que c'est une *puissant ville, riche, & garnie de grand marchandise, & de soi-même de grand recouvrance pour le fait de la marchandise, dont ceux de la ville s'ensoignent par mer & par terre.*

Pour faciliter & pour assurer le commerce qui la faisoit fleurir, la ville de Montpellier avoit obtenu plusieurs (*c*) privileges des Princes étrangers, des Paléologues, Empereurs de Constantinople; des Rois de Jerusalem, de Chypre, d'Armenie, d'Angleterre, d'Ecosse, (*d*) de Sicile, de Majorque; du Prince d'Antioche (*e*) pour le port de Tripoli; des Comtes de Foix, & d'Armagnac;

(*a*) Genuensium Histor. *Lib.* 1. ad annum 1143.

(*b*) Quart Volume, *Chap.* 5.

(*c*) Gariel, Series Præsul. Magalon. *Edit.* 1. *pag.* 234.
Et Idée générale de Montpellier, *Part.* 2. *pag.* 81.

(*d*) Frederic d'Arragon, Roi de Sicile, confirma en 1327. les privileges & les immunitez des Marchands de Montpellier, qui commerçoient dans ses Etats. Gariel, *Series &c. pag.* 330.

(*e*) Bohemond V. Prince d'Antioche & Comte de Tripoli de Syrie, donna en 1243. une rue dans la ville de Tripoli aux Marchands de Montpellier, & les déchargea des deux tiers des Douanes. *Ibidem*, pag. 254.

du Prince de Capoue & de Salerne; des grands (*a*) Maîtres de Rhodes &c.

Elle avoit fait dans les mêmes vûës des alliances ou associations (*b*) avec plusieurs états ou villes dans le Roiaume & au dehors, comme avec les Républiques de Venise, de Genes, de Pise; avec les villes de Constantinople, de Tyr, & d'Alexandrie; avec celles de Marseille, de Toulon, d'Hieres, d'Antibes, de Nice, d'Agde, de Frontignan &c. Dans ce tems les grandes villes de Languedoc, peu soumises à leurs Seigneurs particuliers, jouissoient d'une espece d'indépendance, qui leur donnoit droit d'entreprendre de faire de pareils traitez en leur nom, & pour leurs interêts particuliers, Il se formoit entr'elles par ce moien une espece d'association, semblable à la fameuse Hanse Teutonique, qui commença peu de tems après à unir, pour l'utilité mutuelle du commerce, plusieurs villes marchandes d'Allemagne & du Nord.

On a des preuves positives que les Genois & les Pisans, qui faisoient alors un si grand commerce dans la Méditerranée, avoient dans la ville de Montpellier des (*c*) F*undiques*, c'est-à-dire des Magazins publics, ou des especes de Halles pour acheter & pour vendre, ou pour parler comme on parle aujourd'hui, des *Comptoirs*. Guillaume VI. fils d'Ermessinde les avoit accordez (*d*) aux Genois dès l'an 1143. en reconnoissance des secours qu'ils lui avoient donnés contre les habitans de Montpellier, qui

(*a*) Roger de Pins, vingt-neuviéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, permit en 1356. aux Marchands de Montpellier de commercer dans tous les ports de l'Isle de Rhodes, & de bâtir dans la ville du même nom une maison, qu'il affranchit de tous droits. *Gariel, Series &c. pag.* 386. Elion de Villeneuve, vingt-sixiéme Grand-Maître du même Ordre, leur avoit déja accordé des privileges considérables. *Idée de Montpellier*, *pag.* 81.

(*b*) Gariel, Series Præsulum Magalonens. *Edit.* 1. *pagg.* 234. & 283. Et Idée generale de Montpellier. *Part.* 2. *pagg.* 80. 81. & 82

(*c*) Voiez le Glossaire de du Cange, aux mots *Funda* & *Fundicus*

(*d*) Gariel, Series Præsul. Magalonens. *Edit.* 1. *pag.* 117. Et Idée générale de Montpellier, *Part.* 2. *pagg.* 80. & 104.

s'étoient revoltez : Et pour (a) ceux des Pisans, il est certain qu'ils étoient établis dès l'an 1165. & qu'ils étoient regis par un envoié de Pise, qui résidoit à Montpellier en qualité de Consul de cette République.

Il faloit que le commerce de Montpellier fût alors bien grand, (b) puisqu'il excita l'envie des Genois, & les porta pour le détruire, « (c) à venir piller leur port; » à brûler les navires qu'ils y trouverent; à enlever tous » les bâtimens des Marchands de Montpellier, qu'ils » rencontrerent en mer, & à les emmener à Genes, » comme autant de prises legitimes. Mais il faloit en même tems que la puissance des Marchands de Montpellier fût bien grande, pour les avoir mis en état d'entreprendre de résister aux Genois pendant deux années, 1164. & 1165. Il est vrai qu'ils furent obligez enfin de demander la paix, & d'implorer la protection du Pape Alexandre III. qui interceda pour eux, & qui menaça même les Genois de les excommunier, s'ils continuoient leurs pirateries contre les Marchands de Montpellier. Mais n'étoit-ce pas beaucoup pour cette ville, de s'être soutenue pendant deux ans contre une Republique puissante, qui prétendoit (d) alors à l'empire de la Méditerranée, ou qui ne vouloit du moins le partager qu'avec celle de Venise.

Comme la ville de Montpellier étoit à près de deux lieues de la mer, on s'y servoit pour le commerce des ports les plus proches, c'est-à-dire de celui de Maguelonne

(a) Series Præsul. Magalonens. *Edit. 1. pag.* 149.
Et Idée générale de Montpellier, *Part. 2. pag.* 80.

(b) Series Præsul. Magalonens. *Edit. 1. pag.* 144. *& seq.*
Et Idée generale de Montpellier, *Part. 3. pagg.* 104. 105.

(c) *Ce sont les reproches que le Pape Alexandre III. fait aux Genois, dans le Bref qu'il leur écrivit sur ce sujet.* Vos proprietatem in mari quærentes Portum Nobilis Viri Guillelmi de Montepessulano frequenter invaditis, consumitis naves incendio, & peregrinos & mercatores suis rebus per violentiam spoliatis, & Genuam cogitis declinare, *Gariel*, Series Præsul. Magalonensium, *Edit. 2. pag.* 146.

(d) Non decet, *disoit Alexandre III. aux Genois dans le même Bref*, vos hujusmodi proprietates in mari quærere, quas paganos etiam non legimus requisiisse.

lonne seul au commencement, & dans la suite de celui d'Aigues-mortes ou de celui de Maguelonne indifferemment. Les Marchandises déchargées sur des batteaux plus plats, passoient de-là sur l'Etang jusqu'à l'embouchure du Lez, où étoit le port de Lates ou de Montpellier, *Portus de Montepessolano* dit (*a*) Roger de Hoveden, d'où on les amenoit par le lit de cette riviere jusqu'au *Pont Juvenal*, près de Montpellier. C'étoit par le même chemin qu'on transportoit de Montpellier jusqu'à ces Ports les marchandises, qu'on destinoit pour les pais étrangers. On assure (*b*) que le Pape Urbain V. qui aimoit la ville de Montpellier où il avoit été élevé, vouloit faire un canal, depuis cette ville jusqu'à l'embouchure du Lez dans les Etangs, pour la facilité du commerce. J'ignore ce qui peut avoir empêché l'execution de ce dessein; mais ce projet a été entrepris & executé de nos jours, avec moins de grandeur sans doute qu'il ne l'eût été par Urbain V. mais assez utilement pour l'avantage de Montpellier.

(*a*) Arnal. *Part. poster. ad an.* 1191. Voiez ci-dessus, *pag.* 205.

[*b*] Gariel, Idée de la ville de Montpellier, *Part.* 2 *pag.* 79.

On comprend bien par ce qu'on vient de dire, que ce seroit se former une idée peu éxacte du commerce qui se faisoit autrefois à Montpellier, que d'en juger par celui qui s'y fait aujourd'hui. Comme la Provence n'appartenoit point encore à la France, tout le commerce du Roiaume dans la Méditerranée se faisoit alors par Montpellier. C'est-là qu'abordoient toutes les Drogues, toutes les Epiceries, toutes les Etoffes de l'Asie & de l'Afrique, & cette ville jouissoit alors de tous les avantages, dont jouit presentement la ville de Marseille. Aussi avoit-on un soin particulier d'y veiller à tout ce qui pouvoit interesser la sûreté, la facilité & la regularité du commerce, & pour cet effet on y nommoit tous les ans (*c*) quatre Consuls particuliers, quon appelloit *Consuls de Mer.*

[*c*] Gariel, Series Præsul. Magal. *Edit.* 1, *pag.* 234. Idée de la ville de Montpellier. *Part.* 2. *pag.* 71.

Trois faits qui regardent l'Histoire de Montpellier, peuvent servir à faire connoître l'étendue du commerce de cette ville.

Le *premier* est l'établissement du petit Scel par Saint Louis en 1254. C'est un Tribunal dont la Jurisdiction

s'étend par tout le Roiaume, & même dans les pais étrangers, destiné à procurer le prompt paiement des dettes contractées avec soumission aux rigueurs de ce Tribunal, & à le procurer par des procedures sommaires; en un mot c'est un Tribunal assez semblable à la conservation de la ville de Lion. Aussi Saint Louis établit-il cette Jurisdiction à Montpellier pour les mêmes fins, qui ont fait établir la Conservation de Lion, c'est-à-dire, pour procurer aux Marchands une Justice plus prompte & moins dispendieuse, & faciliter ainsi le commerce qui se faisoit à Montpellier, en maintenant l'exactitude dans les paiemens.

(a) Series Præsul. Magalonens. *Edit.* 1. *pag.* 413.

Le *second* est la permission (a) que la ville de Montpellier obtint en 1367. du Pape Urbain V. de commercer avec les Sarrasins à Alexandrie d'Egypte, & dans les autres côtes soumises à la domination du Soudan de Babilone, sans encourir les censures portées par les Canons & les Constitutions. Le Pape déclare qu'il n'accorde cette » permission que pour un seul navire, chaque année, des » six qu'avoit la ville de Montpellier, & sous la condition » expresse qu'il ne seroit chargé des Marchandises que des » seuls habitans de Montpellier, & qu'il n'apporteroit aux » Infideles ni armes, ni fer, ni bois pour la construction des » vaisseaux, ni en général rien qui peut nuire au bien & à » l'avantage de la Chrétienté. Il n'est pas douteux que le commerce des Marchands de Montpellier avec les Sarrasins ne fût beaucoup plus ancien. Je ne sçai sous quel titre ou en vertu de quelle concession on avoit entrepris de le faire: mais il paroît que ce ne pouvoit être que pour ce commerce, que Berenger Fredoli, Evêque de Maguelonne, (b) faisoit battre en 1266. en qualité de Comte de Melgueil, de la monnoie au nom de Mahomet, *cum titulo Mahometi*, ce que le Pape Clement IV. condamna fortement par un Bref (c) addressé à cet Evêque.

(b) Ibidem. *pag.* 219.

(c) Epist. 257.

Le *troisiéme* regarde les Ouvrages publics, dont Jacques Cœur embellit la ville de Montpellier sous le regne de Charles VII. On sçait quelle a été la fortune de Jaques Cœur; & cet homme a joué un assez grand rolle dans notre Histoire. Il commença par le commerce, où il gaigna des biens immenses; il devint (d) *Argentier*, c'est-à-dire Tré-

(d) Gloss. de du Cange, in verbo *Argentarius.*

ſorier de la maiſon du Roi ſous Charles VII. mais ſans diſcontinuer ſon commerce. Sa diſgrace même qu'il paroît n'avoir pas méritée, ſemble l'avoir illuſtré.

Comme ſon commerce s'étendoit dans toute la Méditerranée, & qu'il trafiquoit en Aſie avec les Turcs, ou avec les Perſans, & les autres ſujets des Soudans de Babilone, & en Afrique avec les Sarraſins, ſon commerce ne pouvoit ſe faire que par la ville de Montpellier, qui étoit alors, comme on l'a déja remarqué, la ſeule entrée du Roiaume de ce côté-là. C'eſt l'unique raiſon, qui ait pû rendre chere à Jacques Cœur la ville de Montpellier, avec laquelle il n'avoit d'ailleurs aucune relation, & la ſeule par conſéquent, qui ait pû le déterminer à travailler à l'embellir. Je ne parle point ici d'une fontaine qu'il y a fait faire, & où ſes armes ſubſiſtent encore. Je n'inſiſte que ſur la Bourſe commune des Marchands, connue à Montpellier ſous le nom de la *Loge*, qu'il y a fait conſtruire, parce que ce bâtiment a un rapport marqué avec le commerce de cette ville, & qu'il eſt viſible que Jacques Cœur n'a ſongé à l'entreprendre, que dans la vûe de l'augmenter & de le faciliter.

Ce bâtiment (*a*) qui ſubſiſte encore devant l'Egliſe de Notre-Dame, eſt ſolide & magnifique. On y admire ſurtout des bas reliefs en médaillons qui en ornent la façade, & qui occupent la vaine curioſité de ceux, qui ont encore la foibleſſe de donner dans la recherche de la Pierre Philoſophale. Ce ſont pour eux autant d'emblêmes énigmatiques, ſous leſquels ils s'imaginent que Jacques Cœur a caché les myſteres du grand œuvre, dont il s'étoit ſervi, à ce qu'ils prétendent, pour acquerir ſes richeſſes immenſes.

Le commerce avantageux qui ſe faiſoit à Montpellier depuis pluſieurs ſiécles, devoit y avoir attiré un grand nombre d'habitans. Auſſi cette ville étoit-elle alors non ſeulement (*b*) *très-peuplée*, mais même une des grandes

(*a*) Voiez Pierre Borel *ſur les Antiquitez Gauloiſes*, *au mot* Jaſeron, *pag.* 277.

(*b*) C'eſt l'épithete que les Actes d'Alexandre III. publiez par Baronius, donnent à Montpellier, en parlant du voiage que ce Pape y fit, en 1162. *Populoſa Montiſpeſſulani villa.*

villes du Roiaume, ou s'il eſt permis de prendre à la lettre une expreſſion de Jacques I. Roi d'Aragon, qui étoit Seigneur de Montpellier, (*a*) *une des plus grandes villes du monde.* A la vérité l'enceinte n'en a jamais été plus étendue, & ſes anciens murs qui ſubſiſtent encore, en marquent les limites. Mais les Fauxbourgs qui l'entouroient, étoient beaucoup plus grands que la ville. C'eſt-là qu'étoient placez les vaſtes Monaſteres des (*b*) Dominicains, des Franciſcains, des Auguſtins & des Carmes, ce qui prouve que ces Religieux n'avoient point trouvé de place dans la ville pour s'établir. On parle ſurtout du fauxbourg de Sainte Eulalie, & de celui de Saint *Guillem*, autour deſquels on avoit conſtruit des retranchemens, qui leur avoient fait donner le nom de la *Paliſſade.* On a des preuves que ces deux fauxbourgs ſeuls avoient plus de circuit, que toute l'enceinte de la ville.

Aujourd'hui la ville de Montpellier eſt bien déchue. Deux cauſes y ont contribué. La premiere; la réunion de la Provence à la Couronne de France, en 1481. ſous Louis XI. Depuis ce tems-là tout le commerce du Levant a été transferé à Marſeille, & celui qu'on faiſoit auparavant à Montpellier, y eſt abſolument tombé.

L'autre, les guerres civiles de Religion. Les Prétendus Reformez ſe ſaiſirent de Montpellier en 1561. Non contens de renverſer (*c*) les Egliſes & les Monaſteres, ils détruiſirent même la plus grande partie des fauxbourgs, pour mettre cette ville en état de défenſe; & on acheva en 1621. de raſer ce qui en reſtoit encore ſur pied,

(*a*) Le Roi Jacques, Seigneur de Montpellier, parloit ainſi de cette ville, en 1272. *Quia Villa* (de Montepeſſulano) *ſub umbrâ dominationis noſtræ, divinâ potentiâ ordinante, crevit noſtris temporibus quodammodo in immenſum, & una de* melioribus *villis* totius mundi *hodie reputatur.* Gariel, *Idée de la ville de Montpellier*, Part. 2. pag. 92.

(*b*) Le Monaſtere des Dominicains étoit au fauxbourg de ſainte Eulalie ou de la Paliſſade; celui des Franciſcains au fauxbourg de Lates; celui des Auguſtins au fauxbourg du *Pila*-Saint-Gilles; celui des Carmes au fauxbourg de la porte des Carmes.

(*c*) Voiez-en le Catalogue dans Gariel, *Series Præſul. Magalonenſ.* Edit. 1. pag. 594.

quand on se préparoit à en soutenir le siége contre le Roi Louis XIII.

Depuis ce tems-là la ville de Montpellier se trouve renfermée dans son ancienne enceinte, avec quelques nouveaux fauxbourgs, bâtis depuis la réduction, mais qui à la vérité augmentent tous les jours. Il seroit à souhaiter que son ancien commerce pût se rétablir de même. Mais il y a peu d'apparence, du moins pour celui du Levant, & les Privileges exclusifs que nos Rois ont accordés à la ville de Marseille, y mettront toujours obstacle. Tout le commerce maritime de cette ville se trouve donc réduit aujourd'hui à celui de Provence, des Côtes d'Italie & d'Espagne, de nos Colonies des Isles de l'Amérique, & à quelque commerce immédiat avec la Hollande. Cependant c'est par Montpellier que se fait encore le principal commerce maritime de la Province; & ce sont les Marchands de cette ville qui font le plus valoir le port de Sette, avec lequel ils ont, par la riviere du Lez & par les Etangs, la même communication qu'ils avoient autrefois avec le port de Maguelonne, & avec celui d'Aiguesmortes.

CHAPITRE X.

Des Poissons Fossiles *en general ; & en particulier de ceux qu'on a prétendu se trouver dans le* Roussillon : *A l'occasion de quoi l'on parle de quelques* Animaux, *qu'on a trouvez* vivans *dans des* corps solides, *sans aucune communication avec l'air extérieur.*

I.

Des Poissons *qui vivent, à ce qu'on dit, dans la Terre, & en particulier de ceux de cette espece, qu'on a prétendu se trouver dans le* Roussillon.

IL seroit facile de décider les deux questions qui font le sujet de cet Article, si l'autorité suffisoit pour les décider.

I. L'éxiſtence des Poiſſons *Foſſiles* en général, c'eſt-à-dire des Poiſſons qui vivent dans la terre, & qu'on en tire en creuſant, ſe trouve établie par les ſuffrages de preſque tout ce que l'Antiquité a eu de plus éclairé, ſur les queſtions de Phyſique.

1°. Ariſtote, ou du moins l'Auteur * d'un Traité qui lui eſt attribué, rapporte qu'on trouve « à Heraclée près » du Pont Euxin, des Poiſſons de cette eſpece : Que ces » Poiſſons s'engagent d'abord, dans la crue des eaux, dans » des creux près des rivieres ou des lieux aquatiques : » Que quand la ſéchereſſe ſurvient, & que l'eau com- » mence à manquer dans ces creux, ils s'y enfoncent » (*a*) dans la vaſe ; & que la vaſe venant enfin à ſe deſſé- » cher, ils ne laiſſent pas d'y vivre, comme il eſt aiſé de » le reconnoître, en creuſant dans ces endroits, avant » le retour des pluies. *Heracleæ Ponticæ...... aiunt piſces Foſſiles eſſe, maximè circum flumina & loca humida; deinde exareſcentibus iis locis coarctari verſus terram...... & (a) in limum deprimi, quo exſiccato permanere in humiditate...., ſed ſi effodiantur, antequam aquæ ſuperveniant, moveri.*

* De Miraculis auditis. *Et* Lib. de Reſpiratione, *cap.* 9.

Ce qui ſuit eſt encore plus étonnant : Le même Auteur prétend qu'on trouve « dans la Paphlagonie des » Poiſſons d'un goût excellent, qui ſont profondément » enfoncez dans la terre en des endroits, où il n'y a ni » eau ni riviere prochaine, d'où l'Auteur conclut qu'ils » doivent s'y engendrer dans la terre même. *In Paphlagoniâ Piſces altè in terram defoſſos aiunt, virtute præſtantes, etiamſi nec aquæ in proximo appareant, nec illabantur flumina, ſed ſolâ terrâ pariuntur.*

2°. Theophraſte, diſciple d'Ariſtote, a écrit un Traité exprès ſur les Poiſſons qui vivent dans la terre : *De Piſcibus in ſicco degentibus.* On retrouve-là l'hiſtoire des Poiſ-

(*a*) Cela a été très-mal traduit dans l'Edition des Oeuvres d'Ariſtote de Duval. Il eſt vrai auſſi qu'on marque que le Traducteur n'eſt pas connu. On a cru que le mot ὕλη dont s'eſt ſervi Ariſtote, & que j'ai traduit *Vaſe*, *Limus*, ſignifioit en cet endroit Forêt, *Sylva*, & par conſéquent on a fait dire à Ariſtote, que quand la ſéchereſſe augmentoit, ces Poiſſons alloient dans la forêt, *Mox invaleſcente ſiccitate Piſces humorem in ſylvas uſque perſequi*, ce qui fait un ſens viſiblement abſurde : Et c'eſt pourtant ce ſens-là, que la plûpart des Compilateurs modernes ont ſuivi.

sons fossiles d'Heraclée, & celle des Poissons de Paphlagonie; on les retrouve avec les mêmes circonstances; & l'Auteur prétend en conclure, non seulement « que » les œufs des poissons, répandus par les inondations, » peuvent éclore dans les lieux où ils s'attachent, & » y former des Poissons. *Ova à fluminibus inundantibus in locis jam exsiccatis destituta formam sumunt, indeque Pisces geniti in terrâ degunt*: Mais même, « que les » Poissons s'engendrent d'eux-mêmes & sans œufs dans » la Paphlagonie, comme nous avons vû qu'Aristote » l'avoit déja avancé. *Reliquum est spontè eos gigni.* (in Paphlagoniâ) *coire enim nequeunt, neque huc ova deponi ulla; quod si ita est, statuendum etiam illud erit, locum illum quasi humidum & genitabilem esse, ad horum procreationem idoneum.*

3°. Entre les Auteurs Romains, Tite-Live est le premier qui ait parlé des Poissons Fossiles, encore même n'en a-t-il parlé que comme d'un prodige. « (a) On vit, » *dit-il*, à Lanuvium une grande flotte dans le Ciel; » il sortit de terre à Priverne de la laine noire; à Veies » il tomba une grêle violente; le lac Pomptin fut cou- » vert de nuées de sauterelles, & dans * la campagne Gau- » loise on vit sortir des Poissons de dessous la terre, à » mesure qu'on la labouroit. *Lanuvii classis magnæ species in cœlo visæ. Priverni lana pulla terrâ enata. In Veienti apud Rementem lapidatum. Pomptinum omne velut nubibus locustarum coopertum. * In Gallico agro, quà induceretur aratrum, sub existentibus glebis Pisces emerserunt.* Ce qui prouve, qu'on ne regardoit point alors en Italie l'existence des Poissons vivans dans la terre, comme une chose qui pût être naturelle.

(a) Decad. V. *lib.* 2.

4°. Ainsi Seneque est le premier Auteur Romain, (b) qui ait parlé affirmativement des Poissons Fossiles, & qui en ait parlé comme d'une chose naturelle. Il a connu ce que Theophraste en avoit dit, & il l'a adopté. *Inde*, dit-il, *ut Theophrastus affirmat, Pisces quibusdam locis eruuntur.* Il est convenu, que ce fait devoit paroître incroia-

(b) Quæstion. Natural. *lib.* 3. *capp.* 16. & 17.

* L'*Ager Gallicus*, ou la Campagne Gauloise, étoit la partie maritime de l'*Ombrie*, aujourd'hui la *Romagne*.

ble, & il a senti à quelles railleries cette opinion étoit exposée; « On dira peut-être, *ajoute-t-il* lui-même, qu'il » ne faut donc plus pêcher avec les hameçons, ni avec » les filets, mais avec la bêche, *non cum retibus aliquem, aut cum hamis, sed cum dolabrâ ire piscatum.* Cette raillerie devoit, ce semble, l'engager à bien constater le fait, mais il a mieux aimé, suivant sa coutume, éluder la difficulté par quelques traits d'esprit. « Combien le luxe » n'a-t-il pas inventé, *dit-il*, des choses plus incroiables. » On prend les poissons en vie sous la table même dans » une cuve où ils nagent. On les fait cuire sur la table » dans des pots de verre, pour avoir le plaisir de juger » & des mouvemens, qu'ils font, & des couleurs, qu'ils » prennent en mourant; on les fait même bouillir dans » la sauce, appellée *Garum.* Après cela doit-on douter » encore, *conclut-il*, que les poissons puissent vivre dans » la terre, quand on voit des choses beaucoup moins » vraisemblables, *Et sunt qui fabulas putant piscem vivere posse sub terrâ, & effodi, non capi. Quàm incredibile illis videretur, si audirent natare in garo piscem, & cœnæ causâ occisum esse super cœnam.*

5°. On comprend bien que Pline n'a pas manqué de traiter cette matiere dans sa vaste Compilation sur l'Histoire naturelle; mais il ne fait que répéter ce que Theophraste en avoit dit, & le Chapitre 57 *du IX. Livre* de son Histoire, intitulé *De Terrenis Piscibus*, n'est que l'extrait du Traité de Theophraste, dont on vient de parler. On y trouve par conséquent l'histoire des Poissons Fossiles près d'Heraclée. *Circa Heracleam .... unum Piscium genus esse, quod extremas fluminum aquas sectetur, cavernasque faciat sibi in terrâ, atque in his vivat, etiam reciprocis amnibus siccato littore. Effodi ergo, motuque demùm corporum vivere eos approbari.* On y trouve l'histoire des Poissons de la même espece dans la Paphlagonie. *Idem* (Theophrastus) *tradit in Paphlagoniâ effodi Pisces gratissimos cibis, terrenos altis scrobibus, in his locis ubi nullæ restagnent aquæ.* On y trouve enfin, comme dans Theophraste, que dans ce dernier lieu les Poissons s'engendrent d'eux-mêmes, & sans œufs: *Miraturque &*

Ipse

Ipse (Theophrastus) *gigni sine coitu , humorique vim aliquam inesse . . . . . . arbitratur.*

6°. Enfin Athenée , qui a vécu sous l'Empire (*a*) de Severe & de Pertinax, & qui a trouvé à propos de traiter la question des Poissons fossiles , dans les recueils qu'il a publiés sous le titre de *Banquet des Philosophes*, (*b*) a compilé de même les faits des Poissons d'Heraclée , & de ceux de Paphlagonie : *Pisces fossiles in Heracleâ . . . . . gignuntur autore Theophrasto . . . . . In Paphlagoniâ Pisces ex altis scrobibus effodiuntur , magisque iis in locis ubi nullus est amnium affluxus, aliusve aquæ, & tamen illic vivi reperiuntur.*

II. En alléguant ces autoritez , je n'ai garde de songer à les défendre , je conviens qu'elles sont peu solides , & je ne les ai alleguées , que pour faire voir quelles ont été les notions , qu'on a eües originairement sur cette question, & par quels degrez , on est enfin parvenu à des idées un peu plus raisonnables. Ainsi ce que j'ai dit jusqu'ici, ne doit être regardé , que comme le prélude d'une question plus interessante , qui reste à discuter, sur l'éxistence des Poissons fossiles dans le Roussillon. Ce dernier fait est appuié sur des témoignages plus formels , & même à ce qu'il paroit, plus originaux. En tout cas, comme il regarde un pais connu , il sera aisé de juger du fondement , qu'on doit faire sur ces témoignages, & de régler sur l'état présent de ce pais , la créance qu'on doit donner aux descriptions , que les anciens ont faites.

1°. Il y a apparence que c'est de ces poissons fossiles du Roussillon , qu'il faut entendre le passage suivant d'Aristote ; du moins ne connoît-on aucun autre endroit dans les pais , que les Massiliens & les Liguriens occupoient autrefois dans les Gaules , qu'il puisse regarder. Mais aussi faut-il avouer , que si cela est , les Grecs ne connoissoient guéres mieux , du tems d'Aristote, les côtes des Gaules sur la mer Méditerranée , que nous connoissons aujourd'hui celles du Missisipi. Suivant (*c*) ce passage

(*a*) Gerardus Joannes Vossius, *De Historicis Græcis*, *lib.* 2. *cap.* 15.
(*b*) Deipnosophist. *Lib.* 8. (*c*) De Miraculis auditis.

» il y avoit un lac dans le pais des Marseillois près de la » Ligurie, (*a*) dont l'eau, en sortant de terre à gros bouillons » & en se répandant, jettoit une grande quantité de poissons. » Ce lac, quand les vents Etesies souffloient, étoit tellement couvert de la poussiere, & du sable, que ces vents » y jettoient, qu'il en devenoit solide à la surface : Et dans » ce tems-là les habitans du pais n'avoient qu'à creuser » où il leur plaisoit ; ils étoient sûrs d'y trouver dessous » une grande quantité de Poissons. *In finibus Massiliensium circa Ligusticam lacus esse fertur, qui ebulliens effususque Piscium multitudinem immensam, verique fidem superantem ejiciat. Caterùm flantibus Etesiis tantum pulverem concitari, ut coacervatâ in lacum humo, superficiem obtegat, inque formam redigat area ; unde indigenis licet, pertusâ crustâ tridentibus quocumque libitum est, Pisces citra negotium eximere.*

2°. On peut faire plus de fond sur le témoignage de Polybe, célébre Historien, qui avant que d'entreprendre d'écrire, (*b*) n'avoit rien négligé pour s'instruire de l'état des lieux, dont il devoit parler ; & qui non content d'avoir parcouru les Alpes, les Gaules & l'Espagne, s'étoit même embarqué sur l'Ocean Atlantique, pour visiter les côtes de l'Afrique. C'étoit dans le 34. *Livre* de son Histoire, que cet Auteur avoit fait une mention ex-

(*a*) Ce fait est exactement vrai d'un lac dans la Carniole en Allemagne, appellé *Czirniczer-see*, c'est-à-dire mer de Czirnics, à cause d'un village de ce nom, bâti sur ses bords. Ce lac a près de deux milles d'Allemagne de long & un de large, ce qui fait environ quatre lieues de France de longueur & deux de largeur. Il est à sec tous les ans depuis le mois de Juin jusqu'au mois de Septembre. Mais dans le mois de Septembre, l'eau sort de dessous terre avec impétuosité par plusieurs trous, qui sont dans l'endroit le plus bas du lac, & apporte en sortant une grande quantité de Poissons. Elle rentre en terre par les mêmes trous le mois de Juin suivant, & disparoît entierement jusqu'au mois de Septembre d'après. Pendant ce tems-là l'herbe y croît abondamment, ce qui y attire beaucoup de Gibier & de Bêtes fauves. Ainsi on a tous les ans le plaisir de pêcher, de chasser, & de recueillir beaucoup de foin successivement dans le même endroit. *Voyez* dans les Transactions Philosophiques, *année 1669. mois de Decembre*, *no.* 54. *article IV.* la Description de ce lac, par le Docteur *Edouard Brown*, qui avoit été sur les lieux pour l'observer.

(*b*) Gerard. Joann. Vossius, *de Arte historicâ*, *cap.* 9.

presse & circonstanciée des Poissons fossiles du Roussillon: ce livre est perdu depuis long-tems ; mais Athenée (*a*) nous a conservé le passage dont il est question. Polybe y rapportoit, « Que depuis les Monts Pyrénées jusqu'à » la riviere d'Aude, qui passe à Narbonne, il y avoit » une vaste plaine arrosée de deux rivieres, appellées » *Illiberris* & *Ruscino*, sur le bord de chacune desquel- » les étoit bâtie une ville de même nom, habitée par les » Celtes, & que c'étoit-là qu'on trouvoit des Poissons » fossiles: Que le terroir de cette plaine étoit léger, & » couvert d'une grande quantité de Chiendent; & que » comme il étoit sablonneux à la profondeur de deux » ou trois coudées, (c'est-à-dire, de trois pieds, ou » quatre pieds & demi) l'eau des rivieres voisines y » pénétroit facilement pardessous: Qu'avec l'eau plusieurs » Poissons y pénétroient aussi, attirez par l'appât des ra- » cines de ce chiendent, dont ils étoient fort avides: » Que ces Poissons souterrains s'étendoient presque dans » toute cette côte, & qu'on n'avoit qu'à creuser en quel- » que lieu que ce fût, pour faire une pêche abondante. *Polybius, libro 34. Historiarum, scribit juxta Pyrenæos montes usque ad fluvium Narbonem* (Atacem) *planitiem esse, per quam Ilebernis* (Illiberris) *& Ruscino fluvii juxta Civitates ejusdem nominis, à Celtis habitatas, decurrunt, ac in illâ planitie Pisces, quos vocant* Fossiles, *reperiri: Ejus namque loci tenue solum esse, ac subnascente multo gramine herbosum: sub eo verò, cùm ad duos tresve cubitos arenosa terra sit, aquam à fluviis evagantem subterlabi, & cum aquâ illâ Pisces sub terrâ meare pabuli causâ, quòd radice graminis impensè delectentur, & subterraneis Piscibus universam oram illam replere, quos egestâ humo capiunt.*

(*a*) Deipnosoph. *lib.* 8.

3°. Je conviens que Strabon, qui dépose du même fait, ne mérite pas la même croiance. Comme (*b*) nous avons déja remarqué qu'il n'avoit point été dans les Gaules, ce qu'il dit des Poissons fossiles du Roussillon, ne doit être regardé que comme une répétition de ce qu'en avoit dit Polybe. Aussi se contente-t-il de rapporter le fait sans entrer dans aucun détail. « Il y a, *dit-il*, un Etang » près de *Ruscinon*, & un peu plus haut que la mer, un

(*b*) Part. I. Chap. II. *pag.* 10.

» lieu marécageux, plein de salines. C'est-là qu'on trouve
» des Mulets Fossiles, en creusant deux ou trois pieds
» jusqu'à une eau bourbeuse. Ces Poissons s'y nourrissent
» de limon, de même que les Anguilles. *Ruscinoni lacus est propinquus, ac paulò supra mare locus aquosus, plenus salinarum; is etiam fossiles habet Mugiles. Ubi enim duos aut tres pedes foderis, immisso in aquam limosam tridente, configere licet Piscem justæ magnitudinis; is alitur limo, sicut Anguillæ.*

4°. Pour Pomponius Mela, il paroît avoir été mieux instruit. Non seulement il parle de ce fait en détail, mais il en parle d'un ton décisif, qui persuade qu'il en parle sur ses Observations : du moins est-il certain qu'il a pu avoir la commodité de s'en instruire, soit en allant d'Espagne, où il étoit né, en Italie, soit en retournant, peut-être, d'Italie en Espagne. Suivant cet Auteur,
» il y a près de la fontaine de Salses une plaine couverte
» de quantité de petits roseaux, au dessous de laquelle
» est un étang ou marais, qui en occupe toute l'étendue.
» Cela paroît en ce que, vers le milieu, une partie de cette
» plaine est détaché des bords voisins, & forme une espece
» d'Isle qui flotte, & qu'on peut à son gré attirer ou
» repousser. Il paroît même, par ce qu'on a retiré du
« fond en y creusant, que la mer elle-même y pénetre.
» C'est-là, *continue-t-il*, ce qui a fait dire à des Au-
» teurs Grecs, & même à quelques-uns des Latins,
» soit par ignorance, soit par le plaisir de mentir, qu'on
» trouvoit dans cet endroit des Poissons sous terre,
» qui y venoient de la mer, & qu'on les y prenoit par
» les ouvertures, qui s'y faisoient. *Juxtà Campus minutâ arundine gracilique perviridis : cæterùm stagno subeunte suspensus. Id manifestat media pars ejus, quæ abscissa proximis, veluti insula natat, pellique se atque attrahi patitur; quin & ex iis quæ ad imum perfossa sunt, suffusum mare ostenditur, unde Graiis, nostrisque etiam Autoribus, verine ignorantiâ, an prudentibus etiam mendacii libidine, visum est tradere posteris, in eâ regione Piscem è terrâ penitùs erui, qui ubi ex alto huc usque penetravit, per ea foramina ictu captantium interfectus extrahitur.*

Ce sont-là, comme on voit, des témoignages assez précis sur les Poissons Fossiles de Roussillon. Il ne s'agit maintenant que de sçavoir quel est l'état présent des lieux que ces Auteurs ont décrits, pour pouvoir juger du fondement qu'il faut faire sur ce qu'ils en ont dit. Or cet état présent le voici.

1°. L'étang de Salses & de Leucate, car c'est de cet endroit, dont ils ont voulu parler, est couvert dans presque toute sa circonference d'une grande quantité de * Chiendent à feuilles de roseaux, que les Grecs appelloient Καλαμάγρωστις, & quelquefois Α'γρώστις. Les racines de ce Chiendent entrelassées & liées ensemble par plusieurs autres herbes, soutiennent deux ou trois pieds de terre, au dessous de laquelle l'eau de l'étang penetre fort avant, comme il paroît par les crevasses, qui s'y font souvent. *Propè munitissimas arces Salsas & Locatam*, dit Casaubon, (a) dans une note marginale sur le passage de Polybe, cité par Athenée, *solum paludosum est, arbuscularumque plurimarum radicibus suspensis, aquis pervium. De vasto illo stagno loquitur* (Mela) (b) dit Monsieur de Marca, *quod Indigenæ vocant stagnum Leucatæ & Salsularum, quodque ad ima palustris illius campi* (circumjacentis) *penetrare, oculi sunt testes, exundante alicubi aquâ per hiatus.*

(a) In lib. 8. Athenæi.

(b) Marca Hispan. *lib. 1. cap. 6.*

2°. Cette description convient déja assez bien avec celle de Pomponius Mela, même avec celle de Polybe. Mais ce qui justifie davantage les descriptions que ces Auteurs en ont faites, c'est qu'il y a apparence que du tems de Polybe l'étendue de l'étang étoit couverte en entier, comme les bords le sont aujourd'hui, & que du tems de Pomponius Mela, cette étendue ne s'étoit encore entr'ouverte, que vers le milieu dans l'endroit où étoit cette isle flottante dont il parle. Ce soupçon est non seulement fondé sur la maniere même dont ces Auteurs décrivent ces lieux, mais principalement sur ce qu'Avie-

* C'est le *Gramen arundinaceum* des Latins, ou le *minuta gracilisque Arundo* de Pomponius Mela. Rien n'est plus commun dans les Marais du bas Languedoc, que cette plante, où on l'appelle de *la Rosette*. Voiez le *Botanicum Monspeliense*, au mot *Gramen arundinaceum*.

nus a dit de ces étangs dans ſon *Orâ Maritimâ*, où il marque, (a) qu'ils vont toujours en s'élargiſſant.

(a) Ci-deſſus, pag. 70.

Sinuatur alto, & propria per diſpendia
Ceſpes cavatur, eripit unda longior,
Moleſque multa gurgitis diſtenditur.

3°. Il n'eſt donc pas ſurprenant, que les Poiſſons aient pu s'engager autrefois aſſez avant ſous cette croûte de terre, ſuſpendue ſur l'endroit où eſt aujourd'hui l'étang de Leucate, & qu'on ait pû en prendre en y creuſant au hazard, comme Polybe, & Strabon après lui, l'aſſûrent. Il eſt vrai que Pomponius Mela ſemble dire le contraire, lorſqu'il aſſûre, que c'eſt l'ignorance ou l'envie de mentir, qui a fait dire aux Grecs, & même à quelques Latins, qu'en cet endroit, en creuſant la terre, on en tiroit des Poiſſons, qui y avoient pénétré de la mer. *Verine ignorantiâ, an prudentibus etiam mendacii libidine, viſum eſt tradere poſteris, in eâ regione Piſcem è terrâ penitùs* erui, qui *ubi ex alto huc uſque penetravit, per ea foramina ictu captantium interfectus extrahitur.* Mais pour accorder Pomponius Mela avec les autres Auteurs, & ce ce qui en eſt encore plus néceſſaire, pour l'accorder avec la vérité, je ſerois tenté d'adopter la correction propoſée par Iſaac Voſſius, & de faire dire à Pomponius Mela, *viſum eſt tradere poſteris in eâ regione Piſcem è terrâ penitùs* oriri, quia *ubi ex alto huc uſque penetravit, per ea foramina ictu captantium interfectus extrahitur.* C'eſt-à-dire » que les Grecs & mêmes quelques Latins, ont pris oc- » caſion de dire, que les Poiſſons naiſſoient de la terre » même dans cet endroit, parce qu'on y prend ſouvent » dans les ouvertures qui s'y trouvent, des Poiſſons qui » y ſont venus de la mer.

4°. Quant à préſent, il eſt certain que les Poiſſons de l'étang s'engagent dans les cavernes qui ſont ſous les bords, & qu'il arrive qu'on en prend ſouvent dans les crevaſſes, qui ſe forment quelquefois aſſez loin de l'étang même. *Neque prodigii eſſet ſimile, ſi quis Piſces per aquas ad ima campi ſubeuntes effoſſione factâ caperet,* (b)

(b) Ubi ſuprà.

dit Monſieur de Marca, comme en doutant. Mais Caſaubon * en parle d'une maniere plus affirmative, & plus conforme à la verité. *Propè munitiſſimas arces*, dit-il, *Salſas & Locatam in ſolo paludoſo, arbuſcularumque plurimarum ſuſpenſis radicibus, aquis pervio, Piſces etiam hodie repeiuntur.* * Ubi ſuprà.

5°. Rien de plus commun que les exemples de cette eſpece, par tout où il y a des creux près des étangs ou des rivieres. C'eſt ainſi que (*a*) Geſner rapporte ſur la foi de George Fabricius, qu'on trouve des Poiſſons vivans dans la terre, en pluſieurs endroits de la Miſnie en Allemagne, au-delà de la riviere d'Elbe, ce qui eſt confirmé par le témoignage oculaire de (*b*) George Agricola, Médecin du même pais. Et pour citer des exemples qui regardent le Languedoc, c'eſt ainſi que Dalechamp (*c*) dans l'édition de Pline qu'il a procurée, remarque qu'on prend ſous terre des Poiſſons en vie ſur les bords de la riviere de Lez, près du village de Baillargues, qui eſt à deux lieues de Montpellier. *Propè Montem peſſulanum in vico, quem vocant* Baillargues, *ad ripam amnis Liriæ, vulgò* le Lez, *Piſces effodiuntur.*

6°. On peut même ſur cette matiere rapporter des exemples encore plus déciſifs. Il y a auprès de (*d*) Narbonne dans le terroir de Liviere, quelques abîmes d'eau, appellez *Œillals* de Liviere, en latin *Oculi Livoriæ.* La terre qui les environne tremble ſous les pieds quand on y marche, ce qui marque qu'elle eſt creuſe. (*e*) On aſſure que ces abîmes ſont poiſſonneux, & que les paiſans des environs y vont ſouvent pêcher avec ſuccès. Il eſt donc évident que ces abîmes ou *œiltals* ſont les ouvertures d'un grand lac ſouterrain : Qu'il y a dans ce lac, dont on ignore l'étendue, beaucoup de Poiſſons, dont une partie s'engage aſſez avant dans les terres : & par conſéquent qu'on

(*a*) Lib. 4. De aquatilibus, *pag.* 443.
(*b*) Lib. De Animalibus ſubterraneis.
(*c*) Dans une note ſur le *Chap.* 57. *du Liv.* 9.
(*d*) Catel, Memoires de l'Hiſtoire de Languedoc, *pag.* 79.
(*e*) M. Piganiol de la Force, Deſcription de la France. Seconde Edition, *Tome IV. pag.* 221.

pourroit, si la profondeur n'étoit point trop grande, y prendre des Poissons en creusant aux environs, comme les Anciens ont dit qu'on en prenoit dans le Roussillon.

7°. Au reste, il n'est presque aucune espece de Poissons d'eau douce, qu'on ne trouve dans les creux ou dans les cavernes pleines d'eau vive, qui communiquent avec quelque riviere ou quelque lac voisin. Mais ceux qui s'engagent fort avant dans la vase, & qui vivent pour ainsi dire dans la boue, pourvû qu'elle soit humide, sont d'une espece particuliere, ordinairement sans écailles, dont les ouies sont fort étroites, & à qui il suffit de peu d'humidité pour vivre. * On peut voir dans (a) Agricola & dans (a) Gesner la description, & même la figure de ceux qu'on trouve en terre dans la Misnie au-delà de l'Elbe. Je ne sçache point qu'on trouve dans la vase des poissons de cette espece nulle part en Languedoc; mais il est très-ordinaire d'y trouver des Anguilles. Rondelet (b) en rapporte quelques observations assez singulieres, dans son *Traité des Poissons*, qu'on peut voir, si l'on veut, dans l'ouvrage même.

(a) Ubi suprà.

(b) De Piscibus, *Lib. I. cap. 2.*

Ces réflexions peuvent justifier ce que quelques anciens Auteurs ont dit des Poissons fossiles du Roussillon; mais il est impossible d'excuser ce que d'autres Auteurs plus anciens avoient dit des Poissons fossiles d'Heraclée, & surtout de ceux de Paphlagonie, qu'on les trouvoit en vie dans des lieux entierement secs, où nulle eau ne pouvoit pénétrer, & qu'ils s'y engendroient par la vertu particuliere du terroir. Il faut convenir qu'il y a en cela de l'exageration, pour ne pas dire de l'erreur, sans vouloir pourtant décider, non plus que Pomponius Mela, si l'on doit l'attribuer à la simple ignorance, ou à l'envie de débiter des choses merveilleuses. *Verine ignorantiâ, an prudentibus mendacii libidine?*

* Ces sortes de Poissons ressemblent assez aux Lotes ou aux Barbotes, en latin *Mustelæ*, d'où vient que Gesner les appelle *Mustelæ fossiles.* On en trouve en Misnie dans les terres marécageuses, qui ont un ou deux travers de doigt d'épais, & trois ou quatre palmes de long.

II.

Des Animaux qui vivent dans des corps solides, sans aucun commerce avec l'air exterieur.

Si je rejette ce que les Anciens ont dit des Poissons fossiles, qu'ils ont prétendu vivre dans la terre, en des endroits où ils étoient à sec & sans eau, c'est parce que le fait ne me paroît pas assez constaté : Car d'ailleurs je vais, sur une matiere fort approchante, rapporter moi-même des faits encore plus surprenans, mais dont la vérité paroît être si bien attestée, qu'il ne semble pas qu'on puisse les révoquer en doute.

I. On trouve dans le port & dans la rade de Toulon des pierres dures, solides, & parfaitement entieres, qui renferment dans des cellules distinctes, plusieurs coquillages en vie, & d'un goût exquis, connus sous le nom de *Dactyli*, en François *Dattes*. Pour tirer ces coquillages il faut rompre les pierres à coups de maillets. Chaque coquillage y est renfermé dans une cellule ou loge séparée, qu'il emplit en entier, sans qu'il puisse avoir aucune communication au dehors, parce qu'il se trouve éxactement entouré d'une couche de pierre dure, solide & continue.

Cette observation paroît être entierement conforme à celle qu'on rapporte de la côte d'Ancone en Italie, dont on parlera ci-dessous *Article V.* J'avoue qu'elle est si extraordinaire, qu'on auroit peine à la croire, si le fait n'étoit attesté par (*a*) Gassendi, (*b*) Blondel,

(*a*) Mytuli, Musculi, Pectunculi, Balani, Dactyli, Ungues, partim nomine, partim formâ notissimi sunt, nisi quòd rariores sunt, quales intra saxa ex littore Anconitano & ex Tolonensi portu eruta confractaque, reperiuntur. *Gassendus. Physicæ Sect.* 3. *Membr. poster. Lib.* 1. *cap.* 6.

Quâ ratione quoque dùm saxa illa concrescerent, quæ ad Tolonensem portum eruta mytulos vivos, edulesque numero magno continent, debuerunt id genus seminia diversimodè comprehendi. *Idem, Ibid. Lib.* 4. *cap.* 1.

(*b*) Adjecit (*D. Blondel*) illud quoque quod satis vulgare est, Telone saxa esse, quæ disrupta Ostrea optima suppeditant. *Apud J. B. Duhamel, Histor. Reg. Scientiar. Academ. Lib.* 2. *cap.* 3.

(c) Bouche, M. (d) Piganiol de la Force, &c. & attesté du moins par les trois premiers, comme un fait qu'ils avoient observé.

II. On trouve, dans les Mémoires de l'Académie Roiale des Sciences, deux Observations sur cette matiere, qui ne sçauroient être ni plus précises ni mieux constatées. La premiere est rapportée en ces termes, dans le Volume de

* Pag. 39. l'année 1719. *

» Dans un pied d'Orme de la grosseur d'un homme, » trois ou quatre pieds au dessus de la racine, & précisément au milieu, on a trouvé un Crapaud vivant, » de taille médiocre, maigre, qui n'occupoit que sa petite place. Dès que le bois fut fendu, il sortit, & il » s'échappa fort vîte. Jamais Orme n'a été plus sain, ni » composé de parties plus serrées & plus liées ; & le Crapaud n'avoit pû y entrer par aucun endroit. L'œuf » qui l'avoit formé, devoit s'être trouvé dans l'arbre » naissant, par quelque accident bien particulier. L'animal avoit vécu là sans air, ce qui est encore surprenant, s'étoit nourri de la substance du bois, & n'avoit » crû qu'à mesure que l'arbre croissoit. Le fait est attesté » par M. Hubert, ancien Professeur de Philosophie à » Caen, qui l'a écrit à M. Varignon.

III. La seconde Observation qui se trouve dans le Vo-

† Pag. 21. lume de l'année 1731. † n'est ni moins expresse, ni moins circonstanciée. Voici les propres termes.

» Nous avons rapporté en 1719. le fait peu vraisemblable & bien attesté, d'un Crapaud trouvé vivant & » sain au milieu du tronc d'un assez gros Orme, sans que » l'animal en pût jamais sortir, & sans qu'il y eût aucune apparence qu'il y fût jamais entré. M. Seigne de

(c) On trouve des Coquilles admirables, d'un goût très-délicieux, nommées *Dattes*..... dans le creux de quelques rochers, qui sont au fond du port de Toulon..... Il me suffit de dire qu'on le voit tous les jours par experience, en rompant de ces rochers à coups de marteaux, comme fit faire autrefois le très-curieux Sieur de Peiresc, & le Duc d'Angoulême. *Bouche, Chorographie & Histoire de Provence, Tom.* 1. *pag.* 924.

(d) Description de la France. *Seconde Edition. Tom.* 4. *pag.* 69.

» Nantes a écrit précisément le même fait à l'Académie,
» à cela près qu'au lieu d'un Orme, c'étoit un Chêne plus
» gros que l'Orme, selon les mesures qu'il en donne,
» ce qui augmente encore la merveille. Il juge par le
» tems nécessaire à l'accroissement du Chesne, que le
» Crapaud devoit s'y être conservé depuis 80 ou 100
» ans sans air & sans aliment étranger. M. Seigne ne pa-
» roît pas du tout avoir connu l'autre fait de 1719, &
» l'extrême conformité du sien en est d'autant plus
» frappante.

IV. L'observation d'Ambroise Paré, premier Chirurgien de Henri III. Roi de France & de Pologne; peut aller du pair avec celles qu'on vient de rapporter, puisque cet Auteur est connu pour un homme judicieux, & qu'il parle d'un fait dont il avoit été témoin.

» Etant à une mienne vigne, * *dit-il*, près le village
» de Meudon, où je faisois rompre de bien grandes &
» grosses pierres solides, on trouva au milieu de l'une
» d'icelles un gros crapaud vif, & n'y avoit aucune ap-
» parence d'ouverture, & m'esmerveillai, comme cet
» animal avoit pû naître, croître & avoir vie. Lors le
» Carrier me dit qu'il ne s'en falloit esmerveiller, parce
» que plusieurs fois il avoit trouvé de tels & autres ani-
» maux au profond des pierres, sans apparence d'au-
» cune ouverture.

* Oeuvres Chirurgic. *Liv.* 25. *chap.* 18.

V. Je croi pouvoir ajoûter encore ce qu'on rapporte de certaines pierres, qu'on trouve dans la mer Adriatique, sur la côte d'Ancone. (*a*) Ces pierres pesent or-

(*a*) In littore Anconitano saxa magni ponderis, quinquaginta & plurium etiam librarum, è mari trahuntur: his colos & constitutio exterior ea est, quæ lapidi Aëtiti, rudis nimirùm & non difficilis læsu aut tritu; interior verò crusta aut tunica dura, & quæ poliri possit, haud secus atque interior Aëtitæ tunica, colore etiam subcæruleo, ne hac quidem notâ ab Aëtite discedens. Rumpuntur hæc saxa majoribus malleis ferreis, magnâ vi impactis, non quò intùs, ut in Aquilæ lapide, alius calculus inveniatur, sed quò pisciculi delicatissimi extrahantur, ejusdem generis cum Solenibus, quos *Cappas longas* Veneti appellant, sed eò delicatiores, quòd non aquâ marinâ, sed rore quodam tenuissimo per lapidem imbibito, pascantur. Hi plures numero ad viginti, modò plures, modò paucio-

dinairement 50. livres, & quelquefois davantage. Leur couleur & leur forme exterieure ressemblent assez bien à celles des pierres d'Aigle, & elles sont en dehors inégales & assez faciles à casser. Mais en dedans elles sont fort dures & capables même de prendre le poli comme le marbre. On ne peut les casser qu'à grands coups de gros maillets de fer. On y trouve dans des loges ou niches distinctes, plusieurs petits coquillages en vie, d'un goût très-délicat, & de la même espece que les *Solenes*, que les Venitiens appellent *Cappe lunghe*, & les François *des Couteaux*. Ces faits sont attestez par (*a*) Simon Mayol, Evêque de Vulturara, & plus éxactement encore par (*b*) Ulysse Aldrovand, Médecin de Bologne, qui en parlent tous deux, sur tout le dernier, comme d'un fait ordinaire, commun, qu'ils ont vû, que tout le monde peut voir. Pierre-André Matthiole (*c*) assure qu'on trouve des pierres de la même espece dans le fond du Golfe Adriatique, pas fort loin de la source du *Timavo*, & assez près du Château de *Duino*. Ce qu'il en dit ne sçauroit

res ita saxo includuntur, ut singulis suus sit nidus, ad magnitudinem & figuram piscis omnibus lineamentis respondens. Inter nidos saxeo interstitio relicto, ex his veluti è vaginulis rupto lapide eximuntur integri Solenes ad palatum & lumbos delicatorum plurimùm facturi. In his igitur solidissimis saxis, in quibus aqua nulla, nullus liquor invenitur, præter eum quem piscis continet, non figura modo Dactyli sive Solenis, sed vita etiam & omnis pisciculi laus perficitur & absolvitur, melior ut multo sit, quàm si in ipso mari extra lapidem natus fuisset. Ulysses Aldrovandus *De Testaceis*, *lib.* 3. *pag. m.* 81. *col.* 2.

(*a*) Dierum canicularium, *Colloq.* 9. & 18. *pagg. m.* 358. & 587.

(*b*) Ubi suprà.

(*c*) Nec mirum cuipiam esse debet, quòd ejusmodi conchylia in lapidum medio orta, ibi diutiùs conclusa, ipsis cedente lapide, crescant & vivant. Siquidem ego certò testari possum me vidisse non longè à Timavo fonte, prope Duinum Castrum in Adriatici littore situm, ubi maris alluit unda, lapides à sociis malleis ferreis frangi, atque in illis plurima reperiri conchylia, quæ *Dactylos* à formâ & colore vocant. Sunt enim palmarum caryotis similia...... In ipso quoque Duini Castro iisdem vesci mihi contigit apud magnificum Matthiam Hofferum...... quæ sanè non minorem, quam Ostrea, in cibis gratiam habere comperi. Petr. Andreas Matthiolus, *Commentario* 1. *in lib.* 5. *Dioscoridis.*

être plus positif, puisqu'il marque qu'il a vû casser ces pierres à coups de maillets ; qu'il en a vû retirer les coquillages ; qu'il a mangé lui-même de ces coquillages, & qu'il les a trouvés aussi bons que des huitres.

V. Après des témoignages si positifs, je ne craindrai pas d'alléguer les autoritez qu'on trouve dans plusieurs Auteurs sur des faits pareils. Peut-être quoique nombreuses, ne suffiroient-elles point pour faire preuve, si elles étoient seules ; mais venant, comme elles viennent, à l'appui d'une vérité déja prouvée, il paroît qu'on ne sçauroit s'empêcher de faire quelque attention au nombre des Auteurs, qui s'accordent à attester des faits de la même nature, en des pais & en des tems si differens.

1°. Les Observations des crapaux en vie dans des pierres très-solides & très-entieres, sont assez communes. Du moins en trouve-t-on plusieurs très-circonstanciées dans les Auteurs, comme dans (*a*) Baptiste Fulgose, Doge de Genes ; dans (*b*) Martin Weinrich, (*c*) George Agricola, (*d*) Jean-Laurent Bauschius, (*e*) Jean-Daniel Horstius, (*f*) Jean Goropius, Médecins célébres ; dans (*g*) François Bacon, Baron de Verulam ; dans le P. (*h*) Eusebe de Nieremberg, Jesuite, & dans (*i*) Jacques Gaffarel.

2°. On prétend qu'on a trouvé de même dans des blocs de marbre, ou dans des rochers ou de grosses pierres solides & sans ouverture exterieure, plusieurs autres animaux en vie, comme des *Serpens*, au rapport du même (*k*) Baptiste Fulgose, & de (*l*) Jean Nardius, Médecin de Florence ; des *Grenouilles*, au rapport de Mel-

(*a*) Dictor. & factorum memorabilium. *Lib.* 1. *cap.* 6.
(*b*) De monstris, *cap.* 7. *pag. m.* 58.
(*c*) De animantibus subterraneis.
(*d*) De Aëtite, *pag. m.* 74.
(*e*) In Observationib. Anatomic. 2. *pag. m.* 10.
(*f*) In Niloscopio, sive *Lib.* 3. Origin. Antuerpianarum, *pag. m.* 239.
(*g*) Histor. natural. *Cent. VI. n°.* 570.
(*h*) Historiæ natural. *lib.* 6. *cap.* 13.
(*i*) Curiositez inouies, *chap.* 5. §. 6.
(*k*) Dictor. & factorum memorabilium, *lib.* 1. *cap.* 6.
(*l*) In anno primo noctium genialium Physicar. *IV. pag. m.* 266.

chior (*a*) Guillandin, Prussien d'origine, & Professeur de Botanique, & ensuite de Médecine à Padoue, & de (*b*) Philippe-Jacques Sachs de Lewenheimb, Médecin de Breslau: Enfin des *Cancres* ou *Ecrevisses*, au rapport (*c*) d'André Libavius, Médecin.

VII. Les differentes observations qu'on vient de citer, ont été adoptées par des Auteurs celébres, comme par (*d*) Athanase Kircher, & (*e*) Gaspard Schott, Jesuites; par (*f*) Conrard Gesner, (*g*) Jean Kentmann, (*h*) André Libavius, (*i*) Philippe-Jacques Sachs, & (*k*) Chretien-François Paulini, Médecins: mais comme on connoît le génie des Compilateurs, on n'oseroit guére compter sur le suffrage de ces Auteurs, quoique nombreux & celébres, si ce qu'ils avancent, n'étoit d'ailleurs appuié sur d'autres faits pareils, qui sont incontestables.

Je ne prêtens point expliquer des faits si surprenans & si difficiles: je me contenterai d'indiquer les conséquences qu'on en doit tirer.

1°. Que les Coquillages, les Crapauds, les Serpens, les Grenouilles, ou du moins les œufs d'où ces differentes especes d'animaux pouvoient éclorre, s'étoient engagez dans les arbres encore jeunes où on les a trouvez, ou dans le limon encore tendre, dont se sont formées les pierres, d'où on les a tirez.

2°. Que ces animaux renfermez dans le tronc de ces arbres ou dans l'épaisseur de ces pierres, ou du moins sortis des œufs, qui y sont éclos, s'y sont conservez depuis ce temps-là, c'est-à-dire depuis 50. 100. 150.

(*a*) De Papyro, *pag.* 11.

(*b*) Gammarologiæ, *lib.* 1. *cap.* 8.

(*c*) Singular. Part. 1. ubi de carne fossili, §. 18. *pag. m.* 264.

(*d*) Mundi subterranei, *lib.* 8. *sect.* 4. *cap.* 1.

(*e*) Physicæ curiosæ, *lib.* 10. *cap.* 16. §. 4.

(*f*) De Fossilibus.

(*g*) Ibidem, apud Gesnerum.

(*h*) Singularium *Part.* 1. ubi de carne fossili. Et *Part.* 4. ubi de Batrachiis, *cap.* 25.

(*i*) Gammarologiæ, *lib.* 1. *cap.* 7.

(*k*) De Bufone, *sect.* 1. *cap.* 3. Et Cynograph. curiosæ, *sect.* 1. *cap.* 3.

ans, & peut-être encore davantage, car il n'en a pas fallu moins pour l'accroissement des arbres, où on les a trouvez, ou pour la formation des pierres, d'où on les a tirez.

3°. Qu'ils y ont vécu par conséquent beaucoup plus long-tems, que ne vivent les animaux de la même espece, quand ils jouissent de leur liberté.

4°. Qu'ils y ont cependant vécu pendant tout ce tems-là, sans recevoir d'autre nourriture que celle que la séve des arbres leur a pu fournir, ou qui a pu pénétrer à travers l'épaisseur des pierres.

5°. Qu'ils y ont vécu même sans avoir, pour y respirer, d'autre air que celui qui étoit renfermé dans la loge où ils étoient placez, ce qui mérite quelque consideration à l'égard même des coquillages, qui respirent à leur maniere, mais ce qui est presque incroiable à l'égard des crapauds, des grenouilles & des serpens, dont la respiration sensible semble demander beaucoup plus d'air.

6°. Que c'est peut-être à cette exclusion de tout air exterieur, que les animaux ainsi renfermez, doivent leur longue vie. Du moins cela entre-t-il dans les idées du célébre Bacon, qui dans son *Histoire de la vie & de la mort*, établit la régle suivante (*a*) comme sûre dans l'expérience. *Aer exclusus confert ad longævitatem, si aliis incommodis caveas.*

7°. Enfin que ces animaux ont eu l'instinct de se pratiquer d'avance des loges proportionnées à toute l'étendue qu'ils devoient acquerir en croissant, ou du moins qu'à mesure qu'ils croissoient, ils ont eu l'art d'étendre leurs loges, en repoussant ou en usant peu-à-peu les cloisons qui les formoient.

Je comprens que ces conséquences paroîtront incroiables, & je conviens que ce ne sera pas sans raison; mais ces conséquences, toutes incroiables qu'elles pourront paroître, doivent pourtant être admises, si les faits d'où on les tire sont vrais, comme on n'en sçauroit douter, après les preuves qu'on vient d'en rapporter.

(*a*) Histor. vitæ & mortis, *Canone XVIII.*

CHAPITRE XI.

De la maniere dont se faisoit la pêche *des Mulets*, Mugiles ; *dans les* Etangs de Lates, *au rapport de Pline*, *&* *du fondement qu'on doit faire sur ce* récit.

PLINE décrit fort au long, dans le *Chapitre* 8. *du Livre IX.* de son Histoire Naturelle, la maniere dont se faisoit de son tems la pêche des Mulets dans le bas Languedoc, vers l'embouchure des Etangs de Lates dans la Mer. Cette embouchure est la même à peu près, que celle qui subsiste aujourd'hui vis-àvis de l'Isle de Maguelonne, & qui est connue sous le nom de *Grau de Palavas.* » Il y » a, *dit-il*, † dans la Province Narbonnoise & dans le territoire de Nismes, un Etang, appellé l'*Etang de Lates*, » où il semble que les Dauphins fassent société avec les » hommes pour la pêche. En certain tems de l'année » une quantité innombrable de Mulets, profitant de l'avantage du courant, passe de cet Etang dans la mer par » le canal étroit qui fait la communication. Il est impossible dans ces circonstances d'y tendre des filets, qui » puissent résister à leur effort, quand même ils n'auroient » pas l'adresse de se servir de la conjoncture du tems. Mais » il semble qu'ils sçavent en profiter par la promptitude » avec laquelle ils se hâtent de gagner la pleine mer, & » d'échapper à l'embouchure de l'Etang, qui est le seul » endroit où l'on puisse tendre des filets. Le peuple du » voisinage, qui sçait la saison de cette pêche, s'y rend

† Est Provinciæ Narbonensis, & in Nemausensi agro, Stagnum *Latera* appellatum, ubi cum homine Delphini societate piscantur. Innumera vis Mugilum, stato tempore, angustis faucibus stagni in mare erumpit observatâ æstûs reciprocatione. Quâ de causâ prætendi non possunt retia, æquè molem ponderis nullo modo toleratura, etiamsi solertia non insidietur tempori. Simili ratione in altum protinus tendunt, quod vicino gurgite efficitur, locumque solum pandendis retibus habilem effugere festinant. Quod ubi animadvertêre Piscantes (concurrit autem multitudo temporis gnara, & magis etiam voluptatis hujus avida) totusque populus è littore, quanto potest clamore con-

en

» en foule pour jouir du plaiſir de ce ſpectacle, & il aide » les pêcheurs à appeller à haute voix les Dauphins en » criant (*a*) *Simon*. Quand le vent du Nord ſouffle, les Dau- » phins entendent d'abord ces cris, que le vent leur porte ; » ils les entendent un peu plus tard, quand le vent du » midi retient le ſon, mais dans l'un & dans l'autre cas » ils viennent au ſecours à l'improviſte ; ils paroiſſent en » troupe ; ils s'arrangent en ordre dans l'endroit, où le » combat paroît devoir ſe faire ; ils arrêtent les Mulets qui » veulent s'échapper dans la mer, les repouſſent mal- » gré eux dans le paſſage qu'ils vouloient franchir, & » donnent par ce moyen le tems aux pêcheurs de ten- » dre leurs filets tout autour & de les ſoutenir par des » pieux. Il s'échappe malgré cela beaucoup de Mulets par » la vîteſſe avec laquelle ils nagent ; mais les Dauphins » ont bientôt attrapé ceux qui s'échappent & contens de

ciet *Simonem* ad ſpectaculi eventum. Celeriter Delphini exaudiunt deſideria, Aquilonum flatu vocem proſequente, Auſtro verò tardiùs ex adverſo referente. Sed tùm quoque improvisò in auxilium advolant. Properare apparet acies, quæ protinus diſponitur in loco, ubi conjectus eſt pugnæ. Opponunt ſeſe ab alto : trepidoſque in vada urgent. Tùm Piſcantes circumdant retia, furciſque ſublevant : Mugilum nihilominus velocitas tranſilit. At illos excipiunt Delphini & occidiſſe ad

(*a*) Ce nom ſignifie *Camus*, & il convient aux Dauphins, dont le muſeau eſt court. Les Anciens ont prétendu que les Dauphins aimoient à s'entendre donner ce nom. *Nomen* Simonis *omnes* (Delphini) *miro modo agnoſcunt*, dit Pline, *maluntque ita appellari*. Hiſtor. natural. Lib. 9 cap. 8. *Delphines propriè* Simones *nominantur*, dit Iſidore, Origin. Lib. XII. cap. 6. *Cùm Delphini* Simones *appellantur*, *nomen agnoſcunt*, dit Pierre Gilles ou *Gyllius*, Lib. de Gallic. & Latin nominib. Piſcium Maſſiliens. Cap. 7. *& ſic appellari mirificè gaudent*. Cet Auteur prétend en avoir été témoin lui-même „ Un jour, *dit-il*, comme j'allois „ par mer à Antibes, je vis de loin un „ Dauphin, que j'appellai à haute voix, „ *Simon*, *Simon* J'eus le plaiſir de le „ voir accourir auſſi-tôt à mes cris & „ s'approcher du navire où j'étois, de ſi „ près, que j'aurois pû le toucher. Si le fait eſt vrai, tout ce qu'on en peut conclure, c'eſt que les Dauphins viennent naturellement au bruit : Et c'eſt ce que Rondelet a voulu dire, quand il a marqué, qu'on peut faire venir les Dauphins en ſifflant, *Delphinos ſibilo evocari*. Rondelet. *De Piſcibus*, *Lib.* 16. *cap.* 8.

Gaſpar Schott, de la Compagnie de Jeſus, appuie cette conjecture d'une maniere bien préciſe, *Phyſic. Curioſæ*, *lib.* 10. *cap.* 12. §. 5. Et *Magiæ*, *Part.* 2. *lib.* 1. *Syntagm.* 2. *cap* 3. lorſqu'il aſſure qu'étant allé en 1633. de Naples à Meſſine, & aiant commencé de chanter le *Te Deum* à haute voix, avec les autres Paſſagers, à la vûe du Port où ils aloient aborder, il vit une troupe de Dauphins accourir au bruit autour du Bateau, & le ſuivre en ſautant avec de grandes marques de joie.

» les avoir égorgés, ils different de les manger jusqu'à » ce que la victoire soit parfaite. En attendant, ils con- » tinuent le combat avec la même ardeur, ils se laissent » enfermer sans peine dans les filets où ils poussent les » Mulets, & afin de ne leur point apprendre le chemin » par où ils pouroient fuir, ils s'échappent avec tant d'a- » dresse entre les bateaux, les filets & les hommes qui » nagent, qu'on ne les voit point disparoître. Ceux qui » sont dans les filets, attendent qu'on les abbaisse pour en » sortir; nul n'entreprend de les franchir en sautant, » quoiqu'ils aient pour cela une agilité particuliere; & » dès qu'on les a lâchés, ils reviennent combattre de nou- » veau proche les pieux mêmes, qui servent à soutenir les » filets. La pêche finie, ils se saisissent des Mulets qu'ils » ont tués; mais comme s'ils sentoient qu'ils ont rendu » trop de service, pour ne mériter qu'une récompense d'un » jour, ils attendent encore pour le lendemain; & les » pêcheurs ont soin, outre les poissons qu'ils leur aban- » donnent, de leur donner abondammen de la soupe » au vin.

Voilà certainement une espece de pêche bien singulie- re; cependant Pline la raconte si sérieusement, il entre dans un détail si circonstancié, & la description qu'il fait de l'étang de Lates, & de l'embouchure par où il com- muniquoit avec la mer, est si conforme à l'état présent de ces lieux, qu'on a peine à se persuader que ce soit une pure fable, & je ne suis pas surpris que plusieurs y aient été trompés.

1°. Cardan (*a*) parle de cette maniere de pêcher les Múlets sur la côte de Languedoc près de Montpellier,

[*a*] De rerum Varietate, *lib.* 7. *cap.* 37.

præsens contenti cibos in victoriam differunt. Opere prælium fervet, includique retibus se fortissimè urgentes gaudent, ac ne id ipsum fugam hostinm stimulet, inter navigia & retia, natantesve homines ita sensim elabuntur, ut exitum non aperiant. Saltu, quod est aliàs blandissimum his, nullus conatur evadere, ni summittantur sibi retia. Egressus protinùs ante vallum præliatur. Ita peractâ capturâ, quos interemere, diripiunt; sed enixioris operæ, quàm in unius diei præmium, conscii sibi, opperiuntur in posterum, nec Piscibus tantùm, sed intritâ panis è vino satiantur.

comme d'un fait constant, & qu'il ne paroît pas révoquer en doute. *E mari*, dit-il, *stagnum in Nemausensem agrum latioribus faucibus effunditur, quod* Laterra *vocant, idque in Narbonensi Galliâ juxta Montem Pessulanum. In eo Mugilum copia maxima abundat, qui certo tempore in mare agminatim erumpunt. Refert autem Plinius Piscatores advocatis Delphinis, dispositisque retibus ubi minùs profundum est stagnum, inire prælium, cimbis locum occupantibus: in quo nec clamoribus, nec cimbis, nec retibus, nec effusâ in littore turbâ spectantium Delphini terrentur, nec saltu impliciti retibus explicare se conantur; sed tantisper expectant donec retia demittantur, & Mugiles solùm occidisse contenti differunt prædæ divisionem, donec dies prælii transacta fuerit; tunc occisis vescuntur Piscatores, retibus inclusos capiunt, deinde multis post diebus sequentibus pane in vino intrito operam Delphinorum remunerant, aliisque eduliis.*

2°. Rondelet forcé d'avouer que cette pêche ne se pratique point à présent dans les Etangs de Lates, *(a)* ne laisse pas de croire qu'on l'y a pratiquée autrefois, & qu'on pourroit facilement l'y rétablir. « Il ne doute pas que les » Dauphins ne pussent s'apprivoiser avec de la soupe au » vin: Il est convaincu qu'étant apprivoisez, ils viendroient » d'eux-mêmes aux cris de ceux qui les appelleroient, puis- » qu'il les a vû venir nager autour des vaisseaux, d'où on les » avoit appellez en sifflant. Enfin il ajoute « que la disposi- » tion des étangs de Mauguio est encore la même qu'elle » étoit du tems de Pline, & par conséquent aussi favorable » pour cette pêche. *Eâdem piscandi ratione hodie quoque uti possent Piscatores nostri, nec dubito quin Delphini offâ, vinoque cicurari possent, & inclamati accurrere, cùm aliquoties sibilo evocatos accessisse ad naves & circumnatasse viderimus, nec minùs hodie quàm olim ad id accommodatæ sunt stagni fauces ad oppidum* Malgurium *vocatum.*

[*a*] De Piscibus, *Lib.* 16. *cap.* 8.

3°. Mais Isaac Vossius va plus loin encore, car il déclare *(a)* non seulement » qu'il est persuadé de la vérité » de ce fait, mais il assure même que les exemples pareils » qu'on trouve en grand nombre dans les Anciens, ne » permettent pas d'en douter, d'autant plus, à ce qu'il » prétend, que ces sortes de pêches sont encore en usa-

[*b*] In Pompon. Melam, *pag. m.* 179.

» ge en plusieurs endroits de la mer méditerranée, où les » Pêcheurs sçavent tirer des Dauphins les mêmes secours, » qu'on en tiroit du tems de Pline. *Ipsam quod attinet historiam, de eâ nos dubitare non patiuntur multa similia exempla, quæ à Veteribus produntur; præsertim cùm hodie quoque in multis Maris Mediterranei tractibus similia Delphinorum beneficia Piscatores agnoscant.*

On verra ci-dessous quels sont ces exemples qu'on trouve dans les Anciens, & dont Vossius a entendu parler, & on pourra juger du cas qu'on en doit faire. Mais je doute que Vossius eût pû marquer bien précisément les endroits de la mer Méditerranée, où l'on pêche encore avec le secours des Dauphins, ou pour mieux dire, de concert avec eux. Je sçai bien du moins qu'il n'auroit pas allégué les Etangs de Languedoc, car cette pêche n'y est certainement point connuë. Ce n'est pas (a) qu'on n'y prenne encore une grande quantité de Mulets, *innumera vis Mugilum*, & si grande même qu'on est obligé de les saler : Ce n'est pas non plus, qu'on ne les y prenne encore tous les ans à peu près dans la même saison, *stato tempore*, comme du tems de Pline, & ordinairement dans le mois de Decembre; mais on y ignore absolument les moiens d'engager les Dauphins d'y venir prendre part; & il ne reste aucun vestige de cette ancienne societé, si utile pour eux, & pour les Pêcheurs, & qui faisoit toute la singularité de cette pêche.

(a) Rondelet, de Piscibus, *Part.* 1. *lib.* 9. *capp.* 1. & 2.

Or voilà ce qui fait douter de la vérité du fait. Comment cette societé auroit-elle pû cesser, si elle avoit été autrefois réelle? Seroit-ce de la part des Pêcheurs, ou des Dauphins? A qui des deux devroit-on donner le premier tort? A qui devroit-on imputer d'avoir manqué malicieusement à un Traité si avantageux pour tous les deux? On ne sçauroit s'empêcher de convenir que ces réflexions donnent quelque défiance de la vérité de cette histoire : disons mieux, on est forcé d'avouer qu'elles forment une présomption de fausseté, à laquelle il est difficile de résister. S'avisera-t-on jamais de renoncer au secours des chiens pour la chasse? Ou doit-on craindre que les chiens se refusent un jour à l'emploi qu'on leur y donne, & au service qu'on en reçoit.

Cette premiere présomption devient une preuve complette, dès qu'on se donne la peine d'examiner la suite de la tradition, qu'on trouve dans les Anciens, sur ce fait, parce que cet examen fait voir que l'histoire de Pline sur la maniere de pêcher les Mulets dans les étangs de Lates, & sur la part que les Dauphins y avoient, est non seulement un vrai conte, mais que c'est même un conte usé, qui déja de son tems avoit été retourné de plusieurs façons, raconté de plusieurs lieux, appliqué à plusieurs especes d'animaux, & qui depuis a été répété de même plusieurs fois de differens lieux; mais toujours d'une maniere vague, incertaine, en un mot de la maniere dont on débite les fables. Et voilà à quoi se réduisent ces exemples des Anciens, sur lesquels nous avons vû que Vossius se fondoit pour adopter l'histoire de Pline.

I. M. Licinius Crassus Mucianus, (a) personnage distingué sous Neron, & sous ses successeurs, par le commandement de plusieurs armées, & par l'honneur de plusieurs Consulats, un des principaux partisans de Vespasien, & celui qui contribua peut-être le plus à lui procurer l'Empire, avoit composé un ouvrage historique, qui contenoit beaucoup de faits de Géographie & d'Histoire naturelle. Cet ouvrage que nous n'avons plus, a été souvent cité par Pline, sur l'une & sur l'autre de ces matieres, & cité toujours avec éloge. C'est dans cet ouvrage que Mucianus faisoit mention d'une pêche, qui étoit en usage dans le Golfe de la ville de * Jassus dans la Carie, & qui étoit entierement semblable à celle dont Pline a parlé, ou qui n'en differoit du moins, qu'en ce que dans ce Golfe les Dauphins venoient d'eux-mêmes sans être appellez: Qu'ils recevoient leur part de la main des pêcheurs sans oser rien prendre d'eux-mêmes: Et qu'ils s'attachoient chacun à une barque qu'ils suivoient pendant la nuit à la lueur d'un flambeau. C'est de Pline lui-même, qui cite sur ce

(a) Tacitus, *in* 2°. *Historiarum.* Suetonius, in Vespasiano, *cap.* 6. & 13.

* Aujourd'hui *Askem Kalesi*, c'est-à-dire le Château d'*Askem*, dans le *Mentes-ili.*

fait Mucianus, que nous tenons toutes ces circonstances. (*a*) *Quæ de eodem genere piscandi in Jassio sinu Mucianus tradit*, dit-il à la suite du passage qu'on vient de rapporter, *hoc differunt, quòd ultrò neque inclamati* (Delphini) *præsto sint, partesque è manibus accipiant, & suum quæque cymba è Delphinis socium habeat, quamvis noctu & ad faces.*

(*a*) Plin. Histor. natural. *lib.* 9. *cap.* 8.

II. Elien, qui a vécu (*b*) sous l'Empire d'Adrien, au commencement du second siécle de l'Ere Chrétienne, & environ cinquante ans après Pline, parle (*c*) aussi d'une pêche pareille, où l'on profitoit de même du secours des Dauphins. On n'avoit pas besoin de les appeller; ils venoient d'eux-mêmes, dês qu'ils appercevoient dans la nuit les lanternes allumées, que les pêcheurs attachoient à la proue de leurs batteaux, pour faire rassembler les poissons; en quoi la description de cette pêche convenoit avec la description de celle de Mucianus. Les Dauphins arrivez en foule, formoient d'abord une grande enceinte, y renfermoient les poissons, les y resserroient, les empêchoient de s'échapper, & donnoient aux pêcheurs la facilité de les prendre. Après quoi ils venoient demander leur part de la pêche, & les pêcheurs la leur donnoient de bonne foi, convaincus que c'étoit le moien de les engager à leur aider une autrefois, au lieu qu'ils étoient persuadez que les Dauphins seroient devenus leurs ennemis, s'ils les avoient trompez; en quoi cette description s'accorde éxactement avec celle de Pline. Sur cette ressemblance ne croiroit-on pas qu'il s'agit dans Elien, de même que dans Pline, de la pêche des Mulets dans les étangs des Volces, ou du moins de celle qu'on faisoit dans le Golfe de Jassus au rapport de Mucien. Cependant le lieu de la scene est entierement different, & suivant Elien, c'est dans la mer d'*Eubée*, aujourd'hui le *Negrepont*, que se passoit le fait qu'il raconte.

(*b*) Gerard. Joann. Vossius, de historic. Græcis, *lib.* 2. *cap.* 11.

(*c*) De animalibus, *lib.* 2. *cap.* 8.

III. Oppien, qui (*d*) vivoit sous Antonin Caracalla, à qui il a dédié ses ouvrages, & qui par conséquent a écrit au commencement du III. siécle de J. C. répéte (*e*) dans le Traité qu'il a fait *sur les Poissons*, la même

(*d*) Iosephus Scaliger, in Animadversionibus in Chronica Eusebii, *pag. m.* 221 & 222.

(*e*) Halieuticon. *lib.* 5. *vers.* 425. & *seqq.*

Hiſtoire qu'on trouve dans Elien. La ſcene eſt de même dans la mer *Egée*, près de l'iſle d'*Eubée*, aujourd'hui le *Negrepont*: C'eſt dans la nuit que la pêche ſe fait; les Dauphins viennent d'eux-mêmes à la lueur des lanternes, que les pêcheurs attachent à leurs batteaux pour épouvanter les poiſſons; ils entourent, ils reſſerrent, ils pouſſent ſur le rivage les poiſſons, qui tâchent de s'échapper dans la mer: En un mot ils rendent aux pêcheurs tous les ſervices, que les chaſſeurs peuvent attendre des chiens les mieux dreſſez. Mais auſſi dès que la pêche eſt finie, les Dauphins viennent-ils demander la part qui leur eſt due, & les pêcheurs ſont prompts à la leur donner, parce qu'ils ſont perſuadez que s'ils y manquoient, ils ne devroient plus compter ſur leur ſecours.

IV. On trouve la même hiſtoire dans (*a*) Albert le grand, Religieux de l'ordre de Saint Dominique, qui vivoit dans le XIII. ſiécle, & cet Auteur parle de cette eſpece de pêche, comme d'une choſe qui ſe pratiquoit communément de ſon tems ſur les côtes d'Italie, où il place la ſcene. « Dans la mer méditerranée, *dit-il*, qui » entoure l'Italie de deux côtez, les Dauphins accom» pagnent en troupe ceux qui vont à la pêche. Quand » on eſt arrivé, ils forment une grande enceinte, où ils » renferment les poiſſons, & en ſe reſſerrant peu-à-peu, » ils les pouſſent dans les filets, où ils les obligent d'en» trer. C'eſt ſans aucun riſque, *ajoûte Albert le grand*, » que les Dauphins ſervent à cet emploi, car comme » on ne mange point de Dauphins en Italie, on n'a au» cun interêt d'en prendre. Au contraire les pêcheurs » ont accoutumé de leur faire part de la pêche, qu'ils » leur ont aidé à faire. *In mari magno, quod Italiam duobus tangit lateribus, piſcatoribus ad piſcandum euntibus, Delphinorum grex congregatus vadit cum eis, & in mari per modum coronæ cingunt piſces & coarctant ad retia propellendo. Ab Italicis enim Delphinus non comeditur, nec cum piſcatores venantur, ſed potiùs de captis piſcibus Delphinis dant aliquam portionem.*

[*a*] De Animalibus, *lib.* 24. *Tractatu unico*, *ubi* de Delphino.

V. Enfin Rondelet, Profeſſeur en Médecine dans la Faculté de Montpellier dans le XVI. ſiecle, qui avoit

tant étudié l'histoire naturelle des Poissons, & qui a fait sur cette matiere un ouvrage si célebre, n'a pas manqué d'y citer, (a) en parlant des Dauphins, le passage de Pline qui donne lieu à ce Chapitre. C'est à cette occasion qu'il assure » qu'il avoit oui dire que cette maniere » de pêcher avoit été en usage à Palamos, sur la côte de » Catalogne. *Hac piscandi ratione*, dit-il, *audio Hispanos aliquando usos fuisse, non procul ab urbe Palamos nuncupatâ.*

(a) De Piscibus, *lib.* 16. *cap.* 8.

Voilà donc la même histoire appliquée à cinq lieux différens par six différens Auteurs, ce qui forme une violente présomption qu'elle n'est vraie d'aucun; mais ce qui en forme une plus forte encore, c'est que la même histoire, ou du moins une histoire toute pareille, est attribuée à deux especes d'animaux, autres que les Dauphins, ce qui acheve de montrer que ce n'est qu'une fable, qui n'a aucun fondement ni pour les lieux, ni pour les acteurs.

VI. Par exemple, on trouve dans (b) Aristote une histoire tout à fait semblable, & cet Auteur la met non pas sur le compte des Dauphins, mais sur celui des Eperviers, animaux, ce semble, beaucoup moins dociles. » Dans la » Thrace, *y est-il dit*, * les Eperviers chassent de societé » avec les hommes. On les appelle par leur nom; sur le » champ ils accourent en foule, s'assemblent au-dessus » de l'endroit choisi pour la chasse, arrêtent les oiseaux, » que les Paisans chassent en battant les buissons, les » repoussent vers la terre pour qu'on les prenne, ou qu'on » les tuë; s'ils sont forcés d'en tuer quelqu'un qui s'enfuie, » ils le rejettent aux Chasseurs, & continuent à rendre » le même service avec la même fidélité, mais aussi a-t-on » soin de leur faire part de ce qu'on a pris par leur se» cours. Cette même Histoire se trouve avec les mêmes circonstances dans (c) Pline & dans (d) Elien: ce dernier semble même la raconter de son chef, *auditione*, dit-il, *accepi*, comme s'il étoit le premier à la débiter.

(b) De Histor. Animal. *lib.* 9. *cap.* 36. Et *Lib. de Mirabilib. auditis.*

(c) Histor. natural. *lib.* 10. *cap.* 8.

(d) De Animalibus, *lib.* 2. *cap.* 42.

VII. Ce n'est pas encore tout: les mêmes (e) Auteurs racontent à peu près la même chose des Loups, espece

(e) Aristoteles, *Histor. Animal. lib.* 9. *cap.* 36. Plinius, *Histor. natural. lib.* 10. *cap.* 8. Et Ælianus, *de Animalibus*, *lib.* 6. *cap.* 65.

* Les Thraces sçavoient-ils l'art de dresser les Eperviers, & l'histoire dont il s'agit ici prouveroit-elle qu'on doit les regarder comme les inventeurs de la Fauconnerie?

d'animaux

d'animaux qu'on n'auroit guére ſoupçonnée devoir être ſi ſociable. Selon eux dans le Palus Méotide, les Loups vivent familierement avec les pêcheurs, pourvû qu'ils leur faſſent part de leur pêche, mais auſſi s'ils y manquent, ils déchirent leurs filets, & tâchent de les faire repentir de leur faute.

A voir ainſi la même Hiſtoire tournée en tant de façons, ne diroit-on pas que les Anciens ont voulu en faire honneur à différens Animaux, ou plûtôt ne comprend-t-on pas que les Compilateurs anciens, ſemblables aux Compilateurs modernes, groſſiſſoient leurs recueils au hazard de tout ce qu'ils pouvoient ramaſſer, & qu'une fable, quelque abſurde qu'elle fût, dès qu'elle étoit une fois publiée, étoit bientôt répétée, & répetée de plus d'une façon.

Auſſi, ces exemples fuſſent-ils encore en plus grand nombre, fuſſent-ils appuiez de plus grandes autorités, loin d'en conclure avec Voſſius, que l'hiſtoire de Pline ſur la pêche des Mulets par le ſecours des Dauphins, doit être vraie, j'en conclurois au contraire, que tous ces exemples doivent être faux, de même que l'hiſtoire de cette pêche, puiſqu'ils pêchent tous également par le même principe. Les choſes qui ne ſont que d'inſtitution humaine, & que les animaux ne font que parce qu'on les leur apprend, peuvent changer, & changent en effet dès qu'on ſe relâche du ſoin d'y accoutumer les animaux. Mais pour celles qui ne dépendent que des loix de la Nature, & que les animaux font ſans éducation, & par la force de leur inſtinct, elles ſont auſſi invariables que la Nature elle-même. Si les Dauphins, ſi les Eperviers, ſi les Loups avoient fait autrefois par l'inſtinct ſeul ce qu'Ariſtote, Mucien, Pline, Elien, Oppien, Albert le grand, Rondelet, &c. leur attribuent, ils le feroient encore de même; & puiſqu'ils ne le font pas, on eſt forcé, malgré toutes ces autorités, fuſſent-elles encore plus nombreuſes, de convenir qu'ils ne l'ont jamais fait.

J'avoue pourtant que je penche à croire que le fond de ces hiſtoires, du moins de celles qui regardent les Dauphins, n'eſt pas abſolument faux. (*a*) Belon à qui je dois cette réflexion, remarque que c'eſt le propre des Dau-

(*a*) Hiſt. naturelle des étranges Poiſſons marins, *liv.* 1. *chap* 34.

phins d'entourer, de resserrer & de pousser sur les côtes & principalement dans les Golfes, les Poissons qu'ils poursuivent, surtout les Poissons de passage, comme les Sardines, les Mulets, &c. qui vont ordinairement en troupe. On comprend bien que ce n'est que pour leur compte & pour leur profit qu'ils font cette chasse; mais il sera sans doute arrivé que les Pêcheurs en auront souvent profité par hazard, & que leurs filets se seront trouvez pleins des Poissons, que les Dauphins chassoient. En voilà plus qu'il n'en faut pour leur avoir fait accroire, que c'étoit pour eux que les Dauphins travailloient. En voilà même assez pour l'avoir persuadé aux Philosophes, à qui l'amour du merveilleux donne autant de penchant à la crédulité, que l'ignorance en donne aux Pêcheurs. On se souviendra long-tems & de la prétenduë dent d'or de l'enfant de Silesie, (a) qui trompa sur la fin du XVI. siecle tant de Sçavans d'Allemagne; & de la description énigmatique du feu, comme d'une pierre rare, apportée des Indes & présentée à Henri II, (b) qui en imposa à M. de Thou lui-même, que cet Historien prit pour un fait réel, digne d'être transmis à la postérité, & dont il se hâta de faire mention dans la premiere édition de son Ouvrage, d'où cette histoire, ou plûtôt cette fable a passé dans les éditions de Francfort, & dans une infinité de compilations, comme une vérité incontestable.

(a) Voyez Jacques Horstius, *De Aureo Dente Maxillari pueri Silesii.* Ann. 1295.
Et Jean Ingolstetterus, *De Aureo Dente Silesii pueri responsio.* Ann. 1596.

(b) Fortunio Liceti. *Litheosphor. sive de lapide Bononiensi*, cap. 51.

FIN.

TABLE

DES ANCIENS NOMS DE PEUPLES, DE PAIS, de Villes, de Rivieres, ou de Lieux, qu'on trouve dans cet Ouvrage.

A.

B

D

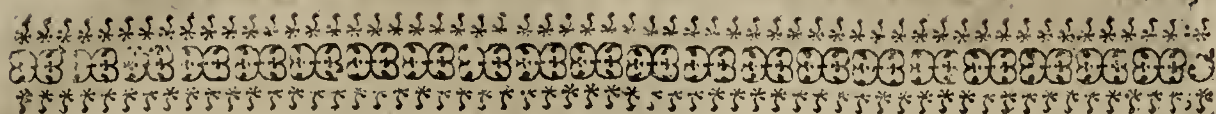
E

P

R

S

T



TABLE

DE PLUSIEURS MOTS CELTIQUES, TUDESQUES, Arabes, Eſpagnols, &c. qui ſubſiſtent encore en Languedoc, & qui ſont expliquez dans cet Ouvrage.

Dans cette Table, les mots Celtiques ſont imprimez en *grandes Capitales* : ceux qui paroiſſent l'être, ſans qu'on en ait pourtant des preuves poſitives, en *petites Capitales*; Et les mots Eſpagnols en *Italique*. Pour les mots Tudeſques & Arabes, on les a imprimez en *Romain*; mais on a eu ſoin de les diſtinguer par les *lettres* T *ou* A. A l'égard de quelques autres mots Latins ou François, on les a mis auſſi en *Romain*, mais ſans aucune *lettre* qui les diſtingue.

A

GAUBIO

TABLE
GENERALE DES MATIERES.

A

B

C

D

E

F

H

I

J

K

L

M

N

O

P

R

S

T

U

W

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION DU CENSEUR ROIAL.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé, *Mémoires pour l'Hiſtoire Naturelle de la Province de Languedoc*, par M. Astruc, Medecin Conſultant du Roi, Profeſſeur en Médecine au College Roial de France, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empècher l'impreſſion. A Paris ce 17. Janvier. 1737.

LANCELOT.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra. Salut, notre bien-amé Guillaume Cavelier, Libraire à Paris, ancien Adjoint de ſa Communauté, Nous aiant fait ſupplier de lui accorder nos Lettres de Permiſſion, pour l'impreſſion des *Memoires pour l'Hiſtoire Naturelle de la Province de Languedoc*, par le Sieur Astruc: offrant pour cet effet de les faire imprimer en bon papier, & beaux caractères, ſuivant la feuille imprimée & attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Préſentes. Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Livre, ci-deſſus ſpecifié, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera; & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Roiaume, pendant le tems de trois années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à tous Libraires, Imprimeurs, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere, dans aucun lieu de notre obéïſſance: A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles. Que l'impreſſion dudit Livre ſera faite dans notre Roiaume & non ailleurs; & que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril mil ſept cent vingt-cinq; & qu'avant que de l'expoſer en vente, le manuſcrit ou imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état, où l'Aprobation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & feal Chevalier, le ſieur Chauvelin, Garde des Sceaux de France, Commandeur de nos Ordres, Et qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique; un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier, le ſieur Chauvelin, Garde des Sceaux de France, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant ou ſes aians cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement.

Voulons qu'à la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Livre, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le premier jour de Février, l'an de grace mil sept cent trente-sept, & de notre Regne le vingt-deuxime. Par le Roi en son Conseil.

SAINSON.

Registré sur le Registre 9. de la Chambre Roiale des Libraires & Imprimeurs de Paris, Numero 414. *fol.* 378. *conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du* 28. *Fevrier* 1723. *A Paris ce* 4. *Fevrier* 1737.

G. MARTIN, *Syndic.*